TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 554 — MARDI 23 MARS 1982

Vive tension en Cisjordanie

LIRE PAGE 21



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572

C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Recul social-démocrate en Basse-Saxe

Si l'on s'attendait à la victoire de l'opposition aux élections régionales de Basse-Saxe, fief de la C.D.U., personne n'avait prédit un recul aussi spectaculaire du parti social-démocrate qui, avec 36,5 % des suffrages, vient d'enregistrer dans ce Land, dont Hanovre est la capitale, son plus mauvais score depuis vingt ans.

Quoi qu'en disent ceux qui, depuis des mois, annoncent l'effondrement imminent de la coalition socialo-libérale au pouvoir à Bonn, l'ampleur de ce recul est paradoxale : la Basse-Saxe est, avec 10,2 % de sans-emploi, la région de la R.F.A. la plus sévèrement touchée par le chômage. En donnant au chef de leur gouvernement local, M. Ernst Albrecht, la majorité absolue, les électeurs de Basse-Saxe lui permettent de s'opposer devant la deuxième chambre fédérale (le Bundesrat) au plan de création d'emplois du gouvernement fédéral, dont le S.P.D. local avait fait le principal argument de sa campagne électorale.

Le vieux réflexe qui fait qu'on vote à gauche lorsqu'un problème social grave est posé n'a pas joué ; soit que la crédibilité du S.P.D. se trouve à ce point entamée qu'on doute de sa capacité à mettre en œuvre aucun projet ; soit qu'une problématique nouvelle ait émergé, qui bouleverse le jeu politique à trois (sociaux-démocrates, libéraux et chrétiens-démocrates) sur lequel se faisaient et se défaisaient les gouvernements depuis la création de la R.F.A.

Le second résultat spectaculaire de ces élections est en effet l'entrée des écologistes au parlement régional, avec 6,6 des suffrages. L'épopée de la « République libre de Gorleben » qui avait symbolisé en 1979 le combat des écologistes contre le nucléaire civil a laissé des traces profondes dans la région. La lutte contre le nucléaire militaire a pris le relais et les « verts » sont devenus l'un des fers de lance du mouvement pour la paix. Après Brême, Berlin-Ouest et le Bade-Wurtemberg, ce « quatrième parti » confirme ainsi son entrée dans la vie politique, d'autant plus dangereuse pour le S.P.D. que non seulement il recrute dans le même électorat, mais que ses thèmes sont ceux qui sèment la discorde dans les rangs du parti social-démocrate. A défaut de recevoir une réponse claire lors du congrès d'avril à Munich, ces divergences, en particulier celles qui portent sur la politique de sécurité, risquent de mener le parti à sa perte.

La stabilité de la coalition avec les libéraux est d'autre part de plus en plus sujette à caution. La remontée du F.D.P. aux élections de Basse-Saxe (5,9 % des voix) n'est sûrement pas étrangère à son projet de s'allier dans ce Land avec la C.D.U. au cas où cette dernière n'aurait pas obtenu la majorité absolue.

Les élections de Basse-Saxe ne sont que le premier d'une série de scrutins régionaux dont le plus décisif sera celui de Hesse, en septembre. On connaît la vitalité des mouvements écologistes dans cette partie de l'Allemagne. Si, en entrant au Parlement de Francfort, ils faisaient perdre à la coalition socialo-libérale son dernier bastion, ils permettraient aux chrétiens-démocrates de disposer au Bundesrat d'une majorité de blocage et poseraient donc la question d'élections générales anticipées. Les jeux ne sont pas encore faits. Mais ces élections de Basse-Saxe retentissent, à la veille du congrès de Munich, comme un dernier avertissement.

L'opposition devient majoritaire dans 58 départements

- **La gauche n'est dominante que dans 35 conseils généraux**
- **Les reports de voix se sont mal effectués du P.S. au P.C. qui perd 45 sièges**
- **Le R.P.R. enlève 144 des 267 sièges gagnés par les opposants**
- **Le franc reste faible et le dollar est au plus haut à Paris**

L'élection des présidents des conseils généraux, qui aura lieu mercredi et, ultérieurement, celle des « patrons » des conseils régionaux ne se présentent pas sous des auspices favorables pour les formations de la majorité parlementaire associées au gouvernement.

Le second tour des élections cantonales a, en effet, permis à la gauche de redresser dimanche son score en pourcentage des suffrages exprimés (51,84 %), mais ce résultat, peu significatif au demeurant pour un scrutin de ballottage de cette nature, est effacé par de lourdes pertes en sièges : cent au total, alors qu'il y avait 167 cantons supplémentaires en métropole. L'équilibre politique se renverse au profit de l'opposition dans sept départements et les deux « blocs » sont à égalité de sièges dans cinq autres. Au total, l'opposition est majoritaire dans 58 départements dont 55 en métropole.

Ces échecs, que les porte-parole de la majorité reconnaissent tous, conduisent M. Fourcade, président des Clubs Perspectives et Réalités, à proclamer que « c'est par les pouvoirs locaux que va commencer la reconquête » ; M. Lecanuet, président de l'U.D.F., à voir dans le scrutin le refus « d'un changement aussi profond que celui qui est en route » ; et, M. Chirac, président du R.P.R., à se dire convaincu que l'opposition « va vers le succès » aux élections municipales et régionales du printemps 1983.

Le gouvernement n'envisage certes pas aujourd'hui plus qu'hier de modifier le rythme des réformes, mais se propose de répliquer aux « pressions » que la droite exerce, selon lui, dans les secteurs de l'économie, voire, selon certains dirigeants de la majorité, de l'information.

Pour sa part, M. François Mitterrand est confirmé, par le revers des forces qui le soutiennent, dans son intention de modifier le mode de scrutin en revenant au système proportionnel.

Le franc est resté faible sur les marchés des changes, où le dollar a, par ailleurs, fait preuve d'une grande fermeté. En conséquence, le cours de la monnaie américaine est passé de 6,20 F vendredi 19 mars à près de 6,25 F, record absolu, le lundi 22 mars, celui du mark s'est maintenu au-dessus de 2,61 F, très près de son plafond au sein du S.M.E. (2,6205 F). La Banque de France n'est pratiquement pas intervenue.

M. Mitterrand envisage un retour à la proportionnelle

Tous comptes faits, le président de la République a été bien inspiré de se tenir à l'écart d'une compétition qui a mis en lumière la difficulté — pour le moins — de conforter l'assise électorale du nouveau pouvoir. En évitant de s'adresser au pays, comme il aurait dû le faire selon son propre calendrier (1), avant le scrutin cantonal, M. François Mitterrand est resté hors d'atteinte.

M. Pierre Mauroy ne pouvait observer la même prudence : au contraire, sa conception du rôle de premier ministre l'a conduit à s'exposer en première ligne : mais peut-être plus qu'il n'était nécessaire. Au moins aura-t-il le sentiment d'avoir été cautionné, puisque M. François Mitterrand a pris soin, lors du conseil des ministres du 17 mars dernier, de le féliciter pour son action. Pas plus que le premier, le second tour des élections cantonales n'est susceptible d'altérer la confiance qui unit le chef de l'État au chef du gouvernement. C'est donc M. Pierre Mauroy qui devra mener à bien le train de réformes sociales notamment, inscrites au programme de travail du gouvernement adopté le 15 février dernier.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 4.)

(1) M. Mitterrand est intervenu à la télévision le 9 décembre 1981. Il avait prévu d'intervenir tous les deux ou trois mois.

Les séquelles électorales de la « grande brouille » ?

Au surlendemain du premier tour des élections cantonales, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, avait parlé d'un « essai » qu'il s'agissait de « transformer ». C'est chose faite et bien faite : une mobilisation sans précédent depuis 1945 pour une consultation de cette nature, et plus poussée encore que le 14 mars (29,75 % d'abstentions en métropole dimanche au lieu de 31,57 % la semaine précédente) apporte à l'opposition plus qu'elle n'osait espérer.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

LE REVERS

Cette fois, c'est plus qu'un échec ; c'est un revers. L'appel à la mobilisation des électeurs de gauche n'a guère été entendu ; il est vrai qu'il n'a guère été diffusé. Et l'on verra comme un symbole dans la défaite personnelle du ministre de la communication.

Ce n'est d'ailleurs pas en huit jours que le courant du premier tour pouvait être inversé, et une règle assez générale veut que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le second tour confirme ou amplifie le premier.

Il y a une semaine, on pouvait penser que les cantons ruraux, étant par nature les plus rebelles à « la transformation de la société française », la gauche ne pouvait qu'y stagner ou y refluer. Mais bien des cantons urbains ont « basculé » eux aussi, alors qu'ils devraient être plus sensibles aux réformes. Revers sociologique ?

C'est aussi un revers politique dans la mesure où l'affaiblissement des deux ailes de la majorité — communistes et radicaux de gauche — ne peut manquer d'affaiblir l'ensemble, même si le parti socialiste en sort relativement renforcé.

***

Sans doute dira-t-on que la gauche n'était pas majoritaire au premier tour de l'élection présidentielle et que l'appoint est venu, au second tour, d'électeurs qui ont alors voté moins pour M. Mitterrand que contre M. Giscard d'Estaing. Mais, en mai comme en juin, le courant passait bien à gauche.

Sans doute dira-t-on que la majorité, quelles que soient son orientation et sa politique — et l'on en voit assez d'exemples à l'étranger, — pâtit de l'impopularité qui s'attache au pouvoir en temps de crise. Mais une majorité de gauche devrait bénéficier de soutiens ou de relais populaires, qui, apparemment, lui ont fait souvent défaut.

Jamais élections cantonales n'ont pris une telle signification. Sans doute, en confiant l'exécutif du département au président du conseil général, la loi de décentralisation a-t-elle accusé la portée politique de la consultation. Mais combien d'électeurs le savaient-ils alors que la loi est encore inachevée ?

J. F.

(Lire la suite page 4.)

IRAK : comment finir une guerre...

La radio de Téhéran a annoncé, ce lundi matin 22 mars, que les forces iraniennes avaient lancé, à l'aube, un grande offensive sur un des fronts du Khouzistan. L'opération, baptisée Fath (Victoire), constituerait la suite de l'offensive « Fatimah » (du nom de la fille du Prophète), déclenchée le 17 mars, qui aurait permis de libérer de « larges portions » du territoire iranien occupé au Khouzistan.

A Bagdad, cependant, les autorités militaires affirmaient, samedi, avoir occupé de nombreuses positions militaires iraniennes dans les régions de Suze et Dezfoul, et lancé une vaste offensive contre Ahwaz.

I. — Le bulldozer et le canon

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Bagdad. — Pour fuir, à Bagdad, les coups saccadés des marteaux piqueurs, le tintamarre des grues et des bulldozers, les claxons impatients des automobilistes pris dans les embouteillages, il n'est plus qu'un seul endroit : une barque voguant sur le Tigre paisible traversant cette capitale qui ne cesse de s'étendre. La ville où vivent près de quatre millions d'habitants — le quart de la population totale — est un chantier à ciel ouvert : des tranchées sont creusées dans la plupart des rues pour accueillir les nouveaux réseaux des égouts, de l'électricité, du téléphone; deux ou trois ponts supplémentaires sont lancés d'une rive à l'autre ; un imposant centre de loisirs est édifié sur une île, non loin du gigantesque palais des conférences qui accueillera du 6 au 10 septembre le septième sommet des non-alignés.

La recherche des moyens de sortir, avant cette date, de l'interminable guerre avec l'Iran, déclenchée en septembre 1980, et la préparation de la conférence sont les deux grandes affaires du moment. Le palais s'inscrit dans un ensemble architectural : des avenues souterraines le relient au palais des hôtes pour permettre aux souverains et chefs d'État de s'y rendre en toute sécurité. Dans le prolongement, le futur ministère des affaires étrangères, en forme de pyramide tronquée, jouxte le siège du conseil des ministres, en voie d'achèvement. Dominant le tout, le nouveau monument du Soldat inconnu conçu par l'architecte irakien Fayed Hassan. A proximité, on a aménagé un aéroport, qu'il ne faut pas confondre avec l'aéroport international, qu'édifient les Français, tandis qu'avancent à grand pas les travaux de l'autoroute qui doit relier Koweït, Bagdad, Amman et Damas.

Sur l'autre rive, le long de la corniche Abou Nouwas — du nom d'un turbulent poète du neuvième siècle, mélange de Villon et de Rimbaud, — les hôtels Méridien-Palestine, Sheraton-Ishtar, Babylone et El-Sadir, ce dernier offrant mille chambres, ne seront pas de trop, une fois achevés cet été, pour répondre à la demande quotidienne des hommes d'affaires et des délégations de toutes sortes qui se succèdent.

(Lire la suite page 21.)

« COULEUR TANGO » A L'ATHÉNÉE

Oripeaux et paillettes

La ministère de la culture a choisi l'Athénée pour y tenter une expérience : offrir le confort professionnel à des compagnies subventionnées, expérimentées, susceptibles d'assurer la relève des grands noms d'aujourd'hui. Pour mener à bien l'expérience il a pensé à Josyane Horville, qui a pris, pour inaugurer cette nouvelle formule d'aide aux compagnies, Jean Bois avec Couleur Tango *(le* Monde *du 11 mars).*

Jean Bois, c'est une personnalité «infragmentable », auteur, comédien, chef de troupe, metteur en scène. C'est un personnage, un poulbot teigneux, voyou généreux, insolent de naissance, pas vraiment asocial, mais d'une absolue indifférence aux barrières sociales, et tellement révolté par la mort que le moindre souffle de la vie la plus miséreuse lui paraît un joyau. Les paumés vivaces le fascinent, et les pauvres, les égarés, les oubliés, les ravagés qui se fichent de ce qu'ils n'ont pas, de ce qu'ils ont perdu : « *Ci-gît ma jeunesse, enterrée vive sous des couches et des couches de fards coloriés. Voilà déjà plusieurs années en regardant courir et bondir un adolescent sur la chaussée, j'ai dû m'empêcher de crier « au voleur »...* »

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

SUCCÈS

Contrairement à ce qu'on prétend, les élections cantonales ont été un éclatant succès pour le gouvernement.

Le changement a, en effet, été approuvé par la totalité des électeurs. Un peu moins de la moitié ont voté pour la politique du changement inaugurée en mai et juin 1981. Un peu plus de la moitié ont voté pour le changement de politique.

Il n'y a plus, en France, aucun partisan de l'immobilisme !

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Décentralisation

Le mercredi 24 mars, les préfets transmettront solennellement aux présidents des conseils généraux les pouvoirs exécutifs départementaux. Compte tenu des problèmes que va poser le mélange des personnels, Maurice Dejean et Jean Guillevic préconisent un statut unique pour ceux qui relèvent de l'État comme des communautés locales. Henri Mellier invite les fonctionnaires à être à l'avant-garde de la décentralisation. Claude Bréchard s'inquiète de l'étendue, à ses yeux excessive, des pouvoirs des maires en matière d'exécution des dépenses communales. Jacques-François Simon, de son côté, rend compte d'un livre de Jean-Émile Vié, dans lequel ce dernier redoute que l'on ne soit en passe de « balkaniser » la France.

L'égalité devant le statut

par MAURICE DEJEAN (*) et JEAN GUILLEVIC (**)

LE succès des premiers pas de la décentralisation va dépendre de la création des services du département et de la région et l'adaptation des services des préfectures, ainsi que d'une participation totale des personnels concernés aux mises au point nécessaires.

Pour la création des services du département et de la région, la nouvelle loi fait appel aux services administratifs des préfectures et aux services techniques de l'État. Pour les premiers, elle s'est prononcée pour le transfert de ceux d'entre eux qui travaillaient pour le département. Pour les seconds, elle se contente d'une « mise à disposition en tant que de besoin » sans bouleversement hiérarchique.

Il n'est pas douteux que le transfert immédiat d'une partie des services de préfecture s'est imposé pour plusieurs raisons majeures. A l'égard de la préfecture, plus que tout autre service dans le département, chaque conseil général se sent en quelque sorte propriétaire : l'immeuble, le matériel, le mobilier, les véhicules et leur entretien ont toujours été payés par le budget départemental. Le personnel rémunéré par le département a grossi d'année en année au point de représenter, dans beaucoup de préfectures, plus de la moitié de l'effectif.

C'est avec une partie de la préfecture que le préfet a exercé jusqu'à présent toute ses responsabilités d'exécutif du département. Puisqu'il va être dessaisi de cette fonction, il est logique que l'outil « départemental », formé de services ou partie de services, change de main.

Le mélange des personnels

Ces éléments qui vont être transférés auront à accomplir, sous l'autorité du président, le même travail que sous le commandement préfectoral. Ainsi, les présidents vont disposer immédiatement de services compétents et expérimentés. Ils en connaissent les responsables et même les éléments les plus modestes, parfois de longue date. Ceux-ci ont été formés à être attentifs aux orientations des assemblées délibérantes et aux préoccupations de leurs leaders.

Le règlement des problèmes entre préfet et président va être d'autant plus difficile que toutes les préfectures de France ont fonctionné jusqu'à maintenant avec un mélange à peu près inextricable de moyens en crédits, en personnels et en matériel de provenance de l'État, du département (et même de la région dans les préfectures régionales).

Le mélange des personnels pose les problèmes les plus délicats. En effet, des services à transférer fonctionnent pour partie avec des fonctionnaires d'État, tandis que certains bureaux effectuant des tâches d'État (délivrance des cartes grises par exemple) sont constitués en majorité d'employés payés par le département. Afin que chaque autorité puisse disposer du personnel compétent et que chaque agent puisse conserver sa spécialité, la loi prévoit que des fonctionnaires de l'État peuvent être « mis à la disposition » du président du conseil général, et « placés pour l'exercice de leurs fonctions sous l'autorité de celui-ci ». Elle admet que des agents du département soient mis de la même façon à la disposition du représentant de l'État ; elle précise enfin que, dans ces cas d'échange, les personnels resteront régis par les statuts qui leur sont applicables. Mais ces dispositions ne répondent qu'à une partie des importantes questions que se posent fonctionnaires d'État et agents du département pour l'immédiat comme pour l'avenir.

Dans l'immédiat, ces « mises à disposition » inquiètent le personnel qui sera placé sous deux autorités (l'une pour le commandement du travail à accomplir, l'autre pour la rémunération, la notation, etc.) ; même si l'on parvient à une organisation claire, celle-ci ne pourra jouer que s'il règne une bonne entente entre les « patrons ». Quoi qu'il en soit, ce système qui n'est pas prévu par le statut général des fonctionnaires est juridiquement contestable. En conséquence, les personnels craignent que les dispositions arrêtées ne soient pas suffisantes et que, dans l'organisation provisoire, départements et régions soient conduits à prendre des mesures susceptibles de compromettre, sans y prendre garde, les possibilités de maintenir intacts le droit au travail, la liberté d'option, les chances de promotion, les principes d'égalité et d'indépendance.

Il faudra donc imposer aux régions, départements et communes l'obligation de reprendre par priorité ces travailleurs de la fonction publique et de recruter ensuite dans la meusure où les tâches transférées exigeront des effectifs supérieurs. Mais les personnels dont les tâches auront été transférées garderont-ils dans l'organisation définitive leur situation statutaire présente ?

De nombreuses déclarations ministérielles viennent témoigner de la volonté du gouvernement de donner aux agents qui travailleront dans les collectivités territoriales les mêmes garanties que celles assurées par le statut général de la fonction publique. D'autres déclarations promettent une liberté d'option aux fonctionnaires dont les services seront répartis. Il est douteux que ce droit puisse jouer réellement pour peu qu'il apparaisse aux yeux des intéressés quelque inégalité de situation, d'avantages matériels, de chances de carrière : car il résultera certainement des déséquilibres entre les besoins en effectifs et le nombre de volontaires. Certes, les ministres pourront promettre que les dispositions législatives seront d'une grande précision en vue de réaliser, à niveau égal de qualification, une égalité absolue de l'échelonnement indiciaire des rémunérations, des conditions indemnitaires éventuelles, des modalités de recrutement et d'avancement. Mais ce dispositif s'avérera très vite illusoire s'il y a la moindre décentralisation (ou déconcentration au niveau de l'État) dans le pouvoir d'aménager les recrutements, les avancements ou les salaires.

Pour opérer complètement la réorganisation administrative, le gouvernement doit effacer les erreurs du passé en matière de fonction publique : le redressement de celle-ci ne pourra procéder que de l'adoption d'un seul statut général mis en œuvre par un organisme de gestion, où collectivités territoriales et État collaboreront à parité ; cet organisme, qui pourrait avoir une gestion déconcentrée au niveau de la région et du département, garderait à l'échelon central l'exclusivité des décisions en matière de rémunération notamment.

L'unicité statutaire est le seul moyen de faire tomber toutes les craintes des fonctionnaires appartenant aux corps appelés à être découpés entre État, région, département... et peut-être les communes. Il leur sera indifférent d'être affectés à telle ou telle collectivité. Grâce à cette disposition, la mobilité, aussi désirable pour une bonne administration que pour la liberté des agents, serait assurée parfaitement, car elle serait possible non seulement géographiquement à travers tous les services des départements par exemple, mais également sans changement de résidence puisque toutes les « passerelles » seraient praticables entre État, région, département, etc. Et cette facilité accrue de mobilité viendrait compenser la réduction des chances de promotion qui résultera inévitablement d'un découpage des effectifs des cadres de l'État.

Dans la mesure où le gouvernement se prononcerait très prochainement en faveur de l'unicité de statut, cette information changerait l'état d'âme des personnels des préfectures qui n'auraient plus lieu de s'inquiéter. Ainsi la voie de la décentralisation sera ouverte dans l'optimisme et un grand souffle nouveau parcourra toute la fontion publique du pays.

(*) *Chef de service administratif de préfecture.*

(**) *Secrétaire général du syndicat F.O. des préfectures.*

Réconcilier le citoyen avec le pouvoir

par HENRI MELLIER (*)

TOUS ceux qui, depuis quinze ans, ont hanté les facultés de droit, l'Institut d'études politiques ou l'Ecole nationale d'administration ont disserté une fois au moins, sinon plus, sur le sujet classique : « Autorité et décentralisation ».

Il apparaît, en effet, que les deux concepts sont soit antinomiques soit, au contraire, complémentaires. En réalité, la décentralisation contient en elle-même à la fois l'affaiblissement de l'autorité centrale de l'État, mais aussi le renforcement de l'autorité des pouvoirs locaux. La question est donc de savoir si la France peut faire, à partir de 1982, le chemin inverse de celui qu'elle a fait depuis 1789. Pour ma part, je crois que oui, essentiellement pour deux raisons, l'une psycho-sociologique, l'autre purement politique.

Les Français, dans leur immense majorité, aspirent à vivre dans des villes à taille humaine, au sein d'une communauté d'où le gigantisme soit exclu. Ils veulent pouvoir participer plus activement à la vie de leur cité, de leur province et mieux connaître leurs élus pour mieux faire entendre leur voix. La décentralisation n'est pas une réforme administrative de plus, c'est avant toute chose une réconciliation entre le citoyen et le pouvoir.

Si, réellement, l'État tout-puissant, relayé par une administration centrale trop souvent ignorante des réalités locales mais surtout des sensibilités locales, accepte de transférer une partie de son autorité aux communes, aux départements, voire aux régions, alors la décentralisation ne sera plus seulement un sujet de réflexion réservé aux étudiants. Cette démarche de l'État nécessitera une volonté sans faille de la part du gouvernement.

En effet, les pesanteurs administratives qui se sont accumulées depuis près de deux cents ans de centralisme ne s'estomperont pas en un seul jour. La décentralisation ne sera réelle que le jour où un nouvel équilibre s'instaurera entre l'État et les collectivités locales. Cet équilibre découle, en fait, de la fonction présidentielle et constitue la raison politique de la décentralisation.

Sans s'en apercevoir, les Français ont fait de leur président de la République, véritable pierre angulaire de notre démocratie, consacré par le suffrage universel, le symbole vivant de leur unité nationale. Le contrepoids politique à la décentralisation passera donc inévitablement par le renforcement non pas du pouvoir, mais de la fonction présidentielle. Ainsi, le pouvoir sera réellement partagé entre, d'une part, l'autorité indiscutée du président de la République et, d'autre part, l'autorité désormais retrouvée des élus locaux, l'ensemble étant soumis à une même sanction : le suffrage universel.

La décentralisation présuppose enfin que ceux qui ont la charge de la mettre en œuvre, je veux dire les fonctionnaires de l'État et des collectivités locales, ne se substituent pas à l'autorité politique, comme cela a été trop fréquemment le cas par le passé, mais soient avant tout des serviteurs de l'État et des collectivités locales, ce qui n'implique pas qu'ils soient serviles, bien au contraire. Quelle que soit leur place dans la hiérarchie (une notion qu'il faudra bien un jour faire disparaître de notre conception de la société), les fonctionnaires ont l'impérieux devoir d'être à l'avant-garde de la décentralisation.

Par cette réforme, une bouffée d'oxygène est promise à notre démocratie et lui permettra, j'en suis convaincu, d'être à nouveau un exemple pour ceux qui marchent à tâtons sur cette voie.

(*) Directeur du cabinet du maire de Melun, M. Marc Jacquet (R.P.R.).

La modernité et l'irresponsabilité

Par CLAUDE BRÉCHARD (*)

LE projet de loi de décentralisation prévoyait une cour disciplinaire budgétaire dont aurait été justiciable le maire. Seulement, pour des raisons que nous comprenons tous, le Parlement a supprimé, à une écrasante majorité, cette épée de Damoclès, ce qui a eu pour effet de modifier profondément la philosophie des nouveaux pouvoirs de l'exécutif communal.

Deux acteurs principaux entrent en jeu pour l'exécution des dépenses du budget communal : l'ordonnateur (le maire) et le comptable (le receveur municipal).

Ce dernier est justiciable de la chambre régionale des comptes nouvellement instituée, et à ce titre est responsable personnellement et pécuniairement, en tant que comptable public, des dépenses qu'il accepte de payer.

Dans l'hypothèse où il estimerait non justifié un tel règlement, il pourrair refuser le paiement à moins d'être réquisitionné par le maire. Ce droit nouveau pour l'élu n'est pas unique en France, il s'applique depuis longtemps pour l'exécution du budget de l'Etat ; mais en contrepartie les ordonnateurs sont justiciables de la cour de discipline budgétaire. Or nous nous trouvons au sein de la commune, en face d'une prérogative exorbitante de l'exécutif local, qui ne supporte aucun contrepoids. Si l'on osait qualifier une telle situation d'équilibre des pouvoirs, Montesquieu se retournerait dans sa tombe !

Pis, si, d'aventure, le premier magistrat de la commune usait de son nouveau pouvoir, afin de contraindre le comptable à régler une dépense présumée irrégulière, il créerait une situation des plus préoccupantes.

Dans cette hypothèse, si le comptable est déchargé de toute responsabilité personnelle et pécuniaire, le maire n'en hérite pas ; sa situation est meilleure que celle de l'héritier qui accepte une succession sous bénéfice d'inventaire, car il a la satisfaction de bénéficier de l'actif, voire l'exécution de son mandatement, et de ne pas accepter le passif : il n'est justiciable d'aucun tribunal des comptes.

Nous tombons alors dans le domaine du non-droit, que corrobore une irresponsabilité patente. Aussi, la belle formule du président de la République sur les exigences de la responsabilité, « *cette pointe de diamant d'une société civilisée* », perd-elle peut-être un peu de son éclat.

Si l'on est en droit de se féliciter d'une loi qui libère les collectivités d'une tutelle qui faisait obstacle à une légitime aspiration de modernité, on ne pouvait laisser sous silence le vide juridique qu'engendrent les nouveaux pouvoirs des élus locaux, ne serait-ce qu'au nom de la raison !

(*) Fonctionnaire au ministère des finances.

UN LIVRE DE JEAN-ÉMILE VIÉ

Faut-il balkaniser la France ?

OBNUBILÉS par les préoccupations partisanes — prenons l'expression dans son meilleur sens, — les candidats à l'élection cantonale et les commentateurs de leurs résultats ont très peu parlé de l'enjeu de cette consultation. Enjeu important et inédit : les conseillers généraux que renouvellent ainsi les Français auront des pouvoirs beaucoup plus étendus que précédemment, leurs présidents deviendront leur exécutif et occuperont, pour cela, dans les départements, une grande partie de la place tenue traditionnellement par les préfets. Telle sera une des premières conséquences de la loi de décentralisation dont, il faut une fois de plus le regretter, on ne s'est guère soucié ces jours-ci.

Le petit livre que vient de publier Jean-Émile Vié, ancien préfet de région, permettrait d'animer utilement les débats politiques. M. Vié est contre la réforme de décentralisation voulue par M. Mitterrand et mise en œuvre par M. Defferre. Il ne le cache pas, c'est un euphémisme, et s'en explique très clairement après avoir rappelé dans quelle tradition elle s'inscrit. Sa première partie est pour brosser, autour de quelques dates clés, l'origine, les avatars et les mésaventures de l'administration locale française ; sa deuxième pour expliquer autour de quels mécanismes essentiels elle s'organise aujourd'hui. Cela lui permet déjà d'étayer les arguments qu'il présente et défend avec beaucoup de clarté et de vigueur dans la dernière partie de son livre.

C'est une condamnation sans appel du projet socialiste, dont M. Vié estime qu'il est (on retrouve les critiques portées contre les nationalisations) inutile, coûteux et dangereux. Résumons : « *Ce dont l'opinion publique souffre c'est de la complexité de l'administration et de la difficulté de ses représentants (...). Elle se soucie fort peu que la décision soit prise par un fonctionnaire ou un élu* », et elle se méfierait plutôt de ce dernier. La nouvelle administration que l'on va mettre en place sera avec ses trois niveaux (communes, départements, région) compliquée, lente et surtout coûteuse : création de centaines de nouveaux fonctionnaires ou d'élus à statut de fonctionnaires (une sorte de « nomenclature » régionale), interventions désordonnées dans le secteur économique.

La loi de décentralisation risque aussi d'encourager des pratiques très dangereuses. « *Introduisant la politique à tous les niveaux* », effaçant le rôle du préfet, retardant l'intervention de l'Etat, elle risque d'accroître le déséquilibre entre départements et régions, riches ou pauvres ; elle supprimera pour les élus locaux les « recours » qui leur permettraient de résister aux tentations de l'électoralisme. « *En trente-six ans de carrière préfectorale*, écrit M. Vié, *je n'ai jamais été l'objet d'une intervention d'un maire ou d'un autre élu en vue d'obtenir un meilleur respect des règles de protection des espaces verts ou du littoral non plus qu'une stricte application des règles de délivrance du permis de construire. Tout au contraire...* »

Argument majeur sous la plume de l'ancien organisateur de la campagne présidentielle de M. Michel Debré : la réforme préparée par le pouvoir socialiste, en récusant aussi totalement « *le centralisme, qui a été le ciment de notre pays et la condition de sa force et de son rayonnement* », en encourageant les tendances au « *séparatisme régional* », contient des germes « *dangereusement redoutables* » pour l'unité nationale. Etait-ce bien le moment de « *balkaniser la France ?* », demande pour terminer ce préfet devenu parfois pamphlétaire mais dont les propos ont au moins le mérite d'appeler la discussion sur les points précis où elle devrait s'exercer.

J.-F. S.

★ *La Décentralisation sans illusion.* PUF, 140 pages, 56 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

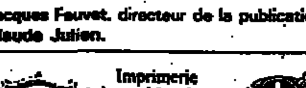
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.




Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

politique

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les commentaires des leaders de l'opposition...

A L'U.D.F.

M. JEAN LECANUET (président de l'U.D.F.) :

« Les Français ont manifesté leur profond désaccord avec la politique économique du gouvernement. Ce recul est dû à ce que les Français ne veulent pas d'un changement aussi profond que celui qui est en route. Que va devenir la coalition socialo-communiste ? Ou bien le gouvernement ira plus loin dans le sens des exigences communistes, et le mécontentement sera plus vif, ou bien c'est toute la politique qui devra être repensée par le président de la République.

Il est clair que le gouvernement et M. Defferre avaient découpé les cantons et mis en avant la décentralisation pour faire une opération politique. La manœuvre du gouvernement était de s'emparer du pouvoir local. Les Français ont eu une réaction saine en évitant une mainmise complète sur tout le pays. »

M. BERNARD STASI (président délégué du C.D.S.).

« La majorité prétendait avoir des réserves et elle a multiplié les appels pour les mobiliser. Des abstentionnistes sont effectivement sortis de leur réserve, mais c'est pour amplifier la victoire de l'opposition. Le résultat des cantonales ne met certes pas en cause celui des présidentielles et des législatives. Ce succès est cependant bien plus qu'un avertissement.

» Il est à la fois un coup d'arrêt et un refus. Un coup d'arrêt, parce qu'en confiant à l'opposition le pouvoir dans la majorité des départements, les Français ont voulu stopper la mainmise du parti socialiste sur les centres de décision du pays. Un refus —, parce que les Français ont également manifesté leur profonde allergie au climat d'intolérance et de sectarisme qui règne dans notre pays depuis la victoire de la gauche. »

M. JACQUES BLANC (secrétaire général du parti républicain) :

« Le pouvoir a utilisé tous les moyens pour parvenir à ses fins en accaparant notamment les médias. La campagne d'intoxication de cette semaine n'a pas suffi. Au bout de trois cents jours les Français refusent la socialisation de notre pays. C'est une victoire pour l'opposition unie qui est allée au coude à coude dans ce combat. Cette victoire renforce l'implantation de l'opposition dans le pays et lui permettra, plus déterminée que jamais, de défendre l'intérêt et l'avenir des Français. »

M. MICHEL PINTON (secrétaire général de l'U.D.F.) :

« Ce qui me frappe le plus, c'est l'effondrement du parti socialiste dans de nombreux cantons urbains, ce qui prouve que le parti socialiste est très loin de représenter la classe salariée, puisque celle-ci, dans une large mesure, a voté pour l'opposition. C'est à mes yeux la leçon la plus importante du second tour. »

M. JEAN-PIERRE FOURCADE (président des clubs Perspectives et Réalités) :

« Cette élection montre la très grande déception devant la politique mise en œuvre par le gouvernement et la très grande inquiétude sur ce qui va se passer dans le domaine économique et social. L'unité de la campagne des forces de l'opposition a été très largement payante et très appréciée de l'opinion publique. Nos concitoyens ont compris que le projet du P.S. et du P.C. consistait à augmenter leur toute-puissance en prenant en main les pouvoirs locaux. C'est par les pouvoirs locaux que va commencer la reconquête. »

M. DIDIER BARIANI (président du parti radical) :

« Le sens politique des élections cantonales est celui d'un désaveu du pouvoir, dont l'usure prématurée apparaît à l'évidence. Les Français ont tenu à exprimer leur inquiétude face aux excès de la coalition socialo-communiste, qui, depuis juin 1981, se conduit comme en pays conquis et dont l'aveuglement trouve aujourd'hui une sanction incontestable. L'opposition retirera de ses succès un encouragement supplémentaire à construire l'avenir sans esprit de revanche et à préparer l'alternance dans un esprit nouveau. L'effondrement — en soi regrettable — des radicaux de gauche confirme qu'il n'existe pas aujourd'hui, pour les libéraux et les réformistes, d'espace politique aux côtés des socialistes. »

M. PATRICK GERARD (délégué général du Mouvement des jeunes giscardiens) :

« Le second tour a confirmé le premier.

» L'état de grâce est bien définitivement terminé ; le gouvernement qui s'était engagé à fond est désavoué.

» Après l'hiver du socialisme, c'est le printemps de la liberté. En avant, l'opposition ! »

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU (ancien ministre, vice-président des clubs Perspectives et Réalités) :

« Les Français ont confirmé leur vote du premier tour : non à l'alliance socialo-communiste, non aux doctrinaires, non à l'incompétence brouillonne qui conduit la France à la ruine. C'est plus qu'un avertissement donné par les électeurs, c'est un ordre : changez de politique. »

M. MAX LEJEUNE (président du Mouvement démocrate socialiste) :

« Les résultats de ces élections sont la conséquence d'une profonde désillusion et de la déception d'un pays qui voit le chômage s'accroître et s'installer, les ordonnances ne provoquant quant à elles aucune création d'emplois. Le doute et l'inquiétude de l'opinion s'affirment. »

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET (ancien ministre) :

« C'est au président de la République qu'il appartient, dans l'esprit de la Ve République, de rectifier l'erreur d'analyse et de corriger la trajectoire. S'il ne le faisait pas, le décalage entre la politique pratiquée et les aspirations du début provoquerait des tensions sociales et politiques très graves. »

M. OLIVIER STIRN (ancien secrétaire d'Etat, président du Mouvement social démocrate) :

« Déceptions, désillusions, inquiétudes ont provoqué, après les élections législatives partielles, un nouveau revers à la majorité. C'est un vote-sanction. Pour l'opposition, tout reste à faire. Ce serait une erreur pour elle de croire qu'il suffit d'attendre les prochaines échéances et d'imaginer qu'elle peut retrouver le pouvoir comme si les socialistes-communistes n'avaient constitué qu'une parenthèse. »

M. CHRISTIAN BONNET (ancien ministre) :

« Sur le plan politique, les découpages ne paient pas. Ils n'ont pas plus payé en 1982 qu'en 1976. On va en revenir à la proportionnelle : c'est comme cela qu'une formation politique qui connaît des déceptions peut sauver les meubles. La limitation du cumul des mandats va passer aux oubliettes. On va peut-être aussi lever le pied dans la décentralisation. Sur le plan économique, nous avons un grand point d'interrogation : appuiera-t-on sur le frein ou sur l'accélérateur des réformes ? »

M. JEAN-PIERRE SOISSON (ancien ministre) :

« Je ne crois pas qu'il y ait de changement profond pour l'instant dans l'attitude du président de la République. Le jeu peut être demain guidé par l'action du parti communiste. Quand la coalition socialo-communiste devra-t-elle se dissoudre ? C'est sur cette éventualité que le président de la République aura à se déterminer. »

AU R.P.R.

M. JACQUES CHIRAC (président du R.P.R.) :

« Les Françaises et les Français ont confirmé les résultats du premier tour en manifestant leur déception et leur inquiétude pour l'avenir à l'égard de la politique suivie par le gouvernement. L'opposition a confirmé son succès. Elle marque ainsi le succès d'une stratégie d'union qu'elle a engagée fermement depuis le 10 mai dernier et qui sera confirmée dans les prochains mois de façon à la conduire également au succès pour les élections municipales et les élections régionales.

» Les résultats des élections ne sont pas de nature à remettre en cause la légalité gouvernementale, mais ils marquent l'évolution de nos citoyens. Le gouvernement serait bien inspiré d'en tenir compte s'il veut se montrer réellement digne d'une démocratie qui ne saurait sous-estimer la qualité d'un scrutin populaire. »

M. BERNARD PONS (secrétaire général du R.P.R.) :

« Je voudrais remercier les Français pour leur bon sens. Le premier ministre avait voulu poser une question de confiance ; le suffrage universel s'est prononcé. La sanction est très nette, très importante, sans appel. Le R.P.R. est prêt, sur son projet politique, à des rencontres avec ses partenaires de l'opposition pour essayer de trouver une plate-forme commune. »

M. CHARLES PASQUA (président du groupe R.P.R. au Sénat) :

« En moins de dix mois de pouvoir, les dirigeants du P.S. et du gouvernement ont été désavoués par une grande partie du corps électoral. Le gouvernement doit en tirer les conséquences. Les Français ne veulent pas du bouleversement qu'on leur prépare et qu'on leur organise. »

M. JACQUES TOUBON (député R.P.R. de Paris) :

« L'amplification du mouvement du premier tour a provoqué un renversement de tendance dont l'ampleur est sans équivalent dans les élections précédentes. En exprimant avec bon sens leur déception devant le bilan et leur inquiétude devant les perspectives, les Français ont rejeté plus particulièrement trois aspects négatifs de la situation actuelle : le flottement de l'équipe gouvernementale, la confusion du pouvoir syndical et du pouvoir politique, l'extraordinaire laxisme de la gestion financière et budgétaire.

» Ce scrutin ne emt pas en cause la légalité du gouvernement et de la majorité parlementaire, mais sa dimension et la profondeur des motivations des électeurs entament certainement le soutien populaire de l'action menée par le pouvoir. Si, comme on peut le craindre, ce dernier n'infléchit pas sa politique, il prendra le risque de réduire de plus en plus la base démocratique de la majorité légale. L'enjeu est là : les prochaines élections générales et nationales démontreront-elles que l'opposition, à l'écoute des Français, traduit les aspirations de la majorité d'entre eux ? »

* * *

● *M. PHILIPPE MALAUD, ancien ministre, président du Centre national des indépendants et paysans.* — « Le C.N.I.P. enregistre avec satisfaction la confirmation de l'opposition profonde du peuple français au socialo-marxisme. Le C.N.I.P. se félicite particulièrement de la victoire de l'un de ses plus jeunes candidats, M. Georges Durand, qui a battu le ministre de la communication, M. Georges Fillioud. L'opposition doit s'orienter vers l'unité ; cela apparaît indispensable pour les municipales. »

...et ceux de la majorité

M. GASTON DEFFERRE (ministre de l'intérieur) :

« Le P.S., qui progresse par rapport au premier tour, reste le premier parti en France en voix et en sièges. Le résultat des élections cantonales n'est pas un succès pour les formations gouvernementales. Il vaut mieux perdre une élection cantonale qu'une élection législative.

» J'ai été mis en cause par M. Lecanuet ; il m'a fait un procès d'intention en disant qu'en présentant la loi de décentralisation j'avais l'intention de permettre à la gauche de gouverner l'ensemble des départements français ou, en tout cas, une très large majorité. Or je voudrais rppeler que, avant le vote de la loi sur la décentralisation, c'étaient les préfets qui étaient responsables de l'exécutif départemental. Or les préfets sont sous les ordres du gouvernement.

» En faisant voter cette loi, je savais parfaitement que l'opposition, qui détenait déjà plus de la moitié des présidences des conseils généraux, avait des chances de conserver une quantité importante de ses présidences, sans doute la moitié, si bien que, en faisant voter la décentralisation, j'ai offert à l'opposition la possibilité d'administrer un grand nombre de départements français.

» Malgré les résultats de ce soir, j'ai l'intention de continuer à présenter devant le Parlement la suite des projets de loi sur la décentralisation et, en particulier, le projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat et les départements, les communes et les régions, au profit des collectivités territoriales (...).

» La plupart des grandes réformes qui ont été entreprises par le gouvernement ont été votées, mais non pas encore appliquées, en tout cas pas complètement. Nous sommes à un moment où on voit les inconvénients de cette réforme soulignés par l'opposition, et où la grande majorité de la population n'est pas encore en mesure d'apprécier les avantages de ces réformes, qui se feront sentir dans les mois qui viennent. »

Sur l'éventualité d'une réforme électorale, M. Defferre a précisé : « Une réforme électorale était prévue. Elle était annoncée par les partis de la majorité au cours de la campagne électorale législative. Elle sera donc préparée comme toute réforme électorale et soumise au Parlement. »

AU P.S.

M. LIONEL JOSPIN (premier secrétaire du parti socialiste) :

« Le parti socialiste sera le premier parti en termes de siège, ce n'est pas un mauvais résultat. Mais il n'est pas possible de dire que la gauche a gagné ces élections. Il y aura un plus grand nombre de conseils généraux dirigés par la droite que nous ne le souhaitions. Pourquoi ces résultats ? Il y a eu un effet de reflux mécanique. La gauche a été emportée très loin, aux dernières législatives, par une dynamique créée par l'élection présidentielle. Elle a reflué sur des positions plus conformes à l'équilibre des forces politiques en France. Ensuite, la droite s'est mobilisée plus pleinement que la gauche, elle a vu dans ces élections une revanche politique, elle en a fait un enjeu national.

La politique que nous avons commencé à mener n'as pas encore porté ses fruits à beaucoup d'égards. Cela a inquiété davantage l'électorat de droite que cela n'a mobilisé l'électorat de gauche. Notre politique sera poursuivie. Néanmoins, il s'agit d'un avertissement dont il faudra tenir compte pour préparer les prochaines échéances, notamment les élections municipales, et j'espère que ces résultats montreront que lorsqu'on veut un changement réel, on se heurte à des forces puissantes qui utilisent parfois des moyens peu démocratiques. Je pense que cela va fouetter les énergies de tous ceux qui veulent le changement. »

M. JEAN POPEREN (secrétaire national du P.S.) :

« Il y a bien eu tassement, mais il faut savoir que chaque fois que la gauche applique son programme, les forces de la droite, qui disposent de ressources considérables, livrent une bataille implacable. Il va de soi que la majorité politique du pays, l'Assemblée nationale et le président de la République auront naturellement à tirer les conséquences de cet état de fait. Je n'ai pas le sentiment que les résultats de ce soir modifieront notre volonté. Peut-être nous donnerons-nous de nouveaux moyens. Tranquilles, nous le sommes et nous le resterons. Nous ne serons ni sourds ni aveugles. »

M. LOUIS MERMAZ (président de l'Assemblée nationale) :

« Il faudra accentuer la mobilisation et la présence sur le terrain. A partir du moment où l'on engage des réformes lourdes, où l'on modifie le jeu social, il faut intensifier l'explication. Il faut une véritable pédagogie auprès de l'opinion publique. Il faut partout des gens qui comprennent le changement. Nous ne sommes pas suffisamment aidés dans ce travail d'explication, j'ai la franchise de le dire, par les médias, l'ensemble de l'audiovisuel. Nous n'avons pas la télévision du changement. Il nous faut une meilleure télévision.

» Nous avons choisi une voie réformiste, cela suppose une certaine lenteur. Il ne suffit pas d'avoir conquis le pouvoir d'Etat. Nous allons nous donner les moyens du changement. Les soldats de l'An II étaient à plus de 50 % commandés par les généraux de l'Ancien Régime. Cela a posé quelques problèmes... Il faut un peu de renouvellement, probablement accélérer les circuits de distribution des réformes, qui ne sont pas encore suffisamment réalisées sur le terrain. Des gens sont inquiets de ce qu'il n'y a pas suffisamment de changement dans leur vie quotidienne. »

M. CLAUDE ESTIER (porte-parole du P.S. à l'Assemblée nationale) :

« La gauche a perdu les élections cantonales. Il s'agit d'un avertissement qui va nous amener à réfléchir sur la nécessité d'avoir une meilleure explication gouvernementale, plus de cohésion dans l'action. »

M. MARCEL DEBARGE (responsable des relations extérieures du P.S.) :

« Il faut revoir les priorités, il y a trop d'injustices sociales criantes. Si tout l'électorat de la gauche n'était pas au rendez-vous, c'est qu'il n'a pas constaté le changement dans le vécu quotidien. »

AU P.C.F.

LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS :

« Pour sa démagogie, la droite a utilisé sans retenue tous les moyens dont elle dispose toujours. Elle n'a pas hésité à se livrer à une opération contre le franc. Cette droite n'a qu'une ambition : contester la légitimité de la majorité de gauche, entraver par tous les moyens la mise en œuvre de la politique nouvelle. La majorité présidentielle et parlementaire doit tirer les leçons des élections cantonales en poursuivant le changement selon les engagements pris devant le pays en 1981 et au rythme alors décidé par le suffrage universel. Pour sa part, au sein de la majorité, au gouvernement comme à tous les niveaux, le P.C.F. continue et continuera à exercer dans cet esprit toutes ses responsabilités. »

M. GEORGES MARCHAIS (secrétaire général du P.C.F.) :

« C'est clair. Ce n'est pas un succès. Ces élections se traduisent au plan des voix par un tassement de la majorité. Ces élections cantonales ont été utilisées par la droite de manière pas très honnête. Tous les moyens ont été bons : la démagogie, l'affaire du franc... Il faut prendre en compte ce comportement de la droite. Il faut mettre en œuvre le changement, tel que l'ont voulu les Français par leur vote de mai et de juin. Il ne peut être question de pause ou d'accélération. Mais il faut être attentif au quotidien, à la vie concrète des gens.

» Ceux qui ont voulu le changement ne peuvent pas manquer de réfléchir sur le fait que la mise en œuvre du changement est plus difficile qu'on ne le pensait du fait du combat de la droite.

» Des mesures ont été prises, dont on ne voit pas les conséquences. Nous avons réussi à freiner le chômage, il faut le résorber. Il y a des gens qui trouvent que cela ne va pas assez vite. Il y a des impatiences légitimes, nous en avons conscience.

» Nous prendrons toutes nos responsabilités au gouvernement, y compris pour ce qui sera difficile et qui nécessitera des explications devant le pays. »

M. PIERRE JUQUIN (membre du bureau politique) :

« Le résultat n'est pas très satisfaisant. Des sujets de préoccupation résultent de ces élections. La droite a ratissé tous les mécontentements, elle a utilisé très largement tous les moyens dont elle dispose encore. Le changement doit se poursuivre au rythme décidé en 1981, conformément aux engagements. Il est important que cette politique soit bien expliquée et perceptible concrètement dans la vie quotidienne des Français. Je souhaite que nous réfléchissions ensemble dans la majorité, pour mieux faire dans le sens décidé en 1981.

» Le parti communiste doit prendre toutes ses responsabilités dans la majorité. Il est très important pour nous de mieux faire passer le message nouveau que nous avons élaboré à notre congrès de 1976. Le socialisme à la française est un message adapté à la société française moderne. Il y a un effort d'explication de longue haleine à faire. »

AU M.R.G.

M. R.-G. SCHWARZENBERG (président du Mouvement des radicaux de gauche) :

« Ce n'est pas Austerlitz pour la droite, Waterloo pour la gauche... Peut-être faut-il faire en sorte que la majorité soit un très large rassemblement qui dépasse les catégories socio-professionnelles traditionnellement acquises à la gauche. La politique suivie est bonne mais il appartient aux ministres de mieux l'expliquer. Ils doivent monter avec ardeur au filet. Il faut plaider les dossiers avec la plus grande énergie ».

AU P.S.U.

« L'avertissement adressé au gouvernement à travers les résultats de ces élections cantonales ne devrait pas être sous-estimé. Ce sont les insuffisances, les hésitations, voire l'abandon de certaines promesses électorales qui ont été sanctionnés ce dimanche. Aujourd'hui, le contenu même du changement doit être précisé, pour répondre réellement aux espoirs qui avaient permis la victoire du 10 mai. Le P.S.U. pour sa part, entend contribuer à l'ouverture d'un débat entre toutes les forces de gauche. »

A L'EXTRÊME GAUCHE

M. ALAIN KRIVINE (Ligue communiste révolutionnaire) :

« Le piétinement du changement n'ayant pas cessé entre les deux tours, les résultats des cantonales ne pouvaient être une surprise. La majorité P.C.-P.S. a perdu sur sa gauche et sur sa droite et se trouve devant un choix. Soit continuer sa politique de concession au patronat et réaliser une pause qui ne ferait que la conduire à sa perte, soit changer de politique en rassemblant et mobilisant les travailleurs sur des objectifs anticapitalistes. Le résultat des élections est la sanction d'une politique... ».

M. PIERRE BAUBY (parti communiste marxiste-léniniste) :

« Certains ont déjà parlé et reparleront de pause dans les réformes. Tout au contraire, une politique qui ménage les intérêts capitalistes, qui protège leur bastion dans l'appareil d'Etat, qui multiplie les hésitations, les prudences et les conceptions ne saurait que conduire à l'impasse et à l'échec. Elle ne répond pas à l'attente des travailleurs, de la jeunesse et des autres couches populaires, telles que les paysans. Comment n'en résulterait-il pas des désillusions et des difficultés de mobilisation des forces ouvrières et populaires ? »

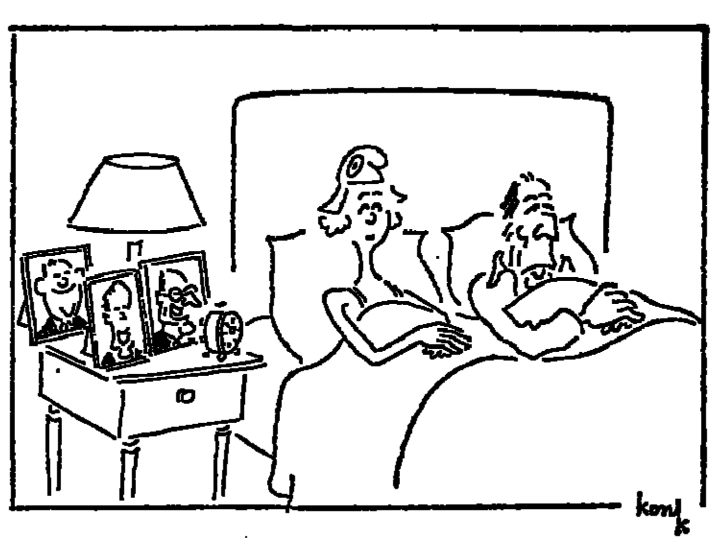
SPORTS ET POLITIQUE

Les commentateurs sportifs affectionnent les métaphores militaires. Les hommes politiques raffolent des comparaisons sportives. Les leaders de la gauche et de la droite ne s'en sont pas privés, dimanche soir, sur les chaînes de radio et de télévision.

Peu après 20 heures, M. Bernard Pons (R.P.R.), marque le premier essai : « *Le gouvernement fera moins bien que le XV de France et emportera la cuiller de bois !* » M. Charles Pasqua (R.P.R.), dans la foulée : « *Je suis extrêmement frappé que des sportifs de haut niveau, comme ceux à la tête du nouveau gouvernement, aient réussi un exploit extraordinaire : en moins de dix mois de pouvoir, les voilà désavoués par une grande partie du corps électoral.* »

M. Louis Mermaz (P.S.) va droit au but : « *Nous sommes dans une mêlée de rugby, il faut s'en dégager.* » Et M. Pierre Juquin (P.C.) monte au filet : « *Nous avions la balle de match et nous l'avons perdue, c'est certain.* »

Le coup de sifflet final a retenti au beau milieu d'une phrase de M. Jean Lecanuet (U.D.F.), sur le plateau de TF 1. Il était 23 heures. L'heure de Brésil-Allemagne, en direct de Rio. — Y. A.



(Dessin de KONK.)

A LA TÉLÉVISION

Gare aux médias !

Mini-soirée électorale dimanche à la télé. Très calme, très sereine, très prudente. On avait manifestement reçu des consignes : prière de ne pas s'exciter comme la semaine dernière, prière de manipuler les chiffres avec précaution et de ne pas nous balancer les résultats avec l'ardeur de tradition dans ces occasions-là.

Les journalistes bafouillaient les yeux baissés, le nez piqué dans leurs papiers, surtout sur FR 3, où leur embarras frisait le ridicule. A croire qu'ils avaient peur de montrer une aisance professionnelle qui aurait pu passer pour de l'indifférence à la défaite de la majorité.

On le comprend, notez, après avoir entendu Louis Mermaz s'en prendre, encore une fois sur Antenne 2, aux médias, accusés en termes très nets, très clairs, très inquiétants, de n'avoir pas favorisé la politique du changement, de n'avoir pas suffisamment donné la parole au gouvernement. Il faut, précisait-il, opposer à la morale bourgeoise une nouvelle mentalité. Et ce n'est pas la presse écrite, soumise au pouvoir de l'argent, qui s'en chargera.

Qu'est-ce à dire ? S'agirait-il dans l'esprit des socialistes de préférer la propagande à l'information ? On se posait la question, déçu de ne pas la voir relayée à l'écran.

Mini-drame, paraît-il, dans les coulisses de TF 1. On annonce, en effet, avant que ne s'ouvre le débat Marchais, Pons, Schwartzenberg, Lecanuet, une déclaration de Chirac. Si elle passe, je m'en vais, vous avez vingt secondes pour vous décider, annonce alors le leader du P.C. (1). Il n'en aura fallu que cinq à Roger-Xavier Lantéri pour s'incliner.

Et la liberté de l'information dans tout ça ? Je crains qu'elle ne soit pas pour demain. Pourtant, si Fillioud a perdu son siège, Jospin — il avait l'air décomposé — le reconnaissait, c'est bien à cause de la grogne des téléspectateurs. Alors attention aux prochaines élections. Gare à l'usage que vous ferez des médias. C'est une arme à double tranchant.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Le secrétaire général du P.C.F. prétendait que présenter à l'écran, hors du plateau, M. Chirac revenait à le faire apparaître comme « un président de la République ! ».

Les séquelles électorales de la «grande brouille» ?

(Suite de la première page.)

L'équilibre des forces se renverse à son profit dans sept départements dont le conseil général est présidé par une personnalité appartenant à la majorité gouvernementale (trois P.S. en Côte-d'Or, Savoie et Seine-et-Marne, deux P.C. dans l'Essonne et en Meurthe-et-Moselle, un M.R.G. dans l'Eure et un divers gauche en Haute-Saône). Il y a égalité de sièges entre opposition et majorité dans l'Allier et la Saône-et-Loire, respectivement « dirigés » par un communiste et un socialiste, ainsi que dans l'Aisne, la Corrèze détenues par des modérés et la Corse du Sud dont le président sortant est R.P.R.

L'opposition est majoritaire en sièges dans cinquante-cinq départements métropolitains alors qu'elle détenait cinquante et une présidences et la majorité ne domine plus que trente-cinq départements alors qu'elle avait quarante-quatre présidents. Le parti socialiste perdra sans doute dans la foulée de l'élection des nouveaux présidents de conseil général la direction des conseils régionaux de Bourgogne, de Franche-Comté et de Haute-Normandie.

Dans les 1 036 cantons qui restaient à pourvoir en métropole, le parti socialiste demeure certes « le premier de France » par les voix avec 35,04 % des suffrages exprimés, l'ensemble de la gauche (extrême gauche, P.C.F., P.S., M.R.G. et « divers gauche ») en totalisant 51,84 % contre 48,08 % au R.P.R., à l'U.D.F. et aux « divers droite », mais dimanche, c'est de sièges qu'il s'agissait.

A cet égard, le bilan des deux tours est éloquent et prouve fort bien que la gauche n'a pas été capable de se ressaisir. Alors qu'il y avait, selon le ministère de l'intérieur, 167 cantons supplémentaires, ses représentants ont perdu 100 sièges (1 pour l'extrême gauche, 45 pour le P.C.F., 7 pour le P.S., 27 pour le M.R.G. et 20 pour les « divers gauche ») et ceux de l'opposition en ont gagné 287 (144 pour le R.P.R., qui apparaît plus que jamais dominant au sein de ce bloc, 71 pour l'U.D.F. et 52 pour les « divers droite »).

Les porte-parole des formations de la majorité n'ont pas même tenté de faire contre mauvaise fortune bon cœur et ont reconnu la défaite, à commencer par M. Defferre, ministre de l'intérieur, bien décidé néanmoins à présenter devant le Parlement *« la suite des projets »* de décentralisation. M. Jospin, premier secrétaire du P.S., admet *« un reflux sur des positions plus conformes à l'équilibre des forces politiques en France »*. M. Marchais, secrétaire général du P.C.F. enregistre *« un tassement de la majorité »* et il fait observer tout à la fois, ce qui mérite d'être relevé, qu'il importe de mieux répondre à des *« impatiences légitimes »*, mais qu'il ne faut *« ni pause ni accélération »*.

Tous s'accordent sur la nécessité de « tirer les conséquences de cet état de fait », comme dit M. Jean Poperen (P.S.), mais le tout est de savoir comment s'y prendre.

Des données, dont les leaders politiques ne disposaient pas au moment où ils s'exprimaient, ne sont pas encourageantes pour la majorité. Les reports de voix se sont mal opérés au sein de la gauche. Les déboires qu'ont connus les deux cent vingt-six communistes, candidats uniques de la gauche au second tour, ont été considérables. M. Paul Balmigère, *député de la 4e circonscription de l'Hérault,* maire de Béziers, est battu dans le canton d'Agde, alors que le potentiel des voix de gauche du 14 mars représentait 57,03 % des suffrages exprimés, mais bon nombre d'infortunes sont sensiblement plus criantes : le « déchet » dépasse 30 points de pourcentage dans les cantons de Montagnac, Hérault (—34,84) et dépasse les 10 points à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Allier (—10,24) ; à Excideuil, Dordogne (—12,03) ; à Beaucaire (—13,54) ; et à Alès, Sud-Est (—13,26) ; à Marciac, Gers (—10,20) ; à Roujan, Hérault (—10,36) ; à Saint-Germain-du-Bel-Air, Lot (—10,47) ; à Bavay, Nord (—13,65) ; à Houdain (—10,16) ; et à Lens-Est, Pas-de-Calais (—10,63) ; à Bagnères-de-Bigorre, Hautes Pyrénées (—11,15) ; à Château-du-Loir, Sarthe (—23,62) ; à Monceau-les-Mines, Saône-et-Loire (—10,25 ; à Villebrumier, Tarn-et-Garonne (—11,89) ; à Rochechouart, Haute-Vienne (—11,16) ; et à Villiers-sur-Marne, Val-de-Marne (—11,45).

Il s'agit, certes, de cantons dont bon nombre étaient promis au P.C.F., mais cette absence de « mobilisation unitaire » n'en est pas moins préoccupante pour la gauche. Elle l'est d'autant plus que dans l'autre sens les choses ne vont pas mieux. Ainsi les « candidats uniques » socialistes enregistrent-ils, eux aussi, des déchets souvent considérables : 36,38 points à Massat, Ariège ; 13,44 à Rieupeyroux, Aveyron ; 13,94 à Courçon, Charente-Maritime ; 38,76 au Haut-Nebbio, Haute-Corse ; 20,34 à Auneau, Eure-et-Loir ; 47,74 à Quissac, Gard ; 27,88 à Aignan, Gers ; 12,80 à Montpont-en-Bresse, Saône-et-Loire ; 16,53 à La Suze-sur-Sarthe, Sarthe ; 19,96 à Boos, Seine-Maritime ; 47,51 à Cadalen, Tarn ; 26,88 à Montech, Tarn-et-Garonne.

Cette réciprocité dans l'indifférence ou dans la mauvaise volonté constitue un fait nouveau qui donne à penser que si les états-majors n'envisagent pas un seul instant de rompre l'unité parlementaire et gouvernementale leurs électorats continuent de « vivre » la grande brouille qui avait duré du 23 septembre 1977 jusqu'au printemps 1978.

Il ressort d'autre part d'une statistique du ministère de l'intérieur que la gauche n'a eu que 36,53 % des élus dans les cantons « ruraux » (399 sur 1 092) ce qui n'est pas surprenant, mais n'a pas dépassé 46,77 % (399 sur 853) dans les cantons « urbains » ce qui mérite réflexion.

Ce sont deux avertissements auxquels MM. Mitterrand et Mauroy seraient avisés de prêter la plus grande attention.

RAYMOND BARRILLON.

LE REVERS

(Suite de la première page.)

La gouvernement ne changera ni la nature ni le rythme de ses réformes ; il en espère fermement à terme des effets bénéfiques, et c'est bien là sa défense. Encore faut-il que ses projets soient réellement et plus rapidement mis en œuvre, et, pour ne prendre qu'un exemple, sait-on que les décrets d'application des contrats de solidarité n'ont pas encore été tous publiés ?

Mais, accaparé par les grands débats et les grandes réformes, le gouvernement ne s'est probablement pas assez soucié de « la vie des gens ». A ce niveau-là, le changement n'a guère été perceptible pour nombre d'électeurs de gauche. La défense de la nature, la réduction du service militaire, la création d'emplois publics, qui en avaient séduit plus d'un, se font trop attendre.

Sans parler des maladresses répétées à l'égard des cadres et partant, des retraités.

Majorité et opposition sont au moins d'accord sur un point, sur un mot. L'un et l'autre considèrent que, plus encore que le premier tour, le second est un « avertissement ». Mais l'opposition pense qu'il faut une autre politique, et la majorité, une meilleure explication de la même politique.

L'avertissement vaut pour les prochaines élections municipales. La gauche l'avait largement emporté en 1977, comme aux cantonales de 1976. Si l'avertissement n'était pas entendu, elle ne pourrait que perdre des municipalités. Mais, compte tenu de l'enjeu, ce serait alors plus qu'un revers, ce serait une défaite.

J. F.

Dans la presse parisienne

Tandis que, dans les titres de la presse parisienne, « France-Soir » s'en tient aux chiffres (« 59 % des sièges pour l'opposition ») et que « le Matin » se borne à un constat (« gauche : recul confirmé »), « le Figaro » parle de « débâcle », « l'Aurore » d'« effondrement ». Fidèle à ses jeux de mots incisifs contre la majorité, « le Quotidien de Paris » se réjouit de « l'affront populaire ». Mais, pour « l'Humanité », il n'y a qu'une seule réponse : « poursuivre le changement », à ce que « Libération » appelle « un deuxième mauvais tour pour la gauche ».

LE MATIN DE PARIS : vers des épreuves institutionnelles.

« En préparant sa réforme sur la décentralisation, Gaston Defferre, ministre d'Etat, ne s'attendait pas à une baisse aussi sensible de l'électorat de gauche, surtout moins d'un an après le raz de marée des législatives. Dans la mesure où la loi Defferre offre au président du conseil général des pouvoirs quasi identiques — en particulier dans l'ordre des décisions financières — à ceux dont disposait traditionnellement le préfet, on va, à l'évidence, se trouver devant des situations conflictuelles qui pourraient être graves et aller jusqu'au blocage du système administratif si une majorité des assemblées déparementales refuse de s'aligner sur les options du gouvernement central. Cela est plus qu'un risque, puisque les responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. ne sont nullement disposés — la campagne des cantonales vient de le démontrer — à jouer le jeu du loyalisme. Ils veulent, au contraire, en découdre, et c'est peu d'écrire qu'une rude et brutale bataille pour les municipales de 1983 est d'ores et déjà engagée (...). C'est une période d'épreuves institutionnelles — à travers les conseils généraux — et politiques qui s'ouvre pour le gouvernement socialiste. »

L'HUMANITE : la droite n'accepte pas l'alternance.

« On peut penser que la campagne d'affolement et de calomnie menée par les dirigeants de l'ex-majorité a réussi non seulement à rassembler la droite, mais aussi à troubler une partie des électeurs de gauche. Pour s'en tenir à un seul exemple, la spéculation sur le franc déclenchée par la haute finance entre les deux tours de scrutin était à l'évidence destinée à créer un climat d'inquiétude et de défiance à l'égard du gouvernement. Elle n'a sans doute pas été sans efficacité.

Cette campagne montre que la droite, battue l'an dernier, n'accepte pas en réalité l'alternance et qu'elle voudrait revenir sur le verdict du suffrage universel. Voilà pourquoi elle a mis en œuvre tous ses moyens, et ces moyens restent considérables : elle dispose de l'argent, de puissants leviers économiques, de fortes positions dans les organismes institutionnels et dans les moyens d'information. Son objectif en la circonstance n'est pas de développer la démocratie régionale, mais d'entraver la politique du gouvernement et de briser l'union de la gauche.

Il appartient à cette dernière de tirer les leçons du scrutin. D'abord en resserrant son union pour la réalisation de la politique gouvernementale, pour la poursuite du changement au rythme choisi par le suffrage universel en 1981. Les communistes pour leur part sont résolus à tout mettre en œuvre pour que ces derniers ne soient pas privés de leur victoire. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE FIGARO : une majorité de Français ne supporte plus la gauche.

« Pourquoi la déroute de la gauche ? Pour deux raisons principales :

» D'abord le fait que les Français ne veulent pas du changement de société, qui est le cheval de bataille socialiste ;

» Ensuite le sentiment encore diffus, mais qui se cristallise, que, dix mois après le 10 mai, le pouvoir socialiste a enclenché un processus politique, social et économique qui conduit inexorablement à la mise en cause des libertés et à l'abaissement de la France (...)

» Une majorité de Français ne supporte plus le régime mis en place le 10 mai. Il s'agit aujourd'hui de leur fournir les moyens, dans un premier temps, de limiter les dégâts. Dans un second, de renverser ce régime, par les voies légales.

C'est parfaitement possible. »

(MAX CLOS.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la leçon de l'échec.

« Le système de la représentation proportionnelle, seul capable de maintenir les acquis de la gauche dans la conjoncture actuelle, va connaître une nouvelle ferveur. Pour les prochaines municipales, c'est sûr. Pour les législatives ? Il s'agirait alors d'un changement de régime.

» Reste l'orientation générale de la politique du pouvoir. Jean Poperen affirme au nom du P.S.: « Nous ne serons ni sourds ni aveugles. » *Le président Mermaz ajoute qu'il faut accélérer le circuit de distribution des réformes. Que signifient ces étranges formules ? En réalité, le chef de l'Etat seul va tirer la leçon de l'échec. Mais contre qui ? Contre ses enragés ou contre ses modérés ? »*

(PAUL GUILBERT.)

LIBERATION : la télévision a donné une image grossissante des incohérences socialistes.

« La droite usée, vieillie par vingt ans de pouvoir continu, avait besoin d'une cure d'opposition. C'était le diagnostic de Jacques Chirac. Traversée nécessaire, selon lui pour retrouver une âme, pour retrouver une force. Et rien de tel que l'opposition pour se faire les dents. Il suffit de mordre de temps en temps, de tirer sur un pantalon mal taillé, dont l'ourlet traîne à terre. Donc l'opposition s'oppose. Rien de plus normal, et cela n'a rien à voir avec un complot. Du moins pour l'immédiat. Mais en criant au loup toutes les cinq minutes, Pierre Mauroy et les hussards du gouvernement manifestent tout simplement leur perte de sang-froid.

» Ce n'est pas la droite qui inquiète, y compris l'électorat socialiste, c'est la manière dont les dirigeants socialistes répondent à la droite. (...)

» La télévision a un été un piège pour le nouveau régime : elle a donné une image grossissante des « incertitudes », *des* « hésitations » *et des* « incohérences » *socialistes. Un grossissement qui ne correspond pas toujours à la réalité. Mais c'est justement cela la télévision lorsqu'elle reste* « la voix de la France ».

» Les socialistes ont été victimes d'une télévision qu'ils n'ont pas su formellement libérer. »

(SERGE JULY.)

FRANCE-SOIR : la quadrature du cercle.

« Le pouvoir est, ce matin, devant un choix bien difficile à faire. Pour retrouver derrière lui la majorité des Français dont il a besoin pour mener à bien son action, il lui faudrait à la fois satisfaire les impatients à sa gauche et rassurer les inquiets à sa droite. C'est presque la quadrature du cercle. »

(THIERRY DESJARDINS.)

M. Mitterrand envisage un retour à la proportionnelle

(Suite de la première page.)

Un tel geste n'était pas inutile. Car l'échec de la gauche dans les assemblées départementales pose au président de la République de multiples questions, qui touchent au sort du gouvernement, au contenu du changement, à l'avenir d'une composante de centre-gauche au sein de la majorité, et, *last but not least,* au mode de scrutin.

S'il est clair qu'un avertissement de la moitié du corps électoral ne remet pas en cause le sort du premier ministre, il est non moins clair qu'au sein du gouvernement une remise en ordre s'impose. Le constat en avait été fait bien avant le scrutin (*le Monde* du 20 février). Sauf à donner l'impression que le pouvoir s'affole ou cède à la moindre brise électorale, une telle remise en ordre ne peut plus prendre place dans la foulée des élections. On devrait donc attendre que les esprits s'apaisent : M. Mitterrand ne prévoit pas de remaniement ministériel dans l'immédiat.

Quant au contenu du changement, MM. Mauroy et Jospin avaient répondu par avance : il ne saurait être modifié, même si, à l'occasion, il peut être salutaire de se donner un délai supplémentaire : c'est le cas pour l'ordonnance sur l'abaissement de l'âge de la retraite ; ce n'est pas le cas pour les projets de loi sur l'extension des droits des travailleurs, ou sur la réforme de l'audiovisuel, qui sont bien avancés.

M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., a d'ailleurs précisé la philosophie des ajustements nécessaires : « *Nous avons voulu avancer sur toute la ligne,* a-t-il expliqué ; *il nous faut aujourd'hui saisir le plus important ; c'est une question de choix dans les urgences ; à l'évidence le plus important, c'est de réussir le redressement économique et avancer plus vite dans la voie de la justice sociale.* » Pour sa part, *l'Humanité* titre sur toute la largeur de sa première page, lundi 22 mars : « Une seule réponse : poursuivons *le changement* ».

M. Mitterrand n'envisage donc pas de renoncer à instaurer un « *socialisme à la française* » : ne serait-ce que parce qu'il en espère une meilleure assise électorale pour la gauche. L'action du gouvernement lui paraît être, à terme, son meilleur atout : elle a été conçue de telle sorte qu'elle ne devrait porter ses fruits qu'ultérieurement. Mais, de ces fruits tardifs, le chef de l'Etat attend non seulement l'arrimage de l'électorat populaire, mais aussi la fixation d'un électorat modéré. Bref, il attend de la réalisation de ses propres promesses électorales la solution d'une équation on ne peut plus difficile à résoudre.

Les élections cantonales ont, en effet, montré que l'on peut perdre sur deux tableaux. Dans les classes populaires : en témoignent les reculs enregistrés dans des cantons urbains où abondent les cités H.L.M., comme à Meyzieu, dans le Rhône, fief de M. Jean Poperen ; mais aussi dans certaines couches modérées : en témoigne aussi l'effacement du M.R.G.

Sans une composante de centre-gauche, on voit mal comment la majorité pourrait rester la majorité. Dès le lendemain de sa victoire, M. Mitterrand avait d'ailleurs incité plusieurs personnalités se situant dans cette mouvance à s'organiser durablement. Rien ne s'est produit : ni le M.R.G. ni MM. Jobert ou Dabezies n'ont entrepris quoi que ce soit. Il est vrai que dans le camp adverse, par exemple chez les centristes, des hommes tels que M. Bernard Stasi se sont interdit tout rapprochement avec la gauche au pouvoir.

Si bien que le chef de l'Etat n'est pas loin de penser que le P.S. gagnerait à récupérer lui-même ce « centre-gauche » au sein duquel les cadres sont les plus nombreux (2). Ce projet découle d'une préoccupation ancienne et désormais prioritaire : comment mettre la majorité à l'abri des fluctuations marginales du corps électoral ? Comment, dans le même temps, faire du P.S. le pivot de la vie politique française ? La réponse à ces deux questions passe par une refonte du mode de scrutin.

L'effet d'amplification

Premier secrétaire du P.S., M. Mitterrand s'était déclaré favorable à la représentation proportionnelle pour des raisons plus pragmatiques que théoriques. Il pense qu'un mode de scrutin, quel qu'il soit, produit au bout d'une quinzaine d'années des effets pervers qu'il convient de corriger. Ayant lui-même profité, à la faveur du système majoritaire, d'une évolution somme toute ténue de l'électorat (celui-ci reste divisé en deux blocs puissants et à peu près équivalents, une marge centriste faisant la décision), il n'entend pas laisser la gauche, ou plutôt les socialistes, à la merci d'un mouvement analogue en sens inverse. Un mouvement tel que celui qui vient de se manifester aux cantonales.

Le scrutin majoritaire a, une fois de plus, produit un effet d'amplitude qui a largement profité à l'opposition : passant de 52 % à 49,3 % des voix (au premier tour), la gauche tombe en métropole de 50 % à 41 % des sièges. Les cantonales sont donc venues à point nommé pour conforter le chef de l'Etat dans sa volonté de réforme de la loi électorale. L'objectif qu'il assigne à celle-ci est d'installer solidement et durablement le P.S. dans *une position* centrale qui fasse de ce parti le point de passage obligé de toute nouvelle expérience gouvernementale.

La conviction du chef de l'Etat est en effet que les socialistes peuvent encore progresser : s'ils ne peuvent pas retrouver et maintenir leur score du mois de juin 1981 (37,51 % avec le M.R.G.) qui ne recouvre aucune réalité politique, ils doivent pouvoir se situer régulièrement entre 30 % et 35 % du corps électoral. A une condition toutefois : que le P.S. reste ancré à gauche, faute de quoi le P.C. pourrait reconquérir le terrain perdu. Cette stabilisation à long terme passe par des sacrifices à court terme : l'introduction de la représentation proportionnelle réduira, bien évidemment, le nombre des députés socialistes.

Aux yeux du chef de l'Etat, cette proportionnelle régionale et nationale (M. Mitterrand étant hostile à *une proportionnelle* départementale) devra être corrigée par une certaine dose de scrutin majoritaire ; elle devra surtout préserver les deux tours de scrutin et donc la possibilité de « primaires » dans chacun des deux camps.

La réflexion, dans ce domaine, en est encore au stade des objectifs : le gouvernement, en liaison avec le P.S., devra rapidement mettre les modalités au point, afin que le Parlement puisse être saisi dès le mois d'octobre prochain. Ainsi les prochaines élections municipales se dérouleront-elles avec une nouvelle règle du jeu.

Celle-ci ne saurait cependant dispenser la gauche de l'effort qu'elle doit consentir pour transformer en adhésion à son projet le rejet du pouvoir précédent dont elle a bénéficié. Faute de quoi elle s'exposerait à renouveler l'expérience des 14 et 21 mars. Déjà, les élections municipales de 1983 apparaissent on ne peut plus ouvertes...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) Une enquête de la Sofres publiée samedi 20 mars par *le Nouvel Observateur,* montre que les cadres se définissent majoritairement comme « *sociaux-démocrates* ».

DES ÉLECTIONS CANTONALES

La physionomie du scrutin

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR...

Le bilan chiffré des deux tours de scrutin en métropole (sièges)

Etiquettes	Sortants	Elus	Balance
Ext. g.	2	1	– 1
P.C.F.	236	191	– 45
P.S.	511	504	– 7
M.R.G.	88	61	– 27
Div. g.	61	41	– 20
R.P.R.	179	323	+ 144
U.D.F.	389	460	+ 71
Div. d.	311	363	+ 52
Ext. d.	1	1	–
Totaux	1 778	1 945	

Le ministère évalue à 167 le nombre des cantons créés, d'où l'écart entre le nombre des sortants et celui des élus et entre le total des sièges gagnés (267) et celui des sièges perdus (100).

Les résultats du second tour en métropole (voix)

Inscrits 11 047 037
Votants 7 760 126
Abstentions .... 3 286 911 (29,75 %)
Suffr. exprimés 7 519 948

Etiquettes	Nombre de voix	% par rapport aux suffrages exprimés
Extr. g.	1 506	0,02
P.C.F.	1 027 950	13,66
P.S.	2 635 286	35,04
M.R.G.	132 798	1,76
Divers g.	104 516	1,38
R.P.R.	1 693 106	22,51
U.D.F.	1 169 277	15,54
Divers d.	754 987	10,03
Ecologistes	522	0,006

Les présidents « sortants » : 37 réélus et 3 battus

TRENTE-SEPT ONT ÉTÉ RÉÉLUS

● **Trente au premier tour :**

MM. Michel d'Aillières, U.D.F.-P.R. (Sarthe) ; Jacques Barrot, U.D.F.-C.D.S. (Haute-Loire) ; Jacques Baumel, R.P.R. (Hauts-de-Seine) ; Louis Besson, P.S. (Savoie) ; Charles de Cossé-Brissac, U.D.F.-rad. (Loire-Atlantique) ; Joseph Caupert, U.D.F.-P.R. (Lozère) ; Michel Crucic U.D.F.-P.R. (Vendée) ; Émile Didier, M.R.G. (Hautes-Alpes) ; Franz Duboscq, R.P.R. (Pyrénées-Atlantiques) ; Léon Eeckhoutte, P.S. (Haute-Garonne) ; Maurice Faure, M.R.G. (Lot) ; Jean François-Poncet, U.D.F. (Lot-et-Garonne) ; Henri Goetschy, U.D.F.-C.D.S. (Haut-Rhin) ; Raymond Hanin, U.D.F.-P.R. (Haute-Marne) ; Roland Huguet, P.S. (Pas-de-Calais) ; Léon Jozeau-Marigné, CNIP (Manche) ; Jean Lecanuet, U.D.F.-C.D.S. (Seine-Maritime) ; Max Lejeune, U.D.F.-M.D.S. (Somme) ; Kléber Loustau, mod. (Loir-et-Cher) ; Kléber Malécot, U.D.F.-C.D.S., (Loiret) ; Louis Mermaz, P.S. (Isère) ; Michel d'Ornano, U.D.F.-P.R. (Calvados) ; Jean Palluy, U.D.F.-C.D.S. (Rhône) ; Bernard Pellarin, U.D.F.-P.R. (Haute-Savoie) ; Christian Poncelet, R.P.R. (Vosges) ; Jean Puech, U.D.F.-P.R. (Aveyron) ; Jean-Marie Rausch, U.D.F.-C.D.S. (Moselle) ; Henri Torre, U.D.F.-P.R. (Ardèche) ; Georges Treille, U.D.F.-rad. (Deux-Sèvres) et Georges Valbon, P.C. (Seine-Saint-Denis).

● **Sept au second tour**

MM. Arsène Boulay, P.S. (Puy-de-Dôme) ; Michel Germa, P.C.F. (Val-de-Marne) ; André Laignel, P.S. (Indre) ; André Madoux, U.D.F. (Meuse) ; Louis Orvoën, U.D.F.-C.D.S. (Finistère) ; Jacques Roynette, P.S. (Seine-et-Marne) et Marcelle Ville, P.S. (Oise).

TROIS ONT ÉTÉ BATTUS

● **Deux au premier tour :**

MM. Denis Maire, P.S. (Territoire de Belfort) et Pierre Palau, P.S. (Côte-d'Or).

● **Un au second tour :**

M. Georges Debat, mod. (Corrèze).

Ne se représentaient pas, quatre présidents dont les cantons étaient soumis à renouvellement : MM. Auguste Joubert, CNIP (Doubs) ; Henri Mouche, app. CNIP (Charente) ; Marcel Prévoteau, U.D.F.-C.D.S. (Marne) et Paul Regaudie, P.S. (Haute-Vienne). Depuis le décès, le 22 novembre 1981, de M. Pierre Labonde, U.D.F.-P.R., le conseil général de l'Aube n'avait plus de président.

SEPT SUCCÈS ET UN ÉCHEC

Huit des quarante-quatre membres du gouvernement de M. Pierre Mauroy sollicitaient leur élection ou leur réélection. Le seul échec est celui de M. Georges Fillieud, P.S., membre de la commission, battu à Romans-I (Drôme).

Ont été réélus au premier tour : MM. François Abadie, M.R.G., secrétaire d'État au tourisme, à Lourdes-Est (Hautes-Pyrénées) ; Georges Lemoine, P.S., secrétaire d'État à la défense, à Chartres-Sud-Est (Eure-et-Loir) et Louis Le Pensec, P.S., ministre de la mer, à Quimperlé (Finistère).

Ont été réélus au second tour : MM. Jean Auroux, P.S., ministre du travail, à Roanne-Sud (Loire) ; Henri Emmanuelli, P.S., secrétaire d'État aux DOM-TOM, à Tartas-Ouest (Landes) et Marcel Rigout, P.C.F., ministre de la formation professionnelle à Pierre-Buffière (Haute-Vienne). A été élue au second tour : Mme Édith Cresson, P.S.

... SELON NOS ESTIMATIONS

Métropole

Inscrits 11 056 140
Votants 7 759 410
Abstentions .... 3 296 730 (29,81 %)
Suffrages exprimés 7 515 355

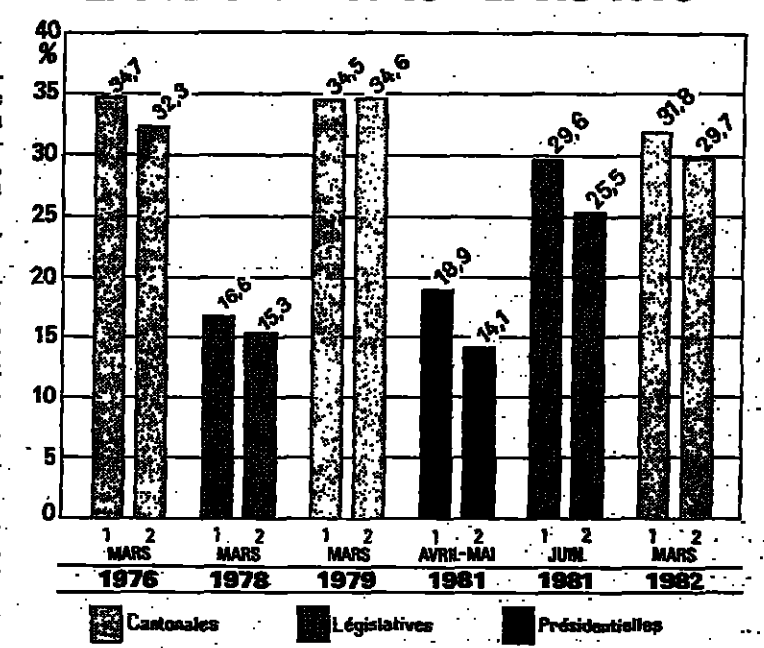
Familles	Tendances	Voix	%	Voix	%
P.C.				1 035 281	13,77
P.S. et app.	P.S. P.S. diss. sout. P.S.	2 618 941 22 842 11 511	34,84 0,30 0,15	2 653 294	35,30
M.R.G. et app.	M.R.G. sout. M.R.G.	134 045 9 860	1,78 0,13	143 905	1,90
Divers gauche	Div. g. M.D.	33 971 4 421	0,45 0,05	38 392	0,51
Total gauche				3 870 852	51,50
Div. mod.				662 989	8,82
U.D.F. et app.	P.R. C.D.S. U.D.F. rad. M.D.S. sout. U.D.F.	456 995 358 830 277 407 85 585 37 684 24 370	6,06 4,77 3,69 1,13 0,50 0,32	1 240 871	16,51
R.P.R.	R.P.R. sout. R.P.R.	1 690 143 15 544	22,48 0,20	1 705 687	22,69
C.N.I.P.				34 434	0,45
Total droite				3 643 981	48,48
Ecol.				522	

BALANCE DES SIÈGES

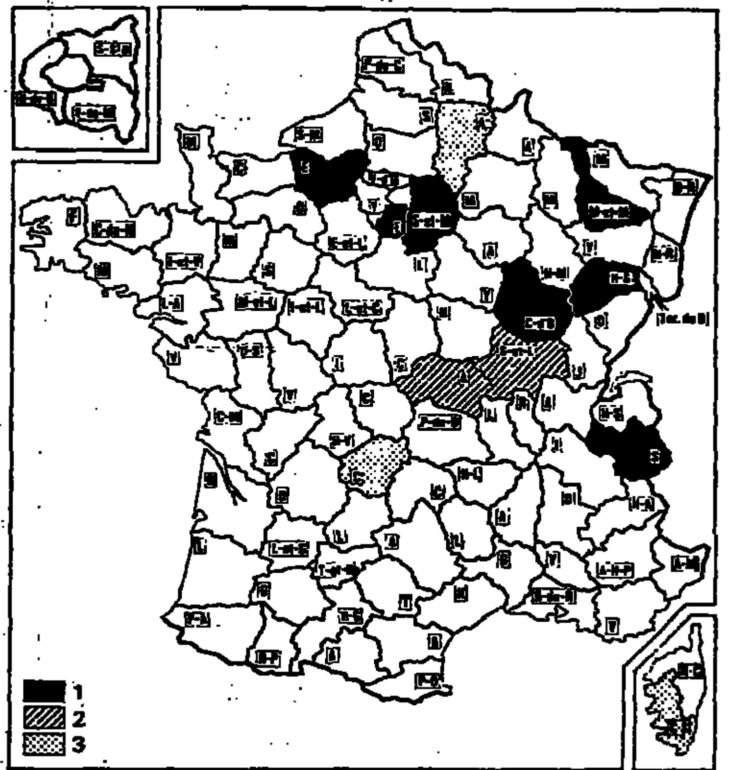
(Métropole + outre-mer)

	Sièges renouvelés	Elus 1er tour	Elus 2e tour	Elus Total
Extr. gauche	2	4	0	4
P.C.	244	26	173	199
P.S. et app.	525	121	394	515
M.R.G. et app.	87	17	42	59
Div. gauche	56	17	22	39
Total gauche	914	185	631	816
U.D.F-M.D.S.	13	11	0	11
U.D.F.-rad.	54	37	13	50
U.D.F.-C.D.S.	147	136	47	183
U.D.F.-P.R.	158	146	61	207
U.D.F. et app.	94	59	45	104
R.P.R. et app.	199	196	152	348
Modérés	247	167	111	278
C.N.I.P.	22	15	2	17
Total droite	934	767	431	1 198
TOTAL	1 848	952	1 062	2 014

LES ABSTENTIONS DEPUIS 1976



Les transferts de la majorité à l'opposition et les cas d'égalité



1. – Départements dont le président du conseil général appartient à la majorité et qui passent à l'opposition.

2. – Départements dont le président du conseil général appartient à la majorité et où il y a égalité entre l'opposition et la majorité.

3. – Départements dont le président du conseil général appartient à l'opposition et où il y a égalité entre l'opposition et la majorité.

Les 49 parlementaires élus ou réélus...

I. – DEPUTÉS (32) :

● *P.C.* (6) :
MM. Chomat (Loir), Ducoloné (Hauts-de-Seine), Jarosz (Nord), Renard (Aisne), Soury (Charente), Vial-Massat (Loire).

● *P.S.* (24) :
MM. Bardin (Nièvre), Benedetti (Gard), Bernard (Tarn), Bockel (Haut-Rhin), Boucheron (Ille-et-Vilaine), Cassaing (Corrèze), Delisle (Calvados), Dollo (Côtes-du-Nord), Drouin (Moselle), Gourmelon (Finistère), Laignel (Indre), Leonetti (Bouches-du-Rhône), Madrelle (Gironde), Marchand (Charente-Maritime), Massot (Alpes-de-Haute-Provence), Perrier (Savoie), Peuziat (Finistère), Pinard (Doubs), Pistre (Tarn), Rodet (Haute-Vienne), Santrot (Vienne), Mme Soum (Pyrénées-Orientales), MM. Vacant (Puy-de-dôme), Vennin (Loire).

● *U.D.F.* (1) :
M. Clément (Loire).

● *R.P.R.* (1) :
M. Miossec (Finistère).

II. – SÉNATEURS (17) :

● *P.C.* (1) :
M. Schmaus (Hauts-de-Seine).

● *P.S.* (9) :
MM. Bastié (Aude), Bialski (Nord), Bœuf (Gironde), Courteau (Aude), Fuzier (Seine-Saint-Denis), Perrein (Val-d'Oise), Pontillon (Hauts-de-Seine), Tardy (Alpes-de-Haute-Provence), Varlet (Nord).

● *Gauche démocratique* (3) :
MM. Léchenault (Saône-et-Loire), Sempé (Gers), Mouly (Corrèze).

● *Union centriste* (2) :
MM. Palmero (Alpes-Maritimes), Sauvage (Maine-et-Loire).

● *Répub. indépendants* (2) :
MM. de la Verpillière (Ain), Voilquin (Vosges).

...les 9 battus...

I. – DÉPUTÉS (7) :

● *P.C.* (1) :
M. Balmigère (Hérault).

● *P.S.* (6) :
MM. Aumont (Aisne), Beltrame (Vosges), Destrade (Pyrénées-Atlantiques), Fourré (Seine-et-Marne), Malandain (Yvelines), Claude Michel (Eure).

II. – SÉNATEURS (2) :

● *Gauche démocratique* (1) :
M. Rigou (Charente-Maritime).

● *Répub. indépendants* (1) :
M. Bernard ou Mousseaux (Indre).

...les 8 qui ont échoué...

I. – DÉPUTÉS (6) :

● *P.S.* (6) :
MM. Bertile (la Réunion), Cabé (Landes), Chanfrault (Haute-Marne), Chauveau (Sarthe), Haye (Gironde), Mme Fiévet (Cher).

II. – SÉNATEURS (2) :

● *P.C.* (1) :
M. Jargot (Isère).

● *Répub. indépendants* (1) :
M. Pintat (Gironde).

...et les 2 qui se sont retirés

● *P.S.* :
M. Massion, député P.S. de la Seine-Maritime.
M. Jouany, sénateur g. dém. de Tarn-et-Garonne.

Autres personnalités :

MM. Icart (U.D.F.-P.R., Alpes-Maritimes), ancien ministre ; Michel de la Fournière (P.S., Loiret), membre du secrétariat national du P.S. ; Monnier (P.S., Maine-et-Loire), maire d'Angers, ont été élus. M. Stoléru (U.D.F.-P.R., Vosges), ancien secrétaire d'Etat, a été battu. M. Lamblin (P.C., Marne), maire de Reims, s'est retiré entre les deux tours.

L'Ile-de-France s'ancre à droite

La droite peut être pleinement satisfaite du résultat de ces élections cantonales en Ile-de-France. Non seulement, elle ne perd pas – comme elle pouvait le craindre – la présidence du conseil général du Val-d'Oise, mais, en plus, elle arrache aux communistes celle de l'Essonne et aux socialistes celle de Seine-et-Marne. Tous ses espoirs nés il y a huit jours, se sont concrétisés au soir du deuxième tour. Et dans des conditions telles qu'aucune contestation n'est possible : vingt et un sièges contre quatorze à Cergy-Pontoise, dix-neuf sièges contre seize à Évry, vingt-deux sièges contre quinze à Melun. Sur les huit départements, en comptant Paris, de la région parisienne ne lui échappe que la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, deux fiefs traditionnels du parti communiste où elle, aussi, réussit à marquer des points.

Dans l'immédiat, cette victoire va permettre à l'opposition de renforcer son emprise sur le conseil régional : la gauche, pourtant condamnée à la portion congrue (soixante-huit membres sur cent-soixante-quatre places), va encore perdre les douze places réservées aux deux conseils généraux qu'elle vient de perdre. Surtout, la droite voit disparaître la menace socialiste alors qu'elle craignait que le P.S., sur la lancée de la percée éclair qu'il avait amorcée en Ile-de-France depuis quelques années, ne réussisse à lui ravir le leader-ship régional. Divine surprise pour la droite, c'est elle, et les socialistes, qui bénéficie de l'effritement des positions communistes ; le cas est particulièrement frappant en Seine-Saint-Denis où le P.S. n'apparaissait plus comme le seul parti capable de s'opposer à la toute-puissance du P.C. ; l'opposition peut récupérer une partie de son électorat naturel qui, jusqu'alors, avait préféré voter « utile ». Cela ne sera pas oublié pour les municipales de l'an prochain.

Voilà qui devrait renforcer l'autorité de ceux qui apparaissent de plus en plus comme les leaders de l'opposition en région parisienne. M. Jacques Chirac, bien entendu, qui voit l'encerclement de sa ville de Paris se desserrer, mais aussi M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional, qui, le premier, ici, avait su clamer haut et fort : « la bataille peut être gagnée. » D'autant que tous deux peuvent constater, avec satisfaction, que c'est le R.P.R. qui a su le mieux concrétiser ce réveil de l'opposition en Ile-de-France.

Les socialistes vont devoir tirer les leçons de cette évolution qu'ils n'avaient aucunement prévue. Il leur faudra sortir d'un rêve, qui pour certains, aura viré en cauchemar. Comme pour ces deux personnalités, l'une rocardienne, dans le Val-d'Oise, l'autre du CERES, dans l'Essonne, qui, il y a peu, se voyaient déjà présider de leur conseil général : l'une comme l'autre ne retrouveront même pas leur siège à l'assemblée départementale ! Ce n'était pourtant pas totalement un mirage puisque la transposition des résultats électoraux du printemps pouvait laisser espérer au P.S. vingt sièges de conseiller général dans l'Essonne et au moins onze dans le Val-d'Oise. Il n'en aura que cinq dans les deux cas ; là comme dans le Val-de-Marne, les Yvelines et la Seine-et-Marne, il en a perdu alors qu'il espérait en gagner ; en Seine-Saint-Denis comme dans les Hauts-de-Seine, il n'a pu que sauver les positions précédemment acquises.

Le choix de ses candidats n'a peut-être pas toujours été le meilleur : le « militantisme » ne parvient pas à suppléer partout un « notabilisme » qui a fait ses preuves : M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, avait été réélu conseiller général de Brie-Conte-Robert au premier tour de 1976 ; son adjoint à la mairie de Combes-la-Ville est, cette fois, battu au second tour. Le gouvernement va examiner sous un jour nouveau la question du cumul des mandats. Mais le P.S. va aussi devoir constater qu'il ne règne pas dans des lieux qui lui paraissaient définitivement acquis. Ses défaites à Brie – justement – mais aussi à Chelles, à Osny – dans la ville nouvelle de Cergy, – prouvent que les « nouveaux banlieusards » ne sont pas forcément des électeurs socialistes. La contestation naît avec les difficultés d'installation, mais elle peut s'atténuer ensuite quand elle ne continue pas de s'affirmer comme une opposition au pouvoir en place.

Pour se réconforter, le P.S. pourra constater que le nombre de ses sièges n'est guère en rapport avec celui des voix obtenues : 21,53 % des suffrages exprimés au premier tour dans les Hauts-de-Seine et deux places au conseil général sur quarante ! 27,91 % dans les Yvelines et cinq sièges ! Et qu'avec 26,40 % des voix le 14 mars (22,36 % pour le P.C.) il reste une force non négligeable dans les sept départements de la banlieue parisienne. Il a même fait mieux que M. Mitterrand le 26 avril 1981 (24,84 %), mais, il est vrai, moins que ses candidats au premier tour des législatives de l'an dernier (33,49 %). Cela, bien entendu, renforcera l'opinion de ceux des socialistes qui souhaitent une modification du système électoral. La bataille des municipales et des régionales se jouera d'abord sur ce terrain.

En attendant, c'est probablement le gouvernement qui regardera avec le plus d'inquiétude ces résultats électoraux en Ile-de-France. Au moment où il va transmettre des pouvoirs non négligeables aux collectivités locales, la première région du pays échappe à ses amis et renforce son ancrage dans l'opposition. Dans l'immédiat, cela devrait compliquer les négociations sur le transfert à la région de la responsabilité des transports en commun en Ile-de-France. Déjà les ministres de M. Giscard d'Estaing n'avaient pu la mener à bien alors même qu'ils étaient du même camp politique que les responsables régionaux. Qu'en sera-t-il aujourd'hui ?

THIERRY BRÉHIER.

Le second tour des élections cantonales, organisé le dimanche 21 mars, visait à pourvoir les sièges de 1 063 conseillers généraux : 1 036 en métropole, où tous les départements étaient concernés à l'exception de Paris (les conseillers généraux du département qui sont également les conseillers municipaux de la capitale ont été élus en 1977 et ne seront soumis à renouvellement qu'en 1983), et 27 outre-mer. Au premier tour, 966 sièges avaient été pourvus ; au second, 1 062 (seulement dans le canton de Cayenne-Nord-Est, des incidents ont empêché la proclamation des résultats).

En métropole, 1 766 sièges appartenaient à la série renouvelée les 7 et 14 mars 1976, 165 étaient des cantons supplémentaires issus du récent remodelage de la carte cantonale, et 14, appartenant à la série renouvelée les 18 et 25 mars 1979, étaient vacants du fait de la démission ou du décès récents de leur titulaire.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et dont les limites n'ont pas été modifiées depuis 1976, soit au total 1 660. Le nombre des cantons dont les limites ont été modifiées ainsi que celui des nouveaux cantons figurent entre crochets, soit au total 271 (y compris le canton de Luzarches, Val-d'Oise, dont le découpage décidé en 1976 avait été annulé en 1978 par le Conseil d'État). Le nom de ces cantons est précédé du signe ●.

Le nom des cantons vacants n'appartenant pas à la série renouvelable est précédé du signe ■.

Pour chaque département figure en tête la répartition politique des élus du premier tour. Pour tous les cantons où le premier tour s'était soldé par un ballottage, nous indiquons par ordre décroissant le nombre de voix recueillies au second tour par chacun des candidats resté en lice. Nous précisons, le cas échéant, si le conseiller sortant présent au premier tour s'est retiré ou s'il a été éliminé.

Étant donné que de nombreux cantons remodelés procèdent de la fusion de tout ou partie de cantons préexistants, il n'est pas étonnant que, pour certains cantons précédés du signe ●, il ne soit pas possible de désigner le conseiller sortant.

Nous rappelons, après les résultats de chaque département et le commentaire qui les accompagne, la nouvelle composition politique du conseil général, précédée du nom et de l'étiquette du président sortant.

ABRÉVIATIONS

I. – TITRES

a.d. : ancien député.
a.s. : ancien sénateur.
c.s. : conseiller général sortant.
dép. : député.
prés. : président du conseil général.
sén. : sénateur.
m. : maire.

II. – ÉTIQUETTES

app. : apparenté.
bon. : bonapartiste.
C.D.S. : centre des démocrates sociaux (U.D.F.).
cent. : centriste.
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
diss. : dissident.
div. g. : divers gauche.
ext. d. : extrême droite (dont les candidats du Front national et du Parti des forces nouvelles).
ext. g. : extrême gauche.
I.A. : Initiative alsacienne.
M.D. : mouvement des démocrates (Michel Jobert).
M.D.S. : mouvement démocrate socialiste (M. Max Lejeune).
mod. : modéré (= candidats de l'opposition n'appartenant pas à l'U.D.F. ou au R.P.R., candidats d'action locale et autres « divers droite »).
M.R.G. : mouvement des radicaux de gauche.
P.C. : parti communiste.
P.R. : parti républicain (U.D.F.).
P.S. : parti socialiste.
P.S.U. : parti socialiste unifié.
rad. : parti radical socialiste (U.D.F.).
rég. : régionaliste.
R.P.R. : rassemblement pour la République.
soc. ind. : socialiste indépendant.
sout. : soutien.
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.

Quand un candidat se présente sans qu'il ait reçu l'investiture de son parti, on fait suivre le nom de ce parti de la mention « dissident ».

HAUTS-DE-SEINE (21)

1er TOUR : 13 ÉLUS
(1 P.C., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 9 R.P.R.)

ANTONY
M. Aubry, c. s., m., P.C., 9 871, *RÉÉLU*
M. Devedjian, R.P.R., 9 069.

BAGNEUX
Mme Jambu, P.C., 8 617, *ÉLUE.*
M. Doniguian, R.P.R., 4 794.
M. Ravera, c. s., P.C., ne se représentait pas.

CHATILLON
M. Marino, R.P.R., 10 707, *ÉLU.*
M. Legros, P.S., 10 369.
M. Le Dauphin, c. s., m., P.C., s'est retiré.

■ CHAVILLE
M. Houliér, m., U.D.F.-C.D.S., 11 590, *ÉLU.*
M. Dieuset, P.S., 4 917.

CLICHY
M. Schmaus, c. s., sén., P.C., 6 353, *RÉÉLU.*
M. Déodato, R.P.R., 5 204.

ISSY-LES-MOULINEAUX-OUEST
M. Ducoloné, c. s., dép., P.C., 4 916, *RÉÉLU.*
M. Veneau, R.P.R., 4 855.

NANTERRE-NORD
M. Laubier, P.C., 6 642, *ÉLU.*
M. Collin, R.P.R., 4 628.
Mme Frayssе Cazalis, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SURESNES
M. Pontillon, c. s., sén., m., P.S., 7 354, *RÉÉLU.*
M. Dupuys, R.P.R., 6 485.

Les socialistes espéraient profiter de la parti d'audience des communistes dans les Hauts-de-Seine. La premier tour de ces élections cantonales a mis fin à cet espoir. Le deuxième a confirmé que c'était la droite qui était gagnante : elle prend quatre cantons au P.C. Le P.S., lui, n'a même pas pu concrétiser l'avantage qu'il avait pris sur le sortant communiste à Châtillon-sous-Bagneux ; il continuera à n'avoir que deux représentants au conseil général, autant que de députés des Hauts-de-Seine. Pour la gauche – et particulièrement pour le P.C. – le résultat aurait pu être encore plus mauvais, le report des voix s'étant partout mal effectué pour le second tour.

Ces élections cantonales dans les Hauts-de-Seine feront probablement parler d'elles devant les tribunaux administratifs. Les conditions de dépôts de candidature de quatorze candidats auraient été contestées, et des incidents violents, faisant plusieurs blessés, ont eu lieu le dimanche 21 mars au soir, dans un bureau de vote d'Issy-les-Moulineaux, alors même que dans ce canton M. Guy Ducolomé, vice-président communiste de l'Assemblée nationale, n'a été réélu qu'avec 61 voix d'avance

∴

Bien que la droite y accroisse sa majorité, le conseil général changera de président. M. Jacques Baumel, député R.P.R., réélu facilement au premier tour à Garches, a en effet annoncé son intention d'abandonner une fonction qu'il détenait depuis neuf ans. Il a expliqué que ses autres mandats l'empêcheraient de ce consacrer à plein temps à cette tâche, ce qu'impliquera la loi de décentralisation. De plus, il préfère devancer la future loi sur le non-cumul des mandats, et se consacrer à l'Association pour une télévision de libre expression qu'il vient de créer.

En fait, une partie de la majorité de conseil général souhaitait ce changement. Le nom de M. Paul Graziani (R.P.R.), premier adjoint au maire du Boulogne-Billancourt, est le plus souvent avancé, y compris par l'U.D.F., pour lui succéder à la présidence de l'assemblée départemental.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Jacques Baumel (R.P.R.) : 12 P.C., 2 P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 15 R.P.R., 1 mod.

SEINE-SAINT-DENIS (20)

1er TOUR : 4 ÉLUS
(3 P.C., 1 R.P.R.)

AULNAY-SOUS-BOIS-SUD
M. Abrioux, R.P.R., 5 493, *ÉLU.*
M. Thomas, c.s., m., P.C., 5 329.

BAGNOLET
M. Mongeau, c.s., P.C., 6 593, *RÉÉLU.*
M. Bourquelot, R.P.R., 3 569.

BONDY-NORD-OUEST
M. Fuzier, c.s., sén., m., P.S. 4 579, *RÉÉLU.*
M. Ladel, U.D.F., 2 958.

BONDY-SUD-EST
M. Beaufort, c.s., P.S., 4 899; RÉÉLU.
M. Bavoil, R.P.R., 2 753.

LE BLANC-MESNIL
M. Frégossy, c.s., m., P.C., 10 206, *RÉÉLU.*
M. Renard, R.P.R., 6 149.

LE BOURGET
M. Gonzalès, c.s., P.C., 9 380, *RÉÉLU.*
M. Bergougnoux, R.P.R., 6 575.

LIVRY-GARGAN
M. Vincent, c.s., m., P.S., 7 831, *RÉÉLU.*
M. Leroy, U.D.F.-P.R., 5 991.

MONTREUIL-EST
M. Foulon, c.s., P.C., 6 962, *RÉÉLU.*
M. Louvel, R.P.R., 3 806.

MONTREUIL-NORD
Mme Robert, c. s., P.C., 6 053, *RÉÉLUE.*
M. Goetz, U.D.F.-M.D.S., 4 286.

NEUILLY-PLAISANCE
M. Demuynck, R.P.R., 3 789, *ÉLU.*
M. Macé, c. s., M., P.C., 3 156.

NEUILLY-SUR-MARNE
Mme Maheas, P.S., 5 144, *ÉLUE.*
M. Derouard, R.P.R., 3 894.
M. Maheas, c. s., M., P.S., ne se représentait pas.

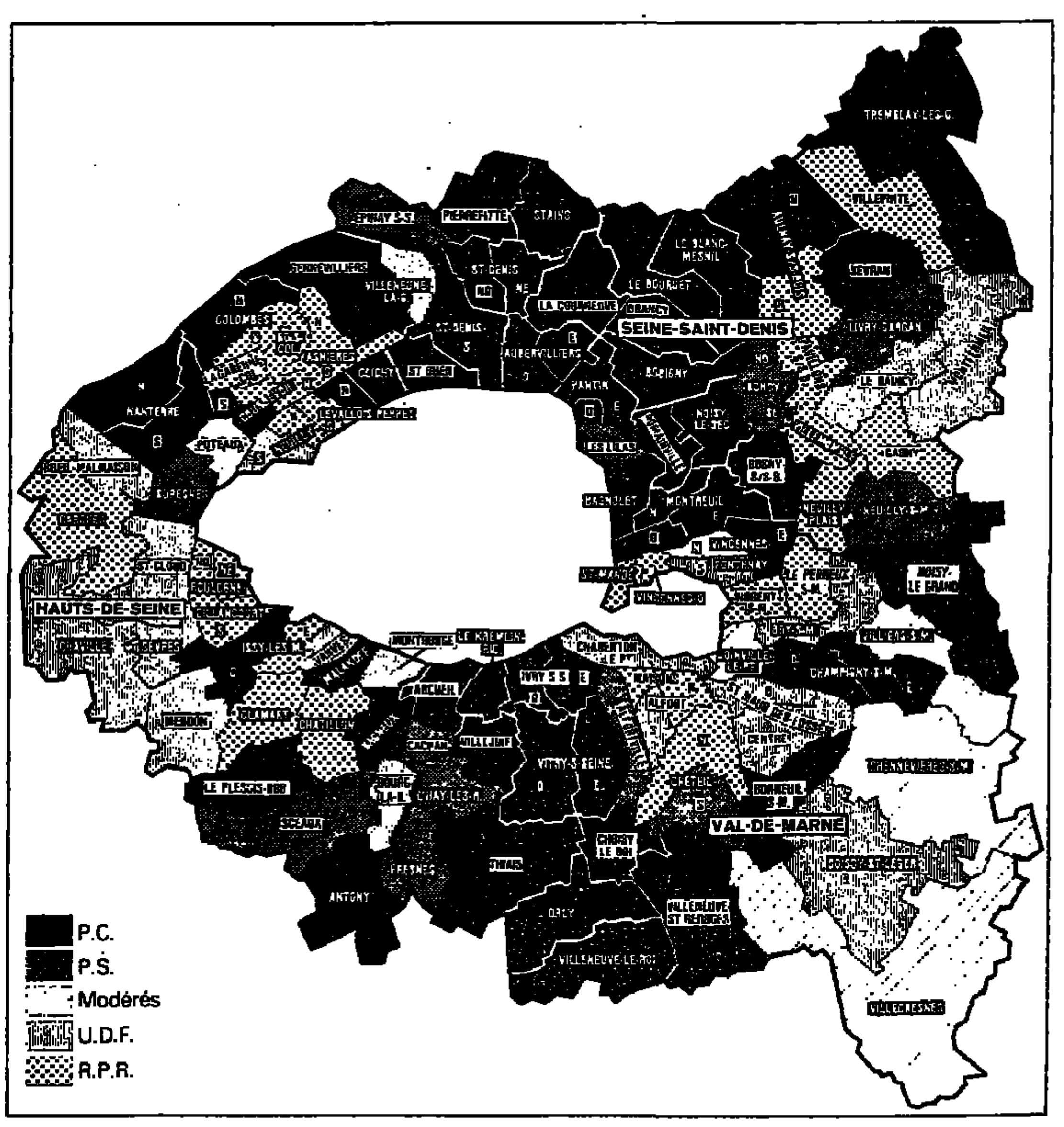
NOISY-LE-SEC
M. Mons, c. s., P.C., 6 417, *RÉÉLU.*
Mme Calais, U.D.F., 4 972.

PANTIN-EST
M. Berthelot, c. s., P.C., 4 742, *RÉÉLU.*
M. Pouchard, U.D.F.-C.D.S., 3 172

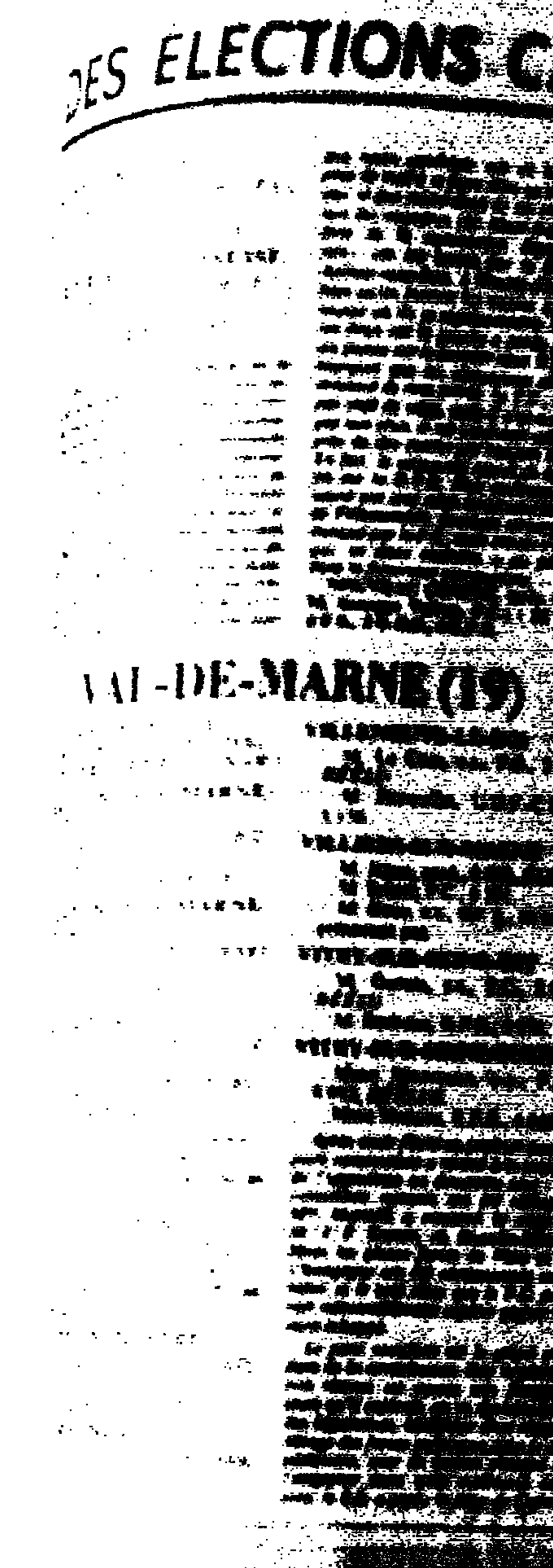
SAINT-DENIS-NORD-EST
M. Oesterwind, P.C., 8 549, *ÉLU.*
Mme Nicol, R.P.R., 3 715.
M. Dumay, c. s., P.C., ne se représentait pas.

La nouvelle carte cantonale des départements de la petite couronne

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.







DES ÉLECTIONS CANTONALES

SAINT-DENIS-SUD
Mme Andros, c. s., M., P.C., 6 113, *RÉÉLUE.*
M. Borderie, U.D.F., 3 160.

TREMBLAY-LÈS-GONESSE
M. Prudhomme, c. s., M., P.C., 6 023, *RÉÉLU.*
M. Tarlet, R.P.R., 3 742.

La majorité du conseil général de la Seine-Saint-Denis, n'a jamais été sérieusement en jeu au cours de ces élections cantonales. C'est un fief communiste depuis la création du département et il le restera. Toutefois, les communistes peuvent regarder les résultats de deux façons ; certes, en obtenant 37,22 % des suffrages exprimés le 14 mars, ils ont pratiquement retrouvé leur score des élections législatives de 1978 (37,98 %), et ainsi effacé le mauvais résultat de M. Marchais au premier tour de la présidentielle (27,29 %) ; mais ils doivent constater que leurs candidats ont eu beaucoup plus de mal à se faire élire qu'il y a six ans, et que même deux de ses sortant, et non des moindres (M. Macé était président de la commission départementale), ont été battus par la droite, à Aulnay-sous-Bois, à Neuilly-Plaisance, bien qu'ils fussent les maires des communes où ils se représentaient. Si dans ces deux cas la gauche a perdu près de six points sur le premier tour, il faut remarquer que les abstentions ont elles diminué de cinq points. Le P.S., lui, n'a pas cédé de siège, mais il n'en a pas gagné non plus, et ses candidats ont perdu près de dix points par rapport à 1976. En fait, le vainqueur moral de ce scrutin est le R.P.R. Non seulement il a sauvé son seul siège renouvelable, celui de Villemomble, pourtant sérieusement menacé par le P.S., mais encore c'est lui qui, en deux endroits, a pu pénétrer dans la forteresse communiste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Georges Valbon, P.C.) : 26 P.C., 6 P.S., 2 U.D.F., 6 R.P.R.

VAL-DE-MARNE (19)

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 P.C., 1 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 2 C.N.I.P.)

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-EST
M. Bargero, c.s., m., P.C., 7 810, *RÉÉLU.*
M. Decamp, R.P.R., 4 519.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-OUEST
M. Poussy, c.s., P.C., 6 441, *RÉÉLU.*
M. Chevallier, R.P.R., 5 711.

CRÉTEIL-NORD
M. Valade, R.P.R., 6 210, *ÉLU.*
M. Lagauche, c.s., P.S., 5 680.

L'HAY-LES-ROSES
M. Mechain, P.S., 7 014, *ÉLU.*
M. Favre, R.P.R., 5 245.
M. Tabanou, c.s., P.S., ne se représentait pas.

JOINVILLE-LE-PONT
M. Aubry, mod., 4 346, *ÉLU.*
M. Gibout, m., P.C., 3 704.
M. Garchery, c.s., C.N.I.P., ne se représentait pas.

LE KREMLIN-BICÊTRE
Mme Martelli, P.C., 4 602, *ÉLUE.*
M. Tanguy, R.P.R., 3 857.

VILLECRESNES
M. Redon, c.s., m. de Marolles, mod., 6 889, *RÉÉLU.*
M. Gadet, P.S., 4 867.

VILLENEUVE-LE-ROI
M. Le Cam, c.s., P.S., 5 653, *RÉÉLU.*
M. Hermellin, U.D.F.-C.D.S., 5 156.

VILLIERS-SUR-MARNE
M. Jégou, mod., 6 692, *ÉLU.*
M. Briant, P.C., 6 381.
M. Rouy, c.s., div. g., ne se représentait pas.

VITRY-SUR-SEINE-EST
M. Germa, c.s., P.C., 8 945, *RÉÉLU.*
M. Deshoux, R.P.R., 4 931.

VITRY-SUR-SEINE-OUEST
Mme Mercieca, c.s., P.C., 9 952, *RÉÉLUE.*
Mme Mercier, R.P.R., 4 849.

Après avoir fléchi au premier tour, le parti communiste a résisté à la poussée de l'opposition au deuxième tour : ses conseillers sortants ont été réélus et Mme Martelli a conservé le siège de M. J. P. Kayser, au Kremlin-Bicêtre. Mais les places fortes de Vitry et de Champigny ont été sérieusement entamées, et le seul siège que le P.C. pouvait raisonnablement espérer gagner lui aura échappé.

Le parti socialiste est le grand perdant de la consultation. Son implantation récente est encore très fragile : alors qu'il espérait, au vu des résultats des législatives, bénéficier d'un rééquilibrage des forces politiques dans le département, avec de bonnes chances de l'emporter dans trois nouveaux cantons, le P.S. a perdu le siège de Créteil-Nord. De plus, le maire de Villiers, M. Delaporte, a échoué dans sa tentative de remporter le canton de Villiers, laissé vacant. Pourtant le report des voix au sein de la gauche s'est mieux effectué que ne le laissaient prévoir quelques contentieux à la suite des législatives.

L'opposition a confirmé de son côté ses victoires des élections partielles. Elle retrouve tous ses sièges et en gagne deux, ceux de Créteil-Nord et de Villiers-sur-Marne.

Une fois de plus, dans ce département, des fraudes ont été enregistrées dans divers bureaux. Le R.P.R. a laissé entendre au cours d'une conférence de presse qu'il serait probablement conduit à demander l'annulation de l'élection de M. Germa et de Mme Mercieca (P.C.) et probablement celle de M. Poussy. Le R.P.R a fait constater par huissier à Vitry, dans les 11e et 32e bureaux, que les urnes non conformes au règlement laissaient un jour de plusieurs millimètres à l'arrière, au niveau des charnières, « pouvant facilement permettre le passage d'enveloppes contenant des bulletins de vote ».

D'autre part, un incident a marqué la fin de la campagne électorale : M. Jegou, candidat de l'opposition dans le canton de Villiers-sur-Marne, a été agressé par plusieurs personnes et aspergé de gaz lacrymogènes, à l'issue d'une réunion publique le dimanche 21 mars, vers une heure du matin.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Michel Germa (P.C.) : 16 P.C., 5 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 6 R.P.R., 2 C.N.I.P., 3 mod.

SEINE-ET-MARNE (17 + [2] + 1)

1er TOUR : 9 ÉLUS
(1 U.D.F.-M.D.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 3 mod.)

BRIE-COMTE-ROBERT
M. Kirchheim, R.P.R., 10 023, *ÉLU.*
M. Aubert, m., P.S., 9 547.
M. Vivien, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

CHELLES
M. Cova, R.P.R., 6 608, *ÉLU.*
M. Fourré, c.s., dép., P.S., 5 885.

● CLAYE-SOUILLY
M. Hennequin, P.S., 6 584, *ÉLU.*
M. Albarello, R.P.R., 6 143.

COULOMMIERS
M. Morin, R.P.R., 6 831, *ELU.*
M. Bastie, P.S., 5 700.
M. Gehan, c.s., P.S., ne se représentait pas.

CRÉCY-EN-BRIE
M. Héraud, U.D.F.-P.R., 7 042, *ÉLU.*
M. Dagniaud, m. de Saint-Fiacre, P.S., 4 994.
M. de Moustier, c.s., mod., ne se représentait pas.

DAMMARTIN-EN-GOËLE
M. Romandel, m. d'Hotis, P.S., 5 714, *ÉLU.*
M. Cuomo, R.P.R., 5 287.
M. Gautier, c.s., P.C., s'est retiré.

■ LISY-SUR-OURCQ
M. Elu, P.S., 3 034, *ÉLU.*
M. Meutey, sout. U.D.F., 3 026.

MEAUX-SUD
M. Vallier, c.s., m. de Trilport, P.S., 5 066, *RÉÉLU.*
M. Morin, R.P.R., 4 980.

MELUN-NORD
M. Carassus, P.S., 5 610, *ÉLU.*
M. Lespiat, c.s., U.D.F.-rad., 5 552.

● MITRY-MORY
M. Fraboulet, c.s., m., P.C., 4 571, *RÉÉLU.*
M. Ozieblo, mod., 3 657.

SAVIGNY-LE-TEMPLE
M. Roynette, c.s., m. de Vert-Saint-Denis, P.S., 8 101, *RÉÉLU.*
M. Le Mouellic, R.P.R., 6 617.

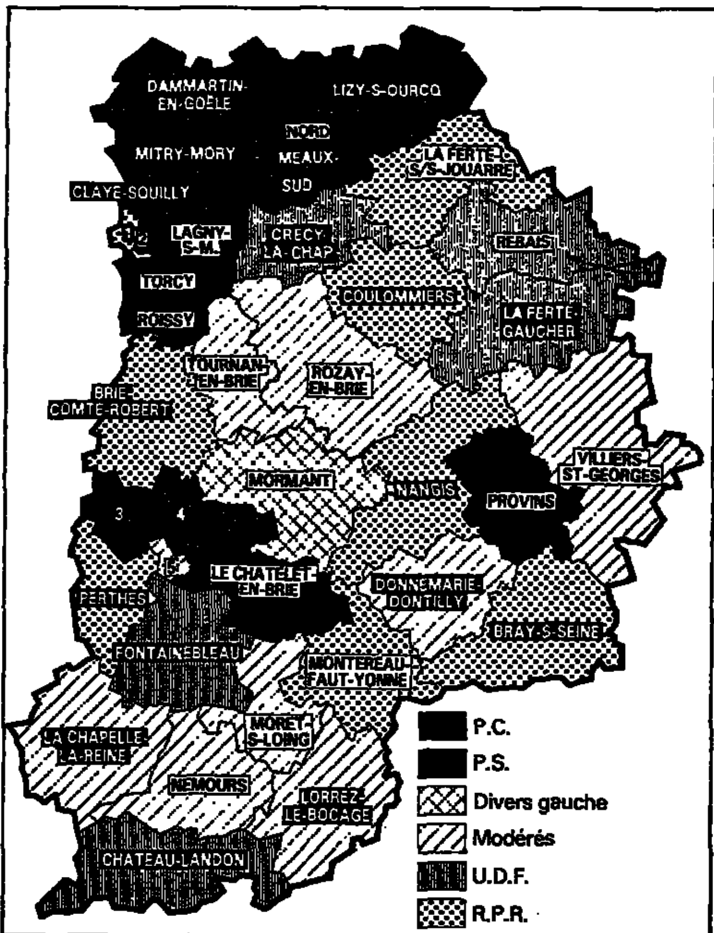
Le second tour a confirmé et amplifié la tendance enregistrée le 14 mars : le conseil général a basculé en faveur de l'opposition. Après l'élection ou la réélection de neuf conseillers, il suffisait à cette dernière de gagner un des onze duels du second tour pour reprendre la présidence du conseil que détenait, depuis 1979, M. Jacques Roynette (P.S.). Non seulement elle retrouve, comme prévu, le siège de Crécy-en-Brie, mais elleconquiert ceux de Coulommiers, Brie-Comte-Robert (M. Alain Vivien, député socialiste, ne se représentait pas) et de manière plus inattendue celui de Chelles. Ce canton représente une partie de la ville de Chelles, fief communiste, et il est vraisemblable que les problèmes de la municipalité d'union de la gauche ont joué un rôle dans ce scrutin.

La majorité conserve les cantons de Dammartin-en-Goële, Savigny-le-Temple, Meaux-Sud, Mitry-Mory et gagne le nouveau siège de Claye-Souilly. A Melun-Nord, le conseiller sortant, le docteur Lespiat (U.D.F.-rad.) ne retrouve pas toutes les voix modérées du premier tour et le candidat du P.S., M. Carassus, l'emporte avec 88 voix d'avance. Courte victoire, également, dans le canton de Lisy-sur-Ourcq où M. Elu, P.S., ne devance M. Meutey que de huit voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jacques Roynette, P.S.) : 4 P.C., 10 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-M.D.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 8 R.P.R., 9 mod.

La nouvelle carte cantonale de Seine-et-Marne

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.



1. Chelles 2. Vares-s-Marne 3. Savigny-le-Temple 4. Melun-Nord 5. Melun-Sud

Dans la région parisienne

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

YVELINES (18 + [1])

1er TOUR : 10 ÉLUS
(1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 2 mod.)

HOUILLES
M. Mahier, R.P.R., 8 665, *ÉLU.*
M. Seleskovitch, c.s., m., P.C., 7 661.

MANTES-LA-JOLIE
M. Picard c.s., m., P.S., 6 261, *RÉÉLU.*
M. Coumel, R.P.R., 5 783

MANTES-LA-VILLE
M. Boyer, P.S., 6 960, *ÉLU.*
M. Daniel, R.P.R., 4 088.
M. Martin, c.s., m., P.C., s'est retiré.

MAUREPAS
M. Mougeot, P.S., 8 408, *ÉLU.*
M. Neveu, R.P.R., 8 226.
M. Miserey, c.s., P.C., a été éliminé.

MEULAN
M. Le Toulec, c.s., maire des Mureaux, P.C., 8 466, *RÉÉLU.*
M. Roubeau, R.P.R., 6 994.

POISSY-NORD
M. Masdeu-Arus, R.P.R., 7 215 *ÉLU.*
M. Desbordes, c.s., P.S., 6 168

RAMBOUILLET
Mme Boutin, maire d'Auffargis, U.D.F.-P.R., 10 568, *ÉLUE.*
M. Malandain, c.s., dép., P.S., 8 291

• **TRAPPES**
M. Espinat, P.C., 4 484, *ÉLU.*
M. Vermander, U.D.F.-C.D.S., 2 454.

TRIEL-SUR-SEINE
M. Massacre, R.P.R., 5 840, *ÉLU.*
M. Moulin, c.s., maire de Vernouillet, P.S., 5 057.

L'opposition, déjà solidement implantée dans les Yvelines, où elle avait réussi à sauvegarder quatre de ses sept sièges de députés au printemps dernier, renforce encore ses positions à l'occasion des élections cantonales en gagnant quatre sièges. Si la P.C. paraît au premier abord le grand vaincu puisqu'il perd quatre cantons – dont celui de Houilles, à cause d'un mauvais report de voix – et n'en gagne qu'un, celui créé dans son fief de Trappes, c'est le P.S. qui peut-être sera le plus déçu. Certes, il prend deux sièges au P.C., mais il pouvait en espérer le double, et surtout il doit en céder trois à la droite. Le bon report de voix n'a pas permis à M. Malandain, récent député socialiste de Rambouillet, de sauver un canton qui, il est vrai, avait préféré M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand le 10 mai. La discipline des électeurs communistes a permis au P.S. de conserver à la gauche le canton de Mantes-la-Jolie et celui de Maurepas, au détriment du sortant communiste.

Il reste que le P.S., qui avait fait élire quatre députés en juin et qui avait recueilli près de 25 % des voix le 14 mars, pouvait espérer détenir plus de cinq sièges sur trente-huit au conseil général des Yvelines.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. M. Louis Tenaillon, U.D.F.-C.D.S) : **5 P.C., 5 P.S., 1 U.D.F.-rad., 5 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 14 R.P.R., 2 mod.**

VAL-D'OISE (17 + [1])

1er TOUR : 4 ÉLUS
(1 P.C., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 mod.)

ARGENTEUIL-EST
Mme Krivopissko, c.s., P.C., 7 928, *RÉÉLUE.*
Mme Gaffet, R.P.R., 5 292.

CERGY
Mme Massin, P.S., 4 845, *ÉLUE.*
M. Jessen, c.s., sout. U.D.F., s'est retiré.

CORMEILLES-EN-PARISIS
M. Buttard, R.P.R., 6 371, *ÉLU.*
M. Hue, m. de Montigny-lès-Cormeilles, P.C., 5 433.
M. Weber, c.s., P.C., ne se représentait pas.

DOMONT
M. Bourgeois, R.P.R., 3 800, *ÉLU.*
M. Rieucau, P.S., 3 770.
M. Barraud, c.s., P.S., ne se représentait pas.

ENGHIEN-LES-BAINS
Mme Kohler Chevrot, U.D.F-C.D.S., 9 514, *ÉLUE.*
M. Bouchard, P.S., 5 689.
M. Hatrel, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

GARGES-LÈS-GONESSE
M. Cukierman, m., P.C., 4 994, *ÉLU.*
M. Pochon, c.s., P.C., ne se représentait pas.

GOUSSAINVILLE
M. Gaston, c.s., m., P.C., 6 081, *RÉÉLU.*
M. Canto, U.D.F.-C.D.S., 4 531.

L'ISLE-ADAM
M. Nomblot, c.s., U.D.F.-P.R., 6 021, *RÉÉLU.*
M. Renou, P.S., 4 461.

• **LUZARCHES**
M. Lenoir, P.C., 6 191, *ÉLU.*
M. Dermer, c.s., m., mod., 5 848.

OSNY
M. Gourmelen, m., mod., 2 538, *ÉLU.*
M. Gineste, c.s., P.S., 2 519.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
M. Gayet, c.s., m., M.R.G., 4 700, *RÉÉLU.*
M. Pijot, R.P.R., 4 574.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
M. Faugeron, c.s., m., sout. U.D.F., 4 856, *RÉÉLU.*
M. Maire, P.S., 3 345.

TAVERNY
M. Demanet, R.P.R., 7 335, *ÉLU.*
Mme Bodet, P.S., 6 883.
M. Arzalier, c.s., P.C. s'est retiré.

VILLIERS-LE-BEL
M. Perrein, c.s., sén.-m., P.S., 6 443, *RÉÉLU.*
M. Hussenot, U.D.F.-P.R. 4 995.

Absent jusqu'ici du conseil général du Val-d'Oise, le R.P.R. apparaît comme le grand vainqueur de cette consultation : il obtient trois sièges correspondant aux cantons de Cormeilles, Taverny et Domont. Après l'élection, au premier tour, de M. Lachenaud, à Pontoise, les électeurs ont confirmé les tendances favorables à l'opposition. A Osny, M. Christian Gourmelen, modéré, a vraisemblablement été favorisé par sa qualité de maire du chef-lieu.

Comme le premier tour le laissait prévoir, M. Lenoir (P.C.) a été élu à Luzarches, et Mme Isabelle Massin (P.S.) l'emporte nettement à Cergy. En revanche, M. Robert Hue, maire communiste de Montigny-les-Cormeilles, n'a recueilli que 46,03 % des voix alors que la gauche totalisait 50,05 % des suffrages au premier tour dans le canton de Cormeilles-en-Parisis. Il n'y a pas eu de transfert de gauche à droite, mais une insuffisante mobilisation.

Globalement, la gauche recueille 51,57 % des suffrages dans les dix-huit cantons concernés, au lieu de 52,26 % en 1976. Elle avait obtenu dans les mêmes circonscriptions 55,83 % des voix des élections législatives de 1978, et 57,93 % en juin 1981.

NOUVEAU CONSEIL (pré. sort. M. Pierre Salvi, U.D.F.-C.D.S.) : **9 P.C., 4 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 6 mod.**

ESSONNE (18)

1er TOUR : 1 ÉLU
(1 R.P.R.)

BIÈVRES
M. Simonin c. s., R.P.R., 5763, *RÉÉLU.*
Mme Tozzi, P.S., 4488.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE
M. Blin, c. s., m., P.C., 5913, *RÉÉLU.*
M. Perrin, U.D.F.-C.N.I.P., 5903.

CORBEIL-ESSONNES
Mme Marty, c. s., P.C., 7940, *RÉÉLU.*
M. Bais, R.P.R., 5950.

ÉTAMPES
M. Coulombel, m. de Morigny-Champigny, U.D.F.-C.N.I.P., 7016, *ÉLU.*
M. Lefranc, c. s., P.C., 5532.

LA FERTÉ-ALAIS
M. Conte, U.D.F.-R.P.R., 3956, *ÉLU.*
M. Boinier, P.S., 3593.
M. Pelat, c. s., m., ne se représentait pas.

LIMOURS
M. Hugonet, R.P.R., 3880, *ÉLU.*
M. Vancampen, P.S., 3635.
M. Baupparrain, c. s., U.D.F., s'est retiré.

MENNECY
M. Robert, c. s., m., R.P.R., 6706, *RÉÉLU.*
M. Djivelekian, P.S., 4917.

MONTGERON
M. Josse, R.P.R., 5625, *ÉLU.*
M. Garrigou, c. s., P.S., 4972.

PALAISEAU
M. Vizet, c. s., P.C., 8 786, *RÉÉLU.*
M. Allain, R.P.R., 7 450.

RIS-ORANGIS
M. Perrin, mod., P.C., 5 278, *ÉLU.*
M. Leveau, R.P.R., 4 919.
M. Marcou, c. s., R.P.R., nne se représentait pas.

SAINT-CHÉRON
M. Marest, R.P.R., 4 664, *ÉLU.*
M. Sanvoisin, c. s., P.S., 4 363.

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL
M. Campredon, R.P.R., 4 620, *ÉLU.*
M. Despierre, c. s., P.S., 3 649.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
M. Englander, c. s., m., P.C., 4 356, *RÉÉLU.*
M. Fischer, R.P.R., 3 404.

SAVIGNY-SUR-ORGE
M. Bockelandt, c. s., m., P.C., 7 288, *RÉÉLU.*
M. Marsaudon, R.P.R., 6 853.

VILLEBON-SUR-YVETTE
M. Nevers, U.D.F.-R.P.R., 3 508, *ÉLU.*
M. Bernard, c. s., m., P.C., 3 468.

VIRY-CHATILLON
M. Chastel, U.D.F.-C.D.S., 8 901, *ÉLU.*
M. Bussery, maire de Juvisy, P.S., 8 397.
M. Longuet, c. s., mod., ne se représentait pas.

YERRES
M. Galpaut, c. s., P.S., 7 131, *RÉÉLU.*
M. Prats, R.P.R., 6 736.

Le conseil général de l'Essonne est passé – nettement – dans l'opposition. Le contraste est flagrant entre les espérances qu'avait nourries le parti socialiste au lendemain des élections législatives et sa situation actuelle : alors qu'il pouvait espérer devenir majoritaire à lui seul en enlevant sept sièges à l'opposition et cinq au parti communiste, le parti socialiste perd trois des huit cantons qu'il représentait auparavant (Montgeron, Saint-germain-lès-Corbeil, Saint-Chéron). Le parti communiste de son côté perd les cantons d'Étampes et de Villebon-sur-Yvette et ne gagne qu'un siège, à Ris-Orangis, où M. Marcou (R.P.R.) ne se représentait pas.

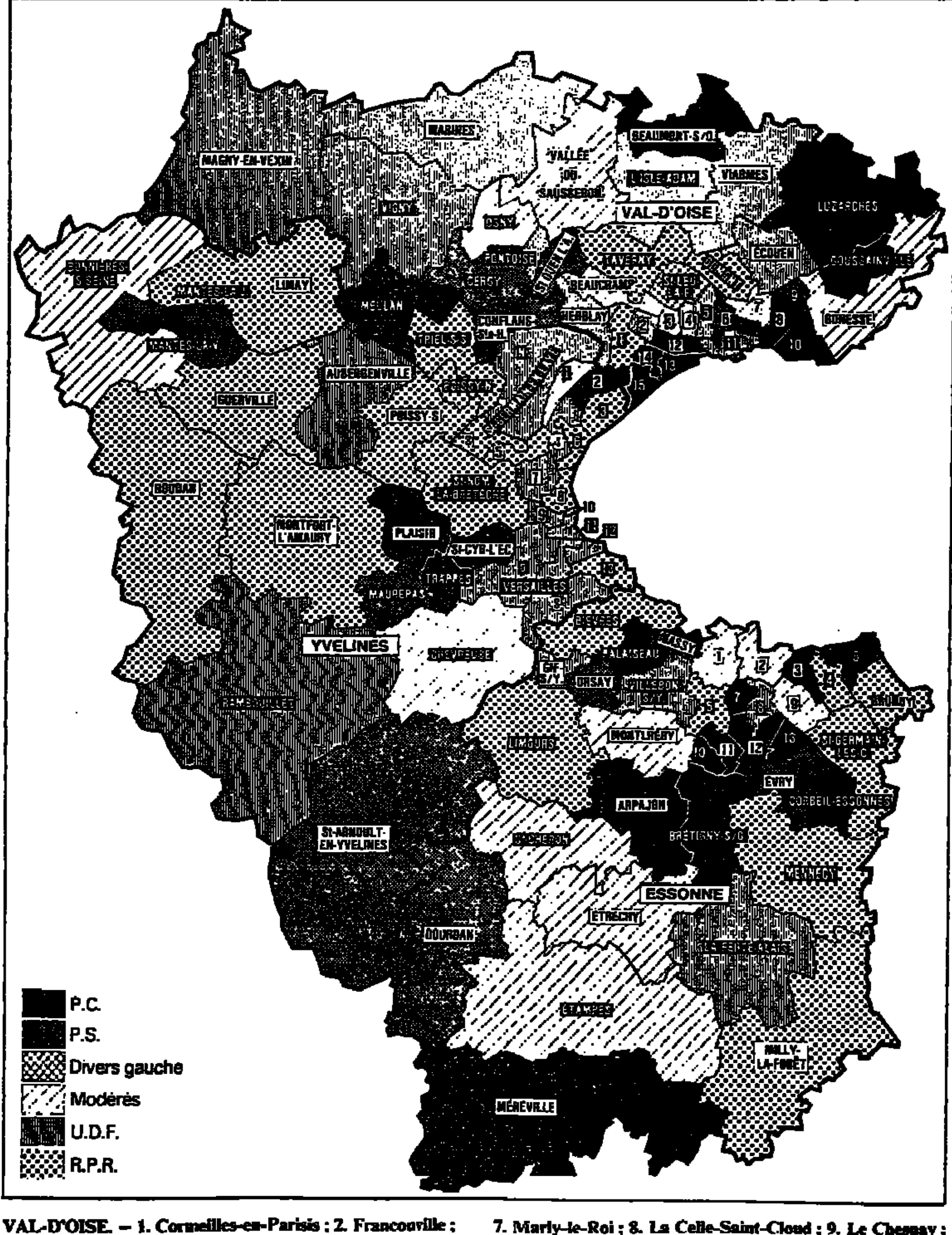
Les candidats socialistes qui partaient gagnants n'ont recueilli au premier tour que 26,95 % des suffrages et les sièges qu'ils escomptaient ravir au parti communiste l'ont été par la droite.

En gagnant quatre cantons, l'opposition retrouve la majorité du conseil général, qu'elle avait perdue en 1976, au moment où l'urbanisation intensive du département faisait sentir ses effets.

NOUVEAU CONSEIL. (Prés. sort. M. Robert Lakota, P.C.) : **11 P.C., 5 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F. et appar. 10 R.P.R. et appar., 1 C.N.I.P.**

La nouvelle carte cantonale des départements de la grande couronne

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.



VAL-D'OISE. – 1. Cormeilles-en-Parisis ; 2. Francouville ; 3. Ermont ; 4. Eaubonne ; 5. Soisy-sous-Montmorency ; 6. Montmorency ; 7. Sarcelles-Saint-Brice ; 8. Sarcelles-Est ; 9. villiers-le-Bel ; 10. Garges-les-Gonesses ; 11. Enghien-les-Bain; 12 Sannois ; 13. Argenteuil-Est ; 14. Argenteuil-Centre ; 15. Argenteuil-Bezons

YVELINES. – 1. Maisons-Laffitte ; 2. Sartrouville ; 3. Houilles ; 4. Le Vésinet ; 5. Le Pecq ; 6. Chatou ; 7. Marly-le-Roi ; 8. La Celle-Saint-Cloud ; 9. Le Chesnay ; 10. Versailles-Nord-Ouest ; 11. Versailles-Nord ; 12. Viroflay ; 13. Vélizy-Villacoublay.

ESSONNE. – 1. Chilly-Mazarin ; 2. Athis-Mons ; 3. Vigneux-sur-Seine ; 4. Montgeron ; 5. Yerres ; 6. Longjumeau ; 7. Savigny-sur-Orge ; 8. Vitry-Châtillon ; 9. Draveil ; 10. Saint-Michel-sur-Orge ; 11. Sainte-Geneviève-des-Bois ; 12. Morsang-sur-Orge ; 13. Ris-Orangis.

"Je fais ce que je veux quand je veux."

LE NOUVEAU F

N°3. 10F. Avril 1982

CELIBATAIRES
un autre style de vie

Elysée
Les femmes du Président

Urgence
J'ai besoin de 50.000 francs

Sexualité
L'hymne aux caresses

Langues
L'anglais? Yes, I can

Test
Réac ou d'avant garde

Pacifisme
Utopie féminine?

M 1300.3.10 F

De plus en plus de femmes choisissent le célibat, en refusant de le subir. On les retrouve partout et à tout âge.

Ces pionnières bousculent les idées reçues, transforment les mœurs, mettent en place un style de vie différent qui n'exclut ni les hommes, ni les enfants.

Le nouveau F. c'est une autre information, une autre réflexion sur les femmes d'aujourd'hui et la manière dont elles pensent, travaillent, aiment, se réalisent. Un regard libre de tout préjugé, qui se veut concerné, impertinent, et rigoureux.

Comment vivent celles qui ont choisi de rester célibataires? Qui sont les femmes autour de François Mitterrand? Comment trouver 50.000 francs d'urgence? La pudeur ça sert à quoi? Où peut-on efficacement apprendre l'anglais? Autant de questions traitées ce mois-ci dans le numéro 3 du nouveau F.



La chance d'être une femme.

LE SECOND TOUR

AIN (16 + [6])

1er TOUR : 6 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.)

AMBÉRIEU-EN-BUGEY
M. Lorat Tonet, P.S., 3 684, *ELU*.
M. Dentresangle, U.D.F.-P.R., 2 987.
M. Combier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● BOURG-EST
Mme Convert, R.P.R., 2 841, *ELUE*
M. Veylon, P.S., 2 840.

● BOURG-NORD-CENTRE
M. Morin, c. s., U.D.F.-Rad., 2 840, *REELU*.
M. Charpe, P.S., 2 067.

● BOURG-SUD
M. Diehl, R.P.R., 3 493, *ELU*.
M. Godin, c. s., P.S. 3 330.

CHALAMONT
M. Lamarche, c. s., m., M.R.G., 1 329, *REELU*.
M. Noël, R.P.R., 1 036.

CHAMPAGNE-EN-VALMOREY
M. Frangin, mod., 1 467, *ELU*.
M. Charvet, M.R.G., 972.
M. Bailly, c. s., P.S., ne se représentait pas.

COLLONGES
M. Juliet, m. de Farges, U.D.F.-C.D.S., 1 822, *ELU*.
M. Schittly, P.S., 890.
M. Gourgier, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

IZERNORE
M. Carminati, m., U.D.F.-P.R., 886, *ELU*.
M. Frolin, P.S., 749.
M. Massonnet, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

LAGNIEU
M. de la Verpillière, c. s., sén., m., U.D.F.-P.R., 3 483, *REELU*.
M. Rabinzohn, P.S., 2 443.

MEXIMIEUX
Mme Durand - Maniclas, U.D.F.-P.R., 2 901, *ELUE*
Mme Léonard, P.S., 2 313.
M. Thimon, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● MIRIBEL
M. Beaufort, mod., 3 576, *ELU*.
M. Coquard, P.S., 2 752.

MONTREVEL-EN-BRESSE
M. Jannel, c. s., m., M.R.G., 3 167, *REELU*.
M. Tissot, U.D.F.-C.D.S., 2 996.

● OYONNAX-NORD
M. Guichon, R.P.R., 3 640, *ELU*.
M Annen, P.S., 1 948.

● OYONNAX-SUD
M. Emin, U.D.F.-P.R., 2 990, *ELU*.
M. Barcellini, P.S., 2 069.
M. Chavanne, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
M. Marquis, U.D.F., 1 664, *ELU*.
M. Perrot, c. s., P.S., 1 344.

TRÉVOUX
M. Baise, R.P.R., 5 403, *ELU*.
M Large, c. s., m. de Saint-André-de-Luriy, P.S., 4 372.

Le recul de la gauche est très net. La majorité, qui ne détenait que quinze sièges sur trente-huit, n'en possède plus que neuf, alors que trois cantons supplémentaires ont été créés. Dans les villes, surtout, sa position s'est affaiblie. A Bourg-en-Bresse, dont la mairie est socialiste, les trois candidats du P.S. ont été battus, dont M. Godin, conseiller sortant. A Bourg-Est, cependant, Mme Convert (R.P.R.) ne l'a emporté que d'une voix.

A Oyonnax, également, les deux sièges ont été acquis par l'opposition, aussi bien dans le nouveau canton d'Oyonnax-Nord que dans le canton d'Oyonnax-Sud détenu jusqu'alors par le P.C. Au sein de l'opposition, c'est la progression du R.P.R. qui est la plus remarquable, surtout à Bourg-en-Bresse où il remporte deux cantons sur trois et où il se place pour les prochaines élections municipales.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Roland Ruet, U.D.F.-P.R. sén.) : 1 P.C., 5 P.S., 3 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 12 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 9 R.P.R., 1 C.N.I.P., 2 mod.

AISNE (21)

1er tour : 5 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 1 mod.)

CONDÉ-EN-BRIE
M. Larangot, sout. U.D.F., 2 327, *ELU*.
M. Fontaine, c. s., m. de Crezancy, P.C., 2 119.

COUCY-LE-CHATEAU
M. Martin, c. s., R.P.R., 3 236, *REELU*.
Mme Meurice, P.C., 2 875.

GUISE
M. Cuvelier, div. g., 3 680, *ELU*.
M. Rimbaux, m. de Marly-Gomont, U.D.F., 3 049.
M. Decourcelle, c. s., mod., ne se représentait pas.

HIRSON
M. Brugnon, c. s., a. d., m. de Saint-Michel, P.S., 6 458, *REELU*.
M. Lapeyrie, R.P.R., 4 198.

LA FÈRE
M. Catalifaud, c. s., m., R.P.R., 3 391, *REELU*.
M. Cavez, P.S., 3 213.

LAON-SUD
M. Lamant, R.P.R., 5 602, *ELU*.
M. Aumont, c. s., dép., m., P.S., 5 274.

MOY-DE-L'AISNE
M. Lahire, mod., 2 405, *ELU*.
M. Garyga, P.S., 2 031.
M. Abrassart, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

NEUILLY-SAINT-FRONT
M. Roy, m. de Baulne-en-Brie, sout. U.D.F., 2 254, *ELU*.
M. Penit, c. s., P.C., 2 174.

ROZOY-SUR-SERRE
M. Braem, m. de Renneval, P.S., 2 720, *ELU*.
M. Hagouel, m., sout. R.P.R., 3 604.
M. Dufourg, c. s., U.D.F., s'est retiré.

SAINT-QUENTIN-SUD
M. Montfourny, c. s., m. de Gauchy, P.C., 7 235, *REELU*.
M. Huel, R.P.R., 4 779.

SAINT-SIMON
M. Renard, c. s., dép., P.C., 3 238, *REELU*.
M. Lecomte, R.P.R., 2 491.

SOISSONS-NORD
M. Fourcade, c. s., P.S., 6 024, *REELU*.
M. Stanek, sout. U.D.F., 4 627.

SOISSONS-SUD
M. Craighero, P.S., 5 768, *ELU*.
M. Laurent, c. s., P.C., ne se représentait pas.
M. Léon-Dufour, R.P.R., 5 294.

TERGNIER
M. Hauriez, c. s., m. de Quessy, P.C., 5 297, *REELU*.
M. Kowalinski, R.P.R., 3 067.

VILLERS-COTTERÊTS
M. Brun, c. s., m. de Dampleux, P.S., 3 353, *REELU*.
M. Laviolette, U.D.F., 3 010.

WASSIGNY
M. Manesse, m. de Detreux, P.S., 2 318, *ELU*.
M. Bouchart, c. s., m. de Doulchy, R.P.R., 1 999.

Majorité et opposition se partagent à nouveau à égalité les quarante-deux sièges du département. La présidence du conseil général devrait revenir une nouvelle fois, au bénéfice de l'âge, à M. André Godart (mod.), président sortant.

Les gains du parti socialiste dans ce département, où il passe de dix à douze sièges, et la victoire de M. Cuvelier (div. g.) à Guise sont annulés par les pertes du parti communiste, en recul de trois sièges (Condé, Neuilly - Saint-Front et Soissons-Sud).

A Laon-Sud, M. Robert Aumont, maire de Laon, député socialiste, conseiller sortant, est battu par M. Lamant (R.P.R.), bien que la gauche ait rassemblé 51,97 % des suffrages exprimés au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Godart, mod.) : 8 P.C., 12 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F. rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F., 4 R.P.R., 8 mod.

ALLIER (16 + [1])

1er TOUR : 3 ELUS
(1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.)

CHEVAGNES
M. Potin, mod., 2 307, *ELU*.
M. Migeon, c. s., P.S., 2 177.

COMMENTRY
M. Rougeron, c. s., P.S., 3 158, *REELU*.
M. Desjobert, R.P.R., 1 434.

ÉBREUIL
M. Barthoux, c. s., P.C., 1 788, *REELU*.
M. Baudet, mod., 1 531.

GANNAT
M. Huguet, c. s., P.S., 3 125, *REELU*.
M. Michalet, U.D.F.-C.D.S., 2 384.

HURIEL
M. Emery, c. s., P.S., 2 724, *REELU*.
M. Mounier, R.P.R., 1 311.

LAPALISSE
M. Le Provost, R.P.R., 3 141, *ELU*.
M. Daumur, c. s., P.S., 3 055.

LE DONJON
M. Cortez, M.R.G., 2 205, *ELU*.
M. Chevalier, U.D.F., 1 609.
M. Gantheret, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LURCY-LÉVIS
M. Tissier, R.P.R., 1 677, *ELU*.
M. Dumont, c. s., P.C., 1 660.

MONTLUÇON-EST
M. Brun, c. s., a. d., div. g., 4 617, *REELU*.
M. Loury, P.C., 3 640.

● MONTLUÇON-NORD-EST
M. Goldberg, a. d., P.C., 3 622, *ELU*.
M. Semeilhon, R.P.R., 1 822.

MONTLUÇON-SUD
M. Gravier, mod., 4 654, *ELU*.
M. Flouzat, c. s., P.C., 4 418.

MONTMARAULT
M. Tabutin, c. s., P.C., 2 727, *REELU*.
M. Jacquelin, R.P.R., 1 996.

MOULINS-SUD
M. Martin, R.P.R., 4 200, *ELU*.
M. Avelin, P.S., 3 274.
M. Rolland, c. s., a. d., R.P.R., ne se représentait pas.

ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
M. Coulon, U.D.F.-P.R., 3 346.
M. Maximin, c. s., P.C., 3 093.

La surprise est de taille ! Si l'élection de M. Goldberg (P.C.), dans le nouveau canton de Montluçon-Nord-Est était attendue, en revanche, la défaite des trois conseillers sortants communistes, à Lurcy-Lévis, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Montluçon-Sud, n'aurait pas dû se produire, eu égard au potentiel des voix de gauche du premier tour dont disposaient — théoriquement — ces candidats. A l'évidence, ils ont été victimes d'un très mauvais report des voix socialistes.

Lors des élections législatives de juin 1981, le candidat du parti socialiste dans la deuxième circonscription, M. Chaubard n'avait pas bénéficié d'un bon report, au deuxième tour, de l'électorat communiste, tout en étant élu. Le parti socialiste perd deux sièges, ceux de Chevagnes et Lapalisse, mais, dans ces deux cas, il ne peut en imputer la responsabilité à un mauvais report communiste. Les abstentionnistes du premier tour se sont manifestement davantage mobilisés en faveur des candidats de l'opposition. Le P.S. perd également le siège du Donjon, canton où il avait laissé la place à M. Cortez (M.R.G.), qui a été élu.

Si l'on tient compte du fait que M. Brun, réélu à Montluçon-Est, classé « divers gauche » vote, en fait, pour l'opposition, la gauche et la droite se retrouvent à égalité au conseil général à 17 contre 17. Dans ces conditions, la présidence devrait aller au doyen de l'assemblée départementale, M. Henri Coque, conseiller du canton de Savigny et fidèle de M. Jean Cluzel, sénateur centriste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Guichon (P.C.) : 9 P.C., 5 P.S. + 1 app., 2 M.R.G., 2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 4 RP.R., 5 mod.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

1er TOUR : 8 ELUS
(2 U.D.F., 6 R.P.R.)

COLMARS-LES-ALPES
M. Ducoffe, m., mod., 494, *ELU*.
M. Florent, P.S., 446.
M. Guirand, c. s., R.P.R., s'est retiré.

DIGNE-OUEST
M. Tardy, c. s., sén., m. de Thoard, P.S., 3 161, *REELU*.
M. Lorient, R.P.R., 2 352.

ENTREVAUX
M. Don, c. s., m., P.S., 472, *REELU*.
M. Grac, R.P.R., 380.

LA MOTTE-DU-CAIRE
M. Clément, c. s., m., P.S., 708, *REELU*.
M. Ayasse, mod., 454.

LE LAUZET
M. Therminarias, c. s., P.S., 424, *REELU*.
M. Lanfranchi, m., R.P.R., 338.

LES MÉES
M. Santucci, m. d'Oraison, P.S., 2 505, *ELU*.
M. Pinatel, R.P.R., 1 372.
M. Philippe, c. s., P.C., s'est retiré.

MANOSQUE-SUD
M. Girardot, c. s., a. d., P.C., 3 266, *REELU*.
M. Leytier, mod., 3 252.

TURRIERS
M. Massot, c. s., dép., P.S. 358, *REELU*.
M. Magaud, m. de Gigors, mod., 311.

C'est un scrutin sans surprise avec l'élection des huit candidats (6 P.S., 1 P.C. et 1 mod.), qui se trouvaient en tête du ballottage à l'issue du premier tour. Toutefois, la gauche, qui pouvait espérer plus de 59 % des voix, n'en obtient en définitive que 56,11 %. A Turriers, M. François Massot (P.S., député, n'a reconquis son siège qu'avec 47 voix d'avance.

L'opposition, compte tenu d'un report parfois très timide des voix communistes sur le candidat unique de la majorité (Les Mées, Le Lauzet et Lamotte-du-Caire) et du partage des voix abstentionnistes, réalise une moyenne très correcte.

La progression de l'opposition dans le département s'est traduite par le gain de deux sièges, enlevés il y a une semaine au P.S. et au P.C. à Sisteron et à Peyruis. Le P.C. perd un siège au profit du P.S aux Mées. Dans la nouvelle assemblée, la majorité détient donc 17 sièges contre 15 à l'opposition, alors que la gauche en détenait 19 auparavant.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Claude Delorme, P.S., anc. dép.) : 4 P.C., 12 P.S., 1 M.R.G., 3 U.D.F., 7 R.P.R., 5 mod.

HAUTES-ALPES (12 + [4])

1er TOUR : 9 ELUS
(1 P.S., 2 M.R.G., 3 div. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.)

ASPRES-SUR-BUËCH
M. Blanc, m., U.D.F., 687, *ELU*.
Mme Jacquemet, P.C., 598.
M. Villard, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

GAP-CAMPAGNE
M. Brochier, U.D.F.-C.D.S., 952, *ELU*.
M. Bérard, P.S., 638.
M. Serres, c. s., a. d., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● GAP-NORD-OUEST
M. Fabbian, R.P.R., 982, *ELU*.
Mme Bertin, P.S., 885.

● GAP-SUD-EST
M. Chappa, U.D.F.-C.D.S., 1 617, *ELU*.
M. Graglia, P.S., 1 332.

● GAP-SUD-OUEST
M. Manavella, U.D.F.-C.D.S., 1 459, *ELU*.
M. Boloch, P.S., 1 391.
M. Julian, c. s., P.C., s'est retiré.

ORCIÈRES
M. Reynier, c. s., m. de Saint-Jean-Saint-Nicolas, P.S., 553, *REELU*.
MM. Papet, a. d., m., U.D.F.-P.R., 508 ; Ricou, mod., 97.

SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY
M. Eynaud, U.D.F.-C.D.S., 371, *ELU*.
Mme Abrard, m. de Saint-Disdier, P.S., 272.
M. Vexiau, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

En enlevant six des sept sièges en ballottage, l'opposition améliore sensiblement sa position mais n'arrive cependant pas à enlever la majorité. Le parti communiste n'a désormais plus de représentant au conseil général. Les reports des voix de gauche ont surtout été défectueux à Aspres-sur-Buëch au détriment de la candidate communiste. Alors que M. Dijoud, ancien député U.D.F., avait été élu dès le premier tour, un autre ancien député giscardien, M. Marcel Papet, maire d'Orcières, manque son élection à cause du maintien d'un autre candidat modéré face au sortant socialiste qui est réélu.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Emile Didier, M.R.G., sén.) : 9 P.S., 3 M.R.G., 4 div. g., 8 C.D.S., 1 P.R., 1 app. U.D.F., 4 R.P.R.

ALPES-MARITIMES (16 + [11])

1er TOUR : 17 ELUS
(1 P.C., 3 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 5 mod.)

BEAUSOLEIL
M. Bernardi, mod., 3 477 *ELU*.
M. Vanco, c. s., P.C., 3 476.

BREIL-SUR-ROYA
M. Mary, mod., 1 179, *ELU*
M. Charvin, c. s., P.C., 1 047.

CANNES-EST
Mme Dupuy, R.P.R., 13 383, *ELUE*.
M. Rossi, P.S., 4 943.
M. Sallebert, c. s., U.D.F., s'est retiré.

LE BAR-SUR-LOUP
M. Benne, R.P.R., 5 811, *ELU*.
M. Tabet, P.S., 2 609.
M. Escalier, c. s., mod., s'est retiré.

MENTON
M. Palmero, c. s., sén., U.D.F.-rad., 12 750, *REELU*.
M. Guidez, P.S., 7 374.

● MOUGINS
M. Duhalde, R.P.R., 6 736, *ELU*.
M. Aschieri, mod., 5 074.

● NICE-VII
M. Pietruschi, mod., 5 895, *ELU*.
M. Lucas, P.S., 2 972.

● NICE-X
M Icart, A.D., U.D.F.-P.R., 6 556, *ELU*.
M. Pinto, P.S., 3 039.

● NICE-XIII
M. Broch, c. s., P.C., 5 507, *REELU*.
M. Chapelin, R.P.R., 4 450.

SOSPEL
M. Gianotti, c. s, mod., 1 224, *REELU*.
M. Alessi, P.C., 1 029.

En remportant neuf des dix sièges en ballottage dans les Alpes-Maritimes, l'opposition a confirmé sa poussée du premier tour où un seul conseiller général sortant de la gauche, M. Carles (P.C.), a été réélu. Ce résultat (62,37 % des suffrages exprimés pour l'opposition), est la conséquence d'une large mobilisation et de la consigne de report de voix qui a bien été suivie, ce qui n'a pas toujours été le cas pour la majorité (37,62 % des suffrages). Malgré la réélection de M. Broch (P.C.), celle-ci perd quatre sièges au conseil général où elle en détenait onze avant le scrutin : (8 P.C., 3 P.S.). Elle n'en compte plus désormais que sept, alors que l'opposition qui en avait trente en gagne neuf. On notera que dans le canton de Beausoleil, M. André Vanco (P.C.), conseiller sortant, a été devancé d'une seule voix par le candidat de l'opposition. A Cannes-Est, Mme Anne-Marie Dupuy (R.P.R.), ancien directeur du cabinet de Georges Pompidou, connaît un large succès avec 73 % des suffrages. MM. Icart, ancien ministre, et Francis Palmero, sénateur gauche démocratique, gagnent sans peine le ballottage.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jacques Médecin, app. R.P.R., anc. min., dép., m. de Nice)) : 5 P.C., 2 P.S., 7 U.D.F.-rad., 1 C.D.S., 8 U.D.F., 8 R.P.R., 15 mod.

ARDÈCHE (17)

1er TOUR : 5 ELUS
(1 div. g., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 R.P.R.)

BOURG-SAINT-ANDÉOL
M. Carriere, P.S., 3 057, *ELU*.
M. Rouvière, c. s., U.D.F., 2 991.

BURZET
M. Réot, div. g., 630, *ELU*.
M. Audigier, U.D.F., 504.
M. Comte, mod., 31.
M. Plantevin, c. s., C.N.I.P., ne se représentait pas.

CHOMÉRAC
M. Dumas, c. s., P.C., 2 105, *REELU*.
M. Perrin, U.D.F.-P.R., 2 004.

COUCOURON
M. Bonhomme, c. s., U.D.F.-P.R., 1 030, *REELU*.
M. Chabanis, mod., 838.

LARGENTIÈRE
M. Chabanel, c. s., U.D.F.-P.R., 1 899, *REELU*.
M. Leyral, P.S., 1 712.

ROCHEMAURE
M. Chaze, c. s., P.C., 1 467, *REELU*.
M. Chagounoff, R.P.R., 1 314.

SAINT-AGRÈVE
M. Cheynel, mod., 1 617, *ELU*.
M. Herdt, c. s., P.S., 1 305.

THUEYTS
M. Moulin, c. s. de Valgorge, U.D.F.-C.D.S., 2 371, *ELU*.
M. Vidal, c. s., P.C., 2 129.

VALLON-PONT-D'ARC
M Serre, P.S., 2 271, *ELU*.
M. Arcis, U.D.F., 1 501.
M. Peschier, c. s., P.C., ne se représentait pas.

VALS-LES-BAINS
M. J. Pontal, P.S., 3 309, *ELU*.
M. Ribeyre, U.D.F.-P.R., 2 598.
M. G. Pontal, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VERNOUX-EN-VIVARAIS
M. Finiels, c. s., sout. P.S., 1 455, *REELU*.
M. Michel, U.D.F.-C.D.S., 1 256.

VILLENEUVE-DE-BERG
M. Auzas, c. s., P.S., 2 298, *REELU*.
M. Champanhet, U.D.F.-P.R., 1 877.

Il faudra probablement attendre une élection partielle pour dégager une majorité au sein du conseil général. Pour le moment, l'opposition et la gauche disposent chacune de seize sièges. Seule l'élection partielle provoquée par la victoire de M. Jean Moulin (U.D.F.-C.D.S.), conseiller général de Valgorge, élu à Thueyts, et qui devra choisir entre ces deux mandats, permettra de départager les deux camps.

En attendant, la présidence devrait revenir, au bénéfice de l'âge à M. André Chabanel (U.D.F.-P.R.), conseiller général de Largentière. Le département est coutumier des situations complexes. Son conseil général était présidé jusqu'alors, par M. Henri Torre (U.D.F.-P.R., sén.) bien que la gauche eût conquis la majorité à la faveur d'une élection partielle.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Torre, U.D.F.-P.R., sén.) : 3 P.C., 11 P.S., 2 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 5 R.P.R., 2 mod.

ARDENNES (16 + [3])

1er TOUR : 10 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 4 mod.)

CHARLEVILLE-LA-HOUILLÈRE
M. Saliou, c. s., P.S., 3 096, *REELU*.
M. Charlot, R.P.R., 2 753.

FLIZE
M. Villemaux, s. s., P.C., 2 742, *REELU*.
M. Mineur, R.P.R., 1 771.

GIVET
M. Bertrand, R.P.R., 3 026, *ELU*
M. Majeweski, P.C., 2 938.
M. Galliot, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● MÉZIÈRES-CENTRE-OUEST
M. Léger, c. s., a. d., P.C., 3 070, *REELU*.
M. Chataux, U.D.F.-C.D.S., 2 906.

● MÉZIÈRES-EST
M. Bauchart, P.S., 3 667, *ELU*.
M. Marquet, U.D.F.-C.D.S., 2 073
M. Mas, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

REVIN
M. Dahout, P.S., 2 472, *ELU*.
M. Hannevart, R.P.R., 1 544.
M. Istace, c. s., d., ne se représentait pas.

ROCROI
M. Sobanska, mod., 2 192, *ELU*.
M. Dalcette, P.S., 1 717.
M. Petit, c. s., P. S., ne se représentait pas.

SEDAN-OUEST
M. Stevenin, c. s., P.S., 4 374, *REELU*.

● VILLERS-SEMEUSE
M. Aubry, mod., 3 014, *ELU*.
M. Pihet, P.S., 2 884.

L'équilibre qui prévalait jusqu'à présent entre la majorité et l'opposition, qui se partageaient également les trente-six sièges du conseil général, est rompu : l'opposition dispose d'une confortable avance avec vingt-trois sièges contre quatorze à la majorité. Après le docteur Michel Sobanska à Rocroi, dont le bon score était prévu, au vu des résultats du premier tour, un second candidat modéré l'emporte dans le nouveau canton de Villers-Semeuse.

A Givet, dont dépend la commune de Chooz, où le gouvernement a décidé d'implanter une seconde centrale électro-nucléaire, le maire R.P.R. de la ville, M. André Bertrand devance de quatre-vingt-huit voix le communiste M. André Majeweski. Celui-ci avait, au premier tour obtenu l'avantage sur le socialiste M. Bouchet. De son côté le candidat antinucléaire du premier tour, dont les partisans avaient appelé à s'abstenir dimanche 21 mars, a déposé un recours devant le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne (Marne) à la suite du vol des urnes, commis dans la nuit du 14 mars, par des sidérurgistes de la société des aciers spéciaux de la Chiers.

Dans ce département qui faisait partie de ceux que la majorité espérait enlever, les voix de l'opposition ont progressé tandis que le report des voix à gauche s'est mal effectué, notamment dans le canton de Charleville-Mézières.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Gabriel Sacres, app. R.P.R.) : 3 P.C., 11 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 4 R.P.R. et 1 app., 1 C.N.I.P., 8 mod.

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

ARIÈGE (10)

1er TOUR : 8 ELUS
(7 P.S., 1 M.R.G.)

MASSAT

M. Massé, P.S., 360, *ELU*.
M. Galy Gasparrou, c.s., M.R.G., 722.

MIREPOIX

M. Ettori, P.S., 4 352, *ELU*.
M. Roger, R.P.R., 2 129.
M. Faure, c.s., a.d., P.S., ne se représentait pas.

La seule inconnue du second tour était de savoir si M. Galy-Gasparrou, qui se présentait sous l'étiquette personnelle U.G.D.S. (Union de la gauche démocrate et socialiste), conserverait son siège face à M. Massé (P.S.), dans le canton de Massat. Un bon report des suffrages communistes et l'apport de nouveaux votants ont fait pencher la balance en faveur de M. Massé. A Mirepoix, le dernier siège à pourvoir n'a pas échappé, comme prévu, à M. Ettori (P.S.). En définitive, la nouvelle assemblée est identique, dans sa composition politique, à l'ancienne.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Saint-Paul, P.S., a.d.) : 1 P.C., 16 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F.-P.R.

AUBE (16)

1er TOUR : 10 ELUS
(3 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 2 mod.)

BAR-SUR-AUBE

M. Davot, c.s., m., U.D.F.-P.R., 3 771, *REELU*.
M. Heile, P.S., 2 598.

LUSIGNY-SUR-BARSE

M. Richer, m. de Clerey, U.D.F.-P.R., 2 106, *REELU*.
M. Gaillard, P.S., 1 284.

MÉRY-SUR-SEINE

M. Adnot, mod., 2 742, *ELU*.
M. Reffay, P.S., 1 675.

SAINTE-SAVINE

M. Coillot, U.D.F.-rad., 4 199, *ELU*.
Mme Steffann, c.s., P.S., 3 872.

TROYES-I

M. Gravelle, c.s., a.d., m. de Saint-Parrès, P.S., 2 620, *REELU*.
M. Sommier, R.P.R., 1 911.

TROYES-IV

M. Predieri, c. s., m. de La Chapelle-Saint-Luc, P.S., 4 990, *REELU*.
M. Krzyzaniak, R.P.R., 3 852.

L'événement du deuxième tour est la défaite, dans le canton de Sainte-Savine, de Mme Paulette Steffann, conseiller socialiste sortant, au profit de M. Coillot (U.D.F.-rad.). Le canton était, en effet, considéré comme un fief du P.S., qui détient la mairie de Sainte-Savine depuis 1944.

La participation électorale a été plus forte au second tour. Elle a profité tout autant à l'opposition qu'à la majorité. D'une manière générale, les reports de voix se sont effectués très normalement, si ce n'est dans le canton de Troyes-IV où se sont manifestés des dissensions au sein du P.S.

L'orientation politique du conseil général de l'Aube n'est pas modifiée. L'assemblée départementale reste dominée par l'opposition. Cette prépondérance se trouve même renforcée puisque le parti socialiste a perdu deux cantons (Sainte-Savine et, au premier tour, Bar-sur-Seine).

NOUVEAU CONSEIL (M. Pierre Labonde, prés., est décédé) : 3 P.C., 6 P.S., 4 U.D.F.-rad., 7 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 4 R.P.R., 3 mod.

AUDE (17)

1er TOUR : 10 ELUS
(7 P.S., 2 R.P.R., 1 mod.)

CARCASSONNE-II

M. Bauret, c. s., P.S., 5 900, *REELU*.
Mme Bertrou, U.D.F.-C.D.S., 3 625.

CARCASSONNE-III

M. Chesa, R.P.R., 2 974, *ELU*.
M. Moffre, c. s., P.C., 2 449.

CONQUES-SUR-ORBIEL

M. Roquefort, c. s., m., P.C., 3 001, *REELU*.
M. Calvet, R.P.R., 1 231.

LIMOUX

M. Badoc, c. s., m., P.S., 4 776, *REELU*.
M. Pech, R.P.R., 2 779.

NARBONNE-OUEST

M. Courteau, sén., P.S., 5 197, *ELU*.
M. Gouiry, mod., 3 982.
M. Souquet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

QUILLAN

M. Bastie, c. s., sén., m. de Nebias, P.S., 3 668, *REELU*.
M. Mullot, m., U.D.F.-P.R., 2 360.

SIGEAN

M. Martinez, P.S., 3 991, *ELU*.
M. Malquier, R.P.R., 2 307.
M. Ferran, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Dans les sept cantons où ils étaient appelés à voter, les électeurs audois n'ont pas, dans l'ensemble, atteint le taux de participation du premier tour (72,7 % contre 73,5 % le 14 mars). Il est vrai que, dans la plupart des cantons, les jeux étaient pratiquement faits. Il n'y a eu aucune surprise à Carcassonne-II, à Limoux, Quillan, Narbonne-Ouest et Sigean où les candidats socialistes, bien qu'ils ne fassent pas le plein des voix de gauche du premier tour, battent les candidats de l'opposition qui, eux, améliorent nettement leurs scores. Dans le canton de Conques, le conseiller général sortant, M. Félix Roquefort, P.C. remporte un beau succès personnel en dépassant largement le nombre des voix de gauche du premier tour.

Il en a été tout autrement à Carcassonne-III où le R.P.R. M. Raymond Chesa l'emporte sur le conseiller communiste sortant M. Pierre Moffre. Ce dernier avait éliminé au premier tour le maire socialiste de Carcassonne, M. Fernand Ancelly. Près de 300 voix lui manquent pour égaler le score de la gauche du premier tour. Elles ne lui auraient pas suffi de toute façon pour battre M. Chesa qui, de son côté, gagne près de 900 voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Robert Capdeville, P.S.) : 3 P.C., 25 P.S., 3 R.P.R., 3 mod.

AVEYRON (22 + [2 + 1])

1er TOUR : 17 ELUS
(1 P.C., 4 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 1 mod.)

BARAQUEVILLE-SAUVETERRE

M. Jaudon, P.S., 2 972, *ELU*.
M. Boubal, R.P.R., 2 840.
M. Boscus, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

CASSAGNES-BÉGONHÈS

M. Destours, R.P.R., 2 215, *ELU*.
M. Jaudon, c. s., P.S., 1 552.

CORNUS

M. Geniez, sout. P.S., 561, *ELU*.
M. Marcorelles, U.D.F., 476.
M. Rousselin, div. g., 238.
M. Bolton, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

MILLAU-EST

M. Coulon, c. s., P.S., 2 732, *REELU*.
M. Jammet-Masclet, R.P.R., 2 100.

RIEUPEYROUX

M. Marty, P.S., 1 768, *ELU*.
M. Lombard, R.P.R., 1 524.
M. Chinchole, c. s., M.R.G., s'est retiré.

■ ● RODEZ-EST

M. Censi, U.D.F., 3 918, *ELU*.
M. Balmigère, P.S., 2 034.

SALLES-CURAN

M. Fabre de Morlhon, c. s., U.D.F., 809, *REELU*.
M. Bouviala, R.P.R., 722.
M. Vaysse, U.D.F.-C.D.S., 634.

SÉVÉRAC-LE-CHATEAU

M. Gros, P.S., 1 509, *ELU*.
M. Alazard, sout. R.P.R., 1 398.
M. Testor, c. s., div. g., ne se représentait pas.

Le rapport des forces reste quasiment inchangé : la gauche gagne un siège et compte désormais treize élus dans la nouvelle assemblée, mais l'opposition, dominée par l'U.D.F., y reste nettement majoritaire avec, comme par le passé, trente-trois sièges. En effet, celle-ci a enlevé, dès le premier tour, le nouveau canton de Rodez-Nord, et elle a repris au P.S., comme prévu, le canton de Cassagnes-Bégonhès. Elle a perdu, en revanche, deux sièges au bénéfice de la gauche, les cantons de Baraqueville et Cornus.

C'est à Baraqueville d'ailleurs que s'est produite la surprise de ce second tour de scrutin : le candidat du R.P.R., Jacques Boubal, pourtant en ballottage favorable, n'a pas retrouvé, loin de là, tous les suffrages recueillis au premier tour par M. Raymond Lacombe, président de la F.D.S.E.A., qui était soutenu par l'U.D.F. Il est battu alors que le potentiel des voix de l'opposition atteignait 57,85 % des suffrages exprimés. A Cornus, où il y avait une triangulaire, M. Jean Geniez (div. g.), l'emporte sur le candidat U.D.F., qui avait pourtant le soutien du président du conseil général et du député R.P.R.

Pour le reste, aucune surprise. On a, dans l'ensemble, beaucoup plus voté qu'au premier tour, et les reports de voix se sont bien effectués à gauche, ce qui permet notamment au P.S. de conserver le siège de Sévérac. C'est à droite que les reports de voix se sont donc moins bien effectués. A l'inverse de ce qui s'est passé dans le canton de Baraqueville, le candidat U.D.F. de Rodez-Est, M. Censi, a été élu, mais il n'a pas retrouvé toutes les voix obtenues par le candidat R.P.R. présent au premier tour, M. Astoul.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Puech, U.D.F.-P.R.) : 1 app. P.C., 8 P.S., 2 app. P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 5 U.D.F.-C.DS., 17 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 1 app. R.P.R., 4 mod.

BOUCHES-DU-RHONE (17 + [8])

1er TOUR : 7 ELUS
(1 P.C., 2 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-P.R., 1 mod.)

● AIX-EN-PROVENCE-CENTRE

M. De Peretti, R.P.R., 8 854, *ELU*.
Mme Gay, P.S., 7 220.

ARLES-EST

M. Vulpian, P.S., 9 950, *ELU*.
M. Van Migom, c.s., U.D.F.-C.D.S., 7 461.

AUBAGNE

M. Tardito, c.s., P.C., 11 586, *REELU*.
M. Boniffacy, U.D.F.-P.R., 10 622.

GARDANNE

M. Mei, c.s., P.C., 14 941, *REELU*.
M. Sauvadet, U.D.F., 12 141.

ISTRES

M. Siffre, P.S., 17 047, *ELU*.
M. Beuillard, U.D.F.-P.R., 9 657.
M. Rosai, c.s., P.C., s'est retiré.

● MARSEILLE-XIII

M. Rostta, U.D.F.-P.R., 10 927, *ELU*.
M. Safrani, P.S., 8 515.
M. Vigouroux, c.s., P.S., ne se représentait pas.

MARSEILLE-I

M. Sportiello, c.s., P.S., 2 993, *REELU*.
M. Affre, R.P.R., 2 232.

MARSEILLE-IV

M. Léonetti, c.s., dép., P.S., 3 689, *REELU*.
M. Manovelli, R.P.R., 3 357.

MARSEILLE-V

M. Donadio, c. s., P.C., 7 798, *REELU*.
M. Jourdan, U.D.F.-C.D.S., 4 414.

MARSEILLE-VIII

Mme Porte, c. s., a. d., P.C., 8 815, *REELUE*.
M. Berberian, U.D.F.-C.N.I.P., 4 098.

● MARSEILLE-XIV-A

M. Dutto, P.C., 5 252, *ELU*.
M. Prunet, R.P.R., 2 702.

MARSEILLE-XV

M. Millo, c. s., P.C., 9 645, *REELU*.
M. Mattéi, U.D.F., 4 588.

MARSEILLE-XVI

M. Weygand, c. s., P.S., 8 663, *REELU*.
M. Payan, R.P.R., 6 689.

● MARSEILLE-XVIII

M. Bonat, P.S., 8 754, *ELU*.
M. Gurrieri, U.D.F.-C.D.S., 5 300.
M. Benassi, c. s., P.C., s'est retiré.

● MARSEILLE-XX-A

M. Mattéi, R.P.R., 7 721, *ELU*.
M. Manivet, c. s., P.S., 6 935.

ORGON

M. Beynet, c. s., P.S., 4 882, *REELU*.
M. Agostini, mod., 3 766.

ROQUEVAIRE

M. Pelissier, c. s., P.C., 7 318, *REELU*.
M. Parent, R.P.R., 4 955.

SALON-DE-PROVENCE

M. Vallet, P.S., 15 468, *ELU*.
M. Bermond, R.P.R., 14 498.
M. Carcassonne, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Les socialistes n'ont plus la majorité absolue qu'ils détenaient à eux seuls grâce à la voix prépondérante du président du conseil général. Leurs gains et leurs pertes s'équilibrent puisqu'ils remportent les cantons de Marseille-XVIII et d'Istres au détriment du P.C., et celui d'Arles qui est pris au C.D.S., mais ils perdent Marseille-XIII et l'un des deux anciens cantons d'Aix-en-Provence au profit de l'opposition. Le P.C. perd en définitive un siège. Les reports de voix au sein de la gauche se sont effectués avec des résultats divers mais semblent d'une manière générale, en pourcentage meilleurs pour les socialistes, sauf meilleurs pour les socialistes sauf dans les cantons de Marseille-IV, Marseille-XVI et Istres.

L'ex-majorité est la gagnante de ces élections puisqu'elle détient désormais neuf sièges au lieu de quatre dans la précédente assemblée. Le P.R., qui n'avait qu'un seul élu, en compte désormais quatre et le R.P.R., trois contre un. Les responsables de l'opposition avaient vivement critiqué le nouveau découpage avant le scrutin, en accusant le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, maire de Marseille, de « charcutage » au profit du P.S. Or sur les trois nouveaux cantons deux ont été enlevés par l'opposition et un par le P.C.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Philibert, P.S., dép.) : 16 P.C., 22 P.S., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 1 mod.

CALVADOS (17 + [8 + 1])

1er TOUR : 18 ELUS
(1 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 7 mod.)

● CABOURG

M. Ecobichon, P.S., 4 725, *ELU*.
M. Chapron, m. de Sallenelles, R.P.R., 3 702.
M. Fouque, c. s., Fon de Troarn, P.C., s'est retiré.

● CAEN-II

M. Maillard, m. de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, P.S., 3 648, *ELU*.
M. Cardineau, mod., 3 106.

● CAEN-IX

Mme Robert, P.S., 3 415, *ELUE*.
Mme Larrieu, R.P.R., 2 986.

ÉVRECY

M. Girard, m., U.D.F.-P.R., 4 028, *ELU*.
M. Rousseau, P.S., 2 680.
M. Vauvrecy, c. s., mod., ne se représentait pas.

MÉZIDON

M. Delisle, c. s., dép., m., P.S., 2 728, *REELU*.
M. Manchon, m. de Crèvecœur-en-Auge, R.P.R., 2 375.

● OUISTREHAM-RIVA-BELLA

M. Ledran, premier secrétaire fédéral du P.S., 4 058, *ELU*.
M. Le Joncour, mod., 3 794.

● TROARN

M. Besse, secrétaire national aux entreprises, P.S., 4 956, *ELU*.
M. Allix, U.D.F.-P.R., 3 664.
M. Fouque, c. s. à Cabourg, P.C., s'est retiré.

VILLERS-BOCAGE

M. Lévêque, c. s., R.P.R., 2 398, *REELU*.
M. Vanneste, P.S., 1 574.

Huit sièges restaient à pourvoir. Six reviennent au P.S. (cinq cantons renouvelés et Mezidon, où M. Henri Delisle, député, est réélu), deux à l'opposition (Evrecy et Villers-Bocage).

M. André Ledran, premier secrétaire fédéral du P.S. l'emporte dans le canton d'Ouistreham, bien que la gauche n'ait totalisé que 48,22 % des suffrages exprimés au premier tour.

M. Michel d'Ornano (U.D.F.-P.R.), réélu dès le premier tour, retrouvera sans difficulté la présidence du conseil général. La gauche, qui comptent dix sièges sur quarante-deux (2 P.C., 8 P.S.) dans le conseil sortant, dispose aujourd'hui de quinze sièges sur quarante-huit, le P.S. en gagne six, et le P.C. en perd un.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel d'Ornano, dép. U.D.F.-P.R.) : 1 P.C., 14 P.S., 2 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S, 12 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 2 C.N.I.P., 9 mod.

CANTAL (10 + [3])

1er TOUR : 8 ELUS
(1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 4 R.P.R., 2 C.N.I.P.)

● AURILLAC-I-NORD

M. Dejou, U.D.F.-C.D.S., 2 526, *ELU*.
M. Olivier, P.S., 2 417.
M. Souchon, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● AURILLAC-II-OUEST

M. Debord, P.S., 2 372, *ELU*.
M. Froger, Mod., 1 948.
M. Geindre, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● AURILLAC-III-SUD

M. Bec, P.S., 3 037, *ELU*.
M. Liandier, R.P.R., 2 820.

AURILLAC-IV

M. Maurs, c.s., U.D.F.-P.R., 3 327, *REELU*.
M. Gaillard, P.S., 2 033.

LAROQUEBROU

M. Meiniel, U.D.F.-rad., 1 886, *ELU*.
M. Nicolas, P.S., 1 624.
M. Robert, c.s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

Sur cinq sièges restant à pourvoir, l'opposition en obtient trois, le parti socialiste, deux. L'élection de MM. Debord (P.S.) à Aurillac-II, Bec (P.S.) à Aurillac-III, et Maurs (U.D.F.-P.R.) à Aurillac-IV, était prévisible. En revanche, dans le canton d'Aurillac-I, où le conseiller sortant, M. Souchon, député socialiste, ne se représentait pas, la victoire de M. Dejou (U.D.F.-C.D.S.) est plus étonnante. A l'issue du premier tour, M. Olivier (P.S.) disposait d'une avance théorique de 460 voix. Il n'a pas bénéficié d'un report parfait des électeurs communistes et radicaux de gauche et, élément déterminant, les 427 suffrages exprimés supplémentaires du premier au second tour se sont en majorité portés sur M. Dejou. Dans le canton de Laroquebrou, M. Meiniel (U.D.F. rad.) l'emporte avec le concours, outre des abstentionnistes du premier tour, d'une bonne partie des électeurs qui, le 14 mars, s'étaient prononcés pour le candidat « divers gauche ».

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Raynal, R.P.R., dép.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 7 U.D.F., 8 R.P.R., 2 C.N.I.P.

CHARENTE (15 + [3])

1er TOUR : 6 ELUS
(1 P.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 R.P.R., 1 mod.)

● ANGOULÊME-EST

M. Ratier, U.D.F.-P.R., 2 741, *ELU*.
M. Davo, P.S., 2 570.

BARBEZIEUX

M. Bobe, M. de Montchaudé, U.D.F., 3 107, *ELU*.
M. Michelon, P.S., 2 077.
M. Pauquet, c. s., mod., ne se représentait pas.

BROSSAC

M. Soulard, m., U.D.F.-P.R., 893, *ELU*.
M. Frappier, m. de Boisbreteau, P.S., 770.
M. Mouche, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHABANAIS

M. Soury, c. s., dép., m. de Pressignac, P.C., 3 354, *REELU*.
M. de Richemont, R.P.R., 2 078.

CHATEAUNEUF

M. Chevalier, R.P.R., 2 572, *ELU*.
M. Boisseau, P.S., 1 971.
M. Audebert, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

COGNAC-SUD

M. Roux, m. de Louzac-St-André, U.D.F.-C.D.S., 4 500, *ELU*.
M. Adam, P.S., 3 725.
M. Poussard, c.s., P.C., s'est retiré.

LA ROCHEFOUCAULD

M. Gascon, P.S., 4 382, *ELU*.
M. Linard, m., U.D.F.-R.P.R., 3 745.
M. Rambaud, c.s., M.R.G., s'est retiré.

● LE GOND-PONTOUVRE

Filloux, P.S., 4 107, *ELUE*.
M. Gesson, m. de Saint-Yrieix, U.D.F.-R.P.R., 3 620.

MONTEMBŒUF

M. Marsaud, c.s., P.S., 1 774, *REELU*.
M. Matti, sout. U.D.F., 1 426.

● RUELLE

M. Poitevin, c.s., m., P.S., 5 177, *REELU*.
M. Haag, mod., 2 784.

SOYAUX

M. Petit, c.s., m., P.S., 3 289, *REELU*.
M. Roullet-Renoleau, R.P.R., 2 348.

VILLEFAGNAN

M. Dindinaud, P.S., 1 971, *ELU*.
M. Couturier, sout. R.P.R., 1 950.
M. Le Gueut, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

Sur les deux nouveaux cantons de l'agglomération d'Angoulême, le P.S. n'a conquis que celui du Gond-Pontouvre. Son élue, Mme Jeanne Filloux, sera la première femme à entrer au conseil général de la Charente depuis 1947. Sa désignation comme candidate par la commission fédérale du P.S. avait conduit le maire du Gond-Pontouvre, M. Nebout, à quitter le P.S. et à se présenter sous l'étiquette « socialiste indépendant ». Désavoué, il s'était retiré après le premier tour. La majorité n'a pu enlever le canton d'Angoulême-Est. A un an des municipales, cet insuccès constitue un avertissement pour M. Jean-Michel Boucheron, député et maire (P.S.), qui soutenait l'un de ses lieutenants, M. José Davo, maire délégué d'Angoulême.

Un socialiste remplace un radical de gauche à La Rochefoucauld.

La majorité perd Cognac-Sud, mais elle gagne — contre toute attente — Villefagnan.

Partie avec treize sièges, la majorité revient avec quatorze sur trente-cinq cantons contre trente-trois précédemment. Ce surplace lui interdit tout espoir de peser sur l'élection du nouveau président du conseil général. M. Mouche n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat dans le canton de Brossac, l'opposition doit lui choisir un successeur à la tête de l'assemblée départementale, qui pourrait être M. Pierre-Rémy Houssin, conseiller général de Baignes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Mouche, app. C.N.I.P.) : 2 P.C., 16 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 6 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 4 mod.

CHARENTE-MARITIME (19 + [4])

1er TOUR : 6 ELUS
(2 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 R.P.R., 1 mod.)

CHATEAU-D'OLÉRON

M. Arzac, dép., R.P.R., 2 344, *ELU*.
M. Jousseaume, c.s., a.d., M.R.G., 1 960.

COURÇON

M. Margerie, c.s., U.D.F.-C.D.S., 3 565, *REELU*.
M. Montagnac, P.S., 1 937.

COZES

M. Berthelot, c.s., app. M.R.G., 2 944, *REELU*.
M. Roudier, mod., 2 445.

GÉMOZAC

M. Vallet, mod., 3 165, *ELU*.
M. Dane, P.S., 2 414.
M. Latreuille, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

LA JARRIE

M. Ranson, U.D.F.-C.D.S., 3 218, *ELU*.
M. Guilloteau, P.S., 2 946.
M. Guéret, c.s., M.R.G., s'est retiré.

● LA ROCHELLE-I

M. Gomès, P.S., 4 504, *ELU*.
M. Pierard, R.P.R., 3 225.

● LA ROCHELLE-II

M. Harel, R.P.R., 3 973, *ELU*.
M. Michon, P.S., 3 042.

● LA ROCHELLE-IV

M. Robert, c.s., P.S., 3 737, *REELU*.
M. Agnès, R.P.R., 3 267.

● LA ROCHELLE-VI

M. Belly, c.s., P.C., 4 478, *REELU*.
M. Lizot, R.P.R., 3 686.

LA TREMBLADE

M. Mandin, c.s., M.R.G., 3 186, *REELU*.
M. Ravet, R.P.R., 2 738.

MATHA

M. Olivre, c.s., P.S., 3 192, *REELU*.
M. Binaud, mod., 2 887.

MIRAMBEAU

M. Bouche, U.D.F., 2 343, *ELU*.
M. Rigou, c.s., sén., M.R.G., 2 292.

MONTGUYON

M. Boisvert, c.s., app. M.R.G., 3 387, *REELU*.
M. Duhard, R.P.R., 2 312.

ROCHEFORT-NORD

M. Frot, c.s., mod., 2 966, *REELU*.
M. Danet, P.S., 2 592.

SAINT-PORCHAIRE

M. Doublet, R.P.R., 2 449, *ELU*
M. Mithonneau, c.s., mod., 2 120.

SAINT-SAVINIEN

M. Barraud, c.s., P.S., 1 960, *REELU*.
M. Bobrie, U.D.F.-rad., 1 709.

SAINTES-NORD

M. Marchand, c.s., dép., P.S., 6 303, *REELU*.
M. Guérinaud, R.P.R., 4 399.

Jusqu'alors formation la plus nombreuse du conseil général avec l'appui de deux apparentés, le M.R.G. perd trois sièges ; et devrait du même coup perdre la présidence (occupée par M. Josy Moinet, sénateur), au profit d'un député socialiste, M. Philippe Marchand, conseiller général de Saintes. La présence du maire de La Rochelle, M. Michel Crépeau, au gouvernement n'a donc pas suffi à enrayer le déclin, dans un de leurs fiefs, des radicaux de gauche. De son côté, l'opposition gagne quatre sièges, dont trois pour le seul R.P.R.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Josy Moinet, M.R.G., sén.) : 3 P.C., 14 P.S., 9 M.R.G. + 2 app. M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.S., 1 U.D.F., 6 R.P.R., 5 mod.

(Lire la suite page 12.)

CHER (15 + [3])

1er TOUR : 9 ELUS
(1 P.C., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 1 C.N.I.P., 3 mod.)

BOURGES-III
M. Deschamps, R.P.R., 3 988, *ELU*.
Mme Renaudat, c. s., P.C., 3 981.

● BOURGES-V
M. Camuzat, P.C., 2 498, *ELU*.
M. Michel, U.D.F.-P.R., 2 476.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER
M. Perrot, c. s., P.C., 1 547, *REELU*.
M. Lesage, R.P.R., 1 264.

DUN-SUR-AURON
M. Boussard, mod., 1 934, *ELU*.
Mme Fievet, dép., P.S., 1 730.
M. Chartier, c. s., mod., ne se représentait pas.

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
M. Gigot, c. s., P.C., 2 471, *REELU*.
M. Gignoux, mod., 2 389.

LES AIX-D'ANGILLON
M. Millet, c. s., mod., 3 390, *REELU*.
M. Camuzat, P.C., 2 993.

LURY-SUR-ARNON
M. Sicard, c. s., mod., 1 510, *REELU*.
M. Baduel, P.S., 1 010.

SANCERGUES
M. Berthelot, c. s., P.C., 2 516, *REELU*.
M. Lafay, R.P.R., 2 418.

SAULZAIS-LE-POTIER
M. Chagnon, c. s., P.S, 1 249, *REELU*.
Mme de La Rochefoucauld, mod., 932.

De tous les conseillers généraux sortants, Mme Marguerite Renaudat (P.C.), maire-adjoint de Bourges, est la seule à avoir perdu son siège. De peu, puisque à Bourges-III, M. François Deschamps (R.P.R.) ne l'a devancé que de sept voix.

Le score est tout aussi serré à Bourges-V où M. Camuzat (P.C.) l'emporte de 22 voix sur son adversaire, M. Camille Michel, ancien préfet du Cher, soutenu par le président du conseil général, M. Jean-François Deniau.

A Dun-sur-Auron, Mme Berthe Fiévet, élue député en juin 1981, a dû s'incliner devant le candidat modéré qui obtient 52,78 % des suffrages exprimés.

La création de deux nouveaux cantons profite à l'opposition, qui compte vingt-quatre sièges, tandis que la gauche reste « minoritaire » avec onze conseillers généraux et que se maintient le rapport P.C.-P.S., avec huit sièges pour le premier et trois pour le second.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean-François Deniau, U.D.F.-P.R.) : 8 P.C., 3 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 1 C.N.I.P., 13 mod.

CORRÈZE (11 + [10])

1er TOUR : 7 ELUS
(7 R.P.R.)

BEYNAT
M. Terrieux, m. de Serilhac, P.S., 1 331, *ELU*.
M. Debat, c.s., sout. R.P.R., 1 011.

● BRIVE-NORD-EST
M. Lacombe, R.P.R., 3 039, *ELU*.
Mme Foltz, P.S., 2 420.

● BRIVE-NORD-OUEST
M. Cassaing, dép., P.S., 1 870, *ELU*.
M. Chapoulie, mod., 1 693.

● BRIVE-SUD-EST
Mme Labrunie, P.S., 3 224, *ELUE*.
M. Rioux, U.D.F.-P.R., 2 526.

● BRIVE-SUD-OUEST
M. Chaminade, c. s. de Brive-Sud, P.C., 3 935, *ELU*.
M. Delsart, U.D.F.-P.R., 2 777.

● MALEMORT
M. Le Panse, P.S., 3 191, *ELU*.
M. Boisserie, R.P.R., 2 757.

SAINT-PRIVAT
M. Bechter, a. d., R.P.R., 1 763, *ELU*.
M. Denis, c. s., P.S., 1 699.

SEILHAC
M. Chauffour, c. s., m. de Lagraulière, P.C., 2 799, *REELU*.
M. Gœuriot, R.P.R., 1 927.

SORNAC
M. Cloup, m. de Sétiers, R.P.R., 993, *ELU*.
M. Chavas'eion, P.C, 951
M. Coutaud, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● TULLE-CAMPAGNE-NORD
M. Boucheteil, c.s., m. de Saint-Maixant, P.C., 2 630, *REELU*.
M. Madelmont, R.P.R., 1 546.

● TULLE-CAMPAGNE-SUD
M. Mouly, c. s., sén., U.D.F., 2 712, *REELU*.
M. Loche, m. de Sainte-Fortunade, P.C., 2 651.

● TULLE-URBAIN-NORD
M. Béal, R.P.R, 2 564, *ELU*
M. Praysse, P.C., 2 439.

● TULLE-URBAIN-SUD
M. Jaubert, P.C., 2 493, *ELU*.
M. Lestieu, R.P.R., 1 975

VIGEOIS
M. Bourg, P.C., 1 521, *ELU*.
M. Mouly, mod., 1 459.
M. Rougerie, c s., P.C., ne se représentait pas.

La gauche ne l'emporte que dans neuf des douze cantons qui, au vu des résultats du premier tour, paraissaient devoir lui revenir. Le P.C.F. semble avoir souffert d'un mauvais report des voix socialistes dans les deux cantons de Tulle qui lui échappent, ainsi qu'à Sornac, où il avait devancé le P.S. au premier tour. Outre ce dernier canton, les socialistes auront perdu, cette année, celui de Saint-Privat, dont le passage au R.P.R. est le résultat le plus surprenant de ce second tour. M. Bechter, qui fut chef du cabinet du préfet, puis, de 1978 à 1981, député de la Corrèze, et qui n'était plus qu'adjoint au maire de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), retrouve, ainsi, un mandat dans ce département. L'activité de M Chirac, dans ce canton, à la veille du second tour de scrutin, n'est sans doute pas étrangère à ce résultat.

La présidence du nouveau conseil général, composé, comme l'assemblée sortante, à égalité (18-18 au lieu de 15-15), devrait, néanmoins, revenir, comme prévu, au P.C.F., car celui-ci compte, cette fois, parmi ses conseillers, le doyen d'âge, M. Armand Boucheteil (M. Debat, qui présidait au bénéfice de l'âge, est battu à Beynat).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Georges Debat, app. R.P.R) : 12 P.C., 6 P.S., 1 U.D.F., 16 R.P.R. et 1 app. R.P.R.

HAUTE-CORSE (14 + [2])

1er TOUR : 6 ELUS
(1 M.R.G., 1 U.D.F., 4 R.P.R.)

BASTIA-II
M. H. Zuccarelli, M.R.G., 1 862, *ELU*.
M. Comte, R.P.R., 1 534.
M. J. Zuccarelli, c. s., dép., M.R.G., ne se représentait pas.

● BASTIA-VI-FURIANI-MONTESORO
M. de Casalta, P.S., 977, *ELU*.
M. de Zerbi, U.D.F., 615.

BUSTANICO
M. Moracchini, c. s., m. de San-Lorenzo, M.R.G., 1 523, *REELU*.
M. Celeri, R.P.R., 1 407.

CALENZANA
M. Santelli, m. de Zilia, R.P.R., 1 261, *ELU*.
M. Spinosi, P.S., 1 146.
M. Pinelli, c. s., mod., ne se représentait pas.

CALVI
M. Leandri, mod., 1 562, *ELU*.
M. Colonna, c. s., M.R.G., 993.

LE HAUT-NEBBIO
M. Casta, R.P.R., 1 090, *ELU*.
MM. Pietrotti, c. s., div. g., 1 012 ; Valery, P.S., 814.

MOITA-VERDE
M. Cariotti, c. s., P.S., 1 734, *REELU*.
M. Guily, m. de zalana, R.P.R., 1 317.

SAN-MARTINO-DI-LOTA
M. Baggioni, c. s., m. de Ville-Di-Pietrabugno, mod., 1 606, *REELU*.
M. Padovani, P.C., 1 425.

VESCOVATO
M. Castelli, P.C., 2 039, *ELU*.
M. Orlanducci, c. s., U.D.F., 1 729.

VEZZANI
M. Alessandrini, c. s., M.R.G., 1 128, *REELU*.
M. Griscelli, R.P.R., 972.

Le second tour concernait dix cantons sur les quinze renouvelables. Il confirme la poussée de l'opposition, notamment du R.P.R. et des « modérés » soutenus par ce parti, qui ont ravi, dimanche, trois sièges à la majorité de gauche (Calvi, Calenzana e Le Haut-Nebbio), après avoir remporté dimanche dernier un canton à Bastia-ville. Au Haut-Nebbio, l'élection triangulaire entre un modéré, un divers gauche et un candidat P.S. a été fatale à la gauche.

La poussée de l'opposition conduit à enregistrer un rééquilibrage en son sein au détriment de l'U.D.F., qui ne comptera plus dans la nouvelle assemblée qu'un seul élu. A gauche, tandis que le P.C. gagne un siège en zone rurale après en avoir perdu un à Bastia et que le P.S. obtient un élu supplémentaire dans le canton de Bastia-VI nouvellement créé, le M.R.G. voit son influence grignotée. A gauche, pourtant, le report des voix s'est convenablement effectué, mais globalement, la mobilisation des abstentionnistes a profité à l'opposition.

Quoi qu'il en soit, la majorité présidentielle, avec dix-neuf sièges sur trente, conserve la majorité départementale et il ne paraît faire aucun doute que M. François Giacobbi, sénateur et président du conseil général de Haute-Corse, retrouvera son siège.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. François Giacobbi, M.R.G., sén.) : 2 P.C., 3 P.S., 14 M.R.G., 2 U.D.F., 7 R.P.R., 2 mod.

CORSE-DU-SUD (9 + [3] + 1)

1er TOUR : 8 ELUS
(1 P.S., 3 M.R.G., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 1 mod.)

● AJACCIO-V
M. Borelli, P.C., 1 623 *ELU*.
M. Appietto, mod., 1 385.
M. Luciani, c.s., P.S., se représentait à Ajaccio-VII.

● AJACCIO-VI
M. Simongiovanni, U.D.F.-C.N.I.P., 2 093, *ELU*.
M. Fabiani, P.S., 1 927.

● AJACCIO-VII
M. Luciani, c. s., d'Ajaccio VI, P.S., 2 065, *REELU*.
M. Tirroloni, mod., 1 401.

CRUZINI-CINARCA
M. Chiappini, mod., 1 370, *ELU*.
M. Graziani, c. s., U.D.F.-rad., 1 312.

PETRETO-BICCHISANO
M. Luciani, c. s., M.R.G., 1 469, *REELU*.
M. Pianelli, R.P.R., 1 458.

Sauf coup de théâtre de dernière minute, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R et maire de Portovecchio, sera réélu président du conseil général du département. La droite y dispose en effet de douze sièges, soit autant qu'au sein de l'assemblée sortante, contre dix à la gauche, laquelle n'en comptait que huit. Gains et pertes s'équilibrent d'autant que, dans les deux cantons supplémentaires, on enregistre l'élection d'un communiste et celle d'un indépendant. La victoire de M. Paul Borelli à Ajaccio-V permet enfin au P.C. du sud de l'île d'être représenté au conseil général : il en était absent depuis dix-huit ans.

Globalement les reports se sont bien effectués de part et d'autre. En fin de compte, outre Ajaccio-V, le seul changement notable concerne Zicavo, où un radical de gauche avait été élu au premier tour au siège devenu vacant, après le décès de Marcel Francisci (R.P.R.). A noter la défaite de M. Toussaint Graziani, sous-préfet, conseiller sortant de Cruzini-Cinarca qui était, jusqu'en 1981, l'un des vice-présidents nationaux du parti radical.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M Jean-Paul de Rocca-Serra, R.P.R., dép.) : 1 P.C., 2 P.S., 7 M.R.G., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 2 mod., 3 bon.

COTE-D'OR (22)

1er TOUR : 12 ELUS
(1 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 2 mod.)

BAIGNEUX-LES-JUIFS
M. Languereau, c. s., mod., 669, *REELU*.
M. Verdot, R.P.R., 496.

CHATILLON-SUR-SEINE
M. Dabe, U.D.F., 3 039, *ELU*.
M. Serex, P.S., 2 942.
M. Petitfour, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHENOVE
M. Esmonin, c. s., P.S., 4 913, *REELU*.
M. Jacquelinet, R.P.R., 4 841.

DIJON-II
M. Remond, c. s., P.S., 4 962, *REELU*.
M. Bataillard, R.P.R., 4 018.

GENLIS
M. Orssaud, c. s., M.R.G., 3 760, *REELU*.
M Helle, R.P.R., 3 293.

LIERNAIS
M. Charles, c. s., a. d., M.R.G., 1 028, *REELU*.
M. Bizouard, R.P.R., 892.

PRÉCY-SOUS-THIL
M. Lucand, c. s., M.R.G., 991, *REELU*.
M. Bourachot, mod., 908.

RECEY-SUR-OURCE
M. Mathiaut, mod., 1 030, *ELU*.
M. Follea, P.S., 476.
Mme Parisot, c. s., mod., ne se représentait pas.

SEMUR-EN-AUXOIS
M. Morlevat, c. s., M.R.G., 1 997, *REELU*.

Ce second tour des élections cantonales, contrairement au premier tour, n'a pas apporté de surprise. Les sortants ont été réélus, certains de justesse comme M. Jean Esmonin (P.S.) à Chenove avec 50,3 %, d'autres plus largement comme M. Dominique Languereau à Baigneux-les-Juifs, 57 %. Dans les deux cantons où les sortants ne se représentaient pas, à Recey-sur-Ource et à Châtillon-sur-Seine, l'opposition conserve cependant les sièges.

Là où la participation a été plus forte qu'au premier tour, elle a toujours avantagé l'opposition. A Semur-en-Auxois, seul le candidat sortant M. Robert Morlevat (M.R.G.) était en lice pour ce second tour. près de 1 000 électeurs ne se sont pas déplacés cette fois-ci, et surtout, sur les 3 885 votants, 1 688 ont déposé un bulletin blanc ou nul dans l'urne.

Le rapport des forces est désormais exactement inversé au bénéfice de l'opposition nationale, devenue ici majoritaire. C'est le groupe des « centristes indépendants », animé par M. Mercuzot, élu sous l'étiquette C.D.S. dès le premier tour à Sombernon, qui devient indispensable à la nouvelle majorité pour désigner un président.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Palau, P.S.) : 1 P.C., 11 P.S., 6 M.R.G., 2 div. g., 2 C.D.S., 7 P.R., 3 U.D.F., 7 R.P.R., 4 mod.

COTES-DU-NORD (23 + [5])

1er TOUR : 11 ELUS
(2 P.C., 3 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R.)

BROONS
M. Després, c.s., M. de Sévignac, P.S., 3 244, *REELU*.
M. Foinant, U.D.F., 2 689.

COLLINÉE
M. Renault, c.s., P.C., 1 708, *REELU*.
M. Lemaitre, mod., 1 230.

GUINGAMP
M. Le Merrer, P.S., 7 051, *ELU*.
M. Pasquiou, M. de Pabu, U.D.F.-P.R., 4 806.
M. Leizour, c.s., a.d., P.C., s'est retiré.

● LANGUEUX
M. Lesage, P.S., 5 045, *ELU*.
M. Marteil, R.P.R., 3 630.

LANNION
M. Gourlou, P.S., 5 781, *ELU*.
M. Nédélec, R.P.R., 5 279.
M. Jagoret, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

LANVOLLON
M. Boizard, c. s., P.S., 2 565, *REELU*.
M. Nicolas, U.D.F., 2 135.

MUR-DE-BRETAGNE
Mme Le Brun, c.s., P.S., 1 451, *REELUE*.
M. Melin, R.P.R., 1 180.

PLANCOËT
M. Villalon, mod., 3 529, *ELU*.
M. Gaubert, M. de Pluduno, P.S., 3 518.
M. Samson, c.s., mod., ne se représentait pas.

PLŒUC-SUR-LIE
M. Bozec, P.S., 3 068, *ELU*.
M. Charles, M. de la Harmoye, R.P.R., 2 016.
M. Morel, c.s., P.S., ne se représentait pas.

PLOUARET
M. Cadoudal, c.s. M. de Plouvenez, P.C., 3 692, *REELU*.
M. Le Guyader, R.P.R., 2 871.

● PLOUFRAGAN
M. Derian, m., P.C., 4 847, *ELU*.
M. Tenand, mod., 3 798.

PLOUGUENAST
M. Boscher, mod., 2 576, *ELU*.
Mme Darcel, M. de Plessala, P. S., 2 028.
Mlle Dienesch, c.s., a.d., app. R.P.R., ne se représentait pas

QUINTIN
M Le Jean, c. s., P. S., 2 774, *REELU*.
M. Hillion, m. du Foeil, U.D.F-C.D.S., 2 262.

● SAINT-BRIEUC-NORD
M Saunier, P.S., 3 987, *ELU*.
Mme Le Mot, U.D.F., 3 377.

● SAINT-BRIEUC-OUEST
M Dollo, dép., P.S., 4 313, *ELU*.
M Joncour, R.P.R., 3 594

● SAINT-BRIEUC-SUD
M. Bommert, P.S., 3 686, *ELU*.
M. Morin, U.D.F., 3 612.
M. Le Foll, c. s., a. d., P.S., ne se représentait pas.

UZEL
M. Paillardon, c. s., mod., 1 723, *REELU*.
M. Jegoux, P.S., 1 131.

Le parti socialiste a conquis, en 1976, la présidence du conseil général. Il conforte sa position en s'assurant la majorité à lui tout seul, au sein de l'assemblée départementale grâce aux gains de quatre des cinq sièges nouvellement créés. En enlevant le cinquième de ces sièges, le parti communiste compense l'insuccès de M. Leizour, ancien député qui devancé par le candidat socialiste le 14 mars s'était retiré avant le second tour. Dans le canton (Guingamp), la gauche (P.C., P.S. et U.D.B.) totalisait 7 389 suffrages (soit 65,22 % des voix). Le nouvel élu, M. Le Merrer en recueille 7 051 (soit 59, 46 % des voix).

A Saint-Brieuc-Sud, bien que le candidat socialiste ait fait mieux que le total de la gauche le 14 mars (3886 voix contre 3 658), le candidat unique de l'opposition a failli créer la surprise en recueillant, au second tour, 606 voix de plus qu'au premier. La mobilisation de l'électorat, au second tour, a été dans l'ensemble du département plus favorable à la droite qu'à la gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Charles Josselin, P.S., dép.) : 11 P.C., 27 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 7 mod.

CREUSE (14 + 1)

1er TOUR : 7 ELUS
(3 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 1 R.P.R., 2 mod.)

BÉNÉVENT-L'ABBAYE
M. Mavigner, P.S., 1 677, *ELU*.
M. de Froment, R.P.R., 1 320.
M. Caillaud, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BOUSSAC
M. Romaine, c. s., a. s., U.D.F.-rad., 2 222, *REELU*.
Mme Prevost, P.S., 2 006.

FELLETIN
M. Chausselat, R.P.R., 1 626, *ELU*.
M. Gaudon, P.S., 1 338.

GUÉRET-NORD
M. Coubret, P.S., 2 319, *ELU*.
M. Gayaud, R.P.R., 2 001.

GUÉRET-SUD-OUEST
Mme Robert, P.S., 1 660, *ELUE*.
M Boulle, mod., 1 462
M Beck, c. s., a.d., P.S., ne se représentait pas.

JARNAGES
M. Valette, mod., 1 506, *ELU*.
M. Fernandez, P.S., 855.
M. Pinet, c. s., mod., s'est retiré.

LA SOUTERRAINE
M. Gardet, c. s., P.C., 3 510, *REELU*.
M. Bourdier, R.P.R., 2 973.

■ LE GRAND-BOURG
M. Moutaud, P.S., 1 865, *ELU*.
M. Buffet, R.P.R., 778.

Le parti socialiste retrouve la majorité absolue, qu'il avait perdue, en juillet 1980, lorsque l'un de ses conseillers était passé au M.D.S. Le second tour confirme la stabilité de l'électorat creusois, puisque la gauche et la droite conservent le même nombre de sièges. Le P.S. gagne un siège au détriment du P.C.F. (Grand-Bourg) et le R.P.R. prend deux sièges aux modérés (Felletin et Jarnages).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Chandernagor, P.S., a.d.) : 3 P.C., 14 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 4 mod.

DORDOGNE (24)

1er TOUR : 4 ELUS
(1 P.S., 1 M.R.G., 1 R.P.R., 1 mod.)

BELVÈS
M. Loubière, c.s., m., M.R.G., 1 521, *REELU*.
M. Secret, mod., 1 255.

CARLUX
M. Léonard, m. de Cazoules, P.C., 1 611, *ELU*.
M. Francès, m. de Peyrillac, R.P.R., 1 021.
M. Lespinasse, c.s., P.S., ne se représentait pas.

DOMME
M. Bournazel, c.s., R.P.R., 2 159, *REELU*.
M. Magnanou, m. de Cénac, P.S., 2 140.

EXCIDEUIL
M. Pagnon, c.s., m. de Saint-Martial-d'Albarède, P.C., 2 951, *REELU*.
M. Detivaud, R.P.R., 1 885.

EYMET
M. Marty, m. de Saint-Aubin-de-Cadelech, U.D.F.-P.R., 1 589, *ELU*.
M. Raffier, P.C., 1 497.
M. Jarry, c.s., P.S., ne se représentait pas.

ISSIGEAC
M. Barou, m. de Boisse, R.P.R., 1 331, *ELU*.
M. Vaubal, c.s., m. de Faux, P.S., 1 270.

MAREUIL-SUR-BELLE
M. Rousseau, m. de La Rochebeaucourt, mod., 1 459, *ELU*.
M. Clément Colas, c.s., M.R.G., 1 386.

MUSSIDAN
M. Bonneau, c.s., m., M.R.G., 3 210, *REELU*.
M. de Vignet, R.P.R., 2 648.

NEUVIC
M. Defarge, c.s., m. de Chanterac, P.S., 2 791, *REELU*.
M. Roussel, R.P.R., 2 110.

RIBÉRAC
M. Cazeau, c.s., m., P.S., 2 901, *REELU*.
M. Janaillac, m. de Saint-Sulpice-de-Roumagnac, mod., 2 561.

SAINT-ALVERE
M. Labroue, c. s., m. de Trémolat, M.R.G, 878, *REELU*.
M. Ducène, R.P.R., 825.

SAINT-ASTIER
M. Chanraud, c. s., P.S., 5 045, *REELU*.
M. Dumaine, R.P.R., 3 673.

SAINT-CYPRIEN
M Merlhiot, c. s., P.S., 2 295, *REELU*.
M. Bonnefon, U.D.F., 1 799.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE
Mme Millet-Lacombe, c. s., M.R.G., 2 026, *REELUE*.
M. Guillout, R.P.R., 1 981.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC
M. Félix, c. s., m. de Saint-Laurent-sur-Manoire, P.S., 4 678, *REELU*.
M. Gouaud, R.P.R., 2 950.

TERRASSON
M. Bardague, P.C., 4 239, *ELU*.
M. Gardet, m. du Lardin, mod., 3 750.
M. Rouby, c. s., P.S., s'est retiré.

THENON
M. Bousquet, R.P.R., 1 204, *ELU*.
M. Delage, m. de Fossemagne, P.S. diss., 1 072.
M. Deschamps, m., P.S., 881.
M Lacoste, c. s., P.S., ne se représentait pas.

THIVIERS
M. Bost, R.P.R., 2 730, *ELU*.
M. Passerieux, P.C., 2 618.
M. Beyllot, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

VÉLINES
M. Philit, m. de Port-Sainte-Foy, P.S., 2 607, *ELU*.
M. Lourec, R.P.R., 2 561.
M. Bonamy, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

VILLAMBLARD
M. de Montferrand, c. s., mod., 1 645, *REELU*.
M. Fourloubey, m., P.S., 1 644.

La poussée de l'opposition s'étant confirmée, les socialistes, qui avaient presque la majorité des sièges (24 sur 50), en ont perdu quatre et les radicaux de gauche deux. En revanche, les communistes, bien qu'ayant perdu des voix, ont profité d'erreurs tactiques commises par leurs alliés pour gagner deux cantons, ceux de Carlux et Terrasson. Ils auraient même pu doubler ce gain si les voix de gauche s'étaient régulièrement reportées sur leur candidat dans le canton de Thiviers et celui d'Eymet. De ce fait, le R.P.R. conserve le siège du premier et l'U.D.F. prend le siège du second au P.S.

Dans les cantons d'Issigeac et de Mareuil, les conseillers sortants de la majorité sont battus de peu par les représentants de l'opposition. Très souvent d'ailleurs les écarts entre les candidats ont été inférieurs à cent voix. C'est le cas dans les cantons de Sainte-Alvère, de Saint-Pardoux-la-Rivière en faveur des sortants radicaux de gauche et dans le canton de Vélines en faveur du candidat socialiste. Au contraire à Eymet, Issigeac, Mareuil-sur-Belle, Thiviers et surtout à Villamblard, où M. de Montferrand retrouve son siège d'une voix, le faible écart de voix a bénéficié à l'opposition.

Enfin, dans le canton de Thenon, où le sortant M. Lacoste, ancien ministre, ancien président du conseil général ne se représentait pas, le candidat du R.P.R M. Bousquet a profité pour l'emporter de la lutte opposant MM. Deschamps, candidat officiel du P.S., et Delage, socialiste dissident.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel Manet P.S., sén.) : 7 P.C., 25 P.S., 8 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 3 mod.

DOUBS (12 + [7])

1er TOUR : 7 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 mod.)

AUDEUX
M. Girard, R.P.R., 4 601, *ELU*.
Mme Querach, c. s., m. de Villers-Buzon, P.S., 3 647.

● AUDINCOURT
M. Paganelli, c. s., m., P.C., 4 149, *REELU*.
M. Jeanfaivre, U.D.F.-C.D.S., 3 163.

● BESANÇON-NORD-EST
M. Pinard, c. s., dép., P.S., 4 174, *REELU*.
M. Chevrot, U.D.F., 3 870.

● BESANÇON-NORD-OUEST
M. Verdot, R.P.R., 2 462, *ELU*.
M. Vie, P.S., 2 380.

● BESANÇON-OUEST
M. Helvas, U.D.F.-P.R., 4 234, *ELU*.
M. Robert, P.S., 3 635.

● BESANÇON-PLANOISE
Mme Courtot, P.S., 2 027, *ELUE*.
M. Roth, R.P.R., 1 362.
M Schwint, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

BOUSSIÈRES
M. Picard, R.P.R., 3 614, *ELU*.
M. Bouchon, P.S., 2 608.
M. Carmille, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

CLERVAL
M. Cartier, m. de Sancey-le-Grand, U.D.F.-rad., 1 619, *ELU*.
M. Crétin, c. s., m., R.P.R., 1 509.
M. Mielle, P.S., 587.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

HÉRIMONCOURT

M. Maillard-Salin, c. s., m. de Vandoncourt, P.S., 3 772, *REELU*.
M. Pracht, R.P.R., 2 709.

MARCHAUX

M. Angelot, m. de Thise, R.P.R., 3 939, *ELU*.
M. Mercadié, c. s., P.S., 3 771.

● SOCHAUX-GRAND-CHARMONT

M. Maître, P.S., 3 169, *ELU*.
M. Cencig, R.P.R., 2 851.

● VALENTIGNEY

M. Massacrier, P.S., 4 906, *ELU*.
M. Mognetti, R.P.R., 3 776.

La majorité gouvernementale, qui détenait quatorze sièges sur trente et un au conseil général du Doubs, n'en a plus que treize sur trente-cinq. L'opposition lui a repris, au second tour, deux cantons (Audeux et Marchaux), qui s'ajoutent à celui de Baume-les-Dames, où le sortant socialiste avait été battu le 14 mars. Le redécoupage cantonal n'a bénéficié à la majorité que dans le pays de Montbéliard (deux sièges supplémentaires).

A Besançon, les deux nouveaux cantons ont élu chacun un conseiller de l'opposition : la bataille y sera serrée aux élections municipales.

Pour l'ensemble des cantons, le nombre des votants est en augmentation de six points en moyenne : cet apport de voix supplémentaire est plutôt favorable à l'opposition, l'électorat de gauche ne s'étant pas vraiment mobilisé au second tour en dépit de l'enjeu régional (le conseil régional de Franche-Comté va revenir à l'opposition). Les reports de voix se sont effectués à peu près normalement à droite comme à gauche : toutefois, à Clerval, les consignes du comité de coordination de l'opposition (dont le président départemental, M. Gruillot, modéré, est donné pour l'un des favoris à la présidence du nouveau conseil général), n'ont pas été respectées. Le comité soutenait exclusivement M. Cartier, U.D.F. radical, arrivé en tête au premier tour et élu au second, mais M. Crétin (R.P.R.), conseiller général sortant, avait maintenu sa candidature. Enfin, le seul conseiller général communiste du département est réélu à Audincourt. Il réalise un score personnel assez flatteur, 56,7 %, mais inférieur de dix points à celui qu'il avait obtenu en 1976.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Auguste Joubert, C.N.I.P., a.d.) : 1 P.C., 12 P.S., 1 rad., 3 C.D.S., 2 P.R., 1 U.D.F., 12 R.P.R., 3 mod.

DROME (17)

1er TOUR : 8 ELUS
(4 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.)

CREST-SUD

M. Tabardel, c. s., P.S., 1 948, *REELU*.
M. Point, R.P.R., 1 481.

LE GRAND-SERRE

M. Biancheri, R.P.R., 2 447, *ELU*.
M. Dupuis, P.S., 2 334.
M. Brunet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LORIOL

M. Clément, c. s., P.S., 3 694, *REELU*.
M. Vernet, U.D.F.-Rad., 2 101.

PORTES-LÈS-VALENCE

M. Pinède, m., P.C., 3 833, *ELU*.
M. Maissonni, m. d'Etoile, mod., 3 495.
M. Coullaud, c. s., P.C., ne se représentait pas.

ROMANS-I

M. Durand, mod., 6 399, *ELU*.
M. Filloud, c. s., a. d., m., P.S., 5 091.

ROMANS-II

M. Lapassat, c. s., P.S., 4 147, *REELU*.
M. Seillard, R.P.R., 3 690.

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

M. Bossanne, U.D.F.-C.D.S., 1 570, *ELU*.
M. Galland, c. s., P.S., 1 533.

SAINT-VALLIER

M. Steinberg, c. s., m. de Saint-Rambert-d'Albon, P.S., 6 205, *REELU*.
M. Oriol, R.P.R., 4 895.

VALENCE-I

M. Parent, R.P.R., 3 291, *ELU*.
M. Dragon, c. s., P.S. 2 481.

Le P.S. garde une majorité confortable au conseil général avec vingt sièges sur trente-cinq. Il a, cependant, perdu quatre sièges, dont celui de M. Georges Fillioud dans le canton 1 de Romans, ville dont le ministre de la communication est le maire. Compte tenu des résultats du premier tour, la défaite de M. Fillioud était attendue.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Maurice Pic, P.S., sén.) : 2 P.C., 20 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 3 mod.

EURE (15 + [7])

1er TOUR : 8 ELUS
(2 U.D.F.-rad., 6 U.D.F.-P.R.)

● ÉVREUX-OUEST

M. Malard, R.P.R., 4 045, *ELU*.
M. Recours, P.S., 3 438.

● ÉVREUX-SUD

M. Plaisance, c. s., P.C., 3 620, *REELU*.
M. Pavon, U.D.F.-P.R., 2 946.

FLEURY-SUR-ANDELLE

M. Rémy, R.P.R., 4 336, *ELU*.
M. Duval-Destin, P.S., 3 974.
M. Maugé, c. s., P.S., ne se représentait pas.

GISORS

M. Larmanou, c. s., P.C., 4 089, *REELU*.
M. Aubry, R.P.R., 3 461.

● LOUVIERS-NORD

M. Recher, P.S., 3 263, *ELU*
M. Vaur, mod., 3 089.

● LOUVIERS-SUD

Mme Proust, R.P.R., 3 404, *ELUE*.
M. Doucet, c. s., P.S., 3 384.

PONT-AUDEMER

M. Mottin, U.D.F.-P.R., 4 542, *ELU*.
M. Dabat, P.S., 4 229.
M. Swertvaegher, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

ROUTOT

M. Hulin, U.D.F.-P.R., 3 258, *ELU*.
M. Michel, c. s., dép., P.S., 3 003.

RUGLES

M. de Broglie, mod., 2 659, *ELU*.
M. Le Goff, c. s., M.R.G., 1 641.

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE

Mme Oger, c. s., P.C., 4 860, *REELUE*.
Mme Schaad, R.P.R., 4 585.

SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE

M. Duval, U.D.F.-P.R., 1 260, *ELU*.
M. Berneval, P.S., 885.
M. Legouez, c. s., sén., U.D.F., ne se représentait pas.

VERNEUIL-SUR-AVRE

M. Demaire, c. s., M.R.G., 2 929, *REELU*.
Mme Monfrais, U.D.F.-P.R., 2 848.

● VERNON-NORD

M. Cailloux, U.D.F.-rad., 2 886, *ELU*.
MM. Turc, P.S., 2 529 ; Gambu, div. g., 1 499.
M. Azemia, c. s., div. g., ne se représentait pas.

● VERNON-SUD

M. Asphe, R.P.R., 3 816, *ELU*.
M. Goudeau, P.S., 2 982.

Le reflux de la gauche est particulièrement net dans ce département. Elle perd la présidence du conseil général détenue jusqu'alors par M. Paul Guilbaud (M.R.G.). L'opposition dispose de vingt-six sièges et la gauche de quatorze seulement. Malgré la création de quatre nouveaux cantons, le P.S. perd trois sièges par rapport à 1979, le M.R.G. deux et les divers gauche un.

M. Claude Michel, député socialiste, perd son siège dans le canton de Routot, au profit de M. Hulin (U.D.F.-P.R.), bien qu'il ait sensiblement amélioré le score de la gauche au premier tour. On note également la victoire très nette de M. Victor de Broglie, fils de l'ancien ministre décédé, dans le canton de Rugles, où il bat le sortant, M. Le Goff (M.R.G.).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Paul Guilbaud, M.R.G.) : 4 P.C., 4 P.S., 5 M.R.G., 1 div. g., 3 U.D.F.-rad., 13 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 7 R.P.R., 1 mod.

EURE-ET-LOIR (12 + [4])

1er TOUR : 5 ELUS
(1 P.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 2 mod.)

ANET

M. Baraine, c. s., m., R.P.R., 4 161, *REELU*.
M. Lesage, P.S., 2 717.

AUNEAU

M. Légrand, m. de Maisons, U.D.F., 3 253, *ELU*.
M. Héron, P.S., 2 655.
M. Perrot, c. s., M.R.G., s'est retiré.

AUTHON-DU-PERCHE

M. Alcover, c. s., M.R.G., 2 192, *REELU*.
M. Provot, m. d'Autels-Villevillon, mod., 1 437.

BONNEVAL

M. Haricot, P.S., 3 170, *ELU*.
M. Dufer, U.D.F.-P.R., 3 029.
M. Lamirault, c. s., div. g., a été éliminé.

BRÉZOLLES

M. Nespoulous, c. s., m. de Saint-Lubin, P.S., 2 863, *REELU*.
M. Berranger, m. de Crucey, mod., 2 645.

CLOYES

M. Maulny, c. s., m. de Saint-Hilaire, M.R.G., 3 531, *REELU*.
M. Manceau, m. de Courtalain, U.D.F., 1 893.

● DREUX-EST

M. Lethuillier, m. de Cherisy, R.P.R., 4 145, *ELU*.
M. Fillon, P.S., 2 755.
M. Cauchon, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● DREUX-OUEST

M. Fontanille, R.P.R., 2 436, *ELU*.
Mme Bazou, P.S., 2 217.

● LUCÉ

M. Desouches, c. s., m., M.R.G., 4 423, *REELU*.
M. Peyratout, U.D.F.-C.D.S., 2 241.

● MAINVILLIERS

M. Charpentier, m., P.S., 4 071, *ELU*.
M. Nivet, U.D.F.-C.D.S., 2 706.

VOVES

M. Cosson, U.D.F.-C.D.S., 2 700, *ELU*.
M. Genin, c. s., P.S., 2 521.

A un siège près, la gauche conserve la majorité au sein du conseil général. Majorité pourtant confortable avant ces deux tours de scrutin puisqu'elle s'appuyait sur dix-sept des vingt-sept sièges de l'assemblée sortante.

La remontée de l'opposition favorise le R.P.R. qui au soir du 21 mars compte sept conseillers généraux soit trois supplémentaires.

A Dreux-Est M. Michel Lethuillier (R.P.R.), élu dans le fief du sénateur M. Jean Cauchon (C.D.S.-U.D.F.) qui ne se représentait pas, et M. René-Jean Fontanille (R.P.R.) dans le nouveau canton de Dreux-Ouest, qu'on avait dit découpé pour la gauche, font peser une menace aux prochaines municipales sur la mairie qu'occupe Mlle Françoise Gaspard (P.S.).

Le M.R.G. aura été, le grand perdant de ces élections. Il doit céder deux sièges, notamment celui de La Loupe où le président départemental du mouvement a été éliminé dès le premier tour, tandis que le P.S. en gagne un (Mainvilliers).

Si les trois candidats M.R.G. restés en lice au second tour ont été confortablement élus à Lucé, Cloyes et Authon-du-Perche les voix radicales se sont mal reportées sur les socialistes. Ces difficultés se retrouveront pour l'élection du président. Le sortant M.R.G. M. Robert Huwart est candidat. Il ne peut être réélu qu'avec les voix de l'opposition si celle-ci entend éviter une présidence socialiste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Robert Huwart, M.R.G.) : 8 P.S., 6 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 7 R.P.R., 3 mod.

FINISTÈRE (25 + [1])

1er TOUR : 12 ELUS
(2 P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 4 R.P.R.)

BREST-III

M. De Bennetot, c. s., a. d., R.P.R., 6 523, *REELU*.
M. Maille, P.S., 3 090.

BREST-V

M. Gourmelon, c. s., dép., P.S., 5 296, *REELU*.
M. Berthelot, R.P.R., 4 270.

ÇHATEAUNEUF-DU-FAOU

M. Rion, P.S., 4 937, *ELU*.
M. Hourmant, c. s., mod., 4 692.

DOUARNENEZ

M. Peuziat, dép., P.S., 7 862, *ELU*.
M. Guermeur, c. s., a. d., R.P.R., 7 733.

HUELGOAT

M. Creoff, P.C., 3 002, *ELU*.
M. Le Borgne, mod., 1 140.
M. Penven, c. s., P.C., ne se représentait pas.

LANDERNEAU

M. Le Borgne, c. s., mod., 6 794, *REELU*.
M. Thomin, P.S., 4 204.

LANDIVISIAU

M. Miossec, dép., R.P.R., 4 755, *ELU*.
M. Seite, P.S., 2 294.
M. Cabioch, c. s., U.D.F.-C.D.S., s'est retiré.

LESNEVEN

M. Calvez, mod., 7 630, *ELU*.
M. Airiau, c. s., mod., ne se représentait pas.

MORLAIX

M. Cleach, c. s., P.S., 7 553, *REELU*.
M. Duplant, R.P.R., 5 288.

PLOUIGNEAU

M. Moreau, P.S., 3 240, *ELU*.
M. Urien, U.D.F., 3 164.
M. Le Nagard, c. s., P.C., ne se représentait pas.

PONT-AVEN

M. Orven, c. s., a. s., U.D.F.-C.D.S., 4 970, *REELU*.
M. Le Meur, P.S., 4 371.

● PONT-L'ABBÉ

M. Richard, P.S., 4 448, *ELU*.
M. Bénard, mod., 4 317.

QUIMPER-II

M. Youinou, c. s., P.S., 8 277, *REELU*.
M. Paubert, U.D.F.-C.D.S., 8 069.

SCAER

M. Nicolas, P.S., 3 135, *ELU*.
M. Piche, c. s., mod., 3 076.

Comme en 1973, 1976 et 1979, le P.S. gagne quatre cantons dans le Finistère. En revanche, le P.C. ne sera plus représenté au conseil général que par un communiste dissident, M. Daniel Creoff, qui, après avoir largement battu le candidat officiel du parti au premier tour, s'est imposé sans discussion (72,47 %) au second dans le canton du Huelgoat. C'est dans le Sud-Finistère, dont les quatre députés son socialistes, que la poussée du P.S. s'est fait le plus nettement sentir. En effet, le P.S. enlève les cantons de Scaër, de Châteauneuf-du-Faou, de Pont-l'Abbé et de Douarnenez. Dans ce canton, le champion de l'école libre, M. Guy Guermeur (R.P.R.), conseiller sortant, se trouve désormais dépourvu de tout mandat électif.

Le changement n'a pas joué dans l'arrondissement de Brest, où majorité et opposition retrouvent leurs sièges d'avant le 14 mars, même si les titulaires changent. A Brest-III et Brest-V, MM de Bennetot (R.P.R.) et Gourmelon (P.S.) ont bénéficié du report systématique des voix de leurs alliés. A Landerneau, M. Théophile Le Borgne (mod.) est élu pour la quatrième fois. M. Miossec (R.P.R.), député du Finistère, succède à M. Cabioch (U.D.F.-C.D.S.) qui s'était retiré à l'issue du premier tour en sa faveur. Ici, aussi, les désistements ont bien joué. Dans le canton de Lesneven, M. Calvez (mod.), maire de Plouider, était seul en lice, la gauche n'ayant pas réussi à franchir la barre de 10 % des inscrits, le 14 mars.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Orvoën, U.D.F.-C.D.S., a.s.) : 1 app. P.C., 21 P.S., 11 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 7 R.P.R., 5 mod.

GARD (21 + [2])

1er TOUR : 7 ELUS
(1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F., 1 mod.)

ALÈS-SUD-EST

M. Verdelhan, c. s., P.C., 5 924, *REELU*.
M. Masseguin, U.D.F.-P.R., 5 766.

ARAMON

M. Poudevigne, c. s., a. d., m. de Domazan, U.D.F.-C.D.S., 2 848, *REELU*.
M. Jullian, P.S., 2 774.

BAGNOLS-SUR-CEZE

M. Benedetti, c. s., dép., m., P.S., 7 351, *REELU*.
M. Faure, R.P.R., 5 933.

BEAUCAIRE

M. Deschamps, P.C., 5 274, *ELU*.
M. Abric, R.P.R., 4 785.
M. Boyer, c. s., P.C., ne se représentait pas.

LA GRAND-COMBE

M. Durand, c. s., P.C., 5 225, *REELU*.
M. Benoit, mod., 3 118.

LUSSAN

M. Marcel, c. s., M.R.G., 1 022, *REELU*.
M. Laurent, mod., 494.

MARGUERITTES

M. Quiot, m. de Poulx, P.S., 3 656, *ELU*.
M. Comte, U.D.F., 3 425.
M. Gleizes, c. s., M.R.G., a été éliminé.

NIMES-I

M. Brugueirolle, P.S., 5 501, *ELU*.
M. Andrieu, R.P.R., 5 285.
M. Fayet, c. s., P.C., s'est retiré.

NIMES-II

M. Testanière, c. s., P.C., 5 270, *REELU*.
M. Raynal, U.D.F.-P.R., 5 145.

● NIMES-VI

M. Clary, P.C., 3 658, *ELU*.
M. Robert, U.D.F.-C.D.S., 2 645.

QUISSAC

M. Rousset, c. s., m., P.S., diss., 1 453, *REELU*.
M. Clément, P.S., 898.

REMOULINS

M. Blisson, c. s., m. de Saint-Hilaire, P.S., 1 872, *REELU*.
M. Soulier, U.D.F.-P.R., 1 544.

SAINT-AMBROIX

M. Blanc, c. s., m. des Mages, P.C., 5 092, *REELU*.
M. Argilier, U.D.F.-C.D.S., 2 958.

SAINT-GILLES

M. Girard, c. s., m., mod., 3 355, *REELU*.
M. Londez, P.C., 2 618.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

M. Léonard, c. s., m., P.C., 1 540, *REELU*.
M. Teissier du Cros, U.D.F.-M.D.S., 957.

VAUVERT

M. Dupont, m. d'Aimargues, P.C., 6 832, *ELU*.
M. Molko, R.P.R., 5 255.
M. Richard, c. s., P.S., s'est retiré.

Les responsables du P.S., du P.C. et du M.R.G. gardois respiraient plus librement lundi, les menaces qui pesaient sur la majorité du conseil général se sont diluées à mesure que survenaient les résultats des divers chef-lieux. En effet, si Quissac passait à la dissidence (plus théorique que formelle) en restant aux mains du conseiller sortant boudé par le P.S., et si Vauvert venait enrichir, aux dépens du P.S., le petit capital du P.C., celui-ci se voyait amputé du premier canton de Nîmes grâce à un nouveau venu, M. Brugueirolle, socialiste qui se substitue à un notable communiste, M. Fayet. A Aramon, M. Poudevigne (U.D.F.) a été talonné jusqu'au dernier moment par l'adjoint socialiste nîmois aux affaires culturelles, enfant du pays. Le nouveau canton de Nîmes-VI est revenu à un communiste, M. Clary.

A noter que, dans la nuit de samedi, cinq colleurs d'affiches favorables à M. Poudevigne ont essuyé deux coups de fusil près du village de Comps. Leur voiture, une Estafette, a été criblée de plombs, mais il n'y a eu aucun blessé. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

Un autre candidat de l'opposition, M. Robert (Nîmes-I), a également porté plainte à la suite d'une agression contre son véhicule, dont les auteurs sont des militants communistes qu'il a, assure-t-il, reconnus.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Gilbert Baumet, P.S., sén.) : 15 P.C., 20 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g. (P.S. dissident), 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F., 4 mod.

HAUTE-GARONNE (25)

1er TOUR : 12 ELUS
(8 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R.)

ASPET

M. de Pradère, c.s., mod., 1 872, *REELU*.
M. Sost, P.S., 1 673.

GRENADE

M. Gouze, P.S., 4 223, *ELU*.
M. Moulères, c.s., mod., 4 115.

LE FOUSSERET

M. Roca, mod., 1 282, *ELU*.
M. Amiel, P.S., 1 115.
M. Bellecourt, div. g., 596.
M. Brunet, c.s., div. g., ne se représentait pas.

MONTGISCARD

M. Cassan, c.s., M.R.G., 4 031, *REELU*.
M. Dagon, R.P.R., 1 882.

MONTRÉJEAU

M. Pousson, c.s., P.S., diss., 2 217, *REELU*.
M. Jorda, R.P.R., 1 379.
M. Larqué, P.S., 1 094.

SAINT-LYS

M. Verdier, c.s., div. g., 3 259, *REELU*.
M. Pautot, R.P.R., 1 605.

SALIES-DU-SALAT

M. Masquères, c. s., a.d., P.S., 3 084, *REELU*
M. Descaillaux, U.D.F.-P.R., 2 230.

TOULOUSE-IX

Mme Raynal, c.s., P.S., 6 769, *REELUE*.
M. Régis, R.P.R., 6 358.

(Lire la suite page 14.)

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 13.)

TOULOUSE-VI
M. Plancare, P.S., 4 385, *ELU*.
M. Brun, U.D.F.-M.D.S., 3 357.
M. Liabres, c.s., P.C., s'est retiré.

TOULOUSE-X
M. Garrigues, c.s., P.S., 5 535, *REELU*.
M. Durand, U.D.F. - M.D.S., 4 322.

TOULOUSE-XI
M. Péraldi, P.S., 8 629, *ELU*.
M. Fontes, U.D.F.-P.R., 4 815.
M. Levy, c.s., M.R.G, a été éliminé.

TOULOUSE-XV
M. Bordes, c.s., P.S., 9 377, *REELU*.
M. Mansat, R.P.R., 7 112.

VERFEIL
M. Viguier, c.s., P.S., 1 245, *REELU*.
M. Roudière, U.D.F.-P.R., 1 013.

Le P.S. conserve la majorité absolue à l'assemblée départementale et le rapport des forces n'évolue guère bien que, depuis le premier tour, le P.C. n'ait plus de conseiller général et que le M.R.G. ait perdu un siège. Les suffrages communistes se sont remarquablement reportés, à Toulouse, sur les candidats socialistes. Au Fousseret, en revanche, la triangulaire a été fatale aux candidats de gauche MM. Francis Amiel (P.S.) et Norbert Bellecourt (div. g.) et a permis à M. Jacques Roca (mod.) candidat de l'opposition, de tirer les marrons du feu.

A Montrejeau, le conseiller socialiste dissident sortant M. Jean Pousson a été réélu malgré la présence du candidat investi par le P.S., M. Noël Larque.

M. Léon Eckhoutte, le président socialiste sortant, sera à nouveau candidat mercredi 24 mars. Il s'est déclaré à l'issue de ce deuxième tour de scrutin « relativement satisfait ». Il espérait, en effet, un meilleur résultat.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Léon Eeckhoutte, P.S., sén.) : 39 P.S., 2 M.R.G., 2 div. g., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.

GERS (15)

1er TOUR : 5 ELUS
(3 P.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.)

AIGNAN
M. Sempe, c. s., sén., div. g., 1 043, *REELU*.
M. Vienne, P.S., 912.

AUCH-SUD-EST
M. Mauco, c. s., P.S., 2 462, *REELU*.
Mme Couret Lepoittevin, mod., 1 717.

AUCH-SUD-OUEST
M. Betaille, P.S., 2 093, *ELU*.
M. Barbat, mod., 1 840.
M. Marsol, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CONDOM
M. Dubos, R.P.R., 2 966, *ELU*.
M. Abeille, c. s., P.S., 2 870.

GIMONT
M. de Montesquiou, U.D.F., 2 213, *ELU*.
M. Balas, c. s., P.S., 1 777.

L'ISLE-JOURDAIN
M. Arque, c. s., P.S., 2 397, *REELU*.
M. Lacroix, R.P.R., 1 982.

MARCIAC
M. Daguzan, P.C., 1 357, *ELU*.
M. Di Giorgio, R.P.R., 655.
M. Laffitte, c. s., P.C., ne se représentait pas.

MAUVEZIN
M. Montane, c. s., P.S., 1 395, *REELU*.
M. Laspougeas, R.P.R., 1 294.

MIRANDE
M. Poupot, R.P.R., 2 488, *ELU*.
M. Roussel, U.DF, 2 250
M. Cazeneuve, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONTESQUIOU
M. Perrussan, P.S., 1 152, *ELU*.
M. Lasserre, U.D.F. - C.D.S., 1 082.
M. Lasbennes, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

Le parti socialiste, avec dix-huit sièges, conserve la majorité absolue au conseil général, mais il a subi dans ce scrutin deux revers importants face au R.P.R. en perdant, au premier tour, le canton d'Eauze, puis, au second, celui de Condom. A Gimont, c'est l'U.D.F., avec M. de Montesquiou, qui lui ravit encore un siège. A Aignan, M. Abel Sempe (div. g.), sénateur, est réélu grâce à un bon renfort de suffrages de l'opposition. A Marciac, le P.C. préserve l'un de ses deux sièges grâce à l'élection de M. Francis Daguzan. Enfin, à Montesquiou, M. Robert Perrussan (P.S.) s'impose face à M. Lasserre (C.D.S.), qui cherchait à succéder à M. Lasbennes (rad.) qui ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Laborde, P.S., dép.) : 2 P.C., 18 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 3 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 4 R.P.R.

GIRONDE (25 + [10])

1er TOUR : 11 ELUS
(2 P.S., 1 U.D.F.-P.R., 6 R.P.R., 1 C.N.I.P., 1 mod.)

BAZAS
M. Marchal, P.S., 2 541, *ELU*.
M. Martin, mod., 2 536.
M. Durand, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

● BLANQUEFORT
M. Brana, P.S., 7 936, *ELU*.
M. Baron, R.P.R., 5 990.

BLAYE
M. Madrelle, c. s., dép., P.S., 3 355, *REELU*.
M. Bergeon, R.P.R., 3 206.

BORDEAUX-I
M. Bœuf, c. s., sén., P.S., 4 247, *REELU*.
M. Roquain, R.P.R., 3 302.

BORDEAUX-VII
M. Jault, P.S., 3 187, *ELU*.
M. Dauguet, U.D.F., 2 366.
M. Castets, c. s., P.S., ne se représentait pas.

COUTRAS
M. Jambon, c. s., P.S. diss., 5 830, *REELU*.
M. Boscq, R.P.R., 3 995.

CRÉON
M. Trupin, c. s., P.S., 7 629, *REELU*.
M. Ussel, R.P.R., 6 369.

● FLOIRAC
M. Darriet, P.S., 4 501, *ELU*.
M. Chamorin, U.D.F.-M.D.S., 1 920.

FRONSAC
M. Dubos, c. s., mod., 3 101, *REELU*.
M. Lartigue, P.S., 3 010.

● GRADIGNAN
M. Ducout, P.S., 7 970, *ELU*.
M. Jovene, R.P.R., 5 527.

GRIGNOLS
M. Espagnet, c. s., R.P.R., 1 031, *REELU*.
M. Mothes, P.S., 1 028.

LA RÉOLE
M. Pauly, c. s., P.C., 3 971, *REELU*.
M. Perret, R.P.R., 2 812.

LA TESTE
M. Fouilhac, R.P.R., 7 980, *ELU*.
M. Haye, dép., P.S., 6 587.
M. Bezian, c. s., mod., ne se représentait pas.

LANGON
M. Vérité, P.S., 4 135, *ELU*.
M. Pourrat, R.P.R., 3 370.
M. Langlois, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LESPARRE-MÉDOC
M. Prevot, P.S., 4 228, *ELU*.
M. Mayeux, R.P.R., 4 036.
M. Andron, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● MÉRIGNAC-I
Mme Amouroux, P.S., 6 553, *ELUE*.
M. Lemaitre, R.P.R., 5115.
M. Sainte-Marie, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● MÉRIGNAC-II
M. Férillot, P.S., 5 499, *ELU*.
M. Favre, U.D.F.-P.R., 4 853.

PELLEGRUE
M. Goudard, c. s., P.C., 1 012, *REELU*.
M. Morève, U.D.F.-rad., 730.

● PESSAC-II
M. Sicre, R.P.R., 4 381, *ELU*.
M. Santereau, c. s., P.S., 4 184.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
M. Maugein, c. s., P.S., 3 527, *REELU*.
M. Simon, R.P.R., 2 965.

● ST-MÉDARD-EN-JALES
M. Meyniac, mod., 6 065, *ELU*.
M. Dulout, P.S., 5 720.
M. Laporte, P.S. diss., 3 433.
M. Julien, c. s., a. d., M.R.G., ne se représentait pas.

SAINT-SAVIN
M. Guirriec, c. s., mod., 4 043, *REELU*.
M. Cottreau, P.S., 3 729.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
M. Noël, c. s., P.S., 2 720, *REELU*.
M. Pintat, sén., U.D.F.-P.R., 2 668.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE
M. Lart, c. s., P.S., 3 607, *REELU*.
M. Escarmant, mod., 3 427.

Le second tour a largement confirmé le premier : aux cantons de Pessac-I et du Bouscat perdus par la gauche le 14 mars s'ajoutent cette fois ceux de Pessac-II et de Saint-Médard. Ces pertes risquent d'inverser l'équilibre au sein de la communauté urbaine de Bordeaux lors des prochaines municipales.

Ce recul ne peut être considéré comme déterminant pour la gauche dans la mesure où il s'agit de cantons urbains qui avaient été conquis de justesse, et confiés à des équipes peu préparées à la victoire, quand elles n'étaient pas franchement divisées comme c'était le cas à Pessac. La perte du canton de Saint-Médard ne se serait jamais produite si la désignation du candidat n'avait été sujette à caution, et n'avait entraîné une triangulaire avec deux candidats, l'un désigné, l'autre exclu par le P.S.. Ils totalisent à eux deux plus de 57 % des voix. Le candidat modéré l'emporte avec 42,65 % des suffrages.

Il semble que le recul du P.S. soit plus marqué dans les zones rurales et viticoles, exception faite du canton de Lesparre où la victoire du candidat de la majorité semble résulter d'un mauvais report des voix de l'opposition sur le candidat du R.P.R.

Dans de très nombreux cantons la décision ne s'est faite que de justesse, y compris dans des cantons où le P.S. l'avait emporté facilement en 1976.

Les socialistes garderont la majorité au conseil général, mais ils devront compter avec la voix d'un socialiste exclu pour indiscipline, M. Jambon, conseiller sortant de Coutras, — réélu dans une triangulaire qui l'opposait à un R.P.R., et au candidat officiel du P.S. — mais peut-être aussi sur les voix du P.C. La position du président socialiste du conseil général risque d'être infiniment moins confortable qu'elle ne l'était précédemment.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Philippe Madrelle, P.S., sén.) : 4 P.C., 29 P.S., 1 diss. P.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 15 R.P.R., 3 C.N.I.P., 9 mod.

HÉRAULT (23)

1er TOUR : 10 ELUS
(1 P.C., 2 P.S., 2 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S. 2 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.)

AGDE
M. Tourreau, R.P.R., 6 796, *ELU*.
M. Balmigère, c. s., dép., m. de Béziers, P.C., 6 231.

ANIANE
M. Ruiz, P.S., 1 426, *ELU*.
M. Roux, U.D.F.-P.R., 1 217.
M. Sanier, c. s., P.C., s'est retiré.

BÉZIERS-II
M. Bousquet, c. s., P.C., 6 367, *REELU*.
M. Hortoland, M.R.G., 5 199.

FLORENSAC
M. Gaudy, m., P.S., 2 151, *ELU*.
M. Lafon, mod., 1 310.
M. Bouis, c. s., P.C., s'est retiré.

FRONTIGNAN
M. Chappotin, c. s., m., P.S., 7 635, *REELU*.
M. Vernhet, R.P.R., 3 490.

LODÈVE
M. Alibert, c. s., P.S., 3 280, *REELU*.
M. Roqueblave, U.D.F.-P.R., 2 629.

LUNAS
M. Ciffre, c. s., m. ,P.S., 1 754, *REELU*.
M. Ocana, U.D.F.-C.N.I.P., 677.

MÈZE
M. Pietrasanta, c. s., m., M.R.G., 5 750, *REELU*.
M. Simonet, U.D.F.-C.D.S., 2 056.

MONTAGNAC
M. Galan, m., P.C., 2 102, *ELU*.
M. Espitalier, M.R.G., 1 742.
M. Carrère, R.P.R., 1 055.
M. Alliès, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONTPELLIER-VIII
M. Couderc, c. s., m. de Pignan, P.S., 8 186, *REELU*.
M. Martin, U.D.F.-P.R., 7 601.

ROUJAN
M. Verdeil, c. s., P.C., 1 934, *REELU*.
M. Sebe, U.D.F.-C.N.I.P., 1 586.

SAINT-PONS
Mme Tailhades, c. s., m., P.S., 1 594, *REELUE*.
M. Lunes, m. de Cornïou, mod., 1 014.

La surprise de ce deuxième tour est la défaite de M. Paul Balmigère (P.C.), dans le canton d'Agde, contre M. Guy Tourreau (R.P.R.). Le conseiller général sortant, député, maire de Béziers, n'a pu rattraper un handicap de 1 057 voix (3 341 contre 4 398) au profit de son adversaire dans la ville d'Agde, dont le maire est M. Pierre Leroy-Beaulieu, ancien député R.P.R. Le report des voix du P.S. et du M.R.G. s'est mal effectué. Il manque 400 voix que M. Balmigère pouvait légitimement espérer. En revanche, M. Tourreau gagne 1 800 suffrages et son pourcentage passe de 47 % à 52 % des suffrages exprimés, lors que le total des voix de gauche (P.C., P.S. et M.R.G.) atteignait 57 % au premier tour.

Mme Tailhades, maire de Saint-Pons, épouse du président du conseil régional du Languedoc - Roussillon (P.S.), qui avait manqué son élection au premier tour de 67 voix, garde aisément son siège. Elle devance même, avec 196 voix contre 190, son adversaire M. Lunes (modéré), à Cornïou, village dont il est maire.

A Gignac, M. Louis Villaret (P.S.) aurait été élu au premier tour si le bureau centralisateur n'avait omis alors de comptabiliser les résultats de Gabrials (commune d'Aumelas), hameau natal du conseiller général sortant, M. Gilbert Senes (P.S.), député, maire de Gignac, qui ne se représentait pas.

Le P.S. conserve ses vingt - trois sièges et sa majorité absolue à l'assemblée départementale. Il perd deux sièges : à Montpellier au profit du R.P.R. et à Montagnac au profit du P.C., mais en gagne deux sur le P.C. : à Florensac et à Aniane.

Le principal bénéficiaire de cette élection dans les partis de l'opposition est le R.P.R., qui gagne deux sièges, l'un à Montpellier, le second à Agde. A Béziers - I, l'opposition garde un troisième siège avec M. Georges Fontès (div. gauche, proche du R.P.R.), qui succède à M. Brousse, ancien maire.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Gérard Saumade, P.S.) : 8 P.C., 23 P.S., 1 M.R.G., 3 div. g., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R.

ILLE-ET-VILAINE (25 + [2])

1er TOUR : 18 ELUS
(1 P.S., 10 U.D.F.-C.D.S., 6 R.P.R., 1 mod.)

ANTRAIN
M. Duval, c. s., M. de Bazouges, mod., 2 446, *REELU*.
M. Legrad, M. de Rimou, mod., 2 337.
Mme Vallier, P.S. 593.

CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
M. Cos, c. s., U.D.F.-R.P.R., 2 847, *REELU*.
M. Daniel, P.S., 2 244.

MONTFORT-SUR-MEU
M. Beaulieu, c. s., M. de la Chapelle, P.S., 4 858, *REELU*.
M. Blanchet, M. de Bedée, mod. 4 111.

RENNES-III
M. Venien, P.S., 4 275, *ELU*.
M. Cloarec, R.P.R., 3 921.
M. Hervé, c. s., a. d., P.S, ne se représentait pas

RENNES-V
M. Boucheron, c. s., dép., P.S., 3 792, *REELU*.
M. Abegg, U.D.F.-P.R., 3 079.

● RENNES-VIII-2
M. Richou, P.S., 2 933, *ELU*.
M. Pottier, R.P.R., 2 183.

RENNES-IX
M. Renouf, c. s., P.S., 4 001, *REELU*.
Mme Moulin, U.D.F. - C.D.S., 3 842.

RENNES-X
M. Cano, c. s., M. de Saint-Jacques, P.S., 4 489, *REELU*.
M. Chevy, U.D.F.-C.D.S., 3 956.

SAINT-MALO-NORD
M. Chopier, M., P.S., 7 630, *ELU*.
M. Morvan, c. s., mod., 7 418.

La majorité, à l'issue du second tour, a remporté les deux cantons remodelés dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Au premier tour, M. Jean Normand (P.S.) avait été élu dans le canton Rennes-VII-2, au second, c'est M. Richou (P.S.), directeur du cabinet du maire de Rennes — M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie — qui l'emporte dans le canton de Rennes-VII-2. La majorité, sur l'ensemble du département, dispose de 13 sièges (12 P.S. et 1 div. gauche) sur 51.

De manière générale, le report des voix de la majorité s'est fait très logiquement sur les candidats socialistes. Ainsi M. Louis Chopier (P.S.), maire de Saint-Malo, a devancé de 212 voix le conseiller général sortant, M. Christian Morvan, mod. proche du R.P.R., dans le canton Saint-Malo-Nord. A Rennes-V, M. Boucheron, député P.S. et conseiller général sortant, se maintient, pour sa part, avec plus de 700 voix d'avance sur le candidat U.D.F.-P.R.

L'opposition conserve sa position dominante. La présidence du conseil général devrait se jouer entre le C.D.S., avec M. Pierre Méhaignerie, et le R.P.R., avec M. François Le Douarec, actuel président. Les voix des conseillers modérés seront déterminantes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. François Le Douarec, a.d., R.P.R.) : 12 P.S., 1 div. g., 15 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F. - P.R., 2 C.N.I.P., 9 mod.

INDRE (13)

1er TOUR : 3 ELUS
(1 U.D.F. - P.R., 1 U.D.F., 1 mod.)

ARDENTES
M. de Fougères, c. s., U.D.F.-P.R., 3 543, *REELU*.
M. Pirot, P.C., 3 395.

BUZANÇAIS
M. Thibault, P.S., 3 677, *ELU*.
M. Bénard, c. s., sén., U.D.F.-CNIP, 3 346.
M. Marlault, mod., 545.

CHAILLON-SUR-INDRE
M. Fréville, P.S., 2 784, *ELU*.
M. Teste, R.P.R., 2 042.
M. Tixier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CHATEAUROUX-SUD
M. Massonneau, c. s., P.S., 3 354, *REELU*.
M. Bernardeau, mod., 2 677.

ISSOUDUN-SUD
M. Laignel, c. s., dép., P.S., 4 836, *REELU*.
M. Creuze, R.P.R., 3 547.

LA CHATRE
M. Chauvet, c. s., sout. P.S., 4 500, *REELU*.
M. Massoubre, R.P.R., 3 324.

LE BLANC
M. Gasnier, c. s., U.D.F.-Rad., 3 861, *REELU*.
M. Chanteguet, P.S., 2 852.

LEVROUX
M. Gerbaud, c. s., R.P.R., 2 051, *REELU*.
M. Tavernier, P.S., 1 429.
M. Fried, mod., 941.

NEUVY-SAINT-SÉPULCRE
M. Boulade-Perigois, c. s., sout. P.S., 2 314, *REELU*.
M. Coulandou, U.D.F.-R.P.R., 1 550.

SAINT-BENOIT-DU-SAULT
M. Mayaud, mod., 2 198, *ELU*.
M. Chatelut, P.C., 2 097.
M. Charret, c. s., P.C., ne se représentait pas.

La composition de l'assemblée départementale n'est guère modifiée : la gauche garde dix-sept sièges et reste majoritaire. Cependant, au sein de cette majorité le P.C. perd un siège, celui de Saint-Benoit-du-Sault, gagné par un modéré, M. Mayaud.

Dans le canton de Buzançais, M. Jean Bénard (C.N.I.P.), sénateur, conseiller général depuis 1955, doit céder son siège au socialiste M. Jean-Paul Thibault, avocat au barreau de Châteauroux. Lui ont manqué les cinq cent quarante-cinq voix obtenues par le candidat indépendant, le docteur Marlaud, qui s'était maintenu au second tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Laignel, P.S., dép.) : 1 P.C., 14 P.S. + 2 div. g., 2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.

INDRE-ET-LOIRE (13 + [5])

1er TOUR : 9 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 4 mod.)

● BALLAN-MIRÉ
M. Lezeau, mod., 4 088, *ELU*.
M. Henry, P.S., 2 614.

CHINON
M. Daugé, c. s., P.S., 4 886, *REELU*.
M. Percevault, mod., 3 733.

DESCARTES
M. Petit, c. s., P.S., 2 706, *REELU*.
M. Guiet, mod., 2 457.

LANGEAIS
M. Cottet, mod., 2 907, *ELU*.
M. Fruchon, P.S., 2 029.
M. Frémondière, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

● MONTBAZON
M. Bordas, U.D.F.-P.R., 8 218, *ELU*.
M. Lemoine, c. s., P.S., 6 501.

PREUILLY-SUR-CLAISE
M. Maveyraud, c. s., P.S., 2 115, *REELU*.
M. Dufour, mod., 1 982.

● SAINT-AVERTIN
M. Pouzioux, mod., 5 759, *ELU*.
M. Lussault, P.S., 5 089.

● SAINT-PIERRE-DES-CORPS
Mme Beaufils, P.C., 4 507, *ELUE*.
M. Longuet, c. s., P.C., ne se représentait pas.

TOURS-VAL-DU-CHER-VI
Mme Vieilfault, sout. U.D.F., 3 313, *ELUE*.
M. Durand, P.S., 3 089.
M. Carrete, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André-Georges Voisin, app. R.P.R., a. d.) : 1 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G.-rad., 4 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R. et 1 app., 15 mod.

Avec 65,99 % de votants, la participation au scrutin a augmenté d'environ de 2,5 % par rapport au premier tour. Cette poussée s'est, en moyenne, également répartie entre la gauche et la droite. Les voix du P.C. ne paraissent pas avoir manqué aux candidats du P.S. On notera cependant qu'à Saint-Pierre-des-Corps, où la candidate communiste s'est retrouvée seule devant les électeurs, une partie des voix socialistes semblent avoir choisi l'abstention : dans ce canton, 24,69 % des bulletins sont blancs ou nuls.

La seule véritable surprise de ce deuxième tour reste, à Montbazon, la victoire de M. James Bordas (U.D.F.), directeur de la chambre d'agriculture, qui prend le siège de M. Christian Lemoine (P.S.), sur lequel ne se sont pas reportées les voix du candidat du mouvement des démocrates. Son concurrent U.D.F. a bénéficié, en revanche, de l'accroissement de la participation.

Au total, sur les neuf sièges à pourvoir au second tour, la droite, qui avait déjà remporté neuf sièges au premier tour, en obtient cinq, tandis que la gauche se maintient dans quatre cantons.

Dans la future assemblée, l'opposition nationale accroît donc sa domination. Elle passe d'une majorité de dix-neuf à une majorité de vingt-quatre sièges sur les trente-trois que compte le nouveau conseil général.

ISÈRE (25)

1er TOUR : 11 ELUS
(3 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 mod.

ALLEVARD
M. Arnaud, c. s., P.C., 1 740, *REELU*.
M. Boban, R.P.R., 1 018.

BOURGOIN-JALLIEU
M. Roy, c. s., P.S., 7 748, *REELU*.
M. Bernard, R.P.R., 7 203.

DOMÈNE
M. Savin, U.D.F.-P.R., 4 589, *ELU*.
M. Miguet, c. s., P.C., 4 528.

ÉCHIROLLES
M. Biessy, P.C., 8 504, *ELU*.
M. Chain, R.P.R., 4 523.
M. Kioulou, c. s., P.C., ne se représentait pas.

GONCELIN
M. Giraud, P.S., 3 603, *ELU*.
M. Galland, mod., 2 777.
M. Zougs, c. s., P.S., ne se représentait pas.

GRENOBLE-V
M. Sagnard, R.P.R., 6 522, *ELU*.
M. Nevache, c. s., P.S., 6 308.

LA TOUR-DU-PIN
M. Rabatel, c. s., U.D.F.-C.D.S., 4 987, *REELU*.
M. Bonaz, P.S., 4 273.

LE TOUVET
M. Vandeventer, U.D.F., 3 662, *ELU*.
M. Jargot, sén., P.C., 3 197.

PONT-DE-CHÉRUY
M. Chenguelia, c. s., P.S., 2 747, *REELU*.
M. Tunesi, U.D.F., 2 424.

RIVES
M. Veyret, c. s., P.C., 5 448, *REELU*.
Mme Experton, mod., 5 177.

ROYBON
M. Bouillol, c. s., mod., 1 664, *REELU*.
M. Metay, P.S., 1 299.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES
M. Blanchon, c. s., P.C., 7 038, *REELU*.
M. Setboune, R.P.R., 4 478.

VIF
M. Couetoux, c. s., P.C., 5 342, *REELU*.
M. Schalk, R.P.R., 4 298.

VIZILLE
M. Gryelec, c. s., P.C., 5 362, *REELU*.
M. Danz, R.P.R., 4 043.

A l'exception des cantons de Grenoble-V, Roybon, La Tour-du-Pin, où la gauche progresse par rapport au premier tour, partout ailleurs elle réalise un score en pourcentage inférieur à celui obtenu le 14 mars.

Après avoir perdu deux sièges au premier tour, la gauche cède deux autres cantons, celui de Domène, où le conseiller général sortant était M. Miguet (P.C.), et celui de Grenoble-V, détenu jusqu'alors par M. Guy Nevache (P.S.). Ce dernier, ancien directeur de cabinet du maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, était devenu, ces dernières années, l'un des proches de M. Louis Mermaz, président du conseil général et président de l'Assemblée nationale.

La ville de Grenoble compte désormais trois conseillers généraux R.P.R. et deux conseillers généraux socialistes.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Mermaz, P.S.) : 9 P.C., 16 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 4 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F. - P.R., 3 U.D.F., 4 R.P.R., 7 mod.

JURA (17)

1er TOUR : 7 ELUS
(2 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F. - P.R., 3 U.D.F., 1 R.P.R.)

BLETTERANS
M. Perraudin, m., U.D.F.-C.D.S., 3 015, *ELU*.
M. Ambert, m. de Ruffey, P.S., 1 426.
M. Ducret, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

CHAMPAGNOLE
M. Jourdain, R.P.R., 4 719, *ELU*.
M. Fumey-Badoz, c. s., m., P.S., 4 331.

CHAUSSIN
M. Babet, P.S., 1 946, *ELU*.
M. Julien Prost-Magnin, U.D.F., 1 828.
M. Ernest Prost-Magnin, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

CONLIÈGE
M. Barthélemy, m. de Perrigny, U.D.F., 2 037, *ELU*.
M. Colin, c. s., P.S., 1 515.

DOLE-SUD-OUEST
M. Faivre-Picon, c. s., P.C., 4 078, *REELU*.
M. Barbier, U.D.F.-rad., 3 365.

LONS-LE-SAUNIER-SUD
M. Elvezi, P.S., 3 455, *ELU*.
M. Meyer, U.D.F.-P.R., 3 340.
M. Auger, c. s., P.C., s'est retiré.

POLIGNY
M. Meunier, R.P.R., 3 656, *ELU*.
M. Girod, c. s., P.S., 2 530.

ROCHEFORT-SUR-NENON
M. Fernoux - Coutenet, m., U.D.F., 1 360, *ELU*.
M. Cordier, c. s., P.S., 1 291.

SAINT-AMOUR
M. Serrière, P.S., 1 470, *ELU*.
M. Célard, R.P.R., 1 382.
M. Mollard, c. s., U.D.F., ne se représentait pas

VOITEUR
M. Millet, m. de Granges-sur-Baume, U.D.F., 1 905, *ELU*.
M. Bourgeois, P.S., 1 037.
M. Gravier, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

Après une campagne très active à laquelle prirent part pour le P.S. trois ministres, le président du conseil régional, les deux députés du Jura et deux parlementaires du Doubs, le second tour a donné lieu à des luttes serrées. Malgré ses efforts, le P.S. perd quatre cantons détenus par des sortants, mais il en gagne trois dont un au détriment du P.C. L'opposition gardera donc la présidence du conseil général puisqu'elle dispose désormais de vingt sièges contre quatorze. Dans le conseil sortant, présidé par M. Brantus (U.D.F.), la gauche était devenue majoritaire par 18 voix contre 16 grâce à une élection partielle en 1981. Ces résultats, avec ceux de la Haute-Saône, auront pour conséquence vraisemblable de changer la majorité du conseil régional de Franche-Comté, actuellement dirigé par la gauche. Le report des voix s'est assez bien effectué, sauf à Bletterans où celles du candidat M.R.G. se sont davantage portées sur le C.D.S., dont elles ont assuré l'élection, que sur le P.S. Dans le canton de Poligny, par contre, il a manqué pas mal de voix C.D.S. au candidat R.P.R., mais cela n'a cependant pas permis à M. Girod (P.S.), de conserver son siège.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Brantus, U.D.F.-C.D.S.) : 1 P.C., 13 P.S., 5 C.D.S., 2 P.R., 8 U.D.F., 5 R.P.R.

LANDES (15 + 1)

1er TOUR : 5 ELUS
(1 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-P.R. 1 R.P.R., 1 mod.)

■ DAX-NORD
M. Lagenebre, P.S., 5 268, *ELU*.
M. Lasserre, R.P.R., 3 183.

GRENADE-SUR-L'ADOUR
M. Dufourcq, U.D.F., 2 150, *ELU*.
M. Cabe, dép., P.S., 1 900.
M. Bouneau, c. s., mod., ne se représentait pas.

MONTFORT-EN-CHALOSSE
M. Gaujacq, P.S., 3 401, *ELU*.
M. Mauvoisin, R.P.R., 1 898.
M. Sintas, c. s., P.C., s'est retiré.

MUGRON
M. Dangoumau, c. s., P.S., 2 474, *REELU*.
M. Lacouture, R.P.R., 1 258.

POUILLON
M. Marcade, c. s., P.C., 3 293, *REELU*.
M. Descazeaux, mod., 2 397.

ROQUEFORT
M. Lamothe, c. s., P.S., 2 818, *REELU*.
M. Cuvreau, mod., 1 613.

SABRES
M. Salinas, c. s., P.S., 1 940, *REELU*.
M. Auberger, mod., 1 489.

ST-MARTIN-DE-SEIGNANX
M. Maye, c. s., P.C., 4 998, *REELU*.
M. Dupouy, R.P.R., 3 039.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

SAINT-SEVER
M. Brethes, P.S., 2 718, *ELU.*
M. Dubernet, mod., 2 712.
M. Fournier, c. s., div. g., s'est retiré.

SOUSTONS
M. Montus, P.S., 4 803, *ELU.*
M. Nougaro, U.D.F.-Rad., 4 622.
M. Barrère, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

TARTAS-OUEST
M. Emmanuelli, s. d., P.S., 3 671, *ELU.*
M. Haristoy, R.P.R., 1 812.
M. Labeyrie, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Dans ce département, le parti socialiste gagne trois sièges supplémentaires, l'un à Montfort-en-Chalosse, au détriment du P.C. ; les deux autres dans des cantons tenus jusqu'ici par l'opposition : ceux de Souston et de Saint-Sever. Dans ce dernier canton, M. Michel Fournier (div. g.), conseiller général sortant, bien qu'arrivé en tête, s'était retiré d'une façon inattendue entre les deux tours, jugeant qu'il n'était plus entouré du climat de confiance nécessaire. L'opposition n'était donc représentée au deuxième tour que par M. Michel Dubernet (mod.). Les électeurs du docteur Fournier se sont partagés entre les deux candidats en lice, et M. Jean-Claude Brethes (P.S.) l'a emporté avec 6 voix d'avance.

A Souston, les abstentionnistes du premier tour sont venus au secours du maire, M. Jean Nougaro (U.D.F.-rad.), mais ce ne fut pas suffisant pour empêcher l'élection de M. Jean Yves Montus (P.S.), qui enlève le siège occupé jusqu'ici par un R.P.R., le docteur Barrère.

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, qui a recueilli 66,98 % des suffrages exprimés dans le canton de Tartas-Ouest, a été le candidat le mieux élu au second tour.

En revanche, le P.S. échoue de 250 voix à Grenade-sur-l'Adour, bastion tenu depuis plusieurs décennies par l'opposition, où M. Pierre Dufourcq (CNIP) succède à M. Pierre Bouneau (mod.), qui ne se représentait pas, en battant le député socialiste de la troisième circonscription, M. Robert Cabé.

Au total, le P.S. détiendra désormais dix-huit sièges sur trente dans la nouvelle assemblée départementale. Dans l'ensemble, le report des voix s'est effectué correctement, excepté dans le canton de Saint-Sever.

Plusieurs maires ont été réélus : MM. François Dangoumau (P.S., maire de Mugron), Francis Marcadé (P.C., maire de Mousoerdès), Jean Lamothe (P.S., maire de Roquefort), Jean Saltnas (P.S., maire de Sabres), André Maye (P.C., maire de Tarnos).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Scognamiglio, P.S.) : 2 P.C., 18 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 2 mod.

LOIR-ET-CHER (12 + [3])

1er TOUR : 12 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 5 mod.)

● BLOIS-IV
Mme Buteau, P.S., 1 772, *ELUE.*
M. Pognon, R.P.R., 1 187.
M. Mortelette, c. s. dép., P.S., ne se représentait pas.

● BLOIS-V
Mme Baye, P.S., 2 452, *ELUE.*
M. Stampers, U.D.F.-P.R., 1 978.

MENNETOU-SUR-CHER
M. Daudu, c. s., m. de Maray, mod., 1 946, *REELU.*
M. Villemade, P.S., 1 375.

Il n'y a pas eu de surprise en Loir-et-Cher pour le second tour des élections cantonales. Deux candidates socialistes, Mmes Bernadette Buteau et Jeanine Baye, ont été élues dans les cantons de Blois-IV et Blois-V, issus du découpage de l'ancien canton de Blois-IV, dont le conseiller général sortant, M. François Mortelette, député (P.S.) ne se représentait pas. L'électorat s'est davantage mobilisé qu'au premier tour dans ces deux cantons et a favorisé les deux candidates socialistes, qui l'emportent avec, respectivement, 59,89 % et 55,35 % des suffrages exprimés. La première face à un R.P.R., la seconde face à un U.D.F.

Dans le canton de Mennetou-sur-Cher, où le nombre de votants a été sensiblement égal à celui du premier tour, M. Georges Daudu, conseiller général sortant (mod.), retrouve son siège. Il ne bénéficie toutefois pas du report intégral, sur son nom, des voix obtenues au premier tour par le candidat (U.D.F.) de l'opposition : M. Hubert.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Kléber Loustau, mod., s. d.) : 1 P.C., 6 P.S., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 6 mod.

LOIRE-ATLANTIQUE (25 + [5])

1er TOUR : 18 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 1 C.N.I.P., 11 mod.)

BOUAYE
M. Prin, P.S., 7 531, *ELU.*
M. Granier, R.P.R., 6 641.
M. Floch, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GUÉRANDE
M. Rousseau, m. de Guérande, U.D.F., 10 392, *ELU.*
M. Tinière, P.S., 5 586.
M. Guichard, c. s., dép., R.P.R., ne se représentait pas.

MONTOIR-DE-BRETAGNE
M. Vaugrenard, P.S., 6 379, *ELU.*
M. Pauchard, mod., 2 591.
M. Le Corre, c. s., P.C., s'est retiré.

NANTES-VI
M. Le Ridant, R.P.R., 6 279, *ELU.*
M. Saliou, P.S., 5 767.
M. Chenard, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

NANTES-VIII
M. Goureaux, c. s., P.S., 3 355, *REELU.*
M. Bolc, R.P.R., 2 620.

NANTES-X
M. Lusteau, P.S., 5 045, *ELU.*
MM. Mouchet, U.D.F.-rad., 4 296 ; Verbe, c. s., m. de Saint-Sébastien-sur-Loire, mod., 2 200.

● ORVAULT
M. Louisy, U.D.F.-P.R., 6 579, *ELU.*
M. Poujade, P.S., 5 315.

REZÉ
Mme Charpentier, c. s., P.S., 6 923, *REELUE.*
M. Saillant, R.P.R., 4002.

● SAINT-HERBLAIN-EST
M. Gautier, P.S., 5 062, *ELU.*
M. Courjal, R.P.R., 4 107.

● SAINT-HERBLAIN-INDRE
Mme Ayrault, P.S., 4 156, *ELUE.*
M. Coquet, U.D.F.-C.D.S., 2 904.
M. Ayrault, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-NAZAIRE-CENTRE
Mme Dugué, P.S., 5 500, *ELUE.*
Mme Veron, R.P.R., 3 616.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
M. Bouilliot, mod., 3 177, *ELU.*
M. Lucas, P.S., 2 480.
M. Geffriaud, c. s., mod., s'est retiré.

La gauche, qui détenait seize sièges sur cinquante-trois dans l'ancienne assemblée, en a aujourd'hui dix-sept sur cinquante-six. Les mauvais reports de voix ont touché neuf cantons sur les douze restés en ballottage : les candidats socialistes recueillent en effet de un à presque cinq points de moins que l'ensemble des voix de gauche du premier tour, malgré une plus faible abstention.

Le P.S. a cependant huit élus au second tour : dans les deux nouveaux cantons de Saint-Herblain-Est et Saint-Nazaire, dans celui de Montoir, enlevé au P.C. (qui ne dispose plus que d'un élu au conseil général), celui re Nantes-X, grâce au maintien du conseiller sortant modéré, arrivé en troisième position au premier tour, ainsi que dans quatre cantons où il avait des sortants. En revanche, il ne parvient pas à conserver le siège de M. Chenard, député et maire de Nantes, qu'un candidat R.P.R. enlève avec 52,12 % des suffrages exprimés. Enfin, il échoue à Orvault, nouveau canton, dont le maire socialiste, M. Maurice Poujade, a été nettement battu — y compris dans sa ville — par un candidat U.D.F., M. Louisy, qui détient 55,31 % des suffrages exprimés. L'U.D.F. augmente sa représentation à l'assemblée départementale de deux sièges, et le R.P.R., d'un.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, U.D.F.-rad.) : 1 P.C., 15 P.S., 1 div.g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.O.S., 5 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 6 R.P.R., 1 C.N.I.P., 23 mod.

LOIRET (13 + [9])

1er TOUR : 12 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 4 mod.)

BEAUNE-LA-ROLANDE
M. Grillon, m. de Boiscommun, U.D.F., 2 727, *ELU.*
M. Châtel, c.s., m., sout. M.R.G., 2 162.

● CHÉCY
M. Girard, P.S., 3 127, *ELU.*
M. Bonin, m. de Mardié, U.D.F.-P.R., 3 037.

FERRIÈRES
M. Alaux, c.s., m. de Fontenay-sur-Loing, P.S., 3 524, *REELU.*
M. Lheure, mod., 3 192.

● INGRÉ
Mme Rozier, m., mod., 5 617, *ELUE.*
M. Guérin, m. de Saran, P.C., 5 015.

LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
M. Deschamps, m. de Marcilly-en-Villette, R.P.R., 3 058, *ELU.*
M. Groeninck, c.s., P.S., 2 430.

● ORLÉANS-CARMES
M. Minier, adj. au m., R.P.R., 4 078, *ELU.*
Mme Leroy, P.S., 2 040.

● ORLÉANS-LA-SOURCE
M. Delport, c.s., P.S., 2 885, *REELU.*
M. Sevrin, adj. au m., U.D.F.-P.R., 1 785.

● ORLÉANS-SAINT-MARC
M. de la Fournière, P.S., 2 913, *ELU.*
M. Chabot, c.s., mod., 2 788.

● ORLÉANS-ST-MARCEAU
M. Rolando, U.D.F.-P.R., 2 929, *ELU.*
M. Gmesta, P.S., 2 150.

● ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
M. Lablée, adj. au m., P.S., 3 104, *ELU.*
M. Hanous, R.P.R., 3 103.
M. Portheault, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

L'opposition, déjà largement majoritaire dans ce département modéré, gagne un nombre inattendu de sièges. On pensait, en effet, que la création de quatre nouveaux cantons urbains, tous situés dans l'agglomération orléanaise, profiterait à la gauche, et trois d'entre eux échoient à l'opposition. Le P.S. conserve sur l'ensemble du département ses neuf sièges, mais d'extrême justesse. En effet, à Saint-Jean-de-la-Ruelle où M. Jean-Claude Portheault député et maire socialiste de la commune ne se représentait pas, le candidat socialiste M. Lablée, adjoint au maire, devance d'une voix unique M. Hanous, R.P.R.

A Orléans, le P.S. gagne un siège grâce à M. Michel de la Fournière, secrétaire national du P.S. chargé des droits de l'homme, qui enlève le canton de Saint-Marc à l'opposition. Toujours à gauche les reports de voix ne semblent pas s'être effectués correctement, en particulier à Ingré où le candidat communiste en ballottage favorable, M. Guérin, maire de Saran, est nettement battu par Mme Rozier (mod.).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Kléber Malécot, U.D.F.-C.D.S.) : 2 P.C., 8 P.S., 1 app. P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 11 mod.

LOT (15)

1er TOUR : 7 ELUS
(2 P.S., 3 M.R.G., 1 U.D.F.-M.D.S., 1 mod.)

CATUS
M. Miquel, m. de Mauzejouls, P.S., 1 603, *ELU.*
M. Delcros, R.P.R., 835.

GOURDON
M. Cabanes, c.s., m., M.R.G., 3 674, *REELU.*
M. Casagrande, R.P.R., 1 049.

LABASTIDE-MURAT
M. Defenin, c.s., m. de Montfaucon, P.C., 872, *REELU.*
Mme Malbec, R.P.R., 615.

LATRONQUIÈRE
M. Chibret, c.s., m., sout. M.R.G., 1 367, *REELU.*
M. Goudal, m. de Gorses, mod., 1 238.

LIVERNON
M. Delfour, c.s., m. d'Espagnac, P.S., 1 299, *REELU.*
M. Latapie, R.P.R., 786.

SAINT-CÉRÉ
M. Boyer, M.R.G., 3 985, *ELU.*
M. Darnis, mod., 1 139.
M. Martignac, c.s., P.S., s'est retiré.

SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR
M. Valla, c.s., P.C., 893, *REELU.*
M. Dalet, R.P.R., 633.

SALVIAC
M. Perié, c.s., m. de Rampoux, P.S., 943, *REELU.*
M. Cabanel, m., mod., 674.

Le Lot a voté sans surprise. En effet, après l'élection, au premier tour, de sept conseillers généraux sortants, les Lotois ont appelé à l'assemblée départementale six autres sortants : MM. Jean-Lucien Cabanes (M.R.G.) à Gourdon, Jean-Pierre Valla (P.C.) à Saint-Germain-du-Bel-Air, Antoine Chibret (sout. M.R.G.) à Latronquière, Edouard Delfour (P.S.) à Livernon, Yves Perié (P.S.) à Salviac, et Maurice Defenin (P.C.) à Labastide-Murat.

Seuls deux candidats nouveaux siégeront au conseil général : MM. André Boyer (M.R.G.) élu dans le canton de Saint-Céré et Gérard Miquel (P.S.) dans celui de Catus. Mais cela ne changera en rien l'équilibre politique : en effet, si à Catus le candidat socialiste enlève le siège laissé vacant par Henri Mercadier (M.R.G.), décédé récemment, à Saint-

(Lire la suite page 16.)

LOIRE (19)

1er TOUR : 8 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 app. R.P.R., 2 mod.)

BOËN
M. Roche, U.D.F., 3 408, *ELU.*
M. Mouiller, m., P.S., 3 195.
M. Blanchet, c.s., s.s., mod., ne se représentait pas.

FIRMINY
M. Vial-Massat, c.s., dép., m., P.C., 9 950, *REELU.*
M. Perrier, U.D.F.-C.D.S., 6 352.

LA GRAND-CROIX
M. Franc, c.s., m. de Lorette, P.S., 4 773, *REELU.*
M. Tardy, R.P.R., 4 190.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES
M. Montagnon, c.s., m. de La Ricamarie, P.C., 6 622, *REELU.*
M. Berne, R.P.R., 3 885.

NÉRONDE
M. Clément, dép., m. de Saint-Marcel-de-Félines, U.D.F.-P.R., 2 480, *ELU.*
M. Bobillon, m. de Saint-Jodard, P.S., 1 694.
M. Simon, c.s., mod., s'est retiré.

ROANNE-SUD
M. Auroux, c.s., a.d., m., P.S., 8 920, *REELU.*
M. Brossard, R.P.R., 7 077.

ST-ÉTIENNE-NORD-EST-II
M. Chomat, c.s., dép., P.C., 5 640, *REELU.*
M. Petit, R.P.R., 4 671.

ST-ÉTIENNE-NORD-OUEST-II
M. Sève, U.D.F.-C.D.S., 6 614, *ELU.*
M. Hugon, c.s., P.S., 6 298.

ST-ÉTIENNE-SUD-EST-I
M. Vennin, c.s., dép., P.S., 5 716, *REELU.*
M. Theillac, R.P.R., 5 682.

ST-ÉTIENNE-SUD-EST-II
M. Desprez, R.P.R., 5 780, *ELU.*
M. Debout, P.S., 4 992.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE
M. Alligier, mod., 6 930, *ELU.*
M. Bébel, P.S., 5 194.
M. Martin, c.s., sén., U.D.F.-C.N.I.P., ne se représentait pas.

La gauche recule dans la Loire. Le P.S. a le même nombre de sièges qu'en 1979, mais le P.C. en perd deux. L'opposition dispose de vingt cinq sièges sur trente neuf.

Le P.S., qui a enlevé le canton du Chambon-Feugerolles, détenu par le P.C., a perdu celui de Saint-Etienne Nord-Ouest II, au profit du R.P.R. M. Hugon, conseiller sortant, a pourtant rassembler un peu plus que les voix de gauche du premier tour qui représentaient 51,02 % des suffrages exprimés, mais cela n'a pas suffi. A Saint-Etienne Sud-Est II, le premier secrétaire fédéral du P.S. a échoué face à M. Desprez (R.P.R.), dans un canton jusqu'alors détenu par le P.C. A Roanne-Sud, M. Jean Auroux, ministre du travail, maire de Roanne, conseiller sortant, l'a emporté aisément.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Lucien Neuwirth, R.P.R., s.d.) : 6 P.C., 6 P.S., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 6 R.P.R., 5 mod.

HAUTE-LOIRE (17)

1er TOUR : 12 ELUS
(2 P.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 2 mod.)

CAYRES
M. Leyton, R.P.R., 1 068, *ELU.*
M. Gibert, P.S., 699.
M. Itier, c. s., mod., ne se représentait pas.

CRAPONNE-SUR-ARZON
M. Bornet, mod., 1 080, *ELU.*
MM. J.-M. Chapuis, mod., 1 077 ; Proriol, mod., 629 ; Juillac, P.S., 373.
M. E. Chapuis, c. s., mod., ne se représentait pas.

LE PUY-NORD
Mme Laurent, mod., 1 912, *ELUE.*
M. Gardes, c. s., div. g., 1 840.

PINOLS
M. Chany, m. de La Besseyre-Saint-Mary, U.D.F.-P.R., 468, *ELU.*
MM. Neumuller, P.S., 279 ; de La Valette, m. de Chastel, mod., 236 ; Chassaint, mod., 83.
M. Brustel, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

RETOURNAC
M. Dechiron, m., P.C., 975, *ELU.*
M. Communal, c. s., U.D.F.-C.D.S., 967.

L'opposition conserve les sièges de Cayres, Craponne-sur-Arzon et Pinols, ce qui était prévisible. A Cayres, M. Leyton (R.P.R.), n'a pas bénéficié d'un bon report de l'électorat de l'opposition, tout en étant élu. Dans les deux autres cantons, où se déroulaient des « quadrangulaires » (les seules dans toute la France), c'est le candidat modéré et le candidat P.R. arrivés en tête au premier tour, qui l'emportent.

D'autre part, à Retournac et au Puy-Nord, les reports de voix au sein de la gauche se sont mal effectués. Dans le premier de ces cantons, M. Dechiron (P.C.), l'emporte malgré tout sur le conseiller sortant C.D.S., M. Communal. Dans le second, le conseiller sortant « divers gauche », M. Gardes, est battu par M. Laurent (mod.). Majorité et opposition conservent le même nombre d'élus au conseil général : 10 sièges pour la gauche et vingt-trois pour la droite.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jacques Barrot, U.D.F.-C.D.S., dép.) : 1 P.C., 7 P.S., 2 div. g., 6 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 6 mod.



LE SECOND TOUR

(Suite de la page 15.)

Géré le candidat radical de gauche ravit le siège au conseiller socialiste sortant, M. Bernard Martignac.

Le Lot confirme donc son ancrage à gauche. Les consignes de désistement ont été suivies et la droite, qui avait fait le plein de ses voix au premier tour, maintient le taux de ses suffrages. M. Maurice Faure (M.R.G.) devrait être réélu sans difficulté à la présidence du conseil général. Le taux de participation est resté élevé, avec 81,65 % des électeurs et un record dans le canton de Latronquière (94 %).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Maurice Faure, M.R.G., dép.) : 4 P.C., 11 P.S., 9 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-M.D.S., 3 R.P.R., 1 mod.

LOT-ET-GARONNE (20)

1er TOUR : 12 ELUS
(1 P.S., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 2 R.P.R.)

CASTELJALOUX
M. Teyssier, c. s., P.S., 2 192, *REELU.*
M. Bes, mod., 1 956.

LAUZUN
M. Perié, U.D.F., 3 343, *ELU.*
M. Vialaret, P.C., 2 690.
M. Charpentier, c.s., P.S., ne se représentait pas.

LAVARDAC
M. Touron, mod., 2 833, *ELU.*
M. Bourbiel, c. s., P.C., 2 299.

LE MAS-D'AGENAIS
M. Castaing, P.S., 2 167, *ELU.*
M. Merieau, U.D.F., 1 004.
M. Ruffé, c. s., a. d., P.C, s'est retiré

MARMANDE-OUEST
M. Cazassus, c. s., P.S., 3 403, *REELU*
M. Fornassier, mod., 2 673.

PORT-SAINTE-MARIE
M. Espiau, c. s., P.S., 2 545, *REELU.*
M. Boyer, mod., 2 426.

SEYCHES
M. Vidal, c. s., P.S., 2 185, *REELU.*
M. Prioleau, R.P.R., 1 111.

TOURNON-D'AGENAIS
M. Morel, c. s., U.D.F., 1999, *REELU*
M. Simon, P.S., 1 915.

Le président du conseil général sortant, M. Jean François-Poncet (U.D.F.), dispose aujourd'hui d'une majorité confortée par rapport à celle qu'il détenait avant le renouvellement. L'opposition a amélioré ses positions de quatre sièges, tandis que le P.S. en perd un et le P.C. trois. Dès le 14 mars, les amis de l'ancien ministre avaient obtenu deux sièges de plus ; ils en ont gagné deux autres et se sont réjouis de la réélection du seul sortant de l'opposition en ballottage, M. Morel (U.D.F.), à Tournon-d'Agenais.

Dans les huit cantons concernés par le second tour, les chiffres donnaient en principe l'avantage aux candidats de la majorité gouvernementale. Mais le report des voix ne s'est pas bien effectué partout. Là où l'écart était restreint, les candidats d'opposition se sont imposés. On peut penser que l'électorat communiste n'a pas partout « digéré » l'échec de l'ancien député, M. Hubert Ruffe, battu dès le premier tour, ainsi que celui du maire de Nérac, M. André Garbay, victime lui aussi du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean-François Poncet, U.D.F.) : 2 P.C., 10 P.S., 4 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 19 U.D.F., 2 R.P.R., 1 mod.

LOZÈRE (11 + [2])

1er TOUR : 8 ELUS
(2 P.S., 5 U.D.F.-P.R., 1 mod.)

GRANDRIEU
M. Chazal, mod., 811, *ELU.*
Mme Fages, U.D.F.-P.R., 592 ; M. Durand, P.S., 254.
M. Roudil, c. s., mod., s'est retiré.

● **MENDE-NORD**
M. de Tremolet-Villers, mod., 2 079, *ELU.*
M. Fabre, P.S., 1 476.

● **MENDE-SUD**
M. Brager, m. d'Ispagnac, U.D.F.-C.D.S., 1 691, *ELU.*
M. Garcia, P.S., 1 022.

ST-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
M. Proubèze, c. s., mod., 996, *REELU.*
M. Bonhomme, mod., 721.

SAINT-CHÉLY-D'APCHER
M. Gourdon, c. s., m. d'Albaret, U.D.F.-C.D.S., 2 349, *REELU.*
M. Galvier, P.C., 1 315.

Les candidats de l'opposition l'emportent dans les cinq cantons en ballottage. A Mende comme à Saint-Chély-d'Apcher l'électorat de gauche s'est davantage mobilisé qu'au premier tour, mais cette progression n'a pas été suffisante. A Mende-Nord, M. de Tremolet-Villers, qui bénéficiait du désistement de M. Laurans (U.D.F.), obtient 58,4 % des suffrages exprimés. Il est vraisemblable que M. de Tremolet-Villers se servira de cette victoire pour partir à la conquête de la mairie de Mende, lors des prochaines élections municipales.

Dans les cantons de Saint-Alban et de Saint-Chély-d'Apcher, les deux conseillers généraux sortants, MM. Prouheze (modéré) et Gourdon (U.D.F.), sont réélus avec respectivement 58 % et 64 % des suffrages exprimés. A Mende - Sud, M. François Brager (U.D.F.), directeur de la SAFER Lozère, l'emporte brillamment avec 62,3 %

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Joseph Caupert, U.D.F.-P.R.) : 5 P.S., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 9 mod.

MAINE-ET-LOIRE (19 + [2] + 1)

1er TOUR : 15 ELUS
(8 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 1 mod.)

ANGERS-I
Mme Bachelot, R.P.R., 5 512, *ELUE.*
M. Rousseau, c. s., P.S., 4 791.

ANGERS-II
M. Monnier, c. s., m., P.S., 5 893, *REELU.*
M. Houlle, U.D.F.-P.R., 5 410.

● **ANGERS-VII**
M. Sauvage, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., 4 175, *REELU.*
M. Guihard, P.S., 2 956.

● **ANGERS-VIII**
M. Laffineur, U.D.F., 4 035, *ELU.*
M. Pasquier, P.S., 3 231.

CHOLET-III
M. Bochereau, c. s., U.D.F.-P.R., 5 860, *REELU.*
M. Coutolleau, P.S., 5 051.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS
M. Michel, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 676, *REELU.*
M. Chatenay, mod., 1 633.

■ **POUANCE**
M. Beline, R.P.R., 3 717, *ELU.*
M. Trovaslet, P.S., 2 294.

Sur les quarante-et-un sièges du nouveau conseil, l'opposition en détient trente-sept. Elle en gagne un sur le P.S. à Angers-I, où la candidate R.P.R., Mme Bachelot, devance le conseiller sortant, M. Rousseau, et M. Laffineur (U.D.F.) est élu dans le nouveau canton de Angers-VIII. Dans l'ensemble, les reports de voix au sein de la gauche se sont correctement effectués. Ainsi, dans le canton de Angers-II, le maire socialiste d'Angers, M. Monnier, doit sa réélection à une parfaite discipline des électeurs du parti communiste et du P.S.U. Dans la perspective des prochaines élections municipales, il faut cependant noter que M. Monnier a été devancé par son adversaire, M. Houlle (U.D.F.-P.R.), dans la partie « ville d'Angers » de son canton. De même, à Angers-VIII, M. Pasquier a été devancé de 600 voix par son adversaire U.D.F. dans la commune périphérique d'Avrillé, dont il est maire.

De récents incidents entre militants C.D.S. et R.P.R., à Angers-I notamment, le fait que ces deux partis ont le même nombre d'élus dans la nouvelle assemblée, compliqueront sans doute la désignation du président du conseil général. Le président sortant, M. Gautier (R.P.R.) ne se représentant pas, seul, jusqu'à présent, M. Jean Sauvage (C.D.S.), sénateur, a fait acte de candidature.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Lucien Gautier, R.P.R., sén.) : 4 P.S., 13 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 13 R.P.R., 2 mod.

MANCHE (25 + [1] + 1)

1er TOUR : 17 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 2 C.N.I.P., 6 mod.)

■ **CHERBOURG-SUD-EST**
M. Godefroy, P.S., 3 284, *ELU.*
M. Levallois, R.P.R., 2 358.

GRANVILLE
M. Lecossais, R.P.R., 6 285, *ELU.*
M. Derubay, c. s., P.S., 4 734.

LES PIEUX
M. Varin, mod., 2 308, *ELU.*
M. Duval, P.S., 1 239.
M. Lescalier, c.s., mod., ne se représentait pas.

MONTEBOURG
M. Le Cacheux, mod., 1 421, *ELU.*
MM. Cuquemelle, U.D.F.-C.D.S., 1 334 ; Dubois, P.S., 632.
M. Laisney, c. s., mod., ne se représentait pas.

OCTEVILLE
M. Jourdam, c. s., P.S., 4 047, *REELU.*
M. Gauthier, U.D.F., 3 030.

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE
M. David, mod., 2 122, *ELU.*
M. Laronche, P.S., 1 104.
M. de la Moissonnière, c. s., mod., ne se représentait pas.

ST-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. Ganne, mod., 3 684, *ELU.*
M. Guinebault, c. s., U.D.F-P.R., 2 983.

SAINT-POIS
M. Goujon, U.D.F., 981, *ELU.*
MM. Dechance, R.P.R., 952 ; Hennequin, P.S., 303.
M. de Broglie, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. Tardif, mod., 1 818, *ELU.*
M. Langlois, R.P.R., 1 003.

TOURLAVILLE
M. Fatome, c. s., P.S., 5 342, *REELU.*
M. Le TOLLEC, R.P.R., 3 625.
M. Le Tollec, R.P.R., 3 625.

Le P.S., déjà fort modestement représenté au sein de l'assemblée départementale où ne siège aucun élu appartenant à une autre formation de gauche, a perdu le siège de Granville. M. Deburay, conseiller sortant, a été battu par M. Lecossais (R.P.R.). Au premier tour, l'opposition avait rassemblé 58,39 % des voix dans ce canton.

Le président sortant du conseil général, M. Léon Jozeau-Marigné (C.N.I.P., sén.), dispose d'une majorité écrasante : quarante-cinq sièges contre sept pour la gauche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Léon Jozeau-Marigné, C.N.I.P., sén.) : 7 P.S., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F-P.R., 3 U.D.F., 8 R.P.R., 3 C.N.I.P., 20 mod.

MARNE (20 + [2])

1er TOUR : 13 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 4 mod.)

ANGLURE
M. Mestre, c. s., P.C., 1 987, *REELU.*
M. Vigneron, U.D.F.-C.D.S., 1 828.

CHALONS-SUR-MARNE-I
M. Camus, U.D.F.-rad., 4 811, *ELU.*
M. Hénin, P.S., 4 137.
M. Sammut, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CHALONS-SUR-MARNE-III
M. Reyssier, c. s., P.C., 4 041, *REELU.*
M. Dérouard, R.P.R., 2 806.

REIMS-IV
M. Béchambes, mod., 4 571, *ELU.*
M. Maillard, P.S., 4 462.
M. Colin, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

REIMS-V
M. Carpentier, P.S., 3 455, *ELU.*
M. Schneiter, a. d., U.D.F.-C.D.S., 2 776.
M. Lamblin, c. s., P.C., s'est retiré.

● **REIMS-VII**
M. Voisin, c. s., P.S., 4 630, *REELU.*
Mme Roger, U.D.F.-P.R., 2 284.

● **REIMS-IX**
M. Laval, P.S., 3 179, *ELU.*
M. Ferreira, R.P.R., 2 086.

VERTUS
M. Ravillon, R.P.R., 2 268, *ELU.*
M. Raymond, P.S., 1 217.
M. Gérard, c. s., mod., ne se représentait pas.

VITRY-LE-FRANÇOIS-EST
M. Teissier, c. s., P.S., 3 329, *REELU.*
M. Faucher, R.P.R., 2 800.

En dépit d'une nette progression des voix de l'opposition dans la plupart des cantons, la gauche réussit à sauvegarder l'essentiel de ses positions. Elle repient dans le nouveau conseil avec onze sièges sur quarante-deux alors qu'elle en détenait douze sur quarante et un dans la précédente assemblée. Néanmoins, les socialistes ont subi deux sérieux échecs. Dans le quatrième canton de Reims, où leur député M. Georges Colin ne se représentait pas, et où M. Bechambès (modéré) s'est emparé du siège. Dans le premier canton de Châlons-sur-Marne, où M. Jean-Marie Camus (U.D.F.) a nettement distancé M. Jacques Henin. Des deux côtés les reports de voix ont, dans l'ensemble, été bien effectués. Le reflux de la majorité, déjà constaté lors des législatives partielles du 17 janvier dans la troisième circonscription marnaise (Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François), s'est confirmé dimanche comme le 14 mars. Les communistes en sont les victimes avec la perte d'un de leurs quatre sièges, celui de M. Claude Lamblin, maire de Reims, dans le cinquième canton. Ce dernier passe, néanmoins, à un socialiste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Maurice Prévoteau, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 3 P.C., 8 P.S., 2 U.D.F.-rad., 7 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 10 R.P.R., 7 mod.

HAUTE-MARNE (15 + [1])

1er TOUR : 13 ELUS
(3 U.D.F.-rad., 5 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 3 mod.)

CHAUMONT-SUD
M. Carrier, P.S., 3 240, *ELU.*
M. Genest, c. s., M.R.G., 2 793.

DOULAINCOURT
M. Oudin mod., 1 396, *ELU.*
M. Chanfrault, dép., P.S., 1 114.
M. Bugnot, c.s., mod., ne se représentait pas.

● **SAINT-DIZIER-SUD-EST**
M. Fontaine, P.C., 1 899, *ELU.*
M. Bertin, R.P.R., 1 285.

Ni l'appel de la convention libérale haut-marnaise ni celui des radicaux valoisiens n'auront permis à M. Robert Genest, M.R.G., de conserver son siège de conseiller général dans le canton de Chaumont-Sud. C'est naturellement sur cette circonscription que se sont braqués tous les regards. Bien qu'arrivé en seconde position dimanche dernier avec 40,73 %, M. Genest avait décidé de se maintenir contre le socialiste Jean Carrier, qui, lui, arrivait en tête avec 43,55 % des suffrages. Autre particularité de cette circonscription : aucun membre de l'opposition ne se présentait. C'est d'ailleurs pourquoi M. Genest estimait devoir être présent au second tour. Il a totalisé ce dimanche 2 793 voix, soit 46,30 % des suffrages exprimés, alors que M. Jean Carrier a enlevé le siège avec 3 240 voix, soit 53,70 %. Le taux de participation n'a été que de 52,90 %.

Election de M. Pol Fontaine (P.C.F.) dans le canton récemment créé de Saint-Dizier-Sud-Est : le nouvel élu l'emporte avec 59,84 % sur l'ensemble de sa circonscription et 63 % pour ce qui concerne les seuls bureaux urbains de Saint-Dizier. Le report des voix socialistes acquises au premier tour par M. Marcel Marchand s'est convenablement effectué.

A Doulaincourt, en l'absence du candidat sortant, M. Bugnot (modéré), qui ne se représentait pas, le duel opposant le nouveau député socialiste M. Chanfrault, et M. Oudin, de tendance modérée, a profité à ce dernier qui l'a emporté avec 55,62 % des voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Raymond Hanin, U.D.F.-P.R.) : 2 P.C., 2 P.S., 4 U.D.F.-rad., 7 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 12 mod.

MAYENNE (14 + [1])

1er TOUR : 10 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 2 R.P.R., 6 mod.)

COUPTRAIN
M. Noal, R.P.R., 1 266, *ELU.*
M. Auriau, c.s., U.D.F.-P.R., 1 239.

ÉVRON
M. Nicolas, R.P.R., 3 611, *ELU.*
M. Hainry, M. de Voutre, P.S., 2 217.
M. Vadepied, c.s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

GREZ-EN-BOUÈRE
M. Bouvet, R.P.R., 1 694, *ELU.*
M. Bruneau, P.S., 880.
M. Kerleaux, c.s., mod., ne se représentait pas.

● **LAVAL-EST**
M. Roueil, U.D.F.-P.R., 2 721, *ELU.*
M. Rillié, P.S., 1 725.

PRÉ-EN-PAIL
M. Renard, c.s., m., P.S., 1 715, *REELU.*
M. Cousin, R.P.R., 1 509.

Avec trois élus sur les cinq sièges restant à pourvoir, le R.P.R. passe de trois à sept sièges. Il est ainsi le seul parti à augmenter sa représentation au conseil général. De son côté, l'U.D.F. perd deux sièges (Couptrain et Evron), au profit du R.P.R., mais son candidat, M. Roueil (P.R.) est élu dans le nouveau canton de Laval-Est. Le parti socialiste a perdu le siège de Montsurs dès le premier tour, et n'en conserve que deux.

A Pré-en-Pail, le conseiller sortant, M. Renard (P.S.), a, semble-t-il, bénéficié d'une partie des voix qui s'étaient prononcées en faveur du candidat U.D.F. au premier tour. Il manque, en effet, 198 voix au candidat R.P.R., M. Cousin, pour atteindre le potentiel des suffrages de l'opposition du 14 mars, alors même qu'il y a eu 115 suffrages exprimés supplémentaires du premier au second tour. A Couptrain, où deux candidats de l'opposition s'affrontaient, M. Noal (R.P.R.), ancien député de l'Orne, devancé au premier tour par M. Auriau, conseiller sortant P.S., a manifestement bénéficié du soutien d'une grande partie des électeurs qui, au premier tour, avaient voté en faveur du candidat du Mouvement des démocrates, soutenu par le P.S.

A Grez-en-Bouère, un électeur a déposé un recours devant le tribunal administratif à propos de l'élection de M. Bouvet (R.P.R.), au motif que les bulletins de vote de celui-ci portaient la mention « suppléant de M. de Gastines » (député R.P.R.).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. René Ballayer, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 2 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R., 11 mod.

MEURTHE-ET-MOSELLE (16 + [6])

1er TOUR : 7 ELUS
(2 P.S., 1 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 2 mod.)

BACCARAT
M. Salaignac, U.D.F., 2 927, *ELU.*
M. Cuny, c. s., m. de Bertrichamps, M.R.G., 2 740.

BRIEY
M. Tonin, P.S., 4 996, *ELU.*
M. Fiore, U.D.F.-P.R., 2 918.
Mme Gœuriot, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas.

DOMÈVRE-EN-HAYE
M. Rémy, m. de Liverdun, mod., 2 536, *ELU.*
Mme Millard, P.S., 1 924 ; M. Vuillaume, m. de Jaillon, mod., 1 011.
M. Grégoire, c, s., mod., ne se représentait pas.

GERBÉVILLER
M. Vallin, c. s., m., R.P.R., 1 839, *REELU.*
M. Chenal, P.S., 1 072.

● **LAXOU**
M. Bernadaux, m. de Villers-lès-Nancy, mod., 7 693, *ELU.*
M. Menabe, P.S., 4 042.

LONGUYON
M. Mersch, c. s., m., M.D., 4 421, *REELU.*
M. Poplineau, U.D.F., 3 147.

LONGWY
M. Jean, c. s., m., P.C., 3 897, *REELU.*
M. Royer, R.P.R., 3 144.

MONT-SAINT-MARTIN
M. Brigidi, c. s., m., P.C., 4 558, *REELU.*
M. Pastant, U.D.F., 4 135.

NANCY-EST
M. Muller, U.D.F.-rad., 7 015, *ELU.*
M. Groscolas, c. s., P.S., 6 205.

● **POMPEY**
M. Troglic, P.S., 6 851, *ELU.*
M. Le Bihan, mod., 5 587.
M. Antoine, c. s., P.C., s'est retiré.

PONT-A-MOUSSON
M. Bertelle, m. de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, P.C., 9 181, *ELU.*
Mme Christophe, R.P.R., 8 555.
M. Tondon, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● **SAINT-MAX**
M. Riethmuller, U.D.F.-C.D.S., 8 510, *ELU.*
M. Politano, P.S., 5 707.
M. Durupt, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● **TOMBLAINE**
M. Jehl, m. d'Art-sur-Meurthe, mod., 5 087, *ELU.*
Mme Durupt, P.S., 4 623.

● **VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**
M. Bertrand, U.D.F., 5 556, *ELU.*
Mme Vayssade, présentée par le P.S., 4 369.
M. Pouillé, c. s., sén., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

VÉZELISE
M. Leclerc, c. s., m., U.D.F.-rad, 2 641, *REELU.*
M. Meyer, P.S., 1 462.

L'opposition confirme sa suprématie au conseil général, auparavant réparti en dix-neuf sièges pour la droite et dix-huit pour la gauche (le P.C.F. détenait la présidence, depuis 1979, par suite d'une erreur de vote). Bien qu'obtenant plus de 50 % des suffrages exprimés au second tour, la majorité ne représente, désormais, que seize cantons et l'opposition vingt-quatre (dont quatre des six cantons créés ou modifiés). Le report des voix semble s'être fait correctement à droite, contrairement à ce qui s'est passé à gauche. Le nouvel élu communiste n'a pas lieu de se plaindre du comportement des électeurs socialistes à Pont-à-Mousson, jusqu'alors détenu par le P.S., et où l'on note une participation exceptionnelle de 73,85 %, contre 66,28 % au premier tour, l'essentiel de l'apport de voix supplémentaires allant vers la candidate du R.P.R. En revanche, il manque des voix de gauche au conseiller sortant (M.R.G.), à Baccarat et à la candidate socialiste à Tomblaine. A Nancy-Est, l'apport des électeurs communistes et d'une partie des abstentionnistes du premier tour n'aura pas suffi au conseiller sortant (P.S.) pour rétablir une situation très compromise le 14 mars.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bogdan Politanski, P.C) : 8 P.C., 7 P.S., 1 M.D., 2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 11 mod.

MEUSE (14 + [2])

1er TOUR : 10 ELUS
(1 P.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 1 R.P.R., 4 mod.)

BAR-LE-DUC-SUD
M. Legrand, U.D.F.-P.R., 2 630, *ELU.*
Mme Mangin, P.S., 2 213.
M. Marizier, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

DAMVILLERS
M. Franc, c. s., m., U.D.F., 1 041, *REELU.*
Mme Damloup, m. de Brandeville, mod., 716.

ÉTAIN
M. Laurent, R.P.R., 2 290, *ELU.*
M. Picart, P.C., 1 594.
M. Schvartz, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

FRESNES-EN-WOËVRE
M. Mourot, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 436, *REELU.*
M. Levigneront, m. de Ville-en-Wœvre, R.P.R., 1 155.

STENAY
M. Madoux, c. s., U.D.F., 2 090, *REELU.*
M. Rousseaux, P.S., 1 697.

● **VERDUN-CENTRE**
M. Mechin, P.S., 1 591, *ELU.*
Mme Rousseau, U.D.F.-P.R., 1 440.

Les trois conseillers sortants mis en ballottage au premier tour retrouvent leur siège. C'est le cas, notamment, de M. Madoux, président de l'assemblée sortante. L'élection de trois nouveaux conseillers ne modifie pas la physionomie politique cantonale. L'U.D.F. conserve un siège à Bar-le-Duc, de même que le P.S. à Verdun. A Etain, le R.P.R. prend un siège que détenait l'U.D.F. L'incertitude demeure quant à la présidence, qui pourrait changer de titulaire au sein de l'U.D.F.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Madoux, U.D.F.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 7 U.D.F., 4 R.P.R., 8 mod.

MORBIHAN (17 + [6])

1er TOUR : 9 ELUS
(2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 1 mod.)

ALLAIRE
M. Le Coustumet, U.D.F.-P.R., 4 023, *ELU.*
M. Rouxel, c.s., P.S., 3 762.

AURAY
M. Orain, c.s., U.D.F.-P.R., 6 704, *REELU.*
M. Guiziou, P.S., 4 136.

BAUD
M. Le Bec, c.s., P.S., 4 475, *REELU.*
M. Le Moigne, U.D.F.-C.D.S., 3 746.

BELZ
M. Rolland, R.P.R., 1 875, *ELU.*
MM. Le Douarin, mod., 1 848 ; Le Formal, c.s., mod., 1 784.

GRAND-CHAMP
M. Blevin, c.s., U.D.F.-P.R., 3 713, *REELU.*
Mme Nobiet, P.S., 3 129.

GUER
M. Colleaux, U.D.F.-C.D.S., 2 116, *ELU.*
MM. Binard, mod., 1 680 ; Guillon, P.S., 890.
M. Coudray, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

HENNEBONT
M. Berthy, P.S., 7 679, *ELU.*
M. Huitel, U.D.F., 6 339.
M. Crépeau, c.s., P.C., ne se

JOSSELIN
représentait pas.
M. De Rohan, mod., 3 118, *ELU.*
M. Du Halgouët, c.s., U.D.F.-P.R., 2 442.
M. Lallinec, P.S., 1 067.

● **LORIENT-CENTRE**
Mme Court, c.s., U.D.F.-P.R., 4 670, *REELUE.*
M. Le Galles, P.S., 3 280.

● **LORIENT-NORD**
M. Scanvic, P.S., 5 168, *ELU.*
M. Lefebvre, R.P.R., 3 695.

● **LORIENT-SUD**
M. Le Normand, P.S., 5 417, *ELU.*
M. Hellegouarch, R.P.R., 4 094.

MAURON
M. de Kersabiec, R.P.R., 2 057, *ELU.*
M. Lavaux, P.S., 1 429.
M. Thebault, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

● **PONT-SCORFF**
M. Cormerais, U.D.F.-P.R., 6 121, *ELU.*
M. Laurent, P.S., 5 532.

● **VANNES-CENTRE**
Mme Sauvet, U.D.F.-P.R., 5 421, *ELUE.*
M. Olivier, P.S., 3 615.
M. Chazard, c.s. de Vannes-Est, U.D.F.-P.R., s'est retiré.

La majorité a subi un sérieux revers dans le Morbihan. Le P.S. a perdu deux sièges après celui de Cléguérec au premier tour. Dans le canton d'Allaire, M. René Le Coustumer (U.D.F.-P.R.) a triomphé de M. Joseph Rouxel (P.S.), conseiller général sortant. A Pont-Scorff, même mésaventure pour M. Jean-Yves Laurent (P.S.), qui est précédé par M. Alain Cormerais (U.D.F.-P.R.).

A Vannes-Centre, le P.S. n'a pas réussi à enlever la place malgré la venue de M. Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération et du développement, et les querelles entre les deux conseillers de l'opposition ; Mme Sauvet, restant seule en lice, s'est imposée nettement. A Lorient, si le P.S. remporte deux sièges (Lorient-Nord, Lorient-Sud), il laisse en revanche le siège du centre ville à Mme Court (U.D.F.-P.R.), qui réalise un bon score. A Hennebont, le P.S. gagne un siège au détriment du P.C.

A Josselin, le duc de Rohan (mod.) s'est imposé contre le vétéran de tous les élus, le vicomte du Halgouët (U.D.F.-P.R.).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Raymond Marcellin, U.D.F.-P.R., dép.) : 1 P.C., 6 P.S., 1 div. g., 5 U.D.F.-C.D.S., 15 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 7 R.P.R., 7 mod.

MOSELLE (20 + [4])

1er TOUR : 13 ELUS
(6 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 6 R.P.R.)

ALBESTROFF
M. Muller, U.D.F.-P.R., 1 480, *ELU.*
MM. Boyon, c. s., R.P.R., 1 228 ; Morel, P.S., 972.

● **FAMECK**
M. Quinqueton, P.S., 4 342, *ELU.*
M. Rémy, R.P.R., 3 382.

● **FLORANGE**
M. Prentzel, c. s., P.S., 4 105, *REELU.*
M. Varnier, R.P.R., 3 181.

● **HAYANGE**
M. Jambel, P.S., 5 355, *ELU.*
M. Gauthier, R.P.R., 3 757.

● **METZ-IV**
M. Hetnener, R.P.R., 4 270, *ELU.*
M. Gros, P.S., 3 117.

MOYEUVRE-GRANDE
M. Drouin, dép., P.S., 6 036, *ELU.*
M. Bigare, U.D.F.-M.D.S., 2 684.
M. Depiétri, c. s., a. d., P.C., ne se représentait pas.

PANGE
M. Semin, c. s., U.D.F.-P.R., 4 240, *REELU.*
M. Mayot, P.S., 2 494.

PHALSBOURG
M. Grosse, div. g., 4 392, *ELU.*
M. Gérard, c. s., U.D.F., 3 469.

RÉCHICOURT-LE-CHATEAU
M. Charlier, div. g., 1 167, *ELU.*
MM. Schwenck, sout. R.P.R., 920 ; Jung, U.D.F., 579.
M. Messmer, c. s., dép., R.P.R., ne se représentait pas.

SARRALBE
M. Ziegler, c. s., U.D.F., 3 553, *REELU.*
MM. Staub, R.P.R., 2 256 ; Rossler, P.S., 1 709.

VERNY
M. Lincks, R.P.R., 6 715, *ELU.*
M. François, P.S., 4 220.
M. Walgenwitz, c. s., U.D.F., s'est retiré.

La majorité conserve ses douze sièges, la perte, au premier tour, de deux de ceux que le P.S. détenait étant compensée, au second tour, par le gain de deux cantons nouvellement créés (Fameck et Hayange). Le troisième nouveau siège (Metz-IV) va au R.P.R., malgré un mauvais report de voix au sein de l'opposition. Ce phénomène a été général, d'ailleurs, dans la région messine, où se concentraient les litiges entre le R.P.R. et l'U.D.F. La discipline de vote a été imparfaitement observée, pour ce qui est de la majorité, à Moyeuvre-Grande, où M. Drouin ne fait pas le plein des voix comptabilisées par la gauche au premier tour. Elle a été respectée, en revanche, dans le bassin sidérurgique (Fameck, Florange et Hayange), où le P.S. réussit une percée.

La liste des battus du premier tour s'allonge avec la défaite de M. Gérard (U.D.F.), distancé dans sa propre ville de Phalsbourg, et celle de M. Boyon (R.P.R.), qui s'était maintenu, à Albestroff, en dépit des accords de désistement passés au sein de l'opposition. M. Messmer, qui ne se représentait pas à Réchicourt-le-Château, peut être considéré également comme un des battus du scrutin, en raison de l'échec de son dauphin, M. Schwenck, battu par M. Charlier, candidat sans étiquette mais revendiqué par la gauche, selon les commentaires faits, au soir du scrutin, par M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean-Marie Rausch, U.D.F.-C.D.S.) : 3 P.C., 9 P.S., 1 div. g., 7 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 13 R.P.R., 1 C.N.I.P., 2 mod.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

NIÈVRE (15)

1er TOUR : 5 ELUS
(2 P.S., 1 div. g., 1 R.P.R., 1 mod.)

BRINON-SUR-BEUVRON
M. Monsinjon, mod., 853, *ELU.*
MM. Eymard, mod., 786 ; Poncini, P.S., 443.
M. Gauthe, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHATILLON-EN-BAZOIS
M. Teisseire, P.S., 1 692, *ELU.*
M. Gravier, mod., 1 584.
Mme Saury, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CLAMECY
M. Bardin, c. s., dép., P.S., 3 112, *REELU.*
Mme Galmard, U.D.F.-rad., 1 581.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Mme Rostain, P.S., 4 615, *ELUE.*
M. Veneau, mod., 4 580.
M. Huyghues des Etages, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GUÉRIGNY
M. Martin, c. s., P.S., 4 813, *REELU.*
M. Gersan, U.D.F.-P.R., 2 038.

LORMES
M. Paganie, c. s., P.S., 1 552, *REELU.*
M. Guyard, U.D.F.-P.R., 888.

POUGUES-LES-EAUX
M. Bussières, P.C., 3 863, *ELU.*
Mme Motte, U.D.F.-P.R., 2 246.
M. Besson, c. s., P.C., ne se représentait pas.

POUILLY-SUR-LOIRE
Mme Couty, c. s., div. g., 2 110, *REELUE.*
M. Lemeuthe, mod., 1 444.

SAINT-AMAND-EN-PUYSAYE
M. Laurent, mod., 1 403, *ELU.*
M. Page, P.S., 1 025.
Mme Fie, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-BENIN-D'AZY
M. Clair, c. s., P.S., 1 718, *REELU.*
M. de Faverges, U.D.F., 999.

Dans le fief du chef de l'Etat, le P.S. conserve à lui seul une confortable majorité (dix-huit sièges sur trente), mais il perd un siège au profit d'un candidat modéré. Les cinq conseillers socialistes sortants ont retrouvé leur mandat, sans grande difficulté. En revanche, l'incertitude demeurait dans trois autres cantons, où les sortants socialistes ne se représentaient pas : le siège de Mlle Fié, à Saint-Amand-en-Puysaye est revenu à un modéré, qui bénéficiait du soutien de l'opposition, M. Laurent ; huit voix seulement ont permis à M. Eugène Teisseire, délégué national du P.S. aux fédérations, de succéder à Mme Saury ; l'écart a été minime également à Cosne, où Mme Rostain, l'adjointe au maire, M. des Etages (qui ne se représentait pas), n'a pas fait le plein des voix de la gauche et n'a obtenu que 50,46 % des suffrages exprimés.

Le P.C. enfin, malgré le retrait de M. Besson, retrouve son siège, grâce à M. Bussière, qui l'emporte confortablement (63,23 %).

La participation, avec près de 71 %, a été légèrement supérieure à celle du premier tour (69,5 %).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Noël Berrier, P.S., sén.) : 2 P.C., 18 P.S., 3 div. g., 1 R.P.R., 6 mod.

NORD (33 + [9] + 2)

1er TOUR : 14 ELUS
(1 P.C., 1 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 2 mod.)

● ANZIN
M. Herrewyn, c. s., P.C., 11 429, *REELU.*
M. Gallez, mod., 7 259.

AVESNES-SUD
M. Naveau, c. s., P.S., 4 333, *REELU.*
M. Lefebvre, R.P.R., 3 658.

BAILLEUL-SUD-OUEST
Mme Protin-Becquaert, c. s., U.D.F.-P.R., 4 046, *REELUE.*
M. Delobel, m., P.S., 3 771.

BAVAY
M. Jarosz, dép., P.C., 5 541, *ELU.*
M. Bran, U.D.F.-C.D.S., 4 171.
M. Duronsoy, c. s., P.S., s'est retiré.

BERLAIMONT
M. Briatte, c. s., P.C., 7 768, *REELU.*
M. Deboosère, U.D.F.-C.D.S., 5 100.

BOURBOURG
M. Varlet, c. s., sén., m., P.S., 5 688, *REELU.*
M. Outteryck, R.P.R., 3 670.

ÇAMBRAI-OUEST
M. Villain, R.P.R., 10 991, *ELU.*
M. Fovez, P.S., 10 454.
M. Legendre, c. s. a., d., R.P.R., ne se représentait pas.

CLARY
M. Lefebvre, c. s., m. de Caudry, P.S., 9 946, *REELU.*
M. Bec, mod., 7 008.

DENAIN
M. Chevalier, m. d'Escaudin, P.C., 15 548, *ELU.*
M. Boda, R.P.R., 6 501.
M. Flevez, c. s., P.C., ne se représentait pas.

DOUAI-NORD
M. Debosschère, P.C., 13 704, *ELU.*
Mme Bernast, R.P.R., 8 143.
M. Hage, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas.

● GRANDE-SYNTHE
M. Bialski, sén., P.S., 7 261, *ELU.*
M. Rebout, mod., 4 054.

● HAUBOURDIN
M. Davoine, P.S., 12 557, *ELU.*
M. Laleine, U.D.F.-C.D.S., 8 342.

HAUTMONT
M. Wasterlain, c. s., P.C., 6 210, *REELU.*
M. Michel, U.D.F.-C.D.S., 3 899.

HONDSCHOOTE
M. Gosset, c. s., U.D.F.-C.D.S., 3 804, *REELU.*
Mme Molin, P.S., 2 660.

LA BASSÉE
M. Brice, c. s., R.P.R., 6 310, *REELU.*
M. Lanquetin, m. de Sainghin-en-Weppes, P.S., 6 200.

■ LE QUESNOY-EST
M. Raoult, P.S., 3 920, *ELU.*
M. Bisiaux, R.P.R., 2 176.

LE QUESNOY-OUEST
M. Lemaire, c. s., P.S., 3 511, *REELU.*
M. Delhaye, R.P.R., 2 624.

LILLE-CENTRE
M. Donnay, R.P.R., 3 947, *ELU.*
M. Bochner, P.S., 1 917.
Mme Segard, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

LILLE-SUD
M. Amiot Chanal, P.S., 6 796, *ELU.*
Mme d'Erceville, U.D.F.-CNIP, 5 353.
M. Derleppe, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● LOMME
M. Durand, P.S., 10 565, *ELU.*
M. Beaurain, U.D.F.-P.R., 6 883.
M. Notebart, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

MARCHIENNES
M. Gérard, c.s., P.C., 13 197, *REELU.*
M. Pureur, R.P.R., 6 518.

MAUBEUGE-NORD
M. Carpentier, P.S., 10 226, *ELU.*
M. Herbeuval, R.P.R., 7 374.
M. Forest, c.s., mod., ne se représentait pas.

● ROUBAIX-EST
M. Cailleaux, P.S., 7 710, *ELU.*
M. Lefebvre, U.D.F.-P.R., 5 259

ROUBAIX-NORD
M. Destaerke P.S., 9 816, *ELU.*
M. Baudry, U.D.F.-C.D.S., 7 363.
M. Faugaret, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

ROUBAIX-OUEST
M. Vignoble, m. de Wasquehal, P.S., 11 676, *ELU.*
M. Rameaux, R.P.R., 10 884.
M. Clérambeaux, c.s. a.d., P.S. ne se représentait pas.

SECLIN
M. Coignion, P.S., 17 310, *ELU.*
M. Bauvin, R.P.R., 12 954.
M. Vion c.s., P.S., ne se représentait pas.

■ SOLRE-LE-CHATEAU
M. Herbet, m. d'Hestrud, P.S., 2 768, *ELU.*
M. Lety, U.D.F.-M.D.S., 2 698.

TRÉLON
M. Jourdain, P.S., 9 017, *ELU.*
M. Cuvillier, R.P.R., 5 414.
M. Gauthier c.s., a.d., P.C., ne se représentait pas

● VALENCIENNES-NORD
M. Lelen, m. de Petite-Forêt, P.C., 8 373, *ELU.*
M. Dusart, R.P.R., 6 602.

● VILLENEUVE-D'ASCQ
M. Candron, m., P.S., 11 495, *ELU.*
Mme Loosen, R.P.R. 7 946.

Dans le fief du premier ministre, la majorité a conforté sa position dominante : disposant de quarante six des soixante dix sièges de l'assemblée élus en 1976 et 1979, elle peut compter sur cinquante deux des soixante seize sièges que compte désormais le conseil général.

Le second tour a permis aux socialistes d'ajouter cinq sièges à ceux de leurs treize conseillers sortants : ces gains sont réalisés dans quatre nouveaux cantons, ceux de Roubaix - Est, Villeneuve-d'Ascq, Haubourdin et Grande-Synthe ; en outre, le P.S. reprend le canton de Maubeuge-Nord à l'opposition.

Socialistes et communistes s'échangent deux sièges : les premiers enlèvent aux seconds le siège de Trelon, tandis que M. Jarosz, député communiste, déloge un socialiste à Bavay. Au total, cependant, le P.C. gagne un siège, celui de Valenciennes-Nord, nouvellement créé.

Dans l'opposition, le R.P.R. obtient un siège aux dépens de l'U.D.F. (M. Donnay succède à Mme Ségard, qui ne se représentait pas). En outre, le R.P.R. emporte de justesse le canton de La Bassée : un manque à gagner de 127 voix par rapport au total des voix de la gauche du premier tour explique l'échec du candidat socialiste ; enfin, à Cambrai-Ouest, sur 1 786 suffrages exprimés supplémentaires, le candidat du R.P.R., M. Villain, en a recueilli 1 415 : il semble donc que l'électorat de gauche se soit imparfaitement mobilisé.

Outre de traditionnels mauvais reports socialistes, observés notamment à Valenciennes-Nord, il s'est produit un phénomène inhabituel : une partie de l'électorat communiste ne s'est pas déplacée pour voter socialiste : outre La Bassée, c'est le cas à Seclin (le manque à gagner est de 540 voix) ; ou bien à Roubaix-Est (il manque 132 voix au P.S. par rapport au total gauche du 14 mars).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Albert Denvers, P.S., dép.) : 18 P.C., 34 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 12 R.P.R., 3 mod.

OISE (18 + [4])

1er TOUR : 8 ELUS
(1 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.)

ATTICHY
M. Massein, c. s., P.S., 3 642, *REELU.*
M. Degauchy, m. de Courteux, mod., 3 271.

● BEAUVAIS-NORD-OUEST
M. Amsallem, c. s., P.S., 4 757, *REELU.*
M. Billot, R.P.R., 4 159.

BETZ
M. Moreau, c. s., m. de Rouvres, P.S., 2 450, *REELU.*
M. Provost, m. de Marolles, mod., 1 770.

CLERMONT
M. Vantomme, P.S., 5 507, *ELU.*
M. Langlois, R.P.R., 5 009.
M. Pommery, c. s., div. g., ne se représentait pas.

● COMPIÈGNE-SUD-EST
M. Mahieux, U.D.F.-P.R., 3 296, *ELU.*
M. Régnier, P.S., 3 263.

● COMPIÈGNE-SUD-OUEST
M. Lemaire, c. s., P.S., 3 900, *REELU.*
M. Morançais, mod., 3 134.

CREIL-SUD
M. Fontaine, P.S., 4 930, *ELU.*
M. Woerth, R.P.R., 2 404.
M. Anciant, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GRANDVILLIERS
M. Bouvier, M., Mod., 2 497, *ELU.*
M. Martin, c. s., P.S., 2 482.

LIANCOURT
M. Maillet, c. s., M. de Monchy-Saint-Eloi, P.C., 6 643, *REELU.*
M. Gautier, U.D.F., 6 079.

MAIGNELAY-MONTIGNY
M. Ville, c. s., m., P.S., 2 261, *REELU.*
M. Fontaine, R.P.R., 1 828.

MONTATAIRE
M. Bambier, c. s., P.C., 6 489, *REELU.*
M. Fulop, U.D.F.-P.R., 3 944.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
M. Hamniet, c. s., m., P.S., *REELU.*
M. Grzyb, R.P.R., 2 988.

NEUILLY-EN-THELLE
M. Roy, M., Mod., 5 423, *ELU.*
M. Françaix, P.S., 5 112.
M. Vogel, c. s., P.C., ne se représentait pas.

NIVILLERS
M. Segonds, c. s., P.S., 3 540, *REELU.*
M. Defricourt, R.P.R., 2 696.

La présidence du conseil général de l'Oise, détenue par M. Marcel Ville (P.S.), dépend de l'attitude qu'observera le seul élu « divers gauche » du département. La gauche dispose de vingt sièges (seize P.S. et quatre P.C.) et l'opposition d'autant, pour un total de quarante et un sièges. Le vote de M. Guludec, réélu au premier tour, classé divers gauche et qui n'avait d'autres concurrents que les candidats du P.C. et du P.S., sera donc déterminant.

Malgré la création de deux cantons — enlevés par l'opposition, — le P.S. a perdu un siège par rapport au capital dont il disposait dans le conseil général sortant et le P.C. en a perdu un.

Le premier secrétaire de la fédération, M. Michel Françaix, a échoué à Neuilly - en - Thelle, malgré un ballottage qui lui était favorable. Le sortant, M. Vogel (P.C.), ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Marcel Ville, P.S.) : 4 P.C., 16 P.S., 1 div. g., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 6 R.P.R., 9 mod.

ORNE (17 + [5])

1er TOUR : 18 ELUS
(1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 2 C.N.I.P., 8 mod.)

ALENÇON-I
M. Artois, U.D.F.-C.D.S., 4 118, *ELU.*
M. Gautier, P.S., 3 814.
M. Barbe, c.s., mod., ne se représentait pas.

● ARGENTAN-EST
M. Pavis, P.S., 2 567, *ELU.*
M. Raad, mod., 2 080.

● L'AIGLE-EST
M. Boudet, c.s., a.d., U.D.F.-C.D.S., *REELU.*
M. Grudet, P.S., 1 946.

● L'AIGLE-OUEST
M. Brard, mod., 2 379, *ELU.*
M. Bouchaud, P.S., 2 170.

La gauche reste ultra-minoritaire. Le P.C., comme en 1979, n'a qu'un représentant. Le P.S. dispose de quatre sièges au lieu de trois. Les trente-cinq sièges restants appartiennent à l'opposition, dans ce département où quatre cantons ont été créés.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Hubert d'Andigné, R.P.R., sén.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 9 R.P.R., 2 C.N.I.P., 15 mod.

PAS-DE-CALAIS (27 + [6])

1er TOUR : 18 ELUS
(9 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 2 mod.)

● ARRAS-OUEST
M. Fatous, m., P.S., 5 683, *ELU.*
Mme Lenoir, U.D.F., 4 614.

BAPAUME
M. Delevoye, c.s., R.P.R., 2 545, *REELU.*
M. Pépersin, P.S., 2 315.

BULLY-LES-MINES
M. Lefebvre, P.S., 9 974, *ELU.*
M. Beauvois, U.D.F., 4 107.
M. Andrieux, c.s., P.C., ne se représentait pas.

● COURRIÈRES
M. Facon, m., P.S., 6 587, *ELU.*
M. Flinois, R.P.R., 2 861.

HARNES
M. Bigotte, c.s., m., P.C., 7 440, *REELU.*
M. Blyweert, R.P.R., 3 349.

HESDIN
M. Fréville, c.s., m., P.S., 3 544, *REELU.*
M. Pruvost, R.P.R., 3 487.

HEUCHIN
M. Malle, c.s., m. de Percy-en-Pernes, P.S., 3 286, *REELU.*
M. Guilbert, U.D.F., 3 164.

HOUDAIN
M. Cressent, c.s., m. de Divion, P.C., 11 441, *REELU.*
M. Decroix, U.D.F., 6 897.

LENS-EST
M. Tell, c.s., P.C., 9 854, *REELU.*
M. Chevalier, R.P.R., 6 369.

LUMBRES
M. Quenon, c.s., P.S., 5 952, *REELU.*
M. Edrie, mod., 5 930.

NŒUX-LES-MINES
M. Villedary, m., P.S., 8 118, *ELU.*
M. Dubois, R.P.R., 3 868.
M. Josephe, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● OUTREAU
M. Dernoncourt, P.S., 8 730, *ELU.*
M. Turck, U.D.F.-C.D.S., 4 400.

SAINT-OMER-NORD
M. Delvaux, R.P.R., 4 546, *ELU.*
M. Payen, P.S., 3 601.
M. Lemaire, c.s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-OMER-SUD
M. Saint-André, c.s., m., P.S., 11 989, *REELU.*
M. Delecourt, U.D.F.-P.R., 8 187.

● SAMER
M. Bardol, a.d., P.C., 6 586, *ELU.*
M. Basilien, m., R.P.R., 5 550.
M. Splingard, c.s., P.S., ne se représentait pas.

Les résultats du second tour confirment la légère poussée de l'opposition, liée à la fois au poids de certains cantons ruraux et au renouvellement du personnel politique socialiste : elle occupera dix-neuf sièges dans le nouveau conseil général, contre quinze dans le précédent. Cependant, cette progression de quatre sièges ne bouleverse pas les rapports de force et ne remet pas en cause la suprématie du parti socialiste dans le département.

Les deux partis de gauche conservent le même nombre de sièges : treize pour le P.C. et vingt-neuf pour le P.S. Le P.C., qui a perdu le canton de Bully-les-Mines au profit du P.S., ravit aux socialistes celui de Samer. Le P.S., qui avait perdu trois cantons au premier tour (Bertincourt, Croisilles, Laventie, au profit, successivement, d'un R.P.R., d'un modéré et d'un U.D.F.) et en perd un autre, au second (Saint-Omer - Nord au profit du R.P.R.), en gagne cependant quatre autres, équilibrant ainsi ses pertes : un au premier tour (Liévin Sud) et trois nouveaux cantons au second (Arras-Ouest, Courrières, Outreau).

Le P.S. ne bénéficiera plus, à lui seul, de la majorité absolue qu'il détenait au sein du précédent conseil général, composé de cinquante-sept élus contre soixante et un désormais.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Roland Huguet, P.S., dép.) : 13 P.C., 29 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 7 R.P.R., 4 mod.

PUY-DE-DOME (23 + [13])

1er TOUR : 21 ELUS
(2 P.S., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R.)

● AUBIÈRE
M. Boulay, c. s., a. d., P.S., 3 937, *REELU.*
M. Navarre, U.D.F.-rad., 3 250.

CHATELDON
M. Citerne, c. s., P.S. diss., 2 077, *REELU.*
M. Maire, U.D.F.-P.R., 1 393.

● CLERMONT-FERRAND-EST
Mme Chancel, P.S., 2 430, *ELUE.*
M. Berthesuit, U.D.F.-rad., 2 180.

● GERZAT
Mme Dumond, P.S., 5 032, *ELUE.*
M. Arnaud, mod., 4 772.

HERMENT
Mme Gourdron, U.D.F., 663, *ELUE.*
M. Fournier, c. s., P.S., 605.

MARINGUES
M. Faure, P.S., 1 452, *ELU.*
M. Perissel, U.D.F.-P.R., 1 372.
M. Marignier, c. s., U.D.F., ne se représentant pas.

MENAT
M. Mansat, c. s., P.C., 1 895, *REELU.*
M. Bernard Deust, R.P.R., 944.

● MONTFERRAND
Mme Saugues, P.S., 2 492, *ELUE.*
M. Franck, U.D.F.-rad., 1 603.

OLLIERGUES
M. Drouot, c. s., U.D.F.-rad., 1 407, *REELU.*
M. Senectaire, P.S., 1 338.

● PONT-DU-CHATEAU
M. Cartaud, U.D.F.-P.R., 3 913, *ELU.*
M. Dollat, P.S., 3 462.

RIOM-OUEST
M. Vacant, c. s., dép., P.S., 5 115, *REELU.*
Mme Mottet, U.D.F.-rad., 3 877

● ROYAT
M. Monnet, R.P.R., 3 139, *ELU*
M. Viallet, P.S., 2 219.

SAINT-DIER-D'AUVERGNE
M. Jothy, P.C., 1 153, *ELU.*
M. Chabanat, U.D.F., 838.
M. Cistel, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON
M. Boudon, c. s., P.S., 2 214, *REELU.*
M. Renard, U.D.F.-P.R., 1 355.

VERTAIZON
M. Neri, P.S., 2 710, *ELU.*
M. Dousset, U.D.F., 1 507.
M. Prulière, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Avec trente-trois sièges sur les soixante et un que compte le nouveau conseil général, le parti socialiste conserve la majorité absolue. Alors que onze nouveaux cantons étaient à pourvoir, il ne gagne que quatre sièges, tandis que l'opposition augmente sa représentation à l'assemblée départementale de sept sièges (quatre pour l'U.D.F. et trois pour le R.P.R.).

A Chateldon, M. Citerne s'était représenté contre l'avis du parti socialiste et s'était vu opposé au premier tour un candidat investi par ce parti. Tout en n'ayant pas bénéficié de la totalité des suffrages de gauche du premier tour, M. Citerne est réélu. M. Boulay (P.S.), président sortant du conseil général, est réélu et devrait être désigné par le groupe socialiste pour se représenter (pour la quatrième fois) à la présidence.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Arsène Boulay, P.S., a.d.) : 3 P.C., 33 P.S., 2 div. g., 5 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 10 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 3 R.P.R.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (20 + [8])

1er TOUR : 15 ELUS
(1 P.S., 1 U.D.F.-rad., 8 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R.)

ACCOUS
M. Lassalle, m. de Lourdios, mod., 1 243, *ELU.*
M. Balangue, c. s., m. de Bedous, P.S., 1 129.

ARUDY
M. Bertrou-Cantou, c. s., P.S., 2 519 *REELU.*
M. Cazalet, a. d., m. de Sévignacq, R.P.R., 2 505.

BIARRITZ-EST
M. Borotra, U.D.F.-C.D.S., 3 987, *ELU.*
M. Destrade, c. s., dép., P.S., 3 730

● BILLÈRE
M. Dejourme, m., P.S., 3 055, *ELU.*
M. Cléris, R.P.R., 2 607.

MONTANER
M. Lacourrège, mod., 901, *ELU.*
M. Lagabe, c. s., P.S., 860.

NAY-OUEST
M. Cantet, mod., 2 562, *ELU.*
M. Cassou, P.S., 2 347.
M. Decla, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

OLORON-OUEST
M. Laclau, c. s., m., P.S., 3 540, *REELU.*
M. Lacaze, R.P.R., 2 764.

ORTHEZ
M. Lalande, c. s., m., P.S., 5 065, *REELU.*
M. Duboue, U.D.F.-C.D.S., 4 910.

● PAU-EST
Mme Lignières, P.S., 3 988, *ELUE.*
M. Sayous, U.D.F.-C.D.S., 3 948.
M. Bednarick, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● PAU-NORD
M. Cazenave, P.S., 3 708, *ELU.*
M. Prieu, R.P.R., 3 561.

● SAINT-PIERRE-D'IRUBE
M. Place, R.P.R., 2 587, *ELU.*
M. Elissalde, P.S., 2 426.

SALIES-DE-BÉARN
M. Hourdebaigt, P.S., 2 609, *ELU.*
MM. Peyruseigt, mod., 2 514 ; Lacarrère, m., mod., 789.
M. Pommes, c. s., mod., ne se représentait pas.

● USTARITZ
M. Luberriaga, c. s., m., U.D.F.-P.R., 3 352, *REELU.*
MM. Quantin, mod., 2 150 ; Casenave, P.S., 1 289.

Pour la gauche, qui rêvait de conquêtes, la désillusion est totale puisque la création des nouveaux cantons a profité essentiellement à l'opposition, qui gagne au total cinq sièges et renforce ainsi sa position majoritaire. Le député socialiste de la quatrième circonscription, M. Jean-Pierre Destrade, fait à son tour les frais du vote massif des électeurs basques en faveur des candidats de la droite. Il perd le siège de Biarritz-Est, battu par M. Borotra (U.D.F.-C.D.S.). Le P.S. perd aussi, en Béarn, les sièges d'Accous et de Montaner. S'il enlève celui de Salies-de-Béarn, c'est uniquement à la suite de la rivalité entre les deux candidats modérés restés en lice au second tour. Finalement, le P.S. ne dispose plus que de dix-sept sièges à l'assemblée départementale, soit un de moins.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Franz Duboscq, R.P.R.) : 1 P.C., 17 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-rad., 14 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 11 R.P.R., 4 mod.

HAUTES-PYRÉNÉES (15 + [3])

1er TOUR : 6 ELUS
(3 M.R.G., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 R.P.R.)

ARGELÈS-GAZOST
M. Coiquil, m., M.R.G., 3 228, *ELU.*
M. Heches, R.P.R., 3 027.
M. Perus, c. s., mod., ne se représentait pas.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE
M. Toujas, c. s., m., P.C., 3 925, *REELU.*
M. Castells, U.D.F.-C.D.S., 3 390.

● BORDÈRES-SUR-L'ECHEZ
M. Dhugues, P.C., 3 069, *ELU.*
M. Tejedor, R.P.R., 1 761.

CAMPAN
M. Collat-Parros, c. s., P.S., 1 498, *REELU.*
M. Chicoulaa, R.P.R., 1 003.

CASTELNAU-MAGNOAC
M. Sabathier, c.s., m., M.R.G., 1 448, *REELU.*

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE
M. Lataple, mod., 816, *ELU.*
M. Despouey, c. s., M.R.G., 617.

● LALOUBÈRE
M. Sauer, P.S., 2 435, *ELU.*
Mme Adam, U.D.F.-P.R., 1 687.

LUZ-SAINT-SAUVEUR
M. Massoure, m., P.S., 1 379, *ELU.*
M. Foyer, c. s., mod., 1 054.

● SÉMÉAC
M. Nogues, c. s., P.S., 3 170, *REELU.*
M. Delsol, R.P.R., 1 709.

TARBES-III
M. Chastellain, c. s., m., P.C., 2 589, *REELU.*
M. Guilland, R.P.R., 1 188.

TARBES-IV
M. Vieu, c. s., P.C., 1 853, *REELU.*
M. Longue, R.P.R., 1 814.

TOURNAY
M. Fourcade, m. de Poumarous, M.R.G., 1 849, *ELU.*
M. Bazus, div. g., 1 572.
M. Bazus, c. s., div. g., ne se représentait pas.

Le groupe radical de gauche reste le plus important de l'assemblée départementale, où la gauche demeure majoritaire. Il compte désormais onze conseillers, soit un de plus. Dans le canton de Tournay, M. Fourcade prend le siège que détenait M. Bazus (app. M.R.G.), lequel ne se représentait pas. Il y est parvenu, bien qu'il n'ait pas bénéficié d'un excellent report des voix recueillies au premier tour par les autres candidats de gauche. Mais le M.R.G. a surtout la satisfaction de conquérir le siège du canton d'Argelès-Gazost, grâce au succès de M. Coiquil, maire de cette localité, qui prend la succession de M. Perus (mod.), en battant la candidate du R.P.R. Le report des voix de gauche s'est effectué dans ce canton de façon plus satisfaisante que dans celui de Tournay, mais M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, président départemental du M.R.G., réélu au premier tour dans le canton de Lourdes-Ouest, a néanmoins déclaré que « des comptes se régleront dès cette semaine avec les partenaires défaillants ».

En revanche, le M.R.G. a perdu le siège du canton de Castelnau-Rivière-Basse, où son représentant, M. Despouey, quatre-vingt-six ans, doyen de l'assemblée sortante, a été battu par un « socialiste indépendant », M. Lataple, maire de Hères.

Le P.S., pour sa part, gagne deux sièges, grâce au succès de M. Sauer, dans le nouveau canton de Laloubère, et à la victoire remportée par bère, et à la victoire remportée par M. Foyer (mod.), conseiller sortant du canton de Luz-Saint-Sauveur. Le report des voix de gauche n'y a pas été non plus exemplaire, la compétition entre le P.S. et le M.R.G. ayant été très ardente avant le premier tour.

Le P.C. gagne le siège du nouveau canton de Bordères-sur-l'Echez, dans la banlieue de Tarbes, où la discipline républicaine a mieux joué. Dans le canton de Tarbes-IV, le candidat du R.P.R., M. Longué, journaliste professionnel, n'a été distancé, toutefois, que de 39 voix par le conseiller sortant communiste, M. Vieu.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Hubert Peyou, M.R.G., sén.) : 7 P.C., 9 P.S., 11 M.R.G., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F., 1 R.P.R., 1 mod.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (9 + [8])

1er TOUR : 5 ELUS
(1 P.C., 1 U.D.F.-M.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 mod.)

CÉRET
M. Sicre, P.S., 5 002, *ELU.*
M. Lamontagne, U.D.F.-C.D.S., 3 731.
M. Sageloli, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● COTE-RADIEUSE
Mme Grinard, R.P.R., 5 380, *ELUE.*
Mme Parrot, c. s., m. d'Alenya, P.C., 4 900.

LATOUR-DE-FRANCE
M. Sarda, c. s., m. d'Estagel, P.C., 1 717, *REELU.*
M. Castany, U.D.F.-P.R., 1 317.

MILLAS
M. Daugnac, c. s., m. du Soler, mod., 4 011, *REELU.*
M. Beffara, m., P.S., 3 946.

OLETTE
M. Nunez, c. s., m., P.C., 746, *REELU.*
M. Goze, R.P.R., 537.

(Lire la suite page 18.)

LE SECOND TOUR

(Suite de la page 17.)

● PERPIGNAN-III
Mme Soum, dép., P.S., 2 808, *ELUE.*
Mme Boher, R.P.R., 2 612.

● PERPIGNAN-V
Mme Lacalm, P.S., 2 053, *ELUE.*
M. Fa, R.P.R., 1 971.

PERPIGNAN-VI
M. Camo, c. s., R.P.R., 2 603, *REELU.*
M. Veyrie, P.S., 1 559.

● PERPIGNAN-VIII
M. Gineste, P.S., 2 720, *ELU.*
M. Quet, R.P.R., 2 693.
M. Costa, c. s., P.C., s'est retiré.

● PERPIGNAN-IX
M. Marti, R.P.R., 3 139, *ELU.*
Mme Armangau, P.S., 3 077.

● TOULOUGES
M. Caseilles, m., P.S., 2 729, *ELU.*
M. Rubio, R.P.R., 1 540.

VINÇA
M. Soler, mod., 3 132, *ELU.*
Mme Pla Justafre, c. s., m. d'Ille, P.C., 2 758.

Deux tiers des électeurs inscrits (avec un avantage pour les cantons ruraux sur les cantons urbains) ont participé au second tour de scrutin dans les Pyrénées-Orientales pour pourvoir les douze sièges en ballottage.

Le parti communiste laisse échapper deux nouveaux cantons (ceux de Vinça et Cote Radieuse), où les deux conseillers généraux sortants ont été battus par deux candidats R.P.R.

Le P.S. accroît sa représentation au conseil général, où il envoie siéger notamment Mme Renée Soum et M Daniel Gineste, premier secrétaire de la fédération catalane du P.S. La force essentielle de l'opposition est constituée par les divers modérés de droite, parmi lesquels le président sortant, M. Léon-Jean Gregory, et le maire de Perpignan, M. Paul Alduy.

Ce dernier avait pu espérer un retour en force au conseil général, à la fois pour lui-même qui en avait été exclu en 1976, mais aussi à travers des candidats proches de la municipalité de Perpignan, qui s'étaient lancés dans la bataille du premier tour mais qui furent éliminés. Aussi cherche-t-on une issue auprès de M. Guy Malé, un des vice-présidents du conseil général sortant, M.R.G. de fraîche date puisqu'il n'est inscrit à ce parti que depuis la dernière présidentielle. Il devrait être très sollicité.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Léon-Jean Gregory, sén. mod.) : 5 P.C., 8 P.S., 2 M.R.G., 1 U.D.F.-M.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 9 mod.

BAS-RHIN (21 + [1])

1er TOUR : 15 ELUS
(7 U.D.F.-C.D.S., 5 R.P.R., 1 I.A., 2 mod.)

BENFELD
M. Wiedemann, c.s., m. de Huttenheim, R.P.R., 3 700, *REELU.*
M. Muckensturm, I.A., 3 221.
M. Legrand, P.S., 1 125.

HOCHFELDEN
M. Schott, R.P.R., 4 009, *ELU.*
M. Adam, U.D.F., 3 389.
M. Colin, c.s., R.P.R., ne se représentait pas

LA PETITE-PIERRE
M. Richert, I.A., 3 114, *ELU.*
M. Deininger, c.s., m. de Wingen, R.P.R., 2 978.

SOULTS-SOUS-FORÊTS
M. Goetzmann, m. de Betschdorf, U.D.F.-C.D.S., 4 321, *ELU.*
M. Heim, R.P.R., 2 804.
M. Mammosser, P.S., 1 423.
M. Schiellein, c.s., sout. R.P.R., ne se représentait pas.

ERSTEIN
M. Bapst, c. s., U.D.F.-C.D.S., 6 113, *REELU.*
M. Schnee, P.S., 2 585.

STRASBOURG-V
M. Grossmann, R.P.R., 3 987, *ELU.*
M. Brunschweiler, c. s., P.S., 3 036.

STRASBOURG-III
M. Lorentz, c. s., U.D.F.-C.D.S., 4 329, *REELU.*
M. Truchot, P.S., 2 597.

Les reports de voix se sont faits sans bavures au sein de la « majorité alsacienne », notamment à Strasbourg-V où, malgré quelque six cents nouveau électeurs, le seul conseiller socialiste soumis à renouvellement est nettement battu par M. Grossmann, adjoint au maire et qui fut le fondateur de l'Union des jeunes pour le progrès, mouvement des jeunes gaullistes. Inversement, à Strasbourg-III, le report des suffrage R.P.R. assure une large victoire au conseiller sortant (U.D.F.-C.D.S.) face au candidat socialiste, qui réunit les voix communistes et écologistes du premier tour. Dans les cantons ruraux, où il n'y avait pas de menace socialiste, les formations de l'opposition se sont expliquées entre elles.

Dans une « triangulaire », à Benfeld, le conseiller sortant (R.P.R.) retrouve son siège, mais il est talonné par le représentant d'Initiatives alsaciennes. En revanche, à la Petite-Pierre, le chef de file du groupe chiraquien au conseil général doit céder son siège au représentant d'Initiatives alsaciennes, sur lequel se sont reportés la grande majorité des suffrages écologistes et socialistes du premier tour. Le courant de centre-gauche, soutenu par M. Zeller, député, renforce également ses positions dans le Haut-Rhin et se trouve en situation favorable pour s'affirmer grâce au scrutin proportionnel, lors des élections régionales.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Daniel Hoeffel, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 3 P.S., 5 I.A., 16 U.D.F.-C.D.S. et 1 app., 1 U.D.F.-P.R., 16 R.P.R., 2 mod.

HAUT-RHIN (16 + [2])

1er TOUR : 8 ELUS
(5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 1 I.A.)

CERNAY
M. Michel, U.D.F.-C.D.S., 7 355, *ELU.*
M. Weber, c. s., P.S., 7 045.

FERRETTE
M. Brand, m. de Steinsoultz, I.A., 3 955, *ELU.*
M. Tschan, m. de Vieux-Ferrette, R.P.R., 2 246.
M. Jenn, c. s., mod., ne se représentait pas.

● HABSHEIM
M. Lucas, m. de Rievisheim, R.P.R., 5 712, *ELU.*
Mme Ulrich-Weiss, I.A., 3 220 ; M. Gebhardt, P.S., 3 198.

HIRSINGUE
M. Klemm, c. s., m., mod., 3 534, *REELU.*
M. Demuth, m. de Seppois-le-Bas, I.A., 3 165.

● ILLZACH
M. Weber, c. s., I.A., 7 943, *REELU.*
M. Einhorn, P.S., 4 263.

MULHOUSE-NORD
M. Bockel, dép., P.S., 5 605, *ELU.*
M. Martin, U.D.F.-M.D.S., 5 226.
M. Muller, c. s., U.D.F.-M.D.S., ne se représentait pas.

MULHOUSE-OUEST
M. Stoessel, U.D.F.-C.D.S., 5 004, *ELU.*
M. Riedweg, P.S., 2 920.
M. Bihry, c. s., mod. ne se représentait pas.

MULHOUSE-SUD
M. Erbland, c. s., U.D.F.-C.D.S., 9 259, *REELU.*
MM. Grimont, P.S., 4 924 ; Horter, R.P.R., 6.

NEUF-BRISACH
M. Meyer, R.P.R., 2 998, *ELU.*
MM. Adolph, m., mod., 1 201 ; Spatz, P.S., 1 082.
M. Henne, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

ROUFFACH
M. Diebolt, mod., 2 773, *ELU.*
M. Freyeisen, c. s., m., U.D.F.-C.D.S., 2 470.

Les deux conseillers sortants socialistes à Cernay et (au premier tour) à Colmar-Nord sont évincés, tandis qu'un autre est élu à Mulhouse-Nord. L'assemblée départementale comprend neuf nouveaux élus (dont sept au deuxième tour), soit près du tiers de ses membres. La défaite du maire de Rouffach apparaît comme une surprise. Les désistements se sont faits selon les consignes des partis. Seule Mme Ulrich-Weiss (Initiatives alsaciennes), bénéficiant du soutien de l'U.D.F., s'était maintenue contre M. Lucas (R.P.R.) à Habsheim, dans une « triangulaire » aisément remportée par ce dernier. A Mulhouse-Sud, M. Horter (R.P.R.), menacé d'exclusion par les instances dirigeantes de son parti, s'était retiré au dernier moment en faveur du candidat du C.D.S., ce qui explique qu'il n'ait recueilli que six voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Henri Goetschy, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 1 P.S., 3 I.A., 14 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 5 R.P.R., 6 mod.

RHONE (16 + [10] + 1)

1er TOUR : 9 ELUS
(2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 C.N.I.P., 2 mod.)

● BRON
M. Guittard, U.D.F.-C.D.S., 7 000, *ELU.*
M. Richard, P.S., 6 311.

● CALUIRE-ET-CUIRE
M. Dugoujon, c. s., a. d., m., U.D.F., 9 968, *REELU.*
M. Vieillard, P.S., 5 747.

● DÉCINES
M. Moutin, c. s., m., P.S., 6 448, *REELU.*
M. Fraysse, R.P.R., 5 481.

LYON-I
M. de Lavernée, R.P.R., 6 264, *ELU.*
M. Dupont, P.S., 2 356.
M. Collomb, c. s., U.D.F.-C.N.I.P., s'est retiré.

LYON-III
Mme Frobert, R.P.R., 5 581, *ELUE.*
M. Rochat, P.S., 3 045.
M. Beraudier, c. s., U.D.F., s'est retiré.

LYON-V
M. Durand, c. s., P.S., 8 786, *REELU.*
M. Collet, R.P.R., 6 571.

LYON-X
M. Fulchiron, c. s., U.D.F.-C.D.S., 7 865, *REELU.*
Mme Grumet, P.S., 4 246.

LYON-XI
M. Flacher, U.D.F.-P.R., 8 504, *ELU.*
M. Million Rousseau, P.S., 5 158.
M. Baridon, c. s., a. d., sout. U.D.F., ne se représentait pas.

LYON-XIII
M. Mettraux, c. s., P.S., 6 943, *REELU.*
M. Priolet, R.P.R., 5 551.

● MEYZIEU
M. Barthez, R.P.R., 7 217, *ELU.*
M. Tribet, P.S., 7 187.

● NEUVILLE-SUR-SAONE
M. Meyer, R.P.R., 7 522, *ELU.*
M. Lindeperg, m., P.S., 6 409.

OULLINS
M. Hamelin, a. d., R.P.R., 12 606, *ELU.*
M. Chabanne, P.S., 10 079.
M. Bernard, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-PRIEST
M. Huon, R.P.R., 4 757, *ELU.*
M. Polga, P.S. diss., 4 335.
M. Carrier, P.S., 3 588.

● ST-SYMPHORIEN-D'OZON
M. Sibuet, c. s., P.S., 11 819, *REELU.*
M. Saignol, R.P.R., 8 536.

■ VAUGNERAY
M. Barriol, R.P.R., 15 354, *ELU.*
M. Lambert, P.S., 7 144.

● VÉNISSIEUX-NORD
M. Houel, c. s., a. d., m., P.C., 6 662, *REELU.*
M. Ferrari, R.P.R., 3 143.

● VÉNISSIEUX-SUD
M. Fischer, P.C., 4 982, *ELU.*
M. Joannon, R.P.R., 2 231.

● VILLEURBANNE-CENTRE
M. Chabroux, P.S., 6 682, *ELU.*
M. Richelmy, mod., 6 280.

Le revers de la gauche, perceptible au premier tour, est nettement accentué au second. Elle n'occupera que quatorze sièges sur quarante-sept. Il semble que la mobilisation ait été toute relative dans les fiefs traditionnels de la gauche. Ainsi, on compte plus de 50 % d'abstentions aux Minguettes (Vénissieux-sud).

Les défaites les plus inattendues sont celles enregistrées par le parti socialiste dans l'est lyonnais : Bron et Meyzieu, alors que les maires des chefs-lieux de ces deux cantons sont membres du P.S. Ces deux cantons font partie de la circonscription de M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S.

Dans le canton de Saint-Priest, où avait lieu une élection triangulaire, les voix de gauche se sont partagées entre les deux candidats socialistes, « l'orthodoxe » M. Carrier étant précédé pour la deuxième place par le « dissident », premier adjoint au maire de Saint-Priest, M. Polga. La municipalité, conduite par M. Gireau, sort très affaiblie de ce combat fratricide, qui a permis l'élection de M. Huon (R.P.R.).

Mince consolation pour le P.S., la réélection, avec de bons scores, de ses deux sortants de Lyon-ville, MM. Mettraux et Durand. Le P.S. conserve ainsi le troisième canton créé sur la commune de Villeurbanne. Suite logique du scrutin du 14 mars, le R.P.R. est le grand vainqueur, il gagne dix sièges, dont trois à Lyon-ville.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Palluy, U.D.F.-C.D.S.) : 6 P.C., 8 P.S., 4 U.D.F.-rad., 7 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 8 R.P.R., 1 app. R.P.R., 2 C.N.I.P., 5 mod.

HAUTE-SAONE (14)

1er TOUR : 12 ELUS
(1 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 3 R.P.R.)

MÉLISEY
M. Mme Daviot, c.s., M.R.G., 2 645, *REELUE.*
M. Millote, U.D.F., 2 435.

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE
M. Masson, c.s., M.R.G., 4 263, *REELU.*
M. Ferrero, R.P.R., 3 948.

Pour le second tour, l'enjeu était somme toute secondaire puisque, sur les douze sièges à pourvoir, dix l'avaient déjà été au premier, faisant largement basculer l'assemblée départementale dans le camp de l'opposition.

Les deux ballottages opposaient à Saint-Loup-sur-Semouse et à Mélisey deux maires M.R.G., conseillers sortants à un R.P.R. et un U.D.F. L'un et l'autre ont été réélus bénéficiant d'un bon report des voix communistes.

Le rapport des forces entre la majorité et l'opposition est désormais de dix-neuf à dix. On notera qu'avec cinq sièges, le M.R.G. reprend rang devant le P.S. de premier parti de gauche dans ce département où le radicalisme possède une ancienne tradition illustrée notamment, il y a peu encore, par la famille Maroselli.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Girard, div. g.) : 4 P.S., 5 M.R.G., 1 div. g., 2 C.D.S., 5 P.R., 7 U.D.F., 4 R.P.R., 1 C.N.I.P.

SAONE-ET-LOIRE (28)

1er TOUR : 12 ELUS
(4 P.S., 1 M.R.G., 6 U.D.F.-P.R., 1 mod.)

BUXY
M. Rigoulot, R.P.R., 2 238, *ELU.*
M. Desbrière, c. s., P.S., 2 050.

CHAGNY
M. Lechenault, c. s., sén., M.R.G., 3 682, *REELU.*
M. Delorme, R.P.R., 3 020.

CHALON-SUR-SAONE-VILLE
M. Foret, R.P.R., 6 678, *ELU.*
M. Lagrange, c. s., P.S., 5 906.

COUCHES
M. Dessendre, mod., 1 839, *ELU.*
M. Meunier, P.C., 1 437.
M. Carthieux, c. s., mod., ne se représentait pas.

GUEUGNON
M. Cottin, P.S., 3 963, *ELU.*
M. Germain, mod., 2 678.
M. Nageotte, c. s., mod., ne se représentait pas.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY
M. Gros, U.D.F.-P.R., 2 505, *ELU.*
M. Pinsard, c. s., a. s., M.R.G., 2 027.

LE CREUSOT-EST
M. Laffly, c. s., P.S., 4 789, *REELU.*
M. Graffard, U.D.F.-P.R., 3 464.

LOUHANS
M. Morey, c. s., U.D.F.-C.D.S., 3 923, *REELU.*
M. Brat, P.S., 3 200.

MACON-NORD
M. Rognard, c. s., P.S., 4 910, *REELU.*
M. Petard, R.P.R., 4 586.

MONTCEAU-LES-MINES-SUD
M. Paivre, c. s., P.C., 3 432, *REELU.*
M. Marchand, R.P.R., 2 928.

MONTCHANIN
M. Forest, P.S., 2 598, *ELU.*
M. Corneloup, R.P.R., 1 765.
M. Farastier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONTPONT-EN-BRESSE
M. Paquelier, P.S., 965, ELU.
M. Jeannot, U.D.F.-P.R., 980.
M. Badoux, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

PALINGES
M. Lacroix, R.P.R., 1 258, *ELU.*
M. Beraud, c. s., P.S., 1 048.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
M. Juillard, P.C., 1 184, *ELU.*
M. Humblot, c. s., U.D.F.-P.R., 1 066

TOULON-SUR-ARROUX
M. Jeannot, mod., 4 255, *ELU.*
M. Bathiard, P.C., 3 623.
M. Chapuis, c. s., P.C., ne se représentait pas.

TOURNUS
M. Gautheron, c. s., P.S., 3 533, *REELU.*
M. Volot, U.D.F.-R.P.R., 2 572.

Paradoxalement, si les élections cantonales ont été généralement dures à franchir pour les caciques de l'assemblée départementale de Saône-et-Loire, c'est justement l'âge qui va, sans doute, mercredi, aider à la désignation du président du conseil général. En effet, sauf ultime changement d'étiquette, la majorité et l'opposition se retrouveront à égalité avec chacune vingt-huit sièges. Le recul de la gauche s'est confirmé.

A Buxy, Couches, Toulon-sur-Arroux, où, au premier tour, le total des voix de gauche était supérieur à celui de l'opposition, les candidats de la majorité ont pourtant été battus. Si à Couches cela s'explique par un mauvais report des voix sur le représentant du P.C., dans les deux autres cantons c'est la poussée de la droite qui a fait basculer le résultat.

Candidat sortant battu à Buxy, M. Bernard Desbrière, P.S., ne sera pourtant pas sans mandat, puisque la mort, samedi soir, du sénateur socialiste, M. Marcel Mathy, dont il était le suppléant, lui ouvre les portes du Palais du Luxembourg.

Autres sortants battus, M. Pinsard, ancien sénateur, M.R.G., le maire de Chalon-sur-Saône, M. Roger Lagrange, P.S., ainsi que MM. André Béraud, P.S., et Charles Humblot, U.D.F.

Partie avec une majorité de trente-quatre conseillers (trois P.C., vingt-deux P.S., neuf M.R.G.), la gauche se retrouve donc avec seulement vingt-huit élus. Parmi les modérés se trouve le docteur Pleindoux, soixante-dix-huit ans, conseiller général du canton de Cluny, doyen d'âge. Ses collègues du M.R.G. lui rappelleront peut-être que, en 1979, avant le second tour des cantonales, il s'était déclaré radical de gauche. Si le docteur Pleindoux, qui, dimanche soir, disait un « non mais » à l'idée d'être président, refuse ce poste, c'est le conseiller de Marcigny, M. Paul Duraffour, député M.R.G., qui pourrait faire jouer son âge (soixante-dix-sept ans). Age qui semble devoir être fatal à M. André Billardon, député socialiste, né en 1940, président sortant du conseil général, poste qu'il occupait depuis trois ans seulement.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. André Billardon, P.S., dép.) : 3 P.C., 19 P.S., 6 M.R.G., 1 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 8 U.D.F., 3 R.P.R., 1 C.N.I.P., 7 mod.

SARTHE (17 + [4])

1er TOUR : 9 ELUS
(1 P.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 4 mod.)

CHATEAU-DU-LOIR
M. Boisjean, m. de Château-du-Loir, U.D.F., 3 666, *ELU.*
M. Thomas, c. s., m. de Montabon, P.C., 3 270.

ÉCOMMOY
M. Jacob, U.D.F.-P.R., 5 793, *ELU.*
M. Houdbine, P.S., 4 615.
Mme Bonneau, c. s., P.S. diss., a été éliminée.

FRESNAY-SUR-SARTHE
M. de Caumont La Force, m. de Saint-Aubin, mod., 2 988, *ELU*
M. Chesnier, P.S., 1 838.
M. Riani, c. s., U.D.F.-P.R., s'est retiré.

LA FLÈCHE
M. de Maupeou, mod., 5 927, *ELU.*
M. Chauveau, dép., P.S., 3 354.
M. Guillot, c. s., mod., ne se représentait pas.

LA SUZE-SUR-SARTHE
M. Monsseaux, m. de Spay, mod., 4 134, *ELU.*
M. Fouet, c. s., m. de Roezé-sur-Sarthe, P.S., 3 598.

● LE MANS-NORD-VILLE
M. Geveaux, R.P.R., 5 020, *ELU.*
M. Ruaux, P.S., 3 486.

● LE MANS-OUEST
M. Becdelièvre, P.S., 4 014, *ELU.*
M. Airy, R.P.R., 3 925.

● LE MANS-SUD-OUEST
M. Boulay, a. d., P.C., 4 626, *ELU.*
M. Metivier, R.P.R., 2 796.

● LE MANS-VILLE-EST
M. Rouzière, P.S., 4 702, *ELU.*
M. Angevin, U.D.F., 3 176.

LOUÉ
M. Bellessort, U.D.F.-C.D.S., 1 448, *ELU.*
Mme Izambert, m. de Crannes, mod., 1 412 ; M. Rolland, P.S., 1 331.
M. de Beaucourt, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

PONTVALLAIN
M. Boussard, c. s., m. de Mansigné, mod., 2 571, *REELU.*
M. Lorilleux, P.S., 2 493.

VIBRAYE
Mme d'Harcourt, U.D.F.-C.D.S., 1 384, *ELUE.*
M. Massé, m. de Lavaré, P.C., 1 482.
M. Herve, c. s., div. g., s'est retiré.

L'opposition renforce sa représentation au conseil général, passant de vingt et un à vingt-huit sièges. La gauche recule de quinze à douze sièges. Elle s'assure cependant trois des quatre nouveaux cantons créés au Mans. A La Suze, le parti socialiste perd un de ses bastions : M. Fouet, ancien député, a été battu après trente années de mandat. A l'issue du premier tour, M. Guerebin (P.S. dissident) s'était retiré sans appeler à voter pour le candidat socialiste, M. Fouet. Au second tour, la plupart de ses électeurs se sont reportés sur le candidat de droite, M. Monsseaux (mod.).

A Vibraye, le candidat du parti communiste, M. Massé, n'a pas bénéficié d'un bon report des voix qui, le 14 mars, s'étaient prononcées en faveur, d'une part, du candidat « divers gauche », d'autre part, de celles obtenues par sœur Christiane (Mme Margueritte), religieuse soutenue par le P.S.

Dans le canton de Château-du-Loir, le conseiller sortant communiste, M. Thomas, a été battu en raison, d'une part, d'un mauvais report de l'électorat socialiste, d'autre part, d'une mobilisation des abstentionnistes du premier tour en faveur de son adversaire, M. Boisjean (U.D.F.).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel d'Aillières, U.D.F.-P.R., sén.) : 4 P.C., 5 P.S., 3 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 6 R.P.R., 10 mod.

SAVOIE (17)

1er TOUR : 13 ELUS
(1 P.C., 2 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 2 mod.)

CHAMBÉRY-NORD
M. Bouvard, R.P.R., 4 167, *ELU.*
M. Monin, c. s., P.S., 3 636.

LES ÉCHELLES
M. Vial, U.D.F.-P.R., 1 218, *ELU.*
M. Thoniel, P.S., 1 182.
M. Gros, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
M. Perrier, c. s., dép., P.S., 4 011, *REELU.*
M. Durbet, R.P.R., 2 271.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
M. Menart, c. s., P.S., 1 430, *REELU.*
M. Fernex de Mongex, R.P.R., 1 255.

Des trois cantons — Chambéry-Nord, Les Echelles, Saint-Pierre-d'Albigny — où les candidats socialistes étaient en ballottage difficile, le P.S. n'a pu en conserver qu'un seul, celui de Saint-Pierre-d'Albigny. Au terme des deux tours, le P.S. a donc perdu quatre cantons. La gauche ne retrouve que quatorze conseillers généraux (neuf P.S. et cinq P.C.) sur une assemblée qui compte trente-quatre sièges.

Ce sont en définitive les quatre conseillers généraux non inscrits qui feront pencher la balance à droite ou à gauche. Déjà, en 1976, M. Louis Besson (P.S.) n'avait été élu à la présidence grâce aux voix de ces conseillers généraux, qui ne se réclament d'aucun parti, mais qui ont une « sensibilité à gauche ».

La droite, qui n'a pas présenté de candidat contre les deux conseillers généraux non inscrits qui se représentaient — alors que la gauche n'a ménagé que M. Avocat (mod.), à Beaufort, — espère tirer profit de son absence volontaire dans le canton d'Ugine, où M Meunier (sans étiquette, ancien membre du P.S.) a été réélu dès le premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Besson, P.S., dép.) : 5 P.C., 9 P.S., 6 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 7 R.P.R., 5 mod.

HAUTE-SAVOIE (16)

1er TOUR : 11 ELUS
(4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 1 mod.)

CHAMONIX
M. Charlet, R.P.R., 2 740, *ELU.*
M. Couttet, mod., 1 402.
M. Dablanc, c.s., P.C., a été éliminé.

ÉVIAN-LES-BAINS
M. Francina, R.P.R., 5 091, *ELU.*
M. Buet, div. g., 4 221.
M. Combet, c.s., div. g., ne se représentait pas.

RUMILLY
M. Dagand, c.s., sout. R.P.R., 3 230, *REELU.*
M. Benoit, div. g., 3 153.

SALLANCHES
M. Grevy, R.P.R., 3 443, *ELU.*
M. Morand, U.D.F.-C.D.S., 3 251.
M. Le Bescond, c.s., sout. R.P.R., ne se représentait pas.

THORENS-GLIÈRES
M. Baud, U.D.F., 1 381, *ELU.*
MM. Aunis, P.S., 1 197 ; Metral, mod., 810.

M. Lavy, c.s., a.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

Nulle part la gauche n'est parvenue à maintenir ses candidats sortants (2 P.S. et 1 P.C.), battus dès le premier tour et a fortiori à gagner des sièges. Le P.S. pouvait espérer tirer profit d'une triangulaire dans le canton de Thorens, mais c'est à nouveau un modéré qui l'a emporté. La Haute-Savoie, qui comptait sept conseillers généraux de gauche, n'en a plus désormais que quatre sur une assemblée forte de trente-deux membres.

Les deux tours des élections cantonales ont permis d'observer dans ce département, profondément enraciné à droite, un très net recul de la gauche, mais surtout une poussée du R.P.R.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Bernard Pellarin, U.D.F.-P.R., sén.) : 1 P.C., 3 P.S., 9 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 4 R.P.R., 5 mod.

SEINE-MARITIME (19 + [23])

1er TOUR : 19 ELUS
(2 P.C., 1 P.S., 2 U.D.F.-M.D.S., 3 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.)

● BOIS-GUILLAUME
M. Quintard, m., mod., 6 555, *ELU.*
M. Carliez, P.S., 3 686.
C.D.S.

BOLBEC
M. Roussel, P.S., 6 367, *ELU.*
M. Laplace, M. Gruchet-L.-Valasse, U.D.F.-P.R., 5 854.
M. Belhache, Paul, c. s., P.C., ne se représentait pas.

BOOS
M. Grassin Delyle, U.D.F.-C.D.S., 7 072, *ELU.*
M. Gondonneau, P.S., 5 542.
M. Magniaux, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF
M. Rhem, m. de Cléon, P.S., 6 464, *ELU.*
M. Paquereau, R.P.R., 3 997.

● DIEPPE-EST
M. Cuvilliez, P.C., 4 870, *ELU.*
M. Hadjopoulos, U.D.F., 4 139.

● DIEPPE-OUEST
M. Bourgois, c. s., A.D., m., P.C., 5 533, *ELU.*
M. Bourianges, R.P.R., 5 509.

● ELBEUF
M. Youinou, c. s., m., P.S., 6 609, *REELU.*
M. Lepecq, U.D.F., 4 551.

ENVERMEU
M. Caron, c.s., a. s., m. de Saint-Nicolas, U.D.F.-C.D.S., 4 409, *REELU.*
M. Wissart, P.S., 3 247.

EU
M. Duhornay, mod., 7 394, *ELU.*
M. Garraud, m. de Tréport, P.C., 7 096.
M. Boisson, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

● GRAND-COURONNE
Mme Duchemin, P.S., 7 385, *ELUE*
M. Tribouillard, U.D.F.-P.R., 3 367.

LE HAVRE-VI
M. Besselat, R.P.R., 7 632, *ELU.*
M. Colliard, c. s., P.C., 6 691.

● LE HAVRE-VIII
M. Fouilland, P.S., 6 547, *ELU.*
M. Garcin, U.D.F.-P.R., 2 938.
Mme Garcia, P.C., 3 957, *ELUE.*
M. Baly, R.P.R., 1 735.

● LE HAVRE-X
M. Barrier, P.C., 5 879, *ELU*
M. Hebert, R.P.R., 2 536.

● MONT-SAINT-AIGNAN
M. Simon, R.P.R., 7 160, *ELU.*
M. Labigne, P.S., 5 602.

● MONTIVILLIERS
M. Vallery, m., P.S., 7 419, *ELU.*
M. Lecointre, U.D.F.-P.R., 6 263.
M. Eberhard, c.s., sén., P.C., s'est retiré.

● NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE
M. Grenier, m. du Houlme, P.C., 5 484, *ELU.*
M. Pougnie, U.D.F.-M.D.S., 5 359.

OFFRANVILLE
M. Dasnias, P.S., 5 293, *ELU.*
M. Grenet, U.D.F., 3 437.
M. Senecal, c. s., P.C., s'est retiré.

● PETIT-QUEVILLY
M. Levillain, m., P.C., 5 802, *ELU.*
M. Seri, R.P.R., 2 840.

● ST-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
M. Toutain, m. d'Oissel, P.C., 6 621, *ELU.*
M. Tisne, U.D.F.-M.D.S., 3 229.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
M. Merville, m. de Saineville, R.P.R., 4 255, *ELU.*
M. Castagnet, m. de Sandouville, P.S., 3 708.
M. Odièvre, c. s., U.D.F., ne se représentait pas

● SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN-EST
M. Grandpierre, m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, P.C., 6 746, *ELU.*
M. Dubocage, R.P.R., 3 303.

YVETOT
M. Bobée, c. s., m., M.R.G., 4 913, *REELU.*
M. Leroux, R.P.R., 3 764.
M. Lecœur, écol., 522.

La présidence de M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, réélu au premier tour dans le canton de Rouen-II, que l'on croyait menacée, est assurée. L'opposition dispose de trente-neuf sièges contre trente-deux à la gauche (14 P.C., 16 P.S., 2 M.R.G.).

Au Havre-VI, M. Colliard (P.C.), conseiller sortant, premier adjoint au maire du Havre, a été victime d'un mauvais report des voix socialistes. La gauche totalisait 52,63 % des suffrages au premier tour. Malgré une participation sensiblement plus importante, il manque 557 voix à M. Colliard pour retrouver son capital du premier tour. Le même phénomène s'est produit à Eu, où M. Garraud, maire du Tréport, échoue au second tour, alors que la

DES ÉLECTIONS CANTONALES

gauche rassemblait 52,92 % des suffrages au premier tour. A Dieppe-Ouest, M. Bourgois (P.C.), maire de Dieppe, n'a été réélu que d'extrême justesse, alors qu'il disposait d'un capital de 57,84 % des suffrages exprimés au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Lecanuet, U.D.F.-C.D.S.) : 14 P.C., 16 P.S., 2 M.R.G., 2 U.D.F.-M.D.S., 3 U.D.F.-rad., 6 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 12 U.D.F., 7 R.P.R., 4 mod.

DEUX-SÈVRES (17)

1er TOUR : 11 ÉLUS
(3 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F., 1 R.P.R., 3 mod.)

AIRVAULT
M. Folliet, U.D.F., 2 006, *ELU.*
M. Perron, P.S., 1 245.
M. Barret, c.s., P.S., ne se représentait pas.

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
Mme Lision, R.P.R., 2 108, *ELUE.*
M. Juin, P.S., 1 875.
M. Châtelain, c.s., M.R.G., s'est retiré.

MAZIÈRES-EN-GATINE
M. Bobin, c.s., U.D.F.-C.D.S., 2 327, *REELU.*
M. Cantet, m., PS., 1 449.

PARTHENAY
M. Pineau, c.s., a.d., mod., 6 324, *REELU.*
M. Hervé, m., P.S., 4 954.

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE-I
M. Lemberton, c.s., m., P.S. diss., 3 525, *REELU.*
M. Moreau, U.D.F., 2 029.

SECONDIGNY
M. Fourre, mod., 2 031, ELU.
M. Airault, c.s., mod., 1 802.
M. Boisseau, P.S., 634.

Mme Lision (R.P.R.), élue dimanche à Frontenay-Rohan-Rohan, succède à M. Roger Chatelain (M.R.G.), qui, élu depuis 1945, avait été devancé par le candidat du P.S. au premier tour. M. Chatelain s'était retiré après le premier tour. Dans ce canton, les désistements ont mal joué, puisque, au vu des résultats du premier tour, M. Juin (P.S.) aurait dû l'emporter. A Airvault, c'est M. Folliot (U.D.F.) qui succède à M. Barret (socialiste) qui, lui, n'était pas candidat. Ainsi, les deux tours des élections cantonales font perdre trois sièges à la gauche, dont deux au P.S. et un au M.R.G., à Niort, Airvault et Frontenay-Rohan-Rohan.

M. Lemberton, maire de Saint-Maixent, exclu du P.S., qui avait devancé, au premier tour, le candidat officiel du P.S., conserve son mandat.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Georges Treille, U.D.F.-rad., sén.) : 4 P.S., 1 div. g., 5 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F., 2 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 1 C.N.I.P., 12 mod.

SOMME (22 + [1])

1er TOUR : 12 ÉLUS
(1 P.S., 4 U.D.F.-M.D.S., 3 R.P.R., 4 mod.)

AMIENS-NORD-EST
M. Carouge, c.s., P.C., 5 143, *REELU.*
M. Decramer, U.D.F.-C.D.S., 4 092.

AMIENS-NORD-OUEST
Mme Cosserat, c.s., P.C., 5 174, *REELUE.*
M. Dupille, R.P.R., 3 745.

AMIENS-OUEST
Mme Kaczmarek, c.s., P.C., 4 873, *REELUE.*
M. Blanchard, R.P.R., 4 308.

CRÉCY-EN-PONTHIEU
M. Lecuyer, U.D.F., 2 370, *ELU.*
M. Ponchel, c.s., P.S., 2 063.

HALLENCOURT
M. Martin, R.P.R., 2 525, *ELU.*
M. Jacob, c.s., P.C., 2 121.

HAM
M. Bottel, P.S., 4 503, *ELU.*
M. Lemaire, R.P.R., 3 255.
M. Goubet, c.s., P.C., s'est retiré.

MOREUIL
M. Soilleux, R.P.R., 3 031, *ELU.*
M. Gardes, c.s., P.S., 2 890.

PÉRONNE
M. Carbonelle, U.D.F., 4 911, *ELU.*
M. Guilbeau, c.s., P.C., 4 700.

PICQUIGNY
M. Galliot, mod., 5 096, *ELU.*
M. Régnier, c.s., P.C., 5 083.

■ RUE
M. Bamière, R.P.R., 3 880, *ELU.*
M. Hermant, P.S., 2 956.
M. Deray, c.s., U.D.F.-M.D.S., ne se représentait pas.

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME
M. Gauthe, c.s., P.S., 4 292, *REELU.*
M. Lebeuf, R.P.R., 3 458.

Dans la Somme, l'opposition, qui détenait la présidence au bénéfice de l'âge parce que M. Max Lejeune était le doyen des conseillers généraux, n'aura plus, désormais, ce genre de problème. Elle dispose aujourd'hui de vingt-neuf sièges contre quinze à la gauche.

Par rapport à 1979, le P.C. perd quatre sièges et le P.S. trois. Les trois élus communistes d'Amiens ont été facilement réélus, mais, à Hallencourt, le maire, conseiller sortant, M. Jacob (P.C.), laisse son siège à un R.P.R., M. Martin. A Péronne, le maire, conseiller sortant, M. Guilbeau (P.C.), est battu par un U.D.F., M. Carbonnelle, tandis qu'à Picquigny, le sortant, M. Régnier, est battu de treize voix par un modéré, M. Galliot. La défaite de M. Gardes (P.S.), maire de Moreuil, n'était pas prévisible. Il est éliminé par M. Soilleux (R.P.R.), alors que la gauche totalisait 54,48 % des suffrages exprimés au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Max Lejeune, sén., U.D.F.-M.D.S.) : 8 P.C., 7 P.S., 7 U.D.F.-M.D.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F., 8 R.P.R., 7 mod.

TARN (21)

1er TOUR : 6 ÉLUS
(2 P.S., 1 M.R.G., 2 R.P.R., 1 mod.)

CADALEN
M. Pages, P.S., 1 145, *Elu.*
M. Alquier, c.s., M.R.G., 1 036.

CARMAUX-SUD
M. Raynal, P.S., 3 702, *ELU.*
M. Viguier, R.P.R., 1 388.
M. Coutouly, c.s., P.C., s'est retiré.

CASTRES-EST
M. Amen, c.s., P.S., 3 656, *REELU.*
M. Molinier, R.P.R., 3 338.

CASTRES-SUD
M. Petit, c.s., P.S., 4 866, *REELU.*
M. Upiema, R.P.R., 4 527.

DOURGNE
M. Mazars, P.S., 2 452, *ELU.*
M. Mamy, c.s., U.D.F., 2 418.

GAILLAC
M. Pistre, c.s., dép., P.S., 4 697, *REELU.*
M. Hirissou, U.D.F., 4 763.

LAVAUR
M. Esparbié, c.s., M.R.G., 5 304, *REELU.*
M. Delle, R.P.R., 3 578.

PAMPELONNE
M. Alonsque, c.s., P.S., 1 482, *REELU.*
M. Rouvellat, M.R.G., 1 439.

PUYLAURENS
M. Marnejouls, c.s., mod., 1 898, *REELU.*
M. Fournes, P.S., 1 802.

RABASTENS
M. Fargues, c.s., P.S., 2 156, *REELU.*
M. de Guerdavid, mod., 1 882.

VABRE
M. Faure, c.s., U.D.F.-rad., 1 270, *REELU.*
M. de Rouville, P.S., 823.

VALENCE-D'ALBIGEOIS
M. Bernard, dép., P.S., 1 522, *ELU.*
M. Nespoulous, c.s., U.D.F., 1 361.

VAOUR
M. Bosc, c.s., div. g., 608, *REELU.*
M. Lachèze, U.D.F.-P.R., 512.

VIELMUR-SUR-AGOUT
M. Barbut, c.s., M.R.G., 1 264, *REELU.*
M. Racaud, mod., 1 268.

VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS
M. Polisset, P.S., 3 460, *ELU.*
M. Rancoules, U.D.F., 2 429.
M. Albet, c.s., mod., ne se représentait pas.

Détenant désormais la majorité absolue au nouveau conseil général, les socialistes tarnais devraient occuper en 1982 la présidence qui leur avait échappé, en 1979.

En effet, bien que perdant le siège de M. Bosc, réélu dans le canton de Vaour, sans avoir obtenu l'investiture socialiste et donc classé « divers gauche », le P.S. renforce sa position en gagnant cinq cantons. Ces gains s'effectuent au détriment du M.R.G., qui perd le siège de Cadalen ; du P.C.F., dont le seul représentant au conseil général, M. Coutouly, s'était désisté en faveur du socialiste arrivé en tête au premier tour à Carmaux-Sud, M. Raynal, qui a donc bénéficié d'un bon report des suffrages communistes ; de l'U.D.F. enfin — et surtout — puisque deux des sortants de cette formation sont battus à Dourgne et Valence-d'Albigeois, et que son représentant a nettement échoué dans la succession de M. Albet, conseiller sortant modéré, qui ne se représentait pas à Villefranche.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Louis Brives, M.R.G., sén.) : 22 P.S., 6 M.R.G., 2 div g., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F., 4 R.P.R., 4 mod.

TARN-ET-GARONNE (15)

1er TOUR : 1 ÉLU
(1 P.S.)

AUVILLAR
M. Vidalot, c.s., M.R.G., 1 094, *REELU.*
M. Baffalio, R.P.R., 811.

BOURG-DE-VISA
M. Richard, c.s., div. g., 588, *REELU.*
MM. Lacoste, div. g., 447 ; Giron, R.P.R., 441.

CASTELSARRASIN-II
M. Carla, P.S., 2 244, *ELU.*
M. Laffont, R.P.R., 1 803.
M. Larroque, c. s., M.R.G., s'est retiré.

CAYLUS
M. Lafon, c. s., mod., 947, *REELU.*
M. Saint-Martin, P.S., 898.

LAVIT
M. de Marsac, c.s., P.S., 1 155, *REELU.*
MM. Maynard, div. g., 471 ; Louvard, R.P.R., 284.

MOISSAC-I
M. Nunzi, P.S., 2 130, *ELU.*
M. Barnac, U.D.F., 1 925.
M. Rigal, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

MOLIÈRES
M. Combelles, c.s., mod., 1 001, *REELU.*
M. Sahuc, M.R.G., 834.

MONTAUBAN-II
M. Gouze, c. s., P.S., 3 389, *REELU.*
M. Albinet, R.P.R., 2 941.

MONTAUBAN-III
M. Delmas, c. s., P.S., 2 570, *REELU.*
M. de Santi, R.P.R., 2 428.

MONTAUBAN-IV
M. Hamecher, c. s., M.R.G., 2 912, *REELU.*
M. Pecou, R.P.R., 2 454.

MONTECH
M. Moignard, P.S., 2 550, *ELU.*
MM. Hevin, R.P.R., 2 365 ; Augé, c.s., div. g., 1 220.

NÉGREPELISSE
M. Cambon, P.S., 2 779, *ELU.*
M. Battut, R.P.R., 2 570.
M. Bourdarios, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

VERDUN-SUR-GARONNE
M. Roger, c.s., M.R.G., 2 395, *REELU.*
M. Battistella, R.P.R., 1 248.

VILLEBRUMIER
M. A. Vigouroux, c.s., P.C., 1 296, *REELU.*
M. L. Vigouroux, U.D.F.-R.P.R., 1 141.

Le rapport de forces majorité-opposition n'est pas modifié au sein du nouveau conseil général, puisque la gauche conserve vingt-quatre sièges sur vingt-huit.

C'est au sein de cette majorité que les modifications se sont opérées : en effet, le groupe socialiste, qui comptait sept membres, a enlevé trois sièges au M.R.G. et celui de Montech, qui était détenu par un « divers gauche ».

Ce deuxième tour de scrutin rend délicate la réélection de la présidente sortante, Mme Evelyne-Jean Baylet, radicale de gauche (P.-D.G. de la Dépêche du Midi), puisque son groupe ne compte plus que neuf conseillers, alors que le P.S. détient onze sièges. Ainsi, mercredi 24 mars, tout va dépendre du report des voix à l'intérieur de la majorité, notamment de celles de l'élu communiste et des trois divers gauche, ainsi que de l'attitude des quatre membres de l'opposition.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort : Mme Evelyne Baylet, M.R.G.) : 1 P.C., 11 P.S., 9 M.R.G., 3 div. g., 1 R.P.R., 3 mod.

VAR (21)

1er TOUR : 10 ÉLUS
(4 P.S., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R., 1 mod.)

BARJOLS
M. Nironi, c. s., m., P.C., 2 095, *REELU.*
M. Agostini, mod., 1 390.

CUERS
M. Guigou, P.C., 3 742, *ELU.*
M. Beme, R.P.R., 3 333.
M. Blacas, c. s., sout. P.S., ne se représentait pas

DRAGUIGNAN
M. Gayrard, c s., P.S., 8 081, *REELU.*
M. Hermet, R.P.R., 7 973.

FAYENCE
M. Bertrand, R.P.R., 3 123, *ELU.*
M. Fabre, c.s., m., sout. P.S., 2 681.

LA CRAU
M. Thévenot, R.P.R., 5 610, *ELU.*
M. Conan, m. de Carqueiranne, P.C., 4 079.
M. Palazy, c.s., sout. P.S., s'est retiré.

LA ROQUEBRUSSANNE
M. Emerie, c.s., m. de Garéoult, P.S., 2 127, *REELU.*
M. François, U.D.F.-C.D.S., 1 552.

LE BEAUSSET
M. de Combret, m., U.D.F.-P.R., 5 323, *ELU.*
M. Jourdan, P.C., 3 899.
M. Amic, c.s., a.s., div. g., a été éliminé.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER
M. Paecht, c.s., a.d., U.D.F.-P.R., 5 541, *REELU.*
M. Barbero, P.S., 4 319.

SOLLIÈS-PONT
M. Menut, c.s., m. de Solliès-Toucas, P.S., 3 944, *REELU.*
M. Mathieu, R.P.R., 3 109.

TOULON-III
M. Vitel, c.s., mod., 6 398, *REELU.*
M. Lonjon, P.S., 4 312.

TOULON-VIII
M. Goutx, R.P.R., 7 088, *ELU.*
M. Pradie, P.S., 5 254
M. Pizard, c.s., P.C., ne se représentait pas.

Avec trente sièges (dont 22 au P.S.), la gauche détenait largement la majorité absolue au conseil général. Après en avoir perdu deux au premier tour et quatre au second, elle n'en disposera plus que de vingt-quatre. De son côté, l'opposition passe de dix à dix-sept sièges, le R.P.R. avec quatre gains étant le principal bénéficiaire de ce scrutin. Peu de surprise à Barjols où M. William Nironi (P.C.) maire du chef-lieu, est réélu facilement même si le report des voix ne s'est effectué que partiellement. Tout comme à Cuers. Si la réélection de M. Jean Vitel (sans étiquette) dans le 3e canton de Toulon, ne faisait aucun doute, pas plus d'ailleurs que celle de M. Guy Menut (P.S.), maire de Solliès-Toucas, dans le canton de Solliès-Pont, à Saint-Mandrier, la reconduction de M. Arthur Paecht (U.D.F.) pour un nouveau mandat marque un recul de la majorité de gauche de 5,48 % par rapport au scrutin de 1976.

Dans le canton de Beausset, Gabriel de Combret (U.D.F.), maire du chef-lieu, père de l'ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing, récupère le poste que lui avait enlevé M. Auguste Amic (alors P.S.) en 1976. L'opposition gagne également trois sièges. Tout d'abord dans le 8e canton de Toulon où le siège de M. Jacques Pizard, communiste (qui ne se représentait pas) va à M. Pierre Goutx (R.P.R.), à La Crau où M. Roland Thévenot (R.P.R.) double ses voix par rapport à 1976 et prend le poste laissé vacant par le socialiste M. Louis Palazy, éliminé au premier tour, et à Fayence où le maire, M. Robert Fabre, cède son fauteuil à Jean-Marie Bertrand également R.P.R.

Enfin à Draguignan, fief socialiste, M. André Gayrard (P.S.) l'emporte de justesse sur son concurrent R.P.R.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Edouard Soldani, sén., P.S.) : 6 P.C., 17 P.S., 1 div. g., 6 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 6 R.P.R., 3 mod.

VAUCLUSE (12)

1er TOUR : 1 ÉLU
(1 mod.)

AVIGNON-NORD
M. Deroudilhe, c. s., m. de Pontet, U.D.F., 5 908, *REELU.*
Mme Paillard, P.S., 4 586.

AVIGNON-OUEST
M. Dufaut, R.P.R., 5 420, *ELU.*
M. Travail, c. s., P.S., 4 319.

BOLLÈNE
M. Sabatier, c. s., m., P.C., 6 488, *REELU.*
M. Pellissier, U.D.F.-C.N.I.P., 4 362.

CARPENTRAS-SUD
M. Ferrand, R.P.R., 7 919, *ELU.*
M. Ghio, P.S., 6 133.
M. Barras, c. s., U.D.F.-Rad., s'est retiré.

CAVAILLON
M. Lombard, c. s., m., P.S., 7 975, *REELU*
M. Drevet, R.P.R., 6 562.

GORDES
M. Richard, c. s., m. de Goult, P.C., 1 606, *REELU.*
M. Chabert, mod., 1 451.

ORANGE-OUEST
M. Pini, R.P.R., 4 954, *ELU.*
M. Giorgi, c.s., P.C., 4 438.

PERTUIS
M. Jaubert, c. s., P.S., 5 528, *REELU.*
M. Fructus, mod., 5 076.

SAULT
M. Meffre Fernand, m. de Saint-Christol, P.S., 805, *ELU.*
M. Prosper, U.D.F.-P.R., 549.
M. Seignon, c.s., U.D.F.-rad., s'est retiré.

VAISON-LA-ROMAINE
M. Meffre, c. s., m., P.S., 3 477, *REELU.*
M. Charasse, mod., 2 823.

VALRÉAS
M. Duffard, c. s., m., P.S., 3 181, *REELU.*
M. Adrien, mod., 2 977.

Malgré le tassement de ses voix par rapport au premier tour (50,27 % contre 51,22 % le 14 mars), la gauche conserve largement la majorité au sein de l'assemblée départementale avec seize sièges sur vingt-quatre. Dans six cantons, le résultat était attendu (Avignon-Nord, Bollène, Cavaillon, Gordes, Pertuis, Vaison-la-Romaine). A Valréas, M. Jean Duffard (P.S.), maire conserve son siège. Et à Sault, c'est finalement le candidat socialiste, M. Fernand Meffre, qui est élu après que le conseiller sortant modéré, M. Henri Seignon — devancé au premier tour par M. Francis Prosper (U.D.F.-P.R.) — se fut curieusement désisté en faveur du candidat socialiste.

Dans les cantons Avignon-Ouest et Carpentras-Sud, les candidats R.P.R. l'emportent. A Orange, M. Louis Giorgi (P.C.), conseiller sortant, doit abandonner son siège à M. Robert Pini (R.P.R.).

Au total, le P.C. perd un siège, les sans étiquette deux, tandis que le R.P.R. qui n'avait qu'un élu au conseil général en aura quatre dans la nouvelle assemblée. C'est le grand vainqueur de ce scrutin.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Garcin, P.S.) : 4 P.C., 11 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F., 4 R.P.R., 2 mod.

VENDÉE (15)

1er TOUR : 12 ÉLUS
(3 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 5 R.P.R., 3 mod.)

FONTENAY-LE-COMTE
M. Sorin, mod., 5 718, *ELU.*
M. Remaud, P.S., 4 737.
M. Forens, c. s., a. d., sout. R.P.R., ne se représentait pas.

LUÇON
M. de Mouzon, c. s., M.R.G., 5 158, *REELU.*
M. Poitevineau, U.D.F.-P.R., 5 028.

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
M. Royer, R.P.R., 2 799, *ELU.*
M. Mallet, P.S., 2 351.

La composition politique du conseil général de la Vendée n'a pas été modifiée. La majorité conserve ses cinq sièges (2 M.R.G., 3 P.S.) et l'opposition campe sur ses positions (6 R.P.R., 10 U.D.F. et 8 mod.). A Luçon, malgré une forte mobilisation des abstentionnistes en faveur de son adversaire, M. de Mouzon (M.R.G.) retrouve son siège avec 130 voix d'avance sur M. Poitevineau (U.D.F.-P.R.). Les électeurs du P.C.F. se sont bien reportés sur le candidat M.R.G.

Les deux autres sièges en ballottage, Fontenay-le-Comte et Saint-Hilaire-des-Loges, ont été conservés par des candidats modérés.

Le poste de président du conseil général ne devrait pas changer de titulaire, puisque M. Michel Crucis, sénateur U.D.F., maire de Chantonnay, réélu facilement au premier tour, briguera son troisième mandat.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Michel Crucis, U.D.F.-P.R., sén.) : 3 P.S., 2 M.R.G., 4 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 6 R.P.R., 10 mod.

VIENNE (12 + [8 + 1])

1er TOUR : 12 ÉLUS
(P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 2 mod.)

● CHATELLERAULT-OUEST
Mme Cresson, a. d., m. de Thure, P.S., 4 363, *ELUE.*
M. Reboulli, R.P.R., 2 408.

L'ISLE-JOURDAIN
M. Rideau, c. s., P.C., 2 263, *REELU.*
M. Doury, U.D.F.-C.D.S., 1 836.

LENCLOITRE
M. Archambault, c. s., P.C., 2 535, *REELU.*
M. Girard, R.P.R., 1 912.

MONTMORILLON
M. Cormier, U.D.F.-C.D.S., 3 767, *ELU.*
M. Pastureau, P.S., 2 439.
M. Bouloux, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● POITIERS-I
M. Monange, c. s., P.S., 3 333, *REELU.*
M. Michel, U.D.F.-P.R., 2 594.

● POITIERS-II
M. Santrot, c. s., dép., m., P.S., 3 628, *REELU.*
M. Cheneseau, R.P.R., 2 691.

● POITIERS-V
M. Girault, U.D.F.-P.R., 3 319, *ELU.*
M. Fournier, c. s., P.S., 3 087.

● POITIERS-VII
M. Clayes, P.S., 3 194, *ELU.*
M. Dunner, U.D.F.-C.D.S., 2 358.

SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX
M. Girault, c. s., mod., 3 056, *REELU.*
M. Larrode, P.S., 2 012.

L'opposition, qui détenait vingt et un sièges sur trente-cinq, renforce son contrôle sur l'assemblée départementale en gagnant trois sièges. Elle dispose désormais de vingt-quatre élus sur les trente-huit que compte le nouveau conseil général. Le parti socialiste a perdu deux sièges : l'un au premier tour à Gençay, au profit de l'ancien député R.P.R., M. Lepercq, l'autre au second tour, à Poitiers-V, au profit de M. Girault (P.R.). Il compense ces pertes par le gain du nouveau canton de Châtellerault-Ouest avec Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, et de l'un des deux cantons supplémentaires créés à Poitiers (Poitiers-VII).

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. René Monory, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 4 P.C. et 1 app. P.C., 8 P.S., 1 M.R.G., 10 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 1 C.N.I.P., 5 mod.

HAUTE-VIENNE (19 + [3])

1er TOUR : 5 ÉLUS
(2 P.C., 2 P.S., 1 R.P.R.)

CHALUS
M. Peyronnet, c. s., P.S., 2 585, REELU.
M. Beyrand, U.D.F.-R.P.R., 1 407.

CHATEAUNEUF-LA-FORET
M. Dupré, mod., 2 378, *ELU.*
M. Vincent, m. de Linards, P.S., 2 336
M. Regaudie, c. s., a. d., P.S., ne se représentait pas.

LE DORAT
M. Artaud, mod., 1 727, *ELU.*
M. Bidaud, P.S., 1 655.
M. Clisson, c. s., mod., ne se représentait pas.

LIMOGES-BEAUPUY
M. Juillard, P.S., 2 293, *ELU.*
M. Duchesne, R.P.R., 1 622.
M. Renaudie, c. s., P.C., s'est retiré.

LIMOGES-CITÉ
M. Rodet, c. s., dép., P.S., 1 878, *REELU.*
M. Cotton, R.P.R., 1 576.

LIMOGES-CONDAT
M. Chapeaublanc, P.S., 4 302, *ELU.*
M. Moreau, R.P.R., 3 874.
M. Carrie, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● LIMOGES-CORGNAC
M. Dubouchaud, P.S., 2 868, *ELU.*
M. Sadry, mod., 1 304.

● LIMOGES-LANDOUGE
M. Savy, P.S., 3 078, *ELU.*
M. Granet, R.P.R., 1 387.

● LIMOGES-PUY-LAS-RODAS
M. Bonnet, P.S., 2 708, *ELU.*
Mme Chartier, U.D.F., 2 063.

MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE
M. Villessot, m. de Gajoubert, P.C., 1 508, *ELU.*
M. Charrois, U.D.F.-R.P.R., 1 478.
M. Reynaud, c. s., sout. P.S., ne se représentait pas.

NANTIAT
M. Lecardeur, c. s., P.S., 2 447, *REELU.*
M. Brionne, R.P.R., 1 363.

NIEUL
M. Mahaut, c. s., m., P.C., 2 435, *REELU.*
M. Feigneux, R.P.R., 1 227.

ORADOUR-SUR-VAYRES
M. Allafort, c. s., P.C., 1 703, *REELU.*
M. Moreau, m. de Cussac, mod., 1 634.

PIERRE BUFFIÈRE
M. Rigoud, c. s., a. d., P.C., 2 441, *REELU.*
Mme Auche, U.D.F.-P.R., 1 494.

ROCHECHOUART
M. Pagnoux, c. s., m., P.C., 2 239, *REELU.*
M. Rattier, mod., 1 391.

SAINT-MATHIEU
M. Meynard, P.C., 1 644, *ELU.*
M. Lathière, mod., 1 515.
M. Marcillaud, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
M. Sussingeas, P.S., 3 651, *ELU.*
M. Debusschère, m., U.D.F.-M.D.S., 3 646.

Stabilité confirmée en Haute-Vienne à l'issue du second tour. Le report des voix à gauche s'est fait de façon assez médiocre, alors que la droite a sensiblement amélioré ses voix du premier tour. Mais l'écart est tel dans ce département que ces mouvements internes aux deux grandes familles politiques n'ont pas modifié la physionomie de l'assemblée départementale. Le P.C. retrouve ses quatorze sièges et l'opposition ses sept. La création de deux nouveaux cantons à Limoges profite au parti socialiste, qui gagne deux sièges et compte ainsi dix-neuf conseillers généraux.

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, est réélu sans surprise à Pierre-Buffière avec 62,03 % des suffrages exprimés (la gauche en totalisait 69,08 % au premier tour). Quelques surprises quand même. A Saint-Mathieu et Mézières-sur-Issoire, les deux élus communistes améliorent le score obtenu par l'ensemble de la gauche au premier tour. A Châteauneuf-la-Forêt, canton détenu depuis quarante ans par le président socialiste du conseil général, M. René Regaudie, qui ne se représentait pas, l'opposition l'emporte. A Saint-Yrieix-la-Perche, enfin, où les deux candidats d'opposition totalisaient 53,09 % des voix au premier tour, le candidat unique au deuxième tour, M. Marc Debusschère, U.D.F.-M.D.S., est battu de cinq voix par le socialiste, M. Jacques Sussingeas.

CONSEIL GENERAL (prés. sort. : M. René Regaudie, P.S., a.d.) : 14 P.C., 19 P.S., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 4 mod.

VOSGES (15 + [1])

1er TOUR : 8 ÉLUS
(1 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.)

BULGNÉVILLE
M. Voilquin, sén., U.D.F.-P.R., 1 824, *ELU*
M. Franqueville, P.S., 1 258.
M. Colin, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

COUSSEY
M. Beigue, c. s., P.S., 1 201, *REELU.*
M. Milesi, m. de Domrémy-la-Pucelle, mod., 1 150.

DARNEY
M. Marulier, c. s., m. de Hennezel, U.D.F.-P.R., 2 063, *REELU.*
M. Sautrot, m. de Lerrain, P.S., 1 044.

LAMARCHE
M. Essermeant, U.D.F.-P.R., 2 266, *ELU.*
M. Antoine, m., P.S., 1 545.
M. Legendre, c. s., mod., ne se représentait pas.

PROVENCHÈRES-SUR-FAVE
M. de Lesseux, P.S., 793, *ELU.*
M. Stoléru, c. s., U.D.F.-P.R., 791.

RAON-L'ÉTAPE
M. Humbert, P.S., 3 385, *ELU.*
M. Vogelweith, mod., 3 213.
M. Chambet, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

SENONES
M. Valentin, c. s., P.S., 3 466, *REELU.*
M. Garnaud, R.P.R., 2 783.

VITTEL
M. Voilquin, m., U.D.F.-P.R., 4 184, *ELU.*
M. Beltrame, c. s., dép., m. de Contrexéville, P.S., 3 019.

Les reports de voix, au sein de la majorité comme de l'opposition, se sont, dans l'ensemble, bien effectués. L'U.D.F. l'emporte nettement dans les quatre cantons de la plaine (Vittel, Lamarche, Bulgnéville et Darney). Les scores de la gauche sont plus étriqués. Elle renforce ses positions dans la montagne (Raon-l'Etape, Senones et Provenchères), ce qui constitue une revanche, après ses déconvenues du premier tour, pour le député (P.S.) de la circonscription de Saint-Dié, M. Pierret. La surprise vient de Provenchères, où M. Stoléru, ancien secrétaire d'Etat au travail manuel, est battu de deux voix par M. Arnould de Lesseux, un professeur de droit soutenu par le parti socialiste.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Christian Poncelet, R.P.R., sén.) : 3 P.C., 10 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 5 R.P.R., 5 mod., 1 act. loc.

YONNE (20)

1er TOUR : 9 ÉLUS
(4 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 3 C.N.I.P.)

AILLANT-SUR-THOLON
M. Pourrain, c.s., U.D.F.-P.R., 2 868, *REELU.*
M. Thuillier, P.S., 1 623.

ANCY-LE-FRANC
M. Henry, c.s., P.C., 2 050, *REELU.*
M. Peutot, U.D.F., 1 933.

AUXERRE-NORD-OUEST
M. Bonhenry, c.s., P.S., 4 684, *REELU.*
M. Hochard, R.P.R., 4 181.

COULANGES-SUR-YONNE
M. Direz, R.P.R., 1 067, *ELU.*
M. Lemaître, P.S., 1 045.
M. Roger, c.s., P.S., ne se représentait pas.

JOIGNY
M. Auberger, m., R.P.R., 3 920, *ELU.*
M. Floreau, P.S., 2 671.
M. Gateau c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas

MIGENNES
M. Lavrat, c.s., m., P.C., 3 716, *REELU.*
M. Patat R.P.R., 2 648.

ST-SAUVEUR-EN-PUISAYE
M. Morisset, m. de Treigny, R.P.R., 1 962, *ELU.*
M. Fromentin, m. de Saints, P.C., 1 258.
M. Vée c.s., a.d., U.D.F.-M.D.S., s'est retiré.

SENS-OUEST
M. Treille, c.s., m. de Paron, U.D.F.-P.R., 4 537, *REELU.*
M. Cloarec, P.S., 3 279.

TONNERRE
M. Durand, c.s., m. d'Epineuil, P.C., 1 882, *REELU.*
MM. Millière U.D.F., 1 781 ; Rozé, mod., 950.

(Lire la suite page 20.)

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

(Suite de la page 19.)

TOUCY

Mme Goussard, m., soutien U.D.F., 2 541 *ELUE*.
M. Breuille, P.S., 1 943.
M. Poindron, c.s., U.D.F.-P.R, ne se représentait pas

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

M. Pichon U.D.F.-C.D.S., 1 538, *ELU*.
M. Kienlen, c.s., m., P.S., 1 441.

Les réélections de personnalités locales n'ont pas surpris, et l'opposition nationale accentue encore son implantation dans le conseil général que préside, depuis 1970, M. Jean Chamant, ancien ministre, sénateur républicain indépendant. En effet, le R.P.R., assez faible dans ce département avec un seul élu, en possède désormais quatre, dont M. Auberger, maire de Joigny, ancien collaborateur de M. Chirac. De son côté, la gauche non communiste perd trois sièges après son recul du premier tour.

A Tonnerre, la triangulaire imposée par le maintien d'un candidat modéré a permis au sortant communiste de sauver son siège.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Jean Chamant, sén. U.D.F.-P.R.) : 6 P.C., 5 P.S., 1 M.R.G., 1 C.D.S., 11 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 4 R.P.R., 3 C.N.I.P., 3 mod.

TERRITOIRE-DE-BELFORT (6 + [1])

1er TOUR : 3 ELUS
(1 U.R.F., 2 R.P.R.)

● *BELFORT-SUD*

Mme Moskovitz, P.S., 2 031, *ELUE*.
M. Penel, U.D.F.-P.R., 1 610.

FONTAINE

M. Damidaux, P.S., 1 786, *ELU*.
M. Nicaise, R.P.R., 1 784.
M. Iffenecker, c. s., P.S., ne se représentait pas.

GRANDVILLARS

M. Monnier, c. s., m. de Morvillars, P.S., 2 260, *REELU*.
M. Ernwein, R.P.R., 2 099.

ROUGEMONT-LE-CHATEAU

M. Dupont, P.S., 594, *ELU*.
M. Bailly, c. s., R.P.R., 589.

L'augmentation du nombre de votants constatée dans chacun des quatre cantons en ballottage a plus profité à l'opposition qu'à la majorité. Celle-ci n'a capté en effet que moins du tiers des 1 474 nouveaux suffrages exprimés, et pourtant tous les candidats de l'opposition sont battus. Mais deux voix seulement séparent M. Damidaux (P.S.) et M. Nicaise (R.P.R.) dans le canton de Fontaine, tandis que cinq voix d'écart ont permis à M. Dupont (P.S.) d'enlever son siège à M. Jean-François Bailly (R.P.R.) à Rougemont-le-Château. A Grandvillars, M. Monnier (P.S.) devance son challeng.r de 181 voix sur 4 359 exprimés. La gauche avait fait là 70,49 % des voix en 1976. Le nouveau canton de Belfort-Sud, enfin, revient facilement au P.S., mais la gauche y perd plus de 8,5 points par rapport aux bureaux qui étaient compris, en 1979, dans le canton de Belfort-Ouest.

Samedi 20 mars, le tribunal correctionnel avait condamné le secrétaire fédéral du R.P.R., M. Bernard Beausigneux, et M. Charles Boileau, directeur de l'Est républicain, *pour diffamation envers le candidat socialiste, M. Damidaux, dans le canton de Fontaine* (le Monde *du 16 mars).*

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Raymond Forni, dép., P.S.) : 10 P.S., 2 U.D.F., 2 R.P.R.

DANS LES DOM

GUADELOUPE (18)

1er TOUR : 8 ELUS
(2 ext. g., 2 P.C., 2 P.S., 2 J.D.F.)

ABYMES-II

M. Nabajoth, P.S., 2 590, *ELU*.
M. Lacoma, c. s., R.P.R., 1 979.

BASSE-TERRE-II

M. Beaubrun, R.P.R., 945, *ELU*.
M. Julan, P.C., 841.
M. Pentier, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

BOUILLANTE

M. Chaulet, R.P.R., 1 132, *ELU*.
M. Canope, P.S., 894.
M. Guilliod, c. s., m., R.P.R., ne se représentait pas.

GOSIER

M. Hélène, c. s., m., R.P.R., 2 501, *REELU*.
M. Claude, P.S., 1 333.

SAINT-CLAUDE-GOURBEYRE

Mme Michaux Chevry, c. s., div. g., 2 045, *REELUE*.
M. Barlagne, U.D.F., 1 685.

SAINT-FRANÇOIS

M. Bernier, c. s., m., U.D.F., 1 392, *REELU*.
M. Moutoussamy, dép., P.C., 1 261.

SAINTE-ANNE-I

M. Lubeth, c. s., div. g., 1 921, *REELU*.
M. Baptiste, R.P.R., 1 375.

SAINTE-ANNE-II

M. Songeons, P.C., 965, *ELU*.
Mme Captant, c. s., mod., 865.

SAINTE-ROSE-I

M. Gabriel, c. s., m., U.D.F., 1 311, *REELU*.
M. Bajazet, U.D.F., 1 222.

VIEUX-HABITANTS-BAILLIE

M. Etna, c. s., m., U.D.F., 2 222, *REELU*.
M. Gene, R.P.R., 949.

Le député apparenté communiste de la première circonscription, M. Ernest Moutoussamy, dirigeant du parti communiste guadeloupéen (P.C.G., autonomiste), n'a pas réussi à vaincre le président de l'assemblée sortante, M. Lucien Bernier (U.D.F.), maire de Saint-François. Il échoue de 131 voix malgré une bonne mobilisation de l'électorat de gauche. En revanche, le P.C.G. enlève le deuxième canton de Sainte-Anne à l'opposition, en battant Mme Captant (mod.), conseiller sortant, de 100 voix. Celle-ci a été victime d'un mauvais report des suffrages recueillis au premier tour par le candidat du R.P.R., qui briguait, lui aussi, son siège. Le P.S., pour sa part, prend au R.P.R. le deuxième canton des Abymes. La victoire de son candidat est très nette, puisque M. Nabajoth devance le conseiller sortant, M. Lacoma, de 611 voix.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Lucien Bernier, U.D.F.) : 3 ext. g., 6 P.C., 5 P.S., 5 div. g., 10 U.D.F., 5 R.P.R., 2 mod.

GUYANE (8)

1er TOUR : 4 ELUS
(1 ext. g., 2 div. g., 1 R.P.R.)

CAYENNE-NORD-OUEST

M. Catherine, c.s., U.D.F., 422, *REELU*.
M. Ho You Fat, div. g., 414.

CAYENNE-SUD-EST

M. Catayee, c.s., div. g., 1 719, *REELU*.
M. Montgénie, mod., 936.

REMIRE-MONT-JOLY

M. Barrat, div. g., 873, *ELU*.
M. Joly, mod., 721.
M. Lony, c.s., div. g., ne se représentait pas.

(Grâce à une forte mobilisation des électeurs de gauche, M. Etienne Barrat, candidat du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), allié du P.S., conserve à sa formation le siège du canton de Remire-Montjoly, que détenait jusqu'à présent le doyen du conseil général sortant, M. Jacques Lony, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Il devance son adversaire, M. Joël Joly (mod.), de 152 voix, alors qu'à l'issue du premier tour, il avait sur celui-ci un handicap de 35 suffrages. En revanche, dans le canton de Cayenne-Nord-Ouest, M. Ho You Fat, lui, échoue de 8 voix, contre le conseiller sortant, M. Daniel Catherine (U.D.F.)..

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Elie Castor, div. g., dép.) : 1 ext. g., 7 div. g., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 2 mod.

[Reste à pourvoir le siège de Cayenne-Nord-Est, les résultats du deuxième tour de scrutin n'ayant pas été proclamés, à la suite d'incidents.]

Collectivité territoriale de MAYOTTE (8)

1er TOUR : 7 ELUS
(3 div. g., 4 mod.)

M. Ali, div. g., 1 106, *ELU*.
M. Djadi, mod., 570.

MARTINIQUE (18)

1er TOUR : 15 ELUS
(1 ext. g., 1 P.C., 1 P.S., 1 div. g., 4 U.D.F., 3 R.P.R., 4 mod.)

FORT-DE-FRANCE-III

M. Fidat, c.s., div. g., 5 519, *REELU*.

FORT-DE-FRANCE-IV

M. Lise, div. g., 2 767, *ELU*.
M. Mouriesse, R.P.R., 1 781.

FRANÇOIS

M. Morency, mod., 3 035, *ELU*.
M. Wan Ajouhu, c.s., m., P.S., 2 663.

Le P.S., qui avait conquis au premier tour le siège du canton d'Anse-d'Arlets grâce à la victoire de M. Olga Delbois sur le maire de la localité, M. Paul Abram (mod.), conseiller sortant, essuie une défaite assez inattendue dans le canton du François, où le maire de cette localité, M. Ernest Wan Ajouhu, conseiller sortant, un des principaux leaders socialistes du département, est battu par le candidat de l'opposition, M. Morency. Celui-ci devance de 372 voix le porte-drapeau du P.S., en faveur duquel le report des suffrages communistes du premier tour a pourtant bien joué. Alors qu'il n'avait recueilli au premier tour que 24,38 % des suffrages exprimés, M. Morency a bénéficié de la mobilisation du corps électoral. Il y a eu, en effet, dans ce canton, 709 votants de plus que le 14 mars. Ce résultat a jeté la consternation parmi les socialistes.

Au nom du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), principal allié local du P.S., M. Claude Lise, réélu conseiller du 4e canton de Fort-de-France, a souhaité publiquement, dès dimanche soir, que le gouvernement confirme sans tarder son intention d'instituer dès 1983 dans les DOM une assemblée unique élue au scrutin proportionnel.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Emile Maurice, R.P.R.) : 2 ext. g., 2 P.C., 2 P.S., 6 div. g., 6 U.D.F., 16 R.P.R., 8 mod.

LA RÉUNION (18)

1er TOUR : 9 ELUS
(2 P.C., 1 div. g., 2 R.P.R., 4 mod.)

PETITE-ILE

M. Nativel, m., mod., 1 945, *ELU*.
M. Payet, P.S., 1 759.

SAINT-BENOIT

M. Fruteau, P.S., 4 372, *ELU*.
M. Moreau, c.s., m., R.P.R., 4 095.

SAINT-DENIS-II

M. Boyer, R.P.R., 5 636, *ELU*.
MM. Ramassamy, P.S., 2 950 ; Gérard, mod., 1 756.

SAINT-DENIS-III

M. Hoarau, R.P.R., 1 855, *ELU*.
M. Nativel, P.S., 1 328.
M. Caille, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

SAINT-DENIS-IV

M. Gérard, R.P.R., 5 200, *ELU*.
M. Annette, P.S., 4 430.
M. Boyer, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

SAINT-PIERRE-I

M. Ramin, P.C., 3 073, *ELU*.
M. Cadet, c.s., mod., 2 730.

SAINT-PIERRE-II

M. Isautier, c.s., m., U.D.F., 3 079, *REELU*.
M. Bertile, P.S., 1 823.

SAINTE-ROSE

M. Elma, c.s., m., mod., 1 320, *REELU*.
M. Payet, P.C., 957.

LE TEMPON-I

M. Badre, c. s., m., R.P.R., 5 422, *REELU*.
M. Hoarau, P.C., 3 612.

L'opposition reste largement majoritaire au sein de l'assemblée départementale, où elle dispose de vingt-six sièges sur trente-six. Elle perd toutefois du terrain au profit du parti communiste réunionnais (P.C.R.), qui compte désormais sept représentants, soit deux de plus, et au profit du P.S. qui gagne un siège, ce qui porte à dix le nombre des conseillers de la majorité présidentielle en incluant dans celle-ci M. Marcel Boissier (div. g.), membre du Rassemblement des socialistes départementalistes, réélu au premier tour.

Si les quatre candidats de la municipalité de Saint-Denis, dont le maire est M. Auguste Legros (R.P.R.), suppléant de M. Michel Debré, député de l'île, ont été élus, le R.P.R. perd le siège de Saint-Benoît, où le conseiller général sortant et maire de la commune, M. David Moreau, a été battu par M. Jean-Claude Fruteau, premier secrétaire de la Fédération socialiste de La Réunion. Celui-ci a bénéficié d'un bon report des voix communistes et d'une partie des suffrages dont avait bénéficié, au premier tour, le candidat du RADAR (Rassemblement des démocrates pour l'avenir de La Réunion), M. Audifax, qui avait rassemblé sur son nom une partie des administrés mécontents de la gestion du maire. M. Audifax n'avait pas donné de consigne de vote à ses électeurs.

Pour sa part, le député socialiste de la troisième circonscription, M. Wilfrid Bertile, conseiller général de Saint-Philippe, dont le siège n'était pas renouvelable, mais qui avait présenté sa candidature dans le deuxième canton de Saint-Pierre, n'a pu mettre en échec le maire de la ville, conseiller sortant, M. Alfred Isautier (U.D.F.). Il n'a pas retrouvé, au second tour, la totalité des voix recueillies par les candidats de la gauche au premier tour. Son échec s'explique en partie par la stratégie mise en œuvre dès à présent par les communistes locaux dans la perspective des prochaines élections municipales. M. Alfred Isautier, soixante et onze ans, qui n'a été présent dans la bataille des cantonales que pour répondre à la demande pressante de ses amis, ne sollicitera pas, en effet, un nouveau mandat en 1983. Or la mairie de Saint-Pierre, deuxième ville du département, constitue dans la vie politique de l'île un atout important, dont la conquête suscite une rivalité entre le député socialiste et les dirigeants locaux du P.C.R. A cette situation s'est ajoutée une polémique qui s'est développée, en dépit des consignes de désistement réciproque, entre les dirigeants du P.C.R. et M. Bertile à propos des déclarations de ce dernier sur la stratégie du P.C.R., publiées dans le supplément du Monde *du 13 mars, consacré à La Réunion. Toutefois, malgré son échec, M. Bertile continuera de siéger à l'assemblée départementale, en qualité de conseiller de Saint-Philippe, commune dont il est le maire.*

Le P.C.R. avait annoncé, dès le début de la campagne, son intention de soutenir, au second tour, le candidat de la gauche le mieux placé. Le parti socialiste, lui, a attendu pour appeler à un « désistement actif » le lendemain du premier tour. Cette concrétisation de l'union de la gauche au plan local, pour la première fois depuis le regain d'activité de la fédération socialiste en 1979, ne s'est pas faite sans accroc et a sans doute coûté à la gauche un ou deux sièges ; ainsi dans le quatrième canton de Saint-Denis, le candidat de l'opposition a été élu alors qu'il n'avait recueilli que 44,43 % des suffrages exprimés au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Pierre Lagourgue, U.D.F., n.s. r.p.) : 7 P.C., 2 P.S., 1 div. gauche, 1 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F., 8 R.P.R., 10 mod.

ÉLECTION MUNICIPALE

JEUMONT (Nord) (2e tour) : succès du P.S.

Des élections municipales partielles ont eu lieu à Jeumont (Nord) pour remplacer deux conseillers décédés.

Inscr., 6 683 ; vot. 4 308 ; suffr. expr., 4 094.

Liste du P.S., 2 270 voix, 2 élus.
Liste soutenue par le conseil municipal, 1 811 (moyenne).

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : suffr. expr., 3 943 : P.S., 1 610 ; liste cons. mun., 1 309 ; R.P.R., 617 ; P.C., 610 (moyenne des voix).

Le conseil municipal était présidé par M. Bernard Lebas, R.P.R., qui a donné sa démission de maire avant cette consultation partielle.]

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE PALESTINIEN A EL BIREH

De violentes manifestations ont eu lieu en Cisjordanie et à Gaza

Après la mort, samedi 20 mars, d'un jeune manifestant, tué d'une balle à El Bireh, en Cisjordanie, de violentes manifestations ont eu lieu dans les territoires occupés par Israël.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a lancé, dimanche 21 mars, un appel aux dirigeants des Etats arabes leur demandant de « soutenir les masses palestiniennes dans leur soulèvement courageux contre les autorités israéliennes en Cisjordanie occupée ».

La Syrie, pour sa part, a décidé de demander la convocation urgente du Conseil de sécurité de l'ONU en raison de « la situation dangereuse prévalant sur le Golan syrien occupé, ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza ». Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion entre le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, et M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine.

A Paris, le Quai d'Orsay a indiqué que le gouvernement français suivait les événements de Cisjordanie « avec inquiétude » et déplorait « les actes de violence qui s'y déroulent ». Dans les milieux proches du ministre des relations extérieures, on affirme que M. Claude Cheysson a été « particulièrement affecté par le fait que son hôte d'il y a quelques jours à Jérusalem, M. Bassam Chakaa, le maire de Naplouse, a été victime de voies de fait ».

Selon de nombreux témoins, M. Chakaa, amputé des deux jambes, a été malmené et jeté au sol au cours d'une manifestation qui a eu lieu samedi à Naplouse.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le noir des robes traditionnelles des femmes palestiniennes contraste avec le kaki des uniformes militaires israéliens. Ces femmes, qui hurlent leur colère, tentent de s'interposer car, plus loin, des jeunes gens, leur fils, incendient des pneus sur la chaussée et lancent des pierres en direction des patrouilles de l'armée. Geste dérisoire mais recommencé avec une obstination qui semble désespérée.

Pareille scène s'est reproduite souvent à El Bireh, et dans d'autres localités de Cisjordanie, samedi 20 et dimanche 21 mars, bien que l'armée israélienne, disposant d'importants renforts, continue de contrôler la situation depuis qu'elle s'est détériorée à la suite de la destitution du conseil municipal d'El Bireh (*le Monde* du 20 mars).

C'est au cours de l'une de ces brèves manifestations, samedi matin, qu'à El Bireh Ibrahim Ali Darwich, dix-sept ans, a été tué d'une balle à la poitrine quand des soldats ont ouvert le feu (*le Monde* daté 21-22 mars). Les militaires israéliens paraissent avoir oublié les consignes de modération données l'an dernier par l'état major après des incidents à Ramallah, où l'armée avait trop promptement réagi.

Dans les territoires occupés, en 1979, 1980 et 1981, cinq manifestants ont été tués et une quinzaine d'autres blessés par des coups de feu. Cette année, durant le samedi qui a précédé les événements d'El Bireh, trois personnes ont été blessées, à Naplouse, par des projectiles tirés par le service d'ordre.

Malgré le danger, plus d'un millier d'habitants d'El Bireh et de la ville voisine de Ramallah ont assisté dans l'après-midi de samedi aux obsèques du jeune homme tombé le matin même. Il y avait là encore une majorité de femmes dans le cortège, au-dessus duquel flottait en signe de défi un drapeau palestinien. Pour disperser la foule dans le cimetière, les soldats ont tiré en l'air après avoir lancé des grenades lacrymogènes. Là encore, il y a eu des blessés, car ces grenades ont été projetées de telle sorte qu'elles ont frappé de plein fouet... une femme âgée de cinquante-cinq ans a été gravement touchée à la tête, comme l'avait été deux semaines auparavant, dans de semblables circonstances, un adolescent de Bethléem qui a dû être opéré d'urgence pour des lésions de la boîte crânienne.

Une violente manifestation a eu lieu aussi samedi à Naplouse. Dans la bousculade, le maire de la ville, M. Bassam Chakaa, amputé des deux jambes après l'attentat dont il a été victime en 1980, a fait une chute. Sans mal. Mais ses proches accusent des militaires d'avoir provoqué l'incident en tirant des coups de feu au-dessus de la foule. Dimanche, près de Naplouse, de Bethléem, d'Hébron, des manifestants ont attaqué un véhicule israélien à coups de pierres. Deux soldats et deux touristes ont été contusionnés. L'agitation s'est étendue également au territoire de Gaza : quarante personnes ont été arrêtées à Rafah.

A Hébron, des échauffourées ont opposé samedi les habitants de la ville à des colons de Kyriat Arba, l'implantation créée aux portes de la ville. Une fois de plus, des civils israéliens semblent vouloir assurer l'ordre à leur manière et, ce qui est plus grave, les soupçons se portent sur certains d'entre eux après la découverte, le 19 mars, du corps d'un jeune Arabe de dix-huit ans, près d'une implantation située au nord de Ramallah. Trois jours auparavant, des colons avaient été mêlés à des incidents avec les habitants arabes du village voisin.

M. Yossef Sarid, député du parti travailliste, a réclamé une enquête, en soulignant que dans la plupart des cas où des colons sont impliqués — ou peuvent l'être — les investigations des autorités israéliennes ne donnent guère de résultats, alors que, à l'encontre des suspects arabes, elles s'avèrent le plus souvent efficaces et rapides. L'enquête sur les attentats dont ont été victimes les maires de Naplouse et de Ramallah en juin 1980 n'a toujours pas abouti.

Inquiétude des maires arabes

La grève générale de trois jours déclenchée le 19 mars dans les principales villes de Cisjordanie et à Jérusalem-Est a été presque totalement respectée, et devrait être prolongée au début de cette semaine. En revanche, l'armée a établi le couvre-feu dans les trois villes où la tension est la plus forte : El Bireh, Ramallah et Naplouse, ainsi que dans trois camps de réfugiés voisins. D'autre part, les habitants de ces localités se sont vu interdire de quitter le territoire en utilisant les ponts sur le Jourdain. Cette mesure fait craindre davantage à l'ensemble des Cisjordaniens une fermeture complète de ces points de passage laissés ouverts par les Israéliens depuis 1967.

Le nouvel administrateur civil de Cisjordanie, M. Menahem Milson, avant de prononcer la destitution du maire d'El Bireh, avait laissé entendre qu'une telle décision était envisagée. Pour protester contre la sanction qui frappe leur collègue d'El Bireh, l'ensemble des maires de Cisjordanie se montrent très hésitants. Dimanche, le maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, a annoncé sa démission et celle du conseil municipal, puis a déclaré que celle-ci n'était pas effective. Il semble être revenu sur sa décision car le maire de Naplouse estime, lui, que seule une démission collective de toutes les municipalités mérite d'être examinée. Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, est, de son côté, opposé à cette dernière solution. Il a déclaré que « *ce serait précisément faire aux Israéliens le cadeau qu'ils attendent* ». M. Ibrahim Tawil, après avoir été chassé de la mairie d'El Bireh, craint d'être exilé comme l'ont été en 1980 les maires d'Hébron et de Khalkhoul. Aussi a-t-il obtenu de la Cour suprême d'Israël un arrêt ayant pour effet de suspendre dans l'immédiat une éventuelle mesure d'expulsion.

D'autre part, dans les milieux politiques de Cisjordanie, une rumeur persistante se répand selon laquelle le gouvernement de M. Begin se préparerait à se débarrasser des principales autres personnalités favorables à l'O.L.P. et tout d'abord des maires de Naplouse et de Ramallah. L'administration israélienne de Cisjordanie se livrerait actuellement à des vérifications dans les comptes de leurs municipalités afin d'y trouver des irrégularités qui pourraient servir de motif à leur destitution.

A Jérusalem et à Tel-Aviv, dans la soirée du 20 mars, quelques centaines d'Israéliens ont manifesté contre la répression en Cisjordanie. Une dizaine d'entre eux ont été arrêtés. Le parti travailliste, pour sa part, a publié dimanche un texte pour constater « *l'échec total* » de la politique gouvernementale dans les territoires occupés, qui a « *détourné l'armée de sa véritable mission en la contraignant à la répression* ». Des universitaires israéliens ont par ailleurs dénoncé comme « *châtiment collectif* » le blocus établi par l'armée depuis près d'un mois autour des villages druses du Golan, dont la population continue une grève générale pour manifester son refus de l'annexion et exiger la libération de onze de ses dirigeants arrêtés.

Après le conseil des ministres hebdomadaire, M. Begin a fait savoir qu'il regrettait la mort d'un manifestant à El Bireh. Cependant, il a félicité les militaires pour avoir su faire preuve de « *retenue* » au cours des derniers jours. Durant sa réunion, le gouvernement israélien avait décidé de proclamer sa solidarité avec le peuple afghan, qui, précise le communiqué, « *résiste à l'oppression et lutte pour sa liberté* ». Le cabinet de M. Begin souhaite que les Afghans « *puissent un jour prochain jouir de l'indépendance et du respect des droits de l'homme* ».

FRANCIS CORNU.

LE CAIRE : préoccupation et embarras

Correspondance

Le Caire. — C'est avec beaucoup de préoccupation mais au moins autant d'embarras que l'Egypte suit depuis quelques jours les graves événements de Cisjordanie.

Les dirigeants égyptiens ont d'ailleurs consacré plus de deux heures et demie de la matinée du dimanche 21 mars à examiner les résultats du récent séjour en Israël de M. Kamal Hassan Ali, le chef de leur diplomatie. Ce dernier serait revenu porteur de toute une série de doléances israéliennes touchant aussi bien à l' « *intransigeance* » du Caire dans les négociations sur l'autonomie palestinienne qu'aux litiges mineurs portant sur la délimitation de la frontière après le 25 avril, date du dernier retrait israélien.

Pour le président Moubarak et son équipe, il s'agit de calmer une nouvelle fois Israël, tout en exprimant clairement l'inquiétude du Caire devant l'évolution de la situation dans les territoires occupés. « *Toute faute dans ces régions* (entendez commise par Israël en Cisjordanie et à Gaza) *aurait de fâcheuses conséquences* », s'est donc borné à déclarer M. Ali au terme de la réunion dominicale. Le ministre des affaires étrangères s'est aussitôt empressé d'ajouter que les deux pays poursuivraient leurs discussions comme dans le passé.

C'est en réalité la presse officieuse qui se charge d'exprimer tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, mais, a-t-on noté au Caire, avec une certaine discrétion. « *Il ne saurait y avoir une solution juste au problème palestinien sans confiance réciproque entre parties palestinienne et israélienne* », écrivait dimanche *Al Goumhouria*, seul quotidien cairote de langue arabe à commenter les incidents et qui demandait aussi à Israël de « *ne pas fermer une nouvelle fois la porte de la paix* ».

Le Journal d'Egypte, pour sa part, demandait crûment « *A quoi peuvent rimer les négociations sur l'autonomie avec un Etat qui s'évertue à couper tous les ponts devant la paix* » et qui opprime les municipalités de Cisjordanie et leurs dirigeants élus ?

Au Caire, nombreux sont ceux qui se demandent si Israël ne cherche pas délibérément à briser le processus de paix en faisant porter la responsabilité sur l'Egypte.

Ce mauvais procès, dans une période particulièrement délicate, laisse mal augurer des relations égypto-israéliennes au-delà du 25 avril, les dirigeants égyptiens supportant de plus en plus difficilement le comportement « *aventuriste* » de leurs partenaires israéliens, même s'ils sont tenus pour quelques semaines à beaucoup de réserve et si aucune autre solution que Camp David n'est encore en vue.

● M. HOSNI MOUBARAK, chef de l'Etat égyptien, a ratifié, samedi 20 mars, le verdict prononcé par la Cour supérieure militaire contre les assassins du président Sadate. La cour avait prononcé cinq condamnations à mort et cinq aux travaux forcés à perpétuité. Douze autres inculpés s'étaient vu infliger des peines allant de cinq à quinze ans de travaux forcés. Les condamnés, qui ont été officiellement informés dimanche matin de la décision du président de la République, disposent de quinze jours pour demander la révision de leur procès au chef de l'Etat. Les sentences des condamnés qui ne bénéficieraient pas d'une révision deviendraient aussitôt exécutoires. — (*A.F.P.*)

IRAK : comment finir une guerre...

(*Suite de la première page.*)

Il est vrai que Bagdad n'a pas subi un seul raid depuis près de dix mois. Il est vrai aussi que, dès le début du conflit, les Iraniens ont perdu quelque cent cinquante Phantom et que la mésaventure du bombardement de la centrale nucléaire de Tamuz par Israël, en juin 1981, a rendu la D.C.A. irakienne plus vigilante : au cours de notre séjour, sur trois avions envoyés par Téhéran au-dessus de Kirkouk, deux ont été abattus.

De lourdes pertes

Dans ce pays où les dirigeants ont la réputation d'être intègres, le régime a manifestement rompu avec l'austérité socialiste qui a prévalu en architecture et ailleurs après l'accession du Baas au pouvoir le 17 juillet 1968 : le président Saddam Hussein, qui a le sentiment d'avoir renforcé son pouvoir et accru sa popularité, entend, à l'évidence, renouer avec la tradition de Haroun al Rachid, qui allait s'informer dans la rue des besoins des petites gens, et avec la splendeur de la dynastie abbasside. Il ne se passe guère de jour sans qu'il rende visite à des familles qui ont perdu un fils au front, pose une première pierre ou inaugure un bâtiment.

Le contraste est également grand avec la ville que nous avions connue en octobre 1980, au début de la guerre : la peinture bleue a disparu des phares des voitures, on ne tire plus les rideaux dans les maisons et les restaurants pour respecter le « black-out », et les travaux se poursuivent la nuit sur les chantiers à la lumière de puissants projecteurs. Il y a cependant quelque chose de surréaliste à superposer ces images à celles des *horreurs de la guerre*, une guerre qui coûte 10 à 12 milliards de dollars par an et qui est présente insidieusement dans la vie quotidienne.

Il y a d'abord le nombre des morts, même si le gouvernement évite d'envoyer au front plusieurs membres d'une même famille et interdit à l'armée d'investir les villes iraniennes pour réduire les pertes dues aux combats corps à corps. Début mars, les autorités ont annoncé que depuis dix-huit mois, les Iraniens ont eu 88 000 tués. M. Tarek Aziz, premier vice-premier ministre et idéologue du régime, nous a assuré que ce chiffre a été minimisé pour des raisons de crédibilité et que, en réalité, il serait supérieur d'un tiers. Quant aux pertes irakiennes, elles seraient, selon les attachés militaires occidentaux, de l'ordre de trente mille hommes.

L'inflation serait de l'ordre de 20 à 25 %, et, si la plupart des produits sont disponibles, il arrive que les ménagères aient du mal à se les procurer en raison des perturbations du système de distribution. Les liaisons aériennes ont été rétablies, mais les avions n'atterrissent et ne décollent que de nuit. Enfin, et surtout, il y a les nouvelles du front : celles que donnent les journaux et la télévision selon la version officielle et celles que rapportent les militaires en permission.

A l'occasion du premier anniversaire des hostilités, en septembre dernier, les Iraniens ont déclenché une série d'offensives qui se sont échelonnées jusqu'à début décembre. Premier coup dur : les Irakiens ont dû lever le siège d'Abadan, la grande cité pétrolière, et retraverser le fleuve Karoun, fin septembre. Au cours des deux mois suivants, ils ont dû reculer à Ghilan-Gharb et à Soumar avant de perdre Bostan (Beitin en arabe), près de Souzangerd, qui permettait de contrôler la route stratégique qu'ils avaient eux-mêmes construite, au début du conflit, entre Amara et Ahwaz. Ces échecs ont été ressentis d'autant plus vivement par les autorités qu'ils s'accompagnaient d'une vague de désertions dans l'armée et d'une certaine démoralisation parmi les cadres et les hauts fonctionnaires, qui s'interrogeaient sur le bien-fondé de cette guerre.

Avec la rapidité et la fermeté — la brutalité, disent ses adversaires — qui le caractérisent, le président Saddam Hussein décide alors de redresser le moral de la nation et de l'armée. Dans les milieux diplomatiques, on laisse entendre que des officiers auraient été passés par les armes, ce qui est difficile à vérifier. En tout cas, le 6 janvier dernier, jour anniversaire de la création de l'armée, il lance une campagne de volontariat pour la formation de « brigades spéciales » qui s'ajoutent aux 250 000 hommes de l'armée régulière et aux 380 000 civils de l'armée populaire. Celle-ci, sous la férule de M. Taha Yassin Ramadan, premier vice-premier ministre, qui s'affirme de plus en plus comme le « numéro deux » du régime, assure diverses tâches d'encadrement et de surveillance dans les villes et dans les campagnes.

« *A la mi-mars*, nous dit M. Nsayif Jassem, ministre de l'information, *nous avions recruté 400 000 volontaires, dont certains se voient confier des tâches spéciales dans les territoires occupés aux côtés de l'armée.* » La façon dont certains petits fonctionnaires nous ont annoncé que leurs chefs — directeurs de l'information, de l'économie, etc — se trouvaient sur le front permet de penser que l'avantage psychologique et politique recueilli par le pouvoir l'emporte sur les inconvénients — d'ailleurs relatifs en raison des rotations — que ces absences entraînent pour la gestion quotidienne.

Selon le ministre, — et ses exemples ne sont pas choisis au hasard, — les volontaires les plus nombreux viennent de la région de Najaf, un des hauts lieux des chiites (environ 55 % de la population), qui passent pour être hostiles au régime, tandis que Souleymanié, capitale du Kurdistan irakien, en aurait fourni 50 000. Or diplomates arabes et occidentaux confirment que le climat est nettement meilleur dans le sud qu'il y a dix-huit mois ou deux ans.

Les chiites « arabes avant tout »

« *Le régime a impitoyablement frappé le mouvement intégriste Al-Dawa, qui bénéficiait d'une certaine audience chez les chiites du fait qu'ils sont plus pauvres que les sunnites et sont moins bien représentés dans les rouages de l'Etat* », nous a dit un ambassadeur. « *Mais*, poursuit un autre, *les chiites irakiens — hommes des marais, bien différents des chiites iraniens, hommes des hauts plateaux — sont arabes avant tout. Ils ont été à l'origine de la lutte contre l'occupant britannique et n'ont jamais regardé vers Qom, parce qu'ils ont Najaf et Kerbela* [les premiers lieux saints du chiisme]. *Le discours panarabe du Baas s'ajoutant aux efforts consentis pour accélérer le développement du sud et la dégradation de la situation économique et sociale en Iran ont eu un effet certain.* »

Le cas du Kurdistan est différent : les Kurdes — qui ne sont ni Arabes, ni Sémites — ayant toujours rêvé de disposer de leur Etat, l'*autonomie* que leur a accordée Bagdad n'étant, aux yeux de certains d'entre eux, qu'un pis-aller. Quelques groupes continuent à entretenir une certaine effervescence, comme le prouvent le rapt de deux ingénieurs français de la Sogréah, libérés depuis (*le Monde* du 1er janvier 1982) et l'enlèvement accompagné de demandes de rançons, bien que la presse n'en ait pas parlé, de plusieurs dizaines d'Egyptiens. En outre, ils dressent périodiquement des barrages de pierres sur les routes qu'empruntent les convois militaires.

Par précaution, le gouvernement de Bagdad a transféré l'université kurde de Souleymanié dans la ville d'Irbil, plus facile à contrôler, et interdit, depuis fin janvier, la route Kirkouk-Irbil. « *Mais*, nous dit M. Tarek Aziz, *enlever des civils peut se produire dans n'importe quel pays. Cela ne relève pas d'une idéologie et ne représente pas une politique. Si les Kurdes étaient si mécontents, ils se seraient soulevés en profitant de ce que les effectifs militaires ont été réduits au Kurdistan et que l'armée est immobilisée par la guerre avec l'Iran. Or il n'en est rien, et ce sont les 35 000 Kurdes qui assurent la sécurité de leurs frères.* » Il est vrai aussi que, depuis la défaite et la mort du général Barzani, qui avait su rallier les différents clans et tribus, les « indépendantistes » kurdes n'ont jamais été aussi divisés. En outre, ils sont « neutralisés » par l'aide que Bagdad fournit en sous-main aux Kurdes d'Iran dans leur lutte contre le régime de l'imam Khomeiny.

C'est dans ce contexte que les Irakiens ont contre-attaqué avec succès dès le mois de janvier à Ghilan-Gharb et Soumar. Puis, du 6 au 13 février, s'est déroulée la deuxième bataille de Boustan (Beitin), qui leur a permis de reprendre le contrôle de la route stratégique Amara-Ahwaz, à défaut d'investir la localité même. Les combats, qui se poursuivent, auraient fait 30 000 morts du côté iranien, surtout des jeunes de moins de vingt ans et des hommes de plus de cinquante ans, affirment les Irakiens. Selon les observateurs militaires occidentaux, les pertes irakiennes seraient relativement faibles par rapport à celles des forces de Téhéran, qu'ils estiment entre 15 000 et 20 000 tués, ce qui est déjà considérable.

Les dirigeants de Bagdad s'attendent que Téhéran lance une offensive de printemps, mais ils espèrent surtout, sans trop y croire cependant, que les diverses médiations engagées persuaderont l'Iran de faire la paix à des conditions honorables.

PAUL BALTA.

Prochain article :

LES RUSES DE PAIX

Libye

Libérés samedi 20 mars

Mme DUPONT ET SES DEUX FILS ÉTAIENT ATTENDUS EN FRANCE LUNDI SOIR

Mme Dupont et ses deux fils, Alain et Jean-Claude, condamnés en Libye à la prison à perpétuité le 21 février dernier et graciés mercredi 17 mars par le colonel Kadhafi, ont été libérés dimanche et remis au consul de France, M. Pierre Vanoverschelde.

Mme Dupont, comme son fils Alain, ont visiblement mal supporté leurs vingt-deux mois de détention. Son autre fils, Jean-Claude, paraît moins éprouvé. « *Cela a été terriblement long et dur* », a-t-il déclaré dimanche à la presse, ajoutant : « *J'ai tenu pour mon frère, dont vous voyez le lamentable état. Si je n'avais pas tenu, qui se serait occupé de lui pendant ces longs mois ?...* »

Dès leur arrivée en France, probablement dans la soirée de lundi, les Dupont seront acheminés vers le centre hospitalier de Lille pour y recevoir des soins.

A Lille, M. Pierre Mauroy s'est réjoui qu'une issue rapide ait pu être trouvée. « *C'est une lamentable affaire qui vient de se conclure*, a-t-il dit, *et je crois que c'est bien ainsi. Les conversations qui ont eu lieu se sont situées uniquement sur le plan humanitaire, et je prends acte de la décision du colonel Kadhafi.* »





PROCHE-ORIENT

DEUX LIVRES SUR L'IRAN

Comprendre la révolution islamique

Faut-il croire que l'égocentrisme des peuples les rend insensibles aux malheurs des autres ? Les Américains, qui s'étaient indignés, angoissés *pendant les quatre cent quarante*-quatre jours de captivité à Téhéran de leurs diplomates, paraissent se désintéresser totalement de l'Iran. La presse occidentale, outre-Atlantique en particulier, ne pose plus qu'un regard épisodique, bref, voire indifférent, sur les événements qui ensanglantent la République islamique. Des journaux qui consacraient des pages entières aux otages n'évoquent plus qu'en quelques lignes les attentats, les exécutions sommaires, la guérilla kurde, le conflit avec l'Irak, qui ont déjà coûté la vie à plusieurs dizaines de milliers de personnes tandis que deux millions d'Iraniens, fuyant les zones de combats, vivent désormais, en réfugiés, de la charité publique. Il est vrai que le carnage est circonscrit géographiquement, qu'il ne menace pas la paix, la sécurité et les intérêts dits vitaux des puissances étrangères à la région. Du moins pour le proche avenir. Mais ensuite ?

On gagnerait à comprendre l'essence de la révolution islamique, ne serait-ce que parce qu'elle constitue un phénomène tiers-mondiste qui pourrait s'étendre ou se reproduire sous d'autres formes. L'ouvrage de Pierre Salinger, *Otages, les négociations secrètes de Téhéran* (1), a le double mérite d'illustrer l'échec des Etats-Unis en Iran et de faire, pour la première fois, la relation complète et détaillée des tractations et des péripéties, souvent rocambolesques, parfois inédites, qui ont précédé la libération des diplomates américains. L'enquête a été menée avec une minutie d'horloger ; le récit, construit à la manière des « thrillers » américains, captive même le lecteur averti par ses suspenses et ses rebondissements.

L'ennui est que l'ancien conseiller de presse du président Kennedy a reconstitué la trame d'une négociation en trompe-l'œil, entre partenaires qui étaient d'accord sur le fond qui, paradoxalement, ne pouvait donc aboutir. Les négociateurs iraniens, MM. Bani Sadr et Sadegh Ghotbzadeh, à l'époque respectivement président de la République et ministre des affaires étrangères, réprouvaient tout autant que MM. Carter et Hamilton Jordan le principe de la prise d'otages. Ils souhaitaient, comme leurs interlocuteurs américains, mettre un terme à l'opération des étudiants islamiques, qui appartenaient au camp de leurs propres adversaires. Et, comme Washington ne voulait à aucun prix d'un procès du chah, même par contumace, qui aurait mis en accusation la politique américaine en Iran et, par analogie, *dans d'autres pays du tiers-monde*, le dialogue engagé avec les « modérés » iraniens n'avait d'autre objectif que d'inventer une formule permettant de récupérer les otages et, en échange, de sauver la face aux dirigeants islamiques. Les ennemis politiques de MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh se sont chargés, cependant, de faire avorter les scénarios successifs mis au point à cet effet.

Accusés d'abord de complaisance, ensuite de complicité avec le « grand Satan », les négociateurs iraniens finirent par perdre la parcelle du pouvoir que leur avait confiée l'imam Khomeiny. En fait, celui-ci avait profité de l'initiative des étudiants islamiques pour « radicaliser » le régime, le doter d'une Constitution, d'un Parlement et d'un gouvernement selon ses vœux. Ayant estimé avoir ainsi remporté la « victoire » contre les ennemis locaux et étrangers de la *République islamique*, il « solda », en quelque sorte, les otages à des conditions étonnamment favorables au gouvernement et aux banquiers américains.

Ce *happy end* n'altère pas la lucidité de Pierre Salinger, qui conclut son ouvrage par des réflexions désabusées : les Etats-Unis n'ont rien compris à la révolution iranienne ; ils n'ont pas tiré les leçons de leur échec et continuent à soutenir des régimes impopulaires à travers le monde ; et, lorsqu'une nouvelle révolution éclatera ailleurs, « *nous n'aurons aucun interlocuteur face à nous* ».

Il n'est pas, en effet, facile de combler le fossé culturel et psychologique entre le Nord et le Sud, surtout si on choisit de nier son existence. Marc Kravetz « comprend » la révolution iranienne, à sa manière, et ne craint pas de se voir reprocher son « occidentalo-centrisme ». Il avertit le lecteur, dès les premières pages d'*Irano Nox* (2), qu'il n'a rien d'autre à offrir que « *la vérité du narrateur* ». Il raconte avec talent les six reportages qu'il a entrepris en Iran, et dont il avait publié l'essentiel dans *Libération*. Il ne prétend pas être exhaustif, puisqu'il évoque à peine, ou occulte totalement, des questions aussi fondamentales que les bouleversements économico-sociaux, la guérilla kurde, le conflit irako-iranien, les manœuvres des grandes puissances, pour neutraliser non l'islam (parfaitement « *respectable* » dans les pays voisins) mais la révolution khomeiniste. L'auteur d'*Irano Nox*, il est vrai, ne « *propose ni des clés ni la lumière* » pour les événements d'Iran, ne prétend être ni analyste ni juge ; mais son « roman-vérité », amalgame de faits réels, d'impressions et de surprenantes approximations, est en réalité un réquisitoire doublé d'une condamnation sans appel.

Irano Nox est un ouvrage passionnel où se mêlent l'attrait de la révolution rêvée et la répulsion de la réalité vécue. Tout ce qu'a engendré le régime islamique, même ce que Kravetz concède comme « *positif* », finit par lui paraître irritable, voire insupportable. Pour l'auteur, une promenade à Téhéran est source de « *malaise* » ; le séjour en Iran est un « *cauchemar* ». Virtuellement, aucune des personnalités politiques, religieuses ou laïques, de gauche ou de droite, dont les portraits sont brossés avec plus ou moins de bonheur, ne trouve grâce aux yeux du journaliste. Ses interlocuteurs sont le plus souvent présentés comme fanatiques, sanguinaires, cyniques et — dans le meilleur des cas — comme des naïf qui se sont laissé séduire un moment par la révolution khomeiniste.

Marc Kravetz clame « sa » vérité. Conforme à l'opinion la plus courante, elle sera donc comprise et appréciée. Mais a-t-il contribué pour autant à faire comprendre la révolution islamique ?

ÉRIC ROULEAU.

(1) Buchet/Chastel. Prix : 80 F.
(2) Grasset. Prix : 19 F.

● *L'imam Khomeiny* a annulé tous ses rendez-vous publics et privés du mercredi 24 mars au samedi 3 avril. Le bureau de l'imam n'a donné, comme à son habitude, aucune explication. La radio de Téhéran a annoncé par ailleurs que cinq Moudjahidin khalq avaient été tués dimanche matin 21 mars dans la capitale iranienne au cours d'un affrontement avec les pasdarans Samedi, l'état-major des gardiens de la révolution avait annoncé que l'Organisation des fedayin du peuple (tendance minoritaire) *avait été démantelée*, grâce à une opération en deux temps. Selon un communiqué officiel, une partis. Dans un second temps, « *plus de premier rang* » ont été anéan-Dans un second temps « *plus de de quarante cadres, membres et éléments de l'appareil* » ont été arrêtés.

A travers le monde

Bangladesh

● M. MIRZA NURUL HUDA, vice-président de la République du Bangladesh, a présenté, dimanche 21 mars, sa démission au chef de l'Etat, M. Abdus Sattar. Agé de soixante-dix ans, M Huda, qui fut ministre des finances du gouvernement Ziaur Rahman (Zia), avait été nommé, le 24 novembre, au poste de vice-président. Il a décidé d'abandonner cette fonction, a-t-il précisé, en raison de la campagne menée contre lui par des membres du parti dirigeant, le Parti national du Bangladesh Des pressions sont exercées sur le chef de l'Etat pour qu'il nomme Mme Khaleda Zia, la veuve de l'ancien président assassiné, au poste de vice-président. — *(U.P.I.)*.

Malaisie

● M. MAHATHIR MOHAMAD, premier ministre malaisien, a annoncé, dimanche 21 mars, que le Parlement serait dissous le 29 de ce mois. Les prochaines élections devraient avoir lieu dans la seconde quinzaine d'avril. M. Mahathir a ajouté que les réunions politiques seront interdites pendant la campagne. Des élections dans les treize Etats de la Fédération devraient avoir lieu à la même époque. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Union soviétique

● QUATRE RESPONSABLES D'ORCHESTRE ont été « *sévèrement condamnés* » pour avoir indûment empoché 424 000 roubles (environ 3 677 000 francs), a annoncé dimanche 21 mars la *Pravda*. Il s'agit de MM. Youri Gorchkov, directeur de l'Orchestre carélien, A. Ignatov, directeur d'un groupe musical ukrainien, M. Tsouganov, l'un des responsables de l'Orchestre philharmonique de Moscou, et de M. B. Tsidorova, directrice adjointe de l'Orchestre régional de Moscou. — *(A.P.)*.

FRANCOPHONIE

Le domino tunisien

A Byzance-sur-Seine, les Relations extérieures et la Coopération discutent de la dichotomie à pratiquer entre « échanges culturels » *et* « développement culturel ». *Pendant ce temps, les ambassades, au loin, attendent des instructions.*

Sous le précédent septennat, on calmait les diplomates (au reste peu nombreux) qui s'imaginaient être investis d'une mission au service de la francophonie : « Nos connaissances peuvent très bien être diffusées en anglais ! ». *Sous ce septennat, avec des hommes de l'étoffe de François Mitterrand, Michel Jobert ou Jack Lang, on pensait que la grande politique de la langue et de la culture, attendue surtout à l'étranger, faut-il dire, et que l'équipe du 10 mai a en tête, serait rapidement lancée.*

Mais le thème n'est guère électoral... Pour l'instant donc, rien, ou presque, n'a pointé, en dehors des laborieuses « réorganisations » *bureaucratiques menées Quai d'Orsay et rue Monsieur. Il y a eu, il est vrai, le bienfaisant* « phénomène Chevènement », *les mesures inattendues du ministre de la recherche et de la technologie en faveur de l'emploi du français, ou de la traduction simultanée en français dans toutes les manifestations scientifiques subventionnées par l'Etat, ont donné l'impression, du Québec à l'île Maurice, que la France prenait enfin conscience de ses devoirs envers le français.*

Mais un ministre, fût-il d' « Etat » *et très* « politique », *ne peut, à lui seul, surtout pourvu d'un portefeuill*. *certes essentiel mais avant tout* « technique », *faire la philosophie de tout un gouvernement.*

Et pendant ce temps, les dominos bougent, y compris dans ce Maghreb où l'on dit encore volontiers : « Nous qui sommes les hommes de l'arabophonie d'un côté et de la francophonie d'un autre côté » *(1), dans cette Tunisie qui, avec le Sénégal, a remis en honneur le terme de francophonie, forgé au siècle dernier par les frères Reclus. Le quotidien tunisois modéré* El-Sabah *a proposé début mars que l'anglais, présent actuellement dans le seul second cycle du secondaire, soit substitué au français dans l'enseignement national. Il est temps de mettre en œuvre, écrit-il,* « une politique visant à introduire l'anglais à l'école pour qu'il y occupe une place de choix devant permettre une ouverture plus large sur la civilisation humaine et éviter de nous cloîtrer dans la seule culture (française) ». *Des perspectives similaires ont déjà été évoquées à Rabat, à Alger ou à Beyrouth.*

Mais Paris, pourtant, tarde encore à exposer sa politique « francophone », *se rassurant du dérisoire : tel émirat désertique a rendu l'étude de notre langue obligatoire, tel comptoir d'Asie réclame des professeurs de français, etc. Le gouvernement sait pourtant ce que nombre de Français ignorent : privée de sa projection culturelle dans le monde, la France ne serait plus, comme on disait sous M. Giscard d'Estaing, qu'une* « puissance moyenne » *(2).*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Abdelmajid Méziane (actuel ministre algérien de la culture). *Un dialogue pour l'identité culturelle*. Institut France - tiers monde. Anthropos 1982.

(2) M. François-Poncet, en 1979, avait toutefois déclaré à *Politique internationale* : « *La France est au tout premier rang des grandes puissances traditionnelles, tout de suite après les deux superpuissances.* »

ASIE

Cambodge

Le soutien aux positions des Khmers rouges et de la Chine s'amenuise dans les pays de l'ASEAN

De notre correspondant

Bangkok. — Le prince Norodom Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien, a regagné son palais de Pyong Yang en Corée du Nord après avoir signé avec M. Khieu Samphan, premier ministre khmer rouge, une déclaration en trois points pour complaire à Pékin et obtenir des dirigeants chinois, la livraison à son « armée » de quelques milliers de fusils. M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), qui avait refusé de participer à un second sommet de la résistance cambodgienne, attend à Paris un hypothétique visa pour la Chine. Et de la zone dite « *libérée* », au bord de la frontière thaïlandaise où de très durs combats les opposent aux troupes vietnamiennes, les « polpotistes » appellent « *les autres parties à placer l'intérêt du pays au-dessus de tout.* »

L'idée d'une « coalition souple » a fait long feu. Les diplomates de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1), et leurs partenaires occidentaux sont, aujourd'hui, à court d'imagination face à l'imbroglio cambodgien. Une chose est certaine : ils devront trouver une astuce pour éviter qu'à l'automne prochain, lors de l'Assemblée générale de l'O.N.U., le siège du Kampuchéa ne soit déclaré vacant. Le risque paraît minime, cette année encore, de voir une majorité de pays se rallier à la politique de la chaise vide. Mais il sera difficile d'entretenir très longtemps la fiction juridique qui consiste à reconnaître la légalité d'un gouvernement khmer rouge qui n'a plus autorité que sur quelques arpents de jungle.

Un fait accompli

Certains membres de l'ASEAN et quelques-uns de leurs alliés occidentaux veulent se raccrocher à l'espoir qu'un compromis honorable est encore possible. Ils mettent en lumière les difficultés économiques du Vietnam, nées de son effort de guerre au Kampuchéa, ses rapports tendus avec l'Union soviétique, lasse de le soutenir à bout de bras, et le médiocre moral de ses troupes engagées sur le terrain. La réunion du cinquième congrès du parti communiste vietnamien cette semaine, puis celle du troisième congrès du parti révolutionnaire lao à brève échéance, enfin l'annonce d'un sommet des trois « grands » du groupe indochinois avant la fin de l'année, leur donnent à penser que quelque chose est peut-être en train de bouger du côté de Hanoï.

Si tant est que les dirigeants de Hanoï cherchent l'ouverture, ne serait-ce pas plutôt parce que le rapport des forces paraît jouer en leur faveur ? La « *collusion sino-américaine* » qu'ils ne cessent de dénoncer, n'est plus aussi évidente depuis l'affaire des ventes d'armes à Taïwan. Les divergences entre la Chine et l'ASEAN au sujet du Cambodge se font plus nettes que jamais, l'une prônant une solution militaire, l'autre une issue politique. « *Nous ne pouvons pas attendre que Pékin ait saigné à blanc le Vietnam pour amener celui-ci à la table des négociations* », dit-on dans certains cercles thaïlandais.

Au sein même de l'ASEAN, les « *colombes* » commencent à donner de la voix. L'intransigeance des Khmers rouges a indisposé plus d'un responsable à Djakarta et à Kuala Lumpur. « *Il se peut que nous n'ayons plus intérêt à soutenir leur position aux Nations unies* », a menacé M. Mohamad Mahathir, premier ministre malaisien. « *Il faut accepter les événements au Cambodge comme un fait accompli et reconnaître sans conditions le gouvernement provietnamien de Phnom Penh* », a même renchéri M. Hishamuddin Yahya, député malaisien de la majorité.

Le dernier mot appartient à Pékin

Même dans le clan des « *durs* », certains se laissent gagner par le découragement, déçus de s'être dépensés en vain à convaincre la résistance cambodgienne de se réunir autour d'un objectif commun. Ainsi, en Thaïlande, le colonel *Prasong Soonsiri*, secrétaire général du Conseil national de sécurité, vient-il de souhaiter que « *cette affaire soit réglée entre les Vietnamiens et les Kampuchéens à qui le pays appartient* ». A son avis, « *mieux vaut consacrer nos efforts à mettre de l'ordre chez nous et à renforcer notre propre sécurité* ». M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, a aussitôt exprimé le vœu que l'ASEAN fasse sienne une attitude aussi sage.

L'incapacité de la résistance cambodgienne à faire front en commun à l'envahisseur vietnamien, due notamment à l'exigence des Khmers rouges de bâtir la coalition autour d'un « *programme politique minimum* », tout comme l'affaiblissement des forces « polpotistes », dont des analystes militaires occidentaux évaluent aujourd'hui l'importance à moins de vingt mille hommes, sont autant d'atouts dans les mains de Hanoï dans la perspective d'un règlement négocié de la question du Kampuchéa.

Certes, dans leurs déclarations publiques, les responsables vietnamiens ne donnent pas cher des « *trois chevaux éclopés* » de l'opposition cambodgienne, du prince Sihanouk et de M. Son Sann, « *deux personnages que l'histoire*, selon eux, « *a mis au rancart* ». Mais si aucun dialogue n'est possible aussi longtemps que les Khmers rouges occuperont le devant de la scène, beaucoup d'observateurs, même américains, estiment que Hanoï n'a pas renoncé à faire entrer dans son jeu, *le moment venu*, l'ancien *chef de* l'Etat, qui n'attend que cela.

Les dirigeants de Hanoï réussiront-ils à *engager avec* les membres de l'ASEAN une amorce de dialogue hors la présence des « *grands* » *sur un ordre du jour* limité comme « *la stabilisation de la situation le long de la frontière Kampuchéa - Thaïlande* », ainsi que l'a proposé, à la mi-février à Vientiane, la conférence des trois Etats indochinois, abandonnant à une réunion internationale le soin de régler au fond la question cambodgienne ? Eux-mêmes et leurs alliés, qui refusent l'arbitrage des Nations unies, reconnaissent pourtant à leur manière que ce conflit les dépasse. Ne le constatent-ils pas implicitement lorsqu'ils dénoncent ce qu'ils appellent la « menace » de la Chine ? Le dernier mot appartient à Pékin.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

Consacrant la journée aux victimes de la répression politique

Jean-Paul II a célébré dimanche une messe pour les chrétiens de Chine

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Jean-Paul II a célébré dimanche 21 mars, une « messe pour la communauté chrétienne en Chine » retransmise par Radio-Vatican et les puissants relais de Radio-Veritas à Manille. L'homélie du pape, qui a commencé par un « *loué soit Jésus-Christ* » prononcé en chinois, a pu être entendue sur le continent chinois. Comme le pape l'avait demandé en janvier dernier aux évêques par une lettre, les chrétiens ont été invités « *à prier pour l'Eglise en Chine* ». Il est très rare que le pape célèbre une messe motivée par une occasion spéciale. Si le pape a tenu à affirmer ainsi que « *sont unis à nous les frères et les sœurs de la lointaine terre chinoise* », c'est que l'Eglise et la communauté chrétienne en Chine le préoccupent. Selon une source chrétienne chinoise à Rome, la communauté chrétienne en Chine lui est si présente à l'esprit qu'il lui consacre chaque jour une prière.

Les autorités chinoises avaient réagi par anticipation à cette initiative du pape présentée par l'agence Chine Nouvelle comme une « *vicieuse calomnie* » dans la mesure où elle laissait supposer que l'Eglise était persécutée en Chine.

En ce 21 mars, la messe pour l'Eglise de Chine a coïncidé avec la journée que le pape a voulu consacrer aux victimes de la répression politique : il a rappelé notamment le second anniversaire de la mort de Mgr Oscar Romero, archevêque du Salvador « *qui donna sa vie pour le peuple de son pays* », et s'est rendu dans la chapelle des grottes Ardentines où reposent trois cent trente-cinq victimes des nazis. Malgré les libéralisations intervenues en Chine ces dernières années, le culte chrétien est encore loin d'être entièrement libre, et un nombre indéterminé d'évêques et de prêtres sont toujours *en prison ou dans des camps*.

Le pape s'est cependant abstenu dans son homélie de faire explicitement référence à ces problèmes, et, afin d'écarter toute « provocation », le Saint-Siège n'avait pas invité le corps diplomatique à assister à la messe du pape, ce qui évitait la présence de l'ambassadeur de Taïwan auprès du Saint-Siège. Il n'y a pas de représentation vaticane à Pékin, mais il existe en revanche une prononciature à Taïwan sans qu'il y ait cependant de titulaire à ce poste.

PHILIPPE PONS.

« La journée de solidarité avec l'Afghanistan » a été observée dans de nombreux pays

Initiative du Parlement européen, la Journée de solidarité avec l'Afghanistan a été marquée, le dimanche 21 mars, par des manifestations et des déclarations en faveur du peuple afghan dans de nombreux pays.

Le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, a lancé au nom des Dix un appel « *à tous les pays adhérents au principe de la liberté et de l'autodétermination pour l'Afghanistan, afin qu'ils fassent pression sur les pays concernés pour trouver une solution rapide à la crise, en accord avec la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies votée en novembre dernier* ».

Le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. H.-D. Genscher, a, dans une déclaration radiodiffusée, lancé un avertissement à l'U.R.S.S. « *La guerre en Afghanistan, la crise polonaise et les armements soviétiques constituent un danger pour les relations Est-Ouest* », a-t-il dit notamment.

A Londres, le secrétaire d'Etat au Foreign Office Lord Carrington, a réaffirmé : « *Nous ne devons jamais permettre que l'occupation soviétique de l'Afghanistan devienne acceptable ou normale.* »

La Norvège s'est associée à la déclaration des Dix.

A Washington, le président Reagan a lancé, samedi 20 mars, un appel à l'U.R.S.S. pour qu'elle retire ses troupes d'Afghanistan et « *mette fin à ce conflit inutile* ». Il a également indiqué que la Voix de l'Amérique commencerait bientôt à émettre dans les deux principales langues de l'Afghanistan (pouchtou et dari). Des manifestations ont eu lieu, dimanche, dans de nombreuses villes des Etats-Unis.

Parmi les prises de position dans le monde, à noter celle d'Israël, qui a exprimé sa solidarité avec « *le peuple afghan soumis à l'occupation de 85 000 soldats soviétiques* », du Chili, qui dénonce « *l'invasion illégale* » de l'Afghanistan par l'U.R.S.S., de la Somalie, qui a demandé un « *retrait inconditionnel* » des troupes soviétiques « *occupant colonialement* » l'Afghanistan, des Comores qui ont rendu hommage aux « *nationalistes afghans luttant pour leur liberté* ».

A Moscou, la presse soviétique a *condamné la* « *journée de l'Afghanistan* », assurant qu'elle fait partie d'une « *campagne de calomnies* » menées à l'Ouest contre l'intervention soviétique, tandis que la Chine a solennellement réaffirmé qu'elle voyait dans l'U.R.S.S. « *la source de guerre la plus dangereuse dans le monde contemporain* ».

A Kaboul, les festivités prévues pour le nouvel an afghan (le 21 mars) ont été repoussées à une date ultérieure. Radio-Kaboul a affirmé que deux cent mille personnes avaient manifesté, samedi, devant l'ambassade des Etats-Unis. Le chef de l'Etat, M. Karmal, a, dans une allocution radiotélévisée, violemment pris à partie, le président Reagan et qualifié les manifestations de solidarité « *d'immixtion dans les affaires intérieures afghanes* ». Il a ajouté que les pressions internationales ne modifieraient pas la position du gouvernement de Kaboul sur le règlement du problème afghan. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*.

● « *Une heure de votre salaire pour l'Afghanistan* ». — Le Comité français contre le neutralisme et pour la paix, présidé par M. Philippe Malaud et l'Association parlementaire des amis de l'Afghanistan, fondée par M. Jean-Marie Daillet, en liaison avec des mouvements soutenant en France la résistance afghane (Cosaria — Association des amis des Afghans et de l'Afghanistan), ont lancé, dimanche 21 mars, une campagne sur le thème « Une heure de votre salaire pour l'Afghanistan ». Cette campagne, qui durera un mois, a pour but d'associer à cette initiative un maximum d'associations : partis politiques, clubs, syndicats, organisations socio-professionnelles, journaux, etc. Chacune des associations participantes s'engage à lancer un appel à ses militants, adhérents, sympathisants ou lecteurs, afin qu'ils versent l'équivalent d'une heure de leur salaire au profit de la résistance afghane. Les fonds ainsi recueillis seront bloqués jusqu'à la clôture de la campagne sur un compte spécialement ouvert à cet effet par les organisations afghanes : « Pour l'Afghanistan », 106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 705-49-64.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

M. Botha accepte de rencontrer le président zambien, M. Kaunda à sa demande, pour discuter de l'avenir de la région

De notre correspondant

Johannesburg. — L'offre de rencontrer le premier ministre sud-africain, M. Pieter Willem Botha, qu'avait faite, jeudi 18 mars, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a reçu samedi une réponse positive de Pretoria. Le lieu et la date n'ont pas encore été fixés mais le Botswana a déjà offert d'héberger un entretien qui, s'il a lieu, pourrait amorcer pour l'Afrique du Sud une période nouvelle de détente avec le reste du continent.

Certes, Pretoria eût préféré recevoir l'agrément du puissant Nigéria qu'elle avait invité au dialogue en septembre. Toutefois un Etat, mis au ban des nations africaines en raison de son système d'apartheid, n'a guère les moyens de faire la fine bouche. La main tendue par le président zambien n'a donc pas été rejetée et, si tout se déroule comme prévu, la *« rencontre historique »* pourrait avoir lieu *« dans quelques semaines »*, indique-t-on de source officieuse à Pretoria.

L'opposition anglophone sud-africaine a encouragé le premier ministre à saisir l'occasion et même la presse pro-gouvernementale a mis une sourdine à ses incessantes critiques du régime *« dictatorial »* de M. Kaunda. Il s'agit, en effet, de ne pas dévaloriser par avance les profits diplomatiques potentiellement importants.

L'Afrique du Sud entretient certes des relations diplomatiques avec le Malawi — seul membre de l'O.U.A. dans ce cas, — et les neuf dixièmes du continent commercent allégrement avec elle. Mais ces rapports ont toujours conservé, *« à la demande des clients »*, un aspect discret, voire clandestin. L'offre zambienne est d'une tout autre nature et recèle bien d'autres promesses pour Pretoria. Que le groupe anglo-américain dirigé par M. Harry Oppenheimer et le trust britannique Lonhro soient comme on le murmure ici à l'origine de la proposition de M. Kaunda, importe assez peu. Pretoria est, derrière la Grande-Bretagne, le second partenaire commercial de la Zambie dont l'économie, en lambeaux, a tout à gagner à un rapprochement.

En avril 1980, à l'occasion de l'un des premiers *« sommets économiques »* des Etats d'Afrique australe à Lusaka, réunion qui devait donner naissance au Marché commun regroupant neuf nations du sud du continent, M. Kaunda avait, contre toute évidence, assuré que la réunion n'était pas dirigée contre l'Afrique du Sud. En fait, bien que cette organisation ait été manifestement créée pour réduire l'influence de Pretoria dans la région, celle-ci *n'a* pas diminué d'un pouce. Il serait toutefois abusif de laisser croire que seules des considérations matérielles ont commandé l'attitude du président zambien. Celui-ci paraît, à juste titre, sincèrement préoccupé par la situation dangereuse qui prévaut dans la région. Il a sans nul doute conscience de la puissance économique sud-africaine et de la difficulté extrême d'en venir à bout.

« Vous êtes des Africains comme moi »

Dans l'interview qu'il a accordée à Lusaka à un journaliste sud-africain — faisant l'offre aujourd'hui acceptée — le président Kaunda a su trouver les mots pour apparaître ferme tout en se montrant compréhensif. Tout en condamnant l'apartheid, il a observé : *« Les Afrikaners ne sont pas racistes par nature. C'est la peur qui les anime »*, et les a invités à s'identifier aux masses noires puisque *« les Boers sont, tout comme moi, des Africains à part entière »*. *« Malheureusement*, ajoute le président, *vous, mes frères, vous commettez parfois des fautes colossales, de gigantesques erreurs de jugement et c'est grand dommage. »* Il les met ensuite en garde contre l'explosion raciale qui ne manquera pas de se produire si des changements n'interviennent pas rapidement chez eux, et qui *« réduirait, en comparaison, la Révolution française à un pique-nique pour enfants (...) nous brûlant tous dans l'incendie »*.

C'est notamment pour conjurer ce péril et discuter de l' *« escalade de la violence en Afrique du Sud même »* que le président zambien souhaite rencontrer M. Botha, *« A Lusaka, à Pretoria ou ailleurs »*. Mais c'est évidemment le dossier namibien qui sera, si la rencontre a lieu, au centre des conversations.

Un communiqué publié par l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), à la veille du week-end, appelant à l' *« ouverture immédiate de conversations avec l'Afrique du Sud »*, semble l'indiquer. Dans ses propos M. Kaunda tente, d'ailleurs, de débroussailler le terrain et s'emploie à rassurer Pretoria, en faisant valoir que la SWAPO souhaite simplement établir en Namibie un *« régime non aligné »*.

Il ajoute : *« La Namibie dépendra économiquement de l'Afrique du Sud et non de l'Est. Elle ne vous inquiétera pas. (...) L'Angola n'a invité les Cubains à demeurer sur son territoire que parce qu'il se sent menacé par vous. (...) Aucun des chefs de gouvernement des Etats de la ligne de front, ni des chefs des mouvements de libération ne veut rejeter les Blancs à la mer. »*

Une précédente *« rencontre historique »* doit être ici rappelée : M. Kaunda entretenait, au début des années 70, une correspondance secrète avec John Vorster, premier ministre sud-africain. Ce dernier décida, au grand dam du président zambien, de publier les lettres en 1971. Les deux hommes devaient pourtant se rencontrer en août 1975, dans un train stationné au-dessus des chutes de Victoria, à la frontière de ce qui était alors la Rhodésie et la Zambie. Ils agissaient en tant que médiateurs *« afin de trouver un règlement à la question rhodésienne »*. Cinq ans plus tard, la guerre faisait encore rage. On peut souhaiter que la dernière initiative du président zambien ne connaisse pas un sort aussi lamentable.

PATRICE CLAUDE.

Zimbabwe

La population adulte va être soumise à un entraînement militaire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Toute la population adulte du Zimbabwe recevra une formation militaire, afin d'accroître la capacité défensive du pays, a annoncé, samedi 20 mars, le premier ministre, M. Robert Mugabe. Hommes et femmes en bonne santé subiront cet entraînement pendant le week-end, dans leurs lieux de résidence. Ce programme s'ajoutera à l'instruction paramilitaire dispensée aux adolescents chômeurs au sein des « brigades de la jeunesse ».

Le Zimbabwe se dotera donc d'une « milice populaire » à l'exemple de celles qui existent dans d'autres pays socialistes d'Afrique, Ethiopie et Mozambique notamment. L'initiative ne surprend qu'à peine puisqu'elle était recommandée par le programme électoral de la ZANU-P.F. avant l'indépendance. L'idée fut ensuite mise sous l'éteignoir, M. Mugabe jugeant sans doute maladroit d'alarmer inutilement ses rivaux, Noirs et Blancs. Il la brandit à nouveau en septembre mais sans préciser si l'appartenance à la milice serait ou non obligatoire. Cette fois, il est clair que tout citoyen zimbabwéen sera formé en vue d'une éventuelle adhésion à la milice.

Parallèlement, le régime est en train de créer des « brigades de la jeunesse » qui regrouperont des adolescents et des adultes âgés de quinze à trente ans dont la scolarisation a été perturbée par la guerre et qui se retrouvent aujourd'hui sans emploi. Ils recevront un enseignement technique et professionnel mais se familiariseront aussi avec le maniement des armes. Les brigades comprendront quelque seize mille jeunes répartis dans seize camps (deux dans chaque province).

Cette formation militaire suscita l'inquiétude de la minorité blanche et des partisans de M. Nkomo, le chef de la ZAPU, qui, déjà échaudés par la création de la « cinquième brigade » — composée uniquement de cinq mille fidèles du premier ministre — y virent une nouvelle preuve de la volonté du pouvoir de constituer une « armée de la ZANU-P.F. ». D'autant que le président du conseil national de la jeunesse déclarait en février que les brigades pourraient accueillir des enfants à partir de l'âge de douze ans, à l'exception des écoliers du secondaire.

Cette militarisation de la société reflète la volonté gouvernementale de sensibiliser la population — notamment rurale — aux dangers d'une agression sud-africaine, et plus encore de stimuler sa vigilance contre les risques de sabotage, d'infiltrations ou d'attentats. *« Nous avons des ennemis en Afrique du Sud qui essaient de nous détruire*, déclarait samedi M. Mugabe. *On ne sait jamais quand ils frapperont. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Maroc

HASSAN II LANCE UNE OFFENSIVE DIPLOMATIQUE CONTRE L'ADMISSION DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

Rabat *(A.F.P.)*. — L'ancien président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, accompagné d'une délégation d'une vingtaine de personnes, a entamé dimanche 21 mars une visite privée de plusieurs jours au Maroc, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le roi Hassan II. Venant après les visites officielles de plusieurs personnalités américaines, le séjour de M. Nixon confirme le rapprochement poussé entre Rabat et Washington, qui va accroître sa présence militaire dans le royaume.

D'autre part, M. M'hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a entamé vendredi une tournée de plusieurs capitales africaines, où il remettra des messages de Hassan II soutenant que l'admission de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) à l'O.U.A. est illégale. M. Boucetta, qui est arrivé dimanche à Nairobi, venant du Soudan, doit encore rendre visite aux chefs d'Etat membres du Comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. sur le Sahara occidental, en Sierra-Leone, en Guinée, au Mali et en Tanzanie.

Consacrant sa rupture avec le parti national

M. TREURNICHT A CRÉÉ UN PARTI CONSERVATEUR D'EXTRÊME DROITE

Pretoria *(A.F.P.)*. — Près de sept mille partisans de M. Andries Treurnicht se sont réunis samedi 20 mars, à Pretoria, pour fêter la naissance officielle du parti conservateur d'Afrique du Sud. Applaudi par une foule constituée en majorité d'Afrikaners, M. Treurnicht a réaffirmé son désir de lutter pour la sauvegarde de l'identité des quelque 4,5 millions de Blancs d'Afrique du Sud, en rejetant catégoriquement toute idée de partage du pouvoir politique avec les 2,6 millions de métis et les 830 000 Indiens du pays.

Il a déclaré qu'il était hostile à une société ouverte en Afrique du Sud, mais a ajouté qu'il ne prêchait pas la haine raciale : *« Nous ne tolérerons aucune atteinte aux droits des autres races »*, a-t-il affirmé.

Plusieurs autres politiciens d'extrême droite étaient présents à ce meeting, tel l'ex-ministre de l'information, M. Connie Mulder, principal acteur d'un scandale portant sur des fonds secrets en 1978.

Ancien ministre de l'administration, M. Treurnicht avait été expulsé au début du mois du parti national, avec quinze autres députés, pour avoir refusé de voter la confiance du premier ministre Pieter W. Botha.

République Centrafricaine

● L'ORDRE SERA MAINTENU EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, a affirmé samedi 21 mars le chef de l'Etat, le général Kolingba, qui s'adressait au pays pour la première fois depuis l'échec de la tentative de coup d'Etat du 3 mars dernier. Il a invité la population à la sérénité et au calme, faute de quoi, a-t-il dit, *« la nation s'éloignera à jamais des idéaux qui fondent les nations fortes et prospères »*. Le chef de l'Etat centrafricain a, d'autre part, rappelé la mission qu'il s'était assignée en arrivant au pouvoir le 1er septembre 1981 : engager le pays dans la voie de *« l'union, du rassemblement et de la concorde »*. Il a vivement dénoncé les *« turpitudes »* des officiers *« égarés »*, qui ont cru pouvoir entraîner le pays dans des aventures *« périlleuses et criminelles »*. Le général Kolingba a souhaité que les récents événements *« renforcent les pays amis dans leur volonté de contribuer à l'effort de redressement du Centrafrique »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Salvador domine de plus en plus l'actualité politique

De notre correspondant

Washington. — A mesure qu'approchent les élections du 28 mars, le Salvador domine de plus en plus l'actualité politique aux Etats-Unis. On assiste à deux phénomènes contrastés. Du côté gouvernemental, une alternance assez confuse de dénonciations véhémentes et de propos conciliants. Dans l'opinion publique, en revanche, une nette opposition à l'engagement américain aux côtés de la junte.

Les indications suivantes sont fournies par un sondage C.B.S.-*New York Times*, publié dimanche 21 mars :

● *Les concitoyens de M. Reagan* n'ignorent pas l'importance de la bataille en cours. 57 % pensent que le Salvador est très important pour la défense des Etats-Unis. 72 % estiment que, si ce pays devient communiste, d'autres suivront. C'est la fameuse théorie des « dominos ».

● *La volonté de résister au communisme* est beaucoup moins forte cependant que la peur d'un engagement. 60 % des Américains craignent un processus de type vietnamien, est 63 % pensent que les Etats-Unis doivent se tenir à l'écart du conflit. Les proportions sont plus fortes chez les démocrates, les Noirs et les personnes défavorisées. Mais une majorité de républicains et de conservateurs déclarés préconisent le non-engagement.

Au total, seuls 6 % des personnes interrogées approuvent l'envoi éventuel de soldats américains au Salvador, et à peine 16 % veulent le maintien de l'aide économique et militaire. Le pessimisme domine : 41 % s'attendent malgré tout à un prochain débarquement de « marines ».

● *Malgré une énorme couverture journalistique*, les Américains sont très mal informés de ce qui se passe au Salvador. La moitié des personnes interrogées croient que des troupes soviétiques et cubaines se trouvent dans ce pays, et 59 % ne savent pas quel camp soutiennent les Etats-Unis. On note enfin que, pour un Américain sur six, il faudrait soutenir la guérilla et non le gouvernement de M. Duarte.

En attendant les élections de dimanche prochain, l'administration Reagan poursuit sa campagne de dénonciation de Cuba et du Nicaragua. Ces deux pays sont accusés de *« soutenir l'insurrection salvadorienne »* dans un nouveau document publié le 20 mars par le département d'Etat. C'est, pour l'essentiel, une compilation de faits précédemment cités.

Selon Washington, Cuba et le Nicaragua ne se contentent pas d'envoyer des armes à la guérilla salvadorienne : ils entraînent certains de ses éléments et comptent des officiers parmi elle, sur le terrain. Le commandement révolutionnaire unifié aurait installé son quartier général près de Managua.

Le département d'Etat accuse M. Fidel Castro d'avoir ordonné, en décembre dernier, un accroissement des envois d'armes au Salvador pour perturber les élections. Tous les groupes d'extrême gauche en Amérique centrale auraient été invités à soutenir un tel effort. D'où les flux records d'armes enregistrés ces dernières semaines par les services de renseignements américains.

Le matériel transiterait par voie terrestre (le Honduras), aérienne et maritime. Pour la première fois, les noms de trois navires nicaraguayens, faisant une navette régulière avec Cuba sont cités : l'*Arecaly*, le *Momimbo* et le *Nicarao*. Le département d'Etat précise, d'autre part, que la base aérienne de Papalonal, située au nord-ouest de Managua, a été spécialement aménagée pour ces envois d'armes.

Washington refuse de révéler des détails et des preuves, craignant de brûler ses sources d'information. Il paraît que la C.I.A. trouve qu'on en fait déjà trop. Le département d'Etat avait récemment montré à la presse des photographies aériennes du Nicaragua. D'autres documents, plus secrets, ont été communiqués à des membres du Congrès. Même des démocrates très opposés à la politique américaine, remarque-t-on, comme MM. Paul Tsongas et Michael Barnes, se sont dits convaincus d'un engagement nicaraguayen au Salvador.

Le président de la junte était interviewé dimanche par la chaîne de télévision C.B.S. A propos des violences exercées contre des journalistes étrangers, il a mis en cause l'extrême droite, sans exclure ses liens avec les militaires. De tels extrémistes ont *« vraiment peur de notre victoire aux élections*, a affirmé le dirigeant démocrate chrétien. *Ils sont en train de faire tout ce qu'ils peuvent... et l'une des choses qu'ils font est de menacer les gens. »* Quant à l'extrême gauche, elle chercherait à effrayer les électeurs et à détruire *« tous les autocars »* du pays pour empêcher les gens de se rendre aux urnes.

M. Duarte ne parlait pas des journalistes hollandais assassinés le 17 mars. Son gouvernement — approuvé par les Etats-Unis — soutient que les quatre hommes ont été victimes d'un affrontement entre l'armée et la guérilla. *« Je suis prêt à assurer la sécurité des membres de la presse*, a dit le dirigeant salvadorien, *en ville comme à la campagne, mais non lorsqu'ils se trouvent dans l'autre camp. »*

Il déclare s'attendre à une participation supérieure à un demi-million de votants et à une victoire des forces modérées. C'est le vœu le plus cher de Washington, qui enverra une délégation au Salvador pour observer le déroulement du scrutin. Selon la présidente de la délégation, Mme Nancy Kassebaum, sénateur républicain du Kansas, *« il serait fou de croire »* que les élections résoudront tous les problèmes du pays. Mais, si les urnes donnent une victoire assez nette aux modérés, a-t-elle ajouté dimanche, M. Duarte aurait la *« capacité »* de négocier avec la guérilla.

L'administration Reagan ne veut pas aborder ce sujet avant de connaître les résultats. Les seules négociations envisagées récemment par le secrétaire d'Etat, M. Haig, concernaient l'Union soviétique, Cuba et surtout le Nicaragua. Négociations bilatérales, de gouvernement à gouvernement. On n'a toujours pas bien compris si c'était un véritable souhait de Washington ou une manière de gagner du temps, en rassurant le Congrès et en ménageant les Mexicains, qui se posent en médiateurs.

ROBERT SOLÉ.

Nicaragua

EXPULSION DE TÉMOINS DE JEHOVAH

Dix-neuf Témoins de Jéhova ont été expulsés du Nicaragua, le dimanche 21 mars, pour *« avoir mené des campagnes contre-révolutionnaires, violé l'état d'urgence, manipulé les sentiments religieux du peuple et l'avoir incité à des activités anti-patriotiques »*, aux termes d'un communiqué publié par le ministère de l'intérieur à Managua. Il s'agit de onze citoyens américains, six Canadiens, un Allemand de R.F.A. et un sujet britannique, qui ont été refoulés les uns vers Panama, les autres vers le Costa-Rica.

Il ressort des explications données par le gouvernement sandiniste que ces missionnaires demandaient à la population de ne pas prendre part *« aux activités nécessaires à la défense du pays »*, diffamaient les forces armées et se montraient irrespectueux des symboles patriotiques. On rappelle que les Témoins de Jéhovah refusent de porter les armes.

Il y aurait environ quatre mille Témoins de Jéhovah au Nicaragua.

EUROPE

Espagne

La rupture est consommée chez les communistes basques et catalans

De notre correspondant

Madrid. — La rupture est maintenant consommée chez les communistes catalans et les communistes basques après les deux congrès qui se sont tenus, l'un à Barcelone, l'autre à Bilbao, du 19 au 21 mars.

Le congrès extraordinaire du P.S.U.C. (le parti communiste catalan) était destiné à remettre de l'ordre au sein d'une formation en pleine ébullition et à en assurer la reprise en main par la direction nationale du P.C.E. (parti communiste espagnol) (1). A l'issue de cette réunion, les éléments eurocommunistes fidèles au secrétaire général du P.C.E., M. Santiago Carrillo, ont fait, comme prévu, une rentrée en force à la direction du parti. Ils occupent dorénavant le secrétariat général, attribué à M. Antoni Gutierez Diaz, et la présidence, qui est allée à M. Gregorio Lopez Raimundo (2). Le prix payé par M. Carrillo pour cette victoire est cependant élevé : les « prosoviétiques », qui disposent toujours d'une grande influence dans les faubourgs ouvriers de Barcelone, ont décidé d'organiser en avril leur propre congrès, qui devrait donner naissance à un parti communiste catalan parallèle.

La crise au sein du P.S.U.C., la plus grave que ce parti ait connue depuis sa fondation en 1936, date du dernier congrès ordinaire tenu en janvier 1981. Les « pro-soviétiques », alliés à un autre secteur dit « léniniste », avaient alors pris le contrôle du parti, obtenant l'élimination du terme « eurocommuniste » des textes de référence, et plaçant plusieurs de leurs hommes aux postes de direction. Le secrétariat général du P.S.U.C. était alors allé à un « léniniste », M. Francesc Frutos, et la présidence à un « pro-soviétique » qui fut l'un des fondateurs du parti, M. Pere Ardiaca.

Depuis lors, M. Carrillo a multiplié les pressions pour obtenir la convocation d'un congrès extraordinaire du P.S.U.C. qui invaliderait les décisions prises en janvier 1981. L'alliance entre « pro-soviétiques » et « léninistes » s'est rapidement effritée, ce qui a rendu les communistes catalans plus vulnérables aux injonctions de Madrid. En mai dernier, leur comité central approuvait à la majorité des deux tiers la réintroduction du terme « eurocommuniste ». Pour avoir protesté contre cette décision, M. Pere Ardiaca était destitué de ses fonctions deux mois plus tard. Une trentaine de dirigeants pro-soviétiques étaient ensuite expulsés du comité central. Les « léninistes », restés majoritaires à la direction du P.S.U.C., montaient une opération pour éliminer définitivement les « pro-soviétiques » en renouvelant les cartes de membres du parti. Après s'être ainsi soumis aux pressions du P.C.E., les « léninistes » se voient à leur tour écartés, du moins en grande partie.

A Bilbao, en revanche, c'est un échec qu'a essuyé M. Carrillo. Le secteur majoritaire de l'E.P.K. (parti communiste basque), fidèle à l'ancien secrétaire général, M. Roberto Lertxundi, a célébré son congrès de fusion avec le parti E.I.A. (parti de la révolution basque), principale formation de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Ezkerra. Le nouveau parti, qui entend réaliser *« la réunion en un seul mouvement des secteurs issus du camp nationaliste et du camp socialiste et communiste »*, s'appellera Euskadiko Ezkerra-Gauche pour le socialisme, et aura pour secrétaire général M. Mario Onaindia (qui occupait déjà cette fonction au sein de l'E.I.A.) et pour président M. Juan Maria Bandres, député qui appartenait également à la coalition nationaliste.

La fusion entre les communistes basques et l'E.I.A. s'était heurtée à la ferme opposition de M. Carrillo, qui, sans en rejeter le principe, considérait qu'elle favorisait exclusivement l'E.I.A. M. Lertxundi avait passé outre à de telles objections, ce qui avait amené la direction du P.C.E. à dissoudre, en novembre dernier, le comité central de l'E.P.K. et à en former un nouveau, constitué de membres opposés à M. Lertxundi.

Quoi qu'en dise M. Carrillo, les deux formations ont apparemment fait des concessions importantes pour rendre possible leur fusion. M. Lertxundi a certes définitivement rompu le « cordon ombilical » qui l'unissait au P.C.E. et accepté que les postes de direction de la nouvelle formation aillent en majorité à des membres de l'E.I.A. Mais Euskadiko Eskerra s'est aussi beaucoup transformée : cette coalition, qui rejette aujourd'hui la violence et accepte la Constitution, au moins de manière conditionnelle, n'a plus grand-chose à voir avec celle qui avait été créée en 1976 sous le même nom, et qui était le « bras politique » de l'ETA militaire.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le P.S.U.C. est indépendant du P.C.E. du point de vue juridique, ce qui ne signifie pas qu'il le soit également du point de vue politique.

(2) L'un et l'autre occupaient les mêmes postes avant la crise qui a éclaté au sein du parti.

Le Monde

société

APRÈS LA MORT D'UN C.R.S. AU PAYS BASQUE

Les enquêteurs estiment crédible la revendication de l'attentat par « Iparretarrak »

Deux organisations de tendance opposée, le Bataillon basque espagnol, mouvement espagnol d'extrême droite, et le groupe Iparretarrak (« ceux de l'ETA du Nord »), qui réunit au Pays basque français les partisans les plus violents de l'indépendance, ont revendiqué, *dimanche 21 mars*, l'attentat commis vendredi soir à Saint-Etienne-de-Baigorry contre deux C.R.S., Jacques Bouiller, tué, et Bernard Roussarie, grièvement blessé, victime d'une embuscade (« le Monde » daté 21-22 mars). Pour les enquêteurs, la seconde de ces revendications, qui fait état d'une « erreur », serait la plus crédible.

Samedi, M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait adressé un télégramme de condoléances à la veuve de Jacques Bouiller et un autre de sympathie à M. Bernard Roussarie.

C'est un homme déclarant parler au nom du Bataillon basque espagnol » qui, le premier, devait revendiquer pour cette organisation l'attentat de Saint-Etienne-de-Baigorry par un appel téléphonique à la station Radio Popular de Bilbao. « *Pour chaque garde civil assassiné en Espagne*, devait-il ajouter, *nous tuerons un policier en France, ce pays ayant accordé l'asile politique aux terroristes.* »

Quelques instants plus tard, un autre appel téléphonique était reçu à la gendarmerie de Saint-Etienne-de-Baigorry. Un homme, affirmant parler au nom de Iparretarrak, déclarait, cette fois, avec un fort accent espagnol qui a paru contrefait : « *Senor el commandante, on s'est trompé. C'est une erreur de notre part. On voulait frapper deux traîtres.* »

Les enquêteurs apparaissaient, ce lundi, accorder plus de crédit à cette dernière déclaration. Il leur semble que la revendication du Bataillon basque espagnol a été dictée par une opportunité politique et qu'il pourrait s'agir d'une intoxication comparable à celle qui, après le vol d'armes au camp Clauzel, avait abusivement attribué ce vol au Bataillon basque.

La revendication du groupe Iparretarrak leur paraît plus crédible dans la mesure où il a toujours existé à Saint-Etienne-de-Baigorry un noyau de militants basques extrémistes. La date de l'attentat correspond, en outre, exactement au deuxième anniversaire de la mort de deux militants d'Iparretarrak, tués le 19 mars 1980 par l'explosion d'une charge qu'ils étaient occupés à placer sur la voiture de l'épouse du sous-préfet de Bayonne de l'époque, M. Jean Biacabe. Et l'on se demande si quelques militants n'auraient pas voulu marquer cet anniversaire par une action spectaculaire mais non meurtrière, ce qui pourrait expliquer l'affirmation d'une « erreur ». Mais les conditions mêmes de l'attentat, le nombre de coups de feu tirés, rendent cette hypothèse tout aussi fragile.

Pour le reste, l'enquête a apporté, dimanche, quelques éléments concrets. Les policiers ont retrouvé, près de la voiture abandonnée par les auteurs de l'attentat, une sacoche contenant des chaines, des cadenas et des menottes. Cela pourrait conforter la thèse de l'« erreur », dans la mesure où la présence de ces objets pourrait faire supposer qu'un autre type d'action — enlèvement ? — aurait été envisagé.

L'attentat a été vivement ressenti dans les milieux nationalistes basques des Pyrénées-Atlantiques. Le groupe Hitza-Hitz (« La parole donnée »), qui avait soutenu M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981, a publié un communiqué dans lequel il déclare notamment : « *L'acte de folie criminelle de vendredi soir, d'où qu'il vienne, nous apparaît comme une provocation grossière, inadmissible dans la situation actuelle au Pays basque du Nord.* »

Indignation dans les syndicats de police

« *Stupeur* », « *colère* », « *tristesse* »... Les trois mots reviennent dans les communiqués publiés, sitôt connu l'attentat, par tous les syndicats de policiers. « *Le cycle provocation-répression n'est pas une fatalité,* écrit la C.F.D.T.-police, qui demande au ministre de l'intérieur « *de tout mettre en œuvre pour que soit assurée la sécurité des policiers* ». Pour les policiers en civil C.G.C., c'est l'occasion « *de s'insurger contre l'attitude de certains syndicats qui cultivent la polémique et décernent des satisfecit aux responsables politiques de notre pays, sans pour autant faire accepter une doctrine policière* ».

« *Particulièrement indignée par ce lâche attentat* », l'Union des syndicats catégoriels de la police (S.I.P.N., S.G.P.N. et SCO) attire l'attention « *sur la montée de la violence et sur l'immunité dont bénéficient depuis quelque temps les auteurs de tels actes* » Pour sa part, la fédération F.O. de la police nationale « *s'interroge et demande quel tribut les fonctionnaires devront encore payer avant que les pouvoirs publics prennent des mesures suffisamment efficaces pour assurer leur sécurité* », et ajoute que « *les policiers ne sauraient attendre éternellement que « la rigueur de la justice » soit autre chose qu'une simple figure de rhétorique* ».

Quant à la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), elle « *met en garde les dirigeants de notre pays sur l'excellent accueil réservé aux assassins internationaux* », et demande au gouvernement « *de revenir aux accords d'extradition suspendus depuis le 10 mai* ».

De leur côté, le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. et le Syndicat national des officiers de C.R.S. (S.N.O.), membres l'un et l'autre de la F.A.S.P., ont dénoncé l'attentat. Le premier appelle « *tous ses adhérents, sympathisants et collègues à ne pas tomber dans la provocation et à conserver le calme, le sang-froid et la dignité qui ont toujours été leurs qualités premières* ». Le second, « *profondément affecté par la nouvelle* », demande « *que tout soit mis en œuvre pour retrouver et châtier les coupables* ».

Faits et jugements

Un cambriolage dans les locaux de « Caen-Magazine ».

Caen. — Les locaux de l'hebdomadaire *Caen magazine* ont été cambriolés dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 mars. Selon la direction de cette revue, qui a porté plainte, seul le laboratoire photo a été visité. Trois appareils photos ont été volés ainsi que deux portraits de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. En revanche, les malfaiteurs ont laissé un magnétophone et trois postes de radio.

Ces faits surviennent peu de temps après la manifestation de militants du CID-UNATI, mercredi 17 mars, devant le palais de justice de Caen, où trois membres de cette organisation étaient jugés (*le Monde* du 19 mars). Au cours d'incidents avec les forces de l'ordre, M. Daniel Mornet, chef de la rédaction d'*Ouest-France* à Caen avait été matraqué par les policiers et avait porté plainte contre X. La scène avait entièrement été photographiée par un reporter de *Caen magazine*, mais les clichés ne se trouvaient plus dans les locaux du journal. — *(Correspond.)*

Deux des condamnés de l'affaire Thodoroff seront jugés de nouveau.

Condamnés respectivement à seize et douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris le 15 mai 1981, pour recel d'une partie de la rançon de 10 millions de francs versée aux ravisseurs de M. Guy Thodoroff, directeur général de la SFAM-France, enlevé en février 1976, Elie Cohen et Marcel Lachant avaient été les seuls des douze personnes impliquées et condamnées dans cette affaire (*le Monde* daté 17-18 mai 1981), à se pourvoir en cassation.

Ils ont eu raison, puisque la chambre criminelle, présidée par M. Jean Ledoux et statuant le rapport de M. Henri Angevin, les observations de Mes Claire et Philippe Waquet et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, vient de casser, pour ce qui les concerne, l'arrêt de condamnation.

Elie Cohen et Marcel Lachant seront jugés de nouveau par la cour d'assises de Paris autrement composée.

POLICE

LES 25 ET 26 MARS

Plus de cent mille policiers élisent leurs représentants dans les organismes paritaires

Jeudi 25 et vendredi 26 mars, un peu plus de quatre-vingt-quatre mille gradés et gardiens de la paix (corps urbains, policiers du SGAP de Paris et des trois départements de la petite couronne, C.R.S.), quatorze mille inspecteurs et environ dix mille fonctionnaires appartenant aux services administratifs et techniques de la police nationale éliront, comme l'ont fait l'an dernier leurs collègues enquêteurs et officiers, leurs représentants aux commissions administratives paritaires, ainsi qu'aux comités techniques paritaires.

Trois cent cinquante-sept sièges, au total, à pourvoir pour quatre ans. Chacun des syndicats compte mettre à profit ce scrutin, soit pour installer un peu plus confortablement une représentativité déjà reconnue, soit pour faire entendre au chapitre une voix restée jusqu'ici discrète.

« *Echéance capitale* », « *enjeu d'une importance extrême* », « *rendez-vous dont dépend tout l'avenir* » : la presse syndicale policière aura épuisé, en quelques semaines de campagne — une campagne menée tambour battant, à grand renfort de meetings, de communiqués et de séances de travail — tout l'arsenal des épithètes, adjectifs et formules choc qui conviennent dès lors qu'une profession est appelé à se rendre aux urnes pour désigner ceux qui seront chargés de la représenter et de la défendre face à l'administration, face au pouvoir.

En 1959, un décret porte règlement d'administration publique sur les commissions administratives et comités techniques paritaires auxquels auront désormais accès les commissaires de police. En 1968, c'est au tour des gardiens et de leurs gradés, puis des commandants et officiers d'y obtenir droit de cité, ce qui sera accordé aux enquêteurs et aux inspecteurs en 1972. Aujourd'hui, toutes les catégories et tous les grades sont représentés.

Les comités techniques ont pour mission d'étudier l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements et services, et d'élaborer ou de modifier les règles statutaires régissant les personnels. Les commissions administratives paritaires (locales, départementales et nationales) sont, elles, chargées de toutes les questions d'avancement, de titularisation et d'attribution des allocations temporaires d'invalidité.

De la même manière, elles s'érigent en conseil de discipline chaque fois qu'un fonctionnaire a à répondre d'une faute professionnelle devant ses supérieurs — et ses pairs. Les comités comptent vingt membres chacun, les commissions huit titulaires seulement, et, dans les deux cas, représentants de l'administration et élus y figurent en nombre égal.

Le bastion des commissaires

Parler d'« *échéance capitale* » n'est donc pas exagéré, lorsqu'on sait quel peut être le poids qu'exerceront, directement ou indirectement, sur toutes les décisions des délégués que, seule, la voix — prépondérante en cas d'égalité dans les votes — du président de commission (ou de comité), qui est obligatoirement un fonctionnaire, peut battre en brèche. Rien d'étonnant non plus si la campagne électorale a pu donner lieu à de sévères mises en garde contre les agissements des instances rivales, voire à quelques « règlements de comptes » verbaux entre adversaires de toujours.

Car, « *au-delà du fait de siéger dans les commissions* », comme l'écrit M. Fernand Le Dain, président du Syndicat général de la police nationale (S.G.P.N.), « *il faut voir la représentativité des organisations syndicales et l'audience qu'elles peuvent acquérir au cours de cette consultation. Suivant les suffrages obtenus, l'audience d'une organisation dépasse largement le cadre de la police nationale...* » Pour sa part, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de Fédération autonome des syndicats de police (FASP), (1), estime nécessaire de « *réunir et rassembler toutes les forces vives du monde policier* », si l'on veut « *voir renaître le temps du respect pour le policier, c'est-à-dire lui restituer tous ses droits de fonctionnaire, sans restriction d'aucune sorte* ».

En mai 1978, date de la consultation précédente, la FASP avait recueilli 66,97 % des suffrages des policiers en tenue. Venaient très loin après elle avec 10,28 % des voix, l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.) (2), puis la C.G.T. (4,48 %), F.O. (3,48 %), la C.F.T.C (2,34 %), la C.F.D.T. (1,26 %) et la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) avec 0,82 %.

Pour les inspecteurs, le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), membre de la FASP, obtenait 74,52 % des voix, loin devant F.O. (10,51 %), la C.F.D.T. (8,32 %) et une alliance C.F.T.C.-C.G.T. totalisant 6,22 % des suffrages. Du côté des personnels, le Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques (SNIPAT) et le Syndicat général de la police (S.G.P.) avaient réalisé ensemble un score de 74,62 %. Venaient après F.O. (22,92 %) et la C.F.T.C. (0,28 %).

Même si la FASP subissait, fin mars, quelques déboires, il semble bien peu probable que son omniprésence puisse être ébranlée. Chez les commandants et officiers, en revanche, elle avait dû, en 1978, céder la place de tête au Syndicat des commandants et officiers (SCO), qui la devançais avec 55,68 % des voix, la Fédération nationale autonome des commandants et officiers de police (FNACOP), membre de la FASP, n'ayant enregistré que 44,05 % des votes. Mais, chez les enquêteurs, le S.N.A.P.C. s'était, là encore, taillé la part du lion avec 72,63 %, devançant de loin F.O. (8,09 %), la C.F.D.T. (6,76 %), la C.F.T.C. (5,14 %), la C.G.T. (3,12 %) et la C.G.C. (4,16 %). La FASP ne peut en revanche faire état — jusqu'ici, du moins — de la moindre représentativité chez ces commissaires qui ne se sont pas privés, lors de la récente affaire qui a opposé la direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris au ministre de l'intérieur, de tirer sur elle à boulets rouges, n'hésitant pas à qualifier ses représentants d'« *irresponsables* ». Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale n'a rien à craindre, pour l'heure, fort de son succès de 1978, puisqu'il avait battu tous les records avec 86,03 des voix, suivi par le syndicat F.O. des commissaires, qui n'avait pu récolter que 4,45 % des bulletins. Même si elle en nourrit en secret le rêve, ce n'est pas demain que la FASP pourra investir, voire seulement se contenter d'« *infiltrer* », un aussi solide bastion.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) La FASP groupe le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), le Syndicat général de la police (S.G.P.), le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (SNIP), le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), le Syndicat national des officiers (SNO) et le Syndicat national indépendant des personnels administratifs et techniques de la police (SNIPAT).

(2) L'U.S.C.P. groupe le Syndicat général de la police nationale (S.G.P.N.), le Syndicat national indépendant de la police (SNIP) et le Syndicat des commandants et officiers (SCO).

M. DELEPLACE (F.A.S.P.) POURSUIT EN DIFFAMATION UN DIRIGEANT DU SYNDICAT DES COMMISSAIRES.

Estimant « *injurieux et diffamatoires* » les propos tenus à son endroit, le 17 mars, lors d'une conférence de presse réunie à Orléans, par M. Joseph Simon, secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), a saisi le tribunal correctionnel de Paris, samedi 20 mars, par citation directe.

Lors de l'affaire qui a récemment opposé le commissaire Marcel Leclerc au ministre de l'intérieur, le Syndicat des commissaires avait déjà accusé la F.A.S.P. de se poser en « *hiérarchie parallèle* » (*le Monde* du 11 mars). Le 17 mars, M. Simon a publiquement désigné M. Deleplace comme un « *dictateur irresponsable* », lui reprochant à nouveau « *d'établir une hiérarchie parallèle* » et de « *créer la division dans les corps de police* ».

En raison de la proximité des élections professionnelles dans la police, fixées aux 25 et 26 mars, le jugement doit être rendu avant le début des opérations de vote. L'audience aura lieu le mercredi 24 mars devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

UNE INITIATIVE DE LA DIRECTION DE LA FORMATION

LES POLICIERS INTERROGÉS SUR LEUR MÉTIER

Dans une question écrite à M. Gaston Defferre, déposée le 15 mars, Mme Nicole de Hautecloque, député de Paris (R.P.R.) et adjoint au maire de la capitale, chargée des questions de police, s'émeut, « *au moment où la criminalité reprend sa progression dangereuse* », du contenu d'un questionnaire distribué aux fonctionnaires de la police.

Si ce questionnaire porte sur un grand nombre de renseignements qualifiés de « *traditionnels* » (état civil, origine de la vocation, appréciation de la formation professionnelle et de l'exécution des fonctions des policiers, il porte aussi, « *hélas !* écrit Mme de Hautecloque, *sur des chapitres incitant à la remise en cause de la hiérarchie, et sollicitant l'appréciation de la pratique du commandement par ceux-là mêmes qui ne sont pas en charge de l'exécuter* ».

Il est exact qu'un questionnaire intitulé « *Etude auprès des personnels de la police nationale* » a été remis aux cent dix mille fonctionnaires de la police, tous corps et tous grades confondus. Il a été élaboré par la direction de la formation des personnels de police, service créé le 3 janvier et dirigé par M. Jean-Marc Erbès (*le Monde* du 6 janvier). Ce document est destiné à contribuer à l'étude entreprise par la D.F.P.P. au niveau des individus, des unités et services, de l'institution et des usagers, étude que compléteront un demi-millier d'interviews réalisées à tous les échelons et, enfin, quatre colloques rassemblant cinq cents fonctionnaires de tous grades.

C'est assurément la première fois que la direction générale de la police nationale entreprend avec de tels moyens un travail « en profondeur » dans le but d'élaborer un projet de formation permanente. La masse d'informations recueillies devrait permettre de répondre aux nécessités du service public et aux aspirations des personnels.

C'est aller vite en besogne de n'y voir, comme le fait Mme de Hautecloque, qu'un aspect tendancieux. D'autant que, sur un total de quatre-vingt-six, ce questionnaire, qui respecte l'anonymat des personnes interrogées, ne comporte que cinq paragraphes (nos 32, 35, 36, 37 et 44) évoquant, non pas la « *remise en cause de la hiérarchie* », mais l'appréciation, par les personnes interrogées — du simple gardien de la paix au commissaire, — de la manière dont les ordres circulent, de la nature des missions, ou des qualités jugées nécessaires à qui veut commander...

Si, comme l'écrit Mme de Hautecloque, « *les Français, fermement attachés à la tradition républicaine de notre police, ne manquent pas de s'alarmer de la crise de confiance qui atteint les policiers de tous grades* », ils devraient, plutôt que de s'en émouvoir, se réjouir de constater qu'on s'efforce de guérir des maux qui ne datent pas du 10 mai 1981.

J.-M. D.-S.

FAITS DIVERS

En Savoie

UN JEUNE VOLEUR DE VOITURE EST TUÉ PAR LES GENDARMES

(De notre correspondant.)

Chambéry. — Un garçon âgé de seize ans a été mortellement blessé, samedi 20 mars, par une patrouille du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Montmélian (Savoie). Avec deux autres camarades, le jeune Christophe avait volé, dans la banlieue de Chambéry, une Renault 5.

Vers une heure du matin, la Renault 5 se présentait devant un barrage installé sur la R.N. 90 Selon les gendarmes, la voiture a forcé le barrage. Après les sommations d'usage, plusieurs coups de feu ont été tirés en direction du véhicule.

L'un des occupants avait été touché aux reins et il devait décéder quelques minutes plus tard. Les deux autres occupants, également mineurs, ont été arrêtés. — C.F.

JUSTICE

A BELFORT

LE DIRECTEUR DE « L'EST RÉPUBLICAIN » ET UN RESPONSABLE DU R.P.R. CONDAMNÉS POUR DIFFAMATION ENVERS UN CANDIDAT SOCIALISTE

Saisi une nouvelle fois, mercredi 17 mars, selon la procédure de « citation directe », par M. Ivan Damidaux, président de l'office départemental des H.L.M., et candidat socialiste élu dans le canton de Fontaine, le tribunal correctionnel de Belfort s'est réuni les 18 et 19 mars et a rendu, samedi après-midi, un jugement condamnant M. Charles Boileau, directeur de *l'Est républicain*, et M. Bernard Beauseigneur, président départemental du R.P.R., à 1 franc de dommages et intérêts, à 1 500 francs d'amende chacun et à la publication *in extenso* du dispositif dans le journal incriminé pour diffamation envers un particulier.

M. Damidaux avait déjà obtenu gain de cause, samedi 13 mars, contre Me Michel Bidaux, candidat R.P.R. à Giromagny (et élu au premier tour), qui avait mis en cause la régularité de la cession à une association « écran » du parti socialiste d'un immeuble appartenant à l'office H.L.M. (*le Monde* du 16 mars). Cette affaire, largement évoquée précédemment dans l'édition locale de *l'Alsace*, fut traitée sous forme d'enquête le 16 mars, sur une page entière de *l'Est républicain*.

Le lendemain, M. Ivan Damidaux poursuivait pour diffamation et publication de fausse nouvelle M. Charles Boileau, directeur de publication, M. Jacques Richard, chef d'agence, M. Patrice Malina, journaliste à Belfort et, pour complicité de diffamation, M. Bernard Beauseigneur, responsable R.P.R., et M. Alain Michel, agent immobilier, tous deux interviewés dans le cadre de cette enquête.

En début d'audience du 19 mars, la partie civile devait se désister de sa plainte contre M. Malina, considérant qu'il n'avait participé qu'à la préparation des articles non visés dans la citation.

Dans les attendus de son jugement, le tribunal a estimé que le délit de diffamation était constitué « *dès lors que la procédure mise en œuvre pour la vente* [de l'immeuble] *a été correctement conduite, même s'il eût pu être plus opportun de donner plus de publicité à l'opération, alors qu'elle était conduite* ».

Il a relaxé de ce motif M. Alain Michel qui « *s'était borné à fournir son avis au même titre qu'ont pu le faire les autres professionnels de l'immobilier cités comme témoins à la barre* » et M. Jacques Richard qui n'a « *fait qu'exécuter les instructions reçues rendant compte fidèlement des informations recueillies* » et n'a pas été le responsable de la décision de publication.

En revanche, le tribunal a condamné M. Beauseigneur, estimant que la critique politique a dépassé les limites admissibles et « *qu'il est d'autant plus répréhensible d'avoir persisté dans son attitude après le procès de Me Bidaux du 13 mars, qu'il fait l'aveu que son attitude a été guidée par des considérations électorales* ». Quant à M. Charles Boileau, il a été reconnu coupable comme auteur principal en sa qualité de directeur de la publication, attendu « *qu'il a en outre personnellement décidé de publier les articles incriminés en période électorale, malgré son engagement de ne le faire qu'après les élections, dans la sérénité et l'objectivité* ».

Le délit de fausse nouvelle n'a pas été retenu puisqu'il n'est pas apparu que la paix publique avait été troublée.

M. Damidaux avait réclamé 100 000 francs de dommages et intérêts et la publication du jugement dans la presse locale et les journaux *le Monde*, *le Matin de Paris* et *le Quotidien de Paris*. M. Boileau a décidé d'interjeter appel et M. Beauseigneur a fait savoir qu'il adopterait vraisemblablement une position similaire.

● PRECISION. — Après l'article intitulé « Une victime sans haine », consacré dans *le Monde* du 24 février, au procès de Philippe Maurice devant la cour d'assises de Paris, le ministère de la justice nous demande de préciser que le quartier des condamnés à mort de la prison de Fresnes n'avait pas été maintenu en l'état « *par prévoyance ou par habitude* » après la suppression de la peine capitale, comme nous l'écrivions, mais « *seulement pour laisser à la cour d'assises — dans le cas où elle l'aurait jugé nécessaire — la possibilité de s'y transporter utilement* ».



ÉDUCATION

LES RÉACTIONS AU RAPPORT DE PERETTI SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Oui, mais...

Un diagnostic juste, des propositions intéressantes, mais pas assez précises pour apaiser les craintes. Tel est, sommairement résumé, l'état d'esprit des principaux syndicats au lendemain de la présentation du rapport de Peretti sur la formation des enseignants.

Un seul syndicat, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), dont le bureau appartient à l'« opposition » au sein de la Fédération de l'éducation nationale, se déclare résolument opposé aux propositions contenues dans le rapport final. Le SNES y voit un « *projet conservateur et rétrograde* » qui, en instituant un niveau uniforme de « bac + 4 » (quatre années de formation après le baccalauréat) pour tous les enseignants des premier et second degrés, ressusciterait le projet Fontanet de 1974 (professeurs bivalents formés en quatre ans pour tout l'enseignement secondaire).

« *Même Beullac avait dû y renoncer* », dit-on au SNES, où le rapport de Peretti est considéré comme un retour de « *huit ans en arrière* ». Le SNES est surtout très mécontent de voir la thèse de son rival — formation unique de quatre ans pour tous les maîtres de l'école fondamentale, prônée par le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) — l'emporter finalement contre la sienne : « *niveau minimum de bac + 5* » pour les professeurs de collège et de lycée.

Hormis cette fausse note, qui témoigne davantage de la concurrence syndicale que d'une position de fond, la plupart notent avec satisfaction la « cohérence » d'une analyse qui recentre la formation des enseignants sur la pratique pédagogique, les qualités « relationnelles » et, d'une manière générale, place la formation professionnelle sur le même plan que le niveau académique. La plupart apprécient aussi l'accent mis sur la formation continue.

Mais chacun, ensuite, tire la couverture à lui. Le SNI, qui constate que les propositions du rapport « *vont dans le sens de ses objectifs* », se félicite surtout de voir le service horaire des P.E.G.C. ramené à dix-huit heures. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), qui note avec satisfaction « *l'unification des lieux et des durées de formation* », se félicite de voir un projet rejoindre son objectif du « *corps unique de la maternelle à l'université* ».

Tous, cependant, expriment des réserves, des inquiétudes et des craintes. A l'exception du SNI, qui, venant d'obtenir la revalorisation des salaires des instituteurs, semble renoncer à défendre le principe des écoles normales indépendantes de l'université et même le principe du prérecrutement d'élèves-maîtres ayant statut — et salaire — de fonctionnaire, aucun syndicat ne manifeste beaucoup d'enthousiasme devant des propositions jugées « *vagues* », « *floues* » ou « *ambiguës* ».

« *On a amorcé une bonne direction, mais on reste sur notre faim devant un rapport un peu théorique et trop timoré* », dit M. Jean Andrieu, président des parents d'élèves de la F.C.P.E. « *C'est un progrès pour le premier degré, mais inquiétant pour le second degré* », explique-t-on, d'autre part, à la fédération de la P.E.E.P., où l'on est attaché à la formation « bac + 5 » pour les professeurs de collège et de lycée.

Pour le SGEN-C.F.D.T., l'ambiguïté demeure à propos des futurs centres de formation, de la hiérarchie des établissements (écoles, collèges, lycées) et de leur personnel. Le secrétaire général du S.N.A.L.C. (Syndicat national autonome des lycées et collèges), M. Jean Bories, reste « *perplexe* » devant les méthodes de recrutement envisagées dans le rapport de Peretti et note que M. Savary n'a pas repris à son compte la transformation de l'agrégation en concours interne, tout comme M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, qui se déclare « *soulagé, mais pas complètement rassuré* ».

La prudence et les nuances s'expliquent, d'une part, en raison des imprécisions du rapport — notamment ses hypothèses multiples — et, d'autre part, en raison de la distance prise par le ministre à l'égard dudit rapport, qui, aux yeux de la FEN, « *ne constitue qu'une étape* ». Il faudra, du reste, attendre le mois prochain pour juger du contenu détaillé (460 pages, dit-on...).

R. C.

En Vendée

PLUS DE DIX MILLE PERSONNES MANIFESTENT POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

La Roche-sur-Yon. — Les associations de parents d'élèves des écoles libres (APEL) de Vendée et le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) ont mobilisé dimanche 21 mars, à Saint-Jean-de-Monts, plus de dix mille personne sur le thème « Pour un choix libre de l'école ». Malgré la pluie et le vent, parents, enseignants, élèves et amis de l'enseignement catholique sont venus manifester dans le calme contre les menaces qui pèsent, selon eux, sur l'enseignement privé.

« *Les menaces ne sont pas une vue de l'esprit*, a déclaré M. Berton, directeur diocésain de l'enseignement catholique, *le flou de certaines déclarations occulte vraiment des projets d'intégration et de nationalisation.* » Face à ce « *danger* » la Vendée a répondu en masse : 57 % de la population scolaire vendéenne est dans l'enseignement privé. M. Berton, très applaudi, s'est montré ferme : l'« *Etat devrait être le garant de la liberté scolaire mais pas de son contenu. Il risque autrement de devenir totalitaire.* »

Les APEL de Vendée, de leur côté, ne sont pas décidées à composer : « *Quand on fait une ascension en haute montagne, on ne lâche pas une prise avant d'en avoir trouvé une autre aussi solide... C'est pourquoi nous n'avons aucun goût pour la chute acrobatique même si l'on vient nous dire qu'on nous attend en douceur à l'atterrissage !...* »

M. Claude Tardy, président national du SNEC-C.F.T.C., qui participait à ce rassemblement, a indiqué qu'il rencontrerait le mercredi 24 mars M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale : « *Nous lui dirons ce que nous avons toujours dit : ne touchez pas à l'école libre !* » M. Pierre Daniel, président de l'union nationale des APEL, s'est réjoui de l'état de mobilisation des familles. Sur les banderoles des manifestants on pouvait lire : « *Disparaître : jamais !* » et « *La liberté ne se divise pas.* »

HERVÉ LOUBOUTIN.

A l'Institut d'études politiques de Lyon la relance par la sélection

De notre correspondant régional

Lyon. — Après un long débat, le conseil d'administration de l'Institut d'études politiques de Lyon s'est résolu à mettre en place pour la rentrée 1982 un « test d'admission » en année préparatoire. Cette mesure, prise à titre « transitoire », devrait favoriser une stabilisation des effectifs étudiants, dont la croissance continue ces dernières années ne s'accompagnait pas d'un effort suffisant au niveau de l'encadrement enseignant. Sciences-Po-Lyon — qui était le seul institut provincial (1) à ne pas limiter l'afflux des jeunes bacheliers soucieux de suivre un enseignement pluridisciplinaire attrayant — pourra difficilement revenir sur cette mesure de sélection, d'autant plus qu'elle s'inscrit dans le cadre des récents projets gouvernementaux.

Malgré des locaux notoirement insuffisants, malgré un encadrement administratif dérisoire et un net désavantage en personnel enseignant statutaire (douze postes pour plus de mille étudiants sur les trois années de scolarité contre quarante-trois à Grenoble pour un nombre équivalent d'étudiants), l'I.E.P. de Lyon reste attirant. Paradoxe connu en milieu universitaire : plus le nombre d'étudiants augmente, moins la sélection est rigoureuse. Le taux de passage d'année préparatoire en deuxième année, qui était de 30 %, en octobre 1978, est monté, trois ans plus tard, à 48 %. Pour redresser la situation, il fallait donc limiter les entrées : ce sera l'objet du test d'admission accompagné de la « *prise en compte des résultats du baccalauréat, premier grade universitaire* ».

A la rentrée 1981, pour ouvrir l'éventail des formations, une troisième section « formation et communication » a été créée à partir de la deuxième année. Cette troisième filière, qui s'ajoute aux traditionnelles sections « politique et administration » et « économie et entreprise », pourrait être prochainement réservée aux étudiants ayant passé un test de « motivation ». L'originalité de la section tient à la part importante de la formation pratique dispensée par des professionnels de la communication. Elle pourrait déboucher sur un troisième cycle et la création d'un centre de et sur la création d'un centre de recherche sur l'information et la communication. Une naissance qui serait bien accueillie dans un institut qui a perdu, depuis quatre ans, tout accès aux formations de très haut niveau (troisième cycle ou doctorat d'Etat).

La volonté de faire renaître l'I.E.P. de Lyon sera cependant insuffisante si elle n'est pas accompagnée d'un recrutement significatif de professeurs titulaires de rang A, notamment dans la matière-reine des sciences politiques. C'est à ce prix qu'il pourra concrétiser sur de nouvelles bases un esprit d'ouverture — là encore dans le sens des réformes en cours — particulièrement intéressant : plus d'un tiers des enseignants vacataires ne font pas partie d'un centre universitaire.

CLAUDE RÉGENT.

(*) I.E.P. Lyon, 1, rue Raulin, 69365 Lyon Cedex 2. Téléphone : (7) 872-85-62.

(1) Les autres instituts d'études politiques de province sont situés à Grenoble, Bordeaux, Aix-en-Provence, Toulouse et Strasbourg.

A Saint-Mandé

L'ÉCOLE DECROLY A INAUGURÉ SES LOCAUX RÉNOVÉS

Fermé depuis février 1978 pour des raisons de sécurité, le bâtiment principal de l'école Decroly, située à Saint-Mandé (Val-de-Marne), a été officiellement rouvert, samedi 20 mars, par les représentants du conseil général du Val-de-Marne et du ministère de l'éducation nationale, qui ont financé les travaux.

Etablissement privé expérimental, dépendant à la fois de la Ville de Paris et de la commune de Saint-Mandé, l'école Decroly a dû batailler pendant quatre ans pour obtenir les 16 millions de francs nécessaires à la mise en conformité du bâtiment principal — un hôtel particulier du dix-neuvième siècle.

L'association Decroly voudrait maintenant obtenir la reconstruction des bâtiments préfabriqués qui accueillent encore la moitié des trois cent cinquante élèves, et bénéficier du statut d'école expérimentale à part entière.

MÉDECINE

La consommation médicale a atteint 206 milliards de francs en 1980

Les Français ont dépensé, en 1980, 206 milliards de francs pour leur santé (1), soit 3 836 F par personne. Ces chiffres, ainsi qu'un grand nombre de données statistiques d'ensemble, sont exposés et détaillés dans un livre intitulé « Socio-économie de la santé » (2), et consacré par trois chercheurs du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions vie (CREDOC), Mmes Andrée Mizrahi, Simone Sandier et M. Arié Mizrahi, aux structures économiques du système sanitaire français.

Le livre s'ouvre sur un certain nombre de données épidémiologiques. En ce qui concerne l'espérance de vie (supérieure en France, depuis 1969, à celle que l'on enregistre aux Etats-Unis) les chiffres montrent que la plus grande longévité des femmes est compensée par une incapacité plus importante : « *La pathologie féminine est diversifiée et invalidante, alors que la pathologie masculine, plus homogène, est constituée d'affections plus souvent mortelles.* » L'étude révèle aussi de frappantes disparités géographiques : l'espérance de vie est nettement plus élevée dans la partie sud de la France, ainsi que dans l'ouest et la région parisienne, et plus faible dans tout le nord du pays. Elle atteint aujourd'hui 69,9 ans pour les hommes et 78 ans pour les femmes en moyenne.

La décomposition de la dépense de soins montre de son côté que les sommes consacrées aux frais hospitaliers sont à peu près équivalentes (par habitant) à celles qu'absorbent les traitements ambulatoires : respectivement 1 925 F et 1 911 F en 1980. L'analyse des dépenses ambulatoires montre que la dépense provoquée par les services de médecins (544 F) est plus faible que celles qu'occasionnent leurs prescriptions : 698 F sont consacrés aux produits pharmaceutiques, 121 F à la rétribution d'auxiliaires médicaux, 89 F aux services de laboratoires et 75 F à la lunetterie-orthopédie. Ainsi, notent les auteurs, « *le rôle des médecins en tant que producteurs de soins diminue-t-il au profit de leur rôle comme prescripteurs* ». En revanche, le poids des dépenses hospitalières augmente rapidement puisqu'elles absorbaient en 1980 la moitié des dépenses totales contre 36,4 % en 1960 (une progression de 8,2 % par an depuis cette date).

Ces données globales masquent cependant l'inégalité dans la consommation des soins entre les malades : ainsi, si l'on analyse cette consommation sur une période courte (trois mois) constate-t-on que 10 % des malades entraînent à eux seuls 70 % des coûts, et que 41 % des personnes n'ont rien dépensé. D'autre part, on constate que la consommation médicale féminine, très concentrée sur la période vingt-trente-neuf ans, en raison des maternités, décroît par la suite, alors que celles des hommes devient supérieure à celle des femmes au cours de la période cinquante-cinquante-neuf ans, et le reste au-delà. Les disparités socio-professionnelles sont peu marquées, à l'exception du recours aux spécialistes, nettement plus élevé chez les cadres supérieurs. En revanche, les clivages géographiques sont accentués : la consommation médicale totale est nettement plus forte dans le sud de la France, dans la région parisienne et quelques départements du nord, que dans les autres parties du pays.

A quelques exceptions près, les disparités régionales observées pour la consommation de soins recouvrent celles qui marquent la densité médicale, considérable dans le Sud, le Sud-Est, et d'une manière générale les villes de facultés. Le nombre de médecins pour cent mille habitants varie de 74,2 à 193,5, le cas de Paris (287,9 médecins pour cent mille habitants) étant tout à fait exceptionnel. — C. B.

(1) En 1979, la consommation médicale finale avait atteint 176,4 milliards de francs.

(2) Pergamon Press, 24, rue des Ecoles, Paris Cedex 05.

SCIENCES

LE TROISIÈME VOL DE COLUMBIA

Les deux astronautes de la navette spatiale américaine doivent passer sept jours dans l'espace

Pour la troisième fois depuis sa mise en service, la navette spatiale américaine Columbia devait, lundi 22 mars à 16 heures (heure française), décoller de Cap-Canaveral pour une mission de sept jours confiée au commandant de bord Jack Robert Lousma et au pilote Charles Gordon Fullerton. Si le premier de ces deux astronautes est un vétéran de la conquête spatiale — il a notamment participé, en 1973, à un vol de longue durée (cinquante-neuf jours et demi) à bord du laboratoire spatial Skylab, — le second est bien moins connu. Charles Fullerton n'a, en effet, jamais volé dans l'espace. Il n'a pour toute expérience qu'un rôle de « doublure » pour les missions lunaire Apollo-14 et Apollo-17 et de pilote d'essai de la navette spatiale Enterprise lorsqu'elle fut, en 1977, larguée à plusieurs reprises par un avion porteur pour étudier son comportement en vol juste avant l'atterrissage.

Comme les missions qui l'ont précédé en novembre et en avril de l'année dernière, ce troisième et avant-dernier vol de qualification de navette — le prochain doit avoir lieu en juillet — doit permettre de démontrer que *Columbia* est capable d'accomplir les tâches pour lesquelles elle a été conçue : transporter dans l'espace des charges utiles lourdes grâce à un véhicule récupérable et réutilisable. Ce n'est pas le moindre objectif des responsables de ce programme que de convaincre les futurs utilisateurs de ce nouveau moyen de transport spatial de ses qualités techniques et économiques.

Un avenir financier peu souriant

Qu'ils y parviennent sur le premier point, peu d'experts en doutent. La NASA a d'ailleurs fait la preuve de ses capacités en réduisant notablement — quatre mois contre sept — le temps nécessaire pour remettre en état *Columbia* entre deux vols. Elle a su aussi, pour ce vol, réagir rapidement en substituant au dernier moment à la piste d'atterrissage détrempée de la base aérienne d'Edwards, en Californie, choisie pour le retour de l'engin, celle de White-Sands, au Nouveau-Mexique, de manière à ne pas retarder la date de lancement.

L'avenir financier de *Columbia*, en revanche, n'est pas aussi souriant et un grand nombre d'utilisateurs s'inquiètent de la montée des tarifs de la navette comparés à ceux offerts par les lanceurs conventionnels, qu'ils soient américains ou européens. Ce ne sera pas le moindre des soucis de la NASA que de réduire ces coûts dans des proportions assez importantes.

En attendant, les responsables du vol vont tenter cette fois d'effectuer un « sans faute » et de compenser, bien que la NASA ait à l'époque déclaré que la mission avait été accomplie à 90 %, l'absence de certaines informations que le vol écourté du mois de novembre 1981 n'avait pu permettre d'obtenir.

Outre les habituelles saisies de données sur le comportement de la navette pendant les phases les plus critiques de son vol (décollage et rentrée dans l'atmosphère), outre les inévitables études de compatibilité entre les différents éléments — réservoir externe, fusées d'appoint et navette elle-même, — qui composent l'engin, les responsables du programme s'efforceront cette fois de recueillir un maximum d'informations sur le comportement thermique de *Columbia* lorsque certaines de ses parties — nez, queue, soute — sont longuement exposées au rayonnement solaire.

Toutes ces opérations ne sauraient occuper les deux astronautes pendant toute la durée de leur vol. Ils devront aussi mettre en œuvre l'ensemble des expériences scientifiques et techniques — quelque 9,7 tonnes de matériel qui constituent la charge utile de ce troisième vol de qualification.

LE PREMIER MARSUPIAL DÉCOUVERT EN ANTARCTIQUE

Pour la première fois, des restes (trois mâchoires et quelques dents) de mammifères marsupiaux terrestres, qui vivaient probablement il y a cinquante millions d'années, ont été découverts en Antarctique, dans l'île Seymour, située à l'est de l'extrémité de la péninsule Antarctique, par une équipe de chercheurs américains. Cette découverte est importante, car elle apporte une preuve supplémentaire à la théorie de la dérive des continents.

Les marsupiaux, qui n'existent plus guère qu'en Australie, sont attestés en Amérique du Sud il y a environ soixante-dix millions d'années et en Australie il y a seulement vingt-cinq millions d'années, en l'état actuel des connaissances. Les spécialistes pensaient que le passage d'un continent à l'autre s'était fait par l'Antarctique : les masses américaine, antarctique et australienne étaient soudées jusque vers cinquante millions d'années.

Le marsupial découvert appartient à la famille des polydolopidés, aujourd'hui éteinte. Il devait ressembler assez à un écureuil, vivait probablement dans les forêts, où il pouvait se nourrir de feuilles et de baies. Il était donc purement terrestre et vivait en Antarctique à une époque où ce continent, actuellement glacé, connaissait un climat beaucoup plus clément, sans doute, en raison de la position géographique qu'il occupait à ce moment.

Le Monde

sports

RUGBY

LA FIN DU TOURNOI DES CINQ NATIONS

Sans grand chelem ni cuiller de bois

Ni grand chelem ni cuiller de bois. La dernière journée du Tournoi des cinq nations 1982 a été, à l'image d'un jeu où l'on utilise un ballon ovale lancé en arrière pour avancer, illogique.

Ainsi le Pays de Galles a enregistré à l'Arms Park, où il n'avait pas perdu depuis 1965 dans le Tournoi, la plus lourde défaite de son histoire face à l'Écosse (34-18), qui a marqué la bagatelle de cinq essais. Ainsi la France, qui avait battu le rappel des anciens, a-t-elle évité au Parc des Princes l'humiliation d'une quatrième défaite consécutive en privant les Irlandais du grand chelem (22-9).

Les derniers du Tournoi 81 sont les premiers. Et inversement. Allangui dans sa confrontation pentagonale, le rugby européen a connu des temps plus fastes.

Il y a des gens qui ont le don d'avancer les plus plates évidences sur le ton de la plus docte science. Au café du Parc des Princes donc, M. Prudhomme, journaliste bien connu, s'est livré samedi, devant quelques auditeurs éblouis, à une analyse, on ose le dire, brillante de la situation : « *Le rugby, messieurs, ça commence devant. C'est devant qu'ils ont été bouffés, ces Irlandais. Ah ! vous nous faites rire avec vos Basques !* » Et puis, avec quelque quarante mille autres siffleurs — ce public du Parc des Princes qui, décidément, mériterait la cuiller de bois à vie — notre fin analyste s'en est allé. Et on ne jurerait pas ne pas l'avoir entendu scander : « *On a gagné, on a gagné* ».

Pour sûr, l'expert, on a gagné. Une mi-temps pour passer les Irlandais à l'attendrisseur. Une mi-temps pour les consommer sous forme de pack haché. Le rugby donc commence devant. Qui l'a jamais contesté ? C'est devant et sur des bases préparées, selon le plan modèle 1977 réformé 1981, prévu par les stratèges et soigneusement déposé dans les coffres-forts de la cité d'Antin qu'une équipe française « *anti-cuiller de bois* » s'est imposée. Au terme d'une longue épreuve de force, violente sans jamais dépasser les limites, intéressante sans jamais devenir inoubliable. Ce fut, en effet, un match bien représentatif du niveau très moyen du rugby européen en ce moment. Il n'y a plus, il n'y a pas et, ce qui est plus fâcheux, pas encore en gestation, de grande équipe dans un Tournoi des cinq nations devenu un morne championnat international où les meilleurs d'une saison furent les derniers de la précédente. Et inversement.

Car, enfin ! voici une équipe d'Irlande qui vient au Parc des Princes ses trois scalps à la ceinture — l'Écosse, le Pays de Galles, l'Angleterre — avec ses vertus présumées et ses ambitions avouées. Qui osera prétendre qu'on n'attendait pas mieux de John Fergus Slattery et de ses compagnons que cette capitulation en rase campagne symbolisée en fin de match par les tentatives de pénalité de l'ouvreur Campbell ? Par deux fois, l'équipe, largement menée au score et privée de temps s'en remit à ses buteurs. Non pour tenter de revenir, mais pour limiter les dégâts dans l'acceptation presque anti-irlandaise de la défaite.

Et voici une équipe de France, trois revers en bandoulière, qui s'en vient quêter sa renaissance dans le rappel des vieux de la vieille, Paparemborde, Dospital, Revallier, Imbernon. Mais qui pourrait affirmer qu'un match international où l'on voit un joueur opérer sur une seule jambe, le brave Imbernon en l'occurrence, et y tenir parfaitement sa place ne pose pas quelques questions sur le niveau général des équipes et de ce tournoi ?

Ces réserves posées, et parce qu'une partie du rugby fonctionne toujours selon la physique mystérieuse des packs communicants, il ne faut pas davantage marchander à l'équipe de France son succès. Ni sa joie. Si les Irlandais, cruellement privés d'un homme essentiel, leur troisième ligne centre Duggan, furent dominés devant à ce point, c'est probablement que les avants français enfin revenus dans le sens de la marche y furent pour quelque chose. Et même pour beaucoup. Il y aurait mauvaise foi à ne pas le reconnaître qu'avec d'autres, les sélectionneurs, notamment, on a pu se tromper en soulignant, à tort, au lendemain du premier match Galles-France, que Roger Paparemborde avait vieilli. A le voir, avec l'ami Dospital et l'inamovible Dintrans, dominer ainsi les gens d'en face, on ne doute plus que cette première ligne nonagénaire reste encore ce qu'il y a de mieux en France. Les « pépés » ont fait la loi, leur loi toute d'expérience, de sagesse, de juste connaissance de leurs moyens et aussi d'amour-propre. Fameux ressort que l'amour-propre écorné, la fierté blessée et non cette sotte vanité d'avants matamores qui conduisit aux revers précédents.

En l'occurrence, cela signifia ni plus ni moins imposer un rythme plutôt lent à la partie et proposer une épreuve d'usure à un pack irlandais tout aussi chenu. La seule surprise vient du fait que, de la première à la dernière minute, l'équipe qui sembla jouer pour le grand chelem fut plutôt la France. En ce sens, Rives et ses camarades scindèrent leur match en deux parties très nettes.

Une première mi-temps accrochée, houleuse autant que ses mêlées fort pimentées, saisies de convulsions en permanence, mais bien contenues par le très vigilant M. Welsby ; une mi-temps d'érosion et d'usure ; une mi-temps commencée sur un k.o. du roux McLoughlin à la première mêlée — et en prime, pour lui apprendre, une pénalité contre son camp réussi par Blanco (3-0) — continuée sur un k.o. du talonneur Fitzgerald à la deuxième mêlée, cela en tout bien tout honneur évidemment, juste pour voir qui allait faire la loi.

Cette première partie, hors-d'œuvre un peu étouffoir, se finit en apparence à l'avantage irlandais. A la pénalité réussie par Blanco, l'ouvreur irlandais Campbell, bombarde d'exception (46 points dans ce tournoi 1982), avait répliqué par un coup double à un coup de tête de Dintrans et un coup de genou d'Imbernon (3-6). En apparence seulement, car différents petits signes annonçaient les lézardes dans le bloc irlandais.

De fait, l'équipe de France allait prendre le large. Par Blanco évidemment, le meilleur joueur du tournoi actuel, sorte de joker qu'une équipe est bien heureuse de pouvoir sortir ainsi de sa manche. Il y a du génie chez ce garçon-là. A la 45e minute, sur une balle prise en touche par Joinel après un regroupement et une ouverture côté fermé de Berbizier, l'ouvreur Lescarboura tapait le long de la touche à suivre pour Blanco. A toute allure, l'ailier réussit à tout coordonner : doubler son adversaire direct Finn, pousser la balle au pied sur la droite de l'arrière McNeill, contourner celui-ci sur sa gauche. Bref, Blanco réussit le grand pont cher aux footballeurs et, malgré ce détour, il s'offrit le luxe de ridiculiser encore Finn, venu lui en ligne droite, en arrivant le premier dans l'en-but irlandais.

Du grand art et une libération pour l'équipe de France. Après une période un peu difficile et quelques ratés, les avants français allaient définitivement user la résistance irlandaise. Trois pénalités (57e, 61e et 69e minute) réussies soit par Gabernet (deux à droite), soit par Blanco (une à gauche), venaient sanctionner l'équipe irlandaise réduite aux expédients (16-6). Après, l'Irlandais Campbell réussit simplement à améliorer son score personnel avec une pénalité sur faute de l'ailier Fabre (16-9). L'équipe de France s'offrit un deuxième essai sur une seconde balle chapardée aux Irlandais matés dans leurs propres 22 mètres. Ce fut un très classique coup de grâce. Berbizier, pour pardon de ses cafouillages et solde de la critique, ouvrit promptement. Après une percée de Perrier, venu remplacer Belascain blessé, le centre grenoblois Mesny marquait au pied des poteaux. Avec la transformation de Gabernet, cela faisait le compte (22-9). La joie des Français était sincère. Leur victoire méritée. L'honneur, sinon la saison, était sauf.

PIERRE GEORGES.

RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY

Battus l'an dernier à Madrid parce qu'ils avaient sprinté trop tôt, les coureurs éthiopiens n'ont pas commis la même bévue cette année à Rome. La course de 11.900 km tracée sur l'hippodrome Campannelli a été animée par l'Américain Salazar, détenteur de la meilleure performance sur le marathon, mais il a été coiffé à l'arrivée par Mohamed Kedir (33 min. 40 sec. 5) qui, avec ses compatriotes Tura (6e), Bulte (12e), Yifter (16e) et Hana (28e), enlevait de surcroît pour la deuxième année consécutive, le titre par équipe, conforté par celui des juniors, avec six concurrents dans les dix premiers, dont le vainqueur Zurmbachew Gelaw.

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRÉSIL

Après une course très éprouvante, le champion du monde de formule 1, Nelson Piquet, (Brabham) a gagné le 21 mars le deuxième Grand Prix de la saison. Il a précédé, au terme d'une compétition intense et difficile, le Finnois Keke Rosberg (Williams) et le Français Alain Prost (Renault Turbo). Au classement du championnat du monde des conducteurs, Prost, qui avait gagné le Grand Prix d'Afrique du Sud, reste en tête (13 pts) devant Piquet (9 pts), Rosberg (8 pts) et Reutemann (6 pts).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Avant la dernière journée de la compétition, Le Mans a acquis pour la troisième fois en cinq ans le titre de champion de France, grâce à une victoire (82-82) le 20 mars contre Limoges, qui n'était pas totalement remis de son match victorieux deux jours auparavant en finale de la coupe Korac. La deuxième place, qui sera attribuée au cours des deux dernières journées, devrait être disputée entre Limoges et Orthez, vainqueur à Antibes (88-82).

Cyclisme

MILAN-SAN-REMO

A la soixante-treizième ligne d'un palmarès où figurent Coppi, Bobet, Merckx et Bartalli, un breton d'origine espagnole, Marc Gomez, un ancien livreur de journaux devenu informaticien, a inscrit son nom, le 20 mars, en s'imposant magistralement dans la première classique internationale de la saison. Comptant soixante victoires chez les amateurs, il a décidé de passer professionnel cette année, à 27 ans, l'âge où Hinault commence à se ménager.

Cet anonyme des pelotons, qui avait terminé quarante-septième du dernier Paris-Nice, a saisi sa chance en s'échappant dès le neuvième kilomètre, puis en gardant la tête pendant 285 kilomètres en compagnie d'un autre français, Alain Bondue, un ancien pistard venu à la route.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIÈRE DIVISION (30e JOURNÉE)

Un but de Gemmrich a permis le 20 mars aux Girondins de Bordeaux de battre Monaco et de prendre la tête du classement, mais il a laissé planer le suspens sur l'issue de la compétition. L'équipe de la principauté reste en effet placée dans la course au titre, tandis que Saint-Etienne a recollé au peloton des prétendants grâce à un match nul contre Nancy, et que Paris-S.-G. a vu ses espoirs européens diminuer encore avec un résultat nul (2-2) à Valenciennes, tout en bénéficiant de la défaite de Sochaux à Auxerre (0-3).

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Grégoire Rincourt (− 60 kg), Christian Dyot (− 71 kg), Michel Nowack (− 78 kg), Michel Sanchis (− 86 kg), Roger Vachon (− 95 kg) et Angelo Parisi (+ 95 kg) ont été les 20 et 21 mars les lauréats de championnats de France dont le temps fort a été l'affrontement de Thierry Rey et Guy Delvingt en moins de 65 kg. Battu au tournoi de Paris par l'Orléanais qui s'était ensuite imposé à Tbilissi, Rey, qui a frôlé l'élimination en demi-finale contre Hansen, finit par prendre l'ascendant physiquement puis par marquer un avantage décisif à 40 secondes de la fin du combat grâce à un grand fauchage de hanche.

Natation

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

Un record d'Europe et huit records de France ont été améliorés au cours des championnats internationaux de France qui ont pris fin le 21 mars à Toulouse.

● *Record d'Europe.* 50 m libre : Jorg Woithe (R.D.A.) 22 sec. 74.

● *Records de France.* Dames : 50 m libre : Sylvie Boube (SEMEAC), 27 sec. 11. 400 m libre : Sandra Lacour (Massy), 4 min. 19 sec. 83. Messieurs : 100 m dos : Frédéric Delcourt (Marseille), 58 sec. 22 et 57 sec. 66 ; 100 m brasse : Olivier Borios (R.C.F.), 1 min. 05 sec. 47 ; 200 m papillon : Xavier Savin (Le Havre), 2 min. 04 sec. 66 ; 200 m × 4 nages : Delcourt, 2 min. 08 sec. 96 ; 400 m × 4 nages : Delcourt, 4 min. 32 sec. 81.

Le Monde

culture

THÉATRE

« Couleur Tango » à l'Athénée

(Suite de la première page.)

Ainsi parle M. Juan (Jean Bois lui-même, fulgurant), ex-roi du tango, qui, ne se sentant plus capable de faire en dansant *« voler l'espace en éclats »*, joue les paralytiques, et se laisse traîner en landeau par un Sganarelle décati autant que dévoué (Claude Drobinski n'a jamais été si bien) et qui s'appelle Aimé.

Les deux comédiens ont en réalité la trentaine. Ils ne se vieillissent pas avec des rides au crayon et du blanc sur les cheveux. Ils sont grimés à la façon « glamour clownesque » des marionnettes ou des Folles de Chaillot. Leur vraie jeunesse souligne la vigueur obstinée des appétits de plaisir. C'est quelque chose qu'on oublie, le bonheur des moches...

Partis pour voir la mer, M. Juan et Aimé se sont arrêtés dans un square, une clairière autour d'une statue de femme dont le visage renversé, aux yeux clos, repose sur les plis d'un suaire de marbre gris. La mort les frôle, ils ne la voient pas, occupés à rafistoler une amitié éteinte. Aimé s'en va, va *« bichonner sa cirrhose dans son coin »*. Juan fuit son image abîmée en inventant une figure féminine multiple, Ophélie, Elvire ou Marylin ; toutes ont la joliesse aiguë, le jeu détaché de Dominique Constantin. Et puis il va se blottir dans les bras de la mort, qui a pris l'apparence d'une aboyeuse funèbre, empanachée de noir, couverte de strass (Elisabeth Mabille, toujours fantastique), accompagnée d'une accordéoniste aveugle.

Les oripeaux et la paillette, la lumière sulfureuse des cabarets pauvres, les bancs publics, sont le décor où Jean Bois lance ses monstres douloureux acharnés à vivre, et les livre à des amours mélodramatiques. Sans chercher la nuance, agressif et poignant, il fonce à la hache dans l'exaspération du rire et du cri. Il provoque par la beauté, par la noblesse de ses images bariolées – Aimé chantant sur une balançoire, ou se noyant dans un verre de vin, le baiser d'Ophélie, les noces avec la mort derrière une vitre embuée... Avec la violence barbare de son langage, Jean Bois casse les bonnes manières. Sa manière d'aligner les séquences comme des cailloux qui répercutent les chaos de sa colère prend une allure insolite sur la scène de l'Athénée, habituée à la perfection lisse d'Edwige Feuillère ou de Delphine Seyrig.

La mise en scène de *Couleur Tango* ressemblerait plus au palais du Facteur Cheval qu'à celui de Versailles, et il y a des longueurs ; c'est râpeux, avec des dérapages vertigineux du grotesque au grandiose. Jean Bois ne s'est pas policé, n'a pas affadi le cynisme de son rire glorieux et cruel. *Couleur Tango* est un spectacle à la fois morbide et vivifiant : un plaisir rare.

COLETTE GODARD.

★ Athénée, 19 heures et 21 heures.

« Tête d'or » à Dakar

Il est curieux de se rendre au Sénégal, un samedi de mars, pour voir *Tête d'or*, interprétée par la troupe du Théâtre Daniel Sorano de Dakar – dans une mise en scène assurée par Raymond Hermantier. Car, depuis des lustres que ce dernier a choisi de vivre et de travailler ici, il s'est retrouvé relativement isolé, dans l'exercice d'un métier où les références, sinon les modes, bougent, évoluent saison après saison.

La première pièce écrite par Claudel est la plus claudélienne, dans ses luxuriances, ses zones de broussailles et ses clartés à la Rimbaud. Étrange d'entendre ce morceau de ferveur politique sur la scène nationale sénégalaise. L'idée de choisir cet auteur, et cette pièce en particulier, est venue du président Léopold Sedar Senghor, avant qu'il ne renonce à l'exercice de ses fonctions de chef d'État.

Probablement parce qu'il avait publié un ouvrage intitulé *la Parole de Paul Claudel et la Parole africaine*. En effet, une certaine coïncidence entre le verbe de Claudel et la tradition africaine du grand « griot » valait d'être mide en évidence par le jeu d'acteurs qui ont grandi en familiarité avec les rites, les chants, les cérémonies funéraires ou de possession, les traditions ésotériques ouolof, sérére ou malinké.

N'était l'argument de la pièce, on s'en tiendrait à cette convergence de veines lyriques et l'on rendrait hommage, principalement, au comédien Omar Seck, Tête d'or, dont les nattes sombres ont été entremêlés de fils dorés. Il restitue, trois heures et demie durant, un souffle brûlant.

Ayant cédé la place à un dauphin choisi par lui, Léopold Sedar Senghor a donc tenu à ce que soit conduite à son terme l'entreprise *Tête d'or*, cette fresque où le jeune conquérant de terres nouvelles se fait régicide (ou putschiste) avant de périr lui-même d'avoir trop rêvé qu'il dominerait jusqu'au soleil, qu'il se débarrasserait de son double pusillanime (l'ami, Cébès, anéanti de trop de scepticisme), qu'il en finirait aisément avec la fille (ou la famille) du monarque, tout comme il avait enterré son amour avant le début des aventures. Faut-il voir là une autre coïncidence ? Établir des parallèles ?

Mais, pauvres comédiens, on les a affublés de costumes trop « traditions populaires » pour être crédibles. On les a pris au piège d'une vision réductrice entre une forêt symbolisée à grands renforts de tissus locaux et un trône de rotin doré. Chœur des meneuses et joueurs de tam-tam échappent à peu près à la « folklorisation ».

Au demeurant, Claudel, qui en a vu d'autres, se fait écouter et aimer encore, toujours.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dernière représentation le 26 mars à Dakar.

Nacer Khémir à Chaillot

A Chaillot, dans le grand foyer, un kiosque de mousseline est tendu ; on y accède comme au creux d'un escargot. Sur un trône, un homme et sutout sa voix. Un chandelier donne la lumière. La voix, sinueuse, chargée d'inflexions brûlantes, étouffées, déroule des merveilles ; à partir d'un premier mensonge, les images appellent les images, les contes gigognes s'emboîtent : histoires de coffres qu'on enterre sous la lune, de guetteur perché dans son palmier, d'adolescent rebelle à l'amour, endormi dans sa tour et que contemple la fée éblouie, escaliers qui conduisent à la mer, poissons qui parlent, têtes qui volent, amour qui s'éveille, marchands et voyages...

L'Orient est là. Les mots, comme des perles, scintillent derrière la mousseline. L'espace des contes n'est rien d'autre que cette coquille qui nous retient prisonnier ; on reviendrait bien ici chaque soir, car, comme pour le sultan, l'histoire change chaque soir. Au-delà du récit enchanté, ce que vise le poète conteur Nacer Khémir, c'est d'évidence le théâtre même de la parole, cette mise en scène du conteur par lui-même, cette mise sous le charme (comme on charme les serpents), cérémonie éphémère et immortelle entre l'immensité d'une parole si puissante et la fragilité d'un corps ramassé, tendu et presque immobile, du conteur nomade.

BERNARD RAFFALLI.

CINÉMA

« LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE »
D'HELVIO SOTO

L'homme sous surveillance

Les quais déserts de la gare de Bruxelles, la nuit. Impression d'inquiétude latente, de forces cachées. Un homme sort de l'ombre, boiteux, barbu, les traits tirés. Il parle tout seul, il se parle. Il vient d'un pays d'Amérique latine où il a passé deux ans en prison, condamné politique. Ils étaient quatre, dont lui, dans la même cellule. De cette expérience, il a tiré un roman, publié en Europe. Mais que se passe-t-il ? Ses personnages le hantent. Pourquoi ?

Cinéaste chilien exilé, Helvio Soto avait réalisé, en 1975, un mélodrame politique, *Il pleut sur Santiago*, retraçant la chute du gouvernement d'Unité populaire et la mort du président Allende dans le coup d'État militaire du 11 septembre 1973. Façon d'alerter les consciences. Rien n'a changé au Chili depuis. Mais Helvio Soto, comme tous les réfugiés politiques d'AmériQue latine fuyant les dictatures, porte la marque indélébile de la liberté enchaînée. Son nouveau film (coproduction française, belge, espagnole) est comme un meuble à tiroirs secrets d'où sortent, peu à peu, des choses inquiétantes et bizarres. Son romancier (l'acteur espagnol José Sacristan), comme possédé par une hantise, vit dans un « no man's land » entre la création littéraire et la réalité. L'histoire, vraie, qu'il a écrite se retourne contre lui. Deux de ses personnages sont morts en prison. Ils détenaient une information intéressant une mystérieuse organisation.

La connaît-il lui-même ? Il doit, en tout cas, rechercher et sauver le troisième personnage libéré comme lui. Cela pour les grandes lignes d'une histoire qui reste volontairement obscure. Helvio Soto se confronte ici à la création cinématographique comme le romancier à son œuvre. Il film un monde où tout est menace. Il engage une réflexion esthétique (les images de José Luis Alcaine sont admirables dans leur balancement quasi fantastique entre la fiction et les apparences de la réalité) sur le destin de l'homme moderne, mis sous surveillance, quel qu'il soit, simple citoyen, ou militant politique. Ce film où l'on parle plusieurs langues, où l'existence des personnages ne tient qu'à une idée (telle Brigitte Fossey, la Française aimée d'un des prisonniers se matérialisant soudain dans une rencontre avec le romancier, et le vertige de la caméra tournant autour d'un fauteuil) est comme l'envers fantasmagorique du *Dossier 51* de Michel Deville.

On ne voit pas le fonctionnement du mécanisme de surveillance ; il est suggéré par des présences occultes des déclics d'appareil photographique ou le regard inquiet du romancier pour qui les passants d'une rue tranquille prennent l'aspect d'ennemis. Que cela soit quelque peu « intellectuel », on veut bien. Mais la sensibilité du cinéaste, ce qu'il sait lui-même des infortunes de la liberté enfantent la mise en scène d'un univers truqué, jusque dans les démocraties européennes, par un pouvoir détenant des armes technologiques et décidant du destin de chaque indidu comme il lui plaît et quand il lui plaît. La création littéraire ou filmique n'est donc qu'une parabole renvoyant à ces forces invisibles mais surpuissantes (espions tueurs à gages, multinationales, organisations politiques, qu'importe le nom) qui sont constamment à l'affût. Même l'imagination, la pensée ne sont plus libres, dit Helvio Soto dans cette œuvre envoûtante, angoissante par la force de son langage visuel. En s'exprimant ainsi, le cinéaste exilé retrouve son identité chilienne, se bat, en somme, pour la conserver en assumant sa responsabilité de créateur dans la représentation des manipulations des sociétés d'aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

DENIS LLORCA A L'OPÉRA DE LYON

« Falstaff » sur la Canebière

C'est un beau chahut – un chahut gai, d'ailleurs, et mêlé d'enthousiasme – qu'a déchaîné dans le public de l'Opéra de Lyon, en général peu contestataire, le nouveau Falstaff. *Le metteur en scène Denis Llorca n'en était guère étonné, lui qui vint saluer, goguenard, cigarillo au bec, ainsi que ses complices Jean-Paul Moye et Gilles Rétoré, en déposant sur l'arche du pont surmontant une minuscule Tamise le buste en plâtre de Verdi. N'avait-il pas aussi croqué dans le programme un* « Verdi dirigeant son dernier film » ?

Son crime est d'avoir transposé Windsor aux terrasses d'un café de Naples ou de Marseille, sur une place de marché. Le curé en soutane joue aux boules avec Falstaff ; Pistola et Bardolfo ont des airs de gangster mous qui ont peut-être fricoté avec la Maffia ; le docteur Cajus est un bourgeois à lunettes, racorni, chapeau de paille et nœud papillon, ouvrant son parapluie devant les dangers ; et Falstaff, doté d'une panse somme toute normale, tout de blanc vêtu et fleuri comme un trafiquant retraité de Chicago, *vient faire sa cour aux commères-lavandières (très jeunes femmes d'aujourd'hui pour publicité télévisée), proie facile pour une Mrs. Quickly hirsute, en maillot de marin et chapeau melon, une sorte de garnement à la manière de Zouc. On ne s'étonnera donc pas de voir Fenton devenu réparateur de bicyclettes et Falstaff arriver en Vespa, bien que le trafic sur la Tamise se fasse toujours en gondole.*

Dans un décor schématique et pratique, somme toute « élizabéthain », la comédie se déroule, étourdissante de gags qui font mouche, merveilleusement jouée et réglée minutieusement au rythme fou de la musique. Mais il est vrai que, sur cette Canebière écrasée de soleil, l'œuvre perd quelque peu de son humour et de sa légèreté, et l'on est frustré du charme que dispense le cadre historique de Shakespeare. Ce Falstaff *caricatural est bien de l'époque de la bande dessinée, tout en restant savoureux et spirituel, au premier comme au second degré.*

Un excellent Sir John (Claudio Desderi), d'un comique napolitain, truculent et empressé, mais assez touchant dans son monologue dégrisé du troisième acte, domine une pétulante distribution de voix saines et agréables, surtout Magdalena Falewicz (Alice), Sylvana Mazzieri (Quickly), le roucoulant Alberto Cupido (Fenton) et surtout Karen Hunt, petite fée moderne (Nanetta). Pierre-Yves Le Maigat donne un relief particulier à Ford, déployant un Verdi presque tragique dans le grand air de la jalousie, cependant que Ricardo Cassinelli et Pali Marinov font un inénarrable duo de barbouzes.

L'Orchestre de Lyon n'est sans doute pas aussi raffiné et scintillant qu'on l'aurait souhaité, sous la direction de Serge Baudo, qui a cependant bien mené dans l'ensemble cette représentation d'un mise au point difficile. Mais le bilan de cette amusante production est largement positif.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 23, 25 et 27 mars.



AU CENTRE POMPIDOU

Beaucoup de bruits pour rien ?

On ne saura peut-être jamais le nom de ce moraliste, dénoncé par Baudelaire parce qu'il affirmait : « Le sage ne rit qu'en tremblant », mais il n'aura pas empêché le public de s'amuser beaucoup au concert donné au Centre Pompidou dans le cadre de l'exposition « Ces musiciens et leurs drôles de machines » et consacré à la musique futuriste italienne. L'attraction principale en était les bruiteurs inventés à partir de 1914 par Luigi Russolo, dont les noms seuls : Hurleur, Gargouilleur, Vrombisseur, Coasseur, Bourdonneur... annoncent déjà *tout* un programme ; et, cependant, lorsqu'on lit les textes théoriques de cet apôtre de l'avant-garde *(l'Art des bruits*, éditions l'âge d'homme, Lausanne, 1975), on a quelques raisons de trembler.

Sans se croire sage pour autant ni jouer les rabat-joie, sans prétendre, contre l'évidence, que le mouvement futuriste italien ait donné le jour à beaucoup d'œuvres musicales dignes de ce nom, on éprouve un sentiment de malaise devant ce concert-spectacle d'un comique assez élémentaire, mené tambour battant par Rosanna Maggia Maffina – chanteuse et comédienne, à défaut d'être tout à fait l'une ou l'autre – avec la complicité de cinq musiciens (piano et quatuor à cordes) et l'appoint d'une dizaine de machines à bruit reconstituées, puisque les originaux ont disparu.

Ainsi ce qui, pour les fondateurs, relevait du manifeste et de la provocation – avec tout ce que cela comporte de gaieté tonique – se trouve réduit, un demi-siècle plus tard, à une farce de patronage. On tremble à l'idée de voir d'ici cinquante ans les machines de l'IRCAM, celles du G.R.M. ou l'UPIC de Xenakis, tomber entre des mains impies et présentées comme des histrions de ville en ville pour la plus grande joie des populations.

Ainsi va l'histoire ? Non, sans doute, car Varèse, Schaeffer, Henry, Stockhausen et Kagel, ont heureusement su se montrer plus attentifs à la dimension réellement artistique de l'univers musical des bruits entrevue par Luigi Russolo. En mettant seulement en valeur l'aspect irrémédiablement dépassé de ces tentatives, on n'a pas rendu justice à la dimension utopique et poétique d'une démarche assez originale pour susciter un intérêt qui dépasse celui de l'anecdote. Un véritable concert démonstratif reste à imaginer.

GERARD CONDE.

PATRIMOINE

L'art de la mode

M. Jack Lang, ministre de la culture, apporte son patronage à l'art de la mode. Le jeudi 25 mars, il assiste au cocktail qui marque l'inauguration des autres salles installées dans la cour et le parking du Louvre, et où vont défiler les collections des membres de la Chambre syndicale de la haute couture, présidée par M. Pierre Bergé, directeur de la maison Saint-Laurent, ex-directeur de l'Athénée. La mode est sous la tutelle du ministère de l'industrie, mais le Louvre, monument historique, sous celle du ministère de la culture.

La concentration des défilés est nécessaire. Quatre fois par an, pendant dix jours, chaque jour, les collections attirent du monde entier des foules de journalistes et d'acheteurs. Des milliers d'emplois et des sommes colossales sont en jeu. Si courir d'un quartier à l'autre est pittoresque, ce n'est guère efficace. En tant que maire de Paris, M. Jacques Chirac était favorable à l'installation d'un complexe au Champ-de-Mars, mais le projet n'a pas recueilli l'unanimité indispensable de son conseil municipal.

M. Jack Lang a donc associé culture et couture. Les défilés ne sont-ils pas de fastueux spectacles, foisonnements d'inventions, rituels de sophistication ?... *« Il faut avoir le courage de reconnaître,* dit M. Pierre Bergé, *qu'il y a autant de talent chez Chanel que chez Braque ou Colette. Le matériau n'est pas le même, la rigueur, le raffinement d'interprétation, l'histoire que ça raconte, ont autant d'importance. Je suis touché par le geste de M. Jack Lang ; il nous apporte une reconnaissance que nous attendions. A présent, j'attends davantage.*

» Notre ministre au précédent gouvernement m'avait confié une commission de réflexion sur la créativité, que l'actuel ministre, M. Dreyfus, a prolongée et dont il a retenu les conclusions. J'espère donc la mise en place d'un institut de la mode, avec un conservatoire, un musée du costume, des archives, une salle de présentation, un enseignement à l'américaine. On n'est pas modéliste si on ne connaît pas le Prado, *la pinacothèque de Vienne, si on ne parle pas anglais, si on n'a pas lu Proust, si on ne connaît pas la coupe, tout ce qui touche aux tissus, à leur traitement, à leurs réactions. Dessiner n'est pas suffisant pour réussir un vêtement; pour qu'on s'y sente bien, qu'il corresponde à son époque. La mode fait appel à la mémoire et se conjugue au présent ; c'est pourquoi j'évoque Proust. La mode n'est pas « moderne », je n'aime pas ce mot. Elle est actuelle, faite pour aujourd'hui et finalement plus constante que frivole, c'est la grande leçon de Chanel. »*

M. Pierre Bergé regarde avec intérêt l'expérience de l'Athénée, où il continue à organiser les concerts du lundi. Il garde le Théâtre Edouard-VII jusqu'au terme proche de son bail. *« Je dirige une maison qui repose sur le talent d'Yves Saint-Laurent. C'est comme si j'avais dirigé un théâtre dont le metteur en scène aurait été Chéreau, Strehler ou Brook... J'ai appris une chose. Il faut faire confiance à 101 % au créateur. A 99 %, mieux vaut ne rien engager.* – C. G.

— ACTUELLEMENT —



le nouveau film de
MICHEL LANG



LE CADEAU

lundi 22 mars 20 h 30
Sylvain Cambreling
Ingram - Levinas
Devillers - Strauss
THÉATRE du ROND-POINT
Cie Renaud-Barrault
Avenue Franklin-Roosevelt
loc. 256.70.80

Cie MORIN-TIMMERMAN
LES CANCANS
Goldoni

"Un filet de sang dans la rivière, les piranhas accourent ; imitez-les : ces folles en valent la peine". (P. de ROSBO - Quot. du Médecin)
"Vigueur dramatique... rire à répétition" (R. MARIA - La Vie Ouvrière)
"Invention, intelligence, drôlerie...". (P. BONAFOUX - Canal)
"Un jeu tout simple, presque naïf, d'emblée nous ravit". (CL-M TREMOIS - Télérama)
"Une vraie bonne soirée de théâtre". (M. FINGÈRES - Le Parisien)

THEATRE 13
DU 17 FÉVRIER AU 28 MARS
RÉSERVATIONS : 589.05 99

— MERCREDI —



— MERCREDI 24 MARS —

LE FILM ÉVÈNEMENT 82
LES MAÎTRES DU TEMPS
LALOUX MOEBIUS

ELYSÉES LINCOLN - SAINT-LAZARE PASQUIER - LES IMAGES - ROTONDE - LA PAGODE - QUINTETTE



En V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES - HAUTEFEUILLE PATHÉ - 7 PARNASSIENS - GAUMONT HALLES - Enghien FRANÇAIS
En V.F. : IMPÉRIAL PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ - LES NATIONS - GAUMONT CONVENTION - Versailles CYRANO - Vélizy - Belle Épine PATHÉ - Asnières TRICYCLE - La Défense 4 TEMPS - Nogent ARTEL - Rosny ARTEL - Boulogne GAUMONT OUEST



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA CHAMBRE AUX SOMMETS BLEUS, Essaïon (278-46-42), 22 h.
CENDRES DE BRECHT, Choisy. Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Chaillot, (727-81-15) Foyer : 20 h 30 : Poésie, avec Claude Mouchard ; Salle Gémier : 20 h 30, Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Monteverdi et ses contemporains).
Centre Pompidou (277-12-33), Débat : 19 h : Jean-François Bory ; 20 h 30 : Travail du temps ; images et mythes ; – danse : 18 h 30 : Calck Hook Dance Theater.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11) : 20 h 30, Joel.
Daunou (261-69-14) : 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I : 20 h 30 : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage ; Salle II : 20 h 15 : la Planète Shakespeare.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koudechapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, Sylvie Joly ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Sans soleil on vieillit plus vite, 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41) Amadeus, 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Folle Amanda.
Poche (548-92-97), 21 h. : Baron baronne.
Studio Bertrand (783-64-66), 18 h 30 : Le Grand Ecart ; 20 h 30, les Campaniaques.
Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : En passant par Maupassant.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Pourquoi tous ces théâtres vides ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. : Théâtre chez Léautaud ; 20 h15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30) ; les Démones Loulou ; 22 h 30) ; Des bulles dans l'encrier. ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II, 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17) : 20 h : Innocentines 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure, (367-62-45) : 21 h 30 : la Petite Cuiller 23 h : les Méfaits du tabac.
Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03) : 20 h 15) : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 Connaissez-vous cet escabeau ? 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Centre d'Art Celtique (258-97-62), 21 h45 : P. Hebert.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Pavillon de la Bastille (584-74-20), 18 h 30 : Premier Festival de musique acoustique.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Metayer.

Danse

L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : H. Herba.
La Forge (371-71-89), 20 h. : International Dance Connection.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Danse Consort.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Quatuor de clarinettes Lutèce (Vivaldi, Albeniz, Roger, Bondon).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Wild.
Cité internationale, 21 h. : The Canadian American Orchestra in Paris (Mozart, Beethoven, Rossini, Wagner).
Radio-France, Grand auditorium, 18 h 30 : P. Leroux ; 20 h 30 : P. Bœswillwald, trio G.R.M. Plus (Stockhausen) ; Auditorium 105, 20 h 30 : S. Kudo, K. Fujii (Enesco, Farkas, Berio, Jolivet, Poulenc), Duo Delangle (Noda, Charpentier, Tisné).
Salle de l'Ancien Conservatoire, 21 h. : M. Scharapan (Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : R. Serkin (Beethoven).
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble inter contemporain, dir. S. Cambreling (Ingram, Levinas, Devillers, Kurtag).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : G. Amar-Vonin, R. Bartoli (Pergolèse, Haendel, Giuliani, Villa-Lobos).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 22 mars 1982

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Piquemal, J. Mayeur, J.-Y. Thibaudet, M. Bensoussan, P.-A. Valade, D. de Villiencourt (Brahms, Poulenc, Ravel, Schumann).
American Center, 21 h. : L. Fos, J. Williams, L. Mikhashoff (Foss).
Centre Mandapa : 20 h 45 : N. Katkar, S. Maitra. Musique classique de l'Inde du Nord.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing machine.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Hal Singer Quintet.
Dunois (584-70-00), 21 h : J. Berrocal.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Quartet Ph. Macé.
New Morning (523-51-41), 21 h : 30 : Dexter Gordon, Johnny Griffin.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Zaka Percussion.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : B Kessel et Sacha Distel.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : M. Richard, P. Authier, P.-Y. Sorin, J.-Cl. Jouy.

En région parisienne

Asnières, théâtre (790-63-12), 20 h 45 : Brasil Tropical.
Choisy, kiosque (852-27-54), 20 h 30 : le Beau Danube bleu.
Ivry, studio (672-37-43), 20 h 30 : Ariane et Barbe-Bleue.
Rueil-Malmaison, Th. André-Malraux (749-77-22), 20 h 30 : Hommage à Tony Aubin.
Saint-Denis, Th. G.-Philipe (243-00-59). Rendez-vous gare du Nord, voie 13 : 20 h 40, Théâtre dell'Inferno.
Vincennes, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h, Leonce et Lena ; Petit-Sorano, 20 h : D. Sylvain.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
RELACHE

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 17 h : Rétrospective Philippe Garrel : Voyage au jardin des morts ; le Bleu des origines ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : l'Œil du maître, de S. Kurc.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 4e (758-24-24).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS... BANDITS (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTEURS PROVINCIAUX, film polonais d'Agnieska Holland, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
KUNG-FU, film polonais de Janusz Kijowiski, v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS, film anglo-américain de Karel Reisz, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DE L'ÉVASION, film américain de Delbert Mann, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93), mat. ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
PACO L'INFAILLIBLE, film de Didier Haudepin : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 13e (522-47-94).
PREND 10 000 BALLES ET CASSE-TOI, film français de Mahmoud Zemmouri : Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA TRIPLE MORT DU TROISIÈME PERSONNAGE, film franco-belgo-espagnol d'Helvio Soto, v. esp. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
UNE GLACE AVEC DEUX BOULES, film français de Christian Lara : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 2e (364-51-98).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GALLIPOLI (Aust., v.o.) : U.G.C. Danton (329-42-62) ; Biarritz (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra (261-50-32).
GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
JOSEPHA (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LARRON (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MANIAC (A., v.o.) (**) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

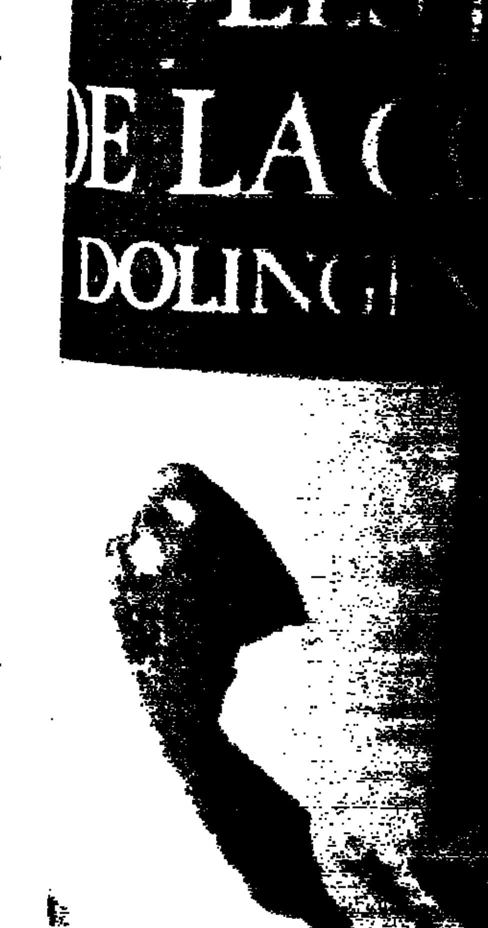
LES FORUMS CINEMAS
STUDIO CUJAS



CHAQUE SEMAINE



dans Le Monde DIMANCHE
UNE PAGE
L'ACTUALITÉ DU DISQUE
CLASSIQUE - JAZZ - ROCK - VARIÉTÉS



SPECTACLES

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (Fr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-23-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) h. sp.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (Ang., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA DROLESSE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 6e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 3e (326-12-39) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

KING KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LABYRINTHE (Fr.) (procédé Panrama) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LIFIBOAT (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 9e (508-11-69).

LES MISERABLES (2 époques) (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

ONE + ONE (Fr.), (V.A.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-32).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

SENSO (It., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

Les séances spéciales

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (Ital., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 20.

L'ENFANCE DE GORKI (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mar., 20 h 30.

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 10 et 20 h 10.

YANKS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), lundi, 22 h).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), lun., 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine : Santé.
Emission d'I. Barrère et E. Lalou.
La contraception masculine ; Les hormones sexuelles et le cancer du sein ; Fécondation *in-vitro*.

21 h 35 Portrait : Simone Signoret.
Emission de M. Leclerc, interview de Charles Vanel et de Serge Reggiani.

22 h 30 Jazz portrait : Thelonious Monk.
De H. Renaud et Bernard Lion.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : « le Journal d'une femme de chambre ».
D'O. Mirbeau ; mise en scène : J. Destoop ; réal. : J.-M. Coldefy.
La vie de Célestine à la fin du siècle dernier telle qu'elle la raconte dans son journal. Luis Bunuel avait déjà adapté cette histoire inspirée d'Octave Mirbeau.

22 h Magazine : Rendez-vous.
De G. Kahn. Le café-théâtre.
Avec Romain Bouteille, Luis Rego, Pierre Lenaert, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Elise ou la vraie vie ».
Film français de M. Drach (1970), avec M.-J. Nat, M. Chouikh, B. Lafont, J.-P. Bisson, C. Allégret, M. Chadly. (Rediffusion.)
A Paris, en 1958, une jeune femme travaillant en usine s'éprend d'un ouvrier algérien, militant du F.L.N. Leur liaison provoque la hargne et le mépris.
Film tiré du roman de Claire Etcherelli. Un amour menacé par les problèmes de la guerre d'Algérie, et la manière dont elle est ressentie en France. Mise en scène simple et directe pour la reconstitution d'un climat social et politique troublé, le refus du racisme et de l'intolérance.

22 h 10 Ciné-regards.
L'Algérie vue par son cinéma.

23 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Radio-Canada présente : « l'Ogre du Bois-des-Allumettes », d'A. Girard (sélection prix Paul-Gilson 1981).
20 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Sagouine », d'A. Maillet, lu par L. Letondal.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'esprit absolu selon Hegel.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; Nasser Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert exceptionnel (donné salle Pleyel, à Paris, le 19 février 1982) : Ouverture « School for Scandal » de Barber, « Symphonie n° 2 » de Schumann, « Symphonie n° 5 » de Chostakovitch, par le National Symphony Orchestra of Washington, direction M. Rostropovitch.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Chopin, Schumann, par B. Engerer, piano ; 0 h 5, Guitare-nuit : G. Gelmetti.

Mardi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Les enfants, la ville et les jardins ; 14 h 25, Feuilleton : Les visiteurs ; 15 h 25, Tout feu tout femme ; 15 h 50, Les femmes, l'argent et l'homme ; 16 h 30, Elles comme littérature ; 16 h 45, Découvertes TF 1 ; 17 h, La table d'Adrienne ; 17 h 25, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Edwige Feuillère, une super grande dame.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Autour de Charles Trenet.
Réalisation : B. Lion.
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec C. Laurent, D. Colas, J. Hahn...
Joséphine s'engage dans les Eaux et Forêts et secourt les trappeurs en détresse.
22 h 35 Document : L'aventure des plantes.
Le bal des oiseaux et des vampires, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Qui joue à faire peur ?
15 h 5 Téléfilm : « les Nouvelles Filles de Joshua Cabe ».
De P. Savage ; réal. : B. Bilson. (Rediffusion.)
Disputes autour de terres : un personnage assassiné, un accusé dont on essaie de prouver l'innocence.
16 h 10 Document : Surf in Bali.
De J.-P. Jaud et S. Freige.
Entre la mer de Chine et l'océan Indien, la rencontre des surfeurs australiens, néo-zélandais, californiens et balinais.
16 h 50 Entre vous.
De L. Bériot.
C'est le même monde : les handicapés ; Une cité de transit.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma.
(Et à 22 h 30).
21 h 55 Cinéma : « l'Etat sauvage ».
Film français de F. Girod (1977), avec M.-C. Barrault, C. Brasseur, J. Dutronc, D. Mane, M. Piccoli, Baaron, J.B. Tiémelé.
Une Française quitte son mari énarque, pour suivre dans un pays d'Afrique un aventurier. Elle devient la maîtresse d'un ministre noir, que son premier amant poursuit de sa haine.
Excellente adaptation du roman de Georges Conchon. Dénonciation du mauvais exercice du pouvoir dans les Etats d'Afrique noire décolonisée et du racisme réciproque. Film original et très bien interprété.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran : le doublage des films étrangers.
18 h 55 Tribune libre.
France et franches camarades.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Calypso.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Fabiola ».
Film italien d'Alexandre Blasetti (1948), avec M. Morgan, M. Simon, L. Salou, H. Vidal, G. Cervi, E. Cegani, M. Girotti, F. Interlenghi.
Première partie : *Au quatrième siècle, sous le règne de Maxence, un gladiateur gaulois s'éprend d'une Romaine, fille d'un sénateur qui va être assassiné. Il est mêlé aux persécutions exercées contre les chrétiens.*
Monumentale reconstitution historique inspirée par un roman religieux, édifiant, du cardinal Wiseman. Blasetti n'a pas reculé devant le manichéisme et l'imagerie académique. Cette première partie, très bavarde, vaut surtout par la rencontre de Michèle Morgan et Henri Vidal sur la plage d'Ostie.
22 h Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.
L'histoire de la manufacture de Manufrance, avec Bernard Lavilliers ; La maison d'école de Montceau-les-Mines, avec l'historien Yves Lequin.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambet, lecteur de Platon (la théologie d'Aristote) ; à 8 h 32, Marchés et marchands ; Economie de marché et marchés africains ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Etre Malien et vivre à Paris.
10 h 45, Etranger mon ami : « l'Imitateur », de T. Bernhard.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : D. Lesur (et à 17 h 32 : M. Rafaeli et J.-P. Vincent).
12 h 5, Agora : « Histoire et décadence », avec P. Chaunu.
12 h 45, Panorama : Avec S. Milano ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Radio nuit », de C. Mauriac.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon S. Nair, chorégraphe indienne.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Allemagne fédérale.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les problèmes humains dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : Recherche et technologie, perspectives d'ensemble, avec F. Gros et P. Caro.
21 h 15, Musique de notre temps : Denis Dufour et ses élèves (en direct de Lyon.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : de Purcell, Walther, Schubert, Mahler, Beethoven, Caplet, Brahms, Panufnik.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Résonances : Œuvres de Mouton, Gallot, Florentia, Vendatour et anonymes.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Opérette : Opéra d'Offenbach.
14 h 4, Boîte à musique : « Danses hongroises », de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. A. Dorati.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : 15 h, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé, œuvres de Debussy, Boucourechliev, Messiaen.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Maderna, Gabrieli.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du grand auditorium), œuvres de Levina, Murail, Eotvos, par le Groupe de musique de chambre expérimental de l'Itinéraire, dir. P. Eotvos.
19 h 38, Jazz : Les Irréfutables (ténors), œuvres de Parker, Depaul-Johnston.
20 h, Premières loges : Œuvres de Rossini, Gounod, Moussorgski, Delibes, par A. Pernet, basse.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris), « le Martyre de saint Sébastien », de Debussy (extraits), « Lieder », de R. Strauss « Daphnis et Chloé », suite 1 et 2, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France : sol. E. Mathis, soprano, chef des chœurs, J. Jouineau, dir. E. Krivine.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Chopin ; 23 h 30, Le jazz-club.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNESSE

Les chantiers du Vieux-Manoir

Créé en 1952 pour le sauvetage du château fort de Guise, le Club du Vieux-Manoir est une association de loisirs éducatifs s'adressant aux jeunes, filles et garçons, qui choisissent de consacrer du temps à la restauration et à l'animation des monuments anciens et des sites archéologiques.

Le club se fixe ainsi un double objectif : la mise en valeur et l'animation pour tous de lieux appartenant au patrimoine architectural ou naturel du pays ; la réunion de jeunes découvrant ensemble un pays et une activité manuelle.

Les monuments ou sites pris en charge sont toujours publics et appartiennent aux communes ou à d'autres collectivités locales, qui assurent ensuite l'utilisation permanente des lieux, ouverts à tous.

Sur vingt monuments ou sites sont établis chaque année des camps-chantiers. Sur trois sont organisés des centres permanents pour la formation.

Depuis trente ans, l'association a participé au sauvetage de cent trente monuments, dans vingt-sept départements, dont la Guadeloupe ; quatre mille membres par an mènent les activités.

L'Ecole pratique de sauvetage, restauration et animation des monuments anciens et des sites, créée en 1966, assure la formation de l'encadrement en stages spécialisés et progressifs, ouverts aux jeunes à partir de seize ans et sans limitation.

Les trois centres permanents du Club sont, en 1982, les suivants :

● *Le château fort de Guise (Aisne)* et les terres du château, 17 hectares. Centre de première formation aux activités de sauvetage et archéologie : initiation à l'archéologie médiévale, à l'architecture, aux techniques de restauration et à l'animation.

● *Le domaine du château d'Argy (Indre)*. Château, ferme, parc de 40 hectares. Centre d'initiation à l'environnement et parc-refuge de la nature. Ecole pratique de sauvetage, restauration et animation des monuments anciens et des sites avec chantiers et ateliers.

● *Siège social à Paris*. Bureau de dessins et plans, photos et publications (activités sans hébergement, toute l'année). Recherches archivistiques, maquettes, création d'expositions. Chantiers de fins de semaines (printemps et automne).

Les seize chantiers saisonniers existants cette année sont :

a) Quatre chantiers nouveaux :

La chapelle de Lannouée à Yvignac (Côtes-du-Nord) ; le chemin rural des Escarouettes (Indre) ; le château fort de Villamblard (Dordogne) ; un chantier qui chante chantier et chant choral, séjour Animacances à Argy (Indre), du 17 au 31 août.

b) Douze chantiers déjà engagés :

Le manoir de Valady (Aveyron) ; le Fort-Carré d'Antibes (Alpes-Maritimes) ; l'abbaye de Boschaud (Dordogne) ; l'église de Chanterac (Dordogne) ; l'abbaye Sainte-Claire de Sarlat (Dordogne) ; le couvent des Récollets à Briançon (Hautes-Alpes) ; la chapelle des Pénitents à Briançon ; le fort des Salettes à Briançon ; l'église des Cordeliers à Briançon ; la tuilerie des Brumales (Indre) ; le château de Lavardin (Loir-et-Cher) ; cimetières de Paris (Père-Lachaise et Montmartre).

Conditions de participation : âge minimum, treize ou quinze ans, selon les chantiers ; inscription-assurance : 25 F pour l'année ; pension : 30 F par jour ; hébergement en camp ou cantonnement (apporter matériel individuel de couchage, assiettes, couverts, vêtements pratiques).

★ **10, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris, tél. 508-80.40.**

BREF

AUTOMOBILE

AUTOMOBILES PEUGEOT propose, pour tous les véhicules sous garantie, un nouveau service de dépannage qui se substitue aux précédents accords avec Touring-Secours. Ce service, baptisé « Écoute 24 », entièrement gratuit, est à la disposition de tous les possesseurs de véhicules Peugeot, Talbot et Talbot Matra vendus en France et couverts par la garantie contractuelle d'un an.

« Écoute 24 » fonctionne en permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, chaque jour de l'année.

★ **« Écoute 24 » a pour numéro d'appel (1) 281-91-91 que l'on peut obtenir éventuellement en PCV.**

VIVRE A PARIS

THEATRE DANS LA VILLE. — L'association Théâtre, musique et danse dans la ville publie son calendrier des manifestations pour 1982 : 4 juin, « Une place, un artiste », premier arrondissement, carte blanche à Renaud Cagneux ; 19 et 20 juin, « Les fêtes du Pont-Neuf » ; 26 juin, « Les feux de la Saint-Jean » au Sacré-Cœur de Montmartre ; 13-26 septembre, « Un quartier, un artiste », cinquième arrondissement, carte blanche à Marius Constant ; 10 octobre-20 décembre : « Dimanches musicaux dans les musées de Paris ».

★ **4, rue Jules-Cousin, 75004 Paris. Tél. 277-92-26.**

VIE QUOTIDIENNE

La punition introuvable

Ce n'est déjà guère agréable de trouver une feuille verte sur son pare-brise. Mais enfin, c'est la loi ; elle est la même pour tous, et, généralement, l'amende est justifiée.

Mais comment s'acquitter de cette dette, à supposer qu'on n'ait pas la tentation de tricher en enfouissant le procès verbal dans un tiroir ?

Ici, commencent les difficultés et d'inimaginables pertes de temps. Ce 13 mars, dans le quartier Opéra-Richelieu-Drouot, j'ai fait en vain cinq bureaux de tabac fort espacés les uns des autres.

Le premier : « Des timbres fiscaux ? Je n'en fais plus, cela était trop de travail pour pas grand-chose. »

Le deuxième : « J'en avais récemment, mais je suis démuni.

— Quand serez-vous réapprovisionné ?

— Ça, je ne peux vous le dire.

Le troisième : « Ah ! Parlez-moi des timbres fiscaux ! Nous ne gagnons rien dessus et il faut aller les chercher au diable. »

A force d'insister, le buraliste avoue percevoir une commission de 1 %.

Le quatrième s'énerve : « Non, nous n'en avons pas. Nous faisons cela pour dépanner les gens. Nous n'y sommes pas obligés.

— Mais êtes-vous obligés de vendre ces cigares de luxe ? » Silence.

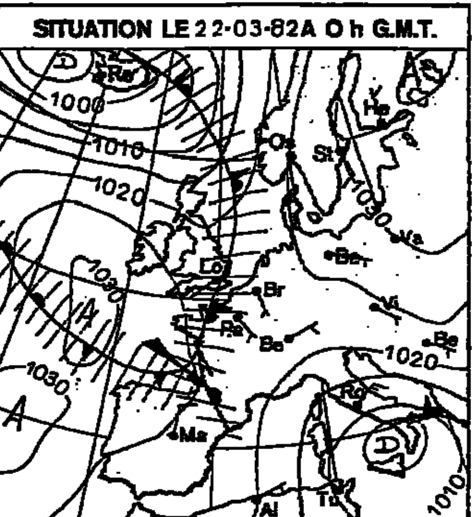
Mieux vaut s'éclipser sur la pointe des pieds..., et partir à la recherche d'un cinquième bureau de tabac : « J'en aurai la semaine prochaine, mais je n'ai aucune idée du jour où je serai réapprovisionné. »

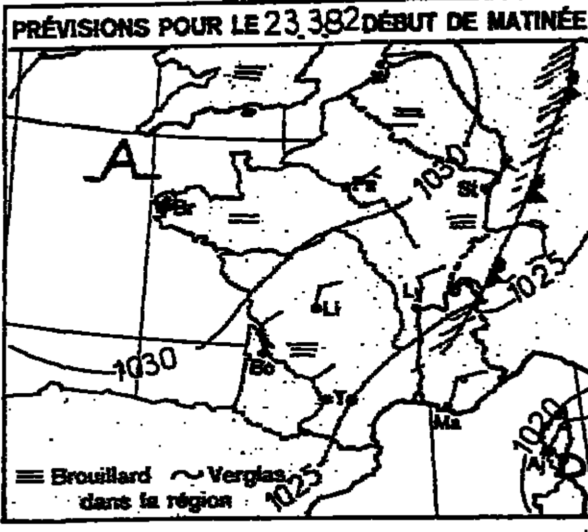
Total : une bonne demi-heure sous une pluie fine et glacée. J'attendrai le printemps pour me mettre en règle. Aurai-je plus de chance ?

HENRI FESQUET.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 mars à 0 heure et le mardi 23 mars à 24 heures :

Hausse de champ généralisée sur l'ensemble de l'Europe occidentale avec hautes pressions des Açores aux îles Britanniques se rattachant à celles de la Pologne, mais rentrée d'air maritime venant de la mer du Nord, occasionnant une forte nébulosité sur la moitié nord du pays.

Mardi matin, les éclaircies persisteront de la Provence aux Alpes-du-Sud et à la Corse, tandis qu'ailleurs le temps sera le plus souvent nuageux, brumeux, avec de nombreux brouillards, principalement du Bassin aquitain au Centre et aux régions de l'Est. Quelques faibles précipitations pourront se produire des Vosges au Morvan, aux Alpes-du-Nord ainsi que près des Pyrénées.

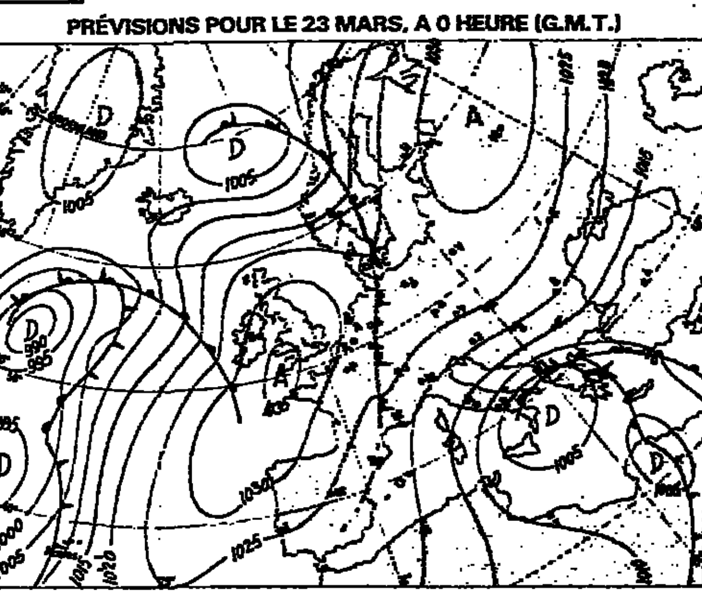
Au cours de l'après-midi, quelques éclaircies se développeront du sud de la Loire à la Garonne.

Les vents de secteur nord-est seront faibles, modérés dans la vallée de la Loire et près du golfe du Lion.

Les températures maximales resteront en dessous des normales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 mars 1982 à 7 heures, de 1 024,8 millibars, soit 768,7 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second, le minimum de la nuit du 21 mars au 22 mars) : Ajaccio, 15 et 1 degrés ; Biarritz, 12 et 11 ; Bordeaux, 8 et 8 ; Bourges, 9 et 0 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 6 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et — 5 ; Dijon, 7 et 0 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy, 6 et — 3 ; Nantes, 7 et 6 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 2 ; Pau, 11 et 10 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 7 et 7 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 5 et 2 ; Le Caire, 25 et 12 ; Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 24 et 19 ; Genève, 10 et — 1 ; Jérusalem, 16 et 5 ; Lisbonne, 22 et 11 ; Londres, 8 et 4 ; Luxembourg, 4 et — 2 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 5 et — 6 ; Nairobi, 30 et 17 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 2 et — 1 ; Tunis, 13 et 7 ; Tozeur, 24 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3151

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV			■						■
V						■		■	
VI		■			■				
VII								■	
VIII		■			■		■		
IX								■	
X							■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Manque de suite dans les idées. — II. Est digéré ou reste sur le cœur. — III. Quand c'est un âne il refuse d'avancer. Encourage des combattants. — IV. Sur un calendrier. Violente rencontre aérienne. — V. Hommes d'équipe. — VI. Symbole. Ballon pour la promenade. — VII. Difficile à avaler. — VIII. Conjonction. Brème. — IX. Transforme un gobe-mouches en pigeon. — X. Une petite heure à l'église. Pronom. — XI. Tapissent des intérieurs.

VERTICALEMENT

1. Ils sont incorporés pour les besoins de la campagne. — 2. Intervient quand on a partagé le gâteau. Effet de manchettes. — 3. On la fit chanter en Grèce. Il écrase ce que d'autres ont battu. — 4. Ses adversaires refusent de s'incliner. — 5. Etat autrefois, monde aujourd'hui. Ancien corps d'armée. — 6. Symbole. Sont parcourues par des bolides. — 7. Sont destinés à frapper. — 8. Un fort fit sa conquête. Sifflent en toussant. — 9. Orientation. Elle reçoit d'un grand couturier une partie de ses tissus.

Solution du problème n° 3150

Horizontalement

I. Retardataire. — II. Modérées. Pré. Ma. — III. Ise. Virages. — IV. Sincérité. Ilote. — V. Sète. Aser. Ure. — VI. Ire. Vis. Trente. — VII. Ossu. Sic. Se. — VIII. Zoolâtres. — IX. Na. Tonnerre. Ost. — X. Avion. Maculé. — XI. Io. Léda. Eculé. — XII. Ride. Aigre. Ni. — XIII. Ere. Mira. Raides. — XIV. Ci. Sels. Imite. — XV. Nuls. Se. Flets.

Verticalement

1. Missionnaires. — 2. Rosiers. Avoir. — 3. Edentés. Déçu. — 4. Té. Ce. Tôle. Il. — 5. Arme. Zone. — 6. Ré. Raison. Dais. — 7. Démissionnaires. — 8. As. Te. Clé. Gale. — 9. Vert. Armer. — 10. Api. Retracer. — 11. Irrite. Reçu. Aïl. — 12. Réal. Nue. Ultime. — 13. Goût. Sole. Dit. — 14. Mètres. Se. Nets. — 15. Rasée. Est. Aisé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 MARS

« La mode et les poupées », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Paris mérovingien », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« Quartier Saint-Sulpcice », 15 heures, entrée mairie du sixième, rue Bonaparte, Mme Pennec.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Couvent du Val-de-Grâce », 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

« Jardins, abbaye, caves de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (A travers Paris).

« Ateliers de fabrication de l'Hôtel de la monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Egypte : la Basse Epoque », 14 h 30, 80, rue Taitbout, salle de la Soltec, Mme Aubert.

« Les jardins d'Angleterre », 14 h 30, 109, rue de Rivoli, M. Verhoven (projections) (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La collection Thyssen », 16 heiures, Petit Palais (Tourisme culturel).

« La collection Thyssen », 13 h 15, Petit Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame, « Le bouddhisme vivant : Tibet, Népal, Asie du Sud-Est » (Arcus).

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, salle 25, M. Lorenzi : « Le décor en staff » (projections, entrée libre) (Fondation Olivier).

16 h 30, Collège de France, salle 5, A. Abdesselem : « Ibn Khaldûn et ses lecteurs ».

17 h 30, 6, rue Ferrus, M. Bedjaoui : « Les négociations économiques globales : la dernière chance » (IFRI).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, M.-M. Davy : « Les lampes vivantes » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 30, boulevard de Port-Royal, Centre Rachi : « Table ronde ; nazisme, témoignages, réflexions ».

20 h 30, 26, rue Bergère, J. Dubuis, D. Lhernould : « Qabal » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 5, rue Largillière, F. Schwarz : « Le culte d'Isis » ; L. Winckler : « La philosophie de l'histoire au vingtième siècle » (Nouvelle Acropole).

20 h 45, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « San-Francisco » (projections) (Focale 5).

CHASSE

LE PRIX DU PERMIS VA AUGMENTER DE 18,30 %

La redevance cynégétique que paient obligatoirement chasseurs sera relevée de 18,30 % pour la saison 1982-1983, apprend-on à l'Office national de la chasse.

La redevance départementale coûtera ainsi 99 F et la nationale 536 F. L'Office national de la chasse (O.N.C.), cependant, ne cache pas que le produit des redevances cynégétiques, malgré les augmentations successives, ne devrait plus pouvoir assurer, en 1983, la totalité de son budget, et il prévoit déjà, pour cette date, l'éventualité d'une participation de l'Etat. Ce serait la première fois que les chasseurs, qui ont versé en 1982 près de 300 millions de francs de taxes et de redevances, n'assureraient plus eux-mêmes l'intégralité financière de leur sport.

Les responsables de l'O.N.C. ont exposé cette situation le 11 mars, au cours d'une conférence de presse, soulignant également leur « inquiétude » devant l'accroissement constant des indemnisations des dégâts attribués au gibier, pour lesquels les chasseurs verseront cette année quelque 40 millions de francs.

Dans un autre domaine, l'O.N.C. a annoncé la sortie d'une nouvelle brochure intitulée « Choisissez et dosez », destinée aux responsables agricoles pour leur permettre une meilleure utilisation des produits phytosanitaires, responsables, selon l'O.N.C., de 20 % de la mort des différents gibiers.

PRESSE

CORRESPONDANCE

A propos du lancement d'un hebdomadaire à Nantes

A la suite de l'information annonçant le lancement de la Tribune *dans la Loire-Atlantique* (le Monde *du 27 février) — présenté par notre correspondant comme le seul hebdomadaire local du département, — nous recevons de M. Denis Lemarié la lettre suivante :*

Je me permets de vous signaler l'existence d'un autre hebdomadaire, *l'Echo de la presqu'île guérandaise et de Saint-Nazaire*, publication diffusée à dix-sept mille exemplaires sur l'agglomération nazairienne et sa région. Cet hebdomadaire a hérité d'une position acquise dès 1980 par une feuille locale, *le Guérandais*. En 1925, est créé *la Presqu'île guérandaise*, ancêtre du journal. M. Georges Lechat, actuel directeur de la publication, prend, à la libération, la direction de l'hebdomadaire, rebaptisé : *l'Echo de la presqu'île guérandaise*.

Après l'absorption, en 1950, de *l'Indépendant de Saint-Nazaire*, *l'Echo de la presqu'île guérandaise* étend alors sa publication à tout l'arrondissement de Saint-Nazaire. Il s'est depuis très largement développé, doublant en 1970 sa diffusion de 1964, en tentant de conjuguer le traitement de l'information de Guérande et de sa région et celle de Saint-Nazaire. (...)

L'implantation très ancienne de *l'Echo de la presqu'île guérandaise et de Saint-Nazaire* démontre assez bien l'occupation d'un créneau sur l'une au moins des deux grosses agglomérations de Loire-Atlantique. Votre collaborateur attribue, à tort, la disponibilité d'un tel créneau pour *la Tribune*. Les deux hebdomadaires seront, bien au contraire, en situation de concurrence sur Saint-Nazaire et sa région.

● *Vermeil*, tel est le titre du nouveau mensuel destiné aux retraités qui publie son numéro d'avril (9,50 F). Comportant 64 pages, tiré à 30 000 exemplaires, *Vermeil* est édité par la société Médialogue (51, rue Vivienne, 75002 Paris).

● *Le deuxième Festival international du film et de la presse* se tiendra du 25 au 30 octobre 1982, à Aix-en-Provence. Il se déroulera sur le thème : « Les cris de la liberté », qu'il s'agisse de liberté politique ou de liberté économique à travers les relations Nord-Sud.

Les organisateurs estiment que près de six cents journalistes et plus d'une centaine de réalisateurs, acteurs, distributeurs et producteurs ont participé au premier festival du genre, organisé à Strasbourg en octobre 1981.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 21 mars 1982 :

UN DÉCRET

● Fixant les conditions dans lesquelles les sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, par les organismes collecteurs doivent être affectés à la construction, à l'acquisition-amélioration ou à l'amélioration de logements et, fixant les conditions d'emploi de la participation des employeurs à l'effort de construction dans les investissements directs.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



recherche pour plusieurs usines du Groupe situées à 200 km OUEST de Paris, des

Chefs d'entretien et matériel

Ces postes nécessitent une formation d'ingénieur Grande Ecole (Mécanique) et une première expérience professionnelle, acquise dans un poste similaire.

Des connaissances plus particulières en hydraulique et pneumatique sont nécessaires et souhaitées en électronique et automatismes.

L'importance du Groupe offre de réelles perspectives de développement de carrière.

Assurées d'une discrétion absolue, les candidatures (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo) sont à adresser à HUTCHINSON - Direction des Relations Sociales - référence M22 - 2, Rue Balzac - 75008 PARIS.

rsog carrières

La maintenance dans le process une voie d'avenir...

Effectivement, c'est dans notre groupe un des moyens de devenir, à terme, Responsable d'Etablissement. C'est aussi, dès le départ, des responsabilités de No 2. Tous les progrès techniques de l'usine (400 personnes) sont entre les mains de votre équipe (80 personnes). Co-responsable des augmentations de capacités, des gains de productivité, vous vous maintenez à l'avant-garde des technologies nouvelles, automatismes, informatisation de contrôle de process, sans négliger les interventions plus classiques en électro-mécanique, fluides ou chaudronnerie.

Ingénieur AM. Depuis une dizaine d'années, vous réussissez dans ce métier et vous n'en avez pas épuisé les satisfactions. De la détection de la panne au démarrage de la nouvelle installation. De l'animation de professionnels hautement qualifiés à la supervision du magasin de pièces de rechange. Pour ne pas parler des discussions avec l'E.D.F. ou les fournisseurs étrangers.

Le directeur d'usine a votre âge. Il doit réussir, avec vous, à faire de son unité une des plus compétitives d'Europe dans notre domaine. Si vous avez déjà travaillé dans la chimie lourde, le pétrole, le papier, la sidérurgie, vous ne serez pas dépaysé. Et votre œil neuf nous intéresse. Ne vous autocensurez pas. Si vous saviez comme cette partie du Nord de la France est verte et accueillante pour les cadres! Ecrivez donc aux conseils en recrutement de Sirca, sous la référence 824 694 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

TECNO

MOBILIER CONTEMPORAIN (ÉQUIPEMENT BUREAUX ET COLLECTIVITÉS) recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

POUR LYON ET RÉGION RHONE-ALPES

- Relations constantes avec les prescripteurs, architectes-décorateurs, utilisateurs publics ou privés;
- Expérience indispensable.

ÉCRIRE AVEC C.V. PHOTO ET PRÉTENTIONS
TECNO
276, BD SAINT-GERMAIN, 75007 PARIS.

LABORAT. UNIVERSITAIRE LYON-I recrute sur poste C.N.R.S.

1 TECHNICIEN

DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE ou MESURES PHYSIQUES (BAC E SOUHAITÉ).

Recherche au microscope électronique et micro analyse AUGER. Caractérisations de matériaux. Connaissances souhaitées : Électronique et mécanique.

Envoyer C.V détaillé au : professeur G. FONTAINE, Université Lyon-I physique, 43, boulevard du 11-Novembre, 69622 VILLEURBANNE.

Recherchons

MÉDECIN DU TRAVAIL

A TEMPS COMPLET POUR RÉGION CHERBOURG. Adresser C.V. Service Médecine du travail du bâtiment, 50, pl. Napoléon, 50100 Cherbourg.

IMPORTANTE STÉ TUYAUTERIE INDUSTRIELLE LYON RECH.

INGÉNIEUR E.S.S.A.

ou équivalent. Ayant quelques années d'expérience en soudure; contrôle non destructif, assurance qualité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions HAVAS CARRIÈRES, sous réf. 6.557, B.P. 2206, 69214 LYON CEDEX 02.

ISÈRE

JEUNE INGÉNIEUR DOCTEUR

(Chimiste ou Papetier)

L'un des premiers Groupes Papetiers français souhaite intégrer à son laboratoire central un jeune ingénieur chimiste débutant ou possédant une petite expérience.

Sous la responsabilité d'un Chef de Groupe, il sera chargé de mener certains travaux de recherche appliquée et de développement, ce qui implique des liaisons et des relations avec les usines et éventuellement la clientèle.

Le poste est basé en Isère à proximité de Grenoble. Un logement de fonction est prévu.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les perspectives de l'entreprise et ses possibilités d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions sous réf. M 6453 E à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 Lyon Cedex 3

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

INGENIEUR METHODES

Cette PME de 250 personnes, spécialisée dans les articles ménagers en aluminium est en constante expansion. Elle développe une gamme très complète de produits réputés depuis longtemps pour leur qualité. L'amélioration continue de l'outil industriel la conduit à créer le service méthodes dans son unité de production.

Directement rattaché au Directeur Industriel, autonome et responsable, il conçoit, étudie et organise tous les projets liés à l'amélioration de la productivité de l'usine.

Son terrain d'intervention sera constitué principalement par des ateliers d'emboutissage, de découpage, de repoussage, de fluotournage... Il assiste le directeur industriel dans le choix des investissements à faire.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum, ingénieur de formation (AM, ECAM, INSA...) possédant une expérience significative de plus de 5 ans dans les domaines d'activité utilisant des techniques semblables (ménagers, électroménagers, signalisations, luminaires, appareils d'éclairage routier...). Animateur d'équipe, c'est aussi un innovateur et un organisateur.

Le poste est situé dans une charmante ville du Dauphiné.

Les conditions offertes et les perspectives de carrière, à court terme, dans l'entreprise sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Pour recevoir information complémentaire, écrire sous réf. M 13610 A, à

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais 129 rue Servient
69431 LYON Cédex 3.

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Ville universitaire 100 km de Paris.

COMMERCIAUX EXPORT CONFIRMÉS

Dans le domaine des arts de la table, les produits français s'exportent bien : la preuve, cette Société réalise 70% de ses ventes à l'étranger (le monde entier).

Le Directeur commercial souhaite «muscler» son équipe exportation. Il propose trois postes de

CHEF DE ZONE

- Moyen-Orient .... (Réf. M 11314 X)
- Bénélux - Scandinavie .... (Réf. M 11314 Y)
- Royaume Uni .... (Réf. M 11314 Z)

Ils seront chargés de développer les ventes sur ces marchés déjà travaillés et qui présentent des potentiels de tout premier ordre.

Nous souhaitons rencontrer des exportateurs de 28 ans minimum. Ils justifient impérativement d'une première expérience (3 ans minimum) acquise dans la vente, à l'étranger, de produits de grande consommation.

Naturellement, leurs connaissances en langues étrangères sont adaptées aux zones considérées et ils ont la mobilité suffisante pour animer, sur place, agents et distributeurs.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous la réf. choisie à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Participez à notre grand projet de transfert industriel à l'étranger

Pour mener à bien ce projet lié à notre activité d'ingénierie générale, nous recrutons :

INGENIEURS ET TECHNICIENS mécaniciens

possédant une expérience de 5 ans en fabrication de pièces mécaniques.

INGENIEURS ET TECHNICIENS électroniciens

familiarisés avec la mise en œuvre et la maintenance d'appareillage de mesures

Après mise au courant en France des méthodes de fabrication, des outillages et de l'appareillage, les candidats retenus seront appelés à accomplir des missions de quelques mois à l'étranger pour mise en place des lignes de fabrication (ingénieurs et techniciens mécanique) et des campagnes de mesures (ingénieurs et techniciens électronique).

Dans tous les cas, la pratique de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé et photo en précisant le poste choisi sous réf. 28746 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

FILIALE DU GROUPE

Thomson CSF

recherche pour chantier EN AFRIQUE ANGLOPHONE

Cadre Technique ou Electronicien confirmé V-3

A.T. Electronicien IV-3 BTS ou DUT

Mission :
assistance technique clients dans le cadre d'une affaire importante. Deux ans sur site après complément de formation en France.

Connaissances requises :
- Electronique digitale.
- Mini ou micro-informatique.
- Anglais courant.
- Permis VL indispensable.

Envoyer CV et prétentions sous Nº 8169 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Pour un projet dans un pays en voie de développement, une société internationale d'Ingénieurs-Conseils recherche

UN EXPERT CRÉDIT AGRICOLE

L'expert sera chargé :
- d'assurer la mise en place d'un programme de crédit agricole dans le cadre des structures existantes ;
- d'accorder le crédit à court et moyen terme aux agriculteurs traditionnels ;
- d'assurer la formation des homologues.

Le candidat idéal aura :
- l'âge minimum de 35 ans ;
- l'expérience dans le domaine du crédit agricole (techniques et méthodes) ;
- l'expérience de la gestion ;
- au minimum trois ans d'expérience à l'étranger.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à

Berenschot-Moret-Bosboom,
Service du Personnel, Boîte Postale 1,
5000 AA Tilburg, Pays-Bas - Tél. : 19-31.13.380084.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

NIGER

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE

recherche pour remplacement de 4 mois et demi (15 mai au 30 septembre)

DOCTEUR en MÉDECINE

Diplômé, possédant une bonne pratique de la Chirurgie d'urgence et de sérieuses connaissances en médecine tropicale.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo s/nº 28816, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

EFCIS

CIRCUITS INTEGRES MOS

Grenoble

(effectif 800 personnes)

recherche

RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Il (elle) assurera l'encadrement du Service Paie informatisée, rationnalisera l'ensemble des statistiques, tableau de bord, bilan social, etc... et sera chargé (e) de la mise en place des procédures d'administration du personnel et d'études diverses sous la supervision du Responsable des Relations Humaines.

Le candidat retenu aura déjà une expérience dans la fonction personnel, de préférence, en gestion administrative, jointe à une formation supérieure (maîtrise sciences économiques, sciences sociales du travail, droit...)

CHARGE DE RECRUTEMENTS

Il (elle) aura pour mission la pré-sélection et la sélection des candidats cadres et non cadres sous l'autorité de la Responsable Recrutement-Formation.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé en sciences humaines ayant nécessairement une première expérience du recrutement.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre de présentation en précisant le poste et le salaire souhaité à :
E.F.C.I.S. - Service Recrutement - B.P. 217
38019 GRENOBLE Cedex.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MOTOROLA

recrute pour renforcer son équipe de développement européen

1 CHEF DE PROJET
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— 3 ans d'expérience minimum
— environnement IBM sous MVS et TSO-SPF
— langage COBOL

Connaissances en MARK IV et IMS-DL1 appréciées.

3 INGENIEURS PRODUITS

— électronicien pour test automatique et caractérisation de circuits intégrés linéaires

— électromecanicien ou A.M. pour assurer la gestion technique et financière d'une famille de redresseurs de courant.

Débutants acceptes

2 INGENIEURS DE MARKETING

Quelques années d'expérience dans le secteur des semiconducteurs.

Anglais nécessaire

Lieu de travail : TOULOUSE

Premier contact à TOULOUSE ou à PARIS.

Adresser C.V. + photo à Elie BENIFLAH

MOTOROLA
BP 1029 - 31023 TOULOUSE

IMPORTANTE SOCIETE
D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
Etablissement du DOUBS
recherche

ingénieur d'études
électricien-électronicien

Pour conception
de moteurs basse-tension,
réalisation prototypes et essais

Adresser C.V. et prét. sous no 28891 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Dans le cadre de son implantation en Lorraine

kléber
PNEUMATIQUES

recherche
pour son Centre Technique : Toul
pour son Siège Administratif : Nancy

Ingénieurs
Mécaniciens
- Responsables de projets
- un Spécialiste en Thermo-dynamique industrielle.

REF. A

Chefs de Comptabilité Fiscaliste
E.S.C., D.E.C.S. ...
- Expérience indispensable.

REF. C

Techniciens
(BTS - DUT)
- Mécanique
- Electrotechnique
- Electronique
- Machinisme agricole

REF. B

Dessinateurs
Projeteurs et Etudes

REF. D

Spécialiste
Organisation du Travail
(EOST, CNAM, ...)

REF. E

Cadres Commerciaux
- Etudes commerciales et gestion
- Action commerciale (promotion, ventes)

REF. F

Pour faire acte de candidature et obtenir tous renseignements utiles sur ces postes nombreux, veuillez faire parvenir votre CV en précisant la référence du poste à
Kléber Pneumatiques - B.P. 1072 - 54520 LAXOU

LEVI TOURNAY PUB

Une Société Industrielle Française
réalisant des Biens d'équipement
Leader dans son domaine, recherche

l'ADJOINT DU DIRECTEUR
D'UNE DE SES USINES

(350 personnes)

Il se familiarisera avec la fabrication tout en assumant la responsabilité des Services Administratifs avant de prendre la Direction de l'Usine à moyen terme.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant 10 années d'expérience industrielle, connaissant bien le travail aux presses, la mécanique et ayant marqué de réelles qualités d'Animateur et d'Organisateur.

Poste à pourvoir : Ville de l'Est (Préfecture).

Envoyer CV et prétentions sous No 28.897 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---



Filiale du groupe européen, nous produisons et distribuons en France une large gamme de produits alimentaires (snacks - biscuits) avec un CA de 650 MF.

Notre directeur de production recherche pour NOYON (60) le

RESPONSABLE DU SERVICE ACHATS

Il négocie les achats des matières premières et des emballages et gère un budget de l'ordre de 100 MF en forte progression.

En liaison avec la production et le marketing il utilise sa parfaite connaissance des fournisseurs et des marchés pour proposer des solutions novatrices.

Vous avez une formation technique ou commerciale et/ou E.S.A., une solide expérience de la négociation au sein d'un service achat de préférence dans l'Agro-Alimentaire, et vous souhaitez élargir votre autonomie d'action. La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand est un atout supplémentaire.

Ecr. avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle, s/réf. 116M à Denis JOUSSET

plein emploi
10 rue du Mail — 75002 PARIS

POTAIN

LEADER MONDIAL
DES GRUES DE BATIMENT
recherche

chargé(e) d'études MARKETING

Rattaché au Chef du Service Etudes de Marchés, le titulaire devra collecter, analyser et synthétiser les données en provenance du monde entier, concernant plus particulièrement le marché du bâtiment et des travaux publics.

Ce poste convient à un

JEUNE DIPLOME
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Ayant une première expérience commerciale dans les biens d'équipement.

Il doit :
— aimer les chiffres et être capable d'en faire assurer le traitement informatique
— faire preuve de curiosité et d'esprit d'invention
— connaitre l'allemand et l'anglais.

Lieu de travail : ECULLY (proche banlieue de LYON)

Adresser C.V. et prétentions à
Direction des Ressources Humaines - POTAIN
18, rue de Charbonnières - 69130 ECULLY.

Importante imprimerie
de formulaires en continu
de la région lyonnaise
(165 personnes et cent millions de C.A.)
recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Pour prendre en charge :
- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Service du personnel
- Facturation
- Service informatique

soit environ 10 à 12 personnes

Le candidat devra avoir une formation comptable supérieure sanctionnée par un D.E.C.S. et quelques années d'expérience dans un poste similaire en entreprise.

Il devra posséder les qualités suivantes :
– Capacité de s'intégrer à une équipe de direction
– Autorité basée sur la compétence
– Sens de l'organisation
– Rigueur dans l'exploitation des données
– Bon contact humain

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à :

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
APPLIQUÉE LEONE BOURDEL
11, square Jasmin, 75016 Paris, qui transmettra

---

directeur financier

Rhône / Alpes **250.000 +**

BOEHRINGER MANNHEIM FRANCE, dont le siège est à Grenoble, est la filale française de négoce d'un groupe européen de haute notoriété en chimie - pharmacie.

Le Directeur Financier qu'elle souhaite engager sera le conseiller de gestion de l'entreprise et formera, avec le Directeur Général et le Directeur du Marketing, le comité de direction. En charge directe des finances, du contrôle de gestion et de l'administration du personnel, il animera, de plus, les services comptabilité, informatique, achats et magasins, soit au total une quarantaine de personnes.

Cette fonction, caractérisée par un haut degré d'initiative et de responsabilité, exige de grandes qualités relationnelles. Elle conviendrait à un économiste de formation supérieure ayant vécu une première expérience similaire, de préférence dans une structure européenne multinationale. La maîtrise de l'allemand est fortement souhaitée ; à défaut, celle de l'anglais conviendra.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 2244/M à M. Laperche, Sema-Sélection : **29, Cours Vitton 69006 LYON.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema, selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Société de distribution **TEXTILE**
ORLEANS
recherche

responsable d'études

HOMME ou FEMME

Il sera responsable de toutes les études quantitatives et qualitatives dans les domaines : • des études de marché • des prévisions • de gestion de fichiers.

Ce poste peut convenir à un débutant, mais nous souhaiterions qu'il ait déjà acquis une expérience de 2 ou 3 ans.
Il sera de formation universitaire (Doctorat Marketing, Sciences Eco., Statistiques...) ou Grandes Ecoles.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 8617 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Une grande banque régionale recherche pour STRASBOURG

UN ORGANISATEUR

pour s'intégrer dans une équipe existante et participer à la conception et mise en place de procédures administratives, la définition de méthodes, des études d'effectifs et d'aménagements de guichet, etc...

Le poste implique une formation supérieure – ingénieur ou équivalent – une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'organisation ou en entreprise.

Des connaissances bancaires et informatiques sont souhaitables.

Outre une rémunération de bon niveau, il est offert d'excellentes opportunités de développement personnel.

Envoyez votre C.V. et prétentions sous réf. 307 à:

JOB CONSEIL
JOB CONSEIL
335, route de Colmar
67000 STRASBOURG
Tél. (88) 79.07.24

Ingénieur production
Usine feu continu
Landes (40) 150 - 180 000 F

PMI performante du secteur **CHIMIE (fort taux de croissance, 56% du C.A. à l'exportation et un des leaders européens dans sa spécialité)** nous voulons confier à un jeune **INGENIEUR diplômé CHIMIE + GENIE CHIMIQUE**, la responsabilité d'un des secteurs production de notre usine Landaise, lequel comprend 60 personnes travaillant en 3 × 8.

Rattaché directement au Directeur de l'usine, il sera Responsable de son personnel et, avec ses collaborateurs, devra assurer le volume de production fixée dans le respect des délais, qualité et prix de revient, avec un souci constant de productivité.

Ses compétences lui permettront, en relation avec les Services Techniques et de Recherche, d'améliorer le process, de prendre part aux études d'Investissement et de contribuer à la mise au point de nouveaux produits.

Une expérience de deux à cinq années en production à feu continu, dans l'Industrie Chimique, nous paraît indispensable pour réussir à ce poste nécessitant des qualités humaines d'animateur et de leader, comme pour évoluer au sein d'une jeune direction

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise. L'usine est située au cœur de la forêt landaise à quelques kilomètres de la mer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la réf. 2458/LM a **OCS** notre Conseil qui vous garantit la plus grande discrétion

OCS
Conseil en Recrutement
37, Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

MEDIA PA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE PREVENTION DU BATIMENT ET DES T.P. recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Niveau BTS ou DUT, métiers du bâtiment ou équivalent.

Option Génie Thermique ou Génie Mécanique.

Minimum 5 ans de pratique dans la profession bâtiment ou T.P.

Mission : animation de stages de professionnels des corps d'état d'équipement. La formation à l'animation est assurée.

Lieu de travail : ST JEAN DE BRAYE Banlieue d'ORLEANS (Loiret).

Avantages sociaux divers
Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à O.P.P.B.T.P. Tour Amboise 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

Importante imprimerie de formulaires en continu de la région lyonnaise (165 personnes et cent millions de C.A.)

recherche

UN COMPTABLE DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

ayant l'expérience du travail avec un service informatique

Il sera adjoint au responsable administratif de l'entreprise.

Le candidat devra être âgé de 25 ans minimum, posséder une solide formation comptable et avoir vécu une expérience en usine de 3 à 4 ans.

Il devra posséder les qualités suivantes :
- Souplesse et bon contact humain pour s'intégrer à une équipe
- Rigueur dans l'exploitation des données
- Sens de l'organisation

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à :
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE APPLIQUÉE LEONE BOURDEL
11, square Jasmin, 75016 Paris
qui transmettra

SOCIETE IMMOBILIERE
"Filiale du Groupe Bouygues"
recherche
Pour BREST

UN CHEF DE PROGRAMMES

Expérience souhaitée
Pour CAEN

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Débutant ou première expérience
Licencié en Droit ou ESC.

Ces collaborateurs seront chargés du montage et du suivi d'opérations immobilières.

Nous leur offrons une rémunération attractive et de réelles perspectives d'évolution.

Adresser CV, photo et prétentions No 28846 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

ingénieur électricien

La Société, 150 personnes, en très fort développement, filiale d'un important Groupe International, réalise des biens d'équipement destinés au transport des personnes. Pour renforcer son Bureau d'Etudes, elle recherche un jeune ingénieur électricien [illegible] I.N.S.A., E.N.S.I... option E.E.A. [illegible], débutant ou possédant une courte expérience professionnelle.

Dans un premier temps, il sera plus particulièrement [illegible] vers la mise en oeuvre de nouvelles technologies (utilisation de micro-processeurs notamment). Son évolution pourra être rapide et en fonction de ses compétences.

Lieu de travail : POITIERS

Ecrire [illegible] 11, rue La Boétie 750[illegible] PARIS

Soderhu

Entreprise 500 salariés MARSEILLE rech.

Ingénieur A.M. INSA

pour création service

MÉTHODES

Candidatures débutants examinées.

Adresser C.V. + photo à R.S.R. B.P. 1818, 13221 Marseille Cedex 01.

---

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT ETUDES MARINES

PLUSIEURS INGENIEURS

Formation Grandes Ecoles ou équivalent.

Selon le poste dont il sera chargé, le candidat devra avoir de bonnes connaissances en :
— mécanique théorique, résistance des plaques ou calcul de structures couplés avec des connaissances en informatique (élaboration et exploitation de programme de calcul de structures pétrolières off shore),
— hydraulique ou électronique de commande et de contrôle,
— génie maritime appliqué aux structures off shore,

Les candidats devront avoir le goût du concret et le sens du possible.

Pour tous les postes, quelques années d'expérience en travaux marins, sous-marins ou pétroliers seraient appréciées, mais le candidat peut-être aussi un ingénieur débutant fortement motivé. Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : PAU au départ.

Larges possibilités d'évolution de carrière en France ou à l'étranger dans le Groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 28070 à SNEAP - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.



La Société des Ciments Français, C.A. 2,6 milliards, effectifs 3900 personnes, recherche pour deux de ses unités de production

Jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce

Option : **finances comptabilité**

pour leur confier, après une période de formation théorique et pratique, des postes de responsabilité dans les domaines de la gestion administrative, la gestion du personnel, le contrôle de gestion usine.

Ces postes doivent conduire à la fonction de Responsable du Service Administration Gestion, directement rattaché au Directeur de l'usine, et dont la mission est d'assurer la bonne exécution des tâches précédemment citées et plus particulièrement de :
— veiller au respect des procédures comptables, juridiques, fiscales et informatiques.
— participer aux développements, modifications, mises au point des applications informatiques de gestion centralisées et décentralisées.
— promouvoir le contrôle de gestion en usine et effectuer les études économiques nécessaires.

Nos divers établissements étant répartis sur l'ensemble du Territoire métropolitain, ces postes impliquent une disponibilité géographique. Des missions à l'étranger étant possibles, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Une réussite dans cette fonction peut ouvrir de très intéressantes perspectives de carrière au sein du groupe.

Lieu de travail en province. Les candidats seront logés après période de formation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 73589/M à Mme CLERE. Tour Chenonceaux - 204 Rond-Point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Jeunes quinquagénaires

Grâce à votre passé, vous avez de l'avenir.

Diplômé ou autodidacte, votre solide expérience d'ingénieur généraliste et de gestionnaire rigoureux, acquise dans des services techniques, intéresse une grande entreprise du Sud.

Vous avez assumé des fonctions d'études, d'organisation, de suivi de chantiers et de coordination auprès de responsables de grands travaux ferroviaires, d'ingénierie, de génie civil industriel faisant appel à des compétences pluridisciplinaires (électricité, automatismes, mécanique...).

Si vous correspondez à ces exigences et si vous êtes âgé d'au moins 50 ans, posez votre candidature au poste de

Ingénieur-coordinateur

200 000 F/an

chargé d'assister le patron de la coordination des maîtres d'œuvre d'une opération complexe d'investissements portant sur des réalisations nouvelles, aussi bien que sur des rénovations d'équipements et d'exploitation.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 82250/M à Jean GUYOT, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes. Confidentialité et réponse assurées. 76 BD DU 11 NOVEMBRE - 69100 VILLEURBANNE

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

La Caisse régionale de CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de la Charente-Maritime, dans le cadre de son plan ORGANISATION et INFORMATIQUE, recherche :

UN ORGANISATEUR

désireux de réaliser des projets d'organisation importants, liés au LIBRE SERVICE INFORMATIQUE, à la BUREAUTIQUE et à l'ORGANISATION des agences bancaires.

- Formation supérieure souhaitée ;
- 2, 3 années d'expérience en organisation ;
- Connaissances informatiques.

Le poste convient à un esprit méthodique et ayant des aptitudes aux relations humaines.

Adresser candidature avec C.V. et photo à : M. le Directeur de la Caisse rég. de CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de la Charente-Maritime, B.P. 42, 17102 SAINTES CEDEX.

Jeunes diplômés AM, INSA, ENSI

Important groupe industriel leader sur son marché 700 personnes 350 Millions de C.A. recrute pour son unité de production située en VENDEE

JEUNES INGENIEURS débutants ou presque

Après formation et adaptation, ces jeunes diplômés A.M., INSA, ENSI ou équivalent, se verront confier des responsabilités dans le domaine de la production.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à :

sfdt Direction du Personnel 87X 85002 LA ROCHE SUR YON Cédex

ALSACE
Très importante société de constructions de matériel mécanique spécialisé,
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Ingénieur diplômé grande école

Le candidat devra, à partir d'un passé orienté vers la conception et la réalisation d'ensembles mécaniques complexes, assumer une double fonction, d'une part de recherche et de développement de nouveaux matériels y compris automatisation et robotisation et d'autre part de direction de bureaux d'études comportant 60 personnes dont 12 cadres.

La fonction est donc essentiellement orientée vers la promotion de produits techniques compétitifs au niveau mondial.

Le poste implique des possibilités de promotion particulièrement intéressantes.

Adresser C.V. sous référence 2203 à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS
qui traitera les dossiers confidentiellement.

PARTICIPEZ A LA CREATION D'UN SERVICE PERI-INFORMATIQUE AU SOLEIL
créé par un important établissement financier implanté sur la Côte d'Azur, ce service complet (de l'ordinateur central au traitement de textes) nécessite la création de 3 postes :

INGENIEUR RESEAU

Formation universitaire ou Grande Ecole, expérience de plus de 3 ans en télé-informatique, familiarisé avec les architectures de réseau (constructeurs, SSCI, ou établissement bancaire).

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience d'au moins 3 ans sur les mini et micro-ordinateurs. Connaissances des logiciels réseaux (transpac, etc...).

RESPONSABLE DE MAINTENANCE

Connaissance concrète des micro-ordinateurs, terminaux, modems, multiplexeurs, etc...)

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à : L G CONSEILS - 18, rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
Région BORDELAISE

ANIMATEUR DE FORMATION

Pour études et adaptation à de nouvelles méthodes de travail utilisant des MOYENS INFORMATIQUES.
- Niveau INGENIEUR, de préférence ELECTRONICIEN
- EXPERIENCE DE LA FABRICATION SOUHAITEE.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 28827 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Telemecanique

DIVISION AUXILIAIRES DE COMMANDE
implantée à ANGOULEME, recherche un

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME ENSI ou Supelec

Chargé de l'étude et du développement de produit industriel opto-électronique.

Goût pour le travail en groupe et l'animation d'une équipe de développement.

Expérience professionnelle.

Prière adresser lettre, C.V., photo et prétentions à TELEMECANIQUE, Direction du Personnel 16340 ISLE D'ESPAGNAC.

CONTESSE

Conseiller et assister les entreprises dans la résolution des problèmes humains qu'elles peuvent rencontrer, telle est notre mission. Actuellement vingt consultants répartis sur onze agences régionales participent à cette tâche passionnante. Le développement de nos activités dans le SUD de la FRANCE nous conduit à rechercher un

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Vous avez de l'expérience en sélection, recrutement et formation, vous êtes motivé par les problèmes d'amélioration des conditions de travail, vous avez une bonne connaissance des entreprises de la région PROVENCE COTE D'AZUR.

Le poste est basé à MARSEILLE et nécessite des déplacements fréquents mais de courte durée.

Merci d'adresser votre candidature à :
Jacky LAGARDE.

ainf ressources humaines
Rés. Marie - Magdeleine
173 Ch. de Ste Marthe
Bât. D
13014 MARSEILLE

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche
pour ses unités de fabrication situées en **BOURGOGNE**

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
Réf. 11448 A

Agé de 35 ans minimum, formation supérieure (ESE, ESEO, ENSERG), le candidat retenu assurera la coordination et la direction des travaux de laboratoire de recherches et développement ainsi que la mise en place d'un service central ingéniérie chargé d'étudier et de réaliser les moyens de production mécanisés.
Anglais ou allemand indispensable.

INGENIEUR
Réf. 11448 B

Formation supérieure (Sup Elec, ENSERG, ESEO ...).
Expérience minimum 5 ans en laboratoire d'études.
Il assurera la conception et le développement de composants électro-mécaniques.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Réf. 11448 C

Formation ESEO, Sup Elec, ENSERG...
Il sera chargé au sein du laboratoire d'études du développement de produits HF.

INGENIEUR MECANICIEN
Réf. 11448 D

pour le développement de composants électro-mécaniques (relais, claviers ou contacteurs), apte à suivre des projets jusqu'à l'industrialisation.

INGENIEUR METHODES
Réf. 11448 E

Formation souhaitée : ARTS & METIERS.
Il sera chargé de l'amélioration des postes de travail, de la réalisation des outils, des moules ainsi que l'installation des moyens de production.
Anglais souhaité.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Réf. 11448 F

pour laboratoire d'études (formation ESEO, Sup Elec, ENSERG), ayant une expérience professionnelle minimale de 5 ans dans le domaine des alimentations stabilisées.
Anglais ou allemand souhaité.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Réf. 11448 G

pour service qualité - entrée réception.
Formation ENI Brest, INSA, ESEO.
Expérience professionnelle 2 ans minimum en développement, production ou méthodes.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à : **PIERRE LICHAU S.A.** B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

responsable de programme
à LYON

pour l'un des tout premiers GROUPE FRANÇAIS de PROMOTION et de CONSTRUCTION IMMOBILIERES.
Diplômé de l'Enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co), débutant ou possédant une première expérience dans le secteur du Bâtiment.
Vous connaissez déjà la valeur de la réussite.
Nous vous offrons la responsabilité complète de la gestion commerciale, financière et administrative de plusieurs programmes dans la Région RHÔNE-ALPES.
Ce poste débouche sur de larges perspectives d'évolution au sein de notre Groupe.
Rémunération attractive.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous référence RP/CD à :



REMY MARTIN
Groupe International de Vins et Spiritueux

Chefs de produits Marketing International

Notre expansion, notre image, le haut positionnement de nos produits, l'étendue et la performance du réseau de distribution que constituent nos filiales dans le monde entier, nous conduisent à adjoindre à nos Directeurs de produits, des collaborateurs jeunes (environ 28 ans).

- diplômés de Grande Ecole ;
- pratiquant couramment l'anglais ;
- ayant 2 à 3 ans d'expérience (Chargé d'Etudes, Chef de Publicité, Assistant Chef de Produit) en matière d'analyse, de définition et de promotion de produits de grande consommation ;
- désireux d'entamer une carrière internationale à partir de notre Siège, à Cognac, c'est-à-dire là où se définissent les stratégies du Groupe.

ims — *international management selection*

Ecrivez à notre Conseil :
IMS - 3, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de l'élargissement de ses responsabilités, de la diversification de ses fabrications de pointe, de l'accroissement général de ses charges, l'établissement de Belfort met en œuvre un plan important de recrutement

INGENIEURS DEBUT DE CARRIERE

L'évolution de nos produits (périphériques d'ordinateurs, terminaux, micro-ordinateurs) nous amène à compléter et élargir nos équipes dans les domaines de compétence suivants :
Electromécanique - Mécanique de Précision
Electronique - Informatique - Gestion Industrielle
Electrométallurgie - Plasturgie - Energétique
Selon votre spécialité et vos intérêts, nous vous orienterons vers l'Etude et le Développement, l'Assurance Qualité, les Méthodes d'usinage ou d'assemblage, la Production ou la Maintenance.
Des opportunités de carrières diversifiées vous sont offertes dans une région où vous pourrez aller intéré: du travail et qualité de vie.
Adressez candidature à : Service Recrutement Cii Honeywell Bull 6 av. des Usines 90001 BELFORT Tél. (84) 22.82.00

Direction générale
Sud-Ouest 320 000 F
Secteur mécanique
Produits Bâtiment - Quincaillerie - Bricolage

Une société française filiale d'un puissant groupe industriel recherche le patron de l'une de ses divisions fabriquant et commercialisant des produits spécifiques à son secteur d'activité.

Ce cadre dirigeant a pour première mission de reprendre en main une activité nouvellement intégrée au sein du groupe mais dispersée sur le plan géographique entre trois usines, en la dotant d'une entité spécifique. Il contribue personnellement à la reconquête du marché en développant de nouveaux produits et en renforçant l'action commerciale tant en France qu'à l'export. Il sera enfin à même de construire un ensemble industriel cohérent et performant.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de premier plan capable de définir une stratégie marketing, de mener à bien des négociations avec les réseaux modernes de distribution et d'optimiser l'outil industriel.

Agé d'au moins 35 ans et diplômé d'une grande école de gestion ou scientifique, il doit justifier d'une expérience de direction d'une unité autonome sur le plan de la gestion, en milieu industriel.

La pratique courante de l'anglais est exigée.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5010/LM.

MEDIA PA

argos
Département Conseil en Recrutement
135, Avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. (1) 227.96.49.

BANQUE POPULAIRE - PERPIGNAN -

Pour développer ses services informatiques et mettre en œuvre une importante base de données sur matériel CII-HB, la Banque Populaire de Perpignan recrute des INFORMATICIENS expérimentés.

• CHEF DE PROJETS
Réf. 73718/A

Responsable d'une équipe, il développera des applications sur bases de données. Connaissant IDS il aura déjà acquis une expérience réelle de la conduite de projet, si possible dans la banque.

• ANALYSTES PROGRAMMEURS
Réf. 73718/B

Jeunes ingénieurs débutants formés à l'informatique ou diplômés d'un IUT ayant 2 ans d'expérience (connaissance de PROTEE si possible).

• HOMME SYSTÈME «GECOS»
Réf. 73718/C

Chargé du logiciel de base, il interviendra auprès de l'Exploitation et des Études (mise au point de méthodes d'optimisation, conseil et assistance).

• ORGANISATEUR
Réf. 73718/D

Au sein d'une cellule d'organisation, il sera en relation avec les utilisateurs et les Chefs de Projets, notamment pour l'élaboration des cahiers des charges.
Une expérience d'analyse fonctionnelle et de la banque est obligatoire.

• COORDINATEUR DE PROJETS
Réf. 73718/E

Rattaché au Directeur de l'Organisation et de l'Informatique, il aura en charge le suivi des projets, les tableaux de bord, la gestion budgétaire. Ce poste convient plus particulièrement à un Chef de Projet souhaitant diversifier ses activités,

Candidatures et CV sont à adresser sous la référence correspondante au poste à

GROUPE ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

Dessein — HAVAS CONTACT

Mairie de Villeurbanne
recherche
DIRECTEUR DU SERVICE COMMUNICATION

Pour animer, en liaison avec l'Adjoint à la Communication, une équipe chargée de :
- réaliser différentes publications municipales (bulletin municipal, publicités thématiques, bulletins d'informations du personnel, etc.).
- et de mettre en œuvre d'autres moyens de communication.

Le candidat devra :
- avoir une formation supérieure,
- avoir une bonne expérience des médias,
- avoir une expérience confirmée de l'animation d'une équipe.

Salaire minimum : 96.500 F.
Adresser les candidatures à Monsieur le Maire de Villeurbanne, B.P. 5051, 69601 VILLEURBANNE.

Centre de recherche à NANCY, recrute
UN TRADUCTEUR (TRICE),
réviseur-interprète trilingue de préférence de langue maternelle anglaise. Expérience professionnelle de plusieurs années exigée les domaines scientifiques. Salaire annuel d'env. 110.000 F.
Faire offre de candidature par lettre manuscrite + C.V. à M. BARTOLI, A.N.P.E., Section spécialisée cadres, 12, place de la Croix-de-Bourgogne, 54000 NANCY.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL CLERMONT-FERRAND
recherche

Ingénieur responsable

blanchisserie, lingerie, 100 agents, 40 tonnes par semaine, en expansion.

FONCTIONS :
Respect des objectifs de production, gestion du personnel, organisation du travail, hygiène et sécurité, choix des investissements matériels.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Diplôme d'ingénieur électro-mécanicien (Cf. liste fixée par arrêté du 03-07-79 modifié) + formation spécifique après recrutement.

RÉMUNÉRATION :
Salaire de début : 6.240 F pendant 4 mois d'essai + 1 an de stage.
Possibilités de promotion.

Renseignements et candidatures :
Monsieur de Directeur des Services Économiques
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
B.P. 69
63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS



TéléDiffusion de France
établissement public de l'Etat
recrute

DES CADRES ADMINISTRATIFS

Pour ses services parisiens et régionaux

CONDITIONS DE DIPLOMES (*) :
- Diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures juridiques ou économiques ;
- Diplôme d'un institut d'études politiques.

LES CANDIDATS A CES EMPLOIS DOIVENT ÊTRE :
- De nationalité française ;
- Dégagés des obligations militaires ;
- Agés de 40 ans au plus (*) à la date de clôture des inscriptions.

(*) Sauf dérogations prévues par les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'accès aux emplois des Etablissements publics.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CES RECRUTEMENTS DOIVENT DEMANDER UN DOSSIER D'INSCRIPTION

AVANT LE 30 AVRIL 1982 A

TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE
Division du Personnel, pièce 620, B.P. 518,
92542 MONTROUGE CEDEX.



INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

Augmentation annuelle du chiffre d'affaires de près de 40 % durant les quatre dernières années.

INTERTECHNIQUE, qui est bénéficiaire du plan bureautique du ministère de l'industrie, recherche :

Dans le cadre de l'expansion de ses activités mini-informatiques, dans le domaine des réseaux, des terminaux, de la bureautique, et des bases de données :

Pour la Direction des Études :

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES OPTION INFORMATIQUE

1°) Pour développer des logiciels associés. (Réf. DE-13.)
Une expérience réelle de deux à six ans acquise dans la réalisation des logiciels de base est nécessaire.

2°) Pour participer à la conception et au développement des matériels associés. (Réf. DE-14.)
Débutants ou ayant deux ou trois années d'expérience en logique microprogrammée ou microprocesseurs.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

100.000 +
25 ANS MINIMUM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche

LE RESPONSABLE
DE SA FILIALE BANLIEUE SUD DE PARIS

Le candidat devra avoir une formation supérieure : Sup. de Co Province, INSA, Arts et Métiers, etc.

Il devra avoir le sens des responsabilités, être gestionnaire et meneur d'hommes tout en ayant le goût des contacts humains et du commerce.

Voiture de fonction fournie.

Adresser curriculum vitae détaillé sous nº T 032.374 M, RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche
POUR LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DE TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

UN CADRE FONCTION PERSONNEL
SPECIALISTE DES REMUNERATIONS

Il aura en charge l'étude et le suivi des évolutions des systèmes de rémunérations propres à la Division en relation avec les Services de la Direction Centrale du Personnel. Il devra également répondre à toute demande d'assistance de filiales pour la mise en place de leur propre gestion des rémunérations.

Il aura une formation supérieure (Grandes Ecoles ou Universitaire) et justifiera de plusieurs années d'activité dans une Direction du Personnel et/ou une Société de Conseil dans le domaine rémunérations.

Basé à Paris, la pratique de l'anglais et une disponibilité à l'expatriation favoriseront son évolution de carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec C.V. + photo au Service Recrutement, 5 rue Michel Ange, 75781 Paris cedex 16, sous référence 2 MO 73.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement

recrute pour son activité TELECOMMUNICATIONS

INGENIEUR CONFIRME

ayant quelques années d'expérience en

TECHNOLOGIE DE SEMI-CONDUCTEURS

Le titulaire du poste sera chargé de travaux d'expertise, de qualification, de normalisation des composants avancés et participera aux échanges techniques sur le plan international.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée au : Service du Personnel
251, rue de Vaugirard - 75740 PARIS CEDEX 15

ENGINEERING INTERNATIONAL

exportant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour PARIS et SAINT CHAMOND (LOIRE)

INGENIEURS UTILITES
et THERMIQUE INDUSTRIELLE

— Ils participeront - dans leur spécialité - aux négociations techniques de grands projets industriels
— Ingénieurs CONFIRMES, ils s'appuieront sur des connaissances approfondies et une solide expérience industrielle en matière d'ENGINEERING DANS LE DOMAINE PETROCHIMIE.
— Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 28757, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra. Discrétion totale assurée.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS OPTICIENS
OPTIQUE INSTRUMENTALE
E.S.O. ou UNIVERSITE

Pour études de conception équipements optoélectroniques embarqués sur satellites.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

ANALYSTE DE GESTION

SOCIÉTÉ : filiale française en expansion (+ 30 %) d'un groupe international, fabricant de biens d'équipement et de loisir.

POSTE : analyse des processus de fonctionnement en vue de réduire les coûts et d'améliorer le système d'information et de décision de l'entreprise. Evolution à terme vers contrôle de gestion.

CANDIDAT (E) : 30 ans. Solide formation comptable et financière.
Esprit rigoureux et pénétrant. Autonomie de comportement.
Première expérience de 3 ans dans une fonction d'entreprise similaire ou dans un cabinet d'audit. Anglais souhaité.

LIEU DE TRAVAIL : banlieue Ouest.

RÉMUNÉRATION : de l'ordre de 120.000 F/an.

Ecrire sous le nº T032275 M
à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SYSTEMA société de conseil en gestion, de conseil, d'études et de réalisations informatiques, correspondant de **Price Waterhouse International** recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS EN ORGANISATION

- 3 à 8 ans d'expérience,
- bonne pratique de l'anglais,

pour assister les entreprises et les administrations dans les domaines : stratégies, diagnostics, structures, organisation administrative et financière et gestion de production. Réf. M 193

INGENIEURS INFORMATICIENS

- formation supérieure,
- 3 à 5 ans d'expérience,
- connaissant : IMS, CICS, DL1, DMS, GEMCOS.

Nous offrons à nos Collaborateurs :
- des missions variées au sein d'une équipe dynamique s'appuyant sur un vaste réseau international,
- un développement professionnel et personnel dans un cadre de travail agréable,
- des opportunités de travail en Province et à l'Étranger.

Postes à pourvoir rapidement. Réf. M 194

Filiale d'un groupe anglo-saxon, située en banlieue Sud de Paris et spécialisée dans la distribution de matériel électronique, nous renforçons nos structures et recherchons un

CADRE COMPTABLE, FUTUR CHEF COMPTABLE

dépendant du Directeur Financier. Il aura en charge la comptabilité générale et fournisseurs, la paie, la préparation du reporting mensuel et les déclarations sociales.
Il aura pour mission immédiate de participer à la mise en place d'une comptabilité analytique permettant un meilleur contrôle des prix de revient et des marges. Ce poste représente l'opportunité d'une situation stable, pouvant évoluer vers une prise en charge complète du service pour un candidat de valeur, niveau DECS (Certificat Comptable souhaitable), ayant une expérience de trois, quatre ans et le sens des responsabilités. L'anglais serait un atout supplémentaire. Réf. M 195

Filiale d'un important groupe, leader mondial dans la fabrication d'équipements pour bateaux, nous recherchons dans le cadre d'une réorganisation de nos structures

RESPONSABLE COMPTABILITE/GESTION

Nice 90 à 120 000 F.

dépendant du Directeur Général, sa mission sera double : d'une part, tenir la comptabilité, la paie, les tableaux de bord, assurer les déclarations sociales et relations bancaires; d'autre part, mettre en place une comptabilité analytique fiable permettant un suivi rigoureux des coûts de fabrication, des marges, des prix de revient, des stocks.
Ce poste opérationnel s'adresse à un jeune contrôleur de gestion, niveau maîtrise de gestion et DECS, ayant une expérience réussie d'au moins 3 ans dans une PME/PMI du secteur productif. Il parlera impérativement anglais et aura, si possible, une pratique des méthodes comptables anglo-saxonnes. Le poste, nécessite une grande rigueur, une bonne puissance de travail et une réelle efficacité.
Réf. M 196

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et salaire actuel en précisant la réf. choisie à Rudolph von Raesfeldt,
18 Place Henri Bergson, 75008 Paris.



The Executive Group

média-system

Concevoir - Développer - Réaliser



CEGI-TYMSHARE développe rapidement ses activités dans le domaine des applications informatiques de pointe mettant en œuvre un réseau international de télétraitement et des systèmes de gestion de bases de données. Pour prendre en charge la conception, le développement et la réalisation de logiciels d'aide à la décision qu'elle met à la disposition des responsables d'entreprise, CEGI-TYMSHARE souhaite recruter et former des

Ingénieurs ou Universitaires
de haut niveau H/F

Informaticiens débutants ou ayant une première expérience professionnelle, ils renforceront une équipe «Logiciel» ayant une solide maîtrise technique des domaines ou CEGI-TYMSHARE intervient. Ils seront chargés de concevoir et développer des applications originales répondant aux besoins d'un marché en pleine croissance.
Leurs responsabilités s'étendront de l'analyse jusqu'à la formation des utilisateurs.
Ces postes, basés à SAINT-CLOUD, pourront évoluer au sein de CEGI-TYMSHARE, vers des responsabilités commerciales. Bonnes connaissances de l'anglais appréciées.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez-lui, lettre manuscrite, C V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73590M, TOUR CHENONCEAUX, 204 Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

PORTE DE CLIGNANCOURT
recherche

1) CHEF D'UN SERVICE TECHNIQUE

(15 PERSONNES DONT 4 INGÉNIEURS)
Age souhaité 35 à 45 ans

POSTE CONVENANT A UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN CONVERSION STATIQUE D'ÉNERGIE ayant sens des responsabilités et expérience dans poste équivalent.

Connaissance du matériel embarqué militaire si possible.

2) UN INGÉNIEUR D'AFFAIRE

SPÉCIALISTE EN CONVERSION STATIQUE D'ÉNERGIE SUR MATÉRIEL EMBARQUÉ MILITAIRE.
Cinq ans d'expérience dans ce domaine souhaitée.

Envoyer curriculum vitae au Service du Personnel, Société SIDETEL, 155, rue du Docteur-Bauer, 93400 SAINT-OUEN.

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE
(VAL-D'OISE - YVELINES)

recherche

CADRE COMPTABLE

Formation supérieure B.T.S., D.E.C.S., ...

Expérience professionnelle dans un service informatisé.
Lieu de travail : VERSAILLES.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à :
C.C.I.I. - Service du Personnel
21, avenue de Paris - 78011 VERSAILLES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE BOIS
ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(180 M de C.A.)
BANLIEUE OUEST

recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il sera chargé des problèmes de gestion administrative et financière, de la comptabilité, des services généraux et du personnel.

Nous souhaitons un candidat expérimenté dans ces domaines ayant une formation d'études supérieures en gestion et une solide expérience en informatique.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référ. 7796, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.



recherche pour son entrepôt à MITRY-MORY (77)

UN CADRE «Responsable Magasinage»

Réception des produits
stockage - destockage - manutention

Le profil requis pour le candidat sera le suivant :
— minimum 30 ans;
— expérience du magasinage dans le secteur de la grande distribution;
— goût affirmé pour les problèmes humains;
— capacité démontrer à animer une équipe;
— connaissances en logistique.

La rémunération sera fonction de la valeur du candidat et de son expérience.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à DARTY,
Direction du Personnel, 129, avenue Gallieni - 93140 Bondy.

Directeur général bilingue allemand

Mobilier haut de gamme (sièges)

Société industrielle française de sièges haut de gamme, leader dans sa branche, affiliée à une société allemande, recherche son **DIRECTEUR GENERAL.**

Il dirigera l'ensemble des activités industrielles, commerciales et administratives de la société en France.

La fonction exige un **manager d'envergure** ayant **une solide expérience de la direction d'une société industrielle,** acquise de préférence dans l'**industrie du meuble.**

Habitué aux méthodes modernes de gestion, il dirigera la société et ses hommes dans un esprit d'efficacité et de rentabilité.

Sa stratégie sera l'adaptation permanente de la société et de ses produits à l'évolution du marché.

La maîtrise de la langue allemande est nécessaire pour le dialogue avec la maison mère.

Pour prendre contact, veuillez vous adresser sous réf. 2213 à M. Herterich :

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich



44, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. 563.49.24

interconseil

MEDIA PA

SOCIETE DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES
recherche pour faire face à sa forte croissance

SON RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE ET FORMATION CLIENTS

à l'intérieur du Service Après-Vente, ce responsable sera chargé de :
– support technique hardware aux inspecteurs de maintenance
– support technique aux distributeurs france, export et clients OEM.
– formation des Inspecteurs de maintenance et des techniciens clients.

Une expérience technique approfondie dans le domaine des matériels électromécaniques à microprocesseurs est demandée, ainsi que la pratique de l'anglais.

Rémunération intéressante pour élément de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 29007 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01
qui transmettra.



ANALYSTE PROGRAMMEUR

Ayant au moins 2 ans d'expérience COBOL
Nous assurons votre

FORMATION AUX TECHNIQUES NOUVELLES :

- dictionnaire de données en Conversationnel
- Programmation structurée (I.P.T.)
- Télétraitement CICS COBOL HLPI
- Programmation on line avec vollie

IMPORTANT GROUPE FINANCIER dans le cadre de son expansion régulière, assure l'évolution de son service informatique (90 personnes) notamment sur les plans de la méthodologie et du matériel :
• 2 gros systèmes IBM assurent la gestion d'un réseau de 600 terminaux.
Elle cherche à intégrer un ANALYSTE PROGRAMMEUR de formation MIAGE-DUT ou AFPA dans le cadre d'une équipe chargée d'une des applications les plus importantes pour l'entreprise.
Il participera, après avoir été formé, aux méthodes et à l'environnement de celle-ci, sous la direction d'un chef de projet, à la réalisation de travaux aussi bien «BATCH» que «TP».
Outre les avantages sociaux et la sécurité du secteur bancaire, il disposera de conditions avantageuses (salaire 14 mois 1/2, horaire souple, restaurant d'entreprise, participation ...).

De réelles opportunités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur au sein du département informatique et des autres services de la société.

Lieu de travail : PONT DE LEVALLOIS (Métro)

Pour avoir une information rapide, téléphonez à M. GROBOST 739.33.82 ou adressez votre candidature à SOVAC département informatique 18, rue Clément-Bayard 92300 LEVALLOIS

Lafarge Coppee

Le Groupe Lafarge Coppée recherche **pour sa division CIMENTS BETONS FRANCE (C.B.F.)** composée **de 47 sociétés cimentières, de négoce, de béton, de mortiers industriels, d'adjuvants et de transport** et réalisant **un C.A. 81 de 5 milliards de Francs pour un effectif de 5 500 personnes**

Juriste d'Affaires

Rattaché au Directeur des services financiers, ce chef de service de 30 ans minimum, de formation supérieure du type maîtrise, droit + I.A.E. par exemple, possède une solide expérience en droit des sociétés, fiscalité, assurances, brevets et négociation d'affaires en général.

Il n'est pas seulement technicien mais aussi homme de négociation et de dialogue à tous niveaux.

Ses principales missions :

- concevoir, traiter et réaliser des opérations de nature principalement juridiques (fusions d'entreprises, prises de participation, contrats spéciaux) liées au développement de C.B.F., soit directement, soit en assistance des Directions régionales,
- assurer la gestion financière des titres et placements (boursiers compris),
- veiller à la gestion juridique des sociétés de C.B.E., tenues des réunions des conseils d'administration, des assemblées générales, rédaction des rapports annuels, etc...

Le poste basé à St-Cloud nécessite quelques déplacements.

La politique sociale du groupe favorise bien entendu l'évolution de carrière des cadres à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 210/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants **57, avenue de Suffren 75007 PARIS**

MÉDIA PA

AGENT DE MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES HYDRAULIQUE-PNEUMATIQUE

Agé de 25 ans minimum, vous avez soit un BTS d'automaticien, soit un diplôme d'Ecole des Armées, soit un B.P. de la spécialité et cinq années d'expérience professionnelle, acquise dans un service entretien ou S.A.V. sur des équipements automatisés comprenant de la logique PN et des circuits de puissance hydraulique.
Connaissance des pratiques de dépannage, lecture de plans industriels plus tous éléments de calcul et technologie relatifs à ce métier.

TRANSMETTEZ VOS CONNAISSANCES en devenant

FORMATEUR AFPA

itinérant
100 000 Frs / AN

Stage pédagogique rémunéré.

Adressez C.V. à N. LARDREAU
AFPA - DRCO 88, rue Robespierre
93100 MONTREUIL.



DES METIERS QUI VIVENT !

rsog carrières

LE BON DEPART !

Dans une **société en expansion**, réputée pour la qualité de ses produits, qui offre non seulement des **rémunérations très intéressantes,** mais aussi et surtout **la possibilité d'atteindre en fonction des résultats obtenus des postes d'encadrement** fonctionnels ou opérationnels.

Vous êtes **JEUNE DIPLOME (école de Commerce ou équivalent)** et avez, si possible, une première expérience professionnelle.

Votre volonté de réussir, venez l'exprimer dans une entreprise qui sait motiver ses **collaborateurs commerciaux** et où l'autonomie, les responsabilités et les possibilités d'évolution sont réelles.

Si vous souhaitez travailler à **PARIS ET SA BANLIEUE** ou sur la région **RHONE-ALPES** dans une petite équipe de vente, avoir pour interlocuteurs les décisionnaires des Entreprises,

...adressez votre candidature avec C.V. et photo en indiquant sur l'enveloppe la référence 1762/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

GRANDE BANQUE FRANCAISE A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

CADRE

Vous avez une bonne formation bancaire et une expérience de 5 ans minimum de l'analyse des risques et vous connaissez parfaitement les techniques de financement export.

Vous serez chargé d'analyser les autorisations de crédit sollicitées par nos succursales ou filiales à l'étranger et vous suivrez tous les aspects de l'exploitation bancaire. Vous aurez à donner votre avis sur les opérations que nous souhaitons traiter.
Compte tenu des pays avec lesquels vous devrez travailler, vous parlez parfaitement l'anglais et l'espagnol, mais vous résiderez à Paris.

Cette fonction pourra ultérieurement évoluer vers une carrière internationale.

Envoyez votre dossier, lettre, C.V. et photo sous référence 6433

à **PIERRE LICHAU S.A.**
B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE débutants

Adresser votre curriculum vitae à
ORGACONSEIL
55, Quai de Grenelle - 75015 Paris

---

une Société internationale de services
recherche **pour son bureau de Paris La Défense**

Chargés d'études en tarification *HF*

les candidats justifieront d'une formation supérieure d'un niveau Licence ou Maîtrise, de préférence en Sciences Economiques ou Gestion. Une première expérience professionnelle de 1 ou 2 ans sera appréciée.
Qualités requises : esprit de synthèse, capacités rédactionnelles, sens de l'organisation, goût des contacts humains. La formation aux méthodes et techniques de la Société sera assurée.
Ensuite, les chargés d'études auront la responsabilité de la gestion des dossiers qui leur seront confiés.

Adressez C.V. avec photo et prétentions sous réf. 5746 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

média-system

ADJOINT DE DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

SOCIÉTÉ : Entreprise d'importation et de distribution de matériel de bureau, en forte expansion.

POSTE : Adjoint de direction financière et comptable. Supervision des services administratifs, comptables et financiers, du contrôle de gestion et du reporting ; relations avec les banques et les administrations. Contact avec filiales européennes et siège international.

PROFIL : 35 ans. Formation supérieure. Solides connaissances en comptabilité française et, si possible, anglo-saxonne. Esprit ouvert et flexible. Souci primordial de fiabilité.

LIEU DE TRAVAIL : Banlieue Nord.

RÉMUNÉRATION : 150.000 F annuels.

Ecr. s/ nº T 032.276 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

CREDITS COMMERCIAUX
Société leader dans sa branche, recherche

CREDITMAN

– Etude de la solvabilité des entreprises
– Appréciation et suivi des risques de crédits commerciaux.

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, dynamiques, pragmatiques.
Intéressés par la matière financière et les contacts humains.
Aimant les responsabilités.

Disponibles pour postes à pourvoir à Paris (quartier Etoile) et Métropoles Régionales.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo récente à No 28745 Contesse Publicité 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui tr.

TITN

Société d'engineering en informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos equipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chefs de Projets

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE, experimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Analystes - Programmeurs

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de Gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à **T.I.T.N** - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



LEADER DE LA COMMUTATION TEMPORELLE

recherche pour ses SERVICES TECHNIQUES

JEUNES INGÉNIEURS

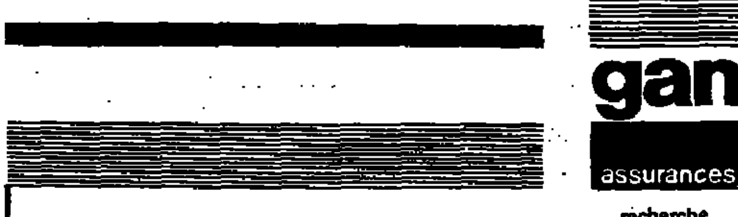
Grandes Écoles ou équivalent débutants.

TECHNICIENS

DUT ou BTS électronique débutants

Ils participeront au développement du matériel et du logiciel d'autocommutateurs téléphoniques temporels à base de microprocesseurs.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL, 10, rue Latécoère - 78140 Vélizy-Villacoublay - Service Recrutement et Orientation sous Réf. A.S./G.L.T.



recherche

INGENIEURS ANALYSTES

qui participeront au développement du plan informatique

Pour ces postes à caractère évolutif nous souhaitons rencontrer des JEUNES INGENIEURS ayant si possible une première expérience de l'informatique de gestion de 2 à 3 ans.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :
- EQUIPEMENT : IBM
- SYSTEMES DE BASE : MVS
- LANGAGES : COBOL
- LOGICIELS : CICS, VSAM

Une formation complémentaire pourra être apportée.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à Pierre FERAL, Direction du Personnel 2, rue Pillet Will 75448 PARIS CEDEX 09.

Nous vous donnerons tous les atouts. Sachez en profiter !

ESC, BAC + 4



Faire confiance. Former. épanouir, **responsabiliser** ceux qui intègrent la société. **Leur donner tous les atouts pour démarrer ou accélérer leur carrière** et aller, avec eux, le plus loin possible dans son développement, ce sont des priorités à **AUCHAN.**

Comment se concrétisent-elles ? Un exemple :

Un nouvel hypermarché sous enseigne **AUCHAN** ouvre dans quelques mois à **BRETIGNY-SUR-ORGE (91).** Sa création nécessite, bien sûr, la mise sur pieds d'une organisation très importante. Aujourd'hui, les travaux sont bien avancés. Et l'équipe qui prépare le lancement est prête à accueillir, former et intégrer quelques éléments **dynamiques, enthousiastes, efficaces.** Des hommes et des femmes de **formation supérieure (ESC, BAC + 4),** disposant ou non d'une première expérience, ayant le goût du commerce et la volonté d'entreprendre.

Après une formation complète, ils se verront confier, au sein de l'hypermarché, la **responsabilité entière d'une unité de vente** (positionnement en fonction de la clientèle et de la concurrence, gestion, animation commerciale, management de l'équipe).

Ils pourront ainsi mettre en valeur leur tempérament de « patron » et leur capacité à allier l'imagination à l'action.

Lancer cet hypermarché **AUCHAN** sera pour eux **l'occasion d'apprendre et de s'enrichir,** chaque jour. Mais **AUCHAN,** c'est aussi une rémunération motivante et de réelles possibilités de carrière au sein d'un groupe en pleine expansion.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe qui lance cet hypermarché à **BRETIGNY-SUR-ORGE,** adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 110 à **ADM** - 164, Rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS. (Embauche possible en juin pour les nouveaux diplômés).

AUCHAN

DES HOMMES RESPONSABLES !

MEDIA PA

Inspecteurs Ventes



Vous êtes jeune diplômé (École de Commerce) pratiquant la vente automobile depuis 2 ans ou ayant l'expérience de l'animation d'un réseau de distribution. Vous cherchez l'opportunité d'élargir votre expérience dans une entreprise performante et en développement.

Nous vous proposons de prendre en charge une zone ou vous animerez le réseau de concessionnaires pour :
- l'application de la politique commerciale de la Société ;
- l'aide et le conseil en organisation et méthodes de vente.
- la formation et la motivation du personnel de vente des concessions.
- le suivi et le contrôle des résultats.

La réussite à ce poste permettra aux candidats ayant de bonnes aptitudes commerciales et de commandement, d'évoluer dans la Société qui favorise la promotion interne et dépense 3 % de sa masse salariale pour la formation.



V.A.G. FRANCE
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. VN 10 à V.A.G. FRANCE Direction du Personnel et des Relations Sociales. - BP 62, 02600 VILLERS-COTTERETS.

HAVAS CONTACT

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 2,4 Milliards de FF en 1981
Oscar à l'exportation

recherche pour son Siège Social à PARIS

CHEF DU SERVICE PAIE

- Au sein de la Direction du Personnel, vous intégrerez une équipe dynamique pour prendre en charge la responsabilité du service paie se composant actuellement de 5 personnes.

  Vous gérerez, à l'aide d'un outil informatique en place, nos différentes catégories de personnel travaillant en France et à l'étranger (Cadres, ETAM, ouvriers, inscrits maritimes).

  Outre les tâches classiques inhérentes à la fonction paie, vous devrez assurer la tenue et la mise à jour des fichiers de gestion et du tableau de bord social de la Société.
- Vous avez 30 ans minimum et pouvez faire état d'une expérience d'environ 5 ans en qualité de chef de service paie, acquise si possible dans le secteur des T.P.

  Vous êtes motivé par la création et la maintenance d'applications informatiques à la gestion du personnel et vous savez dialoguer avec les informaticiens.

  Vous êtes rigoureux et possédez une autorité naturelle indiscutable.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 6433M à :
PIERRE LICHAU SA - BP 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra

Banque Internationale à Paris recherche

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ

POUR SON DÉPARTEMENT NÉGOCE PÉTROLIER

Le collaborateur recherché sera l'assistant du Directeur de ce département.

Il sera chargé de développer une clientèle de Traders pétroliers internationaux et ce principalement en Europe.

Une expérience similaire de financements du Négoce International est absolument indispensable.

Age souhaité au-delà de 30 ans.

Connaissance parfaite de l'anglais exigée.

Formation supérieure souhaitée

Rémunération ouverte en fonction de l'expérience.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
B.A.I.I., 12, place Vendôme, PARIS-1er.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche
pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS SYSTEMES

Issus d'une Grande Ecole (X, Télécom, Sup Aéro, Centrale, ENSTA), ils auront pour missions, au sein des services d'études de la SODERN, de concevoir des équipements mettant en œuvre des techniques de pointe et associant l'optique, l'électronique analogique, l'électronique digitale et la mécanique.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

FILIALE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche

CHEF COMPTABLE

Environ 30 ans.
Connaissance des procédures américaines souhaitée.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Effectif : environ 20 personnes.

Ecrire en anglais avec C.V. et prétentions à
B.S.V. & G., 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Une importante société livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français recherche pour son siège à Paris

ASSISTANTE DE DIRECTION

Confirmée

— Ce poste s'adresse à une personnalité de premier plan apte à assurer la gestion complète d'un secrétariat d'une Direction d'Affaires.
— Disposant d'un diplôme d'Études Supérieures, la candidate saura allier compétence et goût prononcé pour le commerce international.
— Bilinguisme anglais et sténo anglaise indispensables.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous N°. 28754 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.



Leader dans sa branche
N°1 de la sécurité en France
recrute

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE recherche appliquée

"SECURITE PHYSIQUE"

Particulièrement intéressé par cette discipline et le domaine où elle s'exerce.

Formation supérieure scientifique (Universitaire 3ème cycle ou Grande Ecole d'Ingénieurs).

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15-17 Avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.

FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

Grand Groupe Français, nos activités sont multiformes et très internationales. Elles s'exercent au travers de plus de cent Sociétés.

C'est dire la complexité de notre gestion fiscale et l'importance que nous attachons au choix des membres de la petite équipe qui en a la charge.

Or, une vacance va se produire très prochainement.

Idéalement, le titulaire devrait offrir une bonne dizaine d'années de pratique. Passé par l'E.N.I., il aurait fait de la vérification de niveau élevé, au sein de l'Administration, puis, l'ayant quittée, se serait enrichi d'expérience auprès d'un Cabinet spécialisé ou d'une Société importante.

Le poste est à Paris, la pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération sera fonction de l'expérience proposée.

Ecrivez sous réf. 28203 M à RSCG CARRIERES 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra (confidentialité assurée).

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Importante société d'ingénierie Paris - La Défense

recherche pour renforcer une équipe pluridisciplinaire (conception, métallurgie, soudage, contrôles)

INGENIEURS METALLURGISTES

Réf. 73753/A

Ils seront chargés du suivi technique de la fabrication, ainsi que de la définition d'outils de travail, de leur amélioration, de leur adéquation aux exigences en matière de production et de qualité.
Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs qui possèdent une première expérience en fabrication; des connaissances en soudage et contrôles non destructifs seraient appréciées.

INGENIEUR CONTROLE DE FABRICATION

Réf. 73753/B

Il participera à la codification et à l'optimisation des prescriptions relatives aux divers contrôles de fabrication des matériels mécaniques (stades, étendues, critères), et d'en suivre l'application chez nos fournisseurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur qui possède une expérience de fabrication et de mise en oeuvre des contrôles non destructifs.

Merci d'adresser une candidature précisant la référence du poste à HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal
75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous avons, en Europe, une position en pointe dans le domaine de la conception et de la réalisation de bureaux adaptables (cloisons amovibles, plafonds modulaires, eclairage, climatisation, decoration, ...).
CA : 345 MF, export 60%, 880 personnes.

- Si la vente conceptuelle de systèmes a adapter aux besoins complexes d'une clientèle d'entreprises vous passionne.
- Si vous souhaitez développer vos capacités dans une société française implantee dans 7 pays europeens et dont l'une des richesses est la synergie de plusieurs cultures.
- Si vous êtes débutant ou avez un ou deux ans d'expérience, et que vous êtes diplômé d'une école d'Ingénieur ou de Commerce,

vous êtes l'

INGENIEUR D'AFFAIRES

que nous recherchons.

Après un ou deux ans de premières armes en Region Parisienne, vous renforcerez le potentiel commercial d'un de nos centres de profit en France (Lyon, Bordeaux, Strasbourg, ...) et, au terme de quelques années, nous souhaitons que vous soyez capable de prendre des responsabilités importantes sur un plan regional, national ou international.

Si cette proposition vous intéresse, téléphonez à notre conseil, Michel DUSSAULT, ou adressez lui votre carte de visite. Il vous transmettra un descriptif détaillé du poste et de la Société. (Référence du poste : LM1).

✳ EXPERIENCE 23, rue d'Anjou 75008 Paris
Tél. 266.30.47

LEVI TOURNAY PUB



DÉPARTEMENT TRANSMISSION

DIVISION EXPORT

recherche

RESPONSABLE CHANTIER A L'ETRANGER

Cette offre s'adresse à des INGENIEURS ELECTRONICIENS susceptibles après période de formation de prendre en charge d'importants chantiers à l'EXPORTATION dans le domaine des télécommunications.

Ils seront particulièrement chargés :
– de la réalisation et de la mise en service d'ENSEMBLES de transmission faisant appel à des techniques diverses.
– du personnel travaillant sur le site et des problèmes qui s'y rapportent
– des contacts directs avec le client.

Maîtrise de l'anglais écrit et parlé nécessaire.

Les candidatures d'Ingénieurs Electroniciens, éventuellement débutants, doivent être envoyées sous la référence MA/GU à
CIT ALCATEL - Département Transmission
Service Recrutement Cadres - 10bis rue Louis Lormand
B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS.

ELI LILLY est la filiale française d'un groupe international réputé et diversifié (pharmacie - nutrition animale - phytosanitaire - cosmétique). Son informatique est considérée comme un des principaux outils de management pour mieux maîtriser les coûts et echanger les informations. Dans cette optique elle recherche son

Chef de projet

pour sa division commerciale pharmacie (C.A. 81 : 170 MF)

Jeune diplômé d'une grande école, vous possédez une premiere expérience de la conduite de projets de gestion dans une entreprise ou l'informatique, avant tout au service des utilisateurs, est performante. Vous souhaitez a present élargir votre expérience et acquerir une plus value de carrière dans une société anglo-saxonne aux méthodes de travail sophistiquees. Votre mission principale sera de coordonner le support informatique à la Division composée surtout d'utilisateurs de haut niveau. En particulier, vous aurez à :
- analyser les besoins en évaluant la rentabilité de chaque projet potentiel,
- présenter les projets au Comité informatique de la division,
- assumer le développement des projets retenus avec l'aide de 2 analystes programmeurs
Notre matériel est composé d'un IBM 3031 europeen, d'un IBM 34, d'un PDP 1144, COBOL CICS, DATA-BASE TIMESHARING, le tout intégré à un réseau mondial. Les échanges internationaux entre informaticiens du groupe necessitent une bonne pratique de l'anglais.
Ce poste est basé à Paris colline de St-Cloud.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel), sous réf. 704/LM à notre Conseil qui garantit une totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA



Responsable des ventes au grand public

Cette Société spécialisée dans les biens d'équipement électronique souhaite, complémentairement à ses réseaux existants, approcher le marché grand public.
Elle recherche le futur Responsable de ce département pour lui en confier la création et l'animation.
Il devra, en relation avec la Direction Marketing :
– choisir la gamme des produits, les canaux de distribution, définir une politique commerciale (prix, marge...)
– concevoir et mettre en place une structure (force de vente, budget, objectifs) ainsi que les moyens promotionnels (catalogues, publicité...)
Le tout étant défini, il en assume la responsabilité c'est-à-dire l'animation et la gestion.
Cette intéressante mission demande un homme de bonne formation, connaissant bien les circuits de distribution moderne et ayant déjà participé à l'étude et au lancement de nouveaux produits (petit électro-ménager, cinquième rayon...).
C'est un homme de réflexion et d'action, aussi à l'aise sur le terrain que dans la conception.
Poste à pourvoir à PARIS.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV sous référence GP 371 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

PAPETERIES LEON CLERGEAU
600.000.000 F C.A.

Nous sommes une entreprise qui fabriquons des emballages traditionnels et élaborés en carton ondulé :
impression FLEXO OFFSET
Nous avons 5 usines et nous recherchons le

DIRECTEUR COMMERCIAL
pour une de nos usines

Son activité s'étendra sur le Sud-Ouest et la région parisienne. Nous lui demandons d'avoir une très bonne culture de base, ESC ou équivalent, une expérience de responsable commercial, de préférence dans le carton ou l'impression.

Il lui faudra, en fonction de la politique générale de l'entreprise, définir et faire appliquer la politique commerciale, auprès des représentants exclusifs qu'il formera, dirigera et animera. Il sera responsable des résultats.

Résidence Sud-Ouest de préférence.

Il recevra une formation dans le groupe, de façon à faciliter son insertion dans l'entreprise.



Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions Sréf. 1805 à :
Mme A. GARRET
11 rue Mauvoisins
44200 NANTES

ESSO CHIMIE La Défense
un jeune chef de projet

Ingénieur ou « Miagiste », vous avez opté pour l'informatique, acquis une première expérience de la mise en oeuvre des techniques et souhaitez rejoindre un groupe industriel offrant de bonnes ouvertures de carrière.

Nous représentons l'activité chimie du groupe EXXON et notre informatique a pris son autonomie depuis peu. Il nous faut donc structurer notre service informatique au siège et développer la nouvelle génération de nos applications portant sur la comptabilité, le marketing et la distribution sur IBM 4331 et deux gros minis de Data General. Venez prendre votre place chez nous comme chef de projet.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4104 L M) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Branche Médicale de THOMSON CSF
recherche pour son Département
«MEDECINE NUCLEAIRE» (Instrumentation Médicale)

INGENIEUR INFORMATICIEN

— Responsable du S.A.V. informatique
 • supports techniques et logistiques pour l'ensemble du réseau S.A.V.
 • formation technique des Agents S.A.V.
— Connaissances appréciées L.S.I. 11
— Bon anglais technique
— Expérience de la fonction

Poste à pourvoir à BUC (Yvelines).

Prière adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel
B.P. 50 - 75755 PARIS Cedex 15.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST
recherche pour ses Services d'Etudes

INGENIEURS ELECTRONICIENS

1) de formation grande école, pour la conception de matériels embarqués sur satellites,
2) de formation grande école ou ayant l'expérience du développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs,
3) de formation grande école ou université, ayant expérience en composants pour le suivi du développement de composants électroniques et en particulier de CCD.

Adresser CV manuscrit, photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(550 personnes, C.A. 130 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTÈMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 1001 à ERIA
ECA AUTOMATION - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

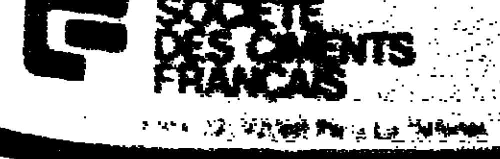
---

gestion de projets

Dans un groupe français de l'électronique industrielle (+ de 20.000 pers.), auprès du Directeur d'une des Divisions d'Etudes (100 Ingénieurs et Techniciens) et à la tête d'une équipe, vous gérez les projets en coûts et délais (systèmes et produits de télé ou péri-informatiques) : devis, prévisions de budgets et de plannings, affectation et coordination des moyens, suivi de réalisation et contrôle... Après votre diplôme (ESC, GESTION, SCIENCES ECO...), une ou deux expériences professionnelles, donc la trentaine, vous avez choisi votre axe de carrière : l'aide à la décision sur le terrain. Si vous êtes à l'aise auprès des techniciens et doté d'une personnalité forte mais souple, une fonction passionnante et très ouverte est à créer... à votre mesure. Banlieue Sud.

Adressez votre dossier (lettre man., CV dét., sal. act., tél. pers.) sous réf. 30 AM à :

Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38.39



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

Cette Société, filiale d'un très puissant groupe international, fabrique et commercialise des balances électroniques.
Le développement de son activité, l'importance des investissements en cours et l'évolution des technologies vont de pair avec le renforcement de son potentiel technique et d'organisation.
Elle crée le poste de Responsable Industrialisation.
En contact permanent avec l'ensemble du service (Etudes, Production, Commercial...) il met en œuvre les moyens de normalisation nécessaires.
Il propose à la fabrication des solutions techniques adaptées dans un souci de productivité et de qualité. Il assure la totale responsabilité de l'industrialisation des produits depuis leur conception initiale jusqu'à la mise en fabrication de série.

L'ingénieur auquel nous comptons confier ce poste est électronicien de formation ou d'expérience.
Il a déjà exercé son activité dans des fonctions du type méthodes, ETN, industrialisation, de façon très intégrée à la fabrication.
Il souhaite maintenant valoriser cet acquis dans une société en pleine expansion.
Ce poste est à pourvoir en très proche banlieue Sud-Est de PARIS.
Pour information complémentaire écrire sous référence M 10592 B à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



La vente de produits pétroliers

L'offre :
- **futur courtier de haut niveau** en produits pétroliers sur le marché international, **à partir de Paris.**
- **le téléphone** sera votre outil quotidien au sein d'une équipe dont la synergie est la raison d'être.

Vous êtes :
- un **jeune diplômé** de l'enseignement commercial supérieur, apte au **travail en équipe**, doté de caractéristiques antagonistes telles que **diplomatie** et **agressivité.**
- vous parlez au mieux trois langues, dont nécessairement le français et l'anglais.

Nous sommes : la filiale française, d'un groupe multinational, **leader** dans le courtage de produits pétroliers sur le plan mondial.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 203115 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Jeune comptable expérimenté

XEROX DISTRIBUTION recherche pour PONT DE SURESNES un JEUNE COMPTABLE EXPERIMENTE, BTS ou niveau DECS, capable de s'intégrer rapidement dans une petite équipe de gestion dynamique, avec responsabilité de l'établissement de la paie, facturation, recouvrement, déclarations sociales et fiscales, situations mensuelles (reporting) pouvant aller jusqu'au bilan.
Expérience mini-ordinateurs et connaissance anglais fortement souhaitées.
Merci d'envoyer votre candidature + C.V. et photo sous réf. XD/4 à Brigitte BRUOT RANK XEROX. Service Recrutement - 4, Rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

MEDIA PA

RANK XEROX

PROGRAMMEURS

Au premier rang national, notre société a produit et commercialisé plus de 10 millions de tonnes de ciment en France et à travers le monde en 1981.

Notre équipe de développement informatique (aujourd'hui 15 pers.) implantée à notre siège de La Défense (350 pers.), évolue vers des systèmes de gestion en conversationnel sur matériel IBM 4341 (DOS/VSE, CICS, COBOL, UFO), et mini-ordinateurs en usines.

Si vous avez une expérience informatique d'au moins 2 années et si vous voulez vous joindre à une équipe dynamique et ouverte aux techniques de pointe,

adressez, pour réponse rapide, votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. I-82-M, à la Direction des Affaires Sociales,



SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS
Tour Générale — Cédex 22, 92088 Paris La Défense

SOURCES

Ingénieur procédés... dans le Sud - Ouest

Pour l'une des usines de cet important groupe de chimie lourde, il est recherché un jeune INGENIEUR PROCEDES.

Dans ce premier poste, il aura pour tâche de mener à bien les études qui lui seront confiées, d'en suivre attentivement la gestion (coûts, délais) et d'assurer l'animation et le contrôle de l'équipe qui l'entourera.
Pour ce jeune ingénieur, même débutant, de type ECP, AM ou Grande Ecole avec spécialisation dans le génie thermique, ce peut être une première expérience riche et variée. Le groupe peut lui réserver d'importantes possibilités de carrière.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV sous référence IP 372M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ERIA — ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(550 personnes, C.A. 130 M.F.),
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale,
recherche dans le cadre de l'expansion de son activité
SYSTEMES DE COMMUNICATION

INGENIEURS INFORMATICIENS

- 1 à 3 ans d'expérience professionnelle
- après une mise à niveau technique s'intégreront aux projets de systèmes de communication.

INGENIEURS INFORMATICIENS

CONFIRMES
- 4 à 6 ans d'expérience professionnelle
- connaissance pratique dans l'un des domaines :
- TELEMATIQUE
- TELEPHONE
- TELEINFORMATIQUE
- RESEAUX DE DONNEES
- TELECOMMUNICATIONS

LEUR MISSION :
- responsabilité de projet
- soutien technique des actions de vente de produits et systèmes.

NOUS LEUR OFFRONS :
- une large autonomie
- des possibilités d'évolution au sein d'une entreprise performante.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1912 à
ERIA - ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

correspondant informatique

organisateur

Nous sommes une Compagnie d'Assurances de dimension européenne.

Vous possédez une solide formation orientée de préférence vers l'organisation et/ou l'informatique de gestion (IESTO par ex.), vous avez peut être une expérience «assurances».

Vous serez chargé, au sein de notre département «Transports/Aviation», d'analyser les circuits de travail, de concevoir des systèmes informatisés pour proposer aux Responsables et aux Utilisateurs des objectifs et des solutions globales permettant de les atteindre.

Allianz assurances



vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez
Allianz BP 24,
75761 Paris Cedex 16

Important groupe de service **PARIS 8e** recherche

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

rattaché à la Direction du Personnel, il **ANIME** une équipe d'une dizaine de collaborateurs et est responsable de l'ensemble de la gestion administrative du personnel : participation, contrats de travail, tableaux de bord...

Le candidat doit nécessairement maîtriser la fonction d'encadrement et avoir une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un service similaire.

Des connaissances en comptabilité et en informatique sont indispensables.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle sous référence 344 à : PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

RECHERCHONS

SPÉCIALISTES DE LA VENTE PAR TÉLÉPHONE

- Plein temps, mi-temps, midi ou soir.
- Expérience importante.

Se présenter au 5, rue Bellini, 92808 PARIS, la Défense 11, Société CAT, 10e étage, à 10 h 30 ou 15 h 30, tous les jours sauf lundi matin et vendredi après-midi.
Téléphone : 774-72-14.



UNION CARBIDE
gaz industriels

Nous sommes l'une des plus grandes Sociétés mondiales spécialisées dans les gaz industriels, grâce à notre technologie extrêmement avancée. Nous exerçons cette activité dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 14 ans. Dans le cadre de notre développement continu nous recherchons aujourd'hui :

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION

(Métallurgistes, mécaniciens, froid industriel...) de formation supérieure, Mines, Centrale, Arts et Métiers, I.N.S.A. ou équivalent, âgés de 28 ans minimum et ayant acquis une première expérience industrielle si possible en fabrication, méthodes, moyens généraux, vente. Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les nouvelles applications des gaz industriels : tels que Oxygène, Azote, Argon... (recherches de marchés, rédaction de propositions technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).

DES INGÉNIEURS DE VENTE

De formation supérieure et ayant une solide expérience de la vente de produits industriels.
Après une formation complémentaire technique et commerciale, ils seront chargés de développer de nouveaux marchés de gaz industriels : Oxygène, Azote, Argon..., auprès d'importants industriels français. Cela implique la maîtrise des contacts et des négociations à très haut niveau.
Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
M. le Directeur du Personnel - UNION CARBIDE FRANCE
4, place des États-Unis - Silic 214 94518 RUNGIS CEDEX

Pour assister son Directeur du Matériel

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

L'UN DES LEADERS FRANCAIS
DE LA BRANCHE T.P.
SIEGE SOCIAL PARIS SUD

recherche Collaborateur de Haut Niveau pour assister son Directeur du Matériel.

PROFIL SOUHAITE :
— ingénieur diplômé grande école;
— 40 ans environ;
— ayant expérience matériel B.T.P. et problèmes liés à la mise en place et à la maintenance de ces matériels sur grands chantiers à l'étranger
— bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser dossier de candidature sous No 28.352 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra à la Direction du Personnel qui vous assure une totale discrétion.





Branche Médicale de THOMSON CSF
recherche pour son Département
«MEDECINE NUCLEAIRE» (Instrumentation Médicale)

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS EN INFORMATIQUE

BTS ou DUT

Pour installation et dépannage de matériel de Médecine Nucléaire.

Connaissances appréciées L.S.I. 11 (DEC)
Anglais technique
Déplacements en France et à l'étranger.
Expérience minimale 3 ans
Permis de conduire - Voiture personnelle

Poste à pourvoir à BUC (Yvelines).

Prière adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel
B.P. 50 - 75755 PARIS Cedex 15.

Engineering for insurance... Why not!

We represent in France one of the world's largest industrial risk insurance groups which has achieved a unique reputation of expertise in loss prevention engineering.
To reinforce its engineering team, our Paris office seeks «GRANDE ECOLE» ENGINEERS.
Through a comprehensive in-house training, including short periods in the U.S., they will become fire prevention consultants to the management of large industrial plants.
Applicants should meet the following criteria :
. Fluency in both English and French - Extra language (Spanish, Italian or German) appreciated
. Availability to travel (essentially in Europe)
. At least one year working experience.
. Easy contacts and good communication.



Send application with C.V. and salary expectations to M. Cournier
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
114, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

OFFRES D'EMPLOIS

GRANDE BANQUE FRANÇAISE A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour un de ses RESPONSABLES DE ZONE

UN ADJOINT

Vous avez une bonne expérience de l'analyse des risques, des crédits financiers internationaux et des relations avec les banques et les correspondants étrangers.

Vous parlez et lisez couramment l'anglais.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Envoyer votre dossier, lettre, C.V. et photo sous référence 6435 à :



qui transmettra.

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles (Télécom. E.S.E.). 5 à 6 années d'expérience, connaissance matériel transmission analogique et logique pour prise en charge d'études importantes, larges responsabilités immédiates.

Lieu de travail Banlieue Ouest R.E.R.

Envoyer CV et prétentions sous N° 8173 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Nous sommes un important Groupe National du secteur tertiaire et recherchons

Jeunes ingénieurs gestionnaires

Ceux-ci auront pour mission, en tant que maîtres d'œuvre, d'assurer le suivi, la coordination et la réalisation d'opérations d'aménagement.
Ces postes seront offerts de préférence à des Ingénieurs Grande Ecole, débutants ou ayant une première expérience, ou à des gestionnaires intéressés par les problèmes d'urbanisme, ayant du goût pour les fonctions de généraliste et pour les contacts variés.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 5710 à



Média-System
«Emplois et Carrières»
104 rue Réaumur 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE VOYAGES
recherche pour ses **Services Centraux des Invalides à Paris**

2 Analystes-Programmeurs confirmés

Ces postes demandent de participer à l'élaboration du planning, des applications nouvelles et à la définition technique de saisie, ainsi qu'aux essais nécessaires
- Il faut aussi prendre en charge l'exploitation de ces applications ainsi que leur maintenance technique
- La Miage serait une formation idéale Connaissances IBM OS 370, COBOL, CICS. Formation gestion souhaitée

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous ref **5521 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

pour son département « Systèmes et Communications »

UN INGÉNIEUR

Spécialiste en statistiques et probabilités (Docteur ès Sciences ou équivalent) pour participer à l'enseignement et à la recherche appliquée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions avant le **15 AVRIL 1982** au
Secrétariat Général de L'E.N.S.T.
46, rue Barrault - 75634 PARIS Cedex 13.

GROUPE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE NORD DE PARIS, recherche

JURISTE CONFIRME

7 années d'expérience minimum

Spécialiste droit des Sociétés, contrats commerciaux, brevets et marques.

Parfaite connaissance langue anglaise indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. ss no 28820 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
Paris 8e, Quartier Champs-Elysées
recherche pour sa
direction de l'organisation et de l'informatique

CHEF DE PROJET CONFIRMÉ

- diplômé de l'enseignement supérieur (diplôme d'ingénieur et/ou MIAGE)
- expérience minimale de 5 années dans le secteur bancaire indispensable
- doté d'une solide capacité de synthèse
- connaissant le matériel IBM

pour encadrer un groupe de 4 à 5 analystes chargés d'assurer indifféremment la conception de systèmes de gestion, l'étude et la mise en place de projets d'organisation.

Une expérience du traitement en temps réel et de l'utilisation d'un SGBD serait appréciée.

Avantages Banque.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous réf. 7790 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES
DU BOUCHET (Essonne), un

INGENIEUR

Pour recherche et mise au point de procédés adaptés à la mise en œuvre de résines et matières plastiques.

Le candidat aura suivi une formation d'ingénieur-mécanicien (INSA...), une formation complémentaire dans le domaine des polymères (E.H.P.) sera appréciée et une première expérience dans l'industrie chimique ou des plastiques sera un atout supplémentaire.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à S.N.P.E.
Centre de Recherches du Bouchet B.P. 2
91710 VERT LE PETIT
Référ. à rappeler I.RP/15

La Compagnie Générale de Géophysique

est leader dans son domaine et possède des centres de calcul parmi les plus puissants en France, aux USA, Canada, Angleterre ... son développement l'amène à rechercher pour renforcer son équipe système

1 ingénieur système

ayant de préférence quelques années d'expérience en système et logiciel de base, si possible sur gros système pour étude et réalisation de nouveaux projets utilisant des techniques de pointe.

1 ingénieur pour programmation scientifique

Envoyer CV et prétentions à C.G.G.
6, rue Galvani 91301 Massy. Discrétion assurée.

Ingénieurs Informaticiens

GIE filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche Ingénieurs Informaticiens (Grandes Ecoles, DEA, Maîtrise...) pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.

— Formation complémentaire assurée.
— Évolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
— Lieu de travail : La Défense.

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 9862
Service du Personnel, Tour Franklin, Cedex 11.
92081 PARIS La Défense.

média system

Vous qui étouffez dans votre entreprise, la Société Moderne d'Electronique (P.M.I. en pleine expansion, 8 ans d'activités) vous propose des postes :

d'INGÉNIEURS d'ÉTUDES

au sein d'une jeune équipe ayant des moyens et des idées pour développer des produits nouveaux.

Vous êtes INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN diplômé, débutant ou ayant quelques années d'expérience et vous connaissez les microprocesseurs (matériel et logiciel).

Lieu de travail PARIS.

Adresser C.V. détaillé à
Service du Personnel
S.M.E.
Villa Mallebay,
88, rue Didot, 75014 PARIS.

---

le groupe escp

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS

recrute un

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT DE PROJETS INFORMATIQUES

Le candidat, H ou F, élaborera en collaboration avec les enseignants, des logiciels pédagogiques.

Il les réalisera sur le matériel disponible (Prime + micro-ordinateurs IBM).

Ce poste conviendrait à un jeune informaticien possédant une culture solide dans les domaines scientifiques et de gestion.

Expérience de 3 ou 4 ans en développement de Software appréciée.

Envoyer C.V. et prét. au Directeur Groupe ESCP
79, avenue de la République — 75011 PARIS
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

RESPONSABLE TRESORERIE

Société recherche pour son siège à Neuilly, un ou une CHEF DE BUREAU niveau D.U.T. ou B.T.S.

Ce jeune cadre (environ 30/40 ans) devra, sous l'autorité du Directeur comptable, assurer la gestion de la trésorerie du groupe et la comptabilité de quelques filiales.

Ce poste requiert une expérience de plusieurs années en gestion de trésorerie.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 477 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

DINATECH COMMUNICATIONS
Filiale d'un groupe américain
Fabricant de produits de DATA TRANSMISSION
recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

pour les pays francophones avec possibilité d'extension de son activité sur l'Europe

Son profil sera :
- Age 30 ans environ.
- Une première expérience de transmission de données soit en tant qu'ingénieur technique ou commercial, soit chez un grand utilisateur.
- Anglais courant impératif.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à DINATECH COMMUNICATIONS, chemin de MONTJEAN, Sentier 506, 94266 FRESNES CEDEX.

S.I.D.E.
recherche
dans le cadre de l'expansion de ses départements études et logiciels

UN INGENIEUR

- Niveau Grandes Ecoles
- 5 ans d'expérience
- spécialisé réseaux TP et bases de données

désireux de prendre des responsabilités techniques :
- développement de progiciels
- suivi d'équipes études (50 personnes)
- créativité.

Salaire très motivant + intéressement.

Adresser C.V. à : S.I.D.E.
11, rue Degas 75016 PARIS

GIRATEV
GROUPE EX-O. R.T.F.

Dans le cadre du développement de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX-O R.T.F équipé de matériels puissants et variés : IBM 168 - MVS-IMS (plus de 100 terminaux), 8100; R 2000, Mini 6, Matra 6000, Solar 16, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audiovisuelles nouvelles (télématique en particulier). Pour cela, il recherche :

INFORMATICIEN

(Maîtrise ou école d'ingénieurs) pour réaliser sur SOLAR 16 des développements de type systèmes pour des applications de télétexte ANTIOPE.
Il aura une expérience moyens systèmes et impérativement une expérience SOLAR (Assembleur, interfaces, etc.)
Il aura à assurer des relations avec les clients. Anglais apprécié. Déplacements à prévoir. Plan de formation complémentaire assuré. Avantages sociaux d'un grand groupe. Salaire de 122.000 à 148 000 F selon expérience.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à EUROPE INFORMATIQUE SÉLECTION, 8, rue de Sèze, 75009 Paris

média-system

Europe Informatique



---

vous vendrez nos capitaux

- Sous forme de leasing ou de location qui sont les deux produits que nous offrons.
  Valeur moyenne des dossiers que vous rechercherez : 1 MF dans différents secteurs industriels, immobiliers, etc...
- Nous sommes filiale d'une grande banque californienne (qui est une des plus profitables aux USA) et nous avons la mission de nous développer rapidement.
- Vous avez une expérience des biens d'équipement et des investissements qui vous permettent de réussir dans cette fonction commerciale.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement veuillez envoyer votre C.V. sous réf. 146-18.

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

THOMSON-CSF

au sein de la DIVISION AVIONIQUE
notre DEPARTEMENT CM recherche

TECHNICIEN(NE)

Qualité - Composants

Intégré(e) à l'équipe en place, il (elle) participe:
— aux enquêtes composants;
— à l'élaboration et à la mise en oeuvre de logiciels:
  • étude, création de programmes d'interrogation d'une base de données, en temps réel;
  • analyse qualité et fonctionnelle de schémas électroniques.

Une formation d'assistant ingénieur, d'électronicien ou en mesures physiques associée à une expérience ou à un perfectionnement en informatique sont nécessaires.

Adresser C V détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel 68, avenue Pierre-Brossolette 92242 Malakoff cedex.

Conseiller les opérationnels dans leur gestion

Après une formation comptable acquise en IUT vous avez participé depuis 2 ou 3 ans aux travaux de contrôle budgétaire et à l'analyse des comptes d'exploitation dans une société de préférence anglo-saxonne.

Vous avez appris à analyser les comptes et à proposer des solutions.

Nous sommes une société de distribution procédant par un système original de vente de produits de grande consommation avec des unités décentralisées avec lesquelles vous serez en contact.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement veuillez envoyer votre C.V. sous référence 151-17.

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN
leader dans son domaine :
Financement de créances commerciales,
gestion des comptes courants de Sociétés, recherche

Jeune Cadre Commercial

chargés de la négociation de contrats.
Formation bancaire de 1 à 2 ans.
Solide culture générale en gestion d'Entreprise.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous référence 4394/MS à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

CEM - Systèmes SCAM
recherche

CHEFS DE PROJET

2 à 5 ans d'expérience en informatique industrielle Temps Réel.

Connaissance du matériel DEC/ RSX11M impérative.

Télétransmission et Industrie : traitements des eaux, cimenterie.

Anglais nécessaire, allemand souhaité.

Adresser candidature CV, photo
M. LAJOIX, CEM Systèmes SCAM
40, rue Jean Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

STEIN HEURTEY
Société d'Ingénierie Thermique
recherche

ingénieur ou universitaire

Formation de THERMICIEN

Adresser curriculum-vitae au Service du Personnel
STEIN-HEURTEY - B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX





OFFRES D'EMPLOIS



JC Decaux

recherche dans le cadre de son développement en France et en Europe (Allemagne - Angleterre - Belgique - Espagne)

2 ADJOINTS DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- **L'un sera chargé** du secteur gestion financière et comptable, avec de bonnes connaissances en informatique,
- **l'autre se consacrera** à l'administration générale.

Nous recherchons des candidats, hommes ou femmes, formation **HEC - ESC - ESSEC - DECES** ou équivalent, ayant 3 à 4 ans d'expérience. Anglais ou Allemand apprécié.

Si cette offre vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature **détaillant votre acquis professionnel et vos aspirations** à laquelle vous joindrez C.V. classique + photo, en précisant rémunération annuelle 1981 à :

J.C. Decaux - BP 11
Sainte Appoline - Plaisir 78370.

média-system



ASSISTANT DE RECHERCHE CLINIQUE

PARIS XV

Pour le Groupe de Recherche d'un important Laboratoire Pharmaceutique International.
Au sein de l'équipe médicale chargée de l'étude de spécialités anti infectieuses, il assure : - le suivi technique des études (tenue des dossiers, collecte des informations, compilation des résultats), - les relations avec les médecins hospitaliers, - le suivi administratif du programme (stocks, commandes...).
Titulaire d'une formation Bactériologie, Biologie (DUT ou DEUG) ou d'une licence de Sciences, il (elle) maîtrise parfaitement la langue anglaise.
Rémunération proposée : 100 000 F/ annuels.
Déplacements fréquents (véhicule nécessaire).
Adressez lettre manuscrite + CV en précisant coordonnées téléphoniques sous réf ACL au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSMCR — Dessein

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF
recherche

Ingénieur Projets Affaires

<u>Profil :</u> ingénieur électronicien grandes écoles ENST, (supélec).
3 à 5 ans d'expérience, intéressé par la gestion technique centralisée en temps réel.
<u>Mission :</u> établir des réponses technico-commerciales au besoin de la clientèle, être capable de les défendre et de les imposer. Ultérieurement, conduite des affaires dans le respect des délais et des coûts.
Responsabilité globale importante, sens des relations internes et externes.
Lieu de travail : **banlieue Ouest de Paris. (RER).**

Envoyer CV et prétentions sous N° 8174 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



FRANCE
SYSTEMES DE MINI INFORMATIQUE
recrute
INGENIEURS TECHNICO-CCIAUX
- DUT, MIAGE, IIE ou équivalent,
- expérience appréciée de quelques années constructeur ou SSCI,
- salaire motivant, voiture de société,
- lieu de travail : Versailles.

Env. CV et prét. à :
A. DAVID
CMC FRANCE
26 rue de Mademoiselle
78000 VERSAILLES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIEURS INFORMATICIENS et ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES
Temps réel - Assembleur
Expérience 1 à 8 ans
SALAIRES MOTIVANTS
Tél. pour R.-V. à INTER-COMPUTER au 806-50-00.

Sté de génie thermique industriel recherche pour son Directeur Commercial
SECRÉTAIRE TRÈS QUALIFIÉE
- niveau BTS
- expér. minimum 6 ans
- parfaitement bilingue anglais
- libre rapidement

Adr. C.V. photo et prétentions sous réf. 6438 à P. LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PARA-PUBLIC DE PARIS
RECHERCHE
2 programmeurs système ayant au minimum deux années d'expérience sur matériel HB 66 DPS et maîtrisant l'OS/GCOS3, JCL, Assembleur et Cobol 74.
Des connaissances en temps réel sur DMIV-TP et en base de données seraient un atout supplémentaire.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous enveloppe, la seconde portant la mention « CANDIDATURE » à :

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL
U.R.S.S.A.F. de PARIS,
3, rue Franklin, B.P. 430
93518 MONTREUIL CEDEX.

Pour visiter Stés sur R.-V.
COMMERCIAUX
excellente présentation, promotion rapide, haute rémunération. Possibilité salaire et %.
225-41-44

VENDEUR DE HAUT NIVEAU
pour réseau de franchise
Minimum 5 ans d'expérience de vente, dont 1 an vente franchise. Salaire 8.000 Francs par mois, plus intéressement.
Tél. : 538-69-93.

Centre René Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92211 SAINT-CLOUD
recherche
INFIRMIÈRE D.E.
service nuit, poste permanent, rémunération suivant référence, libre de suite. Tél. pour R.V. 771-91-91, poste 3196.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, r. de Crimée, 75019 PARIS
recherche
ÉLECTRONICIENS MICRO
Vacataires pour enseignement (Maintenance et Logiciel)
MARS - AVRIL - MAI
241-83-83 — 206-24-63.

COLLABORATEUR standing
Ecr. M. Grant — 149, rue St-Honoré, PARIS-1er qui transm.

L'IRAP
Institut de conseil et de formation recherche pour son Unité régionale du Nord
UN DIRECTEUR
d'UNITÉ D'EXPLOITATION
Il aura la responsabilité globale d'un secteur géographique s'étendant sur deux régions administratives
Responsable de la gestion et du développement de la clientèle : il devra savoir négocier efficacement
Responsable de la formation des produits : il devra savoir analyser les besoins et les traduire en projet
Responsable de la pédagogie : il devra être capable de promouvoir les méthodes adaptées et contrôler les progressions.
Envoyer C.V. avec photo à :
IRAP,
46, rue de Lagny,
93100 MONTREUIL.

BUREAU VERITAS
recherche
pour son siège à LEVALLOIS-PERRET
INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ayant solides connaissances en béton armé (BAEL notamment) et précontraint.
- 5 ans de métier en entreprise ou BET minimum ;
- bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Mission confiée :
contrôles de plans, pièces écrites, notes de calcul, ouvrages de haute technicité, pratique du calcul informatique, courts déplacem. à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous références n° 21 au
BUREAU VERITAS
Service du Contrôle des Constructions et de la Sécurité,
35, rue Paul-Vaillant-Couturier,
92300 LEVALLOIS-PERRET.

Important groupe de construction recherche à Paris
UN (E) JURISTE
Responsable de programmes ayant pratiqué notariat et bonne connaissance droit immobilier :
- acquisition foncière ;
- droit de la construction ;
- marchés de travaux ;
- vente en état de futur achèvement ;
- contentieux et assurances.

En liaison directe avec la direction générale, ce poste permet une évolution intéressante vers responsabilité de programmes immobiliers, si compétence et esprit d'entreprises.
Ecrire groupe Sofiam, 9, avenue Matignon, 75008 PARIS.

Nous sommes un fabricant de produits chimiques spécialisés à usage industriel (300 personnes - CA : 150 millions de francs, dont 50 % à l'export - siège Paris Nord-Ouest, et connaissons dep. 10 ans une croissance rapide (notre organisation industrielle et commerciale est décentralisée).

Notre directeur administratif et financier souhaite accueillir

UN (E) RESPONSABLE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU
32 ans minimum - DECS

Assisté d'une dizaine de collaborateurs, il centralise les comptabilités générale, clients, fournisseurs, la paie, la trésorerie (nous sommes équipés d'un HB 61 DPS), établit des bilans mensuels, améliore l'organisation existante.

Votre réussite à ce poste conditionne votre avenir dans l'entreprise (notre structure est légère et nous avons besoin de « managers »).

Notre consultant, Mme M.-C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4126 LM)
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

IMPORTANT CABINET
Administrateur de Biens
recherche
UN CADRE ADMINISTRATIF
Licencié en Droit ou équivalent.
30 ans environ.
VOITURE INDISPENSABLE
Adr. C.V., photo et prétent. à : GERER, 50, avenue Daumesnil 75012 PARIS

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche
pour son Département CONTROLES DE QUALITÉ
UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ayant une bonne expérience des travaux de bâtiment et des planchers en béton précontraint à fils adhérents, déjà familier des problèmes de contrôle de la qualité.

Il aura pour mission d'animer une équipe de techniciens chargés de la vérification des contrôles en usine.

Envoyer C.V. et prétentions à :
M. LUGEZ - C.S.T.B.
4, av. du Recteur-Poincaré
75016 PARIS.

ASSOCIATION LINGUISTIQUE
recrute
PROFESSEURS D'ANGLAIS
région parisienne
pr encadrer séjours Angleterre juillet/août
Tél. à EUROPA : 723-57-22.

Recherche urgent FORMATEUR pour stage de pré-insertion, expérience indispensable
Téléphone : 911-07-20.

IMPORTANTE BANQUE (9e)
recherche

1) **SPÉCIALISTE CRÉDIT EXPORT**
(montage gestion statistique)

2) **EMPLOYÉ DE BANQUE**
expérience gestion Crédit export

3) **SECRÉTAIRE**
bilingue anglais expérimenté

4) **DACTYLO**
expérience professionnelle exigée

5) **CAMBISTE**
expérience profess. confirmée

Ecrire sous le n° et envoyer C.V.
T 032.350 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
Logiciel de base
Tél. : 523-05-39.

D.R.I. EUROPE
Première société de conseil et prévision économique dans le monde recherche pour son bureau de Paris
UN JEUNE CONSULTANT
Le candidat devra avoir une solide formation en économie et statistique et une bonne pratique de l'anglais.

Travaillant au sein d'une équipe, il sera conduit à assumer rapidement la responsabilité de la réalisation d'études et de leur suivi avec la clientèle.

Veuillez adresser votre C.V. à Mme Joëlle BONIFACE,
D.R.I. EUROPE,
7, rue Gounod, 75017 PARIS.

LABO. PUBLIC recherche pour un an, TECHNICIEN(NE) licence chimie ou D.E.S.T. du CNAM. Tél. : 907-78-28 (poste) 479.

VILLE DE MONTREUIL (93)
recherche
1 BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE
Titulaire d'une licence et du CAFB option discothèque.
Expérience souhaitée
Salaire brut : 5.722 francs.
Adresser C.V. copies diplômes et réfences à M. le Maire, 93105 Montreuil cedex.

Commune de DOMONT
Val-d'Oise.
recherche GARDIEN DE STADE avec responsabilités d'entretien.
Logement de fonction assuré (F. 4).

Envoyer demande et C.V. à M. le Maire en Mairie — 47, rue de la Mairie, 95330 DOMONT.

Association d'échanges internationaux et de voyages d'études agricoles offre un emploi d'ANIMATEUR ORGANISATEUR DE VOYAGES
Ce poste nécessite :
- d'être bilingue espagnol/français,
- de connaître le milieu agricole (formation niveau ingénieur agricole),
- d'être motivé et de prendre des responsabilités.

SALAIRE ANNUEL :
à partir de 95.000 francs
Envoyer candidature et C.V. à :
C.V.J.R.
Echanges Internationaux,
27, rue de la Rochefoucauld.
75009 PARIS.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR PARISIEN
Papiers, impressions, écritures
recherche
pour animer et développer sevices Paris et province

UN CHEF GROUPE DE VENTES
PARIS

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Paris et région parisienne

UN CHEF VENTES
PROVINCE

Connaissances du métier et sérieuses références exigées.

Envoyer C.V. et photo sous le n° 36.575 M, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Laboratoire de Recherche Universitaire à CACHAN (94) recherche pour son centre de calcul un INGÉNIEUR MÉCANICIEN-INFORMATICIEN (catégorie 3 A), ayant des bases solides dans le domaine des calculs de structures. Envoyer C.V. avant le 15/04/82 au L.M.T./E.N.S.E.T.
61, avenue du Président Wilson.
94230 CACHAN.

Filiale d'une importante multinationales, recherche
INGÉNIEURS
pour études et réalisations de systèmes en temps réel.
SOLAR - MITRA - PDP 80/85 - 68.000.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
C.A.O.
Une équipe jeune et dynamique vous attend, pour Paris, province et étranger.

Écrire à N° 1953 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris ou tél. 874-36-23.

Recherchons
INGÉNIEURS LOGICIEL
pour applications
PROCESS INDUSTRIEL
s/micros, langages évolués, temps réel.
Tél. : 563-17-27, poste 256.

S.I.D.E.
recherche
ANALYSTES
NIVEAU MIAG
Expérience 3 ans minimum au niveau du poste.
Pratique : COBOL ou PL1 - CICS ou IMS.
- Salaire motivant ;
- Avantages sociaux ;
- Formation complémentaire assurée.

Adresser C.V. à : SIDE, 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Important groupe sidérurgique (Etoile) recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ
formation économique — relations extérieures.
Connaissance italien si possible.
Débutant accepté.
Envoyer C.V. + prétentions à SIDERFRANCE, 54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

La Société des
PAVILLONS CHRISTOFLE
recherche
GESTIONNAIRE DES COMMANDES
Directement rattaché au chef des services administratifs, le titulaire du poste est responsable de la centralisation des commandes, il en assure le contrôle et le suivi en tant que véritable gestionnaire des « dossiers » fournisseurs.

Nous confierons cette mission à un (e) technicien (ne) de la fonction approvisionnement, son expérience (5 à 10 ans l'a rompu aux exigences d'une gestion optimale des commandes et des stocks, si possible dans le domaine de la distribution.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à Catherine LORSON, 112, rue Ambroise-Croizat, 93206 SAINT-DENIS.

ÉQUIPE PRÉVENTION BANLIEUE-EST
recherche
ÉDUCATEUR CONFIRMÉ
(homme ou femme).
Bonne expérience — Diplômé de préférence. 25-45 ans environ. Ecrire avec C.V. détaillé (ne pas téléphoner) à : HOUDART.
5, r. du Renard, 75004 PARIS.

Groupement d'écoles privées recherche
DIRECTEURS(TRICES)
et professeurs pour établissements secondaires avec internat. Larges responsabilités (pédagogie, intendance et gestion). Région parisienne, Aix, Cabourg, Val-d'Isère.
Possibilités autres régions
Envoyer C.V. + photo à :
Elisabeth BOTSMAKIAN,
21, rue Puccini, 94400 Vitry.

HOLDING exerçant activité FRANCE ET OUTRE-MER
recherche
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
Ayant parfaite connaissance des Régimes complémentaires de Retraite (gestion env. 130 personnes sous régimes différents).
- Age minimum : 30 ans,
- expérience plusieurs années dans activité similaire exigée.

Ecrire sous le n° T 032.372 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE PARIS (16e)
recherche
CADRE DOCUMENTALISTE
ayant connaissance informatique, expérience mini 3 ans dans service commercial.
Pour mise en place et gestion fichier documentation, information. Anglais souhaité.
Salaire :
entre 90.000 F et 130.000 F.
Env. lettre, C.V. à BEFS, 74, av. Paul-Doumer, 75016 Paris.

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT
recherche
UN ANIMATEUR
Il aura en charge :
- la coordination d'un groupe de 3 personnes gérant les activités des commissions,
- l'édition d'un bulletin d'information périodique.

Expérience similaire exigée
Adr. C.V. et lettre à secrétaire du C.E. FRAMATOME,
TOUR FIAT, cedex 16,
92084 Courbevoie-la Défense.

ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE PARIS recrute
COLLABORATEUR
niveau Sup. de Co. ou équivalent
Connaissance V.P.C. souhaitées pour GESTION et MARKETING.
Écrire sous la réf. 6.922 à LTP, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02.

P.M.I. - C.A. envir. 32 millions
recherche
CHEF COMPTABLE
pour diriger équipe de 3 personnes comptabilité informatisée.
Lieu de travail : Bry-sur-Marne.
Env. C.V. + photo + prétent. au Cabinet C.E.R.,
39, rue du Général - Foy (8e).
sous la référence M.L.

FIRME PHARMACEUTIQUE DE PREMIER PLAN
recherche :
D.U.T. CHIMIE OU ÉQUIVALENT
TRÈS EXPÉRIMENTÉ(ÉE)
responsable contrôle physico-chimique
Animation équipe de 12 personnes

Lieu de travail :
banlieue Sud, proximité R.E.R.

Rémunération de l'ordre de :
86.000 FRANCS L'AN

Adr. C.V. et prétentions sous le n° 29.037 à CONTESSE Publ.,
20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
recherche
CADRE JURISTE ET GESTIONNAIRE IMMOBILIER
Il sera chargé pour une durée limitée, d'apporter un soutien au service de la gestion immobilière.

Ecrire avec C.V. ss/n° 29.034 à CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS cedex 01, qui tr.

Avocat International
recherche
2 JURISTES BILINGUES
(ANGLAIS)
DONT 1 AVOCAT
Environ 35 ans. Exp. pratique confirmée, droit financier des affaires dans cabinet 1er plan. Formation juridique américaine indispensable.
Adr. C.V. manuscrit et photo sous n° 32128 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CEP INTERIM
recherche
1 JURISTE CLASSE IV ou V
Spécialiste CONTENTIEUX BANCAIRE
1 EMPLOYÉ
Spécialiste recouvrement traites impayées
BANQUE QUARTIER ST-MICHEL
durée mission 6 mois.
Tél. : 562-48-86.

Organisme important recherche
FUTURS
CADRES COMMERCIAUX
H., F. très bonne présentation. Format. assurée. Rémunération élevée. Adresser C.V. à n° 1956, PUB. Réunies, 112, bd Voltaire, XIe.

ERIN

recherche
pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et microordinateurs)

DES INGÉNIEURS
universitaires ou grands écoles.
Option informatique, automatique, électronique
- Débutants à 3 ans d'expér.,
- + de 5 ans d'expérience pour encadrement équipe de 5/6 personnes.

Ecrire avec C.V. à AXIAL Publ., ss réf. 9.257, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NEUILLY
équipée de 2 grands systèmes
1 BURROUGHS B 6.900
Batch et télétraitement
recherche
PROGRAMMEUR SYSTÈME
(Cobol, la connaissance de l'Algol serait un atout)
Réelle possibilité d'évolution
ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour développement d'applications de gestion (Cobol)
2 ans expérience au moins
Niveau DUT, MIAGE ou ÉQUIVALENT

Adresser C.V. et prétent. sous le n° 1.037 F à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, Paris (2e), qui transmettra.

Foyer éducatif
Internat scolaire Paris
recherche d'urgence
UN ou UNE ÉCONOME
chef de service administratif chargé(ée) de la gestion (prévisions, exploitation, bilan) et de l'animation de l'activité du personnel du service général ; notions de comptabilités appréciées, convention collective du 15 mars 1966.

Adresser candidature avec C.V. détaillé à :
Foyer Moissons Nouvelles,
1, rue Jomard, PARIS (19e).

secrétaires secrétaires

Battelle

Centres de recherche de Genève

désire engager pour son **BUREAU DE PARIS**

UNE SECRETAIRE / ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

dont la fonction consistera à assurer la liaison entre les chercheurs du laboratoire de Genève et les clients de Battelle en France. Cette secrétaire sera également chargée d'un ensemble de tâches administratives et de gestion.

NOUS DEMANDONS :
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais,
- Le sens des contacts, de l'initiative et de l'organisation,
- La capacité d'agir progressivement de façon autonome.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de service à :
BATTELLE, Bureau de Paris - 9 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris



recherche pour son **Directeur Général**, une

secrétaire

Elle possèdera les qualités essentielles de cette fonction :
- grande disponibilité,
- diplomatie,
- sens des relations à haut niveau,
- initiatives,
- excellente présentation exigée.

Une expérience réussie de la fonction dans une société équivalente sera un atout certain.

Lieu de travail : MASSY, 5' R.E.R.

Merci de répondre très rapidement en adressant votre dossier complet (CV + photo) à
Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 - BRUYERES-LE-CHATEL

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
POUR PARIS (13e)
IMPORTANTE ASSOCIATION FÉDÉRATIVE
nous recherchons une SECRÉTAIRE
A MI-TEMPS
(susceptible d'évolution à temps complet)
orientée vers une activité de RELATIONS PUBLIQUES
25 ans minimum
Expérience indispensable
Salaire motivant
Nombreux avantages sociaux.
Envoyer lettre de candidature et C.V. complet sous le n° 4.708 ou téléph. au (8) 335-42-63 à
CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY cedex.

La Défense
Sté d'ingénierie de dimension internationale
recherche
L'ASSISTANTE
de son Président
De 35 ans environ, elle justifie d'une expérience confirmée de secrétariat de haut niveau incluant la sténo française.

Parfaitement bilingue anglais, elle possède une excellente orthographe et une très bonne présentation.

Elle habite de préférence en région ouest parisienne.

Merci adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 201 A
ORA Conseil, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum.
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons.
CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE
6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.
deb's

ASSOCIATION
propose STAGE
d'ANALYSTE CONSEIL
pour l'informatisation de la gestion d'une PME pour cadres demandeurs d'emploi
durée : 5 Avril/7 Octobre 82
Rémunération par l'Etat, coût du stage 5000 F.
A.F.C.E.P. - 55, rue François Arago
93100 MONTREUIL - Tél. : 859.05.70
bleu

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 241-83-83 238-14-55
Tous langages scientifiques et gestion
118, r. de Crimée, 75019 Paris.

représentation offres

Nous recherchons
UN REPRÉSENTANT
pour notre Agence Immobilière OUTRE-MER
Agence Imm. Sauer, Hamburg
REITERSTWIETE 18
D-2000 HAMBOURG, 11. R.F.A.

conseils en carrière

D.A.
CHECK-UP CADRES
Etes-vous satisfait de votre sort ?
Votre potentiel doit être utilisé au maximum.
Faites-vous établir un bilan personnel/professionnel.
Adressez-nous votre carte s/réf 10244 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

Demande capitaux à partir de 50.000 F. bon rapport garanti par immeubles. Ecrire n° 3909. GAUTRON, 29, rue Rodier, 9e.

enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014
633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, cours de civilisation des U.S.A. Lycéens à partir de 15 ans. Inscriptions immédiates. Début 19 avril.
Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants, début 21 avril.

propositions diverses

Pour connaître les possibil. d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (doc. grat.).

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 369-47-84 - 893-30-02.

traduction demande

Effectue vite et bien traduction angl., espagnol, russe, allemand. Téléphone : 241-62-65.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Superbe BERLINE française
1981 - NEUVE - 0 KM
Haut de gamme, 4 portes, 6 cylindres. Boîte mécan. Tres options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, T.O. électr. Peint. mét. vernie, glaces teintées, etc.). GARANTIE 1 AN, KM illim., quant. limitée.
PRIX INCROYABLE
C.K.T. - 577-92-72

plus de 16 C.V.

MERCEDES 300 S.E.L.
Exception. Voiture Direction, marron métallisé, toit noir, intérieur cuir noir, tableau de bord bois, vitres électriques, toit ouvrant électrique, direction assistée, air conditionné, suspension hydropneumatique. Etat exceptionnel. 1967, peu roulé, très entretenue. 65.000 F. justifié. Téléphone : 236-69-00, de 9 h. à 12 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

FRANCHISEURS
Si vous recherchez un spécialiste pour organiser ou développer votre réseau. ECRIVEZ-MOI.
Ecr. s/n° 2.481 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Conseil juridique et fiscal, expérience judiciaire, 34 ans, recherche poste responsabilité dans société implantée aux U.S.A. Ecr. s/n° 8.031 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION, 49 ans, sténo-dactylo, français-anglais, cherche place partiel ou mi-temps possible. Tél. : après 18 h, 976-30-14.

J. F. Hôtesse vendeuse ayant cédé magasin parfumerie diététique, cherche poste. Téléphone : 345-46-33.

MANAGER
Homme de terrain, dynamique, aisance dans les contacts, formation supérieure. Expér. pluridisciplinaire, commercial, et gestion finance, comptabilité. Personnel juridique et fiscal, ayant travaillé dans des sociétés de moyenne importance d'un groupe, recherche poste de responsabilités, étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° T032.366 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dteur Ccial spécialisé affaires internationales, ancien expert près Ministère, assisterait Direction Générale. Industries chimiques et diverses.
Ecrire sous le n° T032.391 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 29 ans, responsable expédition depuis 3 ans, sur toute la France, tous tonnages, étude meilleurs délais, meilleurs tarifs, cherche fonction identique. M. BONVALOT, 29, rue Consul général Nordling, 93190 LIVRY-GARGAN.

Evitez les désagréments d'un « Second tour »
DIRECTEUR DU PERSONNEL
40 ans.
Formation supér. droit, gestion. 15 ans expérience sociétés industrielles, commerciales. Ecr. s/n° 2.483 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TOP MANAGER
35 ans, allemand, en France depuis 1972, 10 ans d'expérience Direct. Générales, inovatif et dynamique. Format. expert en organisation, gestion entrepr. et étude marché, parfait trilingue allemand, francais anglais, rech. nouvelle responsab. Direction Vente ou Administration.
Ecr. n° 29.106, Contesse Publ., 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01

Cadre, franc., 31 ans, licence et doctorat Sc. Eco obtenus en R.F.A. Connaissances All., Angl., Espag. et programmation, expériences de export, différentes branches à l'étranger. Cherche emploi. Réponses sous chiffre 20430 à SOPIC, B.P. 31 67001 STRASBOURG CEDEX.

F. 35 ans, angl. italien, not. espa., 7 ans banque, dont 3 ans crédit documentaire. Ch. poste, Créd. documentaire. Classe IV
Ecrire sous le n° 032.284 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante finlandaise, 23 ans, ch. travail comme au pair, ou vendeuse. Ecrire Katriina Mäkelä, Pinninkatu, 16 a 15, 33100 Tampere 10, Finlande.

DIRIGEANT
de filiale
de société multinationale anglo-saxonne
33 ANS-BILINGUE ANGLAIS
FINANCIER et GESTIONNAIRE
associé à
un **MARKETING** efficace
POUR PRENDRE LA RESPONSABILITE DE VOTRE FILIALE ETRANGERE
Ecrire sous réf. 221306 M
Regie Presse 85 bis rue Reaumur 75002 PARIS

EXPERT COMPTABLE
(Homme 32 ans)
7 ans d'expérience professionnelle.
Etudie toute proposition intéressante.
Entreprise, cabinet.
Paris, province, étranger.
Ecrire sous le n° 2470, *le Monde* Publicité,
Service ANNONCES CLASSEES
5, rue des Italiens - 75009 Paris.

REPRÉSENTANT M.C.
34 ans, clientèle grande distribution, secteur Ouest, Sud-Ouest cherche CARTES rayon bazar, loisirs.
Ecrire sous le n° 31.711 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Graphiste metteur en pages, diplômé ENSAD, cherche EMPLOI. Expérience édition, presse. Tél. : 261-54-33, le matin, demander Didier Gaujoux.

J.H. 31 ANS, DIPLOME DROIT DES AFFAIRES + MAITRISE PSYCHOLOGIE étudierai ttes propositions. Ecr. N° 42.014, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Cherche à SECONDER Responsable haut niveau secteur TOURISME ou HOTELLERIE ou TRANSPORTS. Longue expérience profession. AIR FRANCE et AGENCE de VOYAGES. Anglais et espagnol courants. 49 ans, femme dynamique, sens des responsabilités.
Ecrire sous le n° 221116 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bonne connaissance milieu sport directeur commercial recherche contrat agent exclusif France produits nouv. sports et loisirs. Ecr. s/n° 7.987 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Agro résidant Brésil, anglais, espagnol, portugais, étudierait toutes propositions étude ou représentation sur Brésil et Amérique Sud. Tél. : 770-88-13.

H., 31 ans, maîtrise de maths, anglais cour., expér. enseignem. étudierait toutes propositions.
Ecrire sous le n° 7.449 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Maîtrise de gestion + D.E.C.S. en cours, 5 ans de pratiques bancaires, africain, 30 ans cherche emploi secteur indifférent aux services personnel, comptable, contrôle de gestion, finance. Tél. 285-88-47.

J.F. 27 ANS
SECRÉTAIRE BIL. ANGLAIS
BTS, Cambridge, 6 ans expér. prof. cherche pl. stable avec responsabilités. Tél. 959-35-24 mardi tte la journée ou écrire s/n° 2471 *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 31 ans, 10 ans expérience secrétariat divers, recherche poste secrétaire et/ou collaboratrice, mi-temps ou temps complet, hors congés scolaires.
Ecr. s/n° 8013 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 53 a., ay. suivi stage, ch. pl. gardien. Argenteuil ou proche. Tél. 410-32-21.

H., 30 ans, collaborateur salarié d'avocat, puis stage légal d'avoué à la cour, effectuerait ou étudierait toutes propositions intéressantes à Paris. Téléphone : 624-23-51.

H. 37 ans, RESPONS. ADM. & COMPT., ayant expér. comm., cap. sec. patron ou dir. Etabl., rech. Sté bon potent. pr créer, inover utilis. exp. axée sur contact + hum. et PB de gest. Ecr. FICHTEBERG, 2, rue Carber, 77200 Torcy.

J. F., Secrétaire trilingue (Anglais-Allemand) + BTS traduct. anglais. Séjours étrangers. Ch. poste fixe.
Ecrire sous le n° 032.281 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 32 ans, cherche poste Assist. collaboratrice domaines culturel, littéraire, relations publiques, formation, fonction personnel. Bilingue allemand, connaissances anglais, dactylo et sténo.
Ecr. s/n° 6271 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, Prépa Normale Sup., Maîtrise Géog., bonne cult. litt. + préhist., cherche empl. Edit.-Librairie. 520-90-56.

Urgent. Mémorialiste expert compt. 82, retour Afrique, cherche situat. dans soc. ou cab. Libre de suite.
Ecr. s/n° 2462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. diplômé de l'European Business School (EBS), bilingue anglais, bonne connaissance de l'allemand, spécialisé dans le négoce et affaires internationales, expérience professionnelle, goût des responsabilités, dynamique, étudierait toutes propositions (négoce, import-export, gestion, etc.). Téléph. au 264-95-20 ou écrire s/n° 2459, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 29 ans, maîtrise gestion, Dauphine, DESS, DEA, Doctorat 3e cycle, perf. éco. et finan. DECS et vend tte prop. Ecrire M. Bouaziz, 11, rue Louis-Blanc, 95600 Eaubonne. 416-60-33 le s.

Vous recherchez
INFORMATICIENS
Rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC - 523-48-26.

X - INFORMATIQUE
39 ans ayant vaste expérience de conseil et direction grands projets T.P. D.B./D.C. bureautique, étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2.473 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 32 ans, parfaitement bilingue anglais. Spécialiste finances, gestion marketing et informatique recherche animation de filiale étrangère.
Ecrire sous le n° 221.307 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation demandes

Homme, 39 ans, Sciences Po., ayant goût des contacts et de la vente, très bien introduit en Champagne, recherche firme dimension nationale ou internationale pour assurer sa REPRÉSENTATION COMMERCIALE EN CHAMPAGNE Fixe + intéressement Tél. : 624-69-12.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES
Luxueux studio. T. 325-83-00.

3e arrdt

BEAUBOURG
Dans imm. de qualité studios et duplex parfait état ISORE S.A. 562-17-17

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS sur Seine, 2e ét., asc., 6 p. luxe 240 m². 5.000.000 F. T. : 526-92-13.

MARAIS 235.000 F
Charmant STUDIO, immeuble XVIIe, confort. 605-10-08.

MARAIS, beaux 2 p. Belle rénovation, avantages fiscaux. P. 450.000 F. T. : 544-58-38

5e arrdt

AU CALME-GRAND-CHARME MAISON 170 m² + dépend. + jardin 55 m². Living + 5 chbres + 3 bains, tt cft. 2.300.000 F. — 474-41-71.

PANTHÉON SORBONNE Imm. Directoire. Charmant 4 P. Calme. Tél. 325-10-56

VOLUME A AMÉNAGER 85 m² + jard. 125 m². Fond de cour. P. 850.000 F. Tél. : 550-34-00.

MAUBERT Imm. pierre de t., 2e ét., asc. 4 P. TT CONFORT, BALCON proximité parking. Serge KAYSER, 329-60-60.

PLACE MONGE (PRÈS)
Bel imm. pierre de t., charmant 2 P. tout confort. 325.000 F. LACUÉE : 307-57-15.

6e arrdt

RUE CHRISTINE séjour + chambre tout confort, charme, 3e étage, ascenseur. GARBI 567-22-88.

7e arrdt

COGNACQ-JAY
Av. Bosquet, imm. stand. P. de T. appt. de réception 350 m² + 3 chbres, serv. gar. Jean Feuillade. 566-00-75.

CHAMP DE MARS
vue direct 122 m², 2e étage, belle réception, 2 ch., bains. SOGEVIM Tél. : 293-36-82.

VANEAU, Superbe 8 pièces, 3 chambres service, vue except. s/parc Matignon. 222-18-49.

SOLFÉRINO, 354-42-70, calme
400 m², GD STANDING

8e arrdt

ETOILE - Imm. pierre de t. BEAU 4/5 PCES TT CFT. REFAIT ENTIEREMENT NF. 895.000 F. 766-75-00.

MADELEINE Imm. anc. Beau 4 p., 100 m² envir + serv. impeccable. 3e ét. asc., prof. lib. possible. Tél. : 572-02-87.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE 3 p. 70 m². 4e ét., sans ascens. Bon état. Prix 612.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

11e arrdt

Mo FAIDHERBE
Propriétaire vend 2 pces, entrée, cuisine, w.-c., poss. bains, imm. p. de t., 240.000 - 526-54-61.

Près de la place des Vosges
PART. VEND maison 140 m² env. rez-de-chaussée + 2 étages, clair, grand volume, parfait état. Tél. : 806-21-90 toutes heures.

BD VOLTAIRE, vaste 4 p. bourgeois, bel., asc., imm. P. de T. 715.000 F. LERMS 355-58-88

13e arrdt

J. D'ARC. Imm. 80. 4 P. tt cft. 73 m². Chf. indiv. Park. Frais réduits. Px exception. 620.000 F. Tél. 278-77-63.

RUE VERGNIAUD
Dans immeuble récent 3 et 4 p., étages élevés, ensoleillés. Pour visite s'adresser au gardien 84, RUE VERGNIAUD Tous les jours de 10 à 12 h et 14 à 17 h (sauf dimanche) ou téléphoner au : 723-72-00.

AUGUSTE-BLANQUI
Bel Imm., ét. élevé, soleil, luxe, 4/5 p., 970.000. 555-20-00.

14e arrdt

Studio, kitch., w.-c., bains, chf. centr. Imm. moquette tt cft. 120.000. - 766-53-34.

15e arrdt

Mo LOURMEL. 4 pièces 80 m². 7e ét., immeuble grand standing. Prix 1.100.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

Mo VOLONTAIRES. Appt 3/4 p. 75 m². Bien agencé. Parking, cave. Prix 900.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

Gd studio R. de C. rue, état neuf, conft. très clair. 175.000 F à débattre. 39, r. Mademoiselle Téléphone : 557-70-08.

BIR-HAKEIM 5 p.
Décor raffiné, étage élevé Tél. : 633-29-17 - 577-38-38

R. DR-FINLAY
TERRASSE 40 m² LIVING + 1 OU 2 CHAMBRES, 633-29-17 - 577-38-38.

A 2 PAS Mo MOTTE-PICQUET Très joli 2 p., cuis. bains, W.C., 2e ét. 350.000 F. 577-74-38.

PRÈS PONT MIRABEAU RÉCENT BEAU 4 PIÈCES. 750.000 F. Tél. 555-20-00.

ETONNANT
2 P., tt cft, dans immeuble refait neuf. Prestations de grande qualité. Prix : 380.000 F.
PARIMMO, 554-70-72.

DUPLEIX imm. standing, 7e ét., studio, cuisine, bains, loggia. 400.000 F. Tél. : 531-20-99

16e arrdt

URGENT CAUSE DEPART
PASSY 690.000 F
Exceptionnel, original, caractère, atel. + mezzanine. 605-10-08.

SQUARE AVENUE FOCH
1900 SUPERBE 250 m². Service et parking. T. 705-31-13.

DR BLANCHE récent plein ciel, prestigieux duplex, 175 m² + terrasse plain-pied, service, garage. Téléphone . 224-44-94.

MUETTE, récent living double + 2 chambres, balcon sud. 900.000 F. Tél. 553-65-96.

EXELMANS, BEAU DUPLEX LIVING DOUBLE, 2 CHBRES + BUR., SOLEIL. 555-20-01.

ETOILE-FOCH, STAND.
GRAND 4 P. Tél. 566-20-01.

PL. V.-HUGO. récent beau 5-ving double + chbre, 70 m². 800.000 F. Téléphone : 553-65-95.

PORTE ST-CLOUD, imm. récent, p. de t., s/rue, calme et jard. appt 3 P., tt cft. 700.000. O.R.P.I. 288-27-45.

PTE ST-CLOUD, studio, cuisine, bains, W.C. Prix 370.000 F. Téléphone : 531-20-99

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mo MALESHERBES. RÉABILITATION PRESTIGE. Anciens ateliers artistes, restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS.
DE 2-4 ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS. Luxueuses prestations. Visite : lundi et mardi, 12 à 18 h.

19e arrdt

Mo DANUBE, 2 p. 50 m² style. Grenier dans petit immeuble. Prix 265.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

B.-CHAUMONT avenue LAUMIÈRE part. vd 2 p., cuisine, s. d'eau, occupé, 3e étage. T. 202-57-79 av. 11 heures après 20 heures.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Résidentiel, proximité forêt appartement 142 m² + terrasse 38 m², réception, salle à manger, 2 chambres, 2 bains, 2 w.-c., 2 parkings, état exceptionnel. Tél. : 973-70-86.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Louise Michel 2 p., cuis., tt cft. 2e rue plein soleil. 200.000. 766-53-34.

Porte d'Orléans - Luxueux appt 222 m² + 235 m² terrasse, 9e étage, vue panoramique. SPACIM - 522-95-32.

600 M METRO
dans immeuble neuf habitable 3e trimestre 82. 2 p. 48, 54 m² + balc. 11,74 m² de 438.000 à 450.000 F + park.
Prêts conventionnés possibles. Financement personnalisé.
Appartement modèle sur place. Le Rallye, 41, rue de Paris, 92 - CLICHY, du jeudi au lundi, de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. Tél. : 730-11-35 Sinvim 500-72-00.

Part. vend Issy-les-Mx Corentin-Celton, 4e, ét. Appt. 3 p. cuis. W.C., s. de bains, 54 m coquet impec., prox. métro, écoles, tous commerces 380.000 F Téléphone : 554-42-99.

GARCHES, à 3' gare, comm., en ét. él., trs agr. 2 P. de 55 m², loggia sud, garage. 500.000 F. F.-H. COGE. 602-57-27.

NEUILLY-ST-JAMES, pr. bois, imm. gd stand. 1975, au 5e ét., très ag. studio 30 m² + loggia. A SAISIR : 380.000 F. HENRY COGE S.A. 602-57-27.

BOULOGNE, résid. imm. 1969 en r.-de-jard. Très beau 2 P., tt confort. Parking. 520.000 F. ORPI 288-27-45.

ST-CLOUD, 3' gare, com., séj., 2 ch., cuis. éq., 2 balc., park., parfait état. RARE. 550.000 F. H. COGE SA. 602-57-27.

MAILLOT près. salon, salle à manger, 2 chbres, bains, 4e, asc. 80 m², SOLEIL. 900.000 F. Téléphone : 553-80-88.

NEUILLY. Neuf, 250 m², jardin privatif paysagé. APPT. 4 pièces, 2 bains, parking. 1.470.000 F. Tél. 745-31-91.

PTE NEUILLY - 58 m²
De lux. imm. récent, gd séjour + 1 chbre + balc., garage, cave tt cft, ét. élevé, vue extraordinaire s/Seine et Bois Boulogne. Plein soleil. 9.500 F le M2 soit 550.000 F à saisir. PROMOTIC - 553-14-14.

SÈVRES
Du 2 au 7 pièces + locaux commerciaux
LE PARVIS DE SÈVRES
Bureau de vente : 82, Grande-Rue, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h., samedi et dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
507-13-47 ou 723-72-00

94 Val-de-Marne

VINCENNES, dans résidence neuve, 53, avenue Foch, face bois, reste un appt 3 p. 88 m² 70 + terrasse 9 m². Balcon sur verdure. Prix 1.160.000. SPACIM - 522-95-32.

VINCENNES
près métro Château ou R.E.R., bon imm., calme, soleil, séjour, 1 chbre, entrée, cuisine, bains. Refait à neuf. Prix intéressant. Tél. : Propriétaire 873-57-60

SAINT-MAUR vends libre à la vente dans immeuble ancien près du RER appt 5 p. 100 m² au 1er étage, entrée, cuisine, salle à m., salon, 3 ch., salle eau, w.-c., cave + parking cour. Téléphone : (88) 88-42-56.

95- Val-d'Oise

Argenteuil, prox. Colombes, F 4 88 m², bien décoré, résidence pierre de taille. 500.000 F. SPACIM - 522-95-32.

PROCHE ENGHIEN Part. vd 4 p., 85 m² dans résidence neuve de standing, parc, tennis, 6.000 F le m², frais réduits, crédit à 7.40 % possible. Tél. 416-47-86.

Province

CANNES
Bord de mer, devant la plage, de beaux appartements avec très bon rapport Qualité-Prix. CANNES-MIDI Bd du Midi, 06150 CANNES Téléphone : (93) 47-00-55.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 3 Pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. Paiement cpt chez notaire. Tél. 873-23-55 même le soir.

VENDEZ
Spécialiste tous quartiers depuis 25 ans
DENIS CHEVALIER
103, bd Haussmann, PARIS-8e
265-22-57

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE - 387-01-77 RECH. appts 16e-8e-NEUILLY pour clientèle étrangère. BON ÉTAT ou à RÉNOVER.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, rech. pour clientèle étrangère et diplomates - APPARTS. HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest Résident. **562-78-99**

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-85.

Région parisienne

Pour Sociétés Européennes, cherche villas, pavil. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Etranger

GRÈCE ILE SPETSE, maison bord de mer équipée, 2 Pièces 3000/5000 F. par mois Tél. 306-51-53 à partir de 20 H.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux apparts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

viagers

7e, 110 m² occupé, 50.000 F + 4.700 F/mois ; 16e, 113 m², occupé, 210.000 F + 5.500 F/mois ; Boulogne, libre, 2-3 pces, 220.000 F + 3.600 F/mois ; Asnières, Libre, 3 pces, 250.000 F + 1.700 F/mois. Tél. : 268-05-43.

Dans immeuble récent près Buttes-Chaumont, studio tt cft, 6e ét. 70.000 F. + 2.300 occupé femme 75 ans.
F. CRUZ. 266-19-00.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION Rentabilité except. 17,50 % DES LOYERS GARANTIS nombreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue Tolbiac, Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

boutiques

MURS BOUTIQUE
Loués 6e ARRDT et NEUILLY. Emplacem. except. 504-61-63.

bureaux

Locations

CRÉATION D'ENTREPRISES
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Location bureaux, toutes démarches pour constitutions de Stés. ACTE S.A. — 261-80-88.

8e ET. CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM-RC, S.A.R.L. A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Tél., Télex toutes démarches. C 2 E - 562-42-12.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secrét. - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét. - délais rapides
ASPAC 293.60.58

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. — R.C.-R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

locaux commerciaux

VINCENNES A TRANSFORMER 426 m², anciens bureaux et entrepôt avec verrière + cour intérieure. SPACIM. — 522-95-32.

GENÈVE
PLEIN CENTRE sur QUAI GÉNÉRAL GUISAN, à 15 mètres de Mövenpick. BOUTIQUE 60 m² + 250 m². 1er étage, entièrement aménagé avec système d'alarme. Pouvant convenir à banque, joailler, galerie, bureaux. LOYER BAS + cession à débattre. Me TÉLÉPHONER à PARIS. (1) 727-53-22.

Pour investissements Bâtiment commercial banlieue Auxerre, constr. 77, bail 3-6-9, loyer annuel H.T. 103.200. Prix H.T. 1.500.000 F. Tél. : 16 (38) 97-60-08.

fonds de commerce

NICE. Quartier port, cause maladie vd magasin 52 m² + cave : prêt-à-porter, cadeaux, souvenirs, produits exotiques, bail tt commerces, loyer 1.000 F. Prix 150.000 F. agencement et stock compris. Tél. (93) 89-78-87.

maisons individuelles

LOURMARIN
30 km Aix-en-Provence Partic. vend maison 7 pièces, confort, jardin, 430.000 F. Tél. : (1) 258-78-70.

ST-GERMAIN résidentiel ravissante maison sur s/sol, 5 p., adorable jard. 400 m². 1.300.000 F. T. : 451-94-84.

pavillons

St MAUR-LE-PARC, très beau pavillon 160 m² + pavillon annexe sur 970 m², 1.370.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

villas

BURES-SUR-YVETTE, magnifique maison 320 m² sur 700 m² paysagés. Prox. R.E.R. Px 1.600.000 F. SPACIM. — 522-95-32.

Saint-GERMAIN-EN-LAYE. Superbe villa 300 m² sur 700 m², proximité forêt. SPACIM. — 522-95-32.

DAMPIERRE-EN-YVELINES Site classé, tennis, école, commerces à proximité. Luxueuses villas neuves sur 3.500 m² de terrain. Livraison juin 82 et décembre 82. Prix à partir de 1.150.000 F, prêts conventionnés possibles. Tél. pour rendez-vous au : 558-08-51 ou 901-23-02.

SAINT-MAURICE BOIS
Belle maison 8 p. + garage + jardin, D.T.I., 555-02-87.

maisons de campagne

BRETAGNE
15 km de Pontivy, part. vend maison bourg de Saint-Guen 4 pièces ppales, cave, garage, chff.central, tout à l'égoût, jardin fruitier, clos de murs. *Prix* : 250.000 F à débattre. Téléphone : (96) 29-07-24.

Très beau village des Corbières, Perpignan et plages à 50 km, vaste maison de caractère habitable de suite. 200.000 F. Tél. 887-28-68.

propriétés

AUDE, part. vend PROPR. RURALE 4 ha, pré, bois et petite maison parfait état. Ecr. s/n° 2475 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons Propriétés de très grands standings (Domaines, Châteaux, Manoirs etc...) Nous proposons formule vous permettant d'obtenir, d'une part, le prix demandé pour votre propriété, et d'autre part d'en retirer un bénéfice supplémentaire dans le cadre de participation à opération loisirs de haute rentabilité. Renseignements : STIM TOUR MÉDITERRANÉE, 65 Av. J. Cantini, 13008 MARSEILLE

terrains

VENDS NORD-MONTPELLIER (15 km) 1.000 m² VIABILISÉS. Téléph. (67) 50-04-77, H.R.

Vend terrain boisé, 4,5 ha à michemin de La Garde-Freinet et Port-Grimaud. Permis de construire pour deux habitations. Tél. (75) 96-65-93, ap. 20 h.

ENVIRONNEMENT

DIX ANS D'EFFORTS EN PROVENCE

La pollution atmosphérique placée sous haute surveillance

Marseille. — Paradoxalement, c'est à la création du complexe de Fos et à la pollution atmosphérique qu'il provoquait, que les six départements de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur doivent leur ciel relativement pur.

Pourtant les entreprises potentiellement polluantes ne manquent pas dans la région : les centrales au fuel de Ponteau et d'Aramon, la centrale à charbon de Gardanne, des cimenteries, quatre raffineries autour de l'étang de Berre, les aciéries de la Solmer et d'Ugine, les usines chimiques de Pechiney, le complexe pétrochimique de Lavéra, etc., etc.

Aussi, depuis les années 1970, l'air de la région de Marseille a-t-il été placé sous surveillance, en même temps qu'un contrôle sévère des rejets des eaux était exercé. Dix ans plus tard, les graphiques du Secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle (S.P.P.P.I.), créé en 1974, enregistrent des chutes de pollution spectaculaires.

On impute à tort au mistral un pouvoir épurateur qu'il n'a pas. Il ne fait souvent que déplacer la pollution atmosphérique, ce qui rend solidaires, dans leur lutte, toutes les villes autour de Fos et de l'étang de Berre, Marseille comprise.

C'est pourquoi un réseau d'alerte, qui comporte vingt-deux appareils de mesure de la teneur de l'air en bioxyde de soufre (SO_2) a été installé sur toute la région couvrant Fos, l'étang de Berre, Gardanne, Aix-en-Provence et la vallée de l'Huveaune. Les informations sont centralisées à Marseille. On y ajoute depuis quelques semaines celles qui sont envoyées par les vingt-sept postes mesurant la pollution par les gaz d'échappement et les foyers domestiques à Marseille, Aix, Gardanne, Aubagne et Le Plan-d'Aups.

Tous les quarts d'heure, au siège de la Direction interdépartementale de l'industrie (D.I.I.), on peut apprécier d'un seul coup d'œil l'état de santé de l'air des Bouches-du-Rhône, soit sur une carte murale munie de clignotants qui changent de couleur si certains seuils sont dépassés, soit sur le terminal de l'ordinateur qui centralise les mesures.

De notre correspondant

Des réseaux semblables sont prévus pour les régions de Nice, où la pollution par les gaz d'échappement est très importante, et d'Avignon. Ils seront reliés à Marseille où fonctionnera alors une sorte de banque de données régionales sur la qualité de l'air. *« Cette qualité me paraît actuellement satisfaisante,* dit M. Bismuth, un ingénieur de la D.I.I., *puisque en moyenne annuelle on ne dépasse pas 60 microgrammes de SO_2 par mètre cube d'air. »* La région connaît pourtant des « pointes » de pollution brutale lorsque se produisent des inversions de température. Alors, en hiver surtout, des masses d'air froid coiffent l'air plus chaud qui se trouve près du sol et empêche les polluants de se disperser en altitude.

Un radar acoustique

C'est ce phénomène qui sert de cheval de bataille à ceux — municipalités et associations — qui sont partis en guerre contre les rejets de la future centrale thermique de Gardanne. Brûlant du charbon à forte teneur en soufre, cette installation rejettera malgré sa cheminée haute de 300 mètres, quelque 538 tonnes de SO_2 par jour. Aucun procédé de désulfuration n'avait été prévu. Après intervention personnelle de M. Gaston Defferre et de M. Michel Crépeau, les Houillères de Provence ont lancé des appels d'offres pour une installation de désulfuration. On attend à présent une décision qui sera difficile à prendre en raison du prix de la dépollution.

En prévision des inversions de températures, les Houillères de Provence ont mis sur pied un système d'alerte autour de leur centrale. Ils vont s'équiper bientôt d'un Sodar, radar acoustique capable de mesurer la température de l'air, donc de prévenir l'imminence d'une inversion de température.

En cas de pointe de pollution, enregistrée par le central de Marseille, l'administration demande aux industriels de la région soit de ne plus utiliser que du fuel à basse teneur en soufre, soit de réduire leur activité. Cela s'est produit deux fois au cours des deux dernières années.

A Marseille même on est encore plus sévère. La ville est classée depuis avril 1981 en « zone de protection spéciale ». Pendant l'hiver, industriels et particuliers ont l'obligation de ne brûler que du fuel à très basse teneur en soufre ou du charbon peu soufré. Dès l'hiver 1982-83, les Marseillais devront avoir fait régler les brûleurs ou les grilles de leurs chaudières. Inconvénient : ce fuel à 1 % de soufre coûte 400 F de plus à la tonne. Mais on économisera à l'air provençal 80 000 tonnes de SO_2.

Les points noirs de la région demeurent les deux centrales E.D.F. d'Aramon, dans le Gard, et de Martigues-Ponteau, dans les Bouches-du-Rhône. A Aramon, les cheminées crachent 600 tonnes de SO_2 par jour... quand les chaudières fonctionnent. Heureusement, elles sont souvent arrêtées car la centrale ne fournit du courant qu'aux heures de pointe. Un réseau de douze appareils de mesure a été installé autour de l'usine. On y enregistre en moyenne, assure E.D.F., de 20 à 30 microgrammes de bioxyde de soufre par mètre cube d'air avec des pointes à 100 microgrammes.

A Martigues, ce sont 300 tonnes de SO_2 par jour qui jaillissent des cheminées. Là encore, la centrale ne tourne que deux mille heures par an et elle devrait être définitivement stoppée dans cinq ans.

Dans le reste de la région, la situation a été considérablement améliorée, notamment à l'Argentière (Hautes-Alpes) où l'usine Péchiney - Ugine - Kuhlman, « tueuse de bétail », à cause du fluor qu'elle émettait, a installé des « laveurs de toiture » qui réduisent ses émissions à 160 tonnes par an. Quant à la vieille usine de produits chimiques Chloé, de Saint-Auban, près de Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence, on affirme qu'elle diminue également ses rejets de solvants chaque année

JEAN CONTRUCCI.

TRANSPORTS

Swissair, ou la qualité qui paie

Swissair a, l'année dernière, remarquablement tiré son épingle du jeu, parfois suicidaire, mené par les compagnies aériennes. Le cumul de son exploitation aérienne proprement dite et de ses activités annexes lui a laissé un bénéfice net de 54 millions de francs suisses (175 millions de francs français). Mieux, bien que, encore déficitaire (taux de couverture : 99 %), ses services aériens ont vu leurs pertes diminuer de 58 %.

A la différence de beaucoup, ses recettes ont progressé plus vite (17 %), que ses dépenses (16 %). Ses résultats financiers sont particulièrement spectaculaires sur certains réseaux, et notamment l'Atlantique nord (+ 24,7 %), où Swissair peut se targuer d'être à peu près la seule compagnie à avoir gagné de l'argent.

Cette bonne santé est d'autant plus remarquable que, *« compagnie moyenne d'un petit pays »*, ainsi que la définissent ses dirigeants, Swissair a dû, en 1981, aller chercher à l'étranger 70 % de ses 7,3 millions de passagers, ce qui suppose une grande agressivité que le tempérament helvétique se refuse à envisager malsaine puisqu'elle repose avant tout sur l'honnêteté vis-à-vis du client.

Pour M. Armin Baltensweiler, président de la direction, qui présentait, jeudi 18 mars à Berne, le bilan pour 1981, la recette du succès tient en cinq points.

Le plus déterminant réside certainement dans l'observance quasi religieuse de cette traditionnelle qualité suisse : le sens de l'économie. *« Chaque facteur de coût sera passé au crible, et les mesures de correction seront prises sans attendre »*, a averti M. Baltensweiler.

Deuxième facteur favorable : la qualité du « produit ». Swissair observe d'un œil froid les expériences de ses concurrentes européennes, qui ont, presque toutes, modifié leurs services moyen-courriers, et elle défend farouchement la première classe, qui lui apporte 7 % de son trafic en Europe et 10 % sur les lignes long-courriers (et jusqu'à 13 % sur l'Afrique). Une sérénité qui n'exclut pas la vigilance : *« si la situation concurrentielle l'exige, nous serons prêts à nous adapter rapidement »*, affirme le président.

La politique tarifaire sage de la compagnie constitue un troisième atout. *« Elle doit nous permettre de couvrir nos frais d'exploitation »*, déclarent les dirigeants de Swissair, qui ont fustigé certains « bradeurs » de prix — notamment en Asie du Sud-Est — et lancé des critiques extrêmement sévères contre M. Freddie Laker. *« Ce n'est pas tellement la chance qui a manqué au courageux casseur de prix et au bienfaiteur des masses, mais bien plutôt le manque de conscience de ses responsabilités »*, a ironisé M. Helmut Scherrer, directeur général du marketing. Mais la compagnie suisse se défend en même temps de pratiquer l'élitisme — 38 % de ses passagers voyagent à tarif réduit, — alors qu'elle entend simplement *« optimiser les recettes pour chaque vol »*.

Quatrième carte : la politique de flotte, qui « colle » au mieux aux besoins du réseau et qui permet de faire voler des avions bien remplis (taux d'occupation : 65,4 %). Posséder l'un des parcs les plus modernes du monde ne va pas sans sacrifices : Swissair a investi, en 1981, 557 millions de francs suisses (autofinancés à 52 %), à rapprocher d'un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs. Au moins ceux-ci sont-ils payants : en onze ans, la consommation unitaire de carburant de la compagnie a baissé de 30 %. L'effort sera poursuivi par l'achat d'Airbus A-310 et de Boeing-747 à pont supérieur allongé, qui entreront en service à partir de mars 1983.

Enfin, *last but not least,* la paix sociale dont jouit l'entreprise, est un avantage incontestable dans cette période troublée. Depuis la fin de l'an passé, une convention salariale négociée sans heurts a permis des augmentations de traitement, l'octroi d'une quatrième semaine de congés payés et l'équité des salaires entre hommes et femmes. Dans la ferveur, 76 % des quinze mille cinq cents collaborateurs ont acquis trente et un mille actions qui leur étaient réservées à l'occasion du cinquantième anniversaire de la compagnie. Et tous ont eu droit à une « prime de jubilée ». Toutes choses illustrant ce que M. Baltensweiler appelle *« une bonne atmosphère de travail »*.

JAMES SARAZIN.

PARIS-TOKYO VIA LA SIBÉRIE

A partir du 3 juillet prochain la compagnie Air France desservira à nouveau Tokyo au départ de Paris, par la route transsibérienne avec escale à Moscou. Les vols, assurés en Boeing-747 « combinés » (passagers à l'avant, fret à l'arrière), seront hebdomadaires et partiront de l'aéroport Charles-de-Gaulle le samedi, retour le dimanche. Ils emprunteront, pour traverser la Sibérie, un couloir légèrement plus septentrional que dans le passé qui réduira la longueur de route de quelque 100 kilomètres Les quatre autres vols hebdomadaires Paris-Tokyo de la compagnie nationale, *via* Anchorage, en Alaska, seront maintenus.

Air France avait suspendu l'exploitation de la ligne transsibérienne le 1er avril 1981, après le retrait du service des Boeing-707 auxquels les autorités soviétiques refusaient alors de voir substituer des avions gros porteurs.

● *Freddie Laker abandonne.* — Sir Freddie Laker, le promoteur du « train du ciel » dont la compagnie a été déclarée en faillite au début de février, a annoncé qu'il avait abandonné pour le moment ses projets de créer une nouvelle société de transports. — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

L'ÉTAT, PREMIER CLIENT DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS.

Le président de la République vient de demander au premier ministre de débloquer rapidement les crédits correspondant aux commandes passées aux entreprises de travaux publics et du bâtiment (*le Monde* du 6 mars). Il est intéressant de noter à ce propos les résultats de l'enquête réalisée pour l'année 1980 par la Fédération des travaux publics.

Cette année-là, 75,9 % du chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics ont été effectués pour le compte du secteur public et 24,1 % pour celui du secteur privé. Cette répartition n'a pas subi de modifications profondes depuis 1976.

Cependant, le poids respectif de l'État et des collectivités locales a diminué en 1980 au profit de celui des entreprises publiques. Alors qu'en 1979 déjà, la part de l'État s'était établie au niveau le plus bas relevé par l'enquête depuis 1967, elle a, en 1980, subi un nouveau recul, ne représentant plus que 10,3 % de l'ensemble des réalisations contre 13,7 % en 1973 et 16 % en 1967.

A l'inverse, la part des entreprises publiques (30,2 %) s'est accrue de façon sensible par rapport à l'année précédente (+ 2,2 points).

Les collectivités locales, même si elles ne sont plus à l'origine que de 35,4 % du chiffre d'affaires au lieu de 36,1 % en 1979 et 38 % en 1976, ont maintenu leur position de premier client des entreprises de travaux publics.

DES FEMMES AUX COMMANDES DES RAMES DE MÉTRO.

Dans quelques jours, les usagers de la ligne numéro 12 (Mairie-d'Issy-Porte-de-la-Chapelle) auront quelques chances de monter dans une rame pilotée par une conductrice, Mme Yvonne Brucker, vingt-sept ans. Première femme investie d'une telle mission, elle devrait bientôt être rejointe par d'autres compagnes, puisque sur la quarantaine qui avait postulé dix-sept ont réussi les premières épreuves de sélection.

Le métro ne fait là que suivre le chemin tracé par le bus depuis vingt et un ans. Le 11 février 1961, en effet, une machiniste s'asseyait pour la première fois derrière le volant d'un car de la Régie. Aujourd'hui, elles sont 414 sur 8 500 machinistes. Il ne reste plus aux agents féminins que deux bastions à conquérir : la surveillance générale du métro, dont l'examen d'aptitude comprend des épreuves physiques qu'elles n'ont pu encore soutenir avec succès, et la surveillance de travaux dont l'accès ne leur a pas encore été ouvert. Pour le reste, elles sont partout : depuis l'inspection des lignes et, bientôt même, la direction d'un dépôt d'autobus, jusqu'aux ateliers techniques où 87 femmes côtoient les 10 000 hommes dans des emplois d'électromécaniciens ou d'électroniciens.

Globalement, 14,6 % du personnel de la R.A.T.P. est féminin ; contrairement même à ce qui se produit généralement, ce pourcentage est plus élevé dans le haut de la hiérarchie que dans le bas : 14 % des agents d'exécution sont des femmes, mais elles représentent 16,3 % de la maîtrise, et 17,8 % des cadres. Toutefois, les hommes retrouvent leurs suprématie au sommet, en détenant 94,6 % des emplois de cadres supérieurs.

LE MANS MODERNISE SA GARE.

Dans la Sarthe, les habitués du rail ne se contentent pas d'attendre l'arrivée du T.G.V., prévue pour 1988. Au Mans, la rénovation de la gare est enfin programmée. Construite en 1850, elle n'a jamais reçu de grandes modifications depuis les travaux d'électrification de 1931, malgré un flux de voyageurs qui avait atteint les deux millions dès 1978.

Le projet définitif soumis par la S.N.C.F. à la communauté urbaine du Mans évalue le montant des travaux de rénovation à plus de 12 millions de francs. Huit millions et demi seront consacrés à la modernisation du bâtiment voyageurs. L'accueil, l'accès aux quais, la sortie seront notamment différenciés, ce qui permettra un écoulement normal des usagers. Les 3,5 millions restants seront consacrés à des travaux de sonorisation et d'aménagement, à la construction d'abris sur les quais et à l'allongement de deux quais.

La communauté urbaine participera financièrement à cette opération pour un montant de 6,2 millions de francs.

Une surtaxe locale de 4 % sera perçue sur le prix du billet et de un franc sur les bagages, surtaxe qui s'appliquera pendant quinze ans, la durée de l'emprunt.

A La Flèche, on se mobilise pour obtenir la réouverture de la ligne Le Mans-La Flèche, fermée depuis 1970. Si la question ne se posait plus avant le 10 mai, le nouveau député socialiste, M. Guy-Michel Chauveau, vient de provoquer une réunion entre tous les maires des cantons concernés, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. et l'Association des usagers Sud-Sarthe des transports (ADUSSAT). — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— M. Jean-Jacques GAUTHIER et Mme, née Denise André-Poyaud, laissent à Guillaume la joie d'annoncer la naissance de son frère

Benoît,

le 17 mars 1982.
« Résidence Rosiers Bellevue » B 156,
33170 Gradignan.

— M. Denis BOISSON et Mme, née Elisabeth Drugeon, ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils

Rémi,

le 6 mars 1982, à Paris.
1, rue du Maréchal-Foch,
92330 Sceaux.

Décès

— M. François Bee,
Florence et Caroline,
Mme Roger Le Men,
M. et Mme Thierry Perrin,
Marc et Jeanne,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François BEE,
née Yvette Le Men,

survenu le 17 mars 1982, dans sa trente-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts (avenue Ledru-Rollin, Paris-12e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Rebeval,
75019 Paris.

— M. Philippe Angers,
son fils,
M. Angélo Boccara, avocat à la cour, son époux,
Le docteur et Mme Robert Slama et leurs enfants,
M. et Mme Albert Pirlot,
Mme Henriette Boccara et ses enfants,
M. et Mme Georges Boccara,
M. et Mme Schachter et leurs enfants,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Angélo BOCCARA,
née Claire Lilian Moorer,

survenu le 16 mars 1982.
L'incinération aura lieu le mardi 23 mars.
Réunion à 14 h. 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (entrée porte Gambetta).

2, rue Frédéric-Passy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Alphonse Courrège,
M. Philippe Courrège,
Le docteur et Mme Louis Coronat,
Mathilde, Raphaële, Julien,
M. et Mme Léon Caillat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse COURRÈGE,

survenu le 15 mars 1982, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu à Gap, le 16 mars.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.
Larston.
05000 Gap.

— Boulogne (92), Saint-Max, Jœuf.
M. et Mme Bauer Armand, ses neveux et nièces,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Creange, Kahn, Rotschild, Lévy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis Aimé CREHANGE,
vice-consul honoraire
au Brésil,
ancien combattant 1914-1918
et 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
et 1939-1945,

survenu à Nancy, le 18 mars 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le défunt a légué son corps à la science.
74, rue Franchepré,
54240 Jœuf.

— On nous prie d'annoncer la mort du

médecin-colonel
Daniel HOCHART (C.R.),

survenue le 7 mars 1982, dans sa soixante-quatorzième année.
Château de Grèges
par Dieppe (76370).

— Ses parents
Et ses amis
ont la tristesse de faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

M. Henri MAROUN KID,

décédé à Paris, le 27 février 1982, à l'âge de trente-deux ans.
L'enterrement a eu lieu à Bickfaya (Liban), le 3 mars 1982.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 27 mars, à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban (15, rue d'Ulm, Paris-5e).

— Mme Alain Quatremarre,
son épouse,
Christine et Jean,
ses enfants,
Mme Coutray de Pradel,
Mlle Geneviève Quatremarre,
M. et Mme Bernard Quatremarre,
M. et Mme Pierre Quatremarre,
M. Serge Vaillant,
ses sœurs, frères, belles-sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain QUATREMARRE,
trésorier principal,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le mercredi 17 mars 1982, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 19 mars 1982, à Saint-Hilaire-en-Lignières (Cher).
1, rue du Moussin,
78230 Le Pecq.
18160 Saint-Hilaire-en-Lignières.

— Mme Jacques Thibaud,
M. et Mme Etienne Babin et leurs enfants,
M. Bernard Thibaud,
Le colonel et Mme Jean Rambert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques THIBAUD,
vétérinaire,
inspecteur en chef de l'élevage
et des industries animales.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 mars, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre, à Marseille.
25, boulevard Vallombrosa,
« Le Plein Ciel »,
06400 Cannes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean VASSE,

pharmacien honoraire,
président
de l'Union valenciennoise à Paris,
pharmacien chimiste en chef
de réserve,

survenu à Paris, le 14 mars 1982, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 mars 1982, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce (Paris-5e).
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, ce mercredi, à 13 h. 30.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.
De la part de :
M. Mitale, son beau-père,
Mme Tonneau-Leclercq, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Leclercq, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Maillard,
M. et Mme Pagès-Maillard, ses cousins et cousines,
M. et Mme Hubert Leclercq, son filleul,
Toute sa famille,
L'Union valenciennoise à Paris,
Et ses nombreux amis.

Anniversaires

— Il y a quarante ans, le 24 mars 1942, le bateau « Struma », qui transportait six cents jeunes juifs roumains de Constantsa vers Haïfa, fut torpillé non loin d'Istanbul par un sous-marin allemand. Il n'y eut qu'un seul rescapé.

Ces jeunes partaient pour se battre aux côtés des alliés, mais le gouvernement mandataire de Palestine refusa d'admettre les passagers du « Struma » pour des raisons de sécurité malgré les interventions pressantes de l'Agence juive.

C'est cette tragédie qui sera commémorée le mardi 23 mars, à 20 h. 30, au temple (14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e), en présence de l'ambassadeur d'Israël M. Meir Rosenne et du Grand Rabbin de Paris M. Alain Goldmann, qui prendront la parole pour évoquer l'événement.

— Il y a dix-sept ans, le 22 mars 1965, disparaissait

Roland DECRAENE,

à l'âge de soixante ans.
Une pensée fervente est demandée à celles et à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Communications diverses

— La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme organise un gala artistique antiraciste, le samedi 27 mars, à 20 h. 30, à l'hôtel de ville de Rosny-sous-Bois.
Prix des places : 50 F (ouverture des caisses à 20 heures).

SOCIAL

EN RÉPONSE AUX DÉCLARATIONS RÉSERVÉES DE L'ÉPISCOPAT

« Je ne suis en rien envoyé par l'Eglise au sein de la C.G.T. »

affirme M. Bernard Lacombe, prêtre-ouvrier et nouveau dirigeant cégétiste

L'élection de M. Bernard Lacombe, prêtre de la Mission de France, le 20 janvier, au bureau confédéral de la C.G.T., continue de provoquer un certain émoi dans l'épiscopat. Dès le 25 janvier, Mgr Collini, archevêque de Toulouse, sans remettre en cause l'engagement de prêtres dans des organisations ouvrières, publiait une mise en garde contre *« les niveaux de responsabilité qui impliquent nécessairement l'exercice effectif d'un pouvoir temporel, avec tout ce que cela comporte de contraintes stratégiques, de choix risqués et de décisions autoritaires au plan économique, social et politique »*.

Le 11 février, les deux évêques responsables de la Mission de France, le cardinal Etchegaray et Mgr Rémond, indiquaient qu'ils avaient fait part à M. Lacombe de *« leur sérieuses réserves sur l'opportunité des responsabilités syndicales de haut niveau pour un prêtre »*. Ils précisaient qu'ils n'avaient donc pu donner leur accord à une *« démarche inspirée pourtant par l'esprit de service »*.

Réuni les 8, 9 et 10 mars, le Conseil permanent de l'épiscopat s'est penché à son tour sur l'élection du Père Lacombe, notant au terme d'un débat animé par Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux, que l'histoire des prêtres-ouvriers a été marquée par *« une certaine dérive parce qu'elle coïncide avec une période ecclésiale difficile »*. Le Conseil permanent souligne que les choix du prêtre-ouvrier doivent être *« signes du primat de l'évangélisation »* et rappeler *« les exigences d'une ouverture à Dieu et à une communion universelle »*. *« Une des manières de signifier le royaume de Dieu,* conclut l'épiscopat, *est, pour le prêtre, le refus de responsabilités temporelles de haut niveau, et le souci de vivre ses engagements dans les organisations ouvrières dans un esprit d'humble service et d'éveil aux responsabilités. »*

« Quel est le cheminement qui peut conduire un prêtre de la Mission de France à entrer au bureau confédéral de la C.G.T. ?

— Ce n'est pas le prêtre de la Mission de France qui est entré au bureau confédéral, c'est Bernard Lacombe, militant de la C.G.T. ayant assumé diverses responsabilités au niveau de son union départementale. C'est à ce militant qu'il a été proposé d'être candidat au bureau confédéral. Cette démarche, je l'assume comme chrétien et comme prêtre. Lorsque j'ai pris ma carte à la C.G.T., je n'ai pas vécu de contradiction ni de confusion entre mon état de prêtre et le fait d'être militant de la C.G.T. Il n'y a pas plus de contradiction aujourd'hui même si je reconnais que cela peut poser question.

» Mon engagement à la C.G.T. est un tout. J'ai pris à mon compte la démarche de la C.G.T. : j'y vois une cohérence avec la mienne. Je vois aussi dans mon élection la reconnaissance par la C.G.T. que le chrétien que je suis, que le prêtre que je suis est un militant à part entière. C'est aussi une possibilité qui m'est offerte de vivre au sein de la C.G.T. comme un chrétien à part entière.

La crise polonaise

— *Comment accueillez-vous les réserves des instances dirigeantes de l'Église de France ?*

— Elles ne m'étonnent pas. Je les prends au sérieux comme un avis que donnent les responsables de l'Église avec lesquels je reste en communion. Ces prises de position démontrent aussi que je ne suis en rien envoyé par l'Église au sein de la C.G.T. Cela me rend libre vis-à-vis de la C.G.T. et c'est important pour la liberté et l'indépendance de la confédération. J'ai informé les évêques de mon entrée au bureau confédéral, mais je ne leur ai pas demandé une quelconque autorisation qu'ils ne pouvaient pas me donner et qu'ils n'avaient pas à me donner.

» Il est clair que je revendique la liberté du choix que je fais comme militant tout en étant solidaire des autres prêtres-ouvriers. Ces prises de position ne représentent aucune condamnation. Elles expriment un désaccord que je regrette, mais que je comprends. Je poursuivrai la démarche qui est la mienne tout en tenant compte des positions de l'Église. Mais j'attache aussi de l'importance aux positions des militants chrétiens de la classe ouvrière.

— *Vous êtes entré au bureau confédéral après les événements de Pologne, qui troublent tant des militants de la C.G.T. que des mouvements d'action catholique ouvrière. Quelle est votre position ?*

— Je ne suis pas un homme troublé. Ma candidature au bureau confédéral a été approuvée par trois cent congressistes de Haute-Garonne avant les événements de Pologne. Ces événements n'étaient pas imprévisibles... Et je partage l'analyse selon laquelle Solidarité avait pris au moment du 13 décembre des positions qui rendaient l'affrontement imminent. La crise économique comme la crise politique qui ont précédé montrent que Solidarité a sa part de responsabilité. Aucun observateur sérieux ne peut nier qu'il allait au-devant de difficultés.

» Les mesures prises par le gouvernement polonais, comme l'emprisonnement de militants de Solidarité, sont des dispositions que comme observateur on comprend, mais que comme militant syndical et chrétien on regrette. Ce ne sont pas des mesures que l'on peut accepter de gaieté de cœur. J'adhère à la démarche de la C.G.T. qui, si elle a estimé qu'il ne fallait pas s'immiscer dans les affaires polonaises, n'a pas approuvé pour autant ce qui s'était produit. Au IX[e] congrès de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), comme à celui qui vient de se dérouler à La Havane, la C.G.T. a d'ailleurs exprimé son désaccord avec un certain nombre de pratiques syndicales dans les pays socialistes.

— *Qu'attendez-vous du quarante et unième congrès de Lille : un renforcement du caractère de « classe » de la C.G.T. ou une nouvelle ouverture démocratique comme en 1978 ?*

— L'avènement au pouvoir de la gauche socialiste et communiste, loin d'affaiblir la lutte des classes, l'a aiguisée. La Pologne en est une illustration. L'affrontement de classe atteint un niveau qu'il n'a jamais connu. Pour nos militants, c'est plus exaltant, mais cela demande aussi, pour faire des propositions, plus de réflexion et plus de richesse que lorsque nous avions en face de nous un front commun gouvernement - patronat. Il s'agissait alors de limiter les dégâts. Aujourd'hui la bataille idéologique est intense : il suffit de voir les campagnes de la droite qui utilise mensonges et calomnies.

» Le quarante et unième congrès prolonge le quarantième congrès de 1978 dans un contexte politique nouveau. Il va permettre à la C.G.T. de se déterminer dans cet environnement nouveau, dans un monde en pleine évolution. Les militants devront pouvoir mieux se situer pour agir dans la perspective du changement. Si nous ne prenons pas concrètement en main, comme organisation syndicale, ce changement, nous passerons à côté d'une chance offerte à la classe ouvrière. La préparation du congrès va être l'occasion pour des travailleurs ne se situant pas sur les mêmes bases que nous de participer à nos débats, d'amener une certaine réflexion. L'ouverture est là. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Marginal ou marginalisé ?

Le regard franc et attentif, la corpulence d'un pilier de rugby, on l'imaginerait fort bien aumônier d'une jeune troupe de scouts. Même dans une paroisse bon chic bon genre, son allure tranquille et gentille ne susciterait *a priori* aucune inquiétude. Mais M. Bernard Lacombe, le Père Lacombe en religion, n'est pas responsable de la chorale de Saint-Honoré d'Eylau : il a la particularité d'être d'abord prêtre-ouvrier de la Mission de France et surtout, depuis deux mois à peine, membre du bureau confédéral de la C.G.T... Autant dire que son credo n'a rien de conventionnel. *« Je crois,* dit-il, *que la Bonne Nouvelle dite et vécue par Jésus de Nazareth, il y a deux mille ans, peut être dite et vécue — sans se confondre avec elle — au cœur de cette lutte de libération de la classe ouvrière contre le joug du capitalisme. Elle n'a perdu ni sa saveur ni sa force libératrice. »*

Né en 1935 à Lyon dans une famille d'artisans boulangers de tradition chrétienne, il a fait *toutes ses études secondaires* dans un collège « libre », où il y avait, précise-t-il, des religieux et des laïcs chez les enseignants. Il n'en est pas pour autant devenu un farouche défenseur de l'enseignement privé, mais plutôt un partisan du grand service public unifié de l'enseignement. La nostalgie n'est plus ce qu'elle était. *« Ce qui est dommageable pour le chrétien,* souligne-t-il, *c'est tout ce qui le met à part. »* A dix-neuf ans, il entre au séminaire, où il prépare une licence de théologie. Aujourd'hui, il explique ce choix par un certain *« conditionnement »* qu'il ne renie *« pas du tout »*, mais aussi *« parce que j'ai rencontré des gens qui ont montré une certaine ouverture »*.

M. Lacombe est très *« entier »*, tout d'une pièce, pourrait-on dire, et il n'a *« jamais été un mystique »*. Le service militaire interrompt ses études. Il passe dix-sept mois en Algérie. Il ne se rebelle pas vraiment — *« J'ai refusé une médaille »*, indique-t-il, — mais vit très mal cette période dans les troupes opérationnelles : *« Cela m'a fait beaucoup réfléchir sur ce que pouvait être une civilisation chrétienne. Ce fut le premier déclic. En revenant, j'ai décidé que je serai prêtre au travail et pas autrement. »*

Après une année à Moissac (Tarn-et-Garonne) comme manœuvre dans le bâtiment — *« J'ai été traité comme un chien par mon patron »*, affirme-t-il, — le jeune Lacombe est ordonné prêtre en 1964. Il passe alors trois années à Paris, en paroisse, à Saint-Hyppolite, partageant son temps entre son ministère paroissial et son « métier » de laveur de vitres. En 1965, Paul VI et les évêques lèvent, à la fin du concile, l'interdiction totale de travailler des prêtres. Mais ce n'est qu'en 1969, après un stage de deux ans dans *l'équipe des services* de la Mission de France, que M. Lacombe part à Toulouse. D'abord, et de nouveau, manœuvre, il passe son C.A.P. de monteur électricien. Pendant sept ans, il connaîtra la vie des chantiers. Et il rencontrera aussi la C.G.T...

« Détruire les bases du capitalisme »

Pour M. Lacombe, qui a fait *« clairement le choix de participer au combat de toutes celles et de tous ceux qui veulent détruire les bases sur lesquelles le capitalisme repose et qui pour cela en prennent les moyens »*, l'engagement à la C.G.T. était la seule option syndicale convenable. *« La C.G.T.,* explique-t-il avec une conviction où se mêlent reconnaissance et candeur, *ce n'est pas un syndicat qui défend les travailleurs mais un syndicat qui permet aux travailleurs de se défendre. »* C.O.F.D... En 1971, M. Lacombe, qui est devenu ouvrier qualifié deuxième échelon, est délégué du personnel. En 1974, il entre à la commission exécutive, puis au bureau de l'union départementale de Haute-Garonne. En 1978, il rejoint l'armée des permanents syndicaux dans cette même union départementale.

Mais quel est donc ce prêtre-ouvrier qui est un des seize dirigeants nationaux de la C.G.T. ? Va-t-il servir d'alibi à une centrale dont l'alignement sur le P.C. ne fait que s'accentuer ? M. Lacombe, qui souligne qu'il n'est adhérent à aucun parti, reconnaît *« être porteur d'une certaine contradiction »*. *« Je ne trouve pas mon compte dans une Église qui, tacitement ou ouvertement, cautionne l'ordre économique, politique et moral du capitalisme »*, affirme-t-il en ajoutant aussitôt qu'il entend être pleinement reconnu au sein de cette Église dont il se sent membre *« à part entière »*. Attribuant au passage à Paul VI des propos selon lesquels la politique est la forme la plus élevée de la charité, il se réfère abondamment à la lutte des classes — laquelle ne signifie pas demander la *« tête de M. Riboud »* — et est indéniablement à l'aise dans les orientations majoritaires de la C.G.T.

« On n'est pas des dissidents mais des marginaux », note amèrement M. Lacombe à propos de l'attitude de l'Église face aux prêtres-ouvriers. Mais, à défaut d'être un jour un cégétiste dissident, sera-t-il marginalisé aussi dans la C.G.T. ou sera-t-il, au contraire, le symbole affiché d'un certain pluralisme ? *« Le jour où le militant syndical que je suis n'interrogera plus ma foi chrétienne, ou bien le jour où ma foi chrétienne n'interrogera plus mon militantisme, Lacombe sera un homme mort. Or je suis un homme vivant ! »* Qui aura encore bien des contradictions à assumer. Sans se troubler ? — *M. N.*



SOCIAL

Dans la région Rhône-Alpes

La C.G.T. réclame un « statut social » pour les ouvriers des chantiers de construction

De notre correspondant régional

Lyon. — La C.G.T. entreprend, dans la région Rhône-Alpes, une campagne de pétitions en faveur d'un « statut social » pour les travailleurs de la construction. Cette campagne fait suite au licenciement, pour « fin de chantier », d'une partie des ouvriers de l'entreprise Nord-France (travaux publics) employés sur le site nucléaire de Cruas (Ardèche).

Les ouvriers de Cruas avaient fait grève les 15 et 16 mars pour protester contre le projet de licenciement de quatre-vingt-treize d'entre eux, sur ce chantier où travaillent plus de quatre mille personnes.

Pour l'instant, seuls les licenciements de trente ouvriers qui avaient signé un contrat pour la durée du chantier ont été confirmés par la direction interdépartementale de l'industrie de Grenoble, dont dépendent les chantiers E.D.F. Les licenciements de neuf salariés *« protégés »* et de cinquante-quatre employés plus anciens de la société feront l'objet d'un nouvel examen à la direction départementale du travail de l'Ardèche.

Dès la fin de 1982, avec l'achèvement des chantiers de gros œuvre des centrales de *Creys-Malleville (Isère)*, de Cruas (Ardèche), de Saint-Alban (Isère) et du barrage de Villerest, près de Roanne (Loire), près de trois mille emplois seront supprimés. Un chiffre élevé, qui doit cependant être mis en rapport avec les quelque cent soixante-dix mille emplois de la branche pour l'ensemble de la région. L'application des trente-neuf heures, dans un secteur où la moyenne régionale est de 42,2 heures, et la signature de contrats de solidarité pourraient limiter quelque peu les dégâts.

La C.G.T. — organisation de loin la plus représentative dans ce secteur, traditionnellement peu syndicalisé — demande qu'il n'y ait plus de contrats *« à durée de chantier »* et que l'on ne considère plus systématiquement que la fin d'un chantier entraîne des licenciements économiques. Le danger est grand, en effet, selon ce syndicat, de voir les entreprises des bâtiments se comporter en entreprises intérimaires, d'autant que près des trois quarts des manœuvres sont des immigrés. Les revendications cégétistes : demande de reclassement local prioritaire, par les sociétés-mères ; formation appropriée permettant l'intégration dans les effectifs permanents, notamment à l'E.D.F. M. Auroux, ministre du travail, a récemment refusé que les travailleurs du bâtiment soient considérés comme saisonniers. Ne serait-il pas incongru d'oublier les éternels laissés-pour-compte que sont les ouvriers des grands chantiers ? — C. R.

● *L'UNOSTRA participera à la journée d'action des routiers.* — L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), la seconde organisation patronale du transport routier (huit mille adhérents), a annoncé qu'elle se joignait à la « journée nationale d'action » décidée pour le 29 mars par la Fédération nationale des transports routiers (*le Monde* du 19 mars). La quasi-totalité des routiers sont donc appelé à participer à ce mouvement qui se traduira par des arrêts de véhicules sur la voie publique, et vraisemblablement, malgré une absence de consigne en ce sens, par des barrages et des opérations « escargot ».

● *Selon l'indice de la C.G.T., les prix de détail* ont augmenté de 0,8 % en février par rapport au mois précédent. Toujours selon les calculs de la confédération, la hausse des prix de détail depuis le 1er janvier 1982 atteint 2,5 % et sur un an, par rapport à février 1981, 15,4 %.

Nouveaux conflits sur la réduction de la durée du travail

● A LA SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS (SAT), qui emploie plus de 6 000 personnes dans ses usines de Paris, Dourdan, Bayonne, Riom, Lannion, Dinan, Poitiers et Wissous, un nouveau débrayage devait avoir lieu lundi 22 mars à Paris à l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O. Selon la C.F.D.T., des actions ont lieu depuis le début de février pour les 39 heures effectives par semaine, le maintien des jours d'ancienneté, le maintien du pouvoir d'achat, des créations d'emplois dans le cadre de contrats de solidarité. Le syndicat reproche à la direction d'avoir *« imposé unilatéralement un horaire de 39 h 45 avec 45 mn de récupération obligatoire et anticipée pour fermer l'usine au moment des ponts et fêtes de fin d'année »*. Il dénonce le *« ratissage de deux à quatre jours d'ancienneté pour l'application de la loi sur la cinquième semaine »*.

La C.F.D.T. indique que *« depuis le 8 mars, environ 1 300 travailleurs de Paris participent à la grève, d'abord par des grèves totales dans quelques services, puis en faisant cinq ou six quarts d'heure de grève par jour »*. Des débrayages avaient eu lieu tant à Paris qu'en province en décembre 1981 et en février 1982.

● A BREST, le travail a repris aux ateliers Les Caréneurs brestois après vingt-deux jours de grève et d'occupation. Les grévistes ont obtenu le maintien de leur pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail de quarante et une heures à trente-neuf heures sans perte de salaire et la cinquième semaine de congés payés sans remise en cause des avantages acquis.

● A SCHIRMECK (Bas-Rhin), les salariés des établissements Jeudy se sont mis en grève le 19 mars à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T. pour que leur horaire hebdomadaire soit ramené de trente-six heures quarante à trente-cinq heures quarante sans perte de salaire. Le mouvement a été suivi par 65 % à 80 % des six cent cinquante membres du personnel. Des négociations entre la direction et les syndicats devaient reprendre le 22 mars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,2375	6,2425	+ 79	+ 110	+ 129	+ 170	+ 115	+ 260
$ can. ..	5,1085	5,1139	+ 18	+ 57	+ 30	+ 77	— 132	0
Yen (100)	2,5496	2,5532	+ 216	+ 246	+ 413	+ 447	+1100	+1183
D.M.	2,6102	2,6130	+ 165	+ 190	+ 303	+ 332	+ 778	+ 860
Florin	2,3676	2,3704	+ 156	+ 193	+ 289	+ 335	+ 742	+ 811
F.B. (100))	13,8868	13,9031	— 335	+ 66	— 480	— 46	— 888	— 93
F.S.	3,2789	3,2897	+ 386	+ 345	+ 553	+ 588	+1407	+1525
L. (1 000) .	4,7423	4,7479	— 565	— 432	—1009	— 773	—2004	—1730
£	11,2369	11,2502	+ 267	+ 375	+ 500	+ 646	+1100	+1404

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 1/2
$ E.-U. ..	14 7/8	15 3/8	15	15 3/8	15	15 3/8	15	15 3/8
Florin	8 1/8	9 1/8	8 5/8	9 3/8	8 5/8	9 3/8	8 5/8	9 3/8
F.B. (100))	10 3/4	12 1/4	16 1/4	19 3/8	16 11/16	18 11/16	16 1/4	17 1/8
F.S.	1/4	1 1/2	5 1/2	7	5 3/4	6 1/8	6 1/2	7
L. (1 000) .	19 3/4	25 1/4	26 7/8	29 5/8	26 1/4	28 1/4	23 1/8	24 1/8
£	13 3/8	14 1/8	13 7/16	14 1/16	13 5/16	13 15/16	13 1/4	13 3/4
F. français	24 3/4	33 1/4	25 3/4	27 3/4	23 1/4	25 1/4	20 1/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

La direction s'étant engagée à ne pas fermer d'usines

Le syndicat américain accepte un gel des salaires chez General Motors

De notre correspondant

Washington. — A l'issue d'une longue négociation, General Motors et le Syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW) ont conclu un accord dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 mars. Il s'agit — comme chez Ford, au début du mois — de l'abandon de plusieurs avantages salariaux en échange d'une certaine garantie de l'emploi. On pense que ce compromis sera avalisé par la base dans deux semaines au plus tard.

Une première tentative d'accord avait échoué, en janvier. General Motors demandait alors aux ouvriers un certain nombre de sacrifices pour permettre de réduire les coûts de production, et de diminuer le prix de vente des véhicules, ce qui devrait entraîner une reprise des ventes et des créations d'emplois. L'UAW refusa ce marché, faisant valoir que le premier constructeur américain d'automobiles avait réalisé 333 millions de dollars de bénéfices en 1981. Elle se montra plus souple avec Ford qui, lui, avait perdu 1 milliard de dollars au cours de la même période.

La direction de G.M. et le syndicat auraient pu s'en tenir là et attendre, avec quelques grèves, l'expiration du contrat à l'automne. Mais le jeu était trop risqué. Le groupe comptait cent quarante-cinq mille ouvriers au chômage et s'apprêtait à fermer neuf autres usines. Ses concurrents — Chrysler puis Ford — avaient obtenu des concessions syndicales.

On ne connaît pour le moment que les grandes lignes de l'accord conclu le 22 mars. Le syndicat a accepté un gel provisoire des salaires de base, un report des augmentations dues au coût de la vie et une réduction de certains avantages annexes. La direction s'est engagée à ne pas fermer d'usines pendant deux ans, à limiter ses achats de pièces détachées étrangères et à instituer une participation aux bénéfices. Pendant la durée du contrat (mars 1982-septembre 1984), cet accord lui permettrait d'économiser plus 2 milliards de dollars, soit le double de Ford.

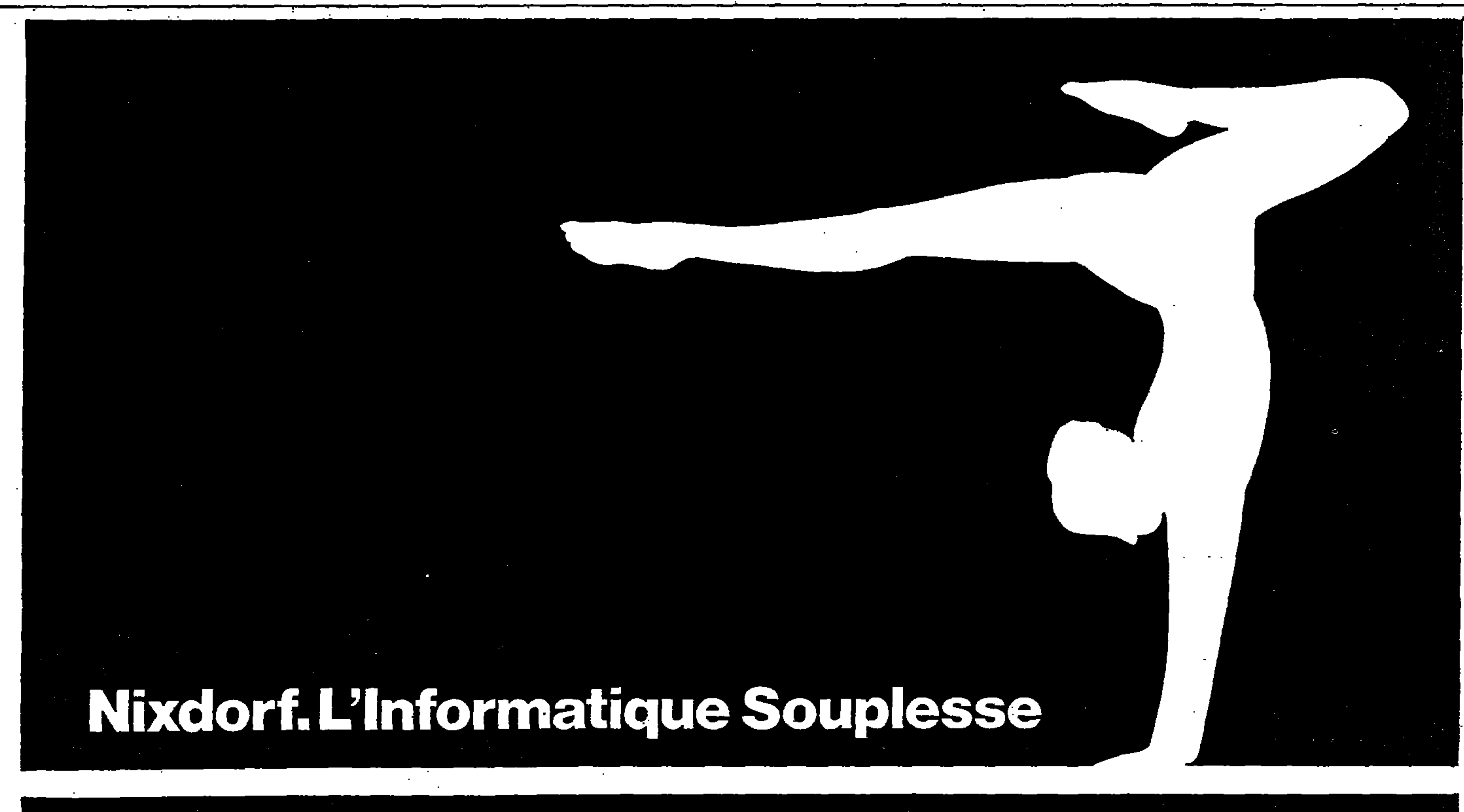
Il ne reste plus que le quatrième constructeur local, American Motors Company, qui n'ait conclu un accord avec l'UAW. Des conversations ont commencé. Elles portent sur des montants beaucoup plus faibles : le groupe contrôlé par Renault voudrait économiser quelque 150 millions de dollars.

Les constructeurs américains ont connu un mois de février désastreux, avec 325 240 véhicules vendus, soit 32 % de moins qu'en février 1981. C'est le plus mauvais résultat depuis trente-quatre ans. Chrysler a été particulièrement touché, avec une baisse de 60 %. Mais le tableau pourrait être moins noir qu'il n'en a l'air. On s'attend à des gains au premier trimestre, en raison des allégements fiscaux récemment votés. — R. S.

LE CANADA DEMANDE AU JAPON DE LIMITER SES EXPORTATIONS

M. Lumey, ministre canadien du commerce, en visite au Japon, avait demandé à ce pays de réduire de quelque 20 % ses exportations de véhicules au Canada au cours de l'année fiscale 1982, qui commence le 1er avril. Selon des sources japonaises, M. Lumey avait proposé à son homologue japonais que les exportations japonaises restent en dessous du niveau de l'année fiscale en cours : 174 000 unités, ce chiffre incluant les exportations de véhicules utilitaires (46 000 unités en 1981), alors qu'il ne concernait jusqu'ici que les voitures de tourisme. Si cette demande était acceptée, cela reviendrait donc à une réduction des exportations de voitures.

M. Lumey aurait aussi demandé l'ouverture de discussions sur l'utilisation éventuelle de pièces canadiennes pour les voitures japonaises. — (A.F.P.)



ÉTRANGER

Les tarifs des transports londoniens ont doublé

De notre correspondant

Londres. — Les tarifs des transports londoniens, autobus et métro, ont pratiquement doublé le dimanche 21 mars. Cette mesure est la conséquence d'un arrête de la Haute Cour de la Chambre des lords (1) qui a estimé, en novembre, que la baisse des tarifs, compensée par une augmentation des subventions décidée par le Conseil du Grand Londres, était illégale.

Le Conseil, dominé par des travaillistes de gauche depuis mai 1981, avait décidé une baisse d'environ 25 % des tarifs. A la suite de cette mesure, la fréquentation des transports avait augmenté de 10 % alors qu'elle était en diminution depuis vingt ans.

Le doublement des tarifs va vraisemblablement détourner une partie des Londoniens et banlieusards vers le train et les taxis ou les inciter à prendre leur voiture. L'augmentation des prix n'empêchera pas, à partir du mois prochain, la réduction des services, la fermeture de stations de métro, la suppression de lignes d'autobus et le licenciement de cinq mille employés, sur un effectif total de soixante mille. Le 20 mars, les transports rubains de Londres avaient été paralysés pour la première fois depuis 1926 par une grève générale. D'autres arrêts de travail sont possibles pour attirer l'attention contre la dégradation du service public. Il n'est même pas sûr que les Londoniens échappent à une augmentation draconienne de leurs impôts locaux.

Il y a donc impasse. L'épreuve de force entre un gouvernement conservateur qui n'a aucune indulgence particulière pour des services publics déficitaires et un conseil municipal où la majorité travailliste rêve d'appliquer des principes socialistes, n'y est pas étrangère. Pour lutter contre la faible productivité, le retard dans les investissements, et le refus des syndicats d'accepter une modernisation mettant en cause les emplois, le gouvernement envisage d'enlever au Conseil du Grand Londres la tutelle sur les transports et d'introduire des entreprises privées afin d'encourager la compétitivité.

DANIEL VERNET.

(1) Un comité de la Chambre des lords siège en Haute Cour. Il représente la juridiction la plus élevée en Angleterre.

L'U.R.S.S. VA VENDRE DE L'URANIUM ENRICHI A L'ARGENTINE

Buenos - Aires *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique va vendre de l'uranium enrichi à l'Argentine, a révélé samedi 20 mars, à Buenos - Aires, le président de la commission à l'énergie atomique (C.N.E.A.), l'amiral Carlos Castro Madero. Ce dernier a fait cette déclaration après avoir informé le président de la République, le général Leopoldo Galtieri, des conséquences qu'aurait pour les projets nucléaires argentin la réduction budgétaire décidée par le gouvernement, en raison de la mise en place d'une politique d'austérité.

L'Argentine est le pays d'Amérique latine le plus avancé en matière d'énergie nucléaire. Une seule centrale nucléaire fonctionne en Argentine, une autre est sur le point d'être terminée et, en 1984, une troisième devrait produire de l'eau lourde. L'Argentine possède, en outre, de grandes réserves d'uranium.

● *Le nombre de faillites* recensées aux Pays-Bas s'est établi en 1981 à 7 268 cas, ce qui représente un gonflement de 42 % par rapport à 1980. L'accroissement a été de 45 % (164 cas) dans l'agriculture, de 47 % (2 470 cas) dans le commerce et de 32 % (1 266 cas) dans la construction. Le nombre de défaillances s'est accru de 30 % (1 096 cas) dans l'industrie, de 25 % (282 cas) dans les transports. La plus forte augmentation a été accusée par les services, où le nombre de faillites a opéré un bond de 55 % (1 544 cas). — *(Agefi.)*

La croissance économique en R.F.A. ne dépasserait pas 1,5 % cette année

La croissance économique (exprimée en terme de produit national brut) de la République fédérale d'Allemagne pourrait atteindre en moyenne 2,3 % l'an entre 1982 et 1986, estime la Dresdnerbank, dans une étude qui vient d'être publiée. La grande banque privée table pour cette année sur une faible expansion : + 1,5 %. Le P.N.B. stagnerait au premier semestre puis augmenterait au second. En 1983, la croissance serait nettement plus forte : + 3,5 % en volume. Elle se ralentirait à nouveau par la suite.

Par ailleurs, les chercheurs de la Dresdnerbank estiment que la balance allemande des opérations courantes sera pratiquement équilibrée cette année, et excédentaire les années suivantes.

Après avoir souligné qu'une baisse des taux d'intérêt allemands donnerait un coup de pouce à la croissance cette année, la Dresdnerbank estime que, malgré l'expansion prévue d'ici à 1986, il serait illusoire d'escompter une amélioration spectaculaire du marché de l'emploi. Selon elle, le chômage devrait atteindre son niveau le plus élevé cette année, mais ne diminuerait pas sensiblement durant les quatre prochaines années.

Enfin, pour 1982, la banque évalue à environ 67 milliards de DM (172 milliards de francs), soit 4,1 % du P.N.B., le déficit de l'ensemble des administrations (Etat, Länder, collectivités locales). Cette estimation est supérieure aux prévisions gouvernementales, qui tablent sur un déficit de 56 milliards de DM (3,4 % du P.N.B.) (1). En 1981, le déficit de l'ensemble des administrations avait atteint le niveau record de 70 milliards de DM (180 milliards de francs), ce qui avait représenté 4,5 % du P.N.B. (2).

La Dresdnerbank prévoit une réduction du déficit public au cours des années à venir.

(1) Selon M. Matthoefer, ministre allemand des finances, le déficit budgétaire du seul Etat fédéral dépassera cette année les 25,5 milliards de deutschemarks (63 milliards de francs) prévus initialement. Il pourrait être compris entre 30 et 35 milliards de deutschemarks, soit entre 1,3 et 2,1 % du P.N.B. (en 1982 le P.N.B. de la R.F.A. devrait atteindre 1 640 milliards de deutschemarks).

(2) En France, le déficit global des administrations (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) a atteint 71 milliards de francs en 1981 (2,3 % du P.I.B.) et est estimé à 105 milliards pour 1982 (2,9 % du P.I.B.).

● *L'Institut national espagnol de l'industrie (I.N.I.)*, a perdu quelque 100 milliards de pesetas (6 milliards de francs). L'I.N.I. est une entreprise publique qui se consacre essentiellement au sauvetage ou au soutien des entreprises en difficulté. — *(A.F.P.)*.

● *Le taux d'inflation au Brésil* a atteint 6,8 % en février et 13,6 % au cours des deux premiers mois de 1982, selon des statistiques officielles publiées par l'Institut Getulio Vargas. Pour la période de douze mois se terminant fin février, ce taux s'est établi à 91,8 %. En 1981, la hausse des prix au Brésil avait atteint 95,2 %. — *(A.F.P.)*

● *Les indices de la production industrielle et minière en Grèce* ont baissé respectivement de 1,6 % et de 2,6 % en 1981 par rapport à 1980, vient d'indiquer le service des statistiques grecques. — *(A.F.P.)*

● *Les commandes industrielles américaines* ont diminué de 1,2 % en janvier contre 0,3 % en décembre (chiffre révisé). Pour leur part, les livraisons ont diminué de 2,4 % et les stocks de 0,4 % le mois dernier. Cependant le déficit « réel » de la balance commerciale américaine s'est élevé à 4,09 milliards de dollars en janvier. Les importations et les exportations, calculées FOB, se sont élevées respectivement à 22,82 et 18,73 milliards de dollars. Le déficit dit « apparent » de la balance commerciale avait été de 5,13 milliards de dollars (*le Monde* daté 26 février-1er mars), les importations comptabilisées assurance et fret compris s'élevant à 23,86 milliards de dollars. — *A.F.P.)*

Le gouvernement turc présente un budget de stagnation

De notre correspondant

Ankara. — Le budget turc pour 1982 s'élève à 1 805 milliards de livres (758 milliards de francs français environ), en augmentation de 15,8 % par rapport à 1981. Il prévoit une faible impasse d'environ 65 milliards de livres turques que l'Etat espère facilement combler en émettant des bons du trésor.

Toutefois, ce budget n'est établi que pour dix mois seulement, car, à partir de 1983, l'année budgétaire débutera le 1er janvier, et non le 1er mars comme il était de tradition. Dès lors, l'augmentation du budget calculé sur dix mois est de 33,6 %, en deçà, néanmoins de la hausse des prix qui a atteint 36,8 % en 1981.

Il s'agit donc d'un budget de stagnation, dont 44,3 % sont affectés aux dépenses de fonctionnement, 32,9 % aux transferts, et seulement 22,8 % aux investissements, ce qui représente toutefois une légère amélioration par rapport à 1981 (20,8 %). La loi de finances est fondée sur une prévision de hausse des prix de 25 % en 1982. De son côté, le P.N.B. (produit national brut) augmenterait d'environ 4 %, comme en 1981.

Dans le budget, 317,7 milliards de livres iront à la défense, qui se taille une nouvelle fois la part du lion, auxquels s'ajoutent 35,7 milliards pour la gendarmerie, soit au total 353,4 milliards (19,6 % du budget contre 21,2 % en 1981). Vient en seconde position l'éducation, avec 188 milliards (10,4 % contre 9,3 % en 1981), suivie du développement rural et des coopératives avec 67,1 milliards (3,7 %), de la santé, avec 50,1 milliards (2,8 %), et des travaux publics avec 38,1 milliards (2,1 %).

Grâce à la nouvelle loi fiscale, les fonctionnaires recevront un traitement majoré de 25 % à partir de mars. Mais ce chiffre reste bien en deçà de la hausse des prix, d'autant plus que les indices officiels ne traduisent pas suffisamment les réalités. Cependant le gouvernement vient d'indiquer au F.M.I. qu'il s'engage à rester fidèle à la « *politique monétariste* » que reflète d'ailleurs le budget de 1982 où les sommes consacrées aux investissements diminuent en volume.

Le chômage — 21 % de la population active — risque de s'aggraver, le taux annuel de croissance démographique étant de l'ordre de 2,3 %. M. Ozal, le « *patron* » de l'économie, reconnait qu'on ne saurait surmonter le problème du chômage avec des taux de croissance de 4 à 5 % par an. Il espère qu'il sera possible de fixer en 1983 un taux de croissance d'environ 6 %, puis de 7 %. Toutefois cet objectif exigera sûrement des crédits étrangers supplémentaires.

A. U.

AGRICULTURE

Les travailleurs-paysans ont manifesté à Redon pour une politique fondamentalement différente»

Rennes. — Près de mille cinq cents paysans de l'Ouest ont manifesté dans le calme, vendredi 19 mars à Redon (Ille-et-Vilaine), à l'appel de la Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.), pour demander « *une politique agricole fondamentalement différente, répartissant la production en fonction des situations régionales et entre tous les paysans, par l'établissement de prix différents suivant les volumes de production* ». Avant de déposer une motion à la sous-préfecture, les manifestants se sont rendus devant la Laiterie moderne, dépendant du groupe U.L.N. (Union laitière normande), où cent trente emplois sont menacés, pour affirmer leur solidarité avec les salariés de cette entreprise. Dénonçant « *la politique agricole suivie depuis vingt ans, qui a abouti à l'exploitation du travail des paysans par le Crédit agricole, les firmes multinationales, les fabricants d'aliments, d'engrais, de produits de traitement ou de produits pharmaceutiques* ». Les travailleurs-paysans ont protesté contre « *les manifestations violentes qui desservent l'intérêt général des paysans, en marginalisant le monde agricole.* — *(Corresp.)*

[Au dernier congrès de la C.N.S.T.P., 43 départements sur 47 fédérations constituées étaient représentés. Il devrait y avoir 65 fédérations fin avril, représentant, selon la C.N.S.T.P., entre 15 000 et 20 000 adhérents. Pour l'heure ? « On ne peut pas dire, nos cartes d'adhésion ne sont prêtes que depuis dix semaines, mais si tous font comme en Ille-et-Vilaine, où il y a 1 000 adhérents, cela risque d'aller vite », répond M. Bernard Lambert. Les représentations au collectif national de 33 membres donnent cependant une idée de l'implantation régionale de la C.N.S.T.P. En tête, Rhône-Alpes et Pays de Loire, puis Bretagne, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Aquitaine ; arrivent derrière la Basse-Normandie, le Languedoc-Roussillon et le Limousin.]

● *Le commissaire général du Salon de l'agriculture, M. Georges Seillan*, nous fait savoir que contrairement à ce qu'avait annoncé la C.G.T. dans un communiqué, l'attaque dont fut victime le stand de la fédération agro-alimentaire de ce syndicat a bien été annoncée dans le journal du Salon daté du mardi 9 mars (*le Monde* du 11 mars).

★ Ministère du commerce et de l'artisanat, direction de l'artisanat. Grand Prix de l'exportation artisanale, 24, rue de l'Université, 75007 Paris.

● *La « mission agro-alimentaire »* dont la création a été décidée par M. Chevènement sera présidée par M. Gérard Joulin, président directeur général de la société Pain Jacquet. Cette mission destinée à mobiliser les acteurs dans le domaine de la recherche et du développement technologique devrait remettre son rapport fin juin. M. Joulin sera assisté d'un vice-président, M. Fauconneau, directeur scientifique à l'INRA pour les industries agricoles et alimentaires, ainsi que de deux conseillers spéciaux, M. Michel Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs et M. François Custot, directeur du labo-Coop (laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1981 - AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil d'administration, réuni le 17 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 1er juin 1982.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 780 millions contre 603 en 1980. Le chiffre d'affaires hors taxes est de 635 millions contre 509. Le chiffre d'affaires à l'exportation est de 161 millions contre 116.

Après tous amortissements et provisions, les résultats sont les suivants :

- Bénéfice d'exploitation : 71,1 millions contre 55,1.
- Bénéfice net avant participation : 35,5 millions contre 25,8.
- Bénéfice net après participation : 28,5 millions contre 22,9.
- Marge brute d'autofinancement : 38,0 millions contre 33,9.

Consolidés par la société-mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre d'affaires hors taxes est de 702 millions contre 579, le bénéfice net avant participation est de 38,6 millions contre 28,1, la marge brute d'autofinancement est de 43,1 millions contre 36,0.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire le versement d'un dividende de 16 F par action, soit un revenu global de 24 F, en accroissement de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

Considérant les perspectives de croissance de la société, le Conseil, usant de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 juin 1981, a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire à raison d'une action nouvelle pour sept actions anciennes, émise à 480 F, soit 100 F représentant le nominal et 380 F la prime d'émission.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 12 mars 1982, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1981.

Après 7 481 152 F d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net d'exploitation est de 17 762 581 F (contre 19 887 817 F l'an dernier).

Il s'y ajoute 1 680 340 F de plus-values nettes à long terme.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril la distribution d'un dividende net de 23 F, égal au précédent.

MARCHÉS FINANCIERS

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Accroissement des charges

Agefi. – « *En l'espace d'un an l'accroissement des charges de main-d'œuvre dans notre secteur peut être évalué – cinquième semaine de congés, trente-neuf heures, hausse des salaires, accroissement des charges sociales entre 20 % et même jusqu'à 27 % pour certains sous-traitants...* », a déclaré M. Lucien Blanc, président du Groupement syndical des industries de matériels d'équipement électrique au cours d'une conférence de presse.

A cet alourdissement des coûts de fabrication – la hausse des salaires est beaucoup plus faible chez nos concurrents allemands – il faut ajouter l'impact de la taxe professionnelle : n'absorbe-t-elle pas, selon M. Blanc, pratiquement par ses taux abusifs, près de 70 % du bénéfice de nombre de nos entreprises et la moitié de nos possibilités d'expansion ?

Bref, a souligné M. Lucien Blanc, « *c'est une taxe qui pénalise non seulement l'emploi et l'investissement, mais surtout les sociétés exportatrices. Nos concurrents étrangers ne la supportent pas quand ils écoulent leurs produits chez nous. Elle a progressé en six ans deux fois et demie plus vite que le chiffre d'affaires de la profession* ».

Le chiffre d'affaires des industries de matériel d'équipement électrique a progressé de 12 % en 1981 par rapport à 1980, atteignant 22,75 milliards de francs. La moitié de ce chiffre d'affaires a été réalisé sur les marchés extérieurs, contre 45 % un an auparavant. L'excédent commercial du secteur, 7,3 milliards de francs, en augmentation de 33 %, représente 32 % du chiffre d'affaires, ce qui assure un taux de couverture de 2,7.

Les constituants restent le premier secteur d'activité, assurant 40 % du chiffre d'affaires, suivis par le matériel de production, de transport et de distribution (26 %) ainsi que l'équipement (26 %).

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11/3/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	311 992
dont :	
Or	194 581
Disponibilités à vue à l'étranger	37 118
ECU	66 228
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 06
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	4 894
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	131 897
dont :	
Effets escomptés	74 100
Effets achetés sur le marché monétaire et obligataire	41 950
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	58 709
5) DIVERS	6 271
Total	511 764

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	158 093
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 442
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 211
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	42 083
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	31 933
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 962
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 268
8) DIVERS	12 723
Total	511 764

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Nationalisations

L'ÉCHÉANCE DES TITRES DES SOCIÉTÉS NATIONALISÉES DÉBUTERA LE 13 AVRIL

La procédure d'échange des actions et obligations convertibles de sociétés nationalisées contre des obligations indemnitaires débutera le 13 avril, indique le ministère de l'économie et des finances.

A compter de cette date, ces actions et obligations convertibles actuellement négociées en Bourse de Paris sous le sigle respectif de D.T.I. (droit à titres indemnitaires) et O.E.T. (obligations échangeables contre des droits à titres indemnitaires) disparaîtront du marché des actions, les titres concernés ayant été préalablement transférés du marché « à terme » au marché « au comptant » dès le lendemain de la liquidation mensuelle, le 23 mars prochain.

Quant à la valeur d'échange officiellement retenue pour l'échange de ces titres de sociétés nationalisées, elle est pratiquement identique à la base d'indemnisation publiée dans *le Monde* daté 31 janvier-1er février 1982.

DOLLFUS MIEG. – L'abandon de certaines activités a pesé sur les résultats de la société dont le compte de pertes et profits se solde par une perte nette de 20 millions de francs, contre un déficit également de 35,2 millions l'année précédente.

Les comptes consolidés du groupe n'ont pas encore été définitivement arrêtés. Mais d'ores et déjà, compte tenu des frais de restructuration, les dirigeants tablent sur une marge brute positive d'environ 84 millions de francs, et une perte nette voisine de 35 millions, l'une et l'autre du même ordre de grandeur qu'en 1980. Exception faite des coûts sociaux occasionnés par la restructuration, le résultat de 1981 devrait être équilibré.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	18 mars	19 mars
Valeurs françaises	104,6	104,6
Valeurs étrangères	102,7	100,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,8	98,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 mars 17

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/3	22/3
1 dollar (en yens)	243,60	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 19 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	23 65	1 387	Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....	Navig. (Nat. de)	66	66 20	**Étrangères**			Voyer S.A.	1 50	....
5 %	....	0 644	Didot-Bottin	325	315	Nicolas	407	410				Rorento NV	432	419
3 % amort. 45-54	71	1 898	Dist. Indochine	398	398	Nodet-Gougis	171 50	170	A.E.G.	149 80	....	S.K.F.(Applic. méc.)	62	....
4 1/4 % 1963	98 30	2 212	Drag. Trav. Pub.	211 90	206	Occident. Part.	26 60	26 15	Akzo	78	....			
Emp. N. Eq. 6 % 67	106	4 800	Duc-Lamothe	245	243	Omn. F. Paris	676	704	Alcan Alum	140 10	143			
Emp. 7 % 1973	6050	..	Dunlop	5 95	5 90	OPB Paribas	98 20	98 20	Algemeine Bank	785	798			
Emp. 8,80 % 77	98 90	7 257	Eaux Bass. Vichy	1200	1152 o	Origny-Desvroise	131	130	Am. Petrofina	406	....			
Emp. 9,80 % 78	78 60	6 739	Eaux Vittel	620	620	Palais Nouveauté	292	293	Arbed	228	....	19/3	Émission Frais inclus	Rachat net
E.D.F. 7,8 % 61	127 50	2 293	Ecco	835	888	Paris-Orléans	100	102	Asturienne Mines	56	....			

SICAV · **HORS-COTE** · **Compartiment spécial** · **Autres valeurs hors cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Damart-Servip	950	959	Merlin-Gerin	565	580	Unipol	143	144	Océanic	10 20	36 d	Unigestion	383 97	366 56
Darblay S.A.	23 50	27 75	Métal Déployé	300	300	Vincey Bourget (Ny)	10 85	....	Petrofigaz	425	420	Uni-Japon	555 48	530 29
De Dietrich	374	370	Mic	228	....	Virax	46 70	45	Pronuptia	200	170 o	Unirente	1401 06	1354 98
									Ratier For. G.S.P.	7 50	....	Univer	10682 12	10682 12
Degremont	110	110	Mors	233	228	Waterman S.A.	179 50	174 50	Sabl. Morillon Corv.	120	....	Valorem	253 53	242 03
Delalande S.A.	156	150 60	Nadella S.A.	11 50	11 50	Brass. du Maroc	190	189	Total C.F.N.	85	....	Valrepal	102979	102876
Delmas-Vieljeux	497 60	478 50	Naval Worms	106	106	Brass. Ouest-Afr.	21 20	21 20	Ufiner	186	....	Worms Investiss.	444 81	424 64

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1676	4,5 % 1973	1796	1825	1800	1815
2633	C.N.E. 3 %	2720	2720	2730	2716
600	Air Liquide	450	446	446 10	460
325	Als. Superm.	320	311 50	311 50	310 50
540	Europe n° 1	571	563	563	570
585	Facom	550	552	552	554
165	Finextel	165 50	169	168 50	169
169	Fives-Lille	140 10	140 50	140 50	143
335	Pernod-Ricard	331 80	332	328	332
130	Pétroles (Fse)	118	116	115 20	116
163	– (obl.)	161 50	168	168	165
31	– (certific.)	29 20	29 50	29 50	29
52	Pétroles B.P.	52	51 50	52 50	51
189	Peugeot S.A.	173	172 10	173	174 90
320	– (obl.)	319	318 80	318 80	315 20
59	P.L.M.	63 50	68 50	68 50	68
187	Poclain	188	191	191	187 20
360	Poliet	344	352	353	352
108	Pompey	106	104	104	103 10
215	P.M. Labinal	181 80	180	184	179
6 70	Usinor	5 45	5 46	5 60	5 40
98	– (obl.)	98	98 20	98 20	97 10
165	U.T.A.	149	149 50	149 50	146 60
235	Valéo	218 50	218	218	220
360	– (obl. conv.)	364	364	364	363
147	Vallourec	127 40	128 80	127 20	128
1000	V. Clicquot-P.	896	876	880	876
840	Viniprix	787	780	780	773
1140	Elf-Gabon	976	952	950	965
230	Amax Inc.	215	206 80	207	207 50
320	Amer. Express	336	336 50	336 50	336 50
420	Amer. Teleph.	440	432	433	432
80	Harmony	78 80	74 90	75 20	75
22	Hitachi	18 75	17 40	17 50	17 60
346	Hoechst Akt.	374	364	364	371
47	Imp. Chemical	44 80	45	45	45
97	Inco. Limited	89	86 50	86 50	88 20
455	IBM	440	434 20	435	430
194	ITT	193	189	190 10	190
620	Merck	563	552	552	552
400	Minnesota M.	375	374	374	374
162	Mobil Corp.	176	171 50	171 50	171 50
11990	Nestlé	12720	12500	12500	12500
430	Gén. Electr.	458 50	455 50	455	452
255	Gen. Motors	294 80	290 50	290	296
59	Goldfields	52 70	51 70	51 70	51 70
275	Xerox Corp.	274 50	274	274	275
2 65	Zambia Corp.	2 50	2 43	2 40	2 45

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 185	6 226	6 020	6 320
Allemagne (100 DM)	260 590	261 390	253	266
Belgique (100 F)	13 902	13 910	12 100	13
Pays-Bas (100 fl.)	237 050	237 080	231	242
Danemark (100 krd)	77 290	77 020	74	79
Norvège (100 k)	102 800	103 100	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 190	11 206	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	10 050	10 082	8 100	10 360
Italie (1 000 lires)	4 778	4 739	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	328 390	327 650	320	336
Suède (100 krs)	106 080	106 340	102 500	108
Autriche (100 sch)	37 080	37 170	35 900	37 500
Espagne (100 pes.)	5 923	5 944	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 790	8 846	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 085	5 108	4 930	5 170
Japon (100 yens)	2 568	2 557	2 410	2 660

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/3
Or fin (kilo en barre)	66000	66500
Or fin (en lingot)	65960	66995
Pièce française (20 fr)	613	696
Pièce française (10 fr)	489 90	499 90
Pièce suisse (20 fr)	549	595
Pièce latine (20 fr)	516	540
Souverain	649	641
Pièce de 20 dollars	2802	2940
Pièce de 10 dollars	1370	1420
Pièce de 5 dollars	760	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3299
Pièce de 10 florins	575	.....

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN POLOGNE

La création d'une organisation de journalistes conformiste illustre le durcissement du régime

De notre correspondant

Varsovie. — La manière dont vient d'être réglé le sort de l'association des journalistes polonais (S.D.P.) serait plaisante si elle n'illustrait le durcissement continu du régime. Dès samedi matin (*le Monde* daté 21-22 mars). Le S.D.P. est dissous et, le soir même, l'Association des journalistes de la République de Pologne est née. En un après-midi des journalistes venus « *du pays entier* » ont réussi, malgré l'état de guerre, à se réunir à Varsovie, à mettre au point une déclaration-programme, à élire une direction (1) et à écrire au général Jaruzelski pour l'informer de leur entreprise. « *Nous exprimons la conviction profonde*, lui disent-ils, *que les buts et les tâches exposés dans notre programme correspondent aux vœux de la majorité des journalistes (...) et que leur réalisation contribuera à une pleine normalisation et au renouveau de la vie socio-politique*. »

Durant toute la période d'existence de Solidarité, le S.D.P. avait engagé toutes ses forces et son influence, qui était grande, en faveur de cette « *entente nationale* » dont se réclame le nouveau régime. Parallèlement à leur combat pour l'honnêteté de l'information, ses militants, ses dirigeants et son président surtout, M. Bratkowski, n'avaient cessé d'appeler au réalisme et à la recherche d'un compromis. Le pouvoir — en organisant cette opération — ne peut dire plus catégoriquement que le compromis n'est plus du tout à l'ordre du jour et que l'information doit désormais s'appeler propagande. « *Une information honnête, une présentation réelle des phénomènes. (...) La formation de l'opinion publique*, lit-on dans le programme de la nouvelle association, *sont des éléments fondamentaux de la confiance sociale et de l'unification de toutes les forces patriotiques pour le renforcement de l'Etat socialiste*. »

Tout est dit ainsi de la conception que le régime se fait du dialogue politique, mais ce coup de force contre une association imperméable aux manipulations est aussi un message pour l'ensemble de la société polonaise. Il ne suffit pas, comme sous une dictature quelconque, de se soumettre à la force : il faudra encore, comme aux temps staliniens, se rallier activement au régime et créer par là l'illusion de l'adhésion populaire.

Les dirigeants de la nouvelle association déclarent que « *les décisions du comité militaire de salut national, confirmées par la Diète, ont enrayé le processus d'approfondissement de la crise socio-politique et économique et créé les prémices de la normalisation (...) et du renouveau* ». Pour demeurer journaliste, il faudra naturellement, en pratique en tout cas, être membre de la nouvelle association, et donc faire sienne cette analyse qui est le credo du Conseil militaire et du parti. Le seul autre choix est de se chercher un autre métier et les dirigeants de l'ex-S.D.P. n'ont pu dans ces conditions que laisser leurs confrères libres de la décision que leur dicteront leur conscience et le nombre de leurs enfants.

Quelque huit mille personnes se sont regroupées dimanche à Gdansk autour de l'église de la Sainte-Providence, où l'archevêque de la ville célébrait le baptême du dernier enfant de M. Walesa. Une photo représentant côte à côte le pape et le président de Solidarité — en l'honneur duquel une chaise avait été laissée vide — ornait le portail de l'église. La foule, à la sortie, a fait une haie d'honneur à Mme Walesa. On a entendu crier le nom du syndicat indépendant.

BERNARD GUETTA.

(1) La plupart des dirigeants sont des journalistes peu ou pas connus. M. Klemens Krzymagorski, le président, a été rédacteur en chef d'un mensuel littéraire de bonne qualité, *Odra*, et appartenait à la direction du S.D.P. L'un des vice-présidents, M. Zbigniew Lakomski, est responsable du parti à la rédaction de *Trybuna Ludu*.

Après la conférence de l'OPEP

Les avertissements de Cheikh Yamani

De notre envoyé spécial

Vienne. — Cheikh Yamani ne déteste pas les prophéties. Entouré de ses gardes du corps — d'anciens S.A.S. britanniques (1), — il est venu, à la fin de la conférence de l'OPEP, annoncer leur avenir aux pays industrialisés. « *En 1979*, rappelle-t-il, *alors que les prix augmentaient, j'ai prédit un excédent de l'offre sur la demande. A ce moment-là, certains de mes collègues ont ri. Maintenant, je vous mets en garde contre le risque d'une pénurie et de hausses des prix plus importantes que celles des années passées.* »

Il faut donc que les pays consommateurs profitent du répit que leur offre le marché — les prix seront gelés, espère le ministre saoudien, jusqu'à la fin 1983 et connaîtront donc une forte érosion en valeur réelle — pour ce trimestre de la récession. Mais il n'est pas question pour l'Arabie saoudite de réduire ses prix nominaux : la différence entre le cours du fuel et celui du charbon, par exemple, n'est pas assez importante pour pousser les industrialisés vers la plus importante des sources alternatives d'énergie. Riad, selon les conditions du marché, « *augmentera ou abaissera sa production afin de maintenir ses prix* ». « *S'il est nécessaire de descendre en-dessous de 7 millions de barils par jour, nous le ferons* », affirme Cheikh Yamani. Car le royaume wahabite est le seul à pouvoir peser de façon déterminante sur le marché.

Malgré l'annonce d'une production réduite de 7 millions de barils par jour à compter du 1er avril, Riad produit en effet presque cinq fois plus de brut que le second exportateur de l'OPEP, le Venezuela, et près de dix fois plus que l'Algérie et la Libye. Quelle que soit l'efficacité des décisions prises à Vienne, le Nigéria demeure le maillon faible de l'organisation. Le ministre saoudien en a conscience, qui a averti les compagnies que les « *manœuvres entreprises* » à l'encontre de Lagos devraient cesser, car « *elles ne servent personne* ». Si l'Arabie saoudite soutient vraisemblablement le Nigéria — « *Le Nigéria*, affirme Cheikh Yamani, *est dans notre cœur, toutes les décisions prises l'ont été en partie pour ce pays* », — il ne manque pas de délégués pour laisser entendre qu'elle le soutiendra aussi financièrement si cela est nécessaire. Aux cracles, M. Calderon Berti, le ministre vénézuélien, auquel on prête des ambitions présidentielles dans son pays, préfère le pragmatisme. Aussi explique-t-il comment le mécanisme mis en place à Vienne devrait fonctionner. Il y aura donc un accord de production. Même si l'Arabie saoudite a rappelé qu'elle n'était pas partie prenante à cet accord, tout se passe en fait comme si elle l'était.

Rendez-vous à Quito

En valeur absolue depuis un an, les pays les plus touchés sont l'Arabie saoudite (— 3,2 millions de barils par jour), la Libye (— 900 000), le Koweït (— 850 000), le Nigéria (— 650 000) et les Emirats arabes unis (— 605 0000). Par rapport à la production du debut du mois de mars, la situation est un peu différente. Outre l'Arabie saoudite, les pays qui ont réellement fait un sacrifice supplémentaire dans la capitale autrichienne sont les Emirats (— 250 000 barils par jour), le Venezuela (— 200 000), l'Indonésie (— 125 000). En revanche, le Nigéria, l'Algérie et la Libye ont obtenu de pouvoir remonter légèrement leur production. Ces décisions seront réexaminées le 20 mai à Quito, en Equateur, en fonction de l'évolution du marché.

Les pays de l'OPEP sont aussi convenus de réduire les prix officiels des pétroles légers. Le brut le plus cher de l'Organisation, qui était à 40 dollars le baril il y a un an, ne coûtera plus, à compter du 20 mars, que 35,50 dollars. Cette mesure touche principalement l'Algérie, la Libye et le Nigeria. Enfin, un comité ministériel, composé de l'Algérie, de l'Indonésie et du Venezuela, sous la présidence des Emirats arabes unis sera chargé de surveiller le marché, les pays membres s'étant engagés à ne pas apporter de pétrole sur le marché libre et à ne pas signer de nouveaux contrats de raffinage (l'OPEP fixant uniquement les prix du brut, plusieurs pays gênent les décisions de l'Organisation en vendant des produits finis à moindre prix).

Tout cela devrait permettre aux prix de se raffermir. Cheikh Ali Khalifa, le ministre du Koweït, en est persuadé, et Cheikh Yamani a proposé à quelques journalistes sceptiques de parier sur ce raffermissement. Les représentants des compagnies présents dans les couloirs de la conférence étaient, quant à eux, moins affirmatifs : « *Au deuxième trimestre, personne n'a besoin de pétrole*, affirmait l'un d'eux, *et, à 35,50 dollars le baril, le brut nigérian est encore trop cher par rapport au pétrole de la mer du Nord.* Les autorités de Lagos parviendront-elles à attendre trois ou quatre mois ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) Spécial Air Service.

Les mesures d'aide aux entreprises

LA TAXE PROFESSIONNELLE SERAIT ALLÉGÉE DE QUELQUES MILLIARDS

C'est à l'issue de l'entretien prévu entre M. Pierre Mauroy et M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., lundi après-midi 22 mars, que les mesures destinées à alléger les charges des entreprises devaient être rendues publiques. Depuis le début du mois, les deux hommes se sont déjà entretenus à deux reprises de ce problème. Le 12 mars dernier, après sa deuxième visite à l'hôtel Matignon, M. Gattaz s'était déclaré « *un peu déçu* », mais il avait ajouté qu'un nouveau rendez-vous était pris pour le 22 mars. Le premier ministre lui avait « *promis* » un « *allégement* » des charges que supportent les entreprises. Le même jour, le premier ministre avait annoncé une première série de neuf mesures en faveur du bâtiment et des travaux publics (*le Monde* du 13 et daté 14-15 mars).

Deux séries de mesures pourraient être annoncées. La première consisterait en un allégement de la taxe professionnelle, cheval de bataille du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), qui demande même la suppression progressive de cet impôt. On n'en est évidemment pas là, ne serait-ce que parce qu'il rapporte quelque 45 milliards de francs par an. Mais M. Mauroy pourrait annoncer un allégement de quelque 3 ou 4 milliards, sous forme de réduction pour les entreprises dont la taxe professionnelle aura trop fortement augmenté.

Une deuxième mesure pourrait consister en un allégement des charges financières des entreprises (abaissement du coût des prêts bancaires). Cette mesure — contrairement à la première supportée par l'Etat — serait à la charge des banques.

Il est possible enfin que le plafond des « obligations cautionnées », qui sont des crédits d'impôt, soit relevé, ce qui allégerait momentanément la charge fiscale des firmes.

D'une façon générale, le gouvernement semble maintenant convaincu de la mauvaise situation financière des entreprises et des charges supplémentaires qu'impliquent certaines mesures sociales : cinquième semaine de congés (7 à 8 milliards de francs), trente-neuvième heure (7 à 8 milliards également), alourdissement des charges financières (5 milliards)... Une certaine unanimité semble donc s'être dégagée sur la nécessité de faire quelque chose.

Mais le problème reste entier quand il s'agit de décider de l'importance de l'effort de l'Etat le déficit budgétaire ayant atteint les limites à ne pas dépasser. On en est actuellement à annuler des crédits votés dans le budget de 1982. L'affaire du gaz algérien est révélatrice à cet égard : le surprix payé par Paris à Alger devant être supporté par le budget, 3 milliards de crédits vont être rognés ici et là. En sera-t-il de même pour les aides aux entreprises, qui, sauf erreur, n'ont pas été comptabilisées dans le budget de 1982 ?

SÉISME AU JAPON...

Tokyo (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Un violent tremblement de terre de magnitude 7,3 s'est produit le 21 mars vers 11 h 30 (3 h 30, heure de Paris) dans l'île de Hokkaido, la plus septentrionale des quatre grandes îles de l'archipel japonais. L'agglomération la plus touchée est le port d'Urakawa (20 000 habitants) sur la côte sud de Hokkaido. La secousse, une des plus violentes au Japon depuis trente-cinq ans, a blessé une centaine de personnes, détruit ou endommagé plusieurs dizaines de maisons, des lignes électriques et téléphoniques, des conduites de gaz, crevassé des routes.

Le séisme a été ressenti dans toute l'île, notamment à Sapporo, la ville principale située à 150 kilomètres au nord-ouest d'Urakawa, et où s'était déroulés les Jeux olympiques d'hiver de 1972. La circulation ferroviaire a dû être arrêtée pour permettre l'inspection des voies.

... ET EN ITALIE

Potenza (Italie) (*A.F.P. - Reuter, U.P.I.*). — Un séisme de magnitude 4,8, s'est produit le 21 mars, à 10 h 45, dans le sud de l'Italie. L'épicentre semble avoir été situé dans le golfe de Policastro (à quelque 150 kilomètres au sud-est de Naples). La secousse, ressentie dans la région qui a été très éprouvée par le violent tremblement de terre du 23 novembre 1980, a provoqué des dégâts assez nombreux mais relativement mineurs. Il y a eu quelques blessés et la population, qui vit encore dans le souvenir de la catastrophe de 1980, s'est précipitée hors des habitations.

● *Indonésie : vingt-cinq morts dans un accident d'avion.* — Un avion Fokker-28 de la compagnie aérienne indonésienne Garuda s'est écrasé au sol, le 20 mars, sur l'aéroport de Beranti (sud de Sumatra). Vingt-cinq de ses occupants, parmi lesquels plusieurs ressortissants hollandais, sont morts. — *A.F.P.*)

MORT DE M. MARCEL MATHY SÉNATEUR DE SAONE-ET-LOIRE

M. Marcel Mathy, sénateur socialiste de Saône-et-Loire, est décédé dans la nuit du 20 au 21 mars, à l'âge de soixante et onze ans, des suites d'une opération subie à l'hôpital de Mâcon.

[Marcel Mathy était né le 10 avril 1911 à Brienne (Saône-et-Loire). Il était maire de cette commune depuis 1959. Agriculteur, il avait longtemps milité à la S.F.I.O. avant d'être élu pour la première fois au Sénat, le 11 juin 1967. Réélu sénateur l'année suivante, puis en 1977, il était au groupe socialiste de la Haute Assemblée, le spécialiste des questions agricoles. Responsable de plusieurs organismes agricoles sur le plan départemental, ami proche de M. Pierre Joxe, député dans le même département, et président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Marcel Mathy jouissait d'une grande influence pour la détermination de la politique agricole du P.S.

Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Bernard Desbrières, ancien conseiller général socialiste de Buxy.]

GRÈVE DANS LES CHEMINS DE FER BELGES

Le trafic ferroviaire entre Bruxelles et Paris enregistre, lundi 22, des retards de près de 40 minutes en raison d'une « grève sauvage » déclenchée par la Fédération générale du travail belge dans la région de Mons.

La Société nationale des chemins de fer belges indique que la gare de Mons est fermée et qu'aucun train ne circule plus.

EN SOUVENIR DES VICTIMES DE LA MANIFESTATION AU MÉTRO CHARONNE

M. Georges Marchais, et plusieurs membres du bureau politique du P.C., M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., et M. Claude Quin, président de la R.A.T.P., ont dévoilé, le 20 mars, en fin de matinée, dans le hall de la station du métro Charonne à Paris, une plaque apposée à la mémoire des neuf personnes décédées, le 8 février 1962, après une charge de la police. Ils avaient participé à une manifestation organisée contre les attentats de l'O.A.S. Sur la plaque figurent notamment les noms des neuf victimes — hommes et femmes, — toutes membres du P.C.F. et de la C.G.T.

M. Georges Marchais a notamment déclaré : « *Au sein de la majorité qui dirige à présent les affaires de la France, notre parti œuvre et œuvrera en faveur d'une grande coopération économique, culturelle, politique franco-algérienne. Il œuvre et œuvrera en faveur d'une attitude constructive de la France dans toute l'Afrique du Nord, et notamment de la reconnaissance du droit du peuple sahraoui de vivre libre dans un Etat indépendant.* »

● *Le président mauritanien à Paris.* — Le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidala, chef de l'Etat mauritanien, est arrivé à Paris dimanche 21 mars pour une visite de travail dont la durée n'a pas été précisée. Il est accompagné notamment du colonel Fall Abdoulaye, chef d'état-major, et du commandant Ahmed ould Minnih, ministre des affaires étrangères et de la coopération.

Le numéro du « Monde » daté 21-22 mars 1982 a été tiré à 495 140 exemplaires.

PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS D'AGRICULTEURS DOIVENT MANIFESTER LE 23 MARS DANS PARIS.

Plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs — 100 000 selon les organisateurs — devraient défiler mardi 23 mars dans les rues de la capitale.

Cette manifestation massive — une première par son ampleur — est organisée par les deux principales centrales syndicales la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants) et le C.N.J.A. (Centre des jeunes agriculteurs), afin de protester, neuf jours avant la date butoir pour la fixation des prix européens, contre la baisse du revenu paysan.

Le cortège, encadré par un service d'ordre de 5 000 membres, doit défiler de la place de la Nation jusqu'à la porte de Pantin, en passant par la République et la gare de l'Est, de 11 heures à 16 heures. Un meeting est prévu à la porte de Pantin.



